

3 1761 03572 5696

LES
MONUMENTS DE ROME
APRÈS LA CHUTE DE L'EMPIRE



Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa



LES MONUMENTS DE ROME

APRÈS LA CHUTE DE L'EMPIRE

CHAPITRE PREMIER

LES INVASIONS BARBARES

LES PILLAGES D'ALARIC ET DE GENSÉRIC. — ÉTAT DE LA VILLE AU V^e SIÈCLE. — VITIGÈS ET TOTILA. — DÉVASTATION DE ROBERT GUISCARD. — SPLENDEUR DE ROME AU TEMPS DES DERNIERS EMPEREURS.

LES Livres sibyllins, qui furent composés vers le III^e siècle, prophétisaient comme imminente la ruine de Rome. C'est le propre et la consolation des mécontents que de se flatter toujours que la perte de ceux par lesquels ils s'estiment opprimés est certaine et voisine. « Malheur, malheur à toi, disaient ces oracles; tu t'assiéras, veuve de ton peuple, au bord du rivage; dans tes temples, les jeunes filles n'entretiendront plus le feu qui brûlait toujours; tes autels n'auront plus de sacrifices. Tu baisseras la tête, superbe Rome; tes richesses périront; les loups et les renards habiteront tes ruines; tu seras déserte et comme si tu n'avais jamais été. »

De telles imprécations devaient faire sourire les contemporains d'Alexandre-Sévère ou de Dioclétien qui voyaient, soumis à leurs lois, tout le monde connu depuis les cataractes du Nil jusqu'à la muraille de Calédonie, depuis les colonnes d'Hercule jusqu'aux bords de l'Euphrate. Qui aurait pu prévoir alors que les tribus sauvages qui erraient autour des confins de cet immense empire, mal armées et sans cohésion, triompheraient un jour prochain des légions romaines? Cependant deux siècles ne s'étaient pas écoulés que la puissance romaine était anéantie et Rome saccagée.

Il n'en faut pas croire toutefois les pieux écrivains du V^e siècle qui, par haine du paganisme, se donnaient l'illusion que Rome avait péri tout entière sous les coups des barbares et en célébraient presque l'anéantissement comme un triomphe.

Saint Augustin, par exemple, voit dans Rome une cité totalement ruinée et dont la perte doit être une leçon aux païens ¹. « La métropole fameuse, la capitale de l'empire romain a été détruite par un seul incendie », écrivait saint Jérôme en 413 ²; et plusieurs fois cette idée de la destruction de Rome par les barbares revient dans ses écrits ³. Socrate de Byzance et Philostorgios dans leurs histoires de l'Église s'expriment de même ⁴. D'après eux, les barbares, en se retirant, n'ont laissé derrière eux qu'un monceau de ruines fumantes. L'historien Orose, contemporain pourtant des faits qu'il rapporte, compare le sac des Goths à celui des Gaulois et parle des poutres de bronze des édifices rompues par le feu, des murailles croulant, des flammes détruisant au Forum les statues des idoles et de la foudre céleste anéantissant ce que les envahisseurs avaient épargné ⁵. Évidemment cette description oratoire est inspirée des Livres sibyllins et des nombreuses prophéties qui annonçaient la disparition de Rome, si longtemps l'ennemie de l'idée chrétienne. D'ailleurs Orose lui-même, dans ce même chapitre, dit qu'il n'y eut que quelques maisons brûlées ⁶.

À la vérité, Alaric, quand il pénétra dans Rome en 410, n'y demeura que trois jours, du 24 au 27 août, et ses bandes, plus occupées de piller que de détruire, causèrent peu de mal aux édifices. Entrée par la porte Salariâ, l'armée des Goths brûla, à ce qu'il semble ⁷, une partie de la région voisine ⁸; l'Aventin avec ses somptueuses demeures patriciennes, l'Esquilin et le Cælius jusque vers le *Macellum Magnum*, actuellement San Stefano Rotondo, subirent quelques dommages; il se peut aussi que des pans de muraille aient été renversés dans les thermes de Decius situés précisément sur l'Aventin, mais les dégâts furent, en somme, peu importants. Seulement, temples, églises, palais, édifices furent dépouillés de tout ce que les habitants n'avaient pas eu le temps ou la prudence de dissimuler. Quatre ans après, Placidie, fille de l'empereur Théodose et sœur, par conséquent, d'Honorius et d'Arcadius, reçut, à l'occasion de son mariage avec Ataulphe, le beau-frère d'Alaric, cent coupes d'or ciselé prises lors du pillage et que lui offrirent cinquante jeunes gens goths vêtus de robes de soie provenant également du sac de la ville. Les seules destructions qui eurent lieu vinrent de la hâte avec laquelle les soldats arrachèrent les objets précieux.

1. « Interea Roma Gothorum irruptione agentium sub rege Alarico atque impetu magnæ cladis eversa est, cujus eversionem deorum falsorum multorumque cultores quos usitato nomine Paganos vocamus in christianam religionem referre conantes, solito acerbius et amarius Deum verum blasphemare ceperunt. » Ed. MIGNE, vol. I, p. 647. Cf. vol. V, p. 505, 623-624, Sermon CVI, cap. IX, 12; p. 1355. Vol. VI, p. 716; *De Urbis Excidio*. Vol. VII, p. 70, 96, 469.

2. Ép. CXXVIII ad Gaudentium. MIGNE, vol. XXII, p. 1099. Le pape Géladius, dans une lettre au sénateur Andromachus (496), dit : « Cum Urbem Alaricus evertit. » BARONIUS, *Ann. Eccles.*, vol. VIII, p. 605.

3. Ed. MIGNE, vol. I, p. 445; vol. IV, p. 115. Ép. CVII ad Laxam. MIGNE, vol. I, p. 867. Liv. II, *adversus Jovinianum*. «... Squalit Capitolium, templa Jovis et cæceroniæ considerunt. »

4. SOCRATES, *Hist. Eccles.*, XII, cap. 10. PHILOSTORGIOS, *Hist.*

Eccles., Livr. XII, § 3 dans MIGNE, *Patrol. grecque*, vol. 65. Cf. GRISAR, *Roma alla fine del Mondo antico*, Rome, 1899, vol. I, 1, p. 38.

5. OROSE, *Historiarum adversus Paganos* lib. II, cap. 19, § 143; lib. VII, cap. 39, § 175. MIGNE, vol. XXXI, col. 795, 1164.

6. Liv. VII, cap. 39, § 575 : « Facto quidem aliquantulum ædium incendio, sed ne tanto quidem, quantum septingentesimo conditionis ejus anno casus effecerat. » MIGNE, p. 1164 C.

7. D'après les traces d'incendie trouvées au cours des fouilles. LANCIANI, *The Destruction of Rome*, Londres, 1901, chap. v.

8. « Alaricus trepidam Urbem Romam invasit partemque ejus cremavit incendio sextaque die quam ingressus fuerat, depredata Urbe egressus est. » MARCELLINUS, *Chron. apud Sirmond Opera varia*, Paris, 1676, vol. II, p. 356. *Mon. Hist. germ. auct. antiq.*, vol. II, p. 70. GRISAR, vol. I, p. 117.

LE FORUM.



LE FORUM ROMAIN VU DU PIED DU CAPITOLE (Etat actuel). (Phot. Moscioni.)



LE FORUM ROMAIN VU DU MÊME LIEU AU XVIII SIÈCLE. Grevius, vol. IV (1732).

On dit que le roi Alaric avait défendu de mettre le feu à la ville « selon la coutume des barbares ¹ ».

Rome se releva rapidement de cette première catastrophe ². Le préfet de la ville Albinus travailla activement à en effacer les traces ; il en demeura si peu qu'un historien philosophe, Olympiodore, et un poète homme d'État, le préfet de la ville Rutilius Numatianus ³, purent bientôt admirer et célébrer la magnificence de la ville ⁴.

Quand les Vandales occupèrent Rome, en 455, ils n'eurent non plus que les Goths d'autre pensée que de s'en approprier les richesses ; leur roi Genséric fit enlever les plus belles statues afin d'en orner ses palais en Afrique ; les offrandes que des siècles de piété y avaient entassées et que le christianisme avait généralement respectées, disparurent ; les dépouilles du temple de Jérusalem dont une partie avait déjà passé à Montpellier, le chandelier à sept branches, le Livre de la Loi, furent transportés aussi en Afrique ; de là on les envoya plus tard à Constantinople où les Juifs en obtinrent la restitution ; après quoi on en perd la trace ⁵. Les Vandales mirent à sac le propre palais de la reine Eudoxie qui les avait appelés à Rome pour se venger de Maxime, le meurtrier de son premier mari Valentinien III ; tout le mobilier disparut, jusqu'aux ustensiles de cuivre et de terre. Les lames de bronze doré qui recouvraient quelques temples furent enlevées ; aucun quartier de la ville n'échappa aux rapines des envahisseurs, mais ils ne s'acharnèrent pas contre les édifices, dont la solidité aurait d'ailleurs défié longtemps leurs efforts ; ils n'y mirent pas non plus le feu ⁶, en sorte que, lorsqu'ils se retirèrent au bout de quinze jours, la plupart d'entre eux étaient intacts.

Ricimer et ses Germains, qui pénétrèrent le 11 juillet 472 dans la ville prise d'assaut, respectèrent les monuments et se contentèrent de piller ce qui restait de ses richesses.

C'est pourquoi les écrivains de la fin du V^e siècle et du début du VI^e pouvaient encore s'émerveiller des beautés de Rome. Sidoine Apollinaire, gendre de l'empereur Avitus et sénateur de Rome, en vante les théâtres, les amphithéâtres, les thermes, les gymnases ; il vit au Capitole un marché fort animé où abondaient, comme aux beaux temps de l'empire, les riches étoffes, les pierres précieuses, les curiosités et les produits du monde entier ; des changeurs s'étaient établis à l'entour. Cassiodore, consul sous Théodoric (514) puis secrétaire de ce roi, parle de statues équestres de marbre et de bronze, de fontaines nombreuses, des aqueducs, du cirque Maxime avec ses obélisques, de la Via Sacra avec ses éléphants de bronze déjà chancelants de vieillesse ⁷, du forum de Trajan qui surprenait

1. GREGOROVIVS, *Storia della Città di Roma*, trad. ital., éd. 1900, vol. 1, p. 114. Cf. S. AUGUSTIN, *De Urbis Excidio*, vol. VI, p. 716. PIETRO ANGELO DE BARGA, *De Privatorum Publicorumque Edificiorum Alme Urbis eversoribus Epistola...*, dans GRÆVIUS, *Antiq. Rom.*, vol. IV, p. 1870.

2. OROSE (VII, cap. 40) dit : « *Irruptio Urbis per Alaricum facta est ; cujus rei quamvis recens memoria sit, tum si quis ipsius populi Romani et multitudinem videat et vocem audiat, nihil factum, sicut etiam ipsi fatentur, arbitrabitur, nisi aliquantis adhuc existentibus ex incendio ruinis forte docentur.* » Cf. CALLISTE NICÉPHORE, *Eccles. Hist.*, liv. XIII, cap. 35 ; MIGNE, vol. 1, 46, p. 1046, n. 424, et PHILOSTORGIOS, liv. XII, § 5.

3. *Astrorum flammæ renouent occasibus ortus Lunam finire cernis ut incipiat*, dit Rutilius.

4. Voir plus bas.

5. CARLO FEA, *Nuova Descrizione de' Monumenti antichi..* Rome, 1819, p. 285.

6. EVAGRIUS est le seul à prétendre que Genséric brûla la ville *Hist. Eccles.*, lib. II, cap. 7.

7. CASSIODORE, *Var.*, lib. X, ep. 30, p. 317. Lettre au préfet de la ville, fait mention de ces éléphants : « *Relationis vestre tenore comperimus in via sacra, quam nullis superstitionibus dicavit antiquitos elephantos aeneos vicina omnimodis ruina titubare, et*

par sa magnificence tous ceux qui le contemplaient. Seul, semble-t-il, le théâtre de Pompée, le plus grand des théâtres de Rome et qui pouvait contenir quarante mille spectateurs, commençait à s'écrouler faute d'entretien, et Cassiodore s'écriait à ce spectacle : « Que ne peut le temps s'il rend caduc un tel édifice ! » Il ajoutait qu'il se serait attendu plutôt à voir crouler des montagnes que cet amas de marbres. Le poète Fortunat, évêque de Poitiers, raconte qu'on tenait des sortes de cours poétiques sous les portiques du forum de Trajan ; les auteurs en vogue y venaient lire leurs vers au milieu d'une foule curieuse et complaisante ¹. Vers le même temps, en 552, Procope parle avec enthousiasme des merveilles de Rome ; on lui montra des statues de Phidias et de Lysippe, la célèbre génisse de Myron qu'avait chantée Ausone, l'*Elephas Herbarius* près du Capitole du côté du Tibre, le forum de la Paix encore presque entièrement intact. On lui fit contempler près du Tibre, en un lieu où on le conservait précieusement, le navire dans lequel Énée « le premier aborda aux champs de Lavinie ». Il vit au Forum, en face de la descente du Capitole, une statue équestre de Domitien en bronze, la seule, dit-il, qui existât encore de cet empereur ².

De fait, Rome possédait encore de nombreux et superbes monuments, onze forums, dix basiliques, vingt-huit bibliothèques, deux colosses, vingt-deux statues équestres, quatre-vingts statues de dieux entièrement dorées, trente-six arcs de triomphe, plus de trois mille sept cents statues représentant des empereurs ou d'illustres citoyens, « un peuple de statues », dit un auteur contemporain.

Les Goths de Vitigès, qui assiégèrent la ville en 537, coupèrent les aqueducs ; c'est alors que le mausolée d'Hadrien (le château Saint-Ange) perdit en partie ses ornements, car ceux qui le défendaient précipitèrent sur les assaillants les statues de marbre qui en décoraient le pourtour, mais le château ne fut ni pris ni endommagé ; le reste de la ville non plus ³ ; Bélisaire réussit à éloigner l'armée ennemie. Neuf ans après, le 17 décembre 546, Totila entra dans Rome que Bélisaire n'avait pu, cette fois, protéger et que quatre soldats livrèrent à l'ennemi, à ce qu'affirment certains chroniqueurs. Le pillage fut général ; la croyance prévalut que rien de précieux ne demeura ; plusieurs statues de bronze furent enlevées ou fondues ; l'incendie détruisit quelques maisons dans le quartier du Transtévère, mais cette région était pauvre en édifices, en sorte qu'à ce point de vue le dommage fut restreint. Il est certain que les Goths n'en abattirent volontairement aucun. Cependant il ne fut bruit au dehors que de la destruction de

quis solent in carnali substantia supra milles annos vivere, occasum videantur proximum in simulacris aeris suslinere; his providentia vestra reddi faciat propriam longevitatem unctis ferreis hiantia membra solidando: alium quoque demissam subito pariete corroboret ne illa magnitudo mirabilis solvatur turpiter in ruinam...

1. FORTUNATI ITALICI, *Carminum*, Mayence, 1603, liv. III, 18, v. 7, n. 21 ad *Berthechramnum*, p. 80. Cf. p. 169, liv. VIII, n. 8 ad *Lupum ducem*.

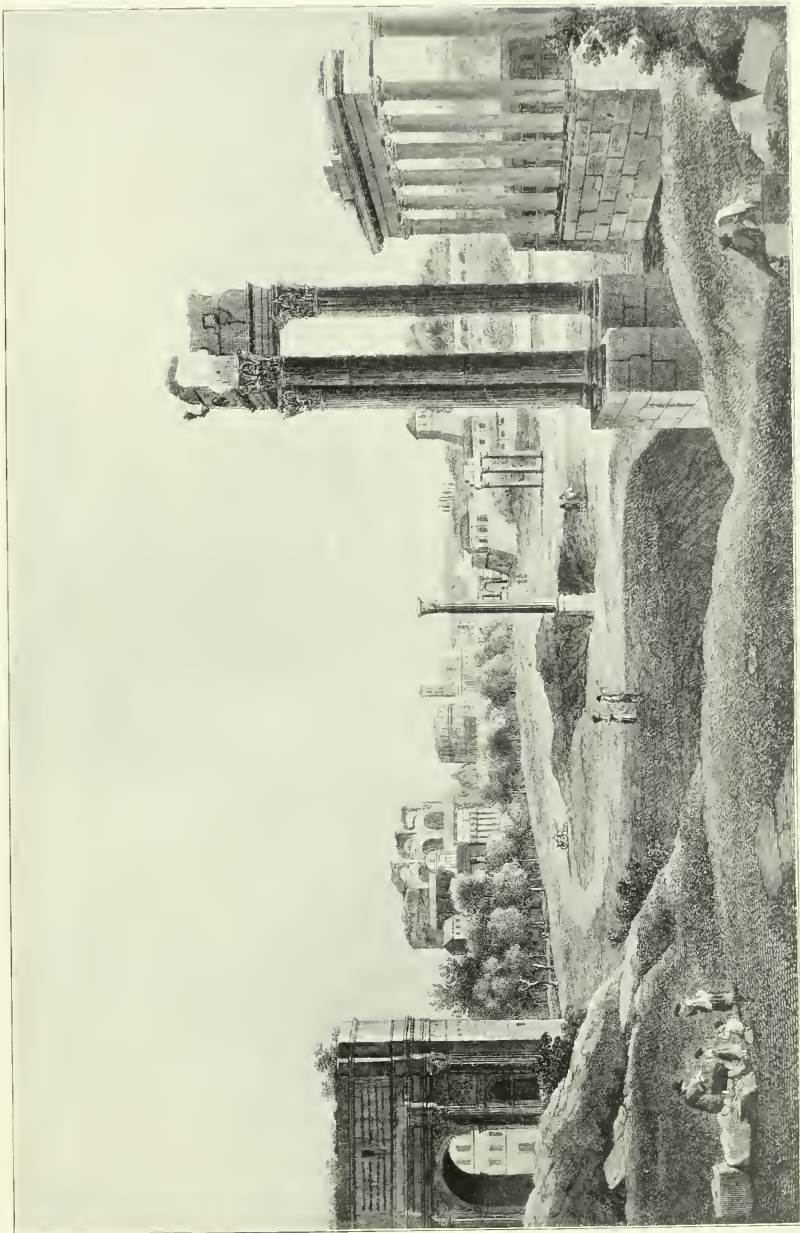
*Si sibi forte fuit bene notus Homerus Athenis
Aut Maro Trajano lectus in Urbe foro.*

2. La statue de Domitien que Stace décrit et dont il indique fort exactement l'emplacement avait été détruite probablement après

la mort de cet empereur quand le Sénat eut condamné sa mémoire. Peut-être Procope prit-il la statue de l'empereur Marc-Aurèle (supposée si longtemps celle de Constantin) actuellement au Capitole pour celle de l'empereur Domitien. Voir HENRY THÉDENAT. *Le Forum romain*, Paris, 1904, p. 166, 267...

3. «... Quod audiens Vitiges, ut leo furibundus, omnem Gothorum exercitum...» JORNANDES, *De Rebus Gothorum*, Leyde, 1597, cap. IX, p. 178. Procope dit qu'il brûla une grande partie de la ville, surtout « au delà du Tibre ». Lib. IV, cap. 22 et 23. BROUGHTON, *Italy, Remarks made in several visits from the year 1816 to 1854*, 1. on t. res, 1861, vol. I, p. 341. Procope rapporte les efforts de Narsès pour réparer les dégâts causés par Totila. Cap. 34.

LE FORUM.



LE FORUM ROMAIN. COLONNE DE PHOCCAS AU CENTRE.
Gravure de Parbom (1845). A GAUCHE, ARC DE SEPTIME-SÉVÈRE; A DROITE, RESTES DES TEMPLES DE VESPASIEN ET DE SATURNE.

Rome par Totila ; on répéta que la ville avait été entièrement dévorée par les flammes. Bélisaire en informa même la Cour de Byzance.

Leonardo Bruni, dit Aretino, donne une description terrifiante de l'incendie de Rome ; il dépeint le Capitole en flammes ; toute la région du Forum, de la Suburra et de la Voie Sacrée dévastée par le feu, le fracas des maisons croulant et, au milieu de ces incendies, des familles entières, des femmes, des enfants fuyant éperdus et n'ayant même pas la liberté de pleurer à loisir leur ruine : « Quand ce troupeau, dit-il en terminant, eut été dispersé en Campanie et que l'armée ennemie fut partie, il ne resta dans Rome ni un homme ni une femme ¹. »

Cette description n'indique que la façon dont on s'imaginait les choses au temps où Leonardo Bruni écrivait, c'est-à-dire au xv^e siècle.

Il est certain que Rome, même après ces catastrophes, restait encore une cité riche en monuments, en statues, en objets d'art, telle que Procope et Fortunat l'ont décrite. Elle conservait son titre de *Aurea* ; les chroniqueurs qui parlent, par exemple, du couronnement de Justinien et de son successeur Justin II (527 et 565) disent qu'ils furent élus dans la Rome nouvelle (Constantinople) et couronnés dans la Rome d'or, *Aurea Roma* ².

Une dernière fois, en 663, Rome eut à subir un pillage, mais ce fut par la volonté de son souverain ; de même que Constantin avait fait transporter à Byzance une grande quantité de statues ³, de même Constant II s'en appropria le plus qu'il put durant les douze jours qu'il résida à Rome ⁴.

En 755, le roi des Lombards, Astolphe, vint mettre le siège devant la ville ; ses habitants firent cette fois preuve de quelque énergie ; une milice, que de précédentes rencontres avait aguerrie, sut défendre l'enceinte récemment restaurée par le pape Grégoire III, et seuls les couvents et les églises situés hors des murs eurent à souffrir. Il en fut de même lors de l'incursion des Sarrasins en 846 ; ils durent se borner à dévaster et à piller la campagne romaine ; la cité Léonine, à vrai dire, fut prise, la basilique de Saint-Pierre mise à sac, ses portes d'argent devinrent la proie des envahisseurs, et l'on a prétendu que les restes des apôtres Pierre et Paul furent dispersés au vent, mais la ville résista et ne subit aucun dégât ⁵.

En 896, l'empereur Arnolphe s'empara de vive force de la cité Léonine, mais échoua devant le reste de l'enceinte.

Ainsi, après tant d'assauts et de sacs, Rome, du moins dans ses monuments, n'avait que relativement peu pâti.

Ce que les barbares n'avaient pas fait, les soldats de Robert Guiscard l'accomplirent en partie. Venus pour délivrer le pape Grégoire VII de l'empereur d'Allemagne

1. ZOZIMI Comilís... *Historiæ Novæ... Adiecinus et Leonardi Aretini rerum gothicarum commentarios*. Bâle, s. d., p. 686. Il dit encore que le tiers des murailles fut renversé. FULVIO, *Delle Antichità della Città di Roma*, parle aussi avec horreur et détails de la destruction de Rome par les barbares ; il écrivait au xvi^e siècle.

2. MURATORI, *R. Ital. Script.*, vol. II, col. 353, 354.

3. L'hippodrome en reçut soixante, dont une effigie d'Auguste.

4. « Constantin le Barbu, dit Desenne, dépouilla la ville de toutes ses richesses et ornements et fit transporter le tout à Constantinople, ayant fait plus de dégâts à Rome, à lui seul, que tous les barbares qui l'avaient saccagée tant de fois. » *Rome moderne*, Leyde, 1713, p. 140.

5. DUCHESNE, *Liber Pontificalis*, vol. II, p. 100 et suiv. CIACONIO, *Vitæ Pontif.*, Rome, 1630, vol. I, col. 292.

Henri IV qui le tenait assiégé dans le château Saint-Ange, ils avaient d'abord occupé la ville sans résistance, le 31 mai 1084, mais, trois jours après, la populace, par un de ces revirements d'humeur soudains qui lui étaient propres, se leva en armes et tenta un massacre général ; dans l'ardeur du combat et ensuite pour se venger, les Normands et les Sarrasins de Guiscard mirent le feu à tout le quartier qui s'étendait entre le Latran et le Capitole ; la région du Calius, qui était encore assez habitée, devint le désert qu'elle est restée ; l'église des Santi Quattro Coronati fut réduite en cendres ainsi que plusieurs autres églises ; la basilique du Latran eut elle-même fort à souffrir ; peut-être l'action dévastatrice de l'armée ennemie atteignit-elle le Champ de Mars¹.

En tout cas, les monuments qui s'y élevaient eurent à souffrir car, s'ils ne furent pas alors endommagés, l'un des résultats de cette catastrophe fut de faire refluer vers cette région la population romaine ; elle se serra dès lors au pied du Capitole et sur les bords du fleuve, car d'une part les aqueducs ayant été rompus, il lui fallait bien aller prendre l'eau au Tibre², et d'autre part l'abondance des édifices lui permettait de trouver plus facilement des matériaux de construction pour rétablir les demeures détruites. C'est de ce moment que commença la destruction en grand des vestiges de l'ancienne Rome.

Du haut du château Saint-Ange, le pape avait pu voir l'armée qu'il avait appelée à son aide s'acharner contre sa malheureuse capitale. Un seul auteur, Orderico Vitale³, dit qu'il intervint auprès de Robert Guiscard pour empêcher cette catastrophe ; toutefois, encore que le pape eût fort à se plaindre des Romains, il est bien évident qu'il dut chercher à s'interposer ; trop d'intérêts lui dictaient cette conduite pour qu'il agît autrement.

Hildeberg le Vénérable, archevêque de Tours, qui vint à Rome en 1106, vingt-deux ans après ce désastre, en vit les traces encore toutes fraîches et pleura en vers latins qui ne manquent pas d'une certaine beauté les ruines amoncelées en si peu de temps⁴. Que si la détresse de Rome l'affligeait, il trouvait cependant une consolation dans son rôle nouveau : « Quand je me réjouissais de vénérer des idoles, fait-il dire à la sibylle, je mettais mon orgueil dans mes armées, dans mon peuple, dans la magnificence de mes marbres ; à présent mes idoles gisent à terre ainsi que mes palais ; mon peuple et mes armées n'existent plus ou sont réduits en servitude, et c'est à peine si Rome se souvient encore de Rome ; aussi ai-je maintenant changé l'aigle pour la croix, César pour Pierre, la terre pour le Ciel. » Mais ce qui frappa particulièrement Hildeberg, ce fut l'énorme quantité des vestiges de l'ancienne Rome qu'il vit. « Il en subsiste encore tant, dit-il, et tant sont par terre que ce qui reste ne saurait être détruit ni ce qui

1. MURATORI, *Script. R. Ital.*, vol. IX, col. 885, 919.

2. L'empereur Théodoric s'était vainement efforcé de montrer aux Romains l'utilité de la conservation de leurs aqueducs. Il leur écrivait que contempler le forum de Trajan était assurément une grande joie, que monter les degrés du Capitole, c'était se donner un spectacle qui surpassait ce que l'esprit humain pouvait imaginer de plus admirable, mais que tout cela ne les faisait pas vivre et ne procurait pas la santé du corps, tandis que les aqueducs

étaient en même temps une œuvre magnifique et des plus utiles à cause de la salubrité des eaux qu'ils amenaient. CASSIODORE, *Var.*, lib. VII, n. VI, dans *Mon. germ. Hist.*, vol. XII, p. 201. *Formula Comitum Formarum*.

3. Orderic Vital était un contemporain (1075-1142 ?). *Historia Ecclesiastica*, pars III, lib. VII, § 5 dans MIGNÉ, *Patrol. lat.*, vol. 188, col. 523.

4. A. DE REUMONT, *Geschichte der Stadt Rom*, vol. II, p. 382.

L'ÉGLISE S. MARIA SOPRA MINERVA. — PORTE SAN LORENZO.



L'ÉGLISE S. MARIA SOPRA MINERVA ET L'OBÉLISQUE DU BERNIN.
Derrière l'obélisque, plaques de marbre indiquant le niveau des inondations. (Phot. Moscioni.)



LA PORTE SAN LORENZO. (Phot. Moscioni)

est sur le sol, reconstruit ¹. » C'est là une réflexion que l'on est porté volontiers à faire encore aujourd'hui. Ce qui tout d'abord étonne et ce qu'on admire quand on erre parmi les restes grandioses de la Rome d'autrefois, dans cet énorme entassement de débris qui couvre le mont Palatin, sous les voûtes massives du Colisée, dans l'immensité des thermes d'Antonin, à travers les longs couloirs et les hautes salles de la Maison dorée de Néron et des thermes de Trajan, c'est l'importance et le nombre de ces ruines; mais si l'on se prend à réfléchir à ce qu'était la capitale de l'Empire sous Dioclétien, Théodose, Odoacre et Théodoric, avec ses innombrables et splendides édifices, on s'étonne qu'il en reste si peu ². Rome comptait alors environ onze forums, dix basiliques, quatorze thermes, deux amphithéâtres, deux cirques, quinze nymphées, vingt-sept bibliothèques publiques, cinq naumachies, trente-six arcs de triomphe, plus de mille fontaines publiques, deux colosses ³. L'immense enceinte d'Aurélien était à proprement parler pleine d'édifices.

Dans l'énumération des monuments de Rome de Publius Victor, qui vivait au iv^e siècle, il est parlé de : deux amphithéâtres, deux colosses, deux marchés, trois théâtres, cinq naumachies, cinq nymphées, vingt-deux chevaux de bronze doré, quarante-quatre chevaux d'ivoire, trente-quatre chevaux de marbre.

Dans le *Curiosum Urbis*, de : onze forums, dix basiliques, dix thermes.

Dans les *Mirabilia*, de : vingt-cinq chevaux dorés, quatre-vingts chevaux d'or, soixante-quatorze chevaux d'ivoire.

Le poète Claudien décrivait l'aspect de Rome en ces termes à l'empereur Honorius à l'occasion de son sixième consulat : « Voyez le mont Palatin ;... il n'y a pas de colline qui puisse mieux révéler la grandeur et l'étendue du pouvoir des empereurs. Le palais, de son faite sublime, domine la tribune ; des temples nombreux l'entourent ; un cercle d'immortels veille à sa garde ; on aime à voir à ses pieds le sanctuaire de Jupiter, les géants suspendus à la roche Tarpéienne, les portes ciselées du Capitole, nos aigles fendant la nue, les demeures des dieux se pressant dans les airs, des colonnes tapissées de l'airain d'innombrables vaisseaux, des édifices appuyés sur des monts ajoutés de la main de l'homme à l'ouvrage de la nature, et des arcs de triomphe chargés d'abondantes dépouilles ; mais l'éclat des métaux éblouit les regards et l'or partout répandu les affaiblit et les fatigue ⁴. »

Or de la plupart de ces monuments il n'est rien resté. A peine peut-on fixer l'emplacement des temples capitolins ; il ne subsiste rien du cirque Maxime qui était immense ; on disait qu'il pouvait contenir quatre cent mille spectateurs assis sur des bancs de pierre ou de marbre ; à supposer que ce chiffre soit exagéré de moitié, il faudrait encore

1. GREGOROVIVS, trad. ital., 1900, vol. II, p. 349. Les itinéraires que devaient suivre les processions et les cortèges étant indiqués par les monuments devant lesquels on passait, sont une source précieuse de renseignements sur ceux qui existaient encore à cette époque. Voir *Mus. Italic.*, Paris, 1727, vol. II, p. 118. *Ordo Romanus XI Benedicti Beati Petri Canonici*. BROUGHTON, *Italy*, vol. I, p. 396, a relevé les noms de ces monuments. Cf. UELICHS, *Codex Urbis Romæ*.

2. Les régionnaires du iv^e siècle montrent une abondance de

monuments dont on ne peut que malaisément se faire une idée. Auguste se vante dans son testament d'avoir construit seize temples, une curie, la basilique Julia, un forum, le théâtre de Marcellus, une naumachie et deux portiques. Ses successeurs embellirent Rome à l'envi et, sans construire autant d'édifices, en accrurent cependant sensiblement le nombre.

3. LANGIANI, *Sulle Vicende edilizie di Roma*, Rome, 1878, p. 31.

4. Trad. NISARD, Paris, 1837, p. 662.

admettre que les degrés avaient un développement de 10 kilomètres au moins. De même, le stade qui occupait l'emplacement de la place Navona actuelle et lui a donné sa forme a disparu sans laisser de traces ; il contenait trente mille spectateurs ; de même le cirque Flaminius qui contenait, dit-on, cent cinquante mille places, le théâtre de Balbo qui en contenait onze mille, l'Odéon du Monte Giordano, ... de même l'admirable ensemble de monuments construits par Pompée et qui comprenait un théâtre de quarante mille places, la Curie où César fut assassiné, le Portique et ses deux jardins qu'a célébrés Martial ¹, le cirque qu'a chanté Catulle ². Près du Panthéon dit d'Agrippa, sur les bords de la pièce d'eau où Néron et Tigellinus festoyaient dans des barques somptueusement décorées, se dressait un portique auquel on avait donné le nom de *Eventus Bonus* ; il mesurait 100 mètres de long, ses colonnes avaient 15 mètres de haut et leurs chapiteaux 4 mètres de côté. On n'en a trouvé que de rares fragments.

Des cent quarante ou cent cinquante temples de la Rome impériale combien ont entièrement disparu ? De ceux qui subsistent, il ne reste, à bien peu d'exceptions près, que d'insignifiants débris. Il en est de même pour les cirques de Flaminius, de Néron, d'Hadrien, de Maxence, dont il demeure encore des ruines imposantes au XVI^e siècle. Des thermes dont on connaît une quinzaine, on ne voit plus guère de traces que dans ceux de Dioclétien et de Caracalla ; seuls les soubassements des thermes de Titus et de Trajan ont été conservés. Mais les thermes de Commode, de Vespasien, de Maxime, de Varus (Elogabal), de Septime-Sévère, de Sura, les thermes étrusques, ont complètement disparu. De ceux d'Agrippa, de Néron, de Décius, de Philippe, d'Olimpiades ou de Novato et de Constantin, dont Du Pérac et Giovannoli ont donné des représentations au XVI^e siècle et dont Palladio a tracé le plan, il n'existe plus rien actuellement, ou presque rien.

Puisque les barbares et Robert Guiscard lui-même, le dernier des envahisseurs de Rome, n'ont eu qu'une part relativement limitée dans la disparition de ces admirables monuments, comment, à quelle époque et pourquoi ont-ils été anéantis et que sont devenus ces formidables entassements de matériaux ?

L'histoire de leur déchéance, qu'il est possible de suivre de si près, n'est-elle pas aussi celle de la plupart des édifices que les Romains édifièrent partout où ils ont passé, et ne doit-on pas, en conséquence, tirer de cette étude des conséquences générales ?

1. MARTIAL, II, 14, 9.

2. CATULLE, 55, 4.



CHAPITRE II

CAUSES DE DESTRUCTION

TREMBLEMENTS DE TERRE, INONDATIONS, PLANTES PARASITES. — PRÉSERVATION PAR L'ENSEVELISSEMENT. — DESTRUCTION DES MONUMENTS AU TEMPS DES EMPEREURS. — LE PORTIQUE D'OCTAVIE. — LE COLISÉE. — LA COLONNE DE PHOCAS. — LES CIRQUES ET LES AMPHITHÉÂTRES. — MESURES PRÉSERVATRICES PRISES PAR LES DERNIERS EMPEREURS.

LES causes de destruction des monuments anciens sont multiples¹. A partir du ve siècle, faute d'emploi et surtout faute d'argent, on laissa sans entretien les palais et les temples ; les vastes constructions du Palatin s'effondrèrent peu à peu au point que, lorsque les empereurs venaient à Rome, ils avaient peine à se loger.

Il y eut des tremblements de terre dont trois surtout, ceux de 407, de 801 et de 1349, furent désastreux². Celui de 407 dura huit jours et renversa, dit-on, plusieurs monuments ; celui de 801 (mai) fit s'écrouler la voûte de l'église Saint-Pierre ; sans doute, beaucoup d'autres monuments subirent de graves dommages ; l'Italie entière fut ébranlée³ ; celui de 1349 eut lieu le 9 septembre vers neuf heures du matin ; la secousse fut terrible et ébranla l'Italie centrale et l'Italie méridionale ; à Naples, la façade et le campanile de la cathédrale furent renversés ; à Averse, une foule de fidèles périrent écrasés sous les décombres d'une église ; l'Apulie fut bouleversée ; à Pérouse, beaucoup de maisons et quelques églises s'écroulèrent ; mais ce fut à Rome que le cataclysme eut le plus d'intensité.

« On a vu tomber, disait Pétrarque⁴, la masse énorme de ces édifices que les étrangers ne pouvaient voir sans étonnement et que les Romains daignaient à peine regarder. Cette fameuse tour *Dei Conti* qui n'a pas sa pareille au monde, voit sa tête à ses pieds et menace ruine de toutes parts. Il en est de même de plusieurs églises ; la plus grande partie de celle de Saint-Paul est à bas ; celle de Saint-Jean-de-Latran a perdu son faite ; celle de Saint-Pierre n'a pas été si maltraitée.... Pline a dit avant moi qu'il

1. D'une façon générale, voir GIBBON, *The Decline and Fall...*, chap. LXXI. LORD BROUGHTON, *Italy, Remarks*, Lond., 1861, vol. I, chap. IX, p. 332. LANCIANI, *The Destruction of ancient Rome*, Londres, 1901, et *The Ruins and Excavations of ancient Rome*, Boston, 1898.

2. Il y en eut d'autres en 442, 486, 801, 1044 (?), 1231, 1255.

3. MURATORI, *R. Ital. Script.*, vol. II, p. 505.

4. *Epistole de Rebus familiaribus*, lib. XI, ép. VII, à Socrate, éd. Florence, Le Monnier, 1862, vol. II, p. 121. *Mémoires de l'abbé DE SADE, pour la Vie de Pétrarque*, Amsterdam, 1764-67, vol. III, p. 36. M. VILLANI, lib. I, cap. 45.

n'arrive jamais un tremblement de terre à Rome sans que quelque grand événement ne survienne. » L'année suivante eut lieu le premier grand jubilé.

Les eaux du Tibre venaient, lors des inondations, saper les fondations des édifices situés dans les parties basses de la ville ; en 554, le quartier du Champ de Mars fut entièrement submergé et quelques-uns de ses monuments croulèrent ; il y eut d'autres inondations en 589¹, 725, 792, celle-ci tellement forte que l'eau s'éleva à deux hauteurs d'homme dans la Via Lata (Corso) ; le pont Antonino (Sublicio) fut emporté, le portique de la basilique de San Marco détruit ; les battants de la Porta del Popolo furent transportés jusqu'à l'arc dit plus tard Portogallo (de Domitien)². Les inondations qui suivirent en 856, 860, 1180, 1230, 1277, 1376, 1383, 1417 furent moins désastreuses, mais celle de 1422 causa de grands dommages ; elle est la première dont la hauteur ait été marquée par une inscription sur la façade de l'église Santa Maria sopra Minerva ; depuis ce devint une habitude et bon nombre de ces indications se voient encore³. Durant le xv^e siècle, Rome subit huit inondations importantes. L'inondation de l'année 1530 fut une des plus terribles ; le fleuve vint baigner le seuil de Saint-Pierre et atteignit l'église Santa Agata de' Tessorio dans le quartier Suburra ; quantité de maisons et d'édifices s'effondrèrent⁴ ; au temple de la Paix, l'eau atteignit, d'après les inscriptions, sept palmes, soit près de 2 mètres ; à la place Navone, dix-sept palmes, soit 4 mètres et demi. Deux inondations, en 1567 et 1571, eurent peu d'importance, mais celle du 23 décembre 1598 fut la plus forte qui ait jamais eu lieu à Rome ; c'est de cette inondation que date la destruction du pont qui s'appela depuis Ponte Rotto ; la ville presque entière fut submergée. Le xvii^e siècle eut cinq inondations et le xviii^e, trois ; le xix^e en a eu quatre, dont celle du 27-28 décembre 1870 pendant laquelle on put entrer en bateau dans le Panthéon. On conçoit qu'après tant de désastreuses expériences, les Romains aient vu avec quelque soulagement se construire les quais qui, en détruisant un des plus grands charmes de leur ville, les mettaient en récompense à l'abri de semblables calamités⁵.

Il est une autre cause d'anéantissement, assez inattendue celle-là et qui n'est pas la moindre : c'est l'action destructive de la végétation qui envahissait les monuments ; grâce au climat de Rome, où les pluies sont copieuses et les chaleurs très fortes, les plantes poussaient sur les ruines avec une vigueur et une abondance sans pareilles, s'accrochant aux murailles, s'enracinant dans les voûtes, festonnant les arches, foisonnant où il semblait le moins qu'elles pussent végéter. Les gravures du xvi^e au xviii^e siècle les représentent toujours ainsi couronnées de frondaison et transformées en véritables jardins suspendus ; les figuiers sauvages, les hêtres, le

1. « Tanta inondatione Tiberis fluvius alveum suum egressus est tantumque excrevit ut ejus unda per muros Urbis influere atque in ea maximam partem regionis occupavit ita ut plurima antiquarum aedium membra deficeret. » PAUL DIACRE, *De gestis Longobardorum*, lib. III, cap. 23, et *Gregorii Vita*, dans MIGNE, *Patrol. lat.*, vol. 75. MURATORI, *R. Ital. Script.*, vol. I, col. 447, n. 151. BROUGHTON, *loc. cit.*, p. 373.

2. CARCANI, *Il Tevere e le sue inondazioni*, Rome, 1875. UGGERI,

Delle Cagioni... delle Inondazioni, Rome, 1746.

3. Voir pl. 5. Les plaques commémoratives se voient à droite, sur le mur en retrait, derrière l'éléphant.

4. CIACONIO, *Vita Pontif.*, Rome, 1638, vol. II, col. 1486. Paul III revenant d'Ostie dut s'arrêter près de l'église Santa Agata (de Goti) et passer la nuit dans une maison voisine.

5. Voir la jolie description de Taine dans *Voyage en Italie*, Paris, 1876, vol. I, p. 157.

lierre en garnissaient le sommet ; entre les dalles et les pavés perçaient les liserons, sur les talus abondaient les cyprès ; aux murailles ensoleillées s'accrochaient les genêts ; les parois humides et sombres étaient tapissées de polyodes et de capillaires. La flore du Colisée, dont un botaniste patient et sans doute innocent a donné la composition, comptait plus de quatre cents espèces ¹. Dans son *Hymne à la Liberté* ou *Une nuit à Rome* que lui inspira le colossal amphithéâtre, Lamartine parle du buis, de l'if, du cyprès, du lierre qui en couvraient les restes ².

La flore du Palatin est moins variée peut-être, mais tout aussi exubérante ; M. le professeur G. Boni l'a étudiée avec une aimable érudition ³. Au cours du XVIII^e siècle, il fallut à plusieurs reprises s'occuper de débarrasser l'arc de Constantin des plantes qui y poussaient ; au commencement du siècle dernier on employait, pour ce travail, des forçats sur l'arc de Septime-Sévère ; actuellement chaque printemps et chaque été on doit dégager les ruines, car si cette végétation luxuriante en fait le charme et la parure, si elle les protège contre les variations de température et les intempéries, elle en hâte aussi la destruction, car les racines ainsi que les tiges s'insinuent dans les interstices, élargissent les fissures et descendent les pierres les mieux jointes. Que de monuments ont succombé à ce lent effort ⁴ !

Le feu du ciel a frappé quelques édifices.

Quand tant d'effets naturels contribuaient à la disparition des vestiges de l'ancienne Rome, un accident heureux en a sauvé quelques-uns, du moins en partie : leur enfouissement. On doit se féliciter, et non se lamenter, que la nouvelle ville se soit bâtie sur la cité antique. Sans cette circonstance, un grand nombre de débris et d'œuvres d'art auraient sans doute péri. On en a la preuve par ce qui est advenu des édifices qui n'étaient pas ensevelis à l'époque du Moyen âge et de la Renaissance ⁵.

L'exhaussement du sol est très sensible à Rome ⁶. Le Panthéon, dans certaines de ses parties, est profondément encaissé, et le dallage le plus ancien est enfoui à 2 mètres plus bas que le dallage plus récent ; il en est de même du forum de Trajan ; le pavé du forum d'Auguste, qui est tout voisin, a été découvert à 7 mètres en contre-bas. Le forum Romain était recouvert d'une épaisse couche de terre avant les travaux de déblaiement du siècle dernier.

Lorsqu'en 1898 on entreprit des travaux de canalisation pour drainer les alentours du Colisée, on retrouva des constructions de l'époque de Néron à 11 mètres au-dessous du niveau actuel du sol. L'arc de Constantin, qui aujourd'hui se trouve de plain-pied

1. RICHARD DEAKIN, *Flora of the Colosseum of Roma* (420 espèces), Londres, 1855. Voir pl. 7.

2. Ces vers sont à la fin du volume. Cf. TAINÉ, *Voyage en Italie*, vol. 1, p. 163.

3. GIACOMO BONI, *Flora Palatina*, Rome, 1912. FIORINI-MAZZANTI ELISABETTA, *Florula del Colosseo*, Rome, 1875, 1877.

4. Voir dans la monographie du Janus ce que dit à ce propos l'abbé Uggeri.

5. Que serait-il resté des splendides fresques du Palatin que on retrouve en parfait état quand on les déterre et qui s'effacent

si vite, de même que celles des thermes de Titus et de la pyramide de Cestius ?

6. Stendhal fut très frappé de ce fait : « Ici, dit-il à propos de l'arc de Septime-Sévère, se pose le plus grand problème que la Rome moderne offre à la curiosité du voyageur. D'où sont venus ces dix ou douze pieds de terre répandus sur le sol de la Rome antique ? Cette terre couvre en partie la plupart des monuments, même ceux qui sont placés dans les lieux élevés. Ce ne sont point des débris de briques ou de mortier ; c'est de belle et bonne terre végétale. » *Promenades dans Rome*, 10 janvier 1828.

et qui même était naguère en contre-bas, s'élevait, quand il fut érigé, sur un soubassement et l'on y avait accès par des degrés.

Quand on construisit le ministère des Finances, il fallut descendre les fondations à 12 mètres pour trouver le sol primitif. Sur la Via Cavour, près de la place de l'Esquilino, on a dû traverser 16 mètres de décombres avant d'atteindre l'ancien niveau.

L'église San Vitale, fondée au ^{ve} siècle par le pape Innocent I^{er} sur le bord de la voie qui est devenue après bien des transformations la Via Nazionale, se trouve tellement au-dessous du pavé de la rue qu'on y descend par trente-six marches ¹.

« Il est souvent avvenu, dit Montaigne, qu'après avoir fouillé bien avant en terre on ne venoit qu'à rencontrer la teste d'une fort haute coulonne qui estait encor en pied au-dessous.... Il est aysé de voir que plusieurs rues sont à plus de trente pieds profond au-dessous de celles d'à cet heure. »

La porte de San Lorenzo se voit sous la forme d'une arche presque sans jambages ². Même les monuments situés dans les quartiers hauts de la ville sont sous terre. Il en est d'ailleurs partout ainsi, sans que la cause en apparaisse bien clairement ; le temple de Mercure qui est au sommet du Puy de Dôme n'a-t-il pas été découvert caché sous le sol ? Au Palatin on trouve trois ou quatre étages de constructions superposées qui se sont mutuellement protégées : les palais de la fin de l'Empire bâtis sur ceux des premiers empereurs, au-dessous des restes de maisons datant de l'époque républicaine et, plus profondément encore, des traces, dit-on, des habitations des premiers habitants, ancêtres lointains des Romains. Sous l'église San Clemente, l'un des plus curieux spécimens de l'architecture médiévale romaine, consacrée en 1100 environ par Pascal II, il existe les restes d'une basilique détruite lors de l'incendie de la ville par les Normands de Robert Guiscard (1084) ; cette basilique, qui remontait aux premiers temps du christianisme, remplaçait une maison patricienne du ^{11^e} siècle de notre ère, laquelle avait été construite sur les restes d'une construction républicaine. La même constatation a été faite dans maint autre endroit de la ville. Déjà, au temps d'Honorius et de Stilicon, les murs d'enceinte étaient en grande partie enterrés ³.

Les alluvions apportées par le fleuve à chaque inondation ont contribué dans les régions basses, au Champ de Mars surtout, à cette rapide élévation du sol ; la nature très friable du sol romain qui se transforme l'été en une épaisse poussière que le vent transporte, l'hiver en une boue profonde qui coule vers les bas-fonds, en fut aussi la cause. On a pu constater, par des balayages réguliers faits au forum de Trajan, que la poussière qui s'y dépose formerait en un an une couche de 2 centimètres et, par conséquent, atteindrait, en cent ans, une hauteur de 2 mètres ! Il est vrai que la situation en contre-bas de ce forum explique l'épaisseur de ce dépôt, mais elle n'en montre pas moins l'importance qu'il devait avoir partout ailleurs.

1. GRISAR, *Roma*, vol. I, p. 220. R. LANCIANI, *The Ruins and Excavations of ancient Rome*, Boston, 1897, p. 98.

2. Voir pl. 5.

3. « *Egestis immensibus ruderibus* », dit l'inscription par laquelle

l'empereur et Stilicon se glorifient d'avoir, en déblayant les murs, rendu à la ville sa sécurité. Ce fut peu après qu'Alaric la prit d'assaut. *Corpus I. L.*, Roma, vol. VI, p. 243, n. 1188. Voir aussi la coupe donnée par LANCIANI, *The Destruction of ancient Rome*, p. 19.

D'autre part, les débris des maisons effondrées ont formé des amas d'autant plus considérables que ces maisons étaient très hautes. On s'imagine volontiers les maisons des cités romaines fort basses, à un étage, voire deux, comme celles de Pompéi et des autres villes dont il subsiste des restes ; au contraire, elles étaient assez élevées, presque aussi élevées que les nôtres ; Strabon cite un édit d'Auguste défendant de construire des maisons de plus de 70 pieds, c'est-à-dire 22 mètres de hauteur ¹. Cette limite fut réduite à 20 mètres par Trajan. Tertulien, parlant de l'habitation qui appartenait à un certain Feliclès, la qualifie, ou à peu près, de gratte-ciel ². Les maisons situées au pied du Capitole atteignaient jusqu'au niveau supérieur de la colline ; les soldats de Vespasien s'en servirent pour escalader le Capitole afin d'en déloger les partisans de Vitellius ³. Ces habitations formèrent, en s'écroulant, un lit épais ; on a un exemple frappant et lamentable de l'importance de ces entassements à Messine : les décombres y obstruent les rues jusqu'au niveau du premier étage.

Le commandeur Lanciani a pu mesurer exactement la couche de débris provenant d'une maison effondrée sur elle-même ; elle était isolée et aucune cause étrangère n'avait pu intervenir ⁴ ; or cette couche mesurait 1 m. 85 et il ne s'agissait pas d'une maison à plusieurs étages ! D'ailleurs, quand un édifice était démoli, on n'en transportait pas au loin les matériaux ; on se bornait à les égaliser et l'on bâtissait par-dessus. Tite-Live le dit pour une époque où la voirie était fort bien entretenue.

On continuait à en user de même au xvi^e siècle ; Montaigne parle de cette coutume : « On ne cherche point d'autres fondements aux maisons, écrit-il, que de vieilles masures ou voûtes comme il s'en voit au-dessous de toutes les caves... Mais sur les brisures mêmes des vieux bâtiments, comme la fortune les a logés, en se dissipant (s'écroulant), ils ont planté le pied de leurs palais nouveaux comme sur des gros lopins de rochers fermes et assurés ⁵. »

Tout ce qui n'était pas enseveli, les Romains en firent leur profit ; c'est à eux, non aux barbares, qu'il faut imputer surtout la disparition de l'ancienne Rome ⁶ ; ils détruisirent ou, ce qui revient presque au même, utilisèrent et transformèrent sans merci les anciens monuments ⁷.

On aurait mauvaise grâce toutefois à leur en faire un trop amer reproche. Quelle abnégation, quel respect du passé plus qu'humain ne leur aurait-il pas fallu pour ne point user, pendant les siècles de misère qu'ils traversèrent, des admirables carrières de

1. *Géographie*, trad. du grec par LA PORTE DU THEIL et CORAY. Paris, 1805-1819, vol. II, p. 210.

2. MIGNE, *Patrol. lat.*, vol. II, col. 550 B.

3. TACITE, *Histoires*, liv. III, § 71.

4. LANCIANI, *Ruins*, p. 85.

5. *Voyage d'Italie*, éd. Lantrey, p. 823.

6. Pouvait-il en être autrement ? Dans ses *Dialogues* (lib. II, cap. v), saint Grégoire rapporte une prophétie de saint Benoît : « Cui vir Dei respondit : Roma gentibus non exterminabitur sed tempestalibus, corsicis, turbinibus ac terræ motu fatigata marecens, in semel ipsa. » BROUGHTON, vol. I, p. 373, note.

7. GIBBON, *The Decline and Fall of the Roman Empire*, ch. xxxix.

LORD BROUGHTON, *Italy, Remarks made in several visits from the year 1816 to 1854*, Londres, 1861, vol. I, chap. ix. TIRABOSCHI, *Storia della Letteratura ital.*, vol. II, p. 74. CARLO FEA, *Dissertazione sulle Rovine di Roma*, dans sa trad. de Winkelmann, *Storia delle arti del disegno*, Rome, 1783-1784, p. 167. DYER, *History of the City of Rome*, 1865, sec. VIII, chap. 17, p. 390 : « The Romans were by very far the principal destroyers of Rome. » LANCIANI, *Ancient Rome...*, 1889, partage ce sentiment ainsi que GRISAR *Roma alla fine del Mondo antico*, Prima Parte, Rome, 1897, p. 170 et suiv. Le souci de décharger les barbares du Nord du reproche d'avoir anéanti les richesses artistiques de Rome ne lui a pas seul inspiré sa thèse.

pierres et de marbres, des réserves de chaux inépuisables qu'ils avaient à leur portée, pour ne pas profiter des abris si sûrs et des points de défense si facilement défendables que leur fournissaient les anciens monuments ?

L'écroulement des édifices par des causes indépendantes de leur fait leur servait en outre de prétexte et d'excuse et leur facilitait la besogne. On pourrait presque dire que les catastrophes étaient une bonne fortune pour eux ; les tremblements de terre leur procuraient les matériaux dont le sol se trouvait jonché.

Au surplus, les Romains du Moyen âge pouvaient se réclamer de lointains exemples. Depuis les premiers temps de l'Empire quand on entreprit de rebâtir Rome, les destructions commencèrent. Auguste fut un terrible démolisseur ; il lui fut même reproché de tirer profit des expropriations et des démolitions qu'il ordonnait. Le théâtre de Marcellus amena la destruction d'un temple dédié à la Piété et qui était en grande vénération à Rome, car la légende voulait qu'il eût servi de prison à ce vieillard condamné à mourir de faim et que sa fille nourrit de son lait. Plus tard, la construction des thermes de Dioclétien entraîna la démolition de deux temples ; sous les thermes de Caracalla on a découvert les restes de plusieurs maisons ; lorsqu'en 1872 on déblaya les thermes de Constantin, on trouva sous les fondations la maison de Claudius Claudianus¹. Les thermes de Titus sont élevés sur les vestiges de la maison dorée de Néron.

Les thermes demandaient, en effet, beaucoup plus d'espace que les autres constructions, et c'est pourquoi leur édification nécessitait tant de démolitions.

L'histoire du portique d'Octavie est un exemple curieux de ces destructions qui se continuèrent pendant toute la durée de l'Empire. Pour le construire, Auguste dut, en l'an 32 avant notre ère, faire raser un arc élevé par Quintus Metellus Macedonicus une centaine d'années auparavant (vers 140 av. J.-C.) ; l'incendie de Titus, qui eut lieu en l'année 80, l'ayant sensiblement endommagé, Alexandre Sévère entreprit de le restaurer, mais comme il n'avait pas, ce semble, à sa disposition les pierres nécessaires, il les emprunta à d'autres monuments ; on voit très clairement dans le fronton de la partie antérieure du portique une colonne couchée rompue en deux fragments². Le portique, dont l'entrée seule subsiste, se composait d'une esplanade sur laquelle s'élevaient deux temples de Jupiter et de Junon et d'une colonnade dont on ne voit que quelques restes.

Lorsqu'il bâtit le temple de la Concorde, Tibère fit détruire la basilique Opimia et un édicule de la Concorde dont il utilisa les matériaux. La muraille d'Aurélien est en grande partie formée avec des débris de monuments abattus³. Pour achever la basilique Julia au Forum, Gabinio Vezzio Probianus se servit, en 377, des marbres du forum Suarium (des porcs) situés au pied du Quirinal⁴. Même pour les constructions privées, il arrivait qu'on sacrifiât d'anciens édifices, des colonnes, des statues. Ainsi, lors de

1. C'est là qu'on retrouva la statue de Constantin qui est actuellement sous le vestibule de la basilique du Latran. Les fameux groupes de héros tenant des chevaux en bride qui ont longtemps donné à la région où ils se trouvaient son nom de Montecavallo et qui figurent sur toutes les représentations de Rome au Moyen

âge, proviennent aussi de ces bains. Voir pl. 17.

2. Voir pl. 4.

3. GRISAR, *Roma...*, vol. I, part. I, p. 110.

4. *Corpus I. L.*, Roma, vol. VI, n. 1156. R. LASCIANI, *Sulle Vicende Edilizie di Roma*, Rome, 1878, p. 45.

LE PORTIQUE D'OCTAVIE.



LE PORTIQUE D'OCTAVIE MONTRANT, DANS LA PARTIE SUPÉRIEURE, DEUX TRONÇONS DE COLONNE.



LE PORTIQUE D'OCTAVIE. (Phot. Moscioni.)

fouilles pratiquées près de l'église Santi Pietro e Marcellino, en 1874, on découvrit les restes d'un bain privé de l'époque de Dioclétien dans les fondations duquel on retira quatre-vingt-quinze fragments d'architecture ou de statues brisées qui avaient été employés comme matériaux. Le Colisée lui-même a été achevé aux dépens d'autres monuments ; du côté nord, c'est-à-dire dans la partie la mieux conservée en son intégrité, on distingue, dans le haut de la paroi, des fûts de colonnes, des linteaux, des chapiteaux, des pierres de toute espèce, pillés sans doute aux alentours¹. N'est-il pas singulier que ce monument, dont les débris ont servi pendant des siècles à bâtir des quais, des maisons, des palais et des églises, ait été lui-même en partie construit avec les débris d'édifices antérieurs?

L'arc dit de Constantin est orné de statues et de bas-reliefs pris à un autre arc élevé à une époque où le style n'était pas encore tombé en décadence, peut-être à l'arc de Trajan qui était situé sur la voie Appienne et a entièrement disparu.

En 365, Lucius Aurelius Avianus Symmaque se servit, pour restaurer le pont Cestius, de blocs de travertin pris dans le théâtre de Marcellus.

Quelques pierres furent successivement employées à divers usages ; le piédestal d'une statue élevée dans un municeps de la campagne romaine à la mémoire d'une illustration locale servit, en 285, à la restauration des thermes de Caracalla puis, en 365, à l'édification d'un monument en l'honneur de Valentinien I^{er} ; ce piédestal finit au xvi^e siècle, comme tant d'autres, dans un four à chaux ; heureusement on avait eu la pensée de transcrire les inscriptions qu'il portait et qui retracent son histoire².

La colonne de Phocas, qui formait jadis le motif central et caractéristique de la charmante vallée du Forum et qui semble aujourd'hui un peu perdue au milieu du fouillis des vestiges exhumés et relevés, a été également empruntée à un ancien monument et il ne paraît pas impossible d'en retrouver l'origine³.

L'exarque d'Italie Smaragdus l'érigea en l'an 608 afin de commémorer la gloire et les « innombrables bienfaits » de l'empereur byzantin Phocas qui, au vrai, était un usurpateur fort cruel et aucunement digne de cet honneur, d'autant plus grand en fait que ce fut la dernière manifestation de ce genre. Une statue dorée de l'empereur ornait le sommet de la colonne⁴. Comme on n'était déjà plus capable alors de tailler une colonne, Phocas dut en chercher une toute faite aux alentours, à moins qu'il n'ait, comme d'autres le pensent, employé une colonne déjà en place en changeant simplement l'inscription dédicatoire. En tous cas, que ce soit par Phocas ou par un autre, il paraît certain que la colonne fut prise ailleurs. Or, pas très loin, sur les bords du Tibre, il y a un petit temple rond, dédié à l'Aurore à ce qu'on peut supposer, car il était sous l'invocation de *Mater Matula* (*Matulina*), et dont on a fait depuis l'église Santa Maria del Sole ; ce gracieux monument est entouré de colonnes cannelées en marbre,

1. Voir pl. 51 et 52. Les restes d'anciens monuments se distinguent à gauche de la gravure.

2. *Corpus I. L.*, Roma, vol. VI, p. 244, n. 1173.

3. Voir pl. 2 et 5.

4. Le P. H. THÉDENAT, *Le Forum Romain*, Paris, 1904, p. 163 et 264. C'est Phocas qui autorisa la transformation du Panthéon en église chrétienne. G. SCHLUMBERGER a longuement écrit son histoire, *N. Phocas*, Paris, 1890.

surmontées de chapiteaux corinthiens, dont le galbe rappelle exactement la colonne de Phocas, et il se trouve que l'une d'entre elles, une seule, a disparu; on n'en voit plus que la base, au ras du pavement. On peut donc supposer sans invraisemblance que c'est elle qui a été transportée au VII^e siècle ou avant au Forum¹.

Cette colonne fut au XVIII^e siècle un objet de terribles discussions entre archéologues; les uns tenaient qu'elle faisait partie du temple de Jupiter Custos, d'autres que c'était un monument isolé; on disputait, à la mode du temps, en s'appuyant uniquement sur des textes et sur des hypothèses, à grand renfort d'invectives et d'arguments personnels, sans songer du tout à examiner le monument lui-même. Or, le 13 mars 1813, pendant les dernières fouilles accomplies par ordre de l'empereur Napoléon, on découvrit à quelques pieds sous terre l'inscription que porte le socle de la colonne et qui en expliquait clairement tout le mystère². Aussi, le lendemain, un sonnet courait la ville, qui disait en substance: « Sots savants, les volumes par vous écrits sur le nom à donner à ma colonne en auraient, empilés, égalé la hauteur; combien vous eussiez été plus avisés et moins ennuyeux si, jetant la plume, vous aviez pris une bêche³. »

Ce n'était pas que la matière première manquât; l'administration des marbres avait longtemps entassé sur le quai qui garda le nom de *Marmorata*⁴ des blocs de marbre à l'usage des statuaires et des architectes; lorsque, au IV^e siècle, ce service cessa de fonctionner, il en existait une quantité énorme, mais on préférait alors employer des marbres pris à proximité et déjà taillés plutôt que d'aller en chercher dans ces dépôts.

Cependant, du moins durant le IV^e siècle, le pouvoir s'était efforcé d'empêcher la destruction des monuments; il entraînait dans les attributions du préfet de la ville de pourvoir à leur conservation; le Sénat avait également un droit de surveillance; en 331 par exemple, ce fut sur son ordre qu'on restaura le temple de la Concorde; il défendit en même temps qu'on compromît la solidité des édifices en opérant trop près des fouilles pour en extraire des matériaux et qu'on enlevât, comme on commençait à le faire, les revêtements de marbre pour les transformer en chaux.

Ceci n'empêchait pas qu'on eût établi un tarif pour la destruction des marbres. Une loi de Théodose, promulguée en 389, contient un article, *De Sepulchris* (liv. IX, tit. 17), qui décide que ceux qui convertissent des marbres en chaux devront payer au fisc une livre d'or par sépulcre⁵.

A partir du V^e siècle, ce fut le gouvernement qui ordonna la destruction des temples;

1. Voir pl. 5 et 33.

2. Il y eut, semble-t-il, une autre fouille faite par la duchesse de Devonshire, en 1817; une gravure de l'époque la représente. Cabinet des Estampes. Rome, Topographie.

3. STENDHAL, *Promenades dans Rome*, 24 janvier 1828, Paris, 1893, vol. I, p. 200.

4. Il existait un service chargé de recevoir les marbres à Ostie, de les faire transporter à Rome par des esclaves spéciaux et de les réunir au port de Marmorata ou Marmoratum, en face de la Porta Portese; le lieu a conservé ce nom; récemment il y a été

découvert un grand nombre de blocs de marbre dont plusieurs portaient des inscriptions. Article de BRUZZA *Ann. Inst.* 1870, p. 106-204, et MIDDLETON, *The Remains of Ancient Rome*, vol. 1, p. 148. Voir CH. DUBOIS, *L'Administration... des carrières dans le monde romain*, Paris, 1908, Introd., p. xxxix. Cf. sur l'emplacement où ces marbres étaient déposés, LANCIANI, *Bull. Com.*, 1891, p. 23, et HUELSEN dans *Mittheilungen des D. Kais. Inst. in Rom*, 1892, p. 322.

5. G. WINKELMANN, *Storia delle Arti*, tard. Fea, Rome, 1784, vol. III, p. 318.

COLONNES. — TEMPLE DE VESTA.



COLONNE DEVANT SAINTE-MARIE-MAJEURE.



COLONNE DE PHOCAS ET ARC DE SEPTIME-SÈVÈRE.
(Phot. Alinari.)



LE TEMPLE MATRIS MATUTÆ, DIT TEMPLE DE VESTA (SANTA MARIA DEL SOL).
A DROITE, LE TEMPLE FORTUNÆ (VIRILIS). (Phot. Moscioni.)

le 15 novembre 408, Arcadius, Honorius et Theodosius adressèrent au préfet de la ville, Curtius, un commandement qui portait que les images contenues dans les temples devaient être arrachées du lieu où elles se trouvaient et détruites, et que les édifices eux-mêmes, situés soit dans les villes soit dans la campagne, seraient utilisés *ad usum publicum*, c'est-à-dire détruits ou transformés¹.

Il était toutefois certains monuments sur lesquels on n'aurait pas osé porter la main et que l'on s'efforçait au contraire d'entretenir du mieux qu'on pouvait, c'étaient les cirques, les théâtres et les amphithéâtres, car les Romains continuaient à être toujours passionnés de spectacles. Sous Honorius, des jeux se célébraient dans le cirque Maxime comme aux beaux temps de l'Empire, et la foule y prenait un si vif plaisir qu'un certain Télémaque s'étant jeté entre les gladiateurs pour arrêter leurs combats fut tué à coups de pierre (403). En 519, Eutaricus, gendre de Théodoric, y fit des distributions d'argent et y donna en outre des fêtes splendides, mais la population était déjà si réduite qu'elle ne suffisait plus à remplir les gradins. Si, dans la suite, on renonça aux luttes des gladiateurs, les combats contre les bêtes fauves durèrent quelque temps encore². Ce fut en 546, quand Totila occupa la ville pour la seconde fois, qu'eurent lieu les derniers jeux du cirque ; ils furent célébrés au cirque Maxime³.

Les empereurs du IV^e, du V^e et du VI^e siècle tentèrent de sauver les restes de l'antique Rome. En 376, Valens, Gratien et Valentinien firent lire devant le Sénat une ordonnance défendant à ceux qui construisaient des maisons d'employer des marbres et des pierres enlevés aux monuments existants⁴. Majorien publia, le 10 juillet 458, un édit adressé au préfet Aurelianus, dans lequel il disait⁵ : « Nous savons que l'on démolit partout des monuments qui étaient l'ornement de la cité et que les magistrats ne font rien pour les conserver, alléguant la nécessité de trouver des pierres pour élever de nouvelles constructions, même lorsqu'il s'agit de demeures particulières. Ainsi on fait disparaître des œuvres grandioses pour bâtir de misérables logis. C'est pourquoi nous interdisons que désormais il ne soit nui dans un intérêt personnel aux monuments que nos aïeux construisirent jadis en vue de l'utilité publique, que ce soient des temples ou des édifices d'un autre genre. Tout magistrat qui autoriserait un acte de cette nature sera condamné à 50 livres d'amende ; tout officier subalterne et tout ouvrier qui y prêterait la main ou ne s'y opposerait pas, sera premièrement battu de verges puis aura les mains coupées. Nous défendons désormais l'aliénation des monuments publics et voulons que ceux qui ont été vendus soient restitués à l'État et restaurés tels qu'ils étaient auparavant ; nous abolissons la *licentia competendi*⁶. Toutefois, si la construction

1. *Cod. Theodosiani*, éd. Th. Mommsen, Berlin, 1905, vol. I, p. II, p. 903.

2. CASSIDORE, *Variarum*, liv. V, n. 40 ; liv. VII, n. 10.

3. GREGOROVIVS, vol. II, p. 214 et suiv.

4. THEODOSIANI lib. XVI edidit. Th. Mommsen et Paulus M. Meyer, Berlin, 1905, vol. I, p. 11, p. 805. Lib. XV, I, 19. Année 376. Cf. *Ibid.*, p. 810. Année 398. Ordonnance d'Arcadius et d'Honorius adressée au préfet Severus. Cf. BROUGHTON, *Italy*, vol. I, p. 361.

5. GRISAR, vol. I, part. I, p. 177. *Leges novellæ pertinentes ad Theodosianum edidit* Th. Mommsen, Berlin, 1905, p. 155 et 161. *Legum novellarum aevi Maiorani Augusti* lib. IV, *De Edificiis publ.*, dans GOTHOFREDUS, *Cod. Theod.* à la fin du VI^e vol., p. 155.

6. C'est-à-dire le droit de réclamation ou de revendication, probablement sur des biens publics (HEUMANN, *Hand Lexicon*, éd. Thon au mot *Competere*).

d'un nouvel édifice public s'imposait et si la conservation d'un ancien édifice était reconnue impossible, alors il faudrait en référer au Sénat afin que cette assemblée, après une enquête approfondie, décide s'il y a lieu de nous proposer la démolition de l'ancien édifice pour faciliter la construction du nouveau...»

Ces sages dispositions n'empêchèrent point Eudoxie, veuve de Valentinien III, de faire bâtir l'église qui depuis s'est appelée San Pietro in Vincoli en empruntant des colonnes aux temples voisins et à la *Præfectura Urbana*¹.

D'ailleurs la réserve qui servait de conclusion à l'édit de Majorien permettait toutes les transgressions.

Le roi Théodoric multiplia, au commencement du VI^e siècle, les édits et les ordonnances, les lettres et les « formules » afin d'empêcher les Romains de faire disparaître leurs monuments, car il professait pour Rome une admiration et une vénération profondes : « Nul ne peut contempler cette ville avec indifférence, écrivait-il, parce qu'elle n'est étrangère à personne, elle est la mère de l'éloquence ; temple immense dans lequel se rencontrent toutes les vertus, qui renferme les miracles de l'univers, de telle sorte qu'il est vrai de dire que Rome entière est un miracle... » Et dans une *Formula Curæ Palatii*, il charge son représentant « d'entretenir les choses anciennes dans leur éclat primitif et de faire en sorte que les nouvelles ne déparent pas les anciennes car, de même que, pour être convenablement habillé, il convient que les vêtements soient de la même couleur, de même, pour qu'un palais soit splendide, il faut que toutes les parties en soient aussi belles² ». Ailleurs, dans une *Formula Comitivæ* (de comte), il rappelle que, puisqu'il est défendu de voler dans les maisons particulières, il doit être interdit de façon plus sévère encore de détourner les objets artistiques, marbres, bronzes et autres, qui décorent la ville. « Ce ne sont pas les gardiens publics qui devraient assurer la conservation de la beauté de Rome, mais le respect de ses habitants³. » Rome avait causé une impression profonde sur ce barbare; la majesté de ce nom si longtemps redouté, la magnificence des nombreux monuments qui existaient encore ne pouvaient manquer de frapper une âme comme la sienne. « Nous pourrions négliger cela (la conservation du théâtre de Pompée), écrivait-il à son préfet Symmaque, si nous ne l'avions pas vu. » Et il lui recommande de veiller à son entretien, il ordonne d'y faire consolider les « roches qui pendent des voûtes » et de reprendre la célébration des jeux⁴. Ce théâtre, au surplus, avait été fort éprouvé ; c'est ce qui en explique le délabrement ; depuis cinq cents ans qu'il existait, le feu l'avait plus ou moins endommagé six fois, et six fois il avait été restauré ; le dernier incendie datait du temps d'Honorius⁵.

Théodoric fit de même entretenir les murs de la ville qui menaçaient ruine et tira de sa cassette particulière les fonds nécessaires à la restauration des anciens édifices et notamment des temples, dont il rétablit quantité « à la prière de beaucoup de per-

1. Voir plus loin, p. 23.

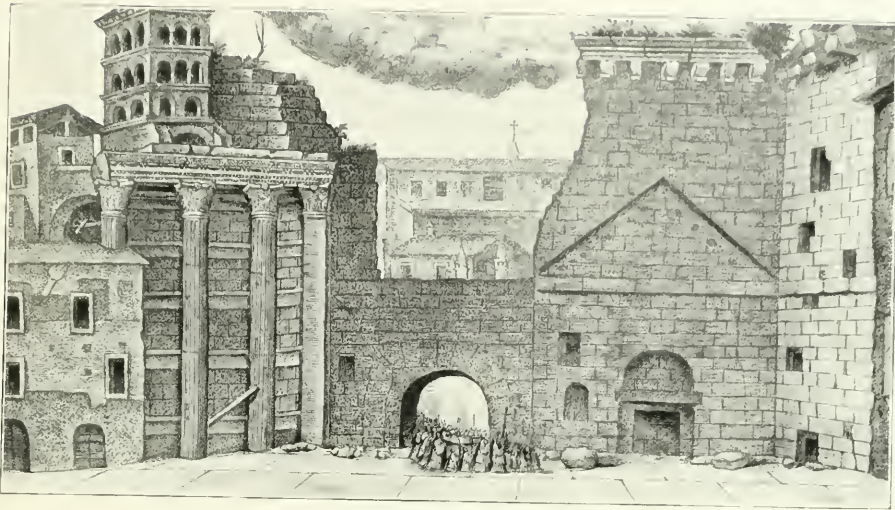
2. CASSIODORE, *Variarum* dans *Mon. Germ. Hist.*, vol. XII, Berlin 1804, série in-8°, lib. VII, n. 5, p. 204.

3. *Ibid.*, lib. VII, n. 13, p. 210.

4. CASSIODORE, *Var.*, lib. IV, ép. 51, année 507-511, vol. XII, p. 138. Cf. lib. VII, n. 10. *Formula Tribuni Voluptatum*.

5. HOMO, *Lexique de Topographie romaine*, p. 641. *Corpus I. L.* Roma, vol. VI, n. 1171; vol. VIII, n. 1439.

LE FORUM DE NERVA. SAINT PAUL HORS LES MURS.



LE FORUM DE NERVA.
Gravure de Giovanni Alò (1619), 1^{re} p., pl. 30.



ÉGLISE SAINT-PAUL HORS LES MURS. INCENDIE DE 1823.
Gravure de Parboni (1826).

sonnes¹». Une somme de 200 livres par an fut prélevée sur la taxe des vins en vue d'entretenir les palais impériaux du Palatin.

Il ne faut pas oublier toutefois que, tout en s'occupant de restaurer les monuments, Théodoric n'hésitait pas à les dépouiller de leurs statues et de leurs ornements au profit de sa résidence de Ravenne². Dans les époques de décadence ou de stagnation artistiques, les œuvres d'art sont accaparées par les riches et les puissants. Rome en avait dépossédé Athènes et Ravenne en dépossédait Rome pour en être à son tour promptement dépouillée.

L'empereur Justinien ordonna entre autres choses, dans sa Pragmatique Sanction (13 avril 554), que les privilèges de Rome relatifs à la conservation de ses monuments et de ses ports et à l'entretien du Tibre seraient maintenus³.

Les statues étaient surtout exposées à la destruction, c'est pourquoi depuis longtemps on avait organisé pour les protéger un service de surveillance; le préfet de Rome avait sous ses ordres un magistrat spécial, lequel était assisté d'un assesseur dont la mission consistait à surveiller de près les chauxfourniers car, dès lors, ils n'avaient aucun scrupule à employer le marbre statuaire pour le convertir en chaux⁴. Quant aux statues de bronze, elles se protégeaient toutes seules, disait Cassiodore. Ne les entendait-on pas résonner bruyamment quand les voleurs les attaquaient à coups de marteau⁵?

Mais tous ces efforts restèrent vains. Si Rome subsistait, il n'y avait plus de Romains. *Senatus deest, populus interit*, disait saint Grégoire en 590. La population diminuait avec une rapidité extraordinaire; Rome comptait à peine 30 000 habitants durant le séjour de la Cour pontificale à Avignon; dans ses luttes avec Tivoli, au XII^e et au XIII^e siècle, ce fut souvent cette petite ville qui eut le dessus. Il n'y avait plus de commerce, plus d'industrie. Une seule corporation existait, c'était celle des agriculteurs, et elle se composait de dix membres au XI^e siècle! La plus grande partie de l'enceinte n'était plus qu'un désert; on n'y voyait guère que des vignes; seul le quartier de l'*Arenula*, le Transtévère et la boucle du Tibre étaient habités. Et de quelle pauvre façon! Le dénuement des Romains était grand; il frappait tous les voyageurs, aussi bien Pétrarque et Pogge que Benjamin de Tudèle; des chaumières et des tanières étaient leurs habitations et l'on ne voyait d'édifices en pierre que les anciens monuments. Les plus riches vivaient de modestes demeures dont il ne subsiste que de rares

1. « *Potentibus multis.* » CASSIODORE, *Var.*, lib. III, n. 31, vol. XII, p. 95. Année 510. Cf. lib. III, n. 30, p. 94. Lettre de Théodoric au préfet Argolicus.

2. CASSIODORE, *Var.*, lib. III, n. 10, parle des marbres du Pincio à envoyer à Ravenne.

3. GREGORIOVUS, *loc. cit.*, vol. I, p. 335. Les aqueducs furent peut-être les seuls monuments auxquels on fit des travaux de réparation au Moyen âge; celui qui amenait à Rome l'Acqua Vergine fut restauré par Grégoire le Grand et Adrien I^{er}, *Epist. S. Gregorii Magni*, 22, lib. X, ind. V, et MURATORI, *R.-I. Script.*, vol. III², col. 194.

4. CASSIODORE, *Var.*, lib. VII, n. 15. *Formula ad Præfect. Urbis de architecto faciendō in Urbe Roma.* GREGORIOVUS, *loc. cit.*, p. 210. Les *Curatores statuarum* avaient pour mission, non de veiller à leur conservation, mais de présider à leur établissement. Voir SAGLIO, *Dict. des Antiq.*, vol. VI, p. 1484 et 1487.

5. « *Quando a furibus percussa, custodes videntur inimicibus admonere.* » *Var.*, lib. VII, 13. A comparer avec la légende de la *Salvatio*, statues représentant les provinces de l'Empire qui agitaient des sonnettes quand la province correspondante se révoltait.

débris tant elles étaient peu nombreuses. Les nobles eux-mêmes, les plus puissants barons, se contentaient d'habiter dans des ruines qu'ils faisaient accommoder tant bien que mal à leurs goûts. Le souvenir de ce qu'avaient été ces ruines au temps de leur splendeur s'était effacé; ce fut alors que se créèrent ces légendes sans nombre dont les descriptions de Rome de ce temps sont pleines. Au milieu de tant de pauvreté et d'ignorance comment aurait-on respecté ce qui subsistait de l'antiquité? C'est pourquoi, quoi qu'on fit, la disparition des richesses monumentales de Rome était inévitable¹.

1. On raconte que la première fois qu'Alaric se présenta devant Rome, en 408, la terreur y fut extrême à cause des oracles des Livres sibyllins et parce qu'on comptait que les douze siècles d'existence promis par les douze vautours qui parurent lors de la fondation de la ville étaient révolus; ceux qui le purent s'enfuirent en Corse et en Sardaigne. Alaric se contenta d'une rançon qu'il fixa à cinquante mille livres d'or et trente mille livres d'argent. Or, pour la fournir, les Romains n'hésitèrent pas à fondre leurs vases d'or et

d'argent, leur argenterie et leurs statues d'airain, entre autres celle du Courage, dit le comte Zozime. Alaric demanda en outre quatre mille tuniques de soie, trois mille toisons teintes de pourpre et trois mille livres de poivre! Zozimi Comitibus *Historia Nova*, trad. Louis Cousin, Paris, 1678, p. 913-915. Il raconte, p. 91, que Stilicon fit arracher les lames d'or qui recouvraient les portes d'un des temples capitolins. Cf. LANDOLFI SAGACIS *Historia Romana, a cura* A. CRIVELLUCI, Rome, 1913, vol. II, p. 42.



CHAPITRE III

DESTRUCTIONS

DESTRUCTIONS ACCOMPLIES AU MOYEN AGE. — ÉGLISES BATIES AUX DÉPENS DES ANCIENS MONUMENTS. — COLONNES EMPLOYÉES. — MATÉRIAUX EMPORTÉS AU LOIN POUR EN CONSTRUIRE DES ÉGLISES. — EMPLOI POUR DES CONSTRUCTIONS DIVERSES. — LAMENTATIONS DE PÉTRARQUE. — DESCRIPTIONS DE POGGE. — DESTRUCTIONS AU XV^e SIÈCLE. — ANCIENS MONUMENTS CONVERTIS EN FORTERESSES.

DEPUIS le moment où les chrétiens furent les maîtres de l'Empire, dans leur aversion pour les œuvres du paganisme et dans leur grand désir de multiplier le nombre des églises, ils détruisirent ou transformèrent quantité de temples. L'empereur Constantin n'avait pas découragé ce zèle ; bien au contraire, il en donna l'exemple. Afin de commémorer la défaite de Maxence aux portes de la ville, près du pont Milvius, il résolut d'édifier sur la tombe des apôtres Pierre et Paul une église dédiée à saint Pierre. Les deux cirques de Néron et d'Hadrien, les deux seuls monuments de quelque importance qui, outre le mausolée d'Hadrien, existaient dans cette région ¹, furent en partie détruits pour fournir des matériaux ; la nouvelle église s'éleva sur l'emplacement du cirque de Néron. Parmi les colonnes de tout style et de toute époque qui l'ornaient, il s'en trouvait quatre-vingt-seize semblables et d'une grande beauté ². On pense qu'elles venaient du mausolée d'Hadrien ³. Dans les murailles étaient des blocs disparates portant encore des inscriptions en l'honneur de Trajan, de Titus et de Gallien. De chaque côté de l'entrée, au bas des degrés, s'élevaient deux colonnes de granit sur lesquelles on voyait sculpté le buste de l'empereur Hadrien entouré de feuilles d'acanthé.

Bien d'autres églises furent construites dans les mêmes conditions ; trois d'entre elles subsistent encore presque dans leur état primitif : San Lorenzo sur la voie Tiburtine, San Clemente et Santa Agnese hors des Murs ; c'est à côté de cette église que l'empereur Constantin avait élevé, à la mémoire de sa fille, un monument dont on fit une église,

1. Il y avait aussi un temple *Magnæ Matris* dont l'emplacement est inconnu. C. HUELSEN pense que ce temple était sur le Palatin. Untersuchungen zur Topographie des Palatins. *Bullettino dell' imperiale Istituto archeologico germanico*, Sezione romana, vol. X, Rome, 1895, p. 339 : I. Der Tempel der Magna mater.

2. Grégoire de Tours en parle sur le rapport de son diacre Agulfé, qui passa plusieurs mois à Rome en 589-590. DUCHESNE, *Liber Pontificalis*, vol. I, p. 194.

3. L'abbé CANCELLIERI, *Desc. Bas. Val.*, Rome, 1788, p. 96, pense, avec d'autres, que les colonnes venaient des temples d'Apolon et de Mars.

Santa Costanza, en 1250. Honorius avait permis qu'on recouvrit une église avec les tuiles d'or du temple de Romulus¹.

La basilique de Sainte-Marie-Majeure fut élevée, croit-on, sur les substructions du temple de Junon Lucina ; les trente-six colonnes de marbre blanc qui en séparent les trois nefs proviennent de cet édifice ; au XII^e siècle on voyait encore les restes des gradins qui conduisaient au temple, et la rue qui allait de là à Santa Pudenziana en avait pris le nom de *Alle Gradate*².

Au X^e siècle, trois églises furent construites parmi les ruines des thermes Alexandrins ou de Néron, situés dans la partie centrale du Champ de Mars ; ce sont les églises San Salvatore in Thermis, San Giacomo in Thermis, San Benedetto in Thermis³.

Dans les ruines du cirque Flaminius furent édifiés le monastère et l'église Santa Caterina de Funari et l'église Santa Lucia in Calcararia, ainsi que le palais Mattei⁴.

Plus de cinquante églises sont bâties au milieu des restes ou à l'emplacement des temples anciens⁵.

Liste de quelques-unes de ces églises :

- Santi Cosma e Damiano, dans le temple *Sacræ Urbis* ;
- Santa Francesca Romana, derrière la Cella occidentale du temple *Veneris et Romæ* ;
- Santa Maria in Aracoeli, sur les ruines du temple *Junonis Monatæ* (?) ;
- Sant' Adriano in Tribus Foris, dans le reste du *Comitium* (vers 630) ;
- Santa Martina, dans le *Secretarium* du *Comitium* ;
- San Lorenzo in Miranda, dans le temple Antonini et *Faustinae* (VII^e ou VIII^e siècle) ;
- Santa Maria Antiqua, dans la Bibliothèque du temple *Divi Augusti* ;
- Santa Agnese in Navona, dans les substructions du cirque Agonale (*Stadium Domitiani*) ;
- San Bernardo, dans une des rotondes des thermes de Dioclétien (1594) ;
- Santa Maria degli Angeli, dans les salles de ces mêmes thermes encore existantes au XVI^e siècle ;
- Sant' Andrea, dans le temple Quirini sur le Quirinal (?) ;
- San Stefano Rotondo, dans le *Macellum Magnum* (?) (V^e siècle) ;
- Santa Croce in Gerusalemme, dans les ruines du *Palatium Sessorianum* ;
- Santa Maria del Sole, dans le temple *Matris Matutæ* ;
- Santa Maria Egiziaca, dans le temple *Fortunæ (Virilis)* (vers 870) ;
- Santa Maria in Cosmedin, dans un temple qui est peut-être l'*Ara Maxima* ou le temple *Cereris, Liberi Liberæque*, ou bien dans l'*Aula Annonaria*⁶ ;
- San Bartolomeo all' Isola, dans les ruines du temple *Æsculapii* ;

1. « *Hic cooperuit ecclesiam omnem ex tegulis ancis quas levavit de templo quod appellatur Romæ (Romuli).* » ANASTASE LE BIBLIOTHECAIRE, *In vita Honorii*. Voir d'une façon générale MARANGONI, *Delle cose gentilesche e profane trasportate ad uso ed ornamento delle Chiese*, Rome, 1744.

2. P. ADINOLFI, *Roma...*, vol. II, p. 144.

3. MARTINELLI, *Roma ex cihnica sacra*, Rome, 1653, cap. IX,

p. 167. BROUGHTON, *Italy...*, vol. I, p. 354. ARMELLINI, *Le Chiese...*, p. 438-439.

4. CANCELLIERI, *Mercato...*, p. 25.

5. GEORGII FABRICII, *Descriptio Urbis Romæ*, cap. IX, De Templis gentilium in templa divorum mutatis. Dans GRÆVIUS, *Thesaurus, Rom. antiq.*, vol. III, Venise, 1732, col. 488.

6. H. GRISAR, *Revue de l'art chrétien*, Rome, 1898, fasc. III p. 8.

Santa Maria sopra Minerva, sur les ruines du temple Minervæ Chalcidicæ ;
 San Nicola in Carcere, sur les restes de trois temples placés côte à côte et ayant même orientation ; ils étaient dédiés à Juno Sospita, à Spes et à Janus ;
 San Niccolò ai Cesarini, sur les restes d'un temple péripète hexastyle ;
 Santa Caterina de Funari, dans les ruines du cirque Flaminius.
 Hors de Rome, sur la voie Appienne, près de la grotte de la nymphe Égérie, Sant' Urbano alla Caffarella, dans un temple de l'époque impériale ¹.

Dans la plupart des églises, on pourrait dire dans toutes celles qui sont antérieures au XVIII^e siècle, figurent tout au moins des colonnes venant d'anciens monuments. Les trente-six colonnes ioniques de marbre blanc qui sont à Sainte-Marie-Majeure viennent du temple de Juno Lucina situé sur le versant du mont Esquilin qu'on nomme Crispus².

Il en alla de même pour l'église Saint-Paul hors des Murs ; avant l'incendie du 15 juillet 1823³, elle était ornée de vingt-quatre magnifiques colonnes en marbre violet, *pavonazzetto*, qui y avaient été placées, ce semble, lors de la reconstruction de la basilique ordonnée en 386 par les empereurs Valentinien II d'Occident et Théodose I^{er} d'Orient, sous le pontificat du pape romain Siricius, Salluste étant préfet de Rome ⁴. Or la basilique Æmilia, située au Forum, était précisément ornée de colonnes de *pavonazzetto* que Pline admirait ⁵. Fondée en 179 avant notre ère par le censeur M. Fulvius Nobilior et par Emilius Lepidus, sous le nom de basilique Fulvia, le censeur Publius Cornelius Scipio Nasica y plaça une clepsydre en 159, L. Paolus Æmilius la reconstruisit en 54, ayant reçu à cet effet de César 15 talents soit près de 8 millions sur l'or provenant de la Gaule ⁶ ; l'incendie de l'an 740/14 détruisit le portique, qui fut restauré au temps d'Auguste ⁷ ; c'est alors peut-être qu'on y apporta les colonnes de marbre qui, en 386, passèrent dans la basilique de Saint-Paul, laquelle était croulante à ce moment. Le style, les dimensions, la matière des colonnes confirment cette hypothèse ⁸.

Les colonnes à cannelures de Saint-Pierre-ès-Liens viennent peut-être du Portique Telluris situé sur l'Esquilin à l'ouest des thermes de Trajan⁹. Vacca et Ligorio parlent précisément de magnifiques colonnes de marbre blanc trouvées au même lieu en leur temps et qui étaient peut-être le reste de celles qu'on avait enlevées ; ce qui est certain, c'est qu'elles devaient provenir d'un lieu très fréquenté, car elles sont extrêmement usées à hauteur d'homme de tous les côtés. Quant aux quatre colonnes du baldachin qui sont en granit oriental, deux furent données par le prince Colonna au siècle dernier, et proviennent, par conséquent, selon toute apparence, du temple du Soleil ¹⁰ ;

1. Voir ARMELLINI, *Le Chiese... MARUCCHI, Basiliques et Eglises de Rome*, Paris, 1902. PLATNER, *Ancient Rome*, Boston, 1911. G. GATTI, *Archeologia*, Rome, 1911. RUFINI, *Guide de Rome*, Rome, 1869. NIBBY, *Roma moderna*, Rome, 1839. H. GRISAR, *Roma*, Rome, 1899.

2. A. RUFINI, *Guide de Rome*, Rome, 1869, p. 96.

3. Voir pl. 6.

4. NIBBY, *Roma antiq.*, vol. II, p. 126.

5. *Histoire naturelle*, XXXVI, 15.

6. PLUTARQUE, *Vie de César*, cap. 29.

7. HOMO, p. 84.

8. LANCIANI, *Bull. Arch. Com.*, 1900, p. 178.

9. Ce portique (HOMO, p. 613, ne parle que d'un temple) serait, d'après Grisar et Lanciani, la *Praefectura Urbana*. GRISAR, *loc. cit.*, p. 218. LANCIANI, *Bull. Com. Arch. Com.*, 1892, p. 19-37.

10. Les Colonna possédaient dans leurs jardins du Quirinal les restes magnifiques d'un édifice qu'on a supposé être le temple *Solis Aurcliani*. Voir p. 82, note 4 et pl. 7.

une vient de Palestrine et fut enlevée peut-être au temple fameux de la Fortuna Prenestina ; l'origine de la dernière est inconnue ¹.

Les colonnes de Santa Maria Araceli, qui sont toutes différentes, ont évidemment été empruntées à des monuments divers ². San Crisogono contient vingt-deux colonnes de granit et deux de porphyre, plus quatre colonnes de granit dans le portique, venant des thermes de Sévère ou de la Naumachie d'Auguste. Le voisinage des thermes de Trajan et l'aspect des vingt-quatre colonnes qui séparent en trois nefs l'église de San Martino ai Monti conduisent à penser qu'elles furent tirées de ces thermes ³. L'église Santa Prassede est divisée, comme l'église San Martino, en trois nefs ; les seize colonnes de granit qui supportent la retombée des arcs et les quatre colonnes de porphyre qui soutiennent le baldaquin auraient été prises dans les thermes de Novato ⁴.

Les colonnes de la basilique de Santa Maria in Trastevere semblent venir du temple d'Isis ; les chapiteaux sont ornés de figures qui la représentent ainsi que Sérapis et Horus. Innocent II les aurait fournies lors de la reconstruction de l'église en 1139 ⁵. Ces figures ont été martelées et détruites pendant les travaux exécutés en 1870.

Tous les pilastres des trois galeries qui unissent la sacristie avec la basilique de Saint-Pierre furent taillés dans des colonnes en vert antique trouvées dans le Tibre en 1772. Autour de la statue de saint André sont quatre colonnes de granit oriental qui ont été prises, avec les quatre pilastres voisins, dans un bloc découvert près de l'église Santa Maria della Navicella, sur le Cælius ⁶.

On comptait à Rome, il y a une trentaine d'années, plus de huit mille colonnes réemployées soit dans les églises, soit dans les maisons privées, soit dans les édifices publics ⁷.

Ce n'était pas seulement à Rome qu'on utilisait ainsi les débris des anciens monuments ; on considéra, au Moyen âge, comme une œuvre pie d'en faire venir à grands frais pour les églises construites au loin. Le dôme d'Orvieto ⁸, la chapelle du monastère du Mont-Cassin ⁹, celle de Sant' Andrea à Amalfi, tout un couvent en Sardaigne furent édifiés avec des pierres amenées de Rome. La cathédrale de Pise élevée au XI^e siècle, celle de Lucques consacrée par le pape Alexandre II en 1065, furent décorées de colonnes romaines ¹⁰. On racontait qu'une femme avait envoyé à l'empereur Justinien, pour l'église

1. Renseignements fournis par l'entrepreneur Viti, qui exécuta les travaux.

2. Peut-être au temps de Sergius III. Benoît XIV dépensa 24 000 écus pour faire polir et remettre en place ces seize colonnes et celles du baldaquin. P. ADINOLFI, *Roma*, vol. II, p. 174.

3. Cette église, qui portait également le nom de Santi Silvestro e Martino, fut restaurée par le pape Sergius (844-847), et c'est peut-être alors que les colonnes furent placées. Article A. SILVAGNI, *Le basilica di S. Martino* dans *Archiv. Soc. Rom. St. Pat.*, Rome, 1912, asc. IV, p. 320.

4. G. MARANGONI, *Delle cose gentilesche e profane trasportate ad uso ed ornamento delle Chiese*, Rome, 1744, p. 345, 346, 371.

5. F. CANCELLIERI, *Sagrestia Vaticana*, Rome, 1784, p. 117, 119, 129.

6. LANCIANI, *L'Iseum...*, *Bull. Arch. Com.*, Rome, 1883, p. 34.

MAES, dans *Popolo Romano*, n. 213, année 1882.

7. F. CORSI, *Delle Pietre antiche*, Rome, 1845, p. 293-404. LANCIANI, *Vicende...*, p. 45.

8. L. FUMI, *Il Duomo di Orvieto*, Rome, 1891. R. LANCIANI, *Storia degli Scavi*, vol. I, Rome, 1902, p. 18. DELLA VALLE, *Storia del Duomo d'Orvieto*, Rome, 1791, p. 266. Les premiers envois de marbre eurent lieu en 1310.

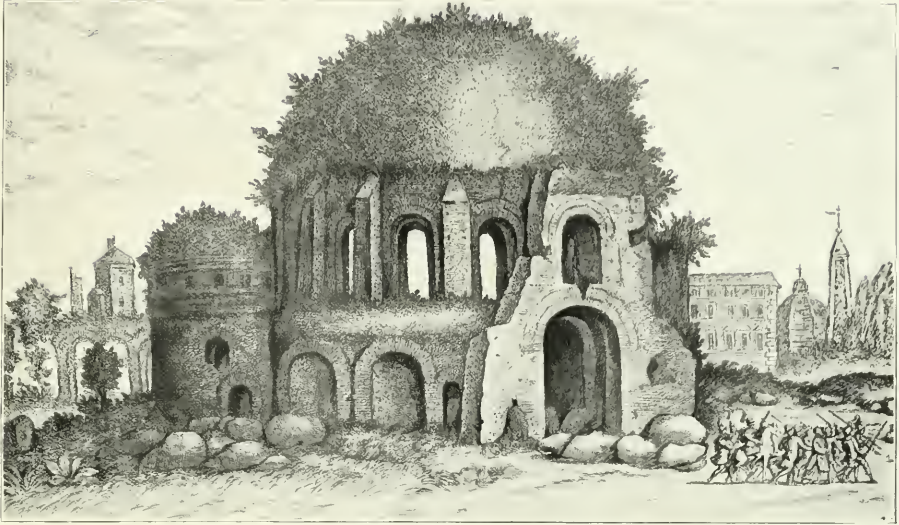
9. On lit dans le poème d'Alfano sur la fondation du Mont-Cassin :

*Hic tamen haud facile
Ducta labore vel arte rudi
Omnis ab Urbe columna fuit.*

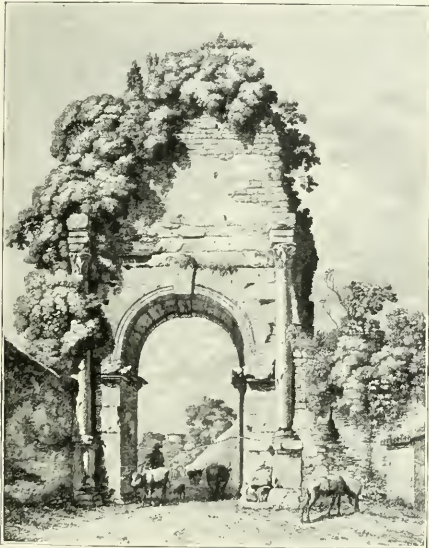
MIGNE, *Patrolog.*, vol. 147, col. 1219, 1237. Cf. *Leone Ostiense*. MIGNE, *Patrolog.*, vol. 173, c. 749., lib. III, c. 28. Cf. vol. 147.

10. GREGOROVIVS, *loc. cit.*, vol. I, p. 351.

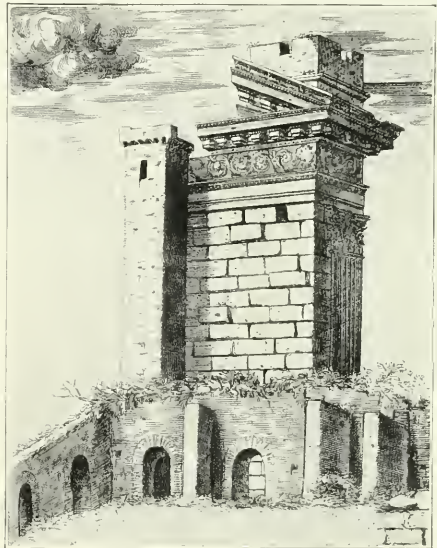
TEMPLES DE MINERVA ET DU SOLEIL. — ARC DE DRUSUS.



LE TEMPLE DIT DE MINERVA MEDICA MONTRANT LA VÉGÉTATION PARASITE.
Gravure de Giovannoli Alò (1615).



L'ARC DE DRUSUS, ENCORE EXISTANT,
MONTRANT LA VÉGÉTATION PARASITE. (Voir pl. 8.)
Gravure du XVIII^e siècle.



LE TEMPLE DIT DU SOLEIL.
Gravure de Dosio (1609?),
pl. 10.

de Sainte-Sophie, huit colonnes de marbre prises dans un des temples du mont Quirinal, peut-être dans le temple du Soleil ¹. Charlemagne emporta de Rome quantité de colonnes et de statues qu'il destinait à la cathédrale d'Aix-la-Chapelle ². Robert Guiscard envoya à Salerne des colonnes pour l'église San Matteo ³. Un abbé de Westminster, Robert de Warc, chargea à Ostie un navire entier de marbres et de pierres à destination de son abbaye, si bien qu'à sa mort on lui fit cette épitaphe où perce une pointe de raillerie :

Hic portat lapides quas portavit ab Urbe.

« Celui-ci porte les pierres qu'il apporta de Rome. »

L'abbé Suger regrettait, au XI^e siècle, de ne pouvoir emporter en France quelques-uns de ces beaux marbres que l'on vendait, dit-il, si facilement aux étrangers.

On bâtit non seulement des églises, mais la plupart des édifices de Rome avec les restes des vieux monuments. Avant de commencer une construction de quelque importance, l'architecte s'assurait toujours qu'il aurait la disposition d'une ruine. Au XI^e siècle, Riccardo Conti, frère du pape Innocent II, bâtit la fameuse tour des Conti, sur l'emplacement et avec les matériaux du temple Telluris (1200) ⁴. En 1318, un Romain louait des ruines pour en faire une maison ⁵.

Le grand escalier qui mène à l'église Santa Maria Aracœli et qui fut construit, en 1348, grâce aux donations que la crainte de la peste avait provoquées, fut bâti avec le marbre pris dans le temple Quirino, au Quirinal ⁶.

Un certain nombre de fragments (environ deux cents) du fameux plan de Rome appelé *Forma Urbis* ⁷, a été retrouvé en 1888, dans une muraille qui fut alors démolie et qui était située près du fleuve, derrière le palais Farnèse, très loin par conséquent de l'endroit dont on les avait arrachés, c'est-à-dire du temple Sacræ Urbis, actuellement Santi Cosma e Damiano.

Pétrarque s'écriait, après avoir visité Rome vers le milieu du XIV^e siècle : « Les Romains ont osé se partager leurs temples et leurs palais ; divisés sur tout le reste, ils ne s'entendent que pour détruire avec rage leurs ponts et leurs murailles ; ils font un commerce infâme des débris de leurs édifices. L'indolente Naples se pare à présent des dépouilles de Rome, de ses colonnes, de ses marbres, de ses sépulcres ⁸. »

Le 5 mai 1360, le Saint-Siège autorisait un entrepreneur à pratiquer des fouilles pour rechercher « deux ou trois statues de marbre ou de travertin afin d'en faire des apôtres pour les niches d'une église ». En l'année 1425, Martin V, qui le premier entreprit

1. « Le temple du Soleil, situé dans le jardin du palais Colonna, possédait huit colonnes de porphyre qui furent envoyées à Constantinople pour l'église de Sainte-Sophie », dit WINKELMANN, *Storia delle Arti*, trad. Fea, vol. III, p. 83.

2. GIBBON, *The Decline and Fall of the Roman Empire*, chap. LXXI.

3. GREGOROVIVS, *loc. cit.*, vol. II, p. 351.

4. E. PLATNER, BUNSEN..., *Beschreibung der Stadt Rom.*, Stuttgart, 1837, vol. III, B, p. 146.

5. « *Locatio quinque cossarum ant'quarum ad faciendam domum facta a Gregorio Abbate in favorem Joannis Raynerii Presbyteri et aliorum clericorum Basilicæ ss. Joannis et Pauli die 12 Maii an. 1218.* » Cité par LANCIANI, *Scavi*, vol. I, p. 31.

6. CANCELLIERI, *Mercato e Lago*, p. 10.

7. Dont on doit la restitution au comm. Lanciani.

8. *Di remediū utriusque fortunæ*, lib. I, cap. xli, Pétrarque fait dialoguer les statues sur la destruction de Rome. Cf. cap. LXIX, *Patria*...

d'assainir la ville et y commença la série des opérations de voirie, autorisa deux entrepreneurs, Antonio Piccardi et Niccola Bellini, à se servir, pour paver la basilique du Latran, des marbres qu'ils pourraient trouver dans les églises où l'on ne célébrait plus la messe. Mais il se découvrit bientôt qu'ils avaient étrangement excédé leurs droits, car ils s'étaient approprié jusqu'aux plaques de porphyre et de serpentinite qui ornaient l'autel de Saint-Pierre ; le pape Eugène IV dut, pour couper court à cet abus, publier un bref en date du 29 mars 1436 ¹.

Chrysolaras, le maître de Pogge Bracciolini, écrivait à Jean Paléologue que Rome vivait sur elle-même, que l'on employait les vases antiques comme mangeoires pour les chevaux, les fûts de colonne comme montoirs pour les cavaliers, les statues pour en faire de la chaux ². Pogge déplore aussi cette destruction de Rome par les Romains :

« Descendant de cheval parmi les ruines du mont Tarpéien, au seuil d'un temple antique et au milieu d'une foule de colonnes, nous vîmes autour de nous un large horizon. Mon compagnon, Antonius, s'écria alors : « Combien diffère ce Capitole de celui qu'a chanté Virgile ; il était d'or jadis, maintenant les débris l'encombrent. Je ne saurais comparer à nul autre le désastre immense de cette cité. Évoque dans ton esprit l'histoire de tous les peuples, les monuments de tous les écrivains, tu ne trouveras nulle part d'exemple d'un retour pareil de la fortune. Les édifices de cette ville, publics ou privés, qui semblaient comme elle assurés de l'éternité, sont en partie anéantis, en partie ruinés ; il en est peu qui conservent leur splendeur passée. Vit-on jamais sous le ciel chose semblable : tant de temples, de portiques, de thermes, de théâtres, d'aqueducs, de palais, de ports disparus ³ ? »

Lorsqu'il revint à Rome après une absence d'une dizaine d'années (1434-1443), il constata qu'on avait démoli les ruines sans relâche ⁴ ; il ne vit plus que trois arches au lieu de six dans le « temple de la Paix » et une seule colonne sur toutes celles qui existaient auparavant ; les autres avaient été détruites ou gisaient ensevelies sous le sol ⁵ ; le temple de Romulus, dont il avait admiré les ornements, était transformé en une église (Santi Cosma e Damiano).

Le « temple de Minerve » servait de demeure à la confrérie des Prédicateurs, mais la majeure partie de l'édifice avait été détruite et convertie en chaux ; on montra à Pogge des colonnes abattues, prêtes sans doute pour la cuisson. Il vit le « temple de la Concorde » que les Romains avaient en grande partie rasé pour en tirer de la chaux. L'inscription qui en rappelait la reconstruction par Dioclétien après l'incendie de 283 se lisait encore ⁶. Les arcs de Septime-Sévère, de Titus, de Constantin étaient intacts, mais on avait enlevé le revêtement de marbre de l'arc situé près de San Lorenzo in Lucina (Arco di Portogallo). « Le Colisée, comme on l'appelle vulgairement, dit-il, a été, par la sottise des Romains, presque entièrement transformé en

1. LANCIANI, *Scavi*, vol. I, p. 21.

2. GEORGII CADINI *Excerpta*, Paris, 1655, p. 107, 113.

3. POGGI BRACCIOLINI *Historie De Varietate Fortuna Libri quatuor*, Paris, 1723, p. 5.

4. POGGI BRACCIOLINI *Historie De Varietate Fortuna Libri quatuor*, Paris, 1723, lib. I, p. 10.

5. Voir GREVIUS, *Thes. Antiq. Roman.*, vol. IV, c. 1849.

6. Elle existe. Voir *C. Ins. Lat.*, tome VI, p. 15, n. 89.

TEMPLE FORTUNE. ARCS DE GALLIEN ET DE DRUSUS.



LE TEMPLE FORTUNE (VIRILIS), ACTUELLEMENT SANTA MARIA EGIZIACA. (Phot. Alinari.)



L'ARC DE GALLIEN.



L'ARC DE DRUSUS.

chaux. » Il ne put découvrir dans toute la ville que cinq statues de marbre, dont quatre dans les thermes de Constantin, les deux groupes de héros tenant des chevaux, attribués alors à Phidias et à Praxitèle et qui donnaient au lieu où ils se trouvaient, comme durant tout le Moyen âge, le nom de *Montecavallo*¹, deux statues couchées, sans doute le Nil et la statue appelée Marforio (actuellement au Capitole), une autre dans le « forum de Mars ». Finalement il constate que s'il subsistait encore quelque chose des anciens monuments, c'est qu'ils avaient été construits d'une façon si solide que l'on ne parvenait à les détruire qu'avec une peine infinie. Il faut ajouter que, dans beaucoup d'entre eux, la grosse maçonnerie étant en briques, les Romains, après avoir arraché le marbre, n'avaient plus aucun intérêt à en poursuivre la destruction.

Ambroise le Camaldule fut émerveillé toutefois quand il visita Rome, au temps d'Eugène IV, de la grandeur des ruines et du nombre des œuvres d'art qu'il rencontrait à chaque pas. « On ne peut aller nulle part, écrivait-il à son père, sans apercevoir une sculpture antique ou quelque pan de muraille soit gisant sur le sol, soit encore debout. Partout on voit à terre des fragments de colonnes de marbre ou de porphyre. Quelques-unes entières soutiennent des portiques². »

Nicolas V, qui fit tant pour rendre sa capitale plus habitable, au point qu'on dit de lui, comme de plusieurs autres d'ailleurs, qu'il l'avait trouvée de brique et laissée de marbre, n'opéra ces transformations qu'en sacrifiant maint vestige du passé ; on enleva du marbre et du travertin au Colisée et dans plusieurs autres monuments, au mont Aventin, près de l'église de la Minerva (thermes d'Agrippa)... ; dans ses registres il est trop de fois fait mention de sommes payées à des entrepreneurs pour avoir « rompu » ou extrait de la pierre dans les ruines³. Dans les thermes d'Agrippa, il fit prendre quatre grandes colonnes qu'on amena à Saint-Pierre : le transport en coûta 1600 ducats⁴. Il laissa abattre, entre les années 1450 et 1454, le magnifique temple de Vénus et de Rome dont il ne reste plus que les deux absides adossées⁵. L'arc de Gratien, Valentinien et Théodose, dont on n'a conservé que l'inscription dédicatoire, disparut également de son temps⁶.

Pie II permit aux constructeurs de la loggia de Saint-Pierre d'où se donnait la bénédiction apostolique, de prendre des pierres dans les bains d'Antonin (Caracalla), au portique d'Octavie, au pont de Néron, à la Curie, au Colisée, dans les substructions du temple de Jupiter Capitolin. Pour construire le palais de Saint-Marc, Paul II laissa détruire en partie le temple de Claudius, situé cependant assez loin, au sud du Colisée, sur la pente septentrionale du Cælius. Sixte IV fit achever la destruction du temple de *Herculis Victoris*, temple circulaire comme celui des bords du Tibre et qu'ornaient jadis des peintures dues au peintre-poète Pacuvius et une statue en bronze doré de Myron⁷.

1. Ce sont les deux groupes qui ornent la place du Quirinal.

2. E. MARTENE, *Veterum Scriptorum...*, ampl. Collectio, Paris, 1724, vol. III, col. 341, lib. X, ép. 30. Ambroise, né en 1376, mourut en 1439.

3. MUNTZ, *Les Arts à la Cour des Papes...*, 1^{re} partie, p. 106.

4. *Ibid.*, p. 107.

5. NIKOLAUS MUFFELS, *Beschreibung der Stadt Rom*, éd. Vogt, Stuttgart, 1876, p. 48. MUNTZ, p. 108, n. 1.

6. LANCIANI, *Destruction of ancient Rome*, p. 206 et suiv.

7. HOMO, p. 571.

Ce qui entraîna aussi la ruine plus ou moins complète de bien des monuments au Moyen âge, ce fut l'usage qu'en firent les Romains comme châteaux forts. Ces monuments se prêtaient admirablement à cet emploi ; ils s'élevaient, solides et hauts, au milieu d'un fouillis de maisonnettes et de masures en bois qu'ils dominaient de toute leur masse ; c'étaient d'excellentes retraites et d'impugnables points d'appui. Le château Saint-Ange fut le refuge des papes dans mainte occasion et sa possession assura au Saint-Siège l'autorité dans Rome. Le Colisée servit de forteresse aux Annibaldi, aux Frangipani, aux Orsini ; le théâtre de Marcellus fut aussi le centre de résistance des Pierleoni, des Savelli, des Orsini ; il en fut de même du mausolée d'Auguste pour les Colonna, du théâtre de Pompée pour les Orsini, des ruines du Capitole pour les Corsi et des ruines environnantes pour les Specchi et les Massimi. Aux portes de la ville, les Gaetani s'étaient fortifiés dans le tombeau de Cecilia Metella qui conserva longtemps son couronnement de créneaux. Presque toutes les autres familles, les Bonfilii, les Capizucchi, les Boccapaduli, les Boccamazza, les Amateschi possédaient quelque monument antique comme forteresse. Les arcs de triomphe avaient été couronnés de murs et crénelés de tours. On les classait parmi les châteaux forts.

Il en résultait évidemment de grands dommages pour ces édifices. Lorsque le peuple, appuyé par l'empereur d'Allemagne Conrad III, prit les armes contre la noblesse, son premier souci après la victoire fut de démanteler autant que cela fut possible les fortifications de ses ennemis. « Les tours et les demeures des puissants, écrivaient les Romains à l'empereur, ont été prises par nous ; nous vous en remettons quelques-unes ; les autres ont été détruites et rasées au niveau du sol¹. »

Le sénateur Brancalione fit abattre en 1252 cent quarante tours et châteaux appartenant aux nobles². Combien de vestiges de l'antiquité durent être compris dans cette destruction !

Pétrarque se lamentait, après une de ses visites à Rome, de voir les nobles causer ainsi tant de désastres³.

Une des principales catastrophes de ce genre fut la destruction partielle du château Saint-Ange en 1380, lorsque le peuple s'en fut emparé et en eut chassé le pape. Les parties supérieures disparurent et on arracha les grandes plaques de marbre blanc qui en formaient le revêtement extérieur. « Elles servirent longtemps, dit un contemporain, Nyem, à construire des maisons. » Les Romains ne s'arrêtèrent que lorsqu'ils atteignirent les assises qui constituaient la base du mausolée⁴. Le Colisée eut à subir plus d'un assaut et le Septizonium, avant d'être complètement détruit par Sixte V en 1588, perdit nombre de ses colonnes lors des luttes entre le neveu du pape Grégoire VII, Rusticius, et l'empereur Henri IV, en 1084.

1. Lettre du peuple romain : « *Turres et domos potentum Urbis qui vestro imperio una cum Siculo et papa resistere parabant, cepimus et quasdam in vestra fidelitate tenemus, quasdam vero subvertentes solo coæquavimus.* » OTTO DE FREISINGEN, *De Gestis Frederici*, I, 28, dans *Monumenta Germaniæ, Hist. Script.*, vol. XX, p. 366, l. 44.

2. MAT. PARIS, *Historia Major*, Londres, 1640, p. 972, 975, 980.

3. *Opera quæ extant omnia*, Bâle, 1581, vol. III, p. 97. *Carmina latina*, liv. II, epist. Paulo Annibaldiensi.

4. NYEM, *De Schismate Libri tres*, Leipzig, 1890, p. 39. MURATORI, *Antiq. Ital.*, vol. I, col. 1070. POCOE, parlant de cette destruction, dit que les Romains la décrétèrent, mais que leurs mains furent incapables de l'exécuter. *De Varietate Fortunæ*, p. 19.

CHAPITRE IV

LES CHAUFOURNIERS

FOURS A CHAUX AU XV^e SIÈCLE. — FOURS TROUVÉS REMPLIS DE STATUES ET DE FRAGMENTS. — PLAISANTERIES DE L'ARCHÉOLOGUE VACCA A PROPOS DE LA DESTRUCTION DES ŒUVRES D'ART. — LA STATUE DE POMPÉE. — DISPARITION DES ANTIQUITÉS A L'ÉPOQUE DE LA RENAISSANCE. — RAPPORT DE RAPHAËL. — FAITS CITÉS DANS LES MÉMOIRES DE VACCA.

SI encore il n'avait fallu compter qu'avec les architectes et les nobles ! Mais les vieux marbres, statues, colonnes, revêtements, avaient de pires ennemis : les chauxfourniers qui continuaient leur œuvre de destruction.

Au VIII^e siècle, trois papes, Sisinnius, Grégoire III et Grégoire II, permirent qu'on transformât en chaux des statues et les revêtements de certains édifices, car les murs d'enceinte avaient besoin de restauration et les Lombards étaient proches¹. Durant les siècles suivants, l'activité des chauxfourniers suivit le développement de la ville ; à partir du XIV^e siècle, ils firent disparaître un nombre d'antiquités inconcevable.

Au commencement, ils s'attaquaient de préférence aux tombeaux antiques qui se trouvaient perdus dans les vignes à Rome ou aux alentours ; mais bientôt, dépouillant tout scrupule, ils opérèrent partout et au grand jour, avec l'approbation des autorités. En 1426, la Chambre apostolique concéda à une société de chauxfourniers les marbres de la basilique Julia, à condition que la moitié des bénéfices serait attribuée au cardinal Giacomo Isolani, qui avait entrepris à ses frais la restauration de l'église Sant' Eustachio ; il était également stipulé qu'en creusant le sol pour en retirer les blocs de marbre, les concessionnaires ne compromettraient pas la solidité de ce qui en restait encore debout².

Pie II, ce pape humaniste qui goûtait tant les beautés de Rome, écrivait, quelque vingt ans plus tard, ces vers pleins d'ironie adressés à Bartolommeo Roverecca :

Il me plaît, Rome, de contempler tes ruines
Qui dans leur éroulement témoignent de ta gloire passée.
Mais ton peuple, détruisant tes anciens édifices,
Pour en faire de la chaux, calcine tes marbres durs.

1. Broughton, p. 356, n. 1.

2. *Archiv. S. Vat., Div. Camer.*, vol. IX, fol. 245. Les entrepreneurs sont au nombre de quatre ; la basilique est appelée *Templum*

Cannapariæ, parce que, dans le voisinage, près du forum de Nerva, actuellement Via della Croce Bianca, s'étaient établis des chauxfourniers. P. Adinolfi, *Roma...*, vol. II, p. 65.

Si cette race impie en use ainsi encore pendant trois cents ans
Il ne demeurera plus rien de ta splendeur ¹.

De fait, à côté de chaque monument antique de quelque importance on établit un four à chaux ; la campagne romaine, comme la ville, en était pleine ; quelques-uns donèrent à tout le voisinage, tant ils étaient considérables, le nom de *In Calcararia* ; il en fut ainsi par exemple pour les églises situées près des forums impériaux telles que Santi Quaranta (Sacre Stimante), San Niccolò, San Lorenzo, Santa Lucia (de' Ginnasi), San Salvatore, qui toutes portaient le surnom de *In Calcararia* ². Près de l'église Sant' Adriano existait, dès l'année 1348, un four qu'alimentaient sans doute les marbres extraits du Forum romain ³. Il y en avait d'autres près du mausolée d'Auguste, à l'extrémité du Champ de Mars, près des thermes de Dioclétien ; le centre d'activité des chauxfourniers se trouvait dans le quartier compris entre le Capitole et le fleuve, près du cirque Flaminius ; ils avaient installé leurs boutiques sous les arcades de ce monument, dont les parties basses existaient encore au xvi^e siècle ; actuellement la rue où elles se trouvaient porte le nom de *Via delle Botteghe oscure*, parce que ces boutiques, n'ayant jour que par une baie fort basse, étaient et sont encore très sombres.

Au cours du xvi^e siècle, c'est-à-dire à une époque où le goût des choses artistiques ainsi que celui des antiquités était très développé, où la découverte d'une statue faisait courir toute la ville, on laissait cependant les fabricants de chaux continuer leurs destructions. En 1515, le cardinal Bandinello loue un palais sur le Corso, actuellement palais Doria, en promettant de réserver les droits d'un propriétaire de four à chaux ⁴. Ce four était sans doute destiné à la calcination des marbres du portique voisin Sæpta Julia dont il ne reste plus de traces, si ce n'est quelques bases de piliers ayant 1 m. 70 d'épaisseur. Cinq ans auparavant, au moment où le pape Jules II s'était décidé à entreprendre la construction de la basilique de Saint-Pierre, une association s'était formée « en vue de produire de la chaux » destinée aux travaux ; mais les associés en étant venus « à des querelles et à des animosités », l'acte fut rompu avant d'avoir reçu un commencement d'exécution ⁵.

Il en alla longtemps ainsi. « Au début du règne de Paul III, dit De Marchi ⁶, ceux qui fabriquaient de la chaux à Rome employaient tous les torses de marbre qu'ils pouvaient trouver, et même quelques ignorants sacrifiaient des statues parce que le marbre, surtout le marbre oriental, produisait une chaux merveilleuse ; ces morceaux de marbre étaient trouvés sous terre, soit en creusant pour bâtir des maisons, soit en

1. *Oblectat me, Roma, tuas spectare ruinas
Ex cuius lapsu gloria prisca patet.
Sed tuus hic populus muris defossa vetustis
Calcis in obsequium marmora dura coquit.
Impia tercentum si sic gens egerit annos,
Nullum huic iudicium nobilitatis erit.*

MABILLON, *Mus. Ital.*, vol. I, p. 97. Cf. TH. DYER, *History of the City of Rome*, Londres, 1865.

2. ARMELLINI, *Le Chiese di Roma*, Rome, 1891, p. 492 et suiv.

Cf. LANCIANI, *Bull. della Com. Arch. Com.*, 1900, p. 195.

3. Acte de vente d'un terrain touchant ce chauxfour. *Archiv. Stor. Capit.*, *Atti orig.*, vol. 785 bis, fasc. II, p. 43.

4. *Archiv. St. Nol. Capit.*, S. R. C., vol. an 1515-16, fol. 116.

5. LANCIANI, *Scavi*, vol. I, p. 27. Rien ne prouve qu'il s'agit de chaux fabriquée avec du marbre antique, mais tout porte à le présumer.

6. Cité par E. MUNTZ, *Rev. Archéologique*, mai-juin 1884.

labourant dans les vignes, ou ailleurs encore dans les lieux où l'on cherche de la pierre... Paul III fit promulguer une ordonnance sur les antiquités et surtout sur les statues, même sur les torses, défendant de les mettre dans des chauffours sous peine de la vie. Il en résulta qu'en peu de temps il y eut quantité d'antiquités à Rome et les prix montèrent (*sic*).» Il ajoute un peu plus loin : « Avant Paul III, celui qui voulait emporter des antiquités le pouvait sans difficulté ; les entrepreneurs d'excavations retiraient du sol toutes les statues et tous les morceaux de marbre antique qu'ils découvraient sans qu'on y mit obstacle, je l'ai vu de mes yeux. Ainsi j'ai fait sortir des fragments d'un four situé près du port de Ripetta. » Il est probable que c'est le four où l'on calcinait les marbres provenant du mausolée d'Auguste.

Les sages dispositions de Paul III que signale De Marchi restèrent par malheur sans effet ; les chauffourniers continuèrent longtemps leur exploitation. Comment en aurait-il été autrement ? La chaux que produisait le marbre antique était de si excellente qualité ! L'affirmation de De Marchi sur ce point est corroborée par l'architecte Pirro Ligorio, antiquaire de valeur et fameux faussaire, qui a écrit un fort bon livre sur les Monuments de Rome ¹ ; il affirme que « rien ne peut être comparé à la poudre produite par les statues employées chaque jour à cet usage » ! En outre, l'industrie des chauffourniers était une source de revenu pour la Chambre apostolique, qui les taxait d'après la « chaux archéologique » qu'ils produisaient.

Une des principales rues du quartier Pigna était encore désignée en 1552 dans un acte notarié de la façon suivante : « *Via quæ tendit ad calcariam Io. Petri Caffarelli* ». Ce chauffour fut vendu en 1563 à Alessandro Petroni, célèbre médecin de Civitacastellana, qui fit construire le palais situé entre la Via dei Cesarini et la Piazza Altieri ².

En 1554 eut lieu la vente d'un four en activité situé dans la *Via della Botteghe oscure* ³. De même il est fait mention en 1563 et en 1575 du chauffour du mausolée d'Auguste ⁴. En 1572, les frères Augustins de la place du Peuple donnent à bail une maison avec deux fours près de l'église Santa Maria Miraculorum ⁵. En 1590, un chauffournier romain, Mutio Matteo, loue son four, qui était voisin du palais Mattei aujourd'hui palais Gaetani, près de la *Via delle Botteghe oscure*, à Orazio Longhi, parent de l'architecte Martino Longhi, et à maître Battista Orlandi, moyennant 100 écus par an ⁶.

Quelques-uns de ces fours ont été découverts encore remplis des objets qui allaient être convertis en chaux quand un événement imprévu interrompt l'opération ⁷. Par exemple, le propriétaire d'une vigne située près des thermes de Dioclétien, découvrit entre deux murs, dit Vacca, une ouverture dans laquelle il pénétra ; il vit alors qu'elle servait de bouche à un four où se trouvaient « dix-huit têtes de philosophes » ; elles

1. *Libro delle Antichità di Roma*, Venise, 1553. Voir p. 70.

2. LANCIANI, dans *Bull. della Com. Arch. di Roma*, an. XXIX, p. 8.

3. *Arch. di Stato, Roma, Atti C. Saccoccus Not.*, Prot. 1511, fol. 58.

4. LANCIANI, *Scavi*, vol. I, p. 23, 25. *Arch. di Stato, Roma*, Prot. 3646, c. 326.

5. *Archiv. Stor. Capit.*, *Alli orig.*, Prot. 402, fol. 114.

6. *Ibid.*, vol. 181, fol. 588. On peut, à propos de ces chauffours, faire la même observation que plus haut. On ne serait pas très éloigné de la vérité en disant que les chauffourniers opéraient encore au XIX^e siècle. Voir LANCIANI, *Destruction...*, p. 194.

7. VACCA, *Memorie*, § 12, 13, 14. Vacca écrit que ces fours furent établis par ce qu'il appelle les *Antichi-Moderni*, c'est-à-dire les hommes du Moyen âge. Cf. BROUGHTON, *Italy*, vol. I, p. 417.

passèrent de mains en mains et finalement furent achetées par le cardinal Farnèse ¹.

Il y a peu d'années on a découvert deux de ces fours dans lesquels les statues se trouvaient couchées côte à côte ; les vides étaient comblés avec des fragments de marbre concassé ; c'est ainsi que, près du temple que desservaient les Vestales, ont été retrouvées plusieurs statues représentant des *Vestales Maximæ*, des Grandes Vestales. D'un four situé dans le palais de Tibère sur le Palatin, on a retiré, en 1869, un buste de Claudius voilé qui est au musée des Thermes, une tête de Néron, trois cariatides en noir antique, une statuette d'éphèbe en basalte noir, une tête d'Harpocrate, c'est-à-dire d'Horus enfant.

Ce qui paraît incroyable, c'est que ceux mêmes qui faisaient profession de cultiver et d'aimer l'antiquité trouvaient parfois matière à rire dans le sort de ces marbres qui allaient finir leur destinée dans un four. Ainsi, à propos d'un bas-relief représentant une barque qui avait été découvert dans les thermes d'Antonin (Caracalla) et dont on ne savait ce qu'il était devenu, Flaminio Vacca, qui fut pourtant un sculpteur de grand mérite et un habile restaurateur d'antiquités, écrivait qu'apparemment, après avoir navigué sur les ondes, cette barque avait dû naviguer sur les flammes d'un four à chaux ². Parlant d'une idole qui fut trouvée dans une vigne appartenant à Orazio Muti, près de l'église San Vitale, il dit qu'on avait dû l'envoyer dans un four pour la sécher, car elle était restée bien des années en un lieu fort humide. Un jésuite théologien avait d'ailleurs découvert qu'elle représentait à ne s'y point méprendre le diable, car elle avait une tête de lion qui signifiait son empire ainsi que le globe qui était à ses pieds, un serpent s'enroulait autour de son corps et insinuait sa tête dans sa bouche, ce qui était symbole de ses prophéties frauduleuses, et ses ailes marquaient son pouvoir d'être partout à la fois ³. Le supplice du feu lui était donc bien dû !

Cette incessante consommation de marbre, qui dura plus de six siècles, explique pourquoi on ne voit plus aucun revêtement de marbre dans les monuments qui en étaient cependant recouverts depuis le sol jusqu'à la frise, pourquoi la presque totalité des colonnes qui subsistent sont des colonnes de granit, de porphyre, de basalte, de toutes sortes de pierre excepté le marbre, pourquoi enfin, sur les milliers de statues qui ornaient à Rome les places publiques et les intérieurs, on n'a guère retrouvé que celles que leur enfouissement sous les décombres a sauvées.

Les statues qui échappaient aux flammes avaient parfois d'étranges destinées, tant on en méconnaissait la valeur. L'*Hercule* Farnèse a été retrouvé en trois morceaux, le torse dans les thermes d'Antonin, la tête au fond d'un puits, au Transtévère, une des jambes à Frattocchie, bourg à dix milles de Rome ⁴. Et la statue n'est pas complète ; on lui a fait, entre autres, des doigts de plâtre.

Il y eut en l'année 1553, sous le pontificat de Jules III, une querelle curieuse

1. VACCA, § 104. Voir p. 125.

2. *Memorie*, § 23, dans NARDINI, *Roma antica*, vol. IV, p. 13. Cf. § 22, une histoire à peu près semblable dans laquelle Vacca parle d'une barque qui « aveva avuto più fuoco che acqua ». Fra Giocondo,

parlant par expérience, disait que les Romains se vantaient de faire des fondations à leurs maisons avec la chaux des statues.

3. *Ibid.*, n. 117, p. 44.

4. LANCIANI, *Vicende Edilizie*, p. 47.

LA STATUE DE POMPÉE.



LA STATUE DE POMPÉE. (PALAIS SPADA, ROME). (Phot. Moscioni.)

qui montre le peu de respect qu'avaient pour l'art les gens éclairés eux-mêmes. On avait découvert une fort belle statue Via de' Leutari ; elle représentait Pompée et provenait du portique qu'il avait fait construire¹ ; or elle était placée de telle façon qu'un mur mitoyen reposait sur son cou ; le corps était dans la cave d'un propriétaire, la tête dans la cave d'un autre propriétaire, d'où litige. L'un soutenait qu'il possédait la plus grande partie de la statue et que, par conséquent, elle lui appartenait ; l'autre, que la tête étant plus noble que le reste, c'était à lui que revenait la trouvaille. Le magistrat appelé à juger la question rendit un jugement qui dénote, sinon un grand sens artistique, du moins une merveilleuse impartialité : il décida que la statue aurait le cou tranché afin que chaque propriétaire eût son dû. La sentence allait être exécutée et le malheureux Pompée, dit Vacca, assassiné encore une fois, quand le cardinal Bernardino Spada, qui avait hérité du cardinal Capodiferro les deux immeubles, intervint ; il obtint du pape que le jugement fût réformé ; le chef-d'œuvre, dégagé avec précaution, fut transporté dans le palais Spada, où on le voit encore. Quant aux deux propriétaires, ils reçurent chacun 500 écus, car on estima que la tête valait autant que le corps².

Plus tard, on s'abstint de faire cuire les statues ou de les couper en morceaux, mais il ne semble pas qu'on les respectât, à moins que ce ne fussent des œuvres d'une beauté frappante. « On ne saurait croire, dit le président de Brosses qui fut en Italie en 1739, l'immense quantité de statues antiques qu'on a trouvées dans les bains de Néron en bâtissant le palais Giustiniani et qu'on y a rassemblées depuis. Mais le tout est mélangé de bon et de mauvais, jeté sans ordre et sans grâce sur le pavé d'une grande galerie dénuée de tout ornement ; c'est moins une galerie qu'un magasin³. »

Le XVI^e siècle fut une période néfaste entre toutes en ce qui concerne les monuments romains ; l'engouement qu'on y avait pour l'antiquité était surtout littéraire ; on goûtait infiniment les choses du passé, mais tout ce qui n'était pas intact, tout ce qui n'offrait pas un intérêt artistique évident, tout ce qui ne rappelait pas un personnage historique ou un événement fameux, semblait dépourvu de valeur ; on sacrifiait allégrement quantité de pièces, de fragments ou d'objets que nous considérerions comme des plus précieux.

Une inscription semblait inutile et on n'hésitait pas à la détruire dès qu'elle avait été transcrite.

Quand le pape Jules II entreprit de faire de sa capitale une ville digne du rang qu'elle occupait, il dut procéder à de nombreuses destructions ; son architecte, qui était Bramante, opéra avec tant de fougue qu'il en reçut le surnom de *Il ruinante*. Il employa, dit-on, dans la construction du palais de la Chancellerie des pierres prises au Colisée et à l'arc de Gordien et quarante-quatre colonnes provenant du portique de Pompée⁴.

1. Cette statue serait, disent quelques auteurs, celle aux pieds de laquelle César fut assassiné aux Ides de mars. *Coreografia di Roma*, Rome, 1846, p. 111. Voir pl. 9.

2. FLAMINIO VACCA, *loc. cit.*, § 56.

3. *Lettres du PRÉSIDENT DE BROSSES*, Paris, 1836, vol. II, p. 127.

4. *Coreografia di Roma*, Rome, 1846, p. 105.

La vieille basilique de Saint-Pierre, qui contenait tant de souvenirs et de merveilles, fut abattue pour faire place à la nouvelle église qu'il méditait et qui fut, on le sait, achevée sur un plan bien différent ; la *Meta* de Romulus (ou sépulcre dit de Scipion) qui était une sorte de pyramide d'une hauteur prodigieuse, puisqu'elle égalait presque le château Saint-Ange, fut rasée ainsi que bien d'autres édifices¹.

En 1513, l'amphithéâtre Castrense, déjà en grande partie ruiné, fut dépouillé de ce qui lui restait de marbres et de pierres pour faciliter la construction du palais du cardinal de Corneto, au Borgo ; un syndicat d'entrepreneurs vendit à l'agent du cardinal trois cents charrettes de matériaux au prix de 10 carlins, soit approximativement 5 francs par charrette².

Fra Giocondo, qui précéda Raphaël dans la Direction des antiquités, raconte qu'il se fit sous ses yeux une grande consommation de plaques de marbre contenant des inscriptions, et Raphaël constatait, dans le rapport qu'il adressa au pape Léon X, en 1518, que l'anéantissement des anciens monuments se poursuivait sans relâche. Il était peu d'églises, écrivait-il, et peu de palais qui ne représentassent la destruction totale ou partielle d'un monument antique³. Il ajoutait : « Je ne puis me rappeler sans grande tristesse que, depuis que je suis à Rome, il n'y a pas encore douze ans⁴, on a ruiné beaucoup de belles choses telles que la pyramide qui était dans la rue Alexandrine, l'arc qui était à l'entrée des thermes de Dioclétien, le temple de Cérès sur la Voie Sacrée, une partie du *forum transitorium* qui a été incendié et détruit il y a peu de jours et dont les marbres ont été employés à faire de la chaux.... Ceux-là mêmes qui devraient défendre, comme des pères et comme des tuteurs, ces tristes débris de Rome, ont mis tous leurs soins à les détruire et à les piller. Que de pontifes, ô Saint Père, revêtus de la même dignité que Votre Sainteté mais ne possédant pas la même science, le même mérite, la même grandeur d'âme, ont permis la démolition des temples antiques, la destruction des statues, des arcs de triomphe, et d'autres édifices, gloire de leurs fondateurs ! Combien d'entre eux ont permis de mettre à nu des fondations pour en retirer de la pouzzolane et ont ainsi amené l'écroulement de ces édifices ! Que de chaux n'a-t-on pas fabriquée avec des statues et les autres ornements antiques de Rome !... C'est une barbarie qui est une honte pour le temps présent et qu'Hannibal lui-même, s'il avait envahi la ville, n'aurait point surpassée⁵. »

Et Raphaël en rendait en grande partie responsable un neveu de Jules II, Bartolommeo della Rovere.

En 1519, un représentant de la République de Venise, annonçant au Conseil des Dix la démolition partielle du mausolée d'Auguste, ajoutait :

1. Voir NARDINI, *Roma*, Rome, 1819, vol. III, p. 367. Alexandre VI en avait commencé la destruction parce qu'il en jugeait la proximité dangereuse pour le château Saint-Ange et pour percer la rue qui menait du château au Vatican. Biondo et Fulvio ont décrit ce monument qui est représenté, mais d'une façon très stylisée, sur l'une des portes de bronze de Saint-Pierre.

2. *Archiv. St. Not. Capit. S. R. C.*, vol. XIV. Inst., fol. 167.

Voir pl. 19. L'amphithéâtre est voisin de la Porta Maggiore.

3. Sur la question de savoir si cette lettre est bien de Raphaël ou de Bald. Castiglione, ou de Andrea Fulvio, voir la dissertation de E. MUNTZ, *Raphaël*, p. 604.

4. « Onze ans », lit-on dans un premier texte publié par les Volpi en 1733 dans leur édition des Œuvres de B. Castiglione.

5. MUNTZ, *loc. cit.*

« Il a été détruit, comme tant d'autres monuments antiques, par suite de l'incurie des Romains et à cause de l'avarice du clergé ¹. »

Dans le même temps (1517), le prieur de l'église San Stefano Rotondo, qui avait été construite au ^v^e siècle sur les ruines du *Macellum Magnum* ², faisait creuser le sol tout alentour pour en extraire des blocs de pierre, car il bâtissait le cloître, déjà planté à cette époque de cyprès, d'orangers et sans doute de grenadiers. D'ailleurs, en vue de ce travail, le prieur avait conclu une convention avec un maçon par laquelle, pour le payer de ses services, il lui céda le résultat des fouilles dont il pourrait user à sa guise ³.

Le cardinal Ridolfi obtint de s'approprier les pierres et les marbres tombés des thermes d'Antonin et qui gisaient soit sur la voie publique, soit dans une vigne lui appartenant, afin de les utiliser dans la construction de son palais du Borgo ⁴.

Bien souvent les rues, qui étaient des fondrières, furent pavées avec les pierres des anciens monuments. En 1531, pour paver une partie du Corso, on abattit une muraille sur la Voie Appienne, près de la porte San Sebastiano ; cette démolition fit découvrir deux belles statues de Vénus et deux colonnes de marbre persique que le cardinal Corsini, neveu du pape, se fit attribuer ⁵. En 1540, l'arc *Victoriæ Acticæ*, situé au Forum, disparut ⁶.

Les destructions se succédaient ; il y eut peu d'époques plus désastreuses pour les antiquités romaines que les années qui suivirent ; Lanciani les a comparées à la Terreur ; on fouillait partout le sol et, des objets trouvés, combien peu étaient épargnés ! On bâtissait beaucoup ; il fallait beaucoup de chaux et beaucoup de matériaux. Les Mémoires de l'archéologue Flaminio Vacca, écrits à la fin du ^{xvi}^e siècle, sont des plus instructifs à ce sujet ⁷ ; à chaque alinéa il y est parlé d'antiquités retrouvées et tout aussitôt détruites. « Mon père, dit-il, trouva dans une vigne lui appartenant près de la porte Salara, en un lieu où l'on croit qu'étaient les jardins de Salluste, un portique de colonnes en jaune antique, cannelées, avec des chapiteaux de style corinthien ; il y avait également des colonnes en albâtre oriental transparent. Le cardinal Ricci les acheta pour en faire la balustrade de sa chapelle à San Pietro in Montorio. » Ce sacrilège ne l'émeut, au reste, en aucune façon.

Il vit dans la ruelle San Tommaso, au Parione, extraire du sol deux grosses colonnes de jaune antique qu'on débita pour orner la chapelle grégorienne à Saint-Pierre ; sous le palais du cardinal della Valle on trouva, dit-il, un chapiteau d'une grandeur extraordinaire ; on en fit les armes du pape (Pie IV) qui se trouvent au-dessus de la porte Pia ; dans la place de Siena où les Théatins construisaient l'église Sant' Andrea della Valle, on déterra des colonnes de dix mètres de hauteur ; avec l'une d'elles on fit le seuil de

1. M. SANUTO, *Diarii*, vol. XXVII, col. 470. Sur la conduite réelle du clergé à l'endroit de la conservation des antiquités, voir le chapitre VII.

2. Voir pl. 16.

3. LANCIANI, *Scavi*, vol. I, p. 181.

4. *Arch. S. Vat. Div. Camcr.*, vol. 78, fol. 38.

5. En 1731, on en usait de même, mais le travail avançait

lentement, dit le diariste Valesio, parce que l'entrepreneur devait aller chercher assez loin les dalles qu'il prenait dans de vieilles constructions. *Archiv. St. Capit.*, Cud. XIV, vol. XVIII, p. 236, et CANCELLIERI, *Mercato*, p. 43, n. 8.

6. HOMO, p. 41.

7. *Memorie* dans NARDINI, *Roma antica*, Rome, 1820, vol. IV. Il composa ses Mémoires en 1594.

l'église ; sur le mont Tarpéien, derrière le palais des Conservateurs, on découvrit des pilastres de marbre statuaire et des chapiteaux si énormes que dans l'un, il tailla un lion que le grand-duc Ferdinand (de Toscane) plaça dans son jardin de la Trinité (du Mont, villa Médicis). Près du « Frontispice de Néron », furent trouvées des colonnes de neuf palmes (2m.50) de diamètre, les plus belles qu'on ait jamais vues ; on les utilisa de diverses manières ; avec une base, on fit une vasque pour la place Giudea ; avec d'autres morceaux, on fabriqua la façade de la chapelle Cesi dans l'église Sainte-Marie-Majeure ; le maître de Vacca, Vincenzo de Rossi, tira du reste toutes les statues de prophètes qui sont dans la chapelle du grand-duc, dans Santa Maria della Pace. Ailleurs Vacca dit qu'on retira des thermes de Titus, près de Saint-Pierre-aux-Liens, « des corniches superbes qui furent transportées dans l'église Del Gesù pour en orner une chapelle ¹ ».

Combien paraissent mesquines les œuvres que l'on façonnait ainsi aux dépens des anciennes, ces balustrades tirées tout entières d'une colonne, ces lions ou ces écussons taillés dans un chapiteau ! Quelle déchéance et quel apétissement ! Il est vrai qu'en compensation Michel-Ange taillait alors son *Moïse* et que Saint-Pierre s'élevait !

La liste est longue des destructions accomplies sous les yeux de Vacca.

D'autre part, en lisant, dans les Mémoires de Vacca, la nomenclature des découvertes de statues et de bas-reliefs faites en son temps, on conçoit que les chiffres que donnent les anciens auteurs touchant le nombre des statues qui existaient à Rome n'avaient rien d'exagéré et que s'il n'y en avait pas « autant que d'habitants », du moins la ville devait en être pleine. Tantôt isolées, tantôt par groupes, on en trouvait, ce semble, toutes les fois que l'on creusait le sol. Dans les cent vingt-deux paragraphes de ses Mémoires, il en est cent environ dans lesquels il est parlé de trouvailles de statues, et ces souvenirs ne s'étendent que sur un assez court laps de temps.

« Je me rappelle, dit-il, par exemple, avoir vu exhumer dans les thermes de Titus où est actuellement le monastère de Saint-Pierre-aux-Liens, tant de figures de marbre et d'ornements d'architecture que de les énumérer serait impossible, et qu'on se noierait dans le détail ². »

La plupart de ces statues demeuraient à Rome, où les collectionneurs en enrichissaient leurs collections et en embellissaient leurs palais, mais un assez grand nombre néanmoins passaient à l'étranger.

On trouva, rapporte Vacca, dans le jardin du capitaine Mario Spiriti, sept têtes de Sabines très belles et dont les coiffures étaient des plus bizarres, et un bas-relief représentant des bacchantes et des joueurs de fifre ; le cardinal de Montepulciano les envoya au roi de Portugal, mais le navire qui les portait fit naufrage en route. Il en fut de même de plusieurs colonnes d'albâtre achetées par le cardinal et que « la mer envieuse engloutit ³ ».

1. D'autre part, Vacca s'occupait de restaurer les antiquités. Le 18 février 1589 il fut versé 200 écus à Flaminio Vacca, à Pietro Paolo Olivieri et à Leonardo Sormanni, acompte pour la restauration des chevaux de Montecavallo. Le 10 mars 1590, il leur fut remis 1 000 écus pour solde des 1 800 écus qui leur étaient

dus sur ce travail. *Mand. Camer.*, 1587-1589, fol. 96 ; an. 1590, fol. 21.

2. VACCA, *Memorie*, § 116.

3. VACCA, *Memorie*, § 50 et 58 : « La Fortune en fit cadeau à la mer ». Toujours la même note de raillerie.

En dehors de la Porte Portese, dans la vigne de Antonio Velli, on trouva un « Pasquin » sur un piédestal, avec un « gladiateur mourant dans ses bras » ; la tête et le buste manquaient au « Pasquin », mais le gladiateur était entier. Quand le grand-duc Cosme vint se faire couronner à Rome, il l'acheta au prix de 500 ducats et l'envoya à Florence avec une autre statue venant du mausolée d'Auguste et que lui vendit Paolo Soderini ¹.

Près de Sainte-Marie-Majeure, en faisant des fouilles, Leone Strozzi découvrit, au milieu du XVI^e siècle, sept statues doubles de la grandeur naturelle que l'on donna à Ferdinando, grand-duc de Toscane, alors cardinal à Rome ; la plus belle était un Apollon que Vacca restaura et que le cardinal plaça au pied du grand escalier de son palais devenu depuis la Villa Médicis ².

Fabia Galgano trouva un vase d'albâtre si transparent et si fin qu'en mettant une lumière derrière le vase on voyait au travers ; on n'aurait pu, même en terre cuite, faire des parois plus minces. Le grand-duc Cosme l'acheta avec d'autres antiquités ³.

Ces destructions et ces exportations durèrent tout le siècle ⁴. La pierre tombale du duc de Melfi dans Santa Maria del Popolo fut taillée dans une corniche des thermes d'Agrippa ; quelques colonnes du Portique de Pompée fournirent le granit nécessaire pour l'église Sant' Andrea della Valle ; avec les chapiteaux et les colonnes du temple de Jupiter Capitolin on décora la chapelle Cesi dans Santa Maria della Pace ; on employa le marbre des colonnes du temple du Soleil au Quirinal à l'ornementation de la chapelle Cesi dans l'église de Sainte-Marie-Majeure ; avec les piédestaux des mêmes colonnes on construisit la fontaine qui était primitivement place du Peuple et qu'on a transportée au Janicule, ainsi qu'une autre fontaine place Giudea ; du temple de Claudius sur le Cælius, on tira les chapiteaux de l'église Santa Maria degli Angeli ⁵.

Du cirque de l'Agone vinrent les travertins de la façade de San Niccolò de Lorenzi, du mausolée d'Hadrien les marbres de la chapelle grégorienne de Saint-Pierre ; du mausolée dit de Sylla près de Santa Maria de' Miracoli, les tours qui flanquaient la porte du Peuple ; de la Maison Dorée de Néron, les marbres d'une des chapelles de l'église du Gesù ⁶. La cour de l'église San Teodoro fut pavée avec du porphyre trouvé à l'Emporium, la place du Capitole avec du travertin pris au Panthéon ⁷....

Les thermes de Dioclétien subirent la loi commune et, étant très vastes puisqu'ils mesuraient près de quatorze hectares de superficie, ils servirent longtemps de carrière et furent partiellement transformés en églises, en greniers d'abondance, en prison et en monastère.

En 1584, la porte Settiana (Septimiana), située au Transtévère, possédait

1. VACCA, *Memorie* § 97. Il ne s'agit pas, bien évidemment, du véritable Pasquin découvert en 1501.

2. *Ibid.*, § 42.

3. *Ibid.*, § 102.

4. Voir, sur les exportations d'objets d'arts et d'antiquités, le chapitre suivant.

5. LANCIANI, *Vicende edilizie di Roma*.

6. Voir dans BARTOLI, *Cento Vedute*, pl. 66 et 67, la reproduction de deux dessins de Dosio représentant les thermes de Caracalla avec une colonne ; peut-être serait-ce celle qui fut transportée à Florence ; Dosio travailla vers 1550.

7. Voir la monographie de ce monument.

encore quatre colonnes que le pape Grégoire XIII fit transporter cette année-là dans l'église Saint-Pierre pour en orner la chapelle qui porte son nom. Le transport coûta 124 écus. Un peu auparavant, on avait amené au Belvédère des tronçons de colonnes exhumés au Montegiordano, c'est-à-dire à l'emplacement qu'occupait, croit-on, au Champ de Mars, l'amphithéâtre de Statilius Taurus¹.

1. *Archiv. di Stato, Roma, Fabbriche di Gregorio XIII, 1583-1585, fol. 11 et 14.*



CHAPITRE V

PONTIFICAT DE SIXTE V

(1585-1590)

GRANDS TRAVAUX PROJETÉS ET RÉALISÉS PAR LE PAPE. — SON ARCHITECTE FONTANA. — LA TRANSLATION DE L'OBÉLISQUE DU VATICAN. — DIFFICULTÉ ET RÉUSSITE DE L'OPÉRATION.

AVANT même de devenir pape, Sixte V rêvait déjà d'accomplir à Rome de grands travaux ; il avait entrepris de nombreuses et coûteuses constructions ; il érigea à Nicolas IV un tombeau dans la tribune de l'église Sainte-Marie-Majeure ; il projeta d'ajouter à cette basilique la chapelle qui, achevée alors qu'il était pape, devint le lieu de sépulture de Pie V, son protecteur ; il voulut y être enseveli lui-même ; il acheta une vigne pour y bâtir une maison de campagne¹. Son énergie et sa ferme volonté d'aboutir ne lui servaient pas seulement à réaliser ses vues en politique, il les appliquait aussi dans l'accomplissement des projets d'embellissement qu'il avait conçus pour sa capitale. Rien ne l'arrêtait.

Pour le seconder, il rencontra un homme qui partageait, en les accentuant, ses idées, l'architecte Domenico Fontana² ; venu vers 1563 à Rome où son frère exerçait la médecine³, il avait été remarqué presque aussitôt par Sixte V, qui n'était encore que le cardinal Peretti.

Moins soucieux que lui d'épargner les anciens monuments, Fontana était animé d'un désir ardent de réaliser les desseins dont le pape avait eu la pensée et dont il lui confia la direction.

Il avait prouvé à son protecteur l'attachement qu'il ressentait pour lui et son ardeur de mener à bien les œuvres qu'il lui confiait ; le pape Grégoire XIII ayant cessé de fournir des subsides au cardinal parce qu'il lui portait ombrage, Fontana continua à travailler à ses frais et à ses risques.

Au début du pontificat de Sixte V, il avait quarante-deux ans ; son portrait de

1. Comte UGO BALZANI, *Sisto Quinto*, 1913. BARON HUBNER, *Sixte-Quint*, Paris, 1870, vol. I, p. 233, et vol. II, p. 126. Voir en outre sur les travaux de Sixte V, le poème de FRANCESCO BORDINI, *De Rebus præclare gestis à Sixto V*, Rome, 1588, et J.-A.-F.

ORBAAN, *Sixtine Rome*, Londres, 1910.

2. MILIZIA, *La Vita dei più celebri architetti*, Rome, 1768, p. 294.

3. A. BERLOTTI, *Artisti Lombardi*, Milan, 1881, vol. I, p. 93 ; pour Fontana, p. 92. Fontana venait de Côme.

la Bibliothèque Vaticane qui le représente soumettant des plans au pape¹, lui donne ce masque énergique et cet air mélancolique dont parlent ses contemporains. Le pape le chargea dès son avènement de mener à bien les vastes entreprises qu'il avait conçues et, en cinq années, c'est-à-dire pendant la courte durée de ce pontificat, il transforma Rome ; comme il arrive toujours en pareil cas, on l'accusa de s'être approprié une partie des sommes qui lui avaient été remises et d'avoir profité des expropriations qu'il décidait ; certes il dut mourir fort riche car le pape le récompensa largement, mais il ne semble pas du tout prouvé qu'il ait mésusé des pouvoirs qui lui étaient attribués. Ils étaient cependant des plus grands². Le 30 novembre 1587, le pape déclare qu'il ne devra rendre compte à personne de ses actes et qu'il ne pourra encourir de leur chef aucun blâme ; il l'autorise à prendre des pierres partout où il voudra et plus particulièrement dans un « monument funéraire » situé près du fleuve et de l'église San Paolo alla Regola (ce pourrait être un reste soit du théâtre de Balbus, soit du temple de Neptune?), à Saint-Jean-de-Latran, à Santa Sabina et dans « les antiquailles des Thermes » ; plus tard, le 1^{er} avril 1588, il ajoute à ces autorisations le droit d'abattre toutes les maisons qui gêneraient ses travaux au Latran, à Sainte-Marie-Majeure et à Saint-Pierre (déplacement de l'obélisque). Le 5 février de l'année suivante, comme Fontana construisait pour la sœur du pape, Camilla Peretti, une chapelle dans l'église Santa Susanna près des thermes de Dioclétien, le pape lui permet de prendre où il voudra des colonnes, du marbre, du travertin et « toute autre sorte de pierre ».

Le premier travail opéré par Fontana fut un coup de maître par lequel il se révéla ingénieur de premier ordre et se montra digne de la confiance que le pape mettait en lui.

Sixte V désirait ardemment transporter devant la basilique de Saint-Pierre l'obélisque qui se trouvait tout près de l'emplacement qu'occupe actuellement la sacristie³. C'était le seul obélisque de Rome qui n'eût pas été renversé⁴ ; il avait été érigé par Caligula en l'honneur d'Auguste et de Tibère sur la *Spina*, c'est-à-dire dans la partie médiane du cirque Gaius qui Néron acheva. Il semblait au pape que ce témoin du martyre de tant de chrétiens et de la mort du Prince des apôtres devait avoir sa place en face du temple qui lui était dédié et devenir le principal motif de décoration au parvis de la métropole de l'Église chrétienne.

D'autres papes avaient eu avant lui la même pensée. Nicolas V, plus de cent ans auparavant, songeait à déplacer l'obélisque pour le dresser en ce lieu sur les épaules de

1. Voir pl. 10. et la médaille frappée en son honneur, pl. 46.

2. *Arch. di Stato*, Roma, Mand. Camer., 1587-1589, fol. 23, 36, 43, 76... Pour complaire au pape, le Conseil communal de Rome le créa, ainsi que son frère, citoyen romain dans sa séance du 3 décembre 1585. *Arch. St. Capitolino*, Cred. I, vol. 28, p. 298. Après la mort du pape, il dut quitter Rome ; le comte Miranda, vice-roi de Naples, l'appela et le nomma ingénieur en chef du royaume ; il mourut en 1607. Fontana était parent de Maderno qui fit la façade de Saint-Pierre. Dans le testament de Pompeo di Paolo Maderno du 21 novembre 1619, les exécuteurs désignés sont son frère, son neveu et Sebastiano Fontana, qualifié de cousin, et qui était le fils de Domenico. *Arch. St. Capù.*, *Atti orig.*, vol. 435,

fol. 226. Fontana habitait Via Alessandrina au Borgo, et sa demeure était ornée de fresques représentant ses travaux. CANCELLIERI, *Not. di Colombo*, Rome, 1809, p. 211. Il fut le représentant du Borgo au Conseil communal en 1587, 1589, 1590. *Arch. St. Capù.*, Cred. I, vol. 29, fol. 62, 191, 233.

3. Une plaque de marbre indique actuellement dans le pavement l'endroit exact où s'élevait l'obélisque. Voir pl. 11.

4. POGGIO BRACCIOLINI, *De Varietate Fortuna*, Paris, 1723, lib. I, p. 20, cite cet obélisque comme le seul existant à Rome. Cependant il ajoute qu'il en vit un autre plus petit en dehors de la ville (au cirque de Caracalla), celui qui est actuellement place Navona. Voir plus loin, p. 80.

SIXTE V ET FONTANA.



FONTANA PRÉSENTANT DES PLANS A SIXTE V.
FRESQUE DE LA BIBLIOTHÈQUE DU VATICAN (Salle Sixtine). (Phot. Sansaini.)

quatre statues colossales représentant les quatre évangélistes ; un Christ en bronze en aurait orné le sommet. Par bonheur il ne persévéra pas dans ce dessein, dont la réalisation, avec les faibles moyens dont il disposait, aurait amené l'anéantissement du superbe monolithe. Paul II voulut reprendre ce projet, mais il mourut la nuit même du jour où il avait convoqué à cet effet son architecte ; Paul III consulta à ce sujet Michel-Ange et Sangallo qui déclarèrent l'opération impraticable ; Grégoire XIII fut sollicité successivement par deux architectes qui prétendaient réussir le transport ; il n'eut pas confiance en eux ; l'un, Camillo Agrippa, construisit un petit modèle en bois représentant l'appareil qu'il avait imaginé et il en expliqua et en fit jouer le mécanisme devant le pape et le protonotaire apostolique Mercati qui s'occupait de mécanique¹. Mais le pape était persuadé qu'on devait fatalement échouer, à cause du poids énorme de l'obélisque, en sorte qu'il ne donna pas suite à une idée qui pourtant lui souriait et que Mercati lui représentait comme possible.

De fait, cet obélisque est parmi les plus grands que l'on connaisse ; il a 25 m. 50 de haut, alors que celui de Paris ne mesure que 22 m. 25, et pèse 326 700 kilogrammes contre 230 000 pour le nôtre. Seul des obélisques de Rome, celui du Latran l'emporte sur lui, sa hauteur étant de 32 mètres : c'est le plus haut d'Europe. On disait qu'il avait fallu vingt mille hommes jadis pour le dresser².

Sixte V n'était pas homme à reculer où ses prédécesseurs avaient hésité ; quand il était encore cardinal, il avait dit à Fontana, en passant avec lui devant l'obélisque, que si jamais il devenait pape, il ne laisserait pas longtemps ce monolithe à sa place.

Aussi, peu de mois s'étaient-ils écoulés depuis son élévation au trône pontifical, quand il réunit une commission composée de quatre cardinaux, de quatre prélats, du sénateur et de quelques ingénieurs, à laquelle il confia le soin d'examiner les projets qui lui seraient envoyés³. Un concours fut ouvert ; plus de cinq cents candidats se présentèrent, dont un certain nombre étaient venus des pays étrangers. Fontana était parmi les concurrents, et l'amitié que le pape lui portait comme aussi sans doute la supériorité de son projet lui firent donner la préférence. Toutefois, redoutant son inexpérience, la commission proposa de confier les travaux à deux architectes qui avaient fait leurs preuves, Giacomo della Porta et Bartolommeo Ammanati de Florence ; mais Fontana se récria, revendiqua l'honneur de conduire une entreprise dont il avait conçu le plan ; finalement le pape lui donna gain de cause ; Ammanati en mourut, dit-on, de chagrin⁴. Les Romains trouvèrent que le pape avait bien de la hardiesse et l'on augura mal de l'entreprise⁵.

1. MICHELE MERCATI, *Degli Obelischî di Roma...*, Rome, 1589, p. 341 et suiv.

2. AMMIEN MARCELLIN rapporte que, pour amener à Rome cet énorme obélisque, on dut construire à Alexandrie un bateau plus grand qu'aucun de ceux qu'on avait vus précédemment et y mettre trois cents rameurs ; le bateau remonta le Tibre jusqu'à la hauteur de l'endroit où s'élève actuellement l'église San Paolo ; de là on transporta le monolithe sur des camions, par la porte d'Ostie, à l'emplacement qu'il devait occuper (Ed. Leipzig, 1773, lib. XVII, cap. IV,

p. 107). Cf. STRABON, lib. XVII. Plus tard, quand on voulut établir une digue à Ostie, on chargea le bateau de pierres et on le coula.

3. BARON DE HUBNER, *Sixte-Quint*, Paris, 1870, vol. II, p. 128.

4. FONTANA, *Della Trasportazione dell' Obelisco Vaticano*, Rome, 1590, et CRACAS, *Notizie e Curiosità Romane*, avril-juillet 1892, n. 239, p. 98. ANGELO MAZZONI, *Sixto Quinto e l'Innalsamento dell' Obelisco Vaticano*, Rome, 1886.

5. Rapport de Babbi au grand-duc de Toscane, 28 septembre 1585, rapporté par Hubner, *loc. cit.*

Il était essentiel de déterminer exactement, avant toute chose, le poids de l'obélisque. Ce calcul parut alors fort difficile car le monolithe n'avait pas une forme régulière et Fontana tira grand honneur de l'avoir établi. Il imagina de le diviser théoriquement en plusieurs sections géométriques ; premièrement il calcula le volume d'un parallépipède rectangle qui aurait eu pour base la section supérieure de l'obélisque et la même hauteur, puis il calcula la valeur des quatre pyramides quadrangulaires ayant même hauteur et pour base l'excédent sur chaque face de la section inférieure sur la section supérieure ; enfin il évalua approximativement le volume des parties restées en dehors des quatre pyramides et du parallépipède et il y ajouta le volume de la pointe. Après quoi il préleva un cube de granit, le pesa et en déduisit le poids total de la colonne ¹.

Ce problème résolu, Fontana se mit à l'œuvre vers le mois d'octobre (1585) ² ; il fit venir des matériaux de toutes parts ; les forêts de Nettuno lui fournirent des madriers épais ; il fallait quatorze buffles pour traîner chacun d'eux ; il fit fabriquer une armature de fer pesant 40 000 kilogrammes, en sorte que le poids total à soulever fut de 1 043 530 livres ; quarante treuils furent préparés, ainsi que quantité de poulies et de câbles. Chaque treuil avait son numéro, qui correspondait à celui des poulies et des câbles qu'il actionnait. Le 28 avril 1586, tous les appareils étaient prêts à fonctionner ; l'obélisque avait été entouré de paillasons pour le protéger, et autour s'éleva un échafaudage, un « château » de charpente solidement renforcé.

On enleva la sphère qui surmontait alors l'obélisque ; elle intriguait les Romains depuis bien des années ; l'inscription qui se trouvait sur le piédestal de l'obélisque ³ avait donné à croire qu'elle contenait les cendres de César et l'on avait émis à ce propos de philosophiques pensées.

Cæsar tantus erat quantus et orbis,
Sed nunc in modico clauditur antro ⁴.

« César était grand comme le monde et maintenant une étroite cavité l'enferme. »

On pensait même que le nom de *Guglia* ou *Aguglia* donné à l'obélisque venait de Giulia et marquait, non qu'elle ressemblait à une aiguille, mais qu'elle commémorait Jules César.

Cette boule était encore dorée au temps des *Mirabilia* ⁵ et même à l'époque où Lucio Mauro et Marliano la virent. Quand elle eut été descendue, on s'aperçut qu'elle portait la trace de plusieurs coups d'arquebuse et l'on pensa que les soldats de Charles-Quint s'étaient amusés à tirer dessus pour essayer leur adresse lors du pillage de la ville en 1527. Des attaches et des pieds de métal la maintenaient sur la pointe de l'obélisque ; une flèche la surmontait ; elle était également en bronze doré et mesurait 3 mètres

1. FONTANA, p. 9.

2. L'ouvrage de HERMANN EGGER, *Römische Veduten*, Leipzig, 1913, fournit une abondante et très curieuse série de reproductions de gravures représentant l'obélisque avant et après la translation.

3.

DIVI CAESARI DIVI JULII

F. AUGUSTO

TIB. CAESARI DIVI AUGUSTI

F. AUGUSTI

SACRUM.

4. CRACAS, 15 juill. 1894, an II, n. 25, p. 385 et n. 192, avril 1891, p. 45.

5. « *Ubi splendide cinis ejus in suo sarcofago id est aureo malo requiescit.* » Page 15, ligne 3. « *E una pall' in cima e Cesar dentro* », dit PROSPETTIVO MILANESE, cité par P. ADINOLFI, *Roma...*, vol. II, p. 371. Cf. URLLICHS, *Codex Urbis*, p. 105, 110, 118.

de hauteur. Une croix que l'on découvrit, grossièrement marquée sur la sphère, intrigua beaucoup, mais on finit par reconnaître que ce n'était qu'un point de repère ; toutefois, beaucoup y virent un présage du sort qui était réservé à l'obélisque ¹.

L'étoile qui la surmontait rappelait, disait-on, la comète qui apparut au ciel au moment de la mort de César et qui était son âme montant vers l'empyrée ².

Le mercredi 30 avril commença l'opération. Fontana ne l'abordait pas sans appréhension ; il savait que, si le pape l'avait choisi et encouragé, il ne se ferait pas faute de lui faire payer cher un échec ; aussi a-t-on raconté qu'à toute aventure des chevaux attendaient tout sellés à la porte Angélica.

Fontana et ses auxiliaires se préparèrent pieusement à la tâche qu'ils allaient accomplir, ils entendirent la messe, puis se confessèrent et communiaient ; le pape donna sa bénédiction à l'opération. Neuf cents hommes et soixante-cinq chevaux devaient faire mouvoir les cabestans ; au centre de la manœuvre se tenait le chef des charretiers avec vingt gros chevaux de renfort et vingt hommes ; dix surveillants généraux avaient la direction des opérations ; vingt estafettes étaient chargées de transmettre les ordres ; à proximité se tenait un corps d'ouvriers de réserve avec des cordes, des poulies, des cabestans, des ustensiles de toute espèce ; eux seuls pouvaient porter secours aux ouvriers dans l'embarras, car il était fait défense expresse à tous de quitter leur poste. Fontana s'était posté avec son état-major sur une estrade, afin de dominer la manœuvre et d'en suivre le détail.

Une foule innombrable, que contenaient des barrières, était accourue ; les rues « ondoyaient de monde », dit Fontana dans son rapport ; les toits étaient surchargés de curieux, ainsi que les échafaudages qui entouraient la basilique encore en construction. Afin que les ouvriers ne fussent pas dérangés, il avait été interdit, sous peine de mort, de parler et même de tousser ou de cracher pendant l'opération. Le barigel et ses hommes se tenaient prêts à exécuter sur l'heure les contrevenants. Dans des tribunes spéciales avaient pris place cardinaux, prélats, grands seigneurs et magistrats.

Avant de commencer, Fontana invita tous ses hommes à faire une courte oraison et à réciter un *Pater* et un *Ave*, puis la trompette sonna. « Ce fut, dit-il, comme un bruit de tonnerre » ; le château trembla, les ais crièrent, les treuils grincèrent, mais rien ne se rompit si ce n'est un des cercles de fer qui entouraient le monolithe ; il fallut, du reste, les remplacer tous successivement par des cordes, le poids qu'ils avaient à supporter les avait tordus.

Ce qui était surtout à redouter, c'était que les cordes ne se tendissent pas également ; Fontana pensait avoir inventé un procédé pour éviter ce péril, et l'on s'arrêtait en outre souvent pour vérifier la tension des câbles et le travail des treuils ; mais les Romains

1. Cette sphère fut entreposée dans le palais du Belvédère, puis cédée par le pape au Musée du Capitole. Il est probable que c'est elle qui a été placée sur une des colonnes milliaires qui décorent le parapet de la place capitoline et qui furent érigées en ce lieu précisément vers cette époque (1584) ; plus tard on la remplaça au musée ; ainsi ce serait la boule de cuivre qu'on voit actuellement

dans le palais des conservateurs, dans la salle des bronzes. FIGAFETTI, *Historia della Aguglia...*, Rome, 1586. NIBBY, *Roma moderna*, vol. II, p. 608 *Il Cracas, Notizie e Curiosità romane*, avril-juillet 1891, n. 192 et suivants, et *Il Cracas, Roma aneddotica*, 1894, fasc. IV, 18-23.

2. URLICHS, p. 159. Anouimus Magliabecchianus.

doutaient qu'on parvînt à faire concorder exactement les efforts de tant d'hommes et de tant de machines. Et quelle catastrophe c'eût été si l'énorme masse était retombée au milieu d'une telle foule d'ouvriers ! Or il advint précisément qu'à un moment donné, certains câbles restant lâches, les autres se trouvèrent surchargés, on put craindre qu'ils se rompissent ; c'est alors qu'au dire de certains auteurs un des assistants poussa, au péril de sa vie, le cri fameux : « De l'eau aux cordes ! » Les câbles mouillés se raidirent en effet, et l'opération continua sans autre incident ¹. Celui qui avait eu cette hardiesse était un habitant de San Remo, de la famille Bresca ; le pape le fit venir et lui remit une somme d'argent en lui demandant s'il ne souhaitait pas d'autre faveur ; Bresca répondit en sollicitant pour ses compatriotes le privilège de fournir Rome de palmes le dimanche des Rameaux ². A vrai dire, il n'y a guère que la Rivière du Ponent qui en produise en Italie.

Enfin l'obélisque fut soulevé et redressé ; on avait, en effet, constaté qu'il penchait du côté de la basilique de cinquante centimètres ; à mesure qu'il était hissé, trente charpentiers enfonçaient au-dessous des coins pour décharger les câbles ; par précaution, pour qu'ils ne fussent pas blessés par des morceaux de charpente, Fontana leur avait donné des casques. Quand l'obélisque se trouva soulevé de soixante centimètres, la manœuvre fut suspendue et l'on considéra que la première phase de l'opération avait pleinement réussi. Le public fit éclater une joie débordante, tandis que les canons tonnaient et que les cloches sonnaient à toute volée.

Pendant le plus difficile était à faire ; il restait à coucher l'obélisque, à le faire glisser sur une longueur de près de 250 mètres pour atteindre son nouvel emplacement, et à le redresser. Au bout de huit jours, le 7 mai (1586), les opérations reprirent ; grâce à une ingénieuse combinaison de câbles, Fontana arriva à ce résultat que les cordes qui soutinrent l'obélisque pendant qu'il s'inclinait de plus en plus demeurèrent constamment perpendiculaires ; au bout de quelques heures, il gisait sur le berceau qui avait été préparé ; ce berceau était placé sur un remblai de terre soutenu par une palissade de bois renforcée d'arcs-boutants ³. On fit glisser de quelques mètres l'obélisque afin de pouvoir démolir le « château » qu'on reconstruisit aussitôt sur la place Saint-Pierre et, en même temps, on se mit à dégager le piédestal ; il était profondément enseveli et, comme le montrent les gravures, on n'en voyait plus que la partie haute ; dans certaines représentations, l'obélisque semble même reposer directement sur le sol ⁴. On remarqua que les deux parties qui formaient ce piédestal étaient d'un travail différent ; la partie inférieure paraissait plus soignée que la partie supérieure, laquelle débordait d'ailleurs l'autre, ce qui conduisit Fontana à supposer qu'elle avait été prise dans un autre monument et placée là avec quelque hâte. Au surplus force lui fut, à lui aussi, d'employer tel quel ce piédestal, car il ne put trouver dans toute la ville de blocs suffisamment grands et suffisamment résistants pour remplacer les anciens.

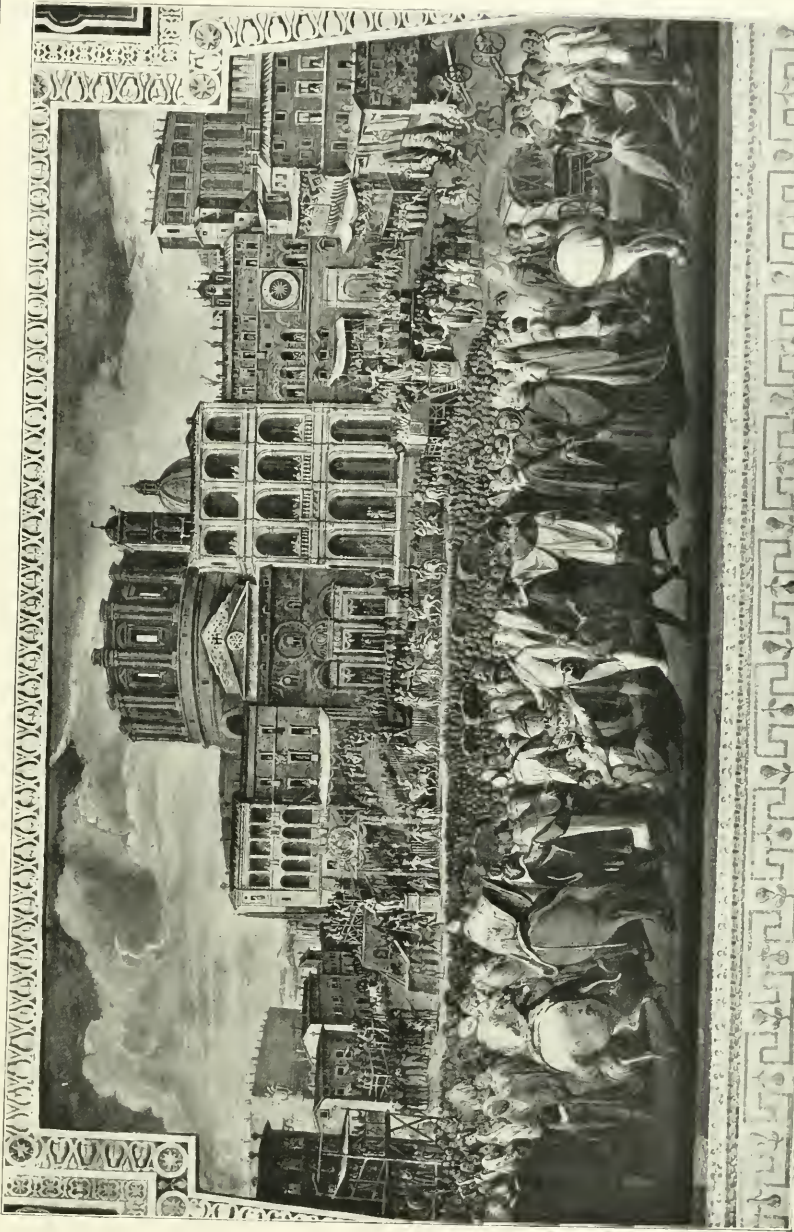
1. F. CANCELLIERI, *Descrizione delle Funzioni della Settimana Santa*, Rome, 1818, p. 195. MORONI, *Diz.*, vol. I, p. 194, vol. 35, p. 185 et vol. 48, p. 194.

2. Ce privilège s'est perpétué jusqu'à nos jours.

3. Voir pl. 12 et 13.

4. Par exemple dans la représentation de DEMONTIOSUS (LOUIS DE MONTJOSIEU) GALLUS, *Romæ hospes*, Rome, 1585, p. 10, faite l'année qui précéda la translation, et dans celles de Heemskerck. Cf. EGGER, *Römische Veduten*, vol. I, Leipzig et Vienne, 1913. Cf. *Cracas*, 1894, fasc. IV, 18-23, p. 390.

TRANSPORT DE L'OBÉLISQUE DE LA PLACE SAINT-PIERRE.



LE SACRÉ DESINTE V. — LA PLACE SAINT-PIERRE AVANT L'ÉRECTION DE L'OBÉLISQUE, QU'ON VOIT A SON EMBLACEMENT PRIMITIF. A GAUCHE DE LA BASILIQUE, FRESQUE DE LA BIBLIOTHÈQUE VATICANE (Salle Sixtine). (Phot. Sansaini.)

Au-dessous des deux premières assises, fut mis au jour un lit de traversin ; on ne put aller plus bas à cause des infiltrations d'eau.

Les grandes chaleurs passées et le nouvel échafaudage établi sur la place de Saint-Pierre, l'obélisque, qu'on avait amené graduellement à pied d'œuvre, fut placé de façon à pouvoir être redressé et, le 12 septembre, la troisième phase de l'opération commença. Fontana et ses auxiliaires entendirent deux messes et gagnèrent leurs postes de commandement ; le nombre des chevaux avait été porté à cent quarante, celui des hommes réduit à huit cents. On travailla toute la matinée ; vers midi Fontana fit suspendre la manœuvre, qui ne fut reprise qu'après que les ouvriers eurent mangé ; à ce moment l'ambassadeur de France, qui venait d'arriver à Rome et allait saluer le Saint-Père, vint à passer par hasard, dit Fontana, et il s'arrêta, pris de curiosité, pour assister à deux « temps » de l'opération. En réalité, le marquis de Pisani ou Pisany avait été convié à ce spectacle. Quelques jours auparavant, Sixte V, en tenant chapelle à Santa Maria del Popolo, avait aperçu le marquis qui s'y trouvait incognito¹ ; il voulut que le duc de Luxembourg qui l'accompagnait, et lui, assistassent à ce triomphe de son ingénieur, dont la gloire rejaillissait sur lui, et il fut convenu que, contrairement à l'usage, les deux ambassadeurs feraient leur entrée par la porte *Angelica*, afin de se trouver présents « au lèvement de l'aiguille² ». Pisani y rencontra une foule énorme qui était accourue de toutes parts comme la première fois, « si bien, dit-il, que par la multitude du peuple qui avait voulu voir mettre debout cette grande et admirable machine et de celui qui avait voulu accompagner notre entrée, je crois qu'il n'y eut personne qui ne sortît ce jour-là ». Ceux qui avaient élevé des estrades firent de merveilleux bénéfices.

Au coucher du soleil, après cinquante-deux temps, l'obélisque était dressé ; le canon tonna, les trompettes sonnèrent, des actions de grâces furent dites. Il fallut sept jours pour débarrasser l'obélisque du revêtement dont on l'avait entouré ; après quoi on songea à en opérer la purification, car cet obélisque était une œuvre profane, élevée à la gloire des faux dieux et commémorant la mémoire de rois et d'empereurs païens, et il allait devenir un monument chrétien dont la vue devait inspirer aux fidèles qui se rendaient à Saint-Pierre de hautes et pieuses pensées et rappeler la puissance de l'Église.

Le matin, l'évêque Ferratini dit une messe, revêtit un pluvial rouge et, précédé de la croix du Chapitre de Saint-Pierre, de cierges et du clergé en grand costume, il s'avança sur le remblai de terre jusqu'à l'autel établi au pied de l'obélisque ; quand on eut chanté plusieurs psaumes et une antienne, la croix fut bénite et embrassée par tous les officiants. Puis l'évêque exorcisa et bénit l'obélisque, l'arrosant d'eau bénite ; il en fit trois fois le tour, allant deux fois à droite et une fois à gauche ; avec un couteau il traça une croix sur chaque face en prononçant les paroles consacrées ; tandis que la croix était hissée, on chantait l'hymne *Vexilla Regis* jusqu'au verset *O Crux Ave*. Au moment où elle fut au sommet de l'obélisque, tout le monde se mit à genoux et les trompettes sonnèrent.

1. BARON DE HUBNER, *Sixte V*, vol. II, p. 131.

2. Lettres de Pisani à divers. Bibl. Nat., Ms. fr. 16.045, fol. 235 :

Lettre du 8 septembre 1586. Fol. 238: Lettre du 9 septembre.

Fol. 240 v.: Lettre du 17 septembre.

L'évêque encensa la croix, chanta un *Te Deum*, et le diacre publia une indulgence de quinze années. Finalement la procession retourna à Saint-Pierre pendant qu'arquebuses, mortiers et canons saluaient la croix ¹. Au-dessous de la croix, Sixte V avait fait placer un ornement rappelait certaines pièces de ses armes : trois coupeaux surmontés d'une étoile.

L'idée que cette translation était un triomphe de la Croix se rencontre dans toutes les relations qu'on en fit — et elles sont nombreuses, — de même que dans les poèmes composés à cette occasion, dans les relations d'ambassadeurs, dans les correspondances privées ². Durant longtemps le monde fut occupé de cet événement. Les étrangers qui arrivaient à Rome couraient voir l'obélisque ³. A vrai dire, une telle opération était pour l'époque une merveille.

On se demande parfois, en voyant les hautes colonnes, les blocs énormes qui ont été déplacés à Rome, comment on put réaliser ces travaux en un temps où la mécanique était si peu avancée ; or la translation de l'obélisque, qui fut la plus hardie et la plus difficile de ces manœuvres, nous permet d'en connaître admirablement la technique et d'en pénétrer le mystère, puisqu'elle a été décrite et représentée jusque dans ses moindres détails.

Fontana fut récompensé comme il convenait ; le pape le nomma noble romain et chevalier doré, le gratifia d'une chaîne d'or, de dix prébendes rendant 400 écus et d'une rente de 2 000 écus ⁴ ; il lui fit don, en outre, de tout le matériel qui avait servi au transport et dont la valeur dépassait 100 000 francs. De son côté, le Conseil communal, pour reconnaître « son grand talent à transporter des pyramides », lui décerna une médaille d'or qui devait lui être remise en séance publique (17 novembre 1586)⁵.

L'opération avait coûté 37 000 écus, plus 10 812 écus en achat de métal ⁶.

Il y a deux remarques à faire au sujet de cet obélisque. La première, c'est qu'il ne se trouve pas au milieu de la façade de Saint-Pierre ; lorsqu'on se place derrière, sur une ligne perpendiculaire à la façade, on observe qu'il se projette à droite du centre. Cela tient à ce que Maderno étendit la façade nouvelle sur la gauche pour lui donner toute

1. *Descrittione della Processione fatta per purgare et benedire la guglia e per consecrarvi sopra la Croce*. D'après quelques auteurs, on aurait plus tard placé dans la croix un morceau de la vraie Croix prélevé sur la relique qui existait à Saint-Pierre. Une indulgence de dix et quarante années fut accordée à ceux qui vénéraient le monument. BONANNI, *Numis. Templi Vaticani*, Rome, 1696.

2. Voir MERCATI, *Degli Obelischi*, p. 349.

3. Parmi les pièces de vers publiées à cette occasion, la moins mauvaise est le sonnet de Tasse.

Ayant vaincu les nations étrangères et les rebelles,
Rome, pour honorer César invaincu
Et suivre l'exemple de la vieille Égypte,
Tu élevas son sépulcre vers les étoiles!

Parmi les plus sublimes et les plus beaux
Souvenirs de l'Empire abattu,
Tu soutins longtemps la mémoire de son nom ; il est juste
Que maintenant l'ancienne gloire le cède à la nouvelle.

C'est pourquoi, si maintenant tu abandonnes cette cendre triste
[et froide,

Tu prends joyeux la Croix bien plus digne et plus noble fardeau.
Le grand Père (le pape) a voulu que tu descendisses à terre ;
De même il a montré le Ciel et c'est un symbole saint
Que ce remplacement de celui qui a asservi le monde par celui

[qui le délivra.

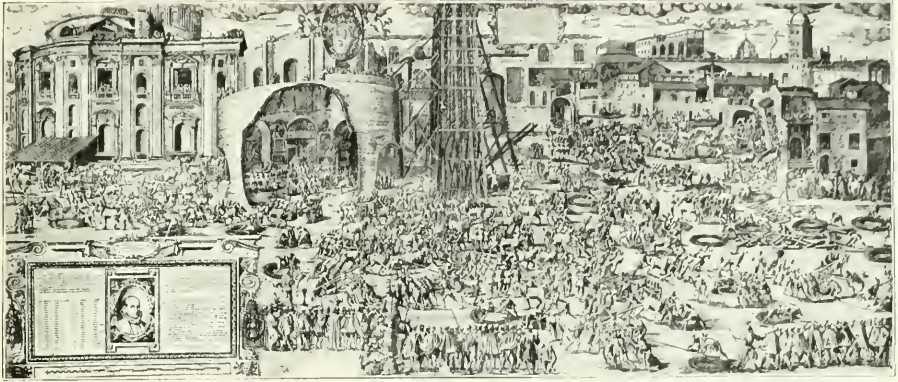
T. TASSE, *Opera*, Pise, 1822, vol. VI, part. III, p. 51, sonnet 06.

4. Giovanni Gritti au doge, 4 octobre 1586. *Archiv. Ven. Rom.*, cité par HUBNER, p. 132.

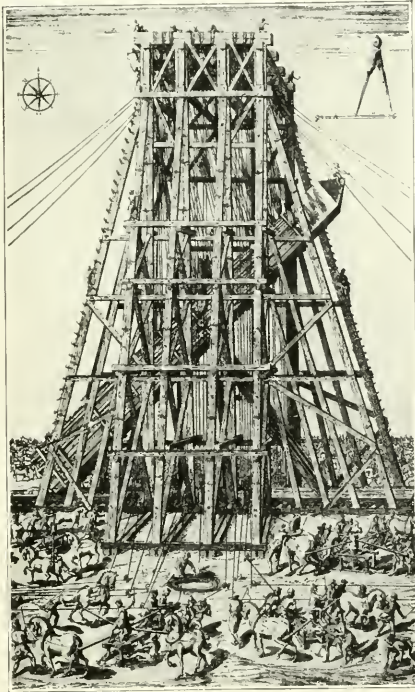
5. *Archiv. St. Capit.*, Cred. I, vol. 29, fol. 49. « *Cum de privilegio Civilitatis Rom. magro Dno Dominico Fontana donata ampliando sermo haberetur ob ejus ingentem virtutem et scientiam in conductione pyramidis et illius elevatione in area Basilicae Principis Apost. de Urbe demonstratam et patefactam, ipsimumque propterea honoribus et prerogativis decorando sanctum est, attenta illius exaltatione per S. D. N. ei concessa fieri privilegium nobile decens numismataque aureo ornatum Po. Ro. sumptibus, illudque eidem elargiri et condonari et id publico deferri consilio.* »

6. FEA, *Miscellanea*, vol. II, p. 5.

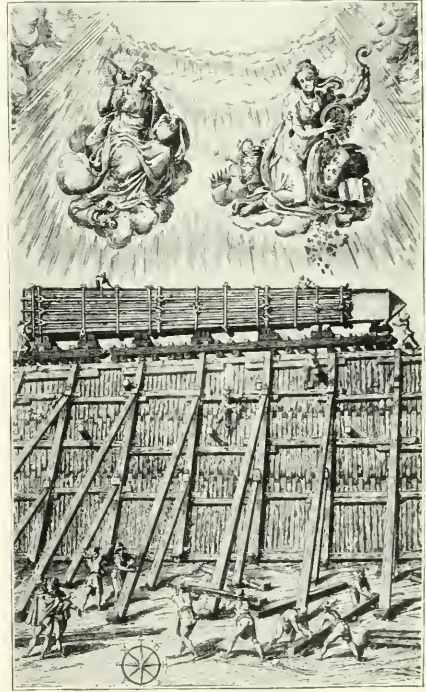
TRANSPORT DE L'OBÉLISQUE DE LA PLACE SAINT-PIERRE.



LE SOULÈVEMENT DE L'OBÉLISQUE. Gravure de Guerra (1586).



LE « CHATEAU ».



L'OBÉLISQUE SUR LE BERCEAU.

Gravures de l'ouvrage de Fontana (1590), pl. 13 et 24.

l'ampleur qu'il jugeait utile, débordant de quelques mètres l'ancien monument¹.

La seconde remarque est que les quatre lions qui supportent l'obélisque ont huit corps; ils n'ont que quatre têtes et quatre poitrails, mais comme ils sont couchés de côté sur chaque face, on a bien été obligé de leur donner deux corps à chacun. « Ils ont deux corps, dit Mercati, de telle façon que sur chaque face on voie deux lions entiers, mais ils n'ont qu'un poitrail et une tête². » Derrière ces lions sont des dés de bronze doré qui existaient déjà sous l'obélisque et que les anciens y avaient placés pour le caler. Lorsqu'on souleva le monolithe pour le transporter, l'un des dés fut, sitôt qu'on le dégageda, porté au pape au milieu d'acclamations frénétiques et il félicita son architecte de ce premier succès³. Les lions furent sculptés par Prospero Bresciano et Checchino da Pietra Santa et fondus par Lodovico Ciciliano. Le coût de ces lions s'éleva, comme on verra plus loin, à 975 écus.

C'est en 1723 qu'on a établi autour du pied de l'obélisque une rose des vents⁴ et en 1817 que l'astronome du Vatican, Gili, y traça une courbe méridienne.

Détail de la dépense⁵ :

Payé au chevalier Domenico Fontana pour toutes ses dépenses, excepté le métal, fourni par la Chambre apostolique.	écus.	37 000
Au même pour les quatre lions supportant l'obélisque, excepté le métal fourni par la Chambre (en demande 975 écus).		968
Payé à Giacomo della Porta pour l'exhumation du piédestal.		17.25
A un boulanger dont la maison avait été rasée pour les travaux.		76.92
A Ottavio Vanni orfèvre pour le collier d'or remis à Fontana.		85.10
Total.		38 147.27
Du 25 novembre 1586.		
Pour 39 494 livres de cordages, câbles et agrès à 49 écus les 1 000 livres. . .		1 935
Pour 55 251 livres de cordes... à 47 écus les 1 000 livres		3 576
Pour 44 044 livres de cordages à 46 écus les 1 000 livres.		1 981.18
Pour clous et cordes.		34.48
— —		65.42
— —		120.60
Pour petites cordes.		4.54
Total.		7 717.22
Pour le boisage et soixante-dix poutres		229.65
Transport de charpentes.		67.60
Cinq charrettes de bois (location des charrettes).		82
Six — —		85
Quatre — —		66

1. *Cracas*, année 1891, n. 196-197.

2. MERCATI, *Degli Obelischi*, p. 369.

3. *Il Cracas*, avril-juillet 1892, n. 237, p. 49.

4. *Discorso sopra il nuovo ornato della Guglia di S. Pietro*, Rome, 1723. L'auteur dit, entre autres choses : « Il était choquant de voir le socle de l'obélisque moins large que l'obélisque lui-même et, bien que les Romains et peut-être les Égyptiens eussent accepté cela, néanmoins il y avait lieu de remédier à cette imperfection,

en outre, les bornes qui entouraient l'obélisque étaient trop petites et donnaient un aspect mesquin à la décoration; enfin on voyait à la base du monolithe les traces de crampons qui y avaient été appliqués, et ces trous étaient du plus mauvais effet. C'est pourquoi le pape fit entourer le piédestal d'une nouvelle balustrade qui donne plus d'ampleur au socle, et la base de l'obélisque d'un ornement de bronze en forme de couronne civique qui masque les perforations. »

5. *Archiv. S. Vat.*, arm. VI, cap. x, 108, fasc. 12.

Sept charrettes de bois (location des charrettes)	115
Deux — — — — —	25.50
Deux — — — — —	34
Deux — — — — —	25
Onze — — — — —	283.25
Cinq poutres	70
Pour quelques petites charpentes.	12.50
— — — — —	6
Pour le pivot d'un treuil.	6.50
Pour deux pivots.	16
Pour quatre pivots.	28
Pour dix-huit timons.	26
Pour douze poutres.	20
Pour 1 564 « tables », 94 petites tables.	497.40
Pour 64 poutres.	472.80
Pour des échafaudages.	I 437
— — — — —	I 652
Pour 19 cordes, 36 pivots, 30 tables.	363
Pour 1 161 tables.	328.11
Pour 131 tables.	262
Pour 24 poutres, 89 arcarecci (petits treuils)	258
Divers	316.60
Pour 16 586 livres de ferronnerie.	746.37
Pour 6 258 livres (treuils)	500.64
Pour 9006 livres de cercles en fer.	405.27
Pour le transport des échafaudages.	400
Pour la construction du premier échafaudage « Castello ».	2 700
Pour la démolition de cet échafaudage.	400
Pour les huit cents hommes employés le jour du soulèvement de l'obélisque à raison de 4 giuli, 3 giuli, 25 b., 20 b. l'un.	200
Pour les cent trente charretiers avec leurs chevaux à raison de 8 giuli par cheval	104
Pour le pain donné aux ouvriers.	24.50
Pour deux barriques de vin (de 1 000 livres environ)	27
Pour le fromage, saucisson.	38
Pour les verres, paniers, flacons brisés.	60
Même dépense le jour où l'obélisque fut couché.	393.50
Pour le transport de l'obélisque jusque devant Saint-Pierre.	300
Pour l'enlèvement des quatre morceaux du piédestal.	350
Pour avoir conduit sur la place Saint-Pierre et mis en place le piédestal.	500
Frais des gardiens.	30
Pour le « château » de la place Saint-Pierre.	3 500
Pour le démonter.	800
Pour les « Monts » et l'étoile de bronze du poids de 424 livres.	97.52
Pour la dorure.	86.60
Pour les ferrements qui retiennent ces ornements pesant 650 livres à 4 b. la livre.	29
Pour le plombage de ces ferrements.	3
Pour les entrepreneurs d'échafaudage.	260
Pour les lions.	975

CHAPITRE VI

PONTIFICAT DE SIXTE V

(1585-1590)

(Suite)

ÉRECTION DE TROIS AUTRES OBÉLISQUES : OBÉLISQUES DE SAINTE-MARIE-MAJEURE, DU LATRAN ET DE LA PLACE DU PEUPLE. — RESTAURATION DE LA COLONNE TRAJANE ET DE LA COLONNE ANTONINE. — DESTRUCTION DU SEPTIZONIUM.

LE succès de cette première opération poussa le pape à en tenter d'autres du même genre. On savait qu'il existait à Rome quantité d'obélisques renversés et enfouis¹; sur l'ordre de Sixte V, Fontana s'enquit de ceux qui pourraient être redressés. Or, des deux obélisques qui décoraient jadis l'entrée du mausolée d'Auguste, l'un paraissait assez facilement accessible.

Ni Pline dans son énumération générale des obélisques, ni Strabon dans sa description du mausolée, ne mentionnent ces deux obélisques; ce fut donc plus tard, peut-être au temps de Domitien, c'est-à-dire vers la fin du 1^{er} siècle, que l'entrée du monument, qui était tournée vers le sud, en fut ornée². Des fouilles entreprises de ce côté en 1519, avaient fait découvrir celui qui fut signalé à Sixte V; Fulvio, qui écrivait en 1527, en parle comme d'une trouvaille récente³; il était brisé en trois; la partie inférieure était encore debout sur un piédestal formé de deux gros blocs de marbre et d'une dalle de travertin; les deux autres fragments étaient couchés⁴.

Sixte V ordonna donc à Fontana de les exhumer, de les réunir et de les superposer; l'opération, bien qu'il s'agît d'un monolithe de moindre dimension que celui du Vatican, puisqu'il ne mesure que 14 mètres, ne laissait pas d'être compliquée; les travaux furent néanmoins commencés presque aussitôt, avant même que ceux de la place Saint-Pierre fussent complètement achevés. Il fallait, en outre, transformer la place où le pape voulait que l'obélisque fût érigé; or ce n'était pas devant l'église que l'aiguille devait être dressée, mais derrière la tribune, parce que de ce

1. Voir plus loin le chapitre relatif aux obélisques.

2. C'est là qu'on les retrouva près du port de Ripetta, sous le marché au bois. Voir plus loin le chapitre consacré à ce mausolée.

3. * *Nuperrime detectum.* »

4. LANCIANI, *Bull. Arch. Com.*, 1882, p. 152. Il publie un dessin de Peruzzi représentant l'obélisque en cet état, pl. XVI.

côté se trouvait la chapelle de la Crèche que Sixte V avait commencée étant cardinal et cette place, qui porte aujourd'hui le nom de Piazza dell' Esquilino, était fortement inclinée et coupée de fondrières; Fontana dut l'aplanir et la mettre de niveau; en même temps il faisait équarrir les fragments de l'obélisque, consolider les angles en y insérant des coins de pierre, boucher les crevasses, et il imaginait un nouveau système de charpente pour amener les fragments perpendiculairement les uns sur les autres ¹.

La pointe de l'obélisque manquait; Fontana dut inventer un dispositif pour placer au sommet, comme on l'avait fait pour l'obélisque du Vatican, les armes du pape et l'étoile ².

Dépenses pour le transport de l'obélisque :

Au chevalier Fontana, frais divers	écus	1 490
A Lorenzo Bassani tailleur de pierre, y compris la construction du piédestal		692
A Antonio Mambrilla, ferron.		78
A Budino de Stabia pour le transport de San Rocco à Sainte-Marie-Majeure.		450
A Giacomo Tranquillo, chaudronnier, pour le cuivre doré de la croix, des coupeaux et de l'étoile		227
Total.		2 937

Le frère du chevalier Fontana, Marsilio, fut chargé de contrôler cette dernière fourniture; il trouva que le métal pesait en tout 808 livres à savoir :

la croix	280 livres.
les coupeaux.	223 —
les ornements	305 —
Soit, à raison de 25 b. la livre.	écus 201
La dorure fut estimée	25
Total	226

On n'avait pas encore fini de dégager l'obélisque de Saint-Pierre des échafaudages qui l'enveloppaient et la translation de l'obélisque de Sainte-Marie-Majeure était en cours lorsque le pape, se promenant, après l'audience, dans les jardins du Vatican, y rencontra l'architecte Fontana venu pour lui rendre compte de l'état des travaux.

Or le pape voulait ériger d'autres obélisques, mais il ne savait où en trouver; le protonotaire apostolique Michele Mercati, qui assistait à l'entretien et l'a raconté, lui signala que sûrement il existait deux obélisques dans le cirque Maxime, l'un amené par l'empereur Auguste, qui ne pouvait être plus petit que celui de Caligula que l'on venait d'élever sur la place Saint-Pierre, l'autre amené par Constantin II, fils de Constantin le Grand, qui, d'après Ammien Marcellin, devait être bien plus haut ³. Mercati faisait observer que ces deux obélisques ne pouvaient manquer de se trouver sur place, puis-

1. Diario de Gian Pietro Maffei dans CANCELLIERI, *Mercato*, p. 170. Abbé P. DE ANGELIS, *Basilica S. M. Majoris Desc.*, Rome, 1621. Pl. 20.

2. D. FONTANA, *Della Trasportazione...*, Rome, 1590, p. 67, 71. MICHELE MERCATI, *Degli Obelischî di Roma*, Rome, 1589, p. 372.

O. MARUCCI, *Bull. Arch. Com.*, Rome, 1897, p. 224.

3. MERCATI, p. 377. Cet obélisque, comme l'indiquent les hiéroglyphes latéraux, avait été commandé par Sétouï 1^{er} pour célébrer ses victoires sur les Syriens; après qu'il fut demeuré trente-cinq ans

qu'on n'avait jamais entendu dire qu'ils eussent été transportés ailleurs. Sixte V approuva ces judicieuses paroles et proposa une récompense à celui qui découvrirait les obélisques. Fontana et peut-être Mercati s'armèrent d'une tige de fer pointue d'un bout, percée d'un trou de l'autre, et se mirent à explorer le cirque surtout vers la partie médiane, où se trouvait jadis la *Spina* que décoraient les deux obélisques; effectivement, après quelques journées de sondages, le 15 février 1587, ils rencontrèrent l'un des deux monolithes qui était celui de Constantin II; il était enseveli à vingt-quatre pieds sous terre et rompu en trois fragments¹. Quelques jours après on rencontra, un peu à l'est, l'obélisque d'Auguste, également en trois morceaux². Au temps de Grégoire XIII on en avait découvert le piédestal en fort mauvais état. Le pape donna aussitôt l'ordre de déterrer les deux obélisques; ce ne fut pas sans peine qu'on y parvint, car l'eau envahissait constamment les fouilles; sur les cinq cents hommes qu'on employa, trois cents étaient sans cesse occupés à manœuvrer des pompes; en outre, le sol était spongieux, tant à cause de l'eau qui ruisselait des deux collines voisines³ que du fumier dont depuis des siècles on fumait les jardins établis sur l'emplacement du cirque. Enfin, après beaucoup d'efforts, les deux obélisques furent déposés sur le chemin qui menait du Palatin au cirque; l'opération du transport de l'obélisque de Constantin jusqu'au Latran fut des plus laborieuse; il mesurait, même après qu'on eut retranché une partie de la base, 32 m. 50 de hauteur⁴; en outre, il y avait près de 2 kilomètres (1 050 cannes) à franchir par des rues étroites et toujours montantes.

Si le pape fit dresser cet obélisque, non pas devant la façade principale de la basilique, mais en face du baptistère et d'une porte latérale, c'est, paraît-il, parce que les fidèles venant de la ville arrivaient de ce côté et que la *loggia* de bénédiction se trouvait là⁵. En outre, quatre voies aboutissaient sur la place où il s'élèverait. On établit un nouveau socle, l'ancien, qui était de granit rose, se trouvant inutilisable; ce socle fut formé de travertin⁶; de même que pour l'obélisque de Sainte-Marie-Majeure, Fontana dut établir, en vue de l'érection, un dispositif nouveau; une difficulté l'arrêta longtemps; le raccordement des fragments qui étaient brisés de telle façon qu'ils ne s'appliquaient pas exactement les uns sur les autres; enfin, une nuit, il trouva un procédé de jointoiment qui devait donner tant d'adhérence qu'on aurait pu, dit Mercati, soulever l'obélisque

sur le chantier, le fils de Sétoi I^{er}, Ramsés II, le fit ériger devant le temple d'Ammon-Ra à Thèbes. L'Auguste avait désiré l'amener à Rome, mais ses ingénieurs n'avaient pas osé se charger du travail. L'empereur Constantin donna l'ordre de l'y apporter; il mourut avant qu'on eût commencé le transport et ce fut son fils qui l'érigea dans le cirque Maxime à côté de l'autre obélisque. Une boule de bronze doré fut placée sur le fût; frappée de la foudre presque aussitôt, elle fut remplacée par un foudre avec des éclairs également de bronze doré. O. MARUCCI, *Bull. Arch. Com.*, 1891, p. 269 et suiv. M. MERCATI, *Degli Obelischî di Roma*, Rome, 1589, cap. XLII. LANCIANI, *St. degli Scavi*, Rome, 1913, vol. IV, p. 144. BERTOLOTTI, *Artisti Lombardi a Roma*, Milan, 1881, vol. I, p. 75. Voir pl. 46. Médaille représentant un cirque avec un obélisque au milieu.

1. L'un des fragments mesurait 65 palmes; le deuxième, 43 et

demie; le troisième, y compris la pointe, 39; l'obélisque entier avait donc 147 palmes de haut, soit 39 mètres environ.

2. Ces trois fragments mesuraient respectivement 52, 32 et 26 palmes, en tout 110 palmes, soit 29 mètres. On verra plus loin, dans le compte des frais d'érection de l'obélisque, qu'un certain Matteo di Castello reçut 600 écus en don du pape pour avoir découvert ces deux obélisques; le récit de Mercati ne serait donc pas exact.

3. Le ruisseau Marrana (Almo) traverse la dépression comprise entre l'Aventin et le Palatin, où se trouvait le cirque.

4. D'après Fontana, il pesait 1 322 938 livres. Mercati donne le chiffre de 1 301 094 livres.

5. Voir pl. 24.

6. Quelques fragments du socle primitif sont conservés au Musée Borgiano à Rome (Propaganda Fide, Place d'Espagne.) G. FIORELLI, vol. I, p. 348.

entier par la pointe ! Ce procédé consistait à pratiquer dans les faces opposées des sortes de mortaises en forme de queue d'hirondelle. Le 10 août 1588, fête de saint Laurent, l'obélisque fut consacré avec le même cérémonial que celui de Saint-Pierre.

Dépenses faites pour l'érection de l'obélisque du Latran ¹ :

Payé au chevalier Fontana pour tout le travail et les ornements.	écus	18 790
Pour le dégagement de l'obélisque.		5 410
Pour les ferrements.		216
A Matteo di Castello, don de Sa Sainteté pour avoir découvert l'obélisque dans le cirque.		300
Total.		24 716

La Chambre Apostolique fournit le métal des ornements qui pesaient 2 858 livres; le fondeur fut Gio Batta Laurenziani.

Détail du compte de Fontana. Payé :

A Lodovico Duca qui coula les quatre lions qui supportent l'obélisque, écus et, pour les trente disques de métal placés sous le monolithe.		35
et, pour les trente disques de métal placés sous le monolithe.		15
A Tranquillo pour les ornements de cuivre, à savoir la croix pesant 213 livres, les étoiles pesant 73 livres, les <i>Monts</i> , les coupeaux pesant 204 livres.		164
Pour la dorure de la croix.		80
Le travertin du piédestal.	1	370
Transport de quatre colonnes de granit du Septizonium pour placer aux coins de l'obélisque.		20
Pour la gravure des 715 lettres des inscriptions.		57
Pour avoir transporté l'obélisque, la pointe en avant, puis, la pointe en arrière depuis la vigne de Lorenzo de Ricchi		350
Pour avoir dressé le premier fragment à l'aide de 120 chevaux à 8 giuli par cheval et 620 hommes à 25 b.		251
Pour avoir amené ce fragment à pied d'œuvre avec 40 chevaux et 120 hommes.		130
Pour l'alimentation des ouvriers le jour de l'érection du premier fragment.		56
Pour avoir amené le deuxième fragment avec 40 chevaux et 100 hommes.		57
Pour avoir dressé ce deuxième fragment avec 120 chevaux et 600 hommes.		246
Pour avoir placé ce fragment sur l'autre en deux journées de travail avec 60 chevaux et 110 hommes.		152
Pour leur nourriture.		40
Pour le troisième fragment avec 40 chevaux et 120 hommes.		54
Pour l'avoir posé sur le deuxième avec 75 chevaux et 225 hommes.		225
Pour trois journées de travail de 30 chevaux et 110 hommes.		154
Alimentation		30
Pour les treuils, ferrures, etc.	1	057
Pour six crics nouveaux.		18
Transport des cordages, etc... de Saint-Pierre à Saint-Jean, etc.		750

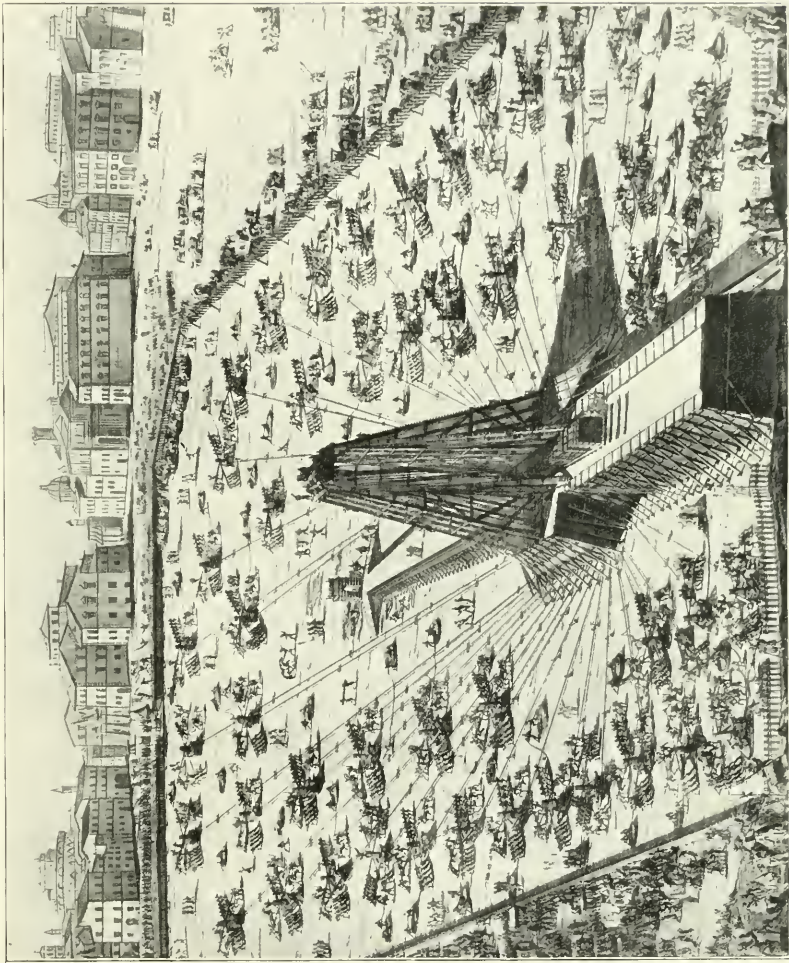
Le total de toutes les dépenses s'élevait à 19 781 écus.

Fontana affirme que le compte est juste et qu'il en a vérifié le détail, Néanmoins le pape le ramena au total de 18 790 écus.

Les travaux de déblaiement du cirque Maxime et d'exhumation de l'obélisque s'élevèrent à 5 451,48 écus, que Sixte V ramena à la somme de. 5 410

1. *Archiv. Seg. Vaticano*, Arm. VI, cap. X, 108, fasc. 10.

TRANSPORT DE L'OBÉLISQUE DE LA PLACE SAINT-PIERRE.



REDRESSANT DE L'OBÉLISQUE SUR LA PLACE SAINT-PIERRE.
Gravure de Zabaglia Castelli (1743), p. 193.

L'obélisque d'Auguste ¹, qui n'a que 23 mètres, était primitivement destiné à l'église Santa Croce in Gerusalemme, mais, le pape ayant décidé d'élever l'église de Santa Maria del Popolo au nombre des églises privilégiées, au même titre que les sept églises de Rome, il lui sembla que, pour en orner les abords, il convenait d'y dresser cet obélisque. Dès que la translation de l'obélisque du Latran eut été achevée, Fontana s'occupa de cette quatrième opération. Cet obélisque, qui mesurait 29 mètres, dut être raccourci à cause du mauvais état de la base, en sorte qu'il ne mesure plus que 23 mètres et demi ² (1 mètre de plus que celui de Paris). L'opération fut terminée le 25 mars 1589. Comme les autres, il fut purifié solennellement et surmonté d'une croix ³.

Dépenses faites pour l'érection de l'obélisque ⁴ :

Don du pape à Matteo (Bartolini) di Castello, maçon, pour la découverte de l'obélisque.	écus	300
Au chevalier Fontana pour l'exhumation de l'obélisque.	1	932
Au même pour le transport, la restauration et l'érection 8 926 écus réduits par le pape à	8	000
Transport de quelques pierres.		67
Total.	10	299

On construisit d'abord autour de l'obélisque une fontaine qui fut remplacée par quatre sphinx jetant de l'eau.

Durant l'été de 1715, l'obélisque fut frappé de la foudre ; le Conseil communal s'adressa au pape pour qu'il réparât le dommage causé au piédestal, et le pape répondit favorablement dans un chirographe daté du 1^{er} août 1715. Les crampons de fer furent fournis par Giacomo Vischi et le travertin nécessaire fut emprunté au « Vénérable Collège des Prêtres de la Minerve », c'est-à-dire aux ruines des thermes d'Agrippa que possédait, derrière le Panthéon, cette confrérie ⁵.

Sixte V aurait voulu placer l'obélisque « solaire » sur la place des thermes de Dioclétien en détruisant, pour faire place nette, « quelques-unes des ruines » ; ce projet ne fut pas réalisé ⁶.

Il n'était question que d'obélisques et chacun voulait avoir le sien. En 1582, le Conseil communal avait abandonné à Ciriaco Mattei l'obélisque qui se dressait au Capitole, depuis bien des siècles, entre le palais sénatorial et l'église Santa Maria d'Aracéli et qui figure sur tant de représentations de ce lieu, à côté du palmier légendaire ⁷. Sur l'ordre de Paul III, cet obélisque avait été déplacé mais peu après il était tombé, et c'est pourquoi le Conseil avait accueilli la demande de Mattei. Celui-ci le fit transporter dans sa villa du mont Cælius où on le voit encore. C'est un petit obélisque

1. F. CANCELLIERI, *Mercato e Lago*, p. 174. GRÆVIUS, vol. IV, p. 1858. BERTOLOTTI, *Artisti Lombardi...*, p. 75. FEA, *Miscellanea*, Rome, 1836, vol. II, p. 4. ANGELO MARIA BANDELO, *De Obelisco Cesaris Augusti*, Rome, 1750.

2. MERCATI, p. 389. Voir pl. 23 et 46.

3. PETRUS ANGELUS BARGEUS, *De Obelisco*, dans GRÆVIUS, *Thesaurus Antiq. Rom.*, vol. IV, col. 1906. Cf. Insc. sur le piédestal

4. C. FEA, *Miscellanea*, Rome, 1836, vol. II, p. 2, documents tirés de l'*Archiv. Seg. Vat.*, Arin. VI, cap. x, 108, fasc. XI.

5. *Archiv. Stor. Capit.*, Cred. VI, vol. 57, fol. 251 ; vol. 15, fol. 39, 53, 70, 93.

6. Voir plus loin, chapitre *Obélisques*.

7. Surtout dans le dessin de Heemskerk, fol. 11 r., dans la publication *Die Römischen Skizzenbücher von Heemskerk*, Berlin, 1913

que l'on dut surélever considérablement ; il portait au XVIII^e siècle le nom de *Matteiano*¹.

En 1820, le Prince de la Paix Godoi, devenu propriétaire de la villa, fit renforcer la base de l'obélisque qui menaçait ruine ; il fallut pour cela le soulever ; or, un câble s'étant rompu pendant qu'un ouvrier travaillait au socle, le monolithe retomba de tout son poids sur son bras ; on ne put le dégager et l'on dut faire sur place l'amputation ; en sorte que les os broyés du malheureux se trouvent encore entre l'obélisque et son piédestal².

Le Conseil communal avait donné à Mattei le monolithe, mais semble avoir gardé la sphère de bronze qui en ornait le sommet ; c'est peut-être elle que l'on voit au Musée à côté de celle de l'obélisque de Saint-Pierre. Longtemps oubliée, elle fut placée sur une colonne milliaire de la voie Appienne et ne réintégra le Capitole qu'après 1870.

La colonne de Marc-Aurèle (Antoninus), dite Antonine, et la colonne Trajane étaient en fort mauvais état³ ; quantité de pierres manquaient et on pouvait en craindre l'effondrement ; Sixte V s'occupa de les restaurer. Les travaux durèrent assez longtemps, car il fallait remplacer nombre de pierres dont la plupart portaient des sculptures ; en outre, le pape voulut placer au sommet de chaque colonne une statue, celle de saint Paul sur la colonne Antonine, celle de saint Pierre sur la colonne Trajane⁴.

COLONNE ANTONINE (de MARC-AURÈLE).

Compte présenté par Domenico Fontana et le métreur Rocchi et approuvé par le pape.

Résumé :

A Fontana.	écus	5 500
A Silla Longo et autres ⁵ , sculpteurs	l	535
A Fontana pour la statue.	l	942
A Ant. Marabrilla, ferronnier		535
A Pietro, charretier.		9
Total		9 521

Détail :

Pour le château (l'échafaudage) construit autour de la colonne.	écus	460
Pour le transport de la statue de saint Paul amenée dans une charrette à huit colliers		25
Pour l'échafaudage destiné à placer ladite statue lequel dut être refait parce que la première fois la statue faisait face à la place du Peuple et que le pape voulut ensuite qu'elle fût tournée du côté de Saint-Pierre.		350
Pour la dorure de la statue qui est plus grande que celle de saint Pierre.		165
Pour le socle de la statue en travertin du Settizonio		88
Total.		1 088

1. Voir DOMENICO AMICI, *Raccolta di Trenta Vedute...*, Rome, 1840.

2. C. MAES, *Curiosità Romane*, Rome, 1885, P. I, p. 89-91. CANCELLIERI, *Mercato*, p. 164, n. 4. Voir pl. 20.

3. En 1583, le Conseil communal avait décidé que le produit de certaines taxes serait consacré à sa restauration. *Arch. St. Capit.*, Crcd. I, vol. 38, fol. 429.

4. D^e FR. CERASOLI, *I Restauri alle Colonne Antoniana e Trajana*, dans *Bull. Com. Arch. Com. Romana*, 1896, p. 179. CIACCONE, *Colonna Trajana*, Rome, 1680. Cf. ALESS. DONATI, *Roma vetus*, Amsterdam, 1695, 242. Voir pl. 14 et 24.

5. Longo, Sormanno, Pietro della Motta, de Blanchis... qui travaillèrent à restaurer la colonne, étaient tous des Lombards. Voir BERTELOTTI, *Artisti Lombardi a Roma*, Milan, 1881.

Suit une énumération minutieuse de tous les blocs remplacés avec le détail des figures qui s'y trouvaient sculptées ; il y avait vingt-neuf blocs. Les sculpteurs demandèrent 1 635 écus pour ce travail, le pape leur en accorda 1 335 qui leur furent payés le 15 juillet 1589.

STATUE DE SAINT PAUL

Les sculpteurs de la statue furent Sormanno et Tomaso della Porta ; le fondeur fut Torrigiani ; la dépense totale s'éleva à 1 960 écus.

STATUE DE SAINT PIERRE SUR LA COLONNE TRAJANE, SEPTEMBRE 1588.

Premier modèle de « craie » destiné à fixer les dimensions de la statue, payé à Sormanno et à Tomaso della Porta	écus 65
Autre modèle destiné à faire le moule.	170
Premier modèle en plâtre.	150
Cire destinée au moule	90

Ces deux statues furent estimées par deux experts qui ne purent se mettre d'accord ; un arbitre fut choisi qui les évalua à 550 écus ; Fontana réduisit ce prix à 475 écus.

Les frais de transport, de mise en place, d'installation des piédestaux montèrent à 854 écus¹.

En vue de se procurer du métal, le pape fit fondre deux canons venant l'un d'Ostie, l'autre de Civitavecchia ; il employa aussi le bronze des portes de plusieurs églises. Il semble même, si l'on en juge par la quantité de métal qu'il réquisitionna de la sorte, qu'il dut en consacrer une partie à d'autres usages. Ainsi on enleva deux portes à l'église Santa Agnese hors des Murs, portes évidemment anciennes, qui furent conduites à la fonderie du château Saint-Ange ; comme elles se trouvaient en partie enterrées, il fallut d'abord les dégager ; on brisa le chambranle qui était de marbre ; ce travail coûta 12 écus. Les portes pesaient 6 185 livres. On fondit également un canon de 2 690 livres ; il en coûta 4 écus. On prit au Panthéon un fragment de pilastre en bronze antique du poids de 2 630 livres : coût 3 écus ; des portes de métal à Saint-Jean du Latran du poids de 2 800 livres : coût 5 écus ; une porte qui était « sous le portail de Saint-Pierre et une autre sous la statue de saint Pierre », du poids de 18 225 livres : coût 6 écus ; celles-ci furent conduites à l'église Madonna della Febre puis de là au château Saint-Ange ; au total, 32 350 livres moyennant 30 écus (pour le transport)².

Mais, pour accomplir les nombreux travaux qu'il avait entrepris au Vatican, à Saint-Pierre, au Latran, à Sainte-Marie-Majeure, refaire, paver ou percer tant de rues, restaurer plusieurs aqueducs, élever tant d'édifices nouveaux, Sixte V dut sacrifier maint autre vestige de l'antiquité. Il ne semble pas, à dire vrai, qu'il y ait eu grand scrupule.

1. L'architecte Camillo Agrippa aurait voulu soulever la colonne et la mettre au niveau du sol actuel ; on prêta aux Français, durant l'occupation de Rome, la pensée de la transporter à Paris. *Craacas*,

année 1889, n. 87-98 (n. 42), p. 13. Des inscriptions rappelèrent l'œuvre du pape et le nouveau triomphe de l'idée chrétienne.

2. *Archiv. di Stato, Roma, Mand. Camer.*, 1587-1589, fol. 27-36.

C'était un homme pratique qui tenait à aboutir. Le cardinal Giulio Antonio Santorio raconte, dans son autobiographie, qu'informé du dessein qu'avait formé le pape de faire abattre le Janus, le Septizonium, l'arc admirable de Septime-Sévère dit des Orfèvres au Vélabre et le tombeau de Cecilia Metella pour se procurer des matériaux, il se rendit auprès de lui en compagnie de plusieurs personnages considérables afin de le détourner de ces destructions, mais Sixte V lui répondit qu'il estimait, au contraire, très expédient de faire servir des ruines qu'on ne pouvait avoir l'espérance de sauver, à en restaurer d'autres susceptibles d'être conservées ¹. Et, de fait, le raisonnement ne manquait pas de logique.

En 1587, le pape mandate deux paiements, l'un de 40 écus, l'autre de 60 écus, à un entrepreneur de transport pour des pierres prises dans la vigne du pape Jules III et autour d'un arc situé près de l'église San Paolo.

C'est cette même année que fut décidée la démolition du Janus, qui heureusement ne fut pas accomplie (30 novembre 1587) ; Fontana reçut l'ordre de prendre une colonne qui gisait rompue en deux morceaux, afin d'en « faire le ciboire au-dessus de l'autel » dans la chapelle du pape à Sainte-Marie-Majeure ; d'autre part, trois colonnes qui étaient engagées dans la muraille d'une maison appartenant à un chanoine et située sur la place du Latran, devaient être enlevées et servir à divers travaux ; en même temps Sixte V faisait don, comme on l'a dit, aux conservateurs de la sphère de bronze qui surmontait l'obélisque du Vatican ².

La principale œuvre de destruction accomplie par Sixte V fut la démolition du Septizonium, dont il restait encore un vestige intéressant au début de son pontificat ³ ; les gravures du milieu du xvi^e siècle montrent les trois étages de délicates colonnes ⁴ qu'un miracle avait conservées avec leur élégant entablement et leur base ; l'abondante végétation qui en embroussaillait le sommet n'avait pu en disjoindre les pierres.

Le Septizonium s'élevait au pied du Palatin ; son sommet atteignait ou surpassait peut-être le niveau de la colline ; voisin du cirque Maxime, il faisait face à la porte Capena ; Septime-Sévère et Caracalla l'avaient construit dans les dernières années du ii^e siècle et il avait été inauguré en 203 ; d'une longueur totale de 90 à 95 mètres, on pense qu'il était formé de trois exèdres ornés de statues et de fontaines jaillissantes ; les parties saillantes avaient quatre colonnes, la partie centrale en avait cinq. Le nombre des étages devait être de trois ⁵. Une statue colossale avait été dressée devant le monument ⁶. Son nom, dont on ne peut guère débrouiller l'origine ⁷, intrigua fort les

1. G. CUGNONI, *Vita del cardinale Giulio Antonio Santori, ditto il card. S. Severina, composta da lui medesimo. Archiv. Soc. Romana di Stor. Patria*, 1890, vol. XIII, p. 181.

2. *Mand. Camer.*, 1587-1589, fol. 43.

3. STEVENSON, *Il Settizonio Severiano*, dans *Bull. della Com. Arch. Com. di Roma*, 1888, fasc. 8, p. 269. CH. HUELSEN, *Das Septizonium Sechshundvierzigstes Programm zum Winkelmannsfeste*, Berlin, 1886. ALF. BARTOLI, *I Documenti per la Storia del Settizonio Severiano*, Rome, 1909. LANCIANI, *Ruins*, p. 181. HOMO, p. 518. H. GRISAR, *Roma...*, part. III, Rome, 1899, p. 9, note 1. MASS, *Die Tagesgötter in Rom*, Berlin, 1902 p. 106. Huelsen donne la

liste des principales représentations du *Septizonium*, dont la plus ancienne de Giorgio Martini de Sienne (1439-1502).

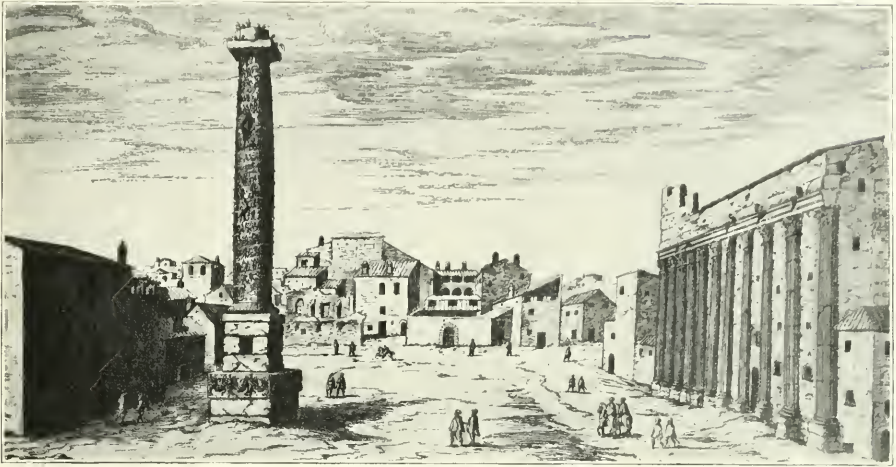
4. Scamozzi, qui les vit, dit que celles de la rangée supérieure surtout étaient admirables de proportions.

5. Il semble bien que le monument n'eut jamais que les trois étages qui existaient encore au xvi^e siècle ; l'épaisseur des murs n'aurait pas permis qu'il fût plus élevé. Voir HUELSEN, p. 14.

6. CANINA, *Roma antica*, p. 263. La restitution que donne Louis de Montfouquier (Demontiosius), *Romæ Hospes*, Rome, 1585, p. 12, semble la plus vraisemblable.

7. Peut-être vient-il d'une division intérieure du monument,

LA COLONNE ANTONINE.



LA COLONNE ANTONINE (DE MARC-AURÈLE). LE TEMPLE DE NEPTUNE (ACTUELLEMENT LA BOURSE) ET LA PIAZZA DI PIETRA.
Gravure de Du Pérac (1575), pl. 34.



PLACE COLONNA. LA COLONNE ANTONINE RESTAURÉE.
FRESQUE DE LA BIBLIOTHÈQUE VATICANE (Salle Sixtine). (Phot. Sansaini.)

gens du Moyen âge qui, pour se l'expliquer, le transformèrent bizarrement ; on lui donna les formes suivantes :

Septemzodium	Septodium
Septodium	Septem Viae
Septisolium	Septem Vias
Septifolium	Septum Solis
Septem Solia	Sedes Solis
Septem Solium	Sedem Solis

Ce dernier nom lui vint de la croyance que le Septizonium avait été un temple¹. Au ix^e siècle, les papes Léon III (795-816) et Grégoire IV (817-844) établirent dans ce qui restait du monument une église dédiée à Santa Lucia ; cette église était, paraît-il, grande et bien décorée². Déjà la ruine avait commencé quand l'inconnu qu'on nomme Einsiedlensis vit le Septizonium et transcrivit l'inscription que portait le fronton ; la partie centrale s'était écroulée ; le Septizonium se trouvait donc divisé en deux parties dont l'une s'appelait *Septem Solia Major*, l'autre *Septem Solia Minor*³. En 975, Stefano, fils de Hildebrand, donna aux moines de San Gregorio le *Septem Solia Minor* pour qu'ils le démolissent⁴.

L'assaut terrible que subit le monument en 1084 occasionna les plus graves dommages ; Rusticus, le neveu du pape Grégoire VII, s'y était retranché lors de l'entrée à Rome de l'empereur Henri IV ; l'ennemi fit de son mieux pour le déloger, car le reste de la ville avait été occupé par lui ; des machines de guerre furent construites ; finalement Rusticus ne put résister et le monument fut emporté de vive force. « Un grand nombre de colonnes furent détruites en cette occasion », dit un chroniqueur⁵.

La place resta forte néanmoins et utile à occuper ; les Frangipani, qui possédaient tous les lieux d'alentour, s'y établirent au cours du xiii^e siècle, et ce fut alors probablement que, dans le haut, les entrecolonnements furent murés⁶. Peut-être que le sénateur Brancaleone ordonna une démolition partielle de l'édifice quand il fit abattre, en 1257, les forteresses des barons. Il y avait été retenu prisonnier par le peuple deux ans auparavant⁷.

On racontait, sur cet édifice, une singulière légende ; c'était là, disait-on, qu'habitait la fille de l'empereur Auguste quand elle joua d'un si méchant tour le poète Virgile qui lui avait conté fleurette et s'était permis de la poursuivre de trop d'assiduités. Elle lui fit savoir que son père la retenait prisonnière mais que, s'il voulait la venir voir, elle le ferait hisser dans un panier jusqu'à sa chambre qui se trouvait, disait-elle, à

peut-être, plus probablement, de la septuple ceinture que formaient les frises. Maas y voit la corruption du mot *Septizodium* et en fait le temple des sept planètes. Voir MARLIANUS, *Urbis Romæ Topog.*, lib. IV, cap. vi. Il y avait un autre *Septizonium* sur l'Aventin ; toute trace en a disparu. *Il Libro di PYRRHO LIGORI*, Venise, 1553, p. 36. A. DONATO, *De Urbe Roma*, dans GRÆVIUS, *Thesaurus Antiq. Rom.*, vol. III, p. 792. D. HOMO, p. 519.

1. Dédié à Jupiter Tonnant ou à Junon.

2. *S. Lucia nel Cerchio*, ou *In Orthea*, ou *In Septizonio*, ou *In Settisolio*. MORONI, *Diz. Erud.*, vol. XII, p. 73. Cf. ARMELLINI, *Le*

Chiese, p. 56.

3. L'inscription comptait 280 lettres ; l'Einsiedlensis en donne 118, le Barberinianus, 45 ; il en manque donc 117.

4. MITTARELLI, *Annales Camal.*, Venise, 1755, vol. I, App. XII, p. 96.

5. « *Quamplurimas columnas subvertit.* » *Liber Pontificalis*, vol. II, p. 290.

6. Voir pl. 15 et 44.

7. GUIL. DE NANGIS, *Gesta Lud. XI*, éd. Duchesne, VI, 361, NIBBY, *Roma antica*, vol. II, p. 463.

l'étage le plus élevé; Virgile se présenta à l'heure dite, s'installa dans le panier, mais, quand il fut à mi-hauteur, la princesse ordonna qu'on cessât de le hisser et au matin les Romains virent avec étonnement leur poète ainsi suspendu entre ciel et terre. La ville entière accourut pour jouir de sa confusion.

C'est pourquoi le Septizonium s'est appelé quelquefois, au Moyen âge, *Schola di Vergilio*¹.

Quand l'empereur Charles-Quint vint solennellement à Rome en 1536, le pape Paul III voulut le faire entrer par une voie digne de lui et telle qu'il vît d'abord ce que la ville pouvait lui présenter de plus admirable; il fit donc établir une route du cirque Maxime au Colisée afin que l'empereur passât devant le Palatin, le Septizonium, les aqueducs qui existaient encore, l'arc de Constantin et le Colisée². Mais le Septizonium n'en fut passavé pour cela. Sixte V avait besoin de beaucoup de pierres, et le Septizonium devait lui en fournir à discrétion. Sa destruction fut donc ordonnée, d'autant plus que le monument menaçait ruine³; elle était, semble-t-il, chose accomplie, le 15 mai 1589, lorsqu'on soumit au pape le métrage et l'évaluation des travaux; le monument avait été démoli « du haut en bas » et même on avait profondément fouillé le sol, à près de 10 mètres, pour en extraire les pierres qui en étaient tombées et les assises; cependant Deseine prétend, au XVIII^e siècle, avoir vu des restes du Septizonium⁴.

Les comptes relatifs à cette démolition portent :

Extraction de 3 542 charretées ⁵ de pierre à b. 6, 12 l'une	écus. 425.04
Pour avoir descendu avec des grues les trois corniches de marbre et en avoir débarrassé le devant du monument.	135
Pour avoir descendu les dix-huit colonnes que le temps avait fort détériorées et dont plusieurs étaient en morceaux ⁶	54
Pour avoir déterré six rangs de péperin qui étaient sous la construction, représentant 1 082 charretées à b. 15 l'une.	162.30
Pour avoir déterré un autre rang de péperin plus large que les précédents, représentant 248 charretées, et l'avoir transporté.	37.27
Pour avoir déterré un autre rang de péperin représentant 303 charretées.	45.51
Pour avoir déterré un bloc de péperin.	7.84
Pour avoir déterré un rang de pierres très dures.	27.06
Pour 1 022 charretées de pierres extraites et débarrassées de leur ciment.	71.75
Pour les tranchées et leur comblement.	28.33
Le total s'élevait à.	994.10

que le pape réduisit à 905 écus.

1. G. RUCCELLAI, *Desc. di Roma dans Arch. Soc. Rom. di St. Patria*, 1881, p. 597. Cf. DEMOTIOSIUS *ut supra*, p. 24. COMPARETTI, *Virgilio nel Medio Evo*, Florence, 1896, vol. II, p. 160.

2. Cette entrée se trouve représentée dans une fresque du château de Caprarola qu'avait bâti précisément Paul III. Voir ORBAAN, *Sixtine Rome*, Londres, 1910, p. 237. Girolamo Maffei vendit 500 écus à Latino Giovenale de Manettis la « vigna del Settizonio » à travers laquelle devait passer la nouvelle voie. ORANO, *Sacco di Roma*, Rome, 1901, vol. I, p. 465. Au temps où Fulvio écrivait, au commencement du XVI^e siècle, on pensait que Septime-Sévère avait eu la même pensée et voulait, en édifiant

le *Septizonium* près de la porte Capena, étonner ceux qui arrivaient du sud de l'Italie et d'Afrique. *Le Antichità della Città di Roma*, p. 170.

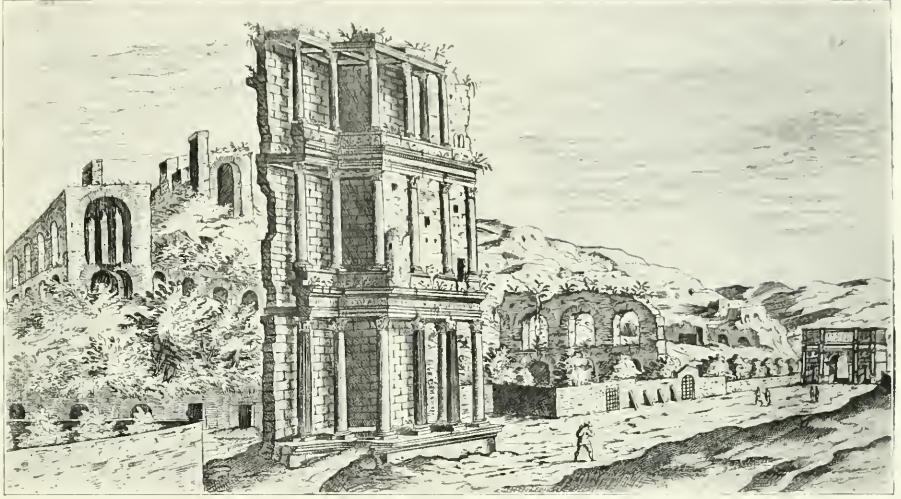
3. D'après B. MARLIANI, cap. LXV, qui écrivait au milieu du siècle (XVI^e).

4. *Rome moderne*, 1713, vol. I, p. 278.

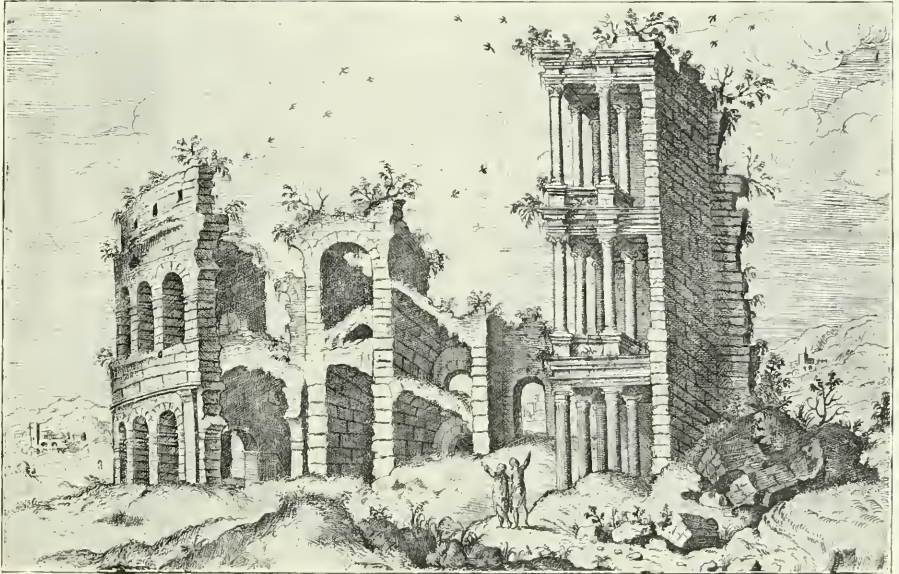
5. La charretée était une mesure de capacité; l'ancienne charretée représentait 30 centimètres cubes; la nouvelle, après 1870, représentait 80 centimètres cubes.

6. Les dessins, de Heemskerck en particulier, en représentent vingt-deux.

LE SEPTIZONIUM.



LE SEPTIZONIUM. Gravure de Du Pérac (1575), pl. 13.



LE SEPTIZONIUM ET LE COLISÉE (RAPPROCHÉ). Gravure de Scamozzi (1583), pl. 25.

Durant quatorze mois l'enlèvement des débris se poursuivait sans relâche.

Avec tous ces matériaux, on construisit le piédestal de l'obélisque de la place *Del Popolo* (octobre 1588-avril 1589) et celui de l'obélisque de la place du Latran ; cent quatre blocs de marbre furent employés à la restauration de la colonne de Marc-Aurèle (1589) et à la construction de la base de la statue de saint Paul qui la domine, quinze blocs à la construction de la tombe du pape dans la chapelle *Del Presepio* à Sainte-Marie-Majeure, et quinze autres pour la tombe de saint Pie V ; la façade nord du palais de Latran, l'escalier de la maison du « Conservatoire » des *Mendicanti*, un lavoir dans les bains de Dioclétien, l'église San Girolamo degli Schiavoni eurent leur part des dépouilles ¹, ainsi que le Vatican ². On orna la porte du palais du Latran et celle de la Chancellerie avec les colonnes dont quelques-unes étaient lisses et les autres cannelées, comme on le voit sur les représentations de ces monuments. Dans la plupart des comptes de construction de Sixte V figurent des pierres ou des marbres fournis par la destruction du Septizonium. Cependant il restait encore des matériaux. Le 23 mai 1589, Bartolommeo Fontana recevait l'ordre de livrer à Muzio Mattei cinq blocs de péperin provenant du Septizonium ³ ; ils étaient destinés aux quatre fontaines que l'on construisait alors au croisement des rues Pia et Felice ; ces quatre fontaines existent encore et ont donné son nom à l'une des deux rues ⁴. D'autre part, il fut vendu pour 190 écus de marbres (cent charretées) à deux entrepreneurs⁵. Les thermes de Dioclétien eurent également à souffrir. Gualtieri rapporte, à la date du 12 février 1588, que la vaste place qui s'étendait devant ces ruines était encombrée de débris, mais que, grâce à l'activité du pape, elle avait été déblayée et aplanie. Plus de deux millions six cent mille pieds carrés de maçonnerie, assure Lanciani ⁶, furent détruits et réduits en poudre à cette fin. Les travaux durèrent du 16 mai 1586 au 15 mai 1587 ; les matériaux qui ne purent être employés sur place furent transportés dans le Vicus Patricius, actuellement Via del Bambino Gesù, dans le Vicus Portæ Viminalis, actuellement Via Strozzi, et dans d'autres rues voisines ⁷. Sixte V détruisit également en grande partie l'aqueduc de Claude, qui avait encore une longueur de plus de dix kilomètres et dont certaines arches s'élevaient à près de 40 mètres de hauteur en certains endroits.

Les débris servirent à la construction d'un autre aqueduc, celui qui reçut du nom du pape le nom de *Aqua Felice*. Cet aqueduc, celui de l'Aqua Marcia et d'autres encore, étaient demeurés presque intacts jusqu'à cette époque, car les barbares, qui

1. Paiement de 40 écus à un charretier qui a transporté des marbres à la colonne Antonine, à Saint-Jean de Latran et autres lieux (8 octobre 1588). *Mand. Camer.*, 1587-1589, fol. 76 ; 1590, fol. 42.

2. Rome, 4 août 1590. Ordre de compter 300 écus à Domenico de Carrare, acompte pour le transport et la taille des pierres prises au Septizonium et au Belvédère pour le nouveau palais du Vatican. *Mand. Camer.*, 1590, fol. 42. STEVENSON, p. 288 ; le fait, sans être certain, est possible. Innocent X aurait supprimé les colonnes provenant du Septizonium. MORONI, *Diz. di Erud.*, vol. XII, p. 262. Outre les gravures reproduites pl. 15 et celles de

Heemskerk et de Brughel (Egger), il en existe une fort belle datée de 1582 par Charles Duchatus, gravée par H. van Schœl.

3. *Mand. Camer.*, 1587-1589, fol. 111. Pour complaire à Sixte V, Muzio Mattei fit élever en ce lieu un palais qui passa ensuite aux Albani puis au marquis del Drago (commencement du XIX^e siècle).

4. CANCELLIERI, *Mercato*, p. 189, n. 1.

5. *Archiv. di Stato, Roma, Archiv. Com. Fabbriche*, an. 1591, fol. 4, 37.

6. *Ruines of ancient Rome*, p. 239.

7. *Ibid.*

n'avaient eu, en les coupant, d'autre but que de réduire la ville par la soif, s'étaient contentés de les rompre sur une petite longueur seulement. D'autre part, les « gardiens » de l'hôpital San Giovanni débitaient, quand ils avaient besoin d'argent, les arches de l'aqueduc de Claude qui se trouvaient sur les terrains appartenant à leur confrérie. La *Porta Maggiore* est un fragment de cet aqueduc ; c'est un de ceux dont il subsiste le plus de fragments et cependant vingt ans après sa construction, Vespasien devait déjà la restaurer.



CHAPITRE VII

LE CONSEIL COMMUNAL ET LE SAINT-SIÈGE

ATTACHEMENT DU PEUPLE ROMAIN AUX VESTIGES DE SA GRANDEUR PASSÉE. — DISPOSITIONS DES STATUTS MUNICIPAUX POUR PROTÉGER LES ANCIENS MONUMENTS. — DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL TENDANT A EMPÊCHER L'ANÉANTISSEMENT DES RUINES. — AUTORISATIONS QU'IL DONNE NÉANMOINS DE DÉTRUIRE CERTAINS MONUMENTS. — DISPARITION DES TROPHÉES DE MARIUS. — IL APPARTENAIT A LA CHAMBRE APOSTOLIQUE EXCLUSIVEMENT D'AUTORISER DES FOUILLES. — CONDITIONS IMPOSÉES. — EXPORTATIONS D'ANTIQUITÉS.

LONGTEMPS deux tendances se manifestèrent à Rome à l'endroit des anciens monuments. Ceux qui avaient de vastes plans à réaliser, des palais, des églises, des édifices à bâtir, étaient forcément amenés à envisager avec quelque détachement la démolition des ruines qui les gênaient ou dont les matériaux pouvaient leur être utiles, encore qu'ils fussent au demeurant très attachés à la grandeur passée de Rome. Au contraire, le peuple et ses représentants, que de semblables préoccupations ne détournaient pas de leur culte de l'antiquité, avaient fort à cœur d'en préserver les dernières reliques.

Durant plus de cinq siècles, l'histoire du peuple de Rome fut dominée par le souvenir orgueilleux qu'il avait de son passé. C'est en faisant appel à ce sentiment que Crescentius, Arnaldo de Brescia, Cola di Rienzo, le chevalier Porcari réussirent à armer les Romains contre leurs gouvernants. C'est parce qu'ils se flattaient de faire un moment revivre les jours d'autrefois que leur joie fut si grande quand Pétrarque vint recevoir la couronne poétique au Capitole. Tout ce qui leur rappelait la puissance de Rome leur était cher.

D'ailleurs écrivains et politiques répétaient à l'envi aux Romains qu'ils étaient les héritiers des maîtres du monde ; depuis Pétrarque, Boccace et Pogge, il n'était pas de thème plus fréquemment ni plus éloquemment développé.

Aussi de bonne heure ses magistrats s'appliquèrent-ils à sauver ce qui restait de ce passé glorieux. Les Statuts municipaux de 1363, les plus anciens dont on ait conservé

le texte, contiennent un article : « *De antiquis ædificiis non diruendis*¹ » que les huit *Magistri ædificiorum* furent chargés de faire observer. Les statuts de 1469 le renouvelèrent². Il semble d'ailleurs certain qu'avant la rédaction des Statuts de 1363 il existait une réglementation destinée à protéger les ruines ; en 1231 il fut procédé par les magistrats communaux contre le sénateur Annibale degli Annibaldi et contre un représentant du Saint-Siège coupables tous deux d'avoir employé des ouvriers à démolir des ruines et des édifices religieux³.

Ce n'est pas à dire que les rôles ne fussent assez souvent intervertis, car le Saint-Siège se montrait à l'occasion fort soucieux de maintenir dans leur intégrité les anciens monuments, et la municipalité se laissait au contraire entraîner à violer elle-même les règles qu'elle avait édictées. Dans une bulle datée du mois de mai 1462, le pape Pie II, « dans la vue de conserver à Rome sa splendeur et d'empêcher la disparition des témoins admirables de sa grandeur passée », invita les trois conservateurs et les *caporioni* ou chefs de quartier à châtier conformément aux statuts ceux qui porteraient atteinte aux ruines, à emprisonner les ouvriers, à saisir leurs outils, à confisquer les bêtes de somme⁴.

Eugène IV auparavant et Pie IV plus tard promulguèrent des ordonnances défendant la destruction des anciens monuments⁵.

Ce qui est tout à fait surprenant, c'est que les tailleurs de pierre s'interdirent, dans leur règlement corporatif de 1404, « de rompre le marbre pour en faire de la chaux », à peine de 5 livres d'amende (art. 28), et de détruire ou d'enlever aucune « pierre » existant à Rome ou aux environs (art. 25). Ces dispositions se retrouvent dans la nouvelle rédaction des statuts rédigée en 1598.

Le peuple romain se montrait fort jaloux de ses droits. Certains moines de Santa Maria Nuova ayant, sous le pontificat d'Eugène IV, entouré d'une muraille les ruines du Colisée, les Romains, à la mort du pape, jetèrent bas ce mur et revendiquèrent le Colisée comme leur bien malgré tous les parchemins que les moines purent montrer⁶.

Lorsque, dans les premières années du XVI^e siècle, les magistrats municipaux se furent constitués en Conseil communal, l'un des premiers usages qu'ils firent de leur autorité fut de s'occuper de la protection des ruines et des richesses architecturales de Rome. Comme le cardinal Francesco Armellini avait, en sa qualité de trésorier pontifical, donné l'autorisation à une sorte de bande noire de fouiller les cryptes, les « monticules » et « tout autre lieu » afin d'y rechercher des matières précieuses, des gemmes, des objets

1. Liv. II, art. 191. Ed. Z. Re, p. 188. « *Ne ruinis civitas deformetur et ut ulla antiqua edificia decorem Urbis publice representent, statutus quod nullus sit ausus aliquod antiquum edificium Urbis diruere vel dirui facere intra Urbem ad penam c. librar. provisin. civis pene medietas sit Camere et alia medietas sit accusantis. Et Senator teneatur ad hoc inquirere nec dominus Senator vel aliquis alius possit dare licentiam contra predicta et si decrit incidat in pena c. florenorum auri, Camere applicandorum, et nihilominus licentia data non valeat.* »

2. Liv. II, art. 239.

3. L. AUVRAY, *Reg. Greg. IX*, Paris 1897, p. 450, Riéti, 23 juillet 1731. « *Recltoribus urbis mandal quatenus in Annibaldum, sena-*

lorem Urbis, aliosque excommunicationem promulgent, si de caetero ad effodiendos muros ecclesiarum et domorum suarum excavatores mittant. » A. S. V. Reg. 15, fol. 120^r.

4. G. B. FENZONIO, *Adnotationes in Stat. Urbis*, Rome, 1636, p. 667. *Pii II Litræ, quod antiqua edificia Urbis et ejus districtus non ãmantur* : « *Cum almam urbem nostram Romanam...* » Romæ apud S. Petrum, 1467, IV Kal. Maij.

5. « *Deputatio in supradictam et conservatorem antiquitatum et statuarum pro ãno. Mario de Françipaniibus.* » En date du 20 décembre 1556. *Archiv. Seg. Vat.*, Armad. LII, vol. I, p. 127.

6. FLAMINIO VACCA, *Memorie delat NARDINI, Roma antica*, vol. III, p. 30, § 72. Voir le chapitre relatif au Colisée.

d'art le Conseil communal décida, dans sa séance du 10 mars 1520, d'intervenir pour empêcher cette profanation car, est-il dit dans le texte de la délibération : « s'il est impossible au Peuple romain, à cause de la modicité de ses ressources, de maintenir en bon état les thermes, les arcs de triomphe, les temples, les palais, les théâtres, les amphithéâtres et les latrines qui conservent le souvenir de la gloire de Rome, il incombe toutefois au Conseil d'en empêcher la destruction volontaire ». Le sénateur Pietro Squarcialupi obtint, il est vrai, le droit de prendre les pierres qui gisaient autour de l'arc de Septime-Sévère ou qui étaient enfouis à sa base, mais à la condition qu'en les enlevant on ne nuirait pas à la stabilité du monument ; huit surveillants étaient chargés de suivre ces travaux. Au surplus, Squarcialupi devait employer ces pierres à la construction d'une loggia qu'il élevait à ses frais au Capitole (22 septembre 1520). De semblables autorisations étaient d'ailleurs exceptionnelles¹. Trois mois après, le Conseil, ayant appris que le cardinal Trivulzio avait envoyé des ouvriers dans le forum de Nerva pour y creuser le sol autour de l'arc de triomphe dit alors de Noé (arc de Nerva)², donna ordre d'emprisonner les ouvriers. Le pape les fit mettre en liberté ; sur quoi le Conseil décida que les trois conservateurs, le chancelier et le prieur des Caporioni feraient une démarche auprès de lui pour le supplier « d'empêcher par des peines sévères que ce qui faisait l'ornement de la ville ne fût saccagé par des goths et des vandales »³.

Du même coup le Conseil revendiquait comme appartenant au Peuple romain tous les anciens édifices qui n'étaient pas propriété privée, et même sur ceux-ci il prétendait exercer un droit de surveillance. Il en fut ainsi, par exemple, du mausolée d'Auguste que l'architecte du Conseil alla inspecter, bien qu'il appartînt à la famille Soderini. Dans la séance du 3 mars 1526, le premier des conservateurs déclare que le *caporione* du quartier Monti a reçu la garde de l'arc de Trajan⁴ que les *Magistri Viarum* avaient entrepris de démolir. Cette décision fut renforcée, le 20 mars suivant, par une résolution portant que, « afin qu'à l'avenir on n'osât plus porter atteinte aux antiquités de la ville », il devait être pourvu au rétablissement de l'arc dans son état primitif et qu'il serait fait une recherche exacte et minutieuse des pierres enlevées, lesquelles seraient replacées à la place qu'elles occupaient⁵.

Plus tard, en 1560, le Conseil se plaint que le nombre des antiquités et des objets d'art aille toujours en diminuant parce que, sous divers prétextes, il en était envoyé quantité à l'étranger ; en conséquence, le premier des conservateurs fut chargé d'aller, avec quelques-uns de ses collègues, prier le pape d'interdire l'exportation des antiquités à moins d'autorisation particulière, et lui demander qu'en cas de vente de statues, le Conseil eût un droit de préemption⁶. En 1573, parmi les faveurs que le Conseil se proposait de solliciter du pape nouvellement élu, Grégoire XIII, figure le droit d'interdire la sortie

1. *Arch. Stor. Capit.*, Cred. I, vol. 36, fol. 83.

2. *НѢВУ*, *Roma antica*, part. II, p. 227, 236.

3. *Arch. Stor. Capit.*, Cred. I, vol. 36, fol. 89.

4. L'arc de Trajan, sur le forum de Trajan, n'existait plus alors. VACCA, *Memorie*, § 9. LANCIANI, vol. I, p. 223. Il s'agit donc d'un

autre arc, peut-être de celui qui est dénommé l'arc de Gallien et qui est situé dans le quartier Monti, sur l'Esquilin ; il était appelé au XVIII^e siècle et auparavant Arco di S. Vito. Voir pl. 7.

5. *Archiv. Stor. Capit.*, Cred. I, vol. 36, fol. 190-191.

6. *Archiv. Stor. Capit.*, Cred. I, vol. 37, fol. 65.

des statues sans la permission expresse du peuple et du Conseil réuni à cet effet¹.

Le 17 mai 1585, juste au lendemain de l'élection de Sixte V², le Conseil, qui n'était pas apparemment sans pressentir ses intentions touchant les ruines romaines, envoya une députation pour le détourner d'y porter atteinte³. Le pape ne s'attaqua pas, en effet, tout de suite à ces ruines, mais fit activer les fouilles que l'on pratiquait à Ostie et à Porto, d'où il tira les premiers matériaux dont il avait besoin.

Le Conseil toutefois autorisa, en 1574, l'entrepreneur qui restaurait le pont Santa Maria à s'approvisionner de pierres au Colisée⁴ et, en 1582, il décida que deux colonnes qui gisaient sur la place du Capitole seraient employées à la construction de l'église de la Madonna dei Monti que le pape Grégoire XIII venait de fonder⁵.

En cette même année, comme on l'a vu, le Conseil avait permis l'enlèvement du petit obélisque du Capitole. Il fit bien plus en 1590. Entre la Porta Maggiore et la Porta San Lorenzo, près de l'église Sant'Eusebio qui existe encore et l'église San Giuliano détruite il y a une trentaine d'années, se trouvait un château d'eau où se réunissaient les trois eaux Marcia, Giulia et Claudia (Tepula). On l'appelait au Moyen âge Castello dell'Acqua Marcia ou, plus communément, Trofei de Mario, parce qu'on supposait que les deux panoplies qui ornaient les niches extérieures y avaient été placées en souvenir des triomphes de Marius. Le lieu prit même quelque temps le nom de Ad Cimbrum⁶. La nef centrale, plus élevée que les deux autres, était à demi écroulée⁷. Or, en 1590, le Conseil fit enlever et transporter au Capitole les deux trophées pour en orner la balustrade de la place qui venait d'être achevée; ils y figurent actuellement à droite et à gauche des groupes de Castor et Pollux⁸. Cette spoliation en entraîna d'autres, en sorte qu'il ne resta bientôt plus du monument que quelques pans de mur que le marquis Orazio Savelli demanda l'autorisation d'abattre pour en utiliser les matériaux dans sa villa Palombara qui était voisine, et le Conseil le lui permit⁹.

Il est vrai que le souci du Conseil de protéger les vestiges de l'ancienne Rome se manifestait surtout à l'égard de ceux qui restaient intacts. En 1609, les Jésuites, auxquels le pape Grégoire XIII avait récemment cédé l'église Santa Saba, voisine des thermes Antonins (de Caracalla)¹⁰, s'emparèrent de ces ruines immenses, en murèrent les portes

1. *Archiv. Stor. Capit.*, Cred. I, vol. 38, fol. 429.

2. Élu le 24 avril 1585.

3. *Arch. St. Capit.*, Cred. I, vol. 28, fol. 36. Séance du 17 mai 1580 : « Ex S. C. una omnium sententia Decretum est quod Illmi Dni Cons. et Prior adeant S. D. N. illique humiliter supplicent, pro conservatione et mantenitio publicarum edificiorum et antiquitatum Urbis contentam esse Sanct. Suam revocare et annullare omnes licentias, concessiones et facultates quibusvis personis tributas effodiendi, et cavere sive fossas faciendi ad perquirendum lapides marmoreos et tyburinios aliosque cufusvis generis existentes, quarvis de causa vel occasione, etiam pro usu fabricæ Capitolinæ Ecclesie principis Apostolorum et altiarum quarumcumque ecclesiarum, in publicis edificiis vel prope ea, quin immo expresse.

« Prohibere et vetare ne quisvaleat quovis sub pretexto in edificiis publicis vel prope ea per cannas 50 cavare vel effodere, parna adiecta arbitrio Sæc Siis explicanda et declaranda. »

Le Conseil venait de constater dans son procès-verbal que chaque jour les fouilles amenaient la destruction de quelque monu-

ment ancien et qu'il n'était que temps de les entraver.

4. *Arch. St. Capit.*, Decreti di Consiglio, Cred. I, vol. 38, fol. 548.

5. *Ibid.*, vol. 28, fol. 103.

6. B. MARLIANI, *Urb. Rom. Topog.*, Venise, 1588, fol. 910. Cf. A. DONATI, *Roma*, Amsterdam, 1695, p. 260. A l'époque de la Renaissance, on les nommait *Le Oche armate*. FR. LENORMANT, *Mémoire sur la véritable désignation du monument connu sous le nom de Trophées de Marius dans Revue Num.*, 1849.

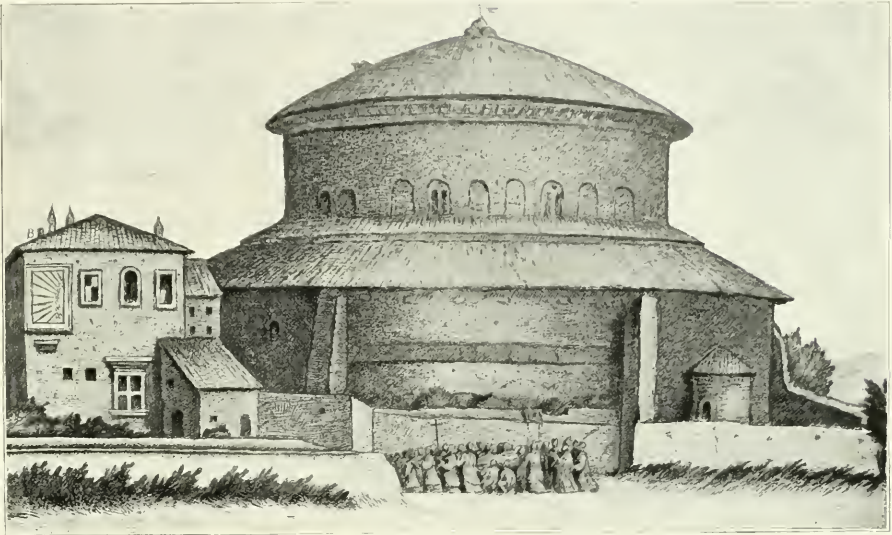
7. DU PÉRAC, pl. 27. Dessin de Heenskerck dans BARTOLI, *Cento Vedute*, pl. LXXIII. Cf. LAFFREY. Voir pl.

8. FORCELLA, vol. I, n. 90.

9. *Archiv. Stor. Capit.*, Cred. I, vol. 30, fol. 90. Séance du 19 septembre 1592. *Ibid.*, fol. 52. Séance du 22 septembre, nomination de deux commissaires. Actuellement les débris de ces ruines se trouvent dans le jardin de la place Vittorio Emanuele. Voir aussi le chapitre relatif aux thermes de Dioclète.

10. Grégoire XIII avait établi dans les dépendances de cette église le collège allemand et en avait confié la direction aux Jésuites.

SAN STEFANO ROTONDO. — LES TROPHÉES DE MARIUS.



SAN STEFANO ROTONDO. Gravure de Giovannoli Alò (1619), 2^e p., pl. 20.



LES TROPHÉES DE MARIUS. Gravure de Du Pérac (1525), pl. 27.

et élevèrent tout autour de ce lieu une palissade. Le Conseil communal protesta aussitôt. Le Conseil secret fut réuni d'abord ¹, le 11 mai, puis le Conseil public, le 14; il y fut exposé que, du fait des Jésuites, le peuple romain subissait un grave préjudice et une atteinte à ses droits, et les conservateurs reçurent mission de protester auprès du Souverain Pontife ². Satisfaction leur fut donnée, mais quelques années plus tard, en 1614; redoutant probablement de nouveaux empiétements, le Conseil prit une résolution invitant les conservateurs « à pourvoir au maintien de la juridiction du Peuple romain ³ ».

L'année précédente, le Conseil avait pris sous sa garde les portes d'airain de l'église Sant'Adriano que les frères qui desservaient cette église semblaient vouloir détruire; défense leur fut adressée de les changer de place ou de les endommager, et de disposer d'aucun objet ancien existant dans l'église ⁴. Ces portes avaient été données en 780 à cette église, disent certains écrivains, par le pape Hadrianus I^{er}, qui d'ailleurs l'enrichit en dotations et en objets de culte ⁵. Le pape Alexandre VII les fit transporter, à la fin du xvii^e siècle, à l'église du Latran; comme elles se trouvaient trop courtes, on y ajouta une bande de bronze sur laquelle étaient représentés des glands et des étoiles rappelant certaines pièces des armes de la famille Chigi dont était le pape. Le raccord fut si habilement fait qu'il est presque impossible de distinguer la partie antique de celle qui a été ajoutée ⁶.

Si le peuple romain s'arrogeait ainsi, en souvenir du passé, certains droits sur les monuments encore debout, c'était au Saint-Siège qu'il appartenait de disposer des vestiges qui gisaient épars et d'autoriser des fouilles pour rechercher les débris qui étaient enfouis, et cela non seulement dans les lieux publics, mais aussi dans les propriétés privées; on ne pouvait fouiller même chez soi sans une licence écrite émanant de la Chambre apostolique ou du camerlingue. Cette autorisation était, au surplus, souvent subordonnée à la condition que les excavations ne compromettaient en rien la solidité des édifices encore existants, ou que celui qui opérait les fouilles remettrait à la Chambre apostolique une partie de ses trouvailles.

1486, 17 novembre. — Autorisation à Bartolommeo dit le Fou de déterrer des pierres par toute la ville, pourvu que ces fouilles n'ébranlent pas les constructions se trouvant au-dessus ⁷.

1506, 3 janvier. — Autorisation au Chapitre de l'église San Niccolò in Carcere (voisine du théâtre de Marcellus) de faire des fouilles autour de cette église, sous la surveillance toutefois de deux des *Magistri Viarum* ⁸.

1. Le Conseil secret était en quelque sorte le bureau du Conseil communal. Il en préparait les délibérations.

2. *Archiv. St. Capit.*, Cred. I, vol. 32, fol. 262, 263.

3. *Ibid.*, vol. 32, fol. 67, 69. Séances du 28 et du 30 janvier. Cf. FR. CERASOLI, *Usi e Regolamenti per gli Scavi di Antichità in Roma nei secoli XV e XVI*, Rome, 1897.

4. *Arch. Stor. Capit.*, Cred. I, vol. 32, fol. 46. Séances des 6 et 13 mars 1613.

5. CANCELLIERI, *Mercato*, p. 252, n. 5. *Liber Pontificalis*, vol. I, p. 508-510. FEA, *Miscellanea Arch.*, Rome, 1790, vol. I, p. CCCXI,

étude de GIUSEPPE SUARESIU sur les Portes de bronze de Rome. Cf. *Liber Pontificalis. Hadrianus*, vol. I, p. 507, 509, 514. L'église Sant'Adriano occupe une petite partie de la Curia Julia transformée par Dioclétien et qui n'a guère été modifiée pour sa nouvelle affectation.

6. Les deux colonnes de porphyre qui formaient les montants de la porte ont été placées sur le maître-autel de l'église S. Adriano.

7. *Archiv. Seg. Vat., Div. Camer.*, vol. 91, fol. 245.

8. *Div. Camer.*, vol. 57, fol. 203. Les *Magistri Viarum* étaient nommés par le Conseil communal; ils avaient la surveillance de la voirie.

1523, 29 juillet. — Deux entrepreneurs, dont une femme Maria Magdalena Brugmans, obtiennent l'autorisation de fouiller en certains lieux, à savoir au Colisée, près de l'église Santa Croce in Gerusalemme, « sur une voie publique qui va de San Sisto à San Sebastiano » (Voie Appienne)¹; il leur est imposé de remettre à la Chambre apostolique la moitié des objets en or et argent, des pierreries, des statues et des « marbres nobles » qu'ils trouveraient dans les lieux publics, le tiers seulement de ce qui serait trouvé dans les lieux privés, l'autre tiers étant réservé aux propriétaires².

1545, 6 novembre. — Autorisation accordée à un citoyen romain, Gaspare de Amodei, de faire des fouilles dans sa vigne sise près de l'Aventin, à condition de ne pas compromettre la solidité des édifices anciens ou modernes³.

1546, 21 août. — Défense à la confrérie des marchands d'aromates, à qui appartenait l'église San Lorenzo in Miranda située dans le Forum, d'empêcher les opérations d'une association formée par un citoyen romain, Mario de Maccaroni, le barigel et les conservateurs dans la vue d'opérer des fouilles au *Foro Boario*, et d'en emporter des pierres ou autres objets trouvés par eux (21 août)⁴.

Ce Maccaroni était un des entrepreneurs chargés de la construction du palais Farnèse et, comme le pape Paul III tenait beaucoup à hâter l'achèvement d'une œuvre qu'il avait entreprise en sa jeunesse, il lui donna la même année l'autorisation de rechercher non seulement des pierres de travertin et du marbre, mais aussi des statues partout où il voudrait, sans que personne pût l'en empêcher, de les transporter dans la ville et de s'en servir pour la construction du palais (6 novembre 1546)⁵.

1550, 31 janvier. — Autorisation accordée à l'évêque de Bari, Geronimo Sauli, de faire des fouilles sur la place qui se trouvait devant sa maison⁶ et de s'approprier sans partage les pierres « même précieuses » et les statues « même de bronze » qu'il pourrait trouver⁷.

1551, 9 mai. — Autorisation de fouiller autour de l'église San Sebastiano⁸.

1552, août. — Autorisation à Vittoria Arrivabene de fouiller où elle voudra, mais dans un délai de vingt jours⁹.

1555, 20 mai. — Autorisation donnée à l'évêque de Chiusi, Figliuccio, de faire des fouilles dans la vigne qu'il habitait sur le mont Aventin¹⁰.

1. *Div. Camer.*, vol. 73, fol. 103. « *Sine alicuius adificiorum publicorum præjudicio vel deterioratione.* »

2. L'obligation d'abandonner à la Chambre apostolique une partie du profit réalisé ou des objets trouvés se rencontre assez souvent dans les permis de fouilles; autorisation concédée à Andrea di Giovanni de Sienna, 9 mai 1551, de fouiller autour de l'église San Sebastiano extra Muros. *Div. Camer.*, vol. 168, fol. 160. Elle était également imposée pour les fouilles hors de Rome, à Piperno, diocèse de Terracine, 20 avril 1562, à Montefalco, 15 juillet 1568, dans les Marches (un quart à la Chambre). A un ambassadeur du roi Très Chrétien il est permis de faire des fouilles autour de Rome sans partage. *Arch. S. Vat.*, *Div. Camer.*, vol. 177, fol. 114; vol. 209, fol. 51; vol. 224, fol. 69; vol. 232, fol. 189; vol. 244, fol. 8. Voir plus loin d'autres exemples.

3. *Div. Camer.*, vol. 141, fol. 17. « *Dummodo adificia aliqua*

antiqua vel moderna ab hujusmodi effossione non devastentur. » La même formule se retrouve souvent.

4. *Div. Camer.*, vol. 145, fol. 156. Le *Foro Boario* se trouvait entre le Janus et le fleuve; c'était, comme son nom l'indique, un marché à bestiaux.

5. *Div. Camer.*, vol. 147, fol. 17.

6. Elle était située à peu près à l'emplacement qu'occupe la place Maddalena, laquelle est voisine du Panthéon. Elle avait appartenu antérieurement au cardinal de Rimini, Ascanio Parisano, mort en 1549. *Div. Camer.*, vol. 151, fol. 17, acte du 25 avril 1547 autorisant le cardinal à agrandir son palais.

7. *Div. Camer.*, vol. 159, fol. 187.

8. *Div. Camer.*, vol. 182, fol. 55; vol. 188, fol. 20; vol. 168, fol. 160.

9. *Div. Camer.*, vol. 171, fol. 120.

10. *Div. Camer.*, vol. 182, fol. 55.

1558, 16 mars. — Autorisation donnée à un entrepreneur de rechercher des marbres, du travertin, du péperin, des pierres ou des colonnes, tant visibles qu'enfouis, dans les terrains avoisinant le fleuve, au port appelé *Ripa Marmorata* et jusqu'à la boucle du Tibre « qui se trouve hors des murs, vulgairement appelée *La Volta di San Paolo* », près de San Paolo, sous condition de partager avec la Chambre apostolique. Toutefois les matériaux de construction devaient appartenir en toute propriété au concessionnaire, lequel était tenu de rendre compte à la Chambre chaque semaine de ses découvertes. Les objets revenant à la Chambre devaient être livrés en barque le long du Tibre ¹.

1562, 10 juin. — Autorisation de fouiller dans la région du Parione, près de San Lorenzo in Damaso, sur la voie publique, avec pleine propriété des objets trouvés ².

1562, 5 décembre. — Autorisation à Fulvio Amadeo, familier du pape, de fouiller sur le mont Aventin au lieu dit Arco delle Sette Vespe ³, avec obligation de partager à raison de deux tiers pour le concessionnaire et d'un tiers pour la Chambre apostolique ⁴.

1563, 29 mai. — Autorisation à Gio. Batta Margano de fouiller dans les lieux publics tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la ville, sous condition de partage avec la Chambre apostolique.

1565, 4 janvier. — Autorisation renouvelée à Sicinio Capisucco de faire des fouilles près de Santi Giovanni et Paolo et même autour de l'arc de Constantin avec l'autorisation des conservateurs ⁵.

1565, 10 février. — Autorisation à un citoyen romain, Francesco de Leonibus, de poursuivre des fouilles au Palatin, mais à ciel ouvert seulement sans percer de galeries.

1566, 10 janvier. — Autorisation à Innocenzo de Nazzano de fouiller dans son terrain, au Transtévère.

1566, 1^{er} avril. — Autorisation à un notaire de fouiller dans sa vigne, près de la porte Salaria, c'est-à-dire dans les jardins de Salluste, et d'employer à son usage personnel tout ce qu'il pourra découvrir.

1566, 26 avril. — Autorisation à Gio. Batta de' Conti de fouiller dans son verger près de la tour Delle Milizie.

1566, 20 novembre. — Autorisation aux frères du monastère de Santa Maria del Popolo de fouiller autour de l'église Santa Susanna, dans le quartier Trevi ⁶, à la condition de remettre au Souverain Pontife toutes les statues et toutes les inscriptions soit entières, soit brisées qu'ils trouveraient et de ne faire aucun dommage aux constructions anciennes ou modernes.

1566, 4 décembre. — Autorisation au Primicier et aux gardiens de l'hospice des

1. *Archiv. Seg. Vat., Div. Camer.*, vol. 182, fol. 55.

2. *Div. Camer.*, vol. 209, fol. 74.

3. Cet arc se trouvait près du Testaccio ; c'était vraisemblablement l'Arco de S. Lazzaro dont il reste quelques débris entre le Tibre et l'Aventin et qui avait été élevé par les deux consuls P. Cornelius Lentulus Scipio et T. Quinctius Crispinus Valerianus. LANCIANI, *Scavi*, vol. 111, p. 139, 140. Cet arc était encore très

visible au temps de Bracciolini. Cf. GREGOROVIVS, éd. 1875, vol. IV, p. 827 ; vol. VI, p. 849. Voir DU PÉRAE, pl. 23.

4. *Div. Camer.*, vol. 209, fol. 147.

5. C'est la seule fois que ce consentement est mentionné. Le concessionnaire devait tenir la Chambre au courant de ses découvertes. *Div. Camer.*, vol. 217, fol. 142.

6. Près des thermes de Dioclétien. *Div. Camer.*, vol. 224, fol. 57.

pauvres idiots, situé place Colonna, de fouiller dans la rue voisine de cet hospice et de l'église San Stefano in Trullo.

1567, 12 mars. — Autorisation de fouiller dans le quartier Ponte, près de Santa Maria in Pace.

1568, 5 septembre. — Autorisation à Paolo di Matteo de Castello de fouiller dans toute la ville, dans les places et les rues aussi bien que dans les propriétés privées, avec le consentement toutefois des propriétaires, et dans un délai d'un mois.

1568, 14 juillet. — Autorisation d'opérer des fouilles au Transtévère à condition de ne pas causer de dommage aux édifices voisins à peine de 500 ducats d'amende.

1569, 21 janvier. — Autorisation à Cipriano de Naples, général de la Congrégation du mont Oliveto, de faire rechercher des pierres au bord du Tibre, au lieu dit *Marmorata* ainsi que dans les lieux avoisinants, et d'en transporter cent « charrettes »¹ à Naples pour l'usage de la congrégation.

1569, 10 avril. — Autorisation de fouiller au quai *Marmorata* accordée à Camillo Costa de Macerata avec obligation de partager avec la Chambre apostolique.

1570, 29 juin. — Autorisation de fouiller près de Saint-Pierre-aux-Liens sous la surveillance et avec les conseils de Pietro Thedallini chargé par le pape de ce contrôle.

1571, 12 janvier. — Autorisation à Cassandra de Grassi de fouiller près de Santa Croce in Gerusalemme (Palais Sessorianum).

1571, 8 mai. — Autorisation au cardinal Ippolito de Médicis de fouiller près du monument appelé « Les Trophées de Marius », sans toutefois s'en approcher à plus de 40 mètres ; les pierres, les colonnes et les plombs qu'il trouverait lui appartiendraient en totalité².

Parfois ces fouilles donnaient des résultats inespérés. Sous le pontificat de Paul III (février 1542), des ouvriers occupés aux travaux de Saint-Pierre découvrirent le tombeau de l'impératrice Marie, fille de Stilicon et femme de l'empereur Honorius³. Elle avait sans doute demandé à être ensevelie près du prince des Apôtres. On retira du sarcophage un linceul tissé d'or qui fut détruit ; l'or qui en fut extrait pesait 40 livres ; il y avait en outre des colliers, des boucles d'oreilles, des ornements et une quarantaine d'anneaux d'or enrichis de pierres précieuses dont l'une portait gravé le portrait de l'empereur ; elle fut évaluée 500 ducats ; un coffret d'argent de 50 centimètres environ contenait des petites roses en métal précieux, en agathe, en onyx, une lampe taillée dans du cristal de roche.

Le pape se fit livrer tous ces trésors ; il orna ses tiaras et ses vêtements sacrés avec les gemmes ; il fit fondre l'or et l'argent⁴.

Mais ces fouilles n'étaient pas sans danger ; au cours de travaux accomplis en 1912

1. « *Dummodo fovea vicinis et antequatibus si quæ sint damnun non afferat, effodere possis et valeas...* » *Div. Camer.*, vol. 232, fol. 189.

2. *Div. Camer.*, vol. 209, fol. 147 ; vol. 209, fol. 74 ; vol. 217, fol. 164 ; vol. 217, fol. 142 ; vol. 224, fol. 57 ; vol. 225, fol. 55 ; vol. 214, fol. 129 ; vol. 219, fol. 143 ; vol. 222, fol. 122 ; vol. 226,

fol. 172 ; vol. 292, fol. 198 ; vol. 282, fol. 23 et 91 ; vol. 237, fol. 134, vol. 245, fol. 78 et 150.

3. Honorius épousa en secondes noces sa sœur Thermansia qu'il répudia plus tard.

4. C. HUELSEN, *Scavi nel Rinascimento*, Florence, 1913, p. 5.

LA STATUE DE CONSTANTIN.



LA STATUE DE CONSTANTIN ACTUELLEMENT AU LATRAN ET PROVENANT DES THERMES DE CONSTANTIN. (Phot. Moscioni.)

dans les thermes de Caracalla, on découvrit une crypte à 10 mètres de profondeur dans laquelle gisaient huit ou neuf squelettes; c'étaient sans doute des fouilleurs qui avaient été écrasés par l'effondrement de la voûte pour ne l'avoir pas bien étayée ¹.

D'autre part, l'exportation des objets d'art, des statues, des colonnes, des marbres, des bronzes, des pierres sculptées était interdite; les papes avaient promulgué à ce propos de nombreux édits, mais ils ne tenaient pas toujours la main à leur exécution. Tous les étrangers qui venaient à Rome emportaient des souvenirs et achetaient, pour augmenter leurs collections, les antiquités que l'on découvrait chaque jour; ceux qui n'y allaient pas chargeaient les voyageurs de leur en rapporter. Ainsi, durant les séjours qu'il fit à Rome, Rabelais s'occupa de fournir ses amis de France « d'antiquailles », monnaies, objets d'art, fragments d'architecture, statues; au connétable Anne de Montmorency, il envoya entre autres choses une statue de Vénus et des bustes, et le connétable lui écrivit pour réclamer encore d'autres antiquités: « Je ne veux oublier à vous avertir, disait-il, que j'ai fait arranger toutes mes têtes et médailles à Chantilly, qu'il fait merveilleusement bon voir, mais il reste des places vides. Vous savez que c'est à dire et que vous me ferez grand plaisir si cependant que vous êtes par delà vous me veuillez aider à les remplir » (1536) ².

D'ailleurs, non seulement le pouvoir fermait les yeux, mais souvent il consentait qu'on dérogeât à ses prescriptions.

1541, 23 mai. — Autorisation de laisser sortir de Rome en franchise des marbres et autres curiosités, comme aussi de l'argenterie, appartenant à l'ambassadeur de France, M. de Todes ³.

1546, 13 avril. — Autorisation de transporter de Rome à Gênes quelques statues ⁴.

1547, 20 décembre. — Autorisation à « De Entraygues, familier du roi de France », d'emporter en France des antiquités de marbre, un Hercule de marbre d'un mètre de haut, une tête de bronze d'Antoine le Pieux ⁵...

1550, 11 avril. — Autorisation à Charles, cardinal de Guise, d'envoyer en France des statues de marbre pour le roi de France ⁶.

De 1554 à 1556, le cardinal d'Armagnac fit de grands envois de marbres à la comtesse de Montmorency ⁷.

1555, 7 mai. — Autorisation à l'évêque Marco Lauredano d'envoyer à Venise dix « têtes de marbre » ⁸.

1551, 6 novembre. — Autorisation au cardinal de Gaddi d'exporter des statues ⁹.

1555, 30 avril. — Autorisation au cardinal Georges d'Armagnac d'emporter en France les bustes suivants :

1. C. HUELSEN, *loc. cit.*, p. 7.

2. *Lettres écrites d'Italie*, éd. Bourilly, Paris, 1910.

3. BERTOLOTTI, *Artisti francesi in Roma*, Mantoue, 1885, p. 49. Il s'agit de Georges d'Armagnac, baron de Caussade, évêque de Rodéz de 1529 à 1562, cardinal en 1544, ambassadeur à Rome en 1539, mort en 1585. De Rodés on a fait Todes. FLEURY-VINDRY *Les ambassadeurs français*, Paris, 1903, p. 32.

4. *Archiv. Seg. Vat., Div. Camer.*, vol. 145, fol. 23.

5. *Ibid.*, vol. 153, fol. 20.

6. BERTOLOTTI, *Artisti francesi in Roma*, Mantoue, 1886, p. 50.

7. *Div. Camer.*, vol. 161, fol. 202-205.

8. *Div. Camer.*, vol. 182, fol. 39.

9. *Div. Camer.*, vol. 182, fol. 33-34.

Tête de Vitellius avec le buste ;
 Tête de Marc-Aurèle avec buste cuirassé ;
 Tête de Septime-Sévère ;
 Tête de Caracalla ;
 Tête de Geta ;
 Tête de femme, buste d'albâtre et piédestal de marbre ;
 Tête de Domitien ;
 Tête de Vitellius ;
 Tête d'Hercule jeune ;
 Tête d'Olhon.

En 1557, le cardinal de Montepulciano ¹est autorisé à exporter deux statues représentant l'une Mercure, l'autre « une femme qui s'enlève une épine du pied » ².

En 1564, le pape Pie IV fit don à Cosme I^{er} d'une colonne de granit oriental haute de vingt brasses, tirée des thermes de Caracalla ; elle fut placée à Florence sur la place Santa Trinità ; la statue de la Justice qui la domine fut tirée par Romulo Ferrucci, dit Tadda, d'un bloc de marbre provenant du même lieu ³.

Le 3 avril 1565, un entrepreneur reçoit l'autorisation d'expédier en Espagne douze têtes d'empereurs avec leurs torsos et des piédestaux ; douze têtes d'empereurs sans bustes ni piédestaux ; une tête de Faune et quatre « petites têtes » ⁴.

1568, 10 juillet. — Autorisation à Pirro ou Pyrrho Ligorio, le fameux antiquaire, archéologue et architecte, d'exporter des statues ou de les faire exporter par ses agents, à savoir une tête « à l'imitation de Scipion », une tête d'Auguste en marbre de couleur, une d'Antinoé, trois statuettes, une dalle, un âne ⁵. Ligorio finit d'ailleurs par être emprisonné ; Napolitain comme le pape Paul IV, celui-ci lui avait donné la direction des travaux de Saint-Pierre et du Belvédère, mais, en 1565, on l'accusa d'avoir détourné des fonds dans la construction du Belvédère et fait payer plus qu'elles ne valaient des statues et des armes antiques destinées à l'ornementation des appartements, partageant le profit avec les marchands ⁶.

1568, 15 juin. — Autorisation à Sigismondo Saraceni, archevêque d'Accrenza et de Matera (Mateola), Sicile, d'exporter un buste de Vitellius, dix fûts de colonnes de porphyre et quelques petites pierres ⁷.

On lit dans les *Avvisi*, sorte de recueil officiel de faits divers, à la date du 29 janvier 1568 : « Les douze empereurs qui étaient si soigneusement gardés au Belvédère ont été envoyés par Pie IV bien emballés au roi Catholique ⁸. » A la date du 10 août : « Le reste des statues de la villa de Jules III qui sont en possession du cardinal de Montepulciano s'en vont peu à peu chez le duc de Florence avec quantité de pierres et de

1. Giovanni Ricci, mort en 1574.

2. *Div. Camer.*, vol. 182, fol. 39.

3. LANCIANI, *Vicende*, p. 43.

4. *Div. Camer.*, vol. 218, fol. 18.

5. *Ibid.*, vol. 232, fol. 185.

6. *Bibl. Vat.*, Cod. 6436. *Avvisi*, fol. 35. MUNTZ, *Hist. de l'Art*, vol. III, Paris, 1895, p. 264. Cf. GRÆVIUS, vol. XI, p. 448.

7. *Div. Camer.*, 232, fol. 170.

8. *Cod. Vad. Urb.*, 1040, fol. 479 ; vol. 1041, fol. 117, 132, 190, 334.

marbres magnifiques. » A la date du 29 juillet : « Le cardinal Borromée vend tout ce qu'il possède à Rome ; il a donné ses statues estimées 2 000 ducats à l'hospice qu'il a fondé. » A la date du 26 novembre : « Le cardinal Borromée envoie à l'empereur quatre statues superbes en marbre qu'on lui amène sur des mulets. Parmi ces statues est un Hercule. Triste sort pour un tel héros, ajoute le diariste, de s'en aller ainsi sur le dos d'une bête de somme ! » A la date du 2 avril 1569 : autorisation au cardinal Cesare Gonzaga d'exporter deux statues à destination de Mantoue.

1569, 13 août. — Autorisation d'exporter des statues de marbre provenant de la « vigne » de Jules III et acquises par le cardinal de Montepulciano à l'intention du grand-duc de Toscane.

1570, 2 septembre. — Note d'un *Diario* : « Le cardinal de Ferrare a envoyé à l'empereur, à ses frais, plusieurs statues ¹. »

En juillet 1570, il est permis à Leonardo Mocenigo d'emporter à Venise des statues et à Isabella de Médicis d'emporter un sarcophage, une tête antique de femme, des marbres et les statues qu'elle pourra exhumer à Civitavecchia ou à Ostie ². Le 10 juin 1570, licence est donnée à Paolo Vitelli d'exporter des statues dont une Vénus. Le 16 août, licence est donnée au cardinal de Ferrare d'envoyer à sa villa de Tivoli sept statues de marbre : un Bacchus, un Mars, une Thétis, un Castor, un Pollux, une Amazone et un Faune ³. Autre licence donnée au cardinal d'Augsbourg, Otho, d'expédier en Bavière un Génie, un Ganymède, une Espérance, une Muse, un Jules César, une petite Vénus, toutes statues antiques. Du 26 mars 1571, exemption de droits en faveur du cardinal Marcantonio Bobba pour les statues de marbre suivantes : une tête d'Auguste, une tête de Trajan, un petit Cupido, un Athlète que le cardinal envoie au duc de Savoie ⁴. Du 3 avril 1571, même exemption au cardinal Bobba pour envoyer à Emmanuel Philibert une Nymphe de marbre tenant un vase à la main, une « Fortune Maritime » couchée et un bas-relief restauré représentant Pollux. Du 31 mai 1571, licence au duc de Mantoue d'exporter trois statues de marbre : un Enfant pêcheur, un Triton, un enfant enserrant dans ses bras une outre.

1572, 9 septembre. — A l'usage de Bart. Passaretti, peintre à Bologne, on expédie à Bologne des « antiquailles » : une grande tête et une petite...

1573, 27 février. — Autorisation à l'évêque de Lucques d'exporter deux statues ⁵.

1573, 23 décembre. — Par ordre d'Orsini, on envoie à Bomarzo trois bustes de femmes en marbre.

1574, 24 mars. — Autorisation de laisser exporter sept caisses pleines de marbres, plus deux fontaines ⁶. Elles étaient envoyées à Rouen par Alessandro Doni.

1574, 25 septembre. — Le duc de Ferrare reçoit à Ferrare deux petits faunes,

1. *Div. Camer.*, vol. 242, fol. 75, 122.

2. *Ibid.*, vol. 237, fol. 60 et 173 ; vol. 245, fol. 13 ; vol. 237, fol. 49, 88.

3. *Cod. Vat. Urb.*, 1041, fol. 190.

4. *Div. Camer.*, vol. 245, fol. 128, 131. Voir p. 72 et 73. Il s'agit du cardinal Alessandro Giudiccioni, évêque de Lucques.

5. *Archiv. S. Vat. Div. Camer.*, vol. 262, fol. 259.

6. BERTOLOTI, *Ibid.*, p. 49.

trois têtes de philosophes, une panthère avec un faune à cheval, deux personnages assis, le tout antique mais restauré.

1575, 25 janvier. — Alessandro Doni est autorisé à envoyer à Paris une fontaine et des ornements de marbre, plus une Vénus moderne.

1575, 24 octobre. — Envoi à Pisaro d'une tête antique d'Antonin le Pieux.

1578, 29 septembre. — Le duc Francesco Maria d'Urbino se fait envoyer à Pesaro une tête antique d'Octave, une tête de Diogène, une d'Othon et autres antiquités.

1583, 2 février. — Le duc d'Urbino reçoit une Vénus antique¹.

Comme on savait le duc de Savoie curieux d'antiquités, on lui en envoyait, ainsi qu'il a été dit, et on lui en offrait. Son représentant Filippo Buccio lui écrivait, à la date du 27 décembre 1583 : « On vient de me montrer dix-huit têtes antiques fort belles, dont quelques-unes des plus rares, à ce que m'a affirmé Orazio Muti. Celui qui les offre, Mercurio Lanseville, est un bon vieux de soixante ans, sans famille et alchimiste ; il voudrait avoir une pension et pouvoir ne s'occuper que de ses distillations. Les bustes représentent Néron, César, Lucrèce, Didon, Faustine, une Bacchante... Il y a aussi un Vitellius moderne en pierre noire. » L'affaire se conclut sans doute, car la suite de la correspondance montre que des antiquités furent envoyées peu après de Rome à Turin².

A partir de la fin du siècle, les autorisations se font plus rares. Dès 1624 (5 octobre), le Saint-Siège publiait une ordonnance interdisant l'exportation des statues de marbre ou de bronze, des antiquités, des tableaux³; cette ordonnance fut renouvelée à plusieurs reprises, ce qui tendrait, il est vrai, à démontrer qu'elle n'était guère respectée, puisqu'il fallait si souvent la remettre en vigueur⁴.

Le pape Innocent X (1644-1655) fit don à Camillo Pamfili de douze colonnes de vert antique et d'autres fragments de marbre pris aux alentours de Saint-Jean de Latran et destinés à l'église Santa Agnese sur la place Navona⁵; ce même pape cédait à Ferdinando Orsini les pierres de onze arches de l'amphithéâtre Castrense qu'il l'autorisait à démolir (1646)⁶.

Quelques personnes éclairées veillaient. Sous le pontificat de Clément XI (1700-1721), il fut remis au pape une liste d'objets pour lesquels on s'appropriait à lui demander une autorisation d'exportation, afin qu'il la refusât⁷ :

Un buste d'Antinoé haut de cinq palmes (la palme était de 27 centimètres) ;

Un buste de Cléopâtre ;

Un buste de Messaline ;

Un buste de Marc-Aurèle ;

Un buste de Cléopâtre déifiée....

1. F. GORI, *Arch. St. Archeologico Letterario*, Rome, 1896, vol. I, p. 177-181.

2. *Div. Camer.*, vol. 245, fol. 164. *Archivio di Stato*, Turin, l. c., n. 1. *Lettere di Ministri, Mazzo ottavo*. G. FIORELLI, *Documenti inediti per servire alla Storia dei Musei d'Italia*, Rome, 1879, vol. II, p. 399, 420.

3. *Arch. S. Vat.*, Arm. V, vol. 48 ad anno.

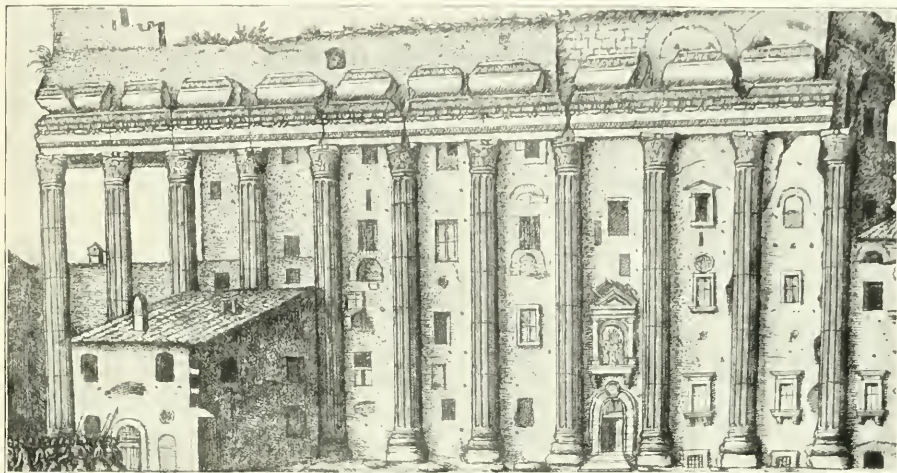
4. Coll. Casanatense, *Bandl*. Ordonnance du 5 février 1686, confirmée et amplifiée : le 29 janvier 1648 ; le 30 août 1655 ; le 8 février 1686 ; le 28 juillet 1701 ; le 8 avril 1717 ; le 21 octobre 1726.

5. *Catalogue de la Bibl. Corsisieri*, part. II, 1901, p. 367.

6. *Archivio di Stato*, Roma, Chirografi, vol. XI, p. 81. Voir pl. 19.

7. *Archiv. S. Vat.*, Miscellanea di Clemente XI, vol. 14, p. 149.

LE TEMPLE DE NEPTUNE.



LE TEMPLE DE NEPTUNE (ACTUELLEMENT BOURSE). Gravure de Giovannoli Alò (1619), 3^e p., pl. 6.



LE TEMPLE DE NEPTUNE, «DOUANE DE TERRE AU XVIII^e SIÈCLE». Gravure de la fin du XVIII^e siècle.

A la date du 29 avril 1729, Valesio rapporte que le cardinal de Polignac a fait dans son palais (Altemps) une exposition des statues trouvées dans les fouilles opérées par son ordre à Frascati, parmi lesquelles figuraient une Hygia, un Esculape, une Minerve... Il en avait acheté aussi plusieurs et s'appropriait à envoyer le tout en France. Le 7 mai, ces statues étaient embarquées à Civitavecchia ¹.

Le 7 juillet de la même année, le cardinal Albani, ayant à doter sa nièce, obtint du pape la permission de vendre des statues à l'étranger ².

La plupart des grands seigneurs romains se piquèrent de réunir d'importantes collections d'antiquités ; le cardinal Pietro Barbo possédait déjà, en 1457, nombre d'objets d'art et, après lui, beaucoup de cardinaux, le cardinal Alessandro Farnèse, qui fut le pape Paul III, le cardinal Innocenzo del Monte (1577), le cardinal Enrico Caetani (1591), le cardinal Gaspare Carpegna, à ne citer que ceux-là, se plurent à orner leurs palais et leurs jardins de statues et d'antiques de toute espèce ; les nobles et les marchands enrichis suivaient leur exemple, mais le moment venait toujours où, les biens héréditaires ayant été dissipés, les familles vendaient ces trésors, qui généralement étaient transportés au loin. Par exemple, entre les années 1577 et 1616, le comte Madrucci, représentant du duc de Savoie, fit de nombreux achats, et toutes les statues ayant appartenu aux Altoviti passèrent ainsi à Turin. Une partie des statues des Chigi furent acquises, en 1728, par le baron Raymond Leplat ³. On pourrait accroître sensiblement cette nomenclature ⁴.

A partir du XVII^e siècle, le Saint-Siège et le Conseil communal travaillèrent d'accord à la conservation des monuments ; il ne s'agissait plus alors de les défendre contre les atteintes de bâtisseurs d'églises et de palais, mais contre les entreprises de ceux qui prétendaient les utiliser à leur profit au grand dommage de ces ruines⁵. Le Conseil n'entendait pas d'ailleurs laisser discuter ses droits ; il se montrait toujours très chatouilleux à ce sujet, mais, comme les ressources de la commune étaient de plus en plus limitées et que le pouvoir pontifical s'était attribué à son égard des droits de tutelle, le Conseil communal devait se borner à faire visiter par ses représentants les monuments, à en empêcher la dégradation, à indiquer au Souverain Pontife les restaurations qui s'imposaient et les sommes que la Chambre apostolique aurait à fournir à cet effet. Ce fut le cas, par exemple, pour l'arc de Constantin, où la dépense fut importante ⁶.

Dans la séance du 16 avril 1714, l'architecte du Conseil, Alessandro Specchi, fut chargé de faire un relevé exact de tous les monuments dépendant du Peuple ⁷.

Le Saint-Siège, quand besoin était, intervenait lui-même pour protéger les monu-

1. *Archiv. Stor. Capit.*, Cred. XIV, vol. 18, p. 32-223.

2. *Ibid.*, Cred. XIV, vol. 18, p. 234.

3. G. FIORELLI, *Documenti inediti per servire alla storia dei Musei d'Italia*, Rome, 1878-1879.

4. GUATANI, *Memorie inciclopediche*, vol. III, Rome, 1805, p. 85 et suiv., a donné une liste d'œuvres d'art restaurées

par le sculpteur V. Pacetti, dont beaucoup passèrent à l'étranger.

5. Voir les monographies des monuments.

6. Voir p. 101.

7. *Arch. Stor. Capit.*, Cred. I, vol. 44, fol. 14 et 16. Le rapport de l'architecte, qu'il eût été si intéressant de pouvoir consulter, a disparu.

ments; le 21 octobre 1720, une ordonnance pontificale fit défense de pratiquer des fouilles, de détruire les anciens monuments même s'ils menaçaient ruine, de broyer et de réduire en plâtre les plaques de marbre portant des inscriptions ¹.

Ce n'est pas à dire que les monuments fussent absolument respectés; le XVII^e et le XVIII^e siècle en ont vu disparaître et de fort beaux.

1. *Bibl. Casanatense*, Coll. Bandi, vol. 29.



CHAPITRE VIII

LES ANTIQUITÉS AU XVII^e SIÈCLE

DESTRUCTION DE L'ARCO DI BASILE. — EMPLOI DE MARBRES ANTIQUES DANS LA RECONSTRUCTION DU TRANSEPT DE SAINT-JEAN DE LATRAN ET DANS LA DÉCORATION DE LA CHAPELLE BORGHÈSE DE SAINTE-MARIE-MAJEURE. — DESTRUCTION PAR URBAIN VIII DE PLUSIEURS ANCIENS MONUMENTS, DES THERMES D'AGRIPPA ET DE L'ARC DE PORTUGAL. — RESTAURATION DE LA PYRAMIDE DE CESTIUS.

SOUS le pontificat de Clément VIII (1592-1605), nombre de ruines disparurent. En l'année 1601, les gardiens de l'hospice San Salvatore, qui est situé tout près du Latran, demandèrent à démolir une arche qui les gênait et que l'on nommait au Moyen âge *Arco di Basile* ; c'était une des arches de l'aqueduc Claudien¹. Comme le pape faisait alors de grands travaux dans la basilique et qu'il voulait en dégager les approches, il donna les mains à ce projet et la requête des gardiens fut portée devant le Conseil communal ; sur la proposition du premier des conservateurs, le Conseil secret donna son assentiment, dans sa séance du 6 juin 1601, et cette décision fut confirmée par le Conseil public, dans sa séance du 22 juin, non sans quelque opposition, car on trouva dix fèves dans l'urne d'argent, qui était celle où l'on déposait les votes négatifs, contre vingt-cinq votes approuvés dans l'urne d'or². En 1588 on avait déjà abattu une arche de ce même aqueduc qui barrait la rue San Giovanni³.

La transformation du transept de la basilique du Latran accomplie par le pape Clément VIII, et sous la direction de l'architecte Giacomo della Porta, entre les années 1597 et 1604, nécessita quantité de marbres, surtout de marbres de couleur. C'est actuellement la partie la plus riche de l'église, et le pavement en est une merveille. Aussi jamais les ressources en matériaux qu'offraient les anciens monuments ne furent mises à si forte contribution ; les comptes des travaux accomplis alors dans l'église sont un exemple

1. P. ADINOLFI, *Roma*, vol. I, p. 266.

2. *Archiv. St. Capit.*, Cred. I, vol. 31, fol. 50, 31.

3. *Arch. di Stato, Roma* Fabbriche, Cont. di. D. FONTANA, en

date du 22 septembre (1588). Strada nuova dal Coliseo a S. Gio. in Laterano. « Pour avoir fait démolir une arche de l'aqueduc qui barrait la nouvelle rue, 67 écus. »

des plus curieux de la façon dont on en usait avec les vestiges du passé et expliquent comment ils ont si complètement disparu ¹.

A Domenico del Giudice pour une colonne de marbre <i>Salino</i> (Marbre Salino ou Saligno, blanc, de qualité inférieure, ressemblant par la couleur au gros sel d'où son nom ; il provenait des carrières de Carrare).	écus	14
A Angelo Lando pour une colonne de brèche destinée à l'église du Latran.		15
Aux Pères de la Minerve ² (dominicains) pour solde de huit charrettes de marbres (la charrette était, on l'a dit, une mesure de capacité)		9
Aux nonnes de San Silvestro ³ pour solde du prix de beaux marbres		30
A Graziano de Judici pour travaux d'excavation faits autour de l'arc de Constantin, dix journées de trois maçons		5
A Orazio Lutio, avance sur vingt-cinq charrettes de marbres africains.		50
Aux nonnes de San Silvestro pour solde de 80 écus dus pour du marbre destiné au dallage de l'église.		30
Aux nonnes de Santa Marta pour trente-deux charrettes et demi de marbres. . .		30

Evidemment les nonnes et les moines liquidaient tous les marbres trouvés dans leurs propriétés. D'autre part, des industriels devaient s'occuper de rechercher les marbres qui existaient de-ci, de-là, dans la ville, afin de les revendre en bloc. Par exemple :

A Flaminio Chiari pour marbres africains noirs, gris, tigrés, livrés pour le pavement de la basilique.	écus	250
A un charretier pour avoir amené des marbres du pont Salario.		30
Aux chanoines de la Rotonda (du Panthéon), acompte pour des marbres et du bronze cédés pour la basilique.		40

On verra par la suite avec quelle abondance les chanoines du Panthéon fournirent du marbre et du bronze ⁴ ; ils en durent dépouiller le monument, et l'on s'étonne qu'Urbain VIII ait pu trouver encore du bronze pour le baldaquin de Saint-Pierre.

A la duchesse Lucrezia Savelli, acompte pour des marbres de couleur.	écus	50
--	------	----

Ces marbres, comme beaucoup d'autres que livra la famille Savelli et qui lui furent payés en tout 400 écus, provenaient du théâtre de Marcellus, dont les Savelli étaient alors les propriétaires. Peut-être aussi tirèrent-ils des marbres du Portique d'Octavie qu'ils possédaient également et qui était très riche en colonnes et en revêtements.

Aux chanoines de la Rotonda pour du marbre et du « métal ».	écus	30
A la duchesse Savella pour des marbres livrés et à livrer.		50
A Ginevra de Ceccone pour une colonne de granit destinée au portique en remplacement d'une colonne de marbre jaune placée sous l'orgue.		30
A la duchesse Savelli pour des marbres colorés, à payer avec l'autorisation de la		

1. *Archiv. di Stato, Roma, Archiv. Comunale, Fabbriche*, vol. an. 1597-1598, 1598-1601, passim.

2. Cette église était bâtie sur les restes d'un temple d'Isis et dans un lieu fertile en monuments.

3. A côté de ce couvent se trouvaient quantité de beaux fragments, colonnes de granit oriental, frises de marbre, corniches. On en a découvert encore lorsqu'on a construit la grande Poste, en ces

temps derniers. D'aucuns pensent que ces débris appartiennent au temple du Soleil d'Aurélien, que d'autres placent au Quirinal, comme on l'a vu. On a découvert aussi des antiquités sous l'abside de l'église contiguë, San Silvestro. G. GATTI, *Archeologia* (1860-1910), p. 53.

4. Comme on verra plus loin, ce bronze devait servir à la fonte des colonnes du maître-autel ; elles sont l'œuvre d'Orazio Censori.

congrégation des barons ¹	50
Aux chanoines de la Rotonda pour des bronzes et des marbres.	30
A un charretier pour deux charrettes de marbres venant du Forum; il est dûment autorisé à faire des fouilles.	10
A Lucrezia Savelli pour des marbres africains.	50
Aux Frères des Santi Apostoli pour un bloc de marbre jaune qui était devant leur église (en bordure du forum de Trajan)	30
Aux chanoines de la Rotonda, marbres et bronzes.	25
A Acconcio pour une colonne de marbre de 5 mètres et demi.	25
Aux héritiers Della Porta pour un morceau de marbre jaune destiné à restaurer la colonne qui est sous l'orgue	3
A maître P. Nardini pour deux morceaux de marbre jaune (même objet).	2 50

Les deux colonnes qui soutiennent l'orgue de Saint-Jean de Latran et qui sont dans le transept, à droite, semblent intactes, tant la réparation en a été bien exécutée; d'après une opinion très répandue, dont on verra l'inexactitude, elles proviendraient toutes deux, ou l'une au moins, de l'arc de Constantin.

A Domenico, excavateur, pour quatre blocs de travertin venant du voisinage de la Rotonda.	9
A Ottaviano, excavateur, pour des marbres provenant des thermes de Caracalla.	10
Aux nonnes de Santa Marta pour onze charrettes de morceaux de travertin provenant de l'arc Camigliano ² et destinés à remplir les colonnes de bronze de la chapelle du Saint-Sacrement. (Ces colonnes existent encore).	9
A Ottaviano pour des marbres pris aux thermes de Caracalla.	10

Suivent nombre d'autres paiements de même importance pour des marbres provenant de ces thermes.

Aux moines de San Lorenzo in Panisperna pour treize charrettes de travertin donné pour « faire le cœur » des colonnes de bronze ³	27
Aux moines de Santa Pudenziana pour six charrettes de travertin. (Ce couvent devait son nom à la demeure du sénateur Pudens.)	12
A Bucci pour du travertin pris au Forum.	20
A la duchesse Savelli pour du marbre.	80
A la même pour du marbre.	80
A un charretier pour du marbre pris au Forum et destiné à faire une statue pour la chapelle du Saint-Sacrement.	25
Aux nonnes de Santa Marta pour du marbre pris à l'arc de Camigliano.	22
A Bucci pour un bloc de marbre pris au Forum et devant servir d'architrave à la grande porte sous l'orgue.	30
A Giovanni Traversano, dit Le Prêtre, conducteur de bœufs, pour avoir amené une colonne de granit de Santa Croce in Gerusalemme et une autre de Saint-Pierre	

1. Les Savelli ayant beaucoup de dettes, leurs biens étaient administrés par la « Congrégation des barons » et ils ne pouvaient rien toucher sans son autorisation. Cette congrégation, c'est-à-dire ce conseil, avait été instituée par Clément VIII en 1596 par la bulle « *Justitia* » (*Magnum Bull.*, vol. 10, p. 270), pour mettre de l'ordre dans les finances des familles baroniales et surtout pour sauvegarder les intérêts de leurs créanciers. MORONI, *Diz.*, vol. 16, p. 147. Cf. LUNADORO, *Corte di Roma*, éd. Andrea Tosi, Rome, 1765,

Parte II, p. 121, cap. XIX.

2. L'arc appelé Camigliano, parce qu'on le supposait dressé en l'honneur de Camille, se trouvait dans la rue Pià di Marmo. Il existait encore en 1502. Peut-être disparut-il quand Grégoire XIII érigea le Collège Romain (1582). HARE, *Walks in Rome*, vol. II, p. 155. LANCIANI, *Notizie degli Scavi*, Rome, 1882, p. 348-350.

3. On comprend qu'il s'agit de remplir l'intérieur des colonnes de bronze qui naturellement formaient des tubes.

pour les placer sous le portique à la place des deux colonnes de jaune antique que l'on a posées sous l'orgue ¹	45
Au conducteur des travaux pour ses peines et les douze litres de vin donnés aux ouvriers qui ont fait ce travail.	3
A Ottaviano da Gubbio pour trois blocs de marbre pris à Santa Maria Nuova (temple de Vénus et de Rome).	10
A Giovanni da Vigevano pour une colonne de granit prise près de Santa-Croce in Gerusalemme destinée au vieux portique en remplacement des deux colonnes de marbre jaune placés sous l'orgue ²	55
A Francesco Albano pour le remboursement des paiements faits par lui à divers tailleurs de pierre qui ont fourni 87 journées, du 1 ^{er} décembre 1597 au 16 janvier 1598, pour tailler des marbres qui se trouvaient autour de l'arc de Constantin; ces marbres sont destinés à l'architrave sous l'orgue.	26
A la duchesse Lucrezia Savelli pour du marbre grec, du marbre africain et du marbre noir provenant du Monte Savello (théâtre de Marcellus).	339
Aux Pères de Santa Agnese in Navona pour des marbres (provenant sans doute des ruines du cirque Agonale) et nombre d'autres fournitures de ce genre.	25
A un excavateur pour des marbres <i>Salini</i> provenant de la <i>Tor Pignatta</i> , c'est-à-dire du mausolée de sainte Hélène, ainsi appelée parce que, pour alléger le poids des matériaux sur les voûtes, on y avait remplacé, comme dans le Janus, les pierres par des vases de terre cuite.	50
Au surintendant des travaux pour avoir conduit une colonne de brèche rouge du Transtévère au Latran et une autre en porphyre prise dans l'église Santi Apostoli ³	2
A Muzio Greco pour une colonne de 6 mètres en marbre violet venant de Santa Pudenziana	10
Au même, pour une autre colonne de même origine.	15
Aux prêtres de Santa Agnese pour des marbres.	25
Au surintendant des travaux pour le transport d'une colonne de marbre amenée de l'église Saint-Pierre-aux-Liens pour le chœur et l'autel du Saint-Sacrement	9
A un excavateur qui a licence de retirer des marbres dans le lit du fleuve.	2
Au capitaine Paradisi pour quatre colonnettes de travertin prises à la Suburra ⁴	6
Aux chanoines de la Rotonda pour marbres jaunes et <i>Salini</i> et pour du « métal ».	25
A un charretier pour une colonne de marbre violet de 12 mètres provenant de Santa Pudenziana.	10
A Berttarossa pour un fût de colonne venant de Casapia, destiné à être taillé pour le pavement de l'église ⁵	8
A Madame Catherine, veuve, place Giudea, pour un fût de colonne de jaune antique pris dans sa maison (venant évidemment du portique d'Octavie).	5
Aux nonnes de San Silvestro pour une dalle de marbre.	9
A deux « excavateurs de marbre » pour douze blocs pris à San Clemente (probablement c'étaient des marbres enlevés au Colisée, dont cette église est proche).	20
Aux chanoines de la Rotonda pour du métal et des marbres jaunes, <i>Salini</i> et autres.	50

1. L'orgue est l'œuvre de Luca Biagi de Pérouse.

2. ROHAULT DE FLEURY, *Le Latran*, Paris, 1887, pl. IV, parle de ce portique. PH. LAUER, *Le Palais du Latran*, Paris, 1911.

3. La colonne de porphyre provenait vraisemblablement du temple du Soleil, dont l'emplacement se trouvait peut-être dans le jardin Colonna au Quirinal; comme on l'a dit, le prince Colonna fit présent, vers 1860, d'une colonne semblable à l'église de Saint-Pierre-aux-Liens; c'est une des quatre qui supportent le baldachin. Cf. G. WINKELMANN, *St. delle Arti*, Rome, 1784, vol. III, p. 88.

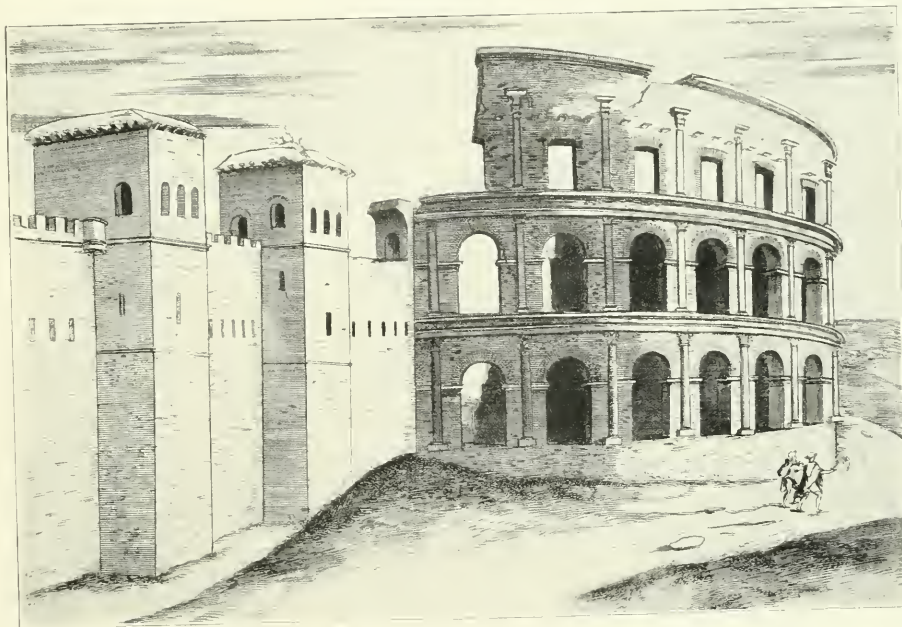
4. Ce sont des colonnettes comme on en voit encore dans la Via della Suburra ou dans celle della Madonna del Monti, encastées dans des maisons.

5. Un asile, fondé par saint Charles Borromée au temps de Pie IV, portait ce nom; il se trouvait dans le voisinage du Panthéon, près de l'église S. Chiara (QUIRINI, *La Beneficenza Romana*, Rome, 1892, p. 250). Par conséquent, ces marbres venaient peut-être des thermes d'Agrippa ou du temple du Soleil qui, d'après Huelsen, s'élevait en ce lieu.

LA FONTAINE DU QUIRINAL. L'AMPHITHÉÂTRE CASTRENSE.



LA FONTAINE DU QUIRINAL AVANT LA POSE DE L'OBÉLISQUE. (Roma Sacra, 1709.)



L'AMPHITHÉÂTRE CASTRENSE. Gravure de Dosio (1569), pl. 32.

A Vestri pour solde du prix de marbres africains amenés du quai Ripa (où les anciens en avaient entassé de grandes quantités)	50
Au banquier de la fabrique de San Nicola a Cesarini pour dix-huit charrettes de travertin en treize blocs destinés à remplir les colonnes de la chapelle du Saint-Sacrement ¹	32
A Flaminio Vacca (le fameux antiquaire), sculpteur, pour une colonne de marbre veiné destinée à être concassée ²	10
A maître Judici pour du marbre pris dans le Colisée	10
Au même pour du marbre de la même provenance	12
Aux frères de l'église San Stefano del Cacco pour une dalle de marbre ³	9
Aux chanoines de la Rotonda pour du marbre et du bronze, acompte.	30
A un charretier pour du péperin pris dans un aqueduc pour faire un lit sous les marbres du pavement ⁴	3
Aux chanoines de la Rotonda pour des marbres jaunes et du métal, avance.	50
A un excavateur pour du péperin pris dans les restes d'un aqueduc avec autorisation de la Chambre (apostolique).	2

Ainsi aucun monument ne fut épargné; on alla même chercher des marbres à Ostie, où des ateliers de taille et de polissage étaient établis; le surintendant des travaux y faisait de fréquents voyages d'inspection.

L'ornementation du transept de l'église Laterane achevée, ce fut la construction d'une chapelle dans Sainte-Marie-Majeure qui amena la destruction de quantité de marbres et de pierres antiques; Paul V, aussitôt élu (16 mai 1605), voulut y avoir sa chapelle en face de celle de Sixte V; comme il était de la famille Borghèse, elle reçut le nom de Borghesiana; Flaminio Ponzio en fut l'architecte. Avec son ornementation somptueuse, un peu surchargée, elle est un spécimen curieux et caractéristique de la décoration architecturale de cette époque ⁵. Une partie des marbres qui la décorent viennent, dit-on, du temple de Minerve dans le Forum transitorium; ce qui est sûr, c'est que, de même que pour le Latran, on en prit un peu partout, au hasard des découvertes.

Les dépenses prévues atteignaient un chiffre élevé; à la date du 4 août 1605, le pape ordonne à son trésorier général de prévenir le depositaire, c'est-à-dire le banquier de l'Église, alors Alessandro Ruspoli, d'avoir à verser chaque mois 2 000 écus aux entrepreneurs.

Le 3 septembre, un entrepreneur milanais reçoit 108 écus pour trente-sept « charrettes » de marbre *Salino* venant du temple *Della Pace*, et il est payé 36 écus à Arconio,

1. L'église S. Nicola a Cesarini ou de Calcarario, ainsi nommée à cause du voisinage des fours à chaux, s'élevait sur les ruines du temple Herculis Custodis voisin du Circus Flaminius; dans la cour se trouvaient quatre colonnes que l'on pensait avoir fait partie du temple. *Corografia di Roma*, p. 59. NIBBY, *Roma nell'anno...* Parte antica, vol. II, p. 663. L'église fut remaniée peu après, en 1610.

2. Vacca habitait près de l'arc *Della Ciambella*, c'est-à-dire aux thermes d'Agrippa; la colonne avait donc été tirée de ces ruines. LANCIANI, *Bull. Archiv. Com.*, 1901, p. 17. BARTOLI, *Cento Vedute*, pl. L, reproduit un dessin de Giovanni Alò qui représente ces ruines.

3. Cette église s'élevait près de l'église de la Minerva et non loin, par conséquent, des restes du temple d'Isis, au Champ de Mars.

4. Les aqueducs étaient généralement bâtis en péperin, c'est-à-dire en tuf venant en majeure partie des monts Albains, celui de Claude entre autres.

5. « La chapelle Borghèse ou de Paul V, dit LA LANDE (*Voyage d'un Français en Italie*, Venise, 1569, vol. III, p. 425), est de la plus grande magnificence; elle est toute revêtue en beaux marbres avec des peintures du Guide; elle est pareille à la chapelle Sixte, si ce n'est qu'il y a moins de bigarrure de marbres... Quatre grandes colonnes de jaspe oriental accompagnent l'autel... » Cette chapelle contient une des images de la Madone peintes par saint Luc.

commissaire des fouilles et des antiquités de Rome, pour le quart du prix de trente-sept charrettes de marbre de même origine ; les trois autres quarts étaient dus aux excavateurs.

Le 12 septembre, 120 écus aux nonnes de San Lorenzo in Panisperna pour quarante-trois charrettes de travertin fournies par elles.

Le 15 juillet 1606, 20 écus au procureur de Sant' Adriano a Campovaccino pour cinq charrettes de marbre.

Le 23 septembre, 214 écus à deux excavateurs pour de l'albâtre, du jaune antique, du marbre grec.

Le 27 septembre, 74 écus pour une moitié de colonne de marbre africain venant d'Ostie.

Le 19 novembre, 350 écus pour six colonnes de marbre venant du couvent de San Francesco a Ripa.

Le 23 mars 1608, 269 écus pour solde de 392 écus, prix de onze morceaux de brèche, albâtre et jaune africain venant d'Ostie.

Le 30 août, 96 écus pour le transport de deux colonnes de granit de Saint-Pierre à Sainte-Marie-Majeure.

Le 3 octobre 1609, 200 écus pour cinq blocs de marbre blanc et noir et deux blocs de brèche.

Le 27 février 1610, 74 écus pour une colonne de marbre veiné.

Le 24 mars, 300 écus au provéditeur du monastère des jésuites de Santi Giovanni et Paolo pour deux colonnes de vert antique prises par les Pères dans leur église et pour deux colonnes destinées à remplacer celles-ci.

Le 26 mars, 90 écus pour une colonne de marbre noir de 5 mètres et demi (21 palmes).

Le 22 mai, 90 écus au majordome du cardinal Tosco pour un bloc de marbre noir et jaune.

Le 12 juin, 20 écus pour du travertin venant de l'amphithéâtre Castrense, plus trois colonnes entières et quatre petites colonnes brisées.

Le 26 juin, 28 écus pour du granit.

Le 16 octobre, 100 écus aux nonnes de Santa Susanna pour du beau marbre qu'elles tenaient des frères de Sant' Adriano au Forum.

Le 23 octobre, 12 écus pour le transport de quatre colonnes de porphyre pris dans la cour *Della Floreria* au Vatican.

Le 17 septembre 1611, 5 écus pour le transport d'un bloc de travertin pris au Forum, dont le sculpteur Solaro devait faire un dauphin pour la grande fontaine du Belvédère, laquelle existe encore. Plus tard on lui donna un second bloc pour l'autre dauphin. Il reçut 25 écus.

En 1610, le pape Paul V avait permis à son compatriote Scipione Borghèse de raser les thermes de Constantin dont il existait encore de nombreux vestiges, comme

COLONNE ET OBÉLISQUES.



LA COLONNE DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION. PIAZZA DI SPAGNA. Gravure du commencement du XIX^e siècle.



L'OBÉLISQUE DE LA VILLA MATTEI. Gravure de Amici Romano, 1839.



SAINTE-MARIE-MAJEURE. LE CHEVET DE L'ÉGLISE AVEC L'OBÉLISQUE. Grævius, vol. IV, 1732.

on le constate dans les gravures de Du Pérac ¹ et d'autres dessinateurs de ce temps. Ces thermes se trouvaient sur la partie méridionale du Quirinal ; Borghèse édifia sur leur emplacement et avec leurs débris un palais qui passa ensuite aux Altemps, aux Bentivoglio et devint la propriété du cardinal Mazarin ; les ambassadeurs de France y résidèrent de 1650 à 1704. En 1690 il appartenait au duc Zagarola Rospigliosi ².

Néanmoins ces thermes ne disparurent pas complètement, car Rogissart, qui visita Rome dans les premières années du XVIII^e siècle, parle des « restes des bains de Constantin dont on voit encore de grands pans de murailles, des arcades, des voûtes, des citernes souterraines sur les ruines desquelles on a bâti des greniers ou magasins publics ³ ».

A partir de 1612, les marbres antiques sont utilisés pour le palais du Quirinal aussi bien que pour la chapelle de Sainte-Marie-Majeure ; ils viennent du temple de la Paix, des thermes de Dioclétien, du forum de Nerva que le pape (Paul V) faisait détruire, du forum de Trajan, du Palatin. Un tailleur de pierre travaillait sur place au temple de la Paix ⁴.

Le 2 juin 1612, il est compté 12 écus à un charretier pour avoir transporté des marbres du temple de la Paix, de la Marmorata, de Sant' Andrea delle Frate, de San Lorenzo in Lucina à l'église de Sainte-Marie-Majeure.

Le 31 août 1612, il est compté 32 écus au même entrepreneur pour avoir transporté des marbres pris « alla Perna », c'est-à-dire à San Lorenzo Panisperna.

Le 28 février 1613, il est compté 9 écus aux nonnes de Santa Cecilia, au Transtévère, pour du travertin destiné à remplir l'intérieur des colonnes de Sainte-Marie-Majeure.

Le 18 avril 1613, 10,70 écus au charretier Bernardo pour transport de marbres à Saint-Pierre ; ils avaient été extraits dans les thermes de Dioclétien.

Le 30 juin 1614, au même, 70 écus pour transport de marbre venant du forum de Nerva, du temple de la Paix, des thermes de Dioclétien.

Le 17 octobre 1614, au même, 20 écus pour transport de deux grosses colonnes des thermes de Dioclétien à Sainte-Marie-Majeure.

Le 30 juillet 1615, à Ascanio Vignali pour avoir conduit avec ses buffles une colonne de Saint-Pierre à Montecavallo (Quirinal) pour en faire un des côtés de la grande porte du palais.

Le 26 août, à Bonazzi, 20 écus, prix d'une colonne de granit dont on devait faire le seuil de la porte du palais.

Le 7 avril 1616, au Père procureur des Chartreux (thermes de Dioclétien), 15 écus pour trois fragments de colonnes destinés audit palais et 17 écus à l'abbé Paolo de Angelis pour quatre fragments de colonnes de granit.

« Par les ordres de ce pape (Paul V), dit Stendhal ⁵, on enleva ce qui restait du

1. *Vestigi dell' Antichità di Roma*, Rome, 1575, pl. 32.

2. DESSEINE, *Descript. de la ville de Rome*, Lyon, 1690, vol. I, p. 148.

3. ROGISSART, *Délices de l'Italie*, Leyde, 1706, vol. II, p. 385.

4. *Archiv. di Stato, Roma, Fabbriche*, 1605-1609, fol. 1, 3, 15, 21,

35 ; années 1600-1614, fol. 3, 10, 19, 24, 26, 27, 29 ; année 1610, fol. 6, 9, 16, 22 ; année 1611, fol. 30, 33 ; fasc. 1612, fol. 1, 13, 17,

20, 35, 77, 118 ; années 1615-1620, fol. 16, 18, 34.

5. *Promenades dans Rome*, 28 mai 1828.

temple de Pallas, élevé par l'empereur Nerva (il s'agit du temple de Minerve dédié en 98). Cette ruine magnifique se composait de sept grandes colonnes cannelées de marbre blanc et d'ordre corinthien. Elles soutenaient un riche entablement et un fronton... Ce pape le fit démolir parce qu'il avait besoin de marbres pour sa fontaine Pauline sur le mont Janicule ¹. »

C'est la fontaine qu'alimentent les eaux amenées du lac Bracciano par un aqueduc bâti en partie sur les restes de celui de Trajan.

En 1614, Paul V fit transporter devant Sainte-Marie-Majeure la seule colonne qui restât dans la basilique de Constantin ².

Quelques monuments furent démolis sous le pontificat d'Urbain VIII (1623-1644), entre autres une partie du temple *Sacræ Urbis*, situé au Forum et qui avait été converti au VI^e siècle en une église dédiée à Santi Cosmo e Damiano. On détruisit un portique de six colonnes situé au nord-ouest de cet édifice et que surmontaient les inscriptions dédicatoires de Vespasien et de Septime-Sévère ³, ainsi que les restes d'un monument qui était peut-être le temple du Soleil d'Aurélien et qui se trouvait sur la place que décoraient les fameux groupes de chevaux⁴. Mais ce qu'on reprocha surtout au pape, ce fut l'enlèvement des ornements de bronze dont ses prédécesseurs et les moines n'avaient pas encore dépouillé le Panthéon ⁵. C'est à cette occasion que l'on répéta : « *Quod non fecere barbari, fecerunt Barberini*. Ce que n'ont pas fait les barbares, les Barberini l'ont fait », car le pape était de cette famille.

Les règlements qui interdisaient la destruction ou l'exportation des antiquités existaient toujours cependant, mais n'étaient qu'occasionnellement appliqués. Dans une lettre adressée de Rome le 1^{er} décembre 1659 au nonce en France Piccolomini, il est dit que, malgré les lois très sévères qui s'opposaient à l'enlèvement des statues, il venait d'en être envoyé un grand nombre au cardinal Mazarin ; elles avaient été trouvées par le duc de Bracciano, Lelio Orsini, près de l'église Santa Croce de Gerusalemme, lieu fertile en antiquités, comme on l'a vu ; cinq de ces statues étaient fort belles, et il y avait, en outre, quantité de fragments de marbre. Tout l'envoi avait été saisi à Civitavecchia au moment de l'embarquement ; toutefois personne ne doutait à Rome que cet embargo serait levé dès que le pouvoir pontifical saurait le nom du destinataire. Le duc de Bracciano avait bien demandé l'autorisation de faire des fouilles, ainsi que le lui imposaient les règlements, mais seulement après les avoir faites, et cette autorisation lui avait été d'ailleurs refusée ⁶.

Les thermes d'Agrippa, situés près du Panthéon, existaient encore au XVI^e siècle, comme le montrent les représentations de Giovannoli Alò (1619) et de Palladio (1622) ;

1. C'est aussi ce qu'écrivait Stefano Piale à l'Accademia Romana di Archeologia, le 14 décembre 1823. Voir Comptes rendus de cette Académie, Rome, 1823, vol. 1, part. II, p. 69.

2. Voir plus loin la monographie de ce monument.

3. HOMO, p. 616.

4. Cf. CH. HUELSEN, *Il Tempio del Sole* dans *Bull. della Com.*

Arch. Com., 1895, p. 39 et suiv. Il pense que ce temple s'élevait non pas sur le Quirinal, mais près des thermes d'Agrippa et, par conséquent, du Panthéon. Voir aussi GATTI, *Archeologia*, Rome, 1911, p. 53. Voir pl. 7.

5. Voir plus loin la monographie du Panthéon.

6. LANCIANI, *Scavi*, vol. I, p. 175.

SANTA CROCE DI GERUSALEMME. — ARC DIT DE PORTUGAL.



SANTA CROCE DI GERUSALEMME. A GAUCHE, LES VESTIGES DU SESSORIANUM.



ARC DIT DE PORTUGAL. Gravure de Giovannoli Aló (1619), 3^e p. pl. 3.

ils mesuraient 260 mètres de long sur 220 de large ; actuellement il n'en reste plus que de rares vestiges engagés dans des constructions modernes.

Les thermes étaient une mine inépuisable d'antiquités ; les deux grands bassins de granit que l'on voit devant le palais Farnèse furent découverts l'un dans les thermes de Titus, l'autre dans les thermes d'Antonin¹. Les colonnes en vert antique de la *loggia* centrale de ce palais viennent des thermes de *Acque Albule*². On sait que le Laocoon a été exhumé dans les thermes de Trajan ou tout à côté.

Ce fut sous le pontificat d'Alexandre VII que s'accomplit la dernière destruction d'un monument ancien faite de propos délibéré. « Le lundi 18 août 1662, dit un *Diario* romain, le pape se transporta au Corso pour y décider la démolition de l'arc de Domitien dit de Portugal³. »

L'arc élevé en l'honneur d'Hadrien sur la voie Flaminienne, en face de l'*Ara Pacis*, s'était appelé au Moyen âge : Arc d'Antonin, de Domitien, Ad Tres Faccicellas ou Retrofoli⁴ ou Tripolis⁵ et finalement de Portugal, parce qu'au commencement du xvi^e siècle le cardinal Costa, dit de Portugal, avait son palais dans le voisinage. Ce cardinal voulut même le faire abattre mais dut renoncer à son projet.

Alexandre VII, jugeant qu'il obstruait le Corso où la circulation devenait de plus en plus grande, en décida la démolition, et il ne semble pas qu'il y ait eu à Rome beaucoup de protestations. On mit trois ans à achever ce travail, car l'inscription qui commémore la destruction de l'arc et l'élargissement du Corso qui en fut la conséquence porte la date de 1665⁶. Deux des colonnes qui décoraient l'arc furent acquises par le prince Pamfili au prix, qui paraît élevé, de 2 000 écus ; elles servirent à orner le maître-autel de l'église Sant' Agnese ; deux autres allèrent décorer la chapelle Corsini dans Saint-Jean de Latran. La clé de l'arc représentant la Germanie subjuguée fut déposée, par ordre du pape, dans le palais de la Sapienza, au pied de l'escalier de droite ; elle y est demeurée⁷. Deux des bas-reliefs furent transportés au Capitole ; on les y voit encore⁸.

En revanche, Alexandre VII fit restaurer la pyramide de Caius Cestius Poplicius datant de la première moitié du i^{er} siècle ; elle se trouvait, comme tous les autres monuments romains, fort enterrée⁹. En 1556, le pape décida de la dégager et de la restaurer et se déclara prêt à déboursier, à cet effet, une somme de 800 écus ; dans la séance

1. *Corografia di Roma*, Rome, 1846, p. 107.

2. LANCIANI, *Vicende Edilizie*, p. 38.

3. Bibl. Corsini, actuellement Lincei, Cod. 36, A, 4, p. 63. Voir pl. 21.

4. VACCA, *Memorie*, § 10, pense que ce nom venait des Trophées, *Trofej*, qui se voyaient sur l'arc.

5. A cause de trois villes qui y étaient figurées, disait-on, ou plutôt, pense LANCIANI, à cause d'un pilier qu'on voyait encore en 1740 dans le voisinage du lieu où s'élevait l'arc et sur lequel étaient sculptées trois femmes drapées de deuil et ayant l'apparence désolée, représentant peut-être trois villes subjuguées par l'empereur.

Cette stèle existe au Musée du Vatican, dans la galerie des Statues.

6. FORCELLA, *Isc.*, vol. 13, p. 90, n. 128. Et le travail, on l'a vu, avait été commencé en 1662.

7. NIBBY, *Roma antica*, part. I, p. 471. Cf. LANCIANI, *Varia dans Bull. Com. Arch. Com. di Roma*, 1896, fasc. IV, p. 239.

8. HOMO, p. 49. LANCIANI, *The Ruins and Excavations of ancient Rome*, p. 504. Pour les destructions de la fin du xix^e siècle, voir ANGELO PELLEGRINI, *Edifici antichi, alterati ed alterati*, Rome, 1870.

9. A quinze pieds au-dessous du sol. Ce sépulcre fut construit, dit une de ses inscriptions, en trois cent trente jours par

du 30 septembre 1656, le Conseil vota d'ajouter 1 200 écus aux 800 écus que le pape mettait à sa disposition afin de compléter les 2 000 écus nécessaires pour ce travail ; l'architecte du Peuple romain, Domenico Castelli, en fut chargé sous la direction du marquis Scipione Santa Croce ; il devait, après avoir dégagé la pyramide, établir un mur tout autour, arracher les plantes et les arbustes qui l'avaient recouverte, sceller les pierres branlantes avec des crampons de fer, travail qui coûta 50 écus, remplacer les marbres qui manquaient ; ils furent fournis par Leonardo Agostini, qui s'intitule « antiquaire du Souverain Pontife » ; on lui paya 60 écus ; ce n'était qu'un acompte. Les travaux ne furent achevés qu'en 1663, ainsi qu'en témoigne une inscription. Durant les fouilles, on découvrit, en perçant la paroi¹, une chambre intérieure dans laquelle étaient quelques peintures² ; elles avaient trait aux fonctions de Cestius qui était un des *Septemviris Epulorum*, chargés de veiller à la table des dieux³. « Cette petite chambre est garnie d'un stuc très dur, dit La Lande⁴, qui se faisait avec de la chaux et de la poudre de marbre ; on y voit de grands compartiments peints de différentes couleurs, mais dont les peintures sont presque entièrement effacées ; elles représentent différentes figures assises, debout et en l'air, d'un heureux choix d'attitude et d'un dessin élégant ; elles sont relatives à la charge de Cestius, car on y voit une personne qui prépare une tourte et d'autres qui tiennent les instruments de musique usités dans les festins solennels. »

Autour du monument on découvrit plusieurs fragments antiques, deux fûts de colonnes, deux piédestaux et un pied de bronze qui sont au Musée du Capitole.

Au commencement de l'année 1700, la pyramide fut frappée par la foudre ; il fallut rétablir la pointe et sceller les blocs assez nombreux qui avaient été disjoints ; on en profita pour enlever la végétation qui s'était de nouveau emparée du monument. Il en coûta 50 écus⁵.

l'héritier de Cestius, Pontius Mela, et un affranchi du nom de Pothus.

1. La véritable entrée ne put être retrouvée.

2. OTTAVIO FALCONIERI, *Discorso intorno alla piramide di C. Cestio*, dans NARDINI, *Roma antica*, Rome, 1704, p. 557, avec 6 pl. dont les pl. V et VI représentent les fresques.

3. MARLIANUS, lib. V, c. XXII. Dans GRÆVIUS, vol. 115, col. 252 B.

Ibid., col. 376 B et 535 C : Description de Rome de Fabricius. Homo, p. 521.

4. *Voyages d'un Français en Italie*, vol. IV, p. 375.

5. Séances du Conseil communal du 17 mars et du 20 juin 1700. *Archiv. Stor. Capit.*, Cred. I, vol. 41, fol. 47 ; Cred. VI, vol. 10, p. 287.



CHAPITRE IX

LES OBÉLISQUES

OBÉLISQUES DE LA PLACE NAVONA, DE LA MINERVA ; COLONNE ANTONINE ; OBÉLISQUES DU PANTHÉON, DU QUIRINAL, DU MONTE CITORIO (SOLAIRE), DU PINCIO, DE DOGALI. — OBÉLISQUES QUI NE SE TROUVENT PLUS A ROME.

PUBLIUS Victor, qui vivait vers le milieu du iv^e siècle, assure que les empereurs avaient fait transporter à Rome six grands obélisques et quarante-deux petits. Les six grands sont probablement ceux :

du Latran,
de Saint-Pierre,
de la place du Peuple,
de Sainte-Marie-Majeure

que Sixte V avait déplacés ou redressés, et ceux du Monte Citorio et peut-être du Panthéon dont il va être parlé ¹.

Pour les autres, il en subsiste sept :

sur la Place des Thermes, en face de la gare,
dans le jardin de la villa Mattei, jadis au Capitole,
devant l'église *Della Minerva*,
place Navona,
au Pincio,
devant la *Trinità de Monti*,
au Quirinal ².

1. P. VICTOR, *De Regionibus Urbis*, dans GRÆVIUS, *Thesaurus Rom. Antiq.*, vol. III, Venise, 1792, col. 11. Dans le texte d'Ulrichs, *Codex*, p. 41, il est question de huit grands obélisques, mais, dans l'énumération qui en est faite, on n'en trouve que six tandis que, dans la leçon de Grævius, il est mentionné, en outre, un obélisque au Transtévère ou dans l'île du Tibre.

L'obélisque de l'île du Tibre ne peut être rangé parmi les grands obélisques ; il semble, au contraire, avoir été fort petit ; il en subsistait un tronçon au xvi^e siècle ; vers 1565, ce tronçon fut brisé en fragments dont on voyait l'un en 1764 devant l'église S. Bartolommeo. Le cardinal Stefano Borgia l'acheta avec un autre

quelques années plus tard et les plaça dans son musée ; à sa mort, ils furent vendus à la Cour de Naples (1814) avec d'autres antiquités et figuraient en 1830, dit Nibby, dans le Musée égyptien de Naples.

2. A. NIBBY, *Roma antica*, P. II, p. 290. B. GAMUCCI, *Dell' Antichità...*, Venise, 1565, lib. IV, p. 279. A. KIRCHER, *Obelisci... interpretatio...*, Rome, 1666, p. 132. BIRCHE, *Notes upon Obelisks*. PARKER, *The Twelve Obelisks of Rome*, Oxford, 1879. G.-B. CIPRIANI, *Ragionamento su i dodici Obelischi Egizi che adornano la Città di Roma*, Rome, 1823. CANCELLIERI, *Supplica presentata a nome degl' Obelischi...* s. d.

OBÉLISQUE DE LA PLACE NAVONA (1648).

Après les obélisques érigés sous le pontificat de Sixte V, le premier qui fut dressé fut celui de la place Navona. Ce n'est pas un obélisque d'époque égyptienne; il fut exécuté par ordre de l'empereur Domitien, dont le nom figure en hiéroglyphes et qui est même représenté sur la pointe conservée au Musée du Vatican sous le n° 46 des Antiquités égyptiennes. Domitien l'avait fait tailler pour célébrer son culte envers les divinités égyptiennes. Il avait été placé au cirque de Maxence, sur la voie Appienne, à trois kilomètres de la ville, et mesurait 16 mètres de hauteur ¹.

Un des tremblements de terre qui désolèrent Rome au Moyen âge avait amené sa chute, mais, comme il n'était pas exposé aux causes d'ensevelissement qui faisaient, dans l'intérieur de la ville, disparaître si rapidement les monuments, il était demeuré sur le sol, gisant en plusieurs fragments. Poggio le vit au xv^e siècle, ainsi que plus tard Fulvio, en 1527². Sixte V avait pensé à le placer devant l'église San Sebastiano; Innocent X résolut, en 1647, d'en orner la place Navona. « Le jeudi 27 avril 1647, dit Deone, après dîner, le pape fut à San Sebastiano pour voir dans la Naumachie détruite de Claude un grand obélisque en ruine qu'il a l'intention de faire transporter sur la place Navona³. » Ainsi ce monolithe allait passer d'un cirque construit en l'honneur de Domitien dans un stade établi par lui⁴.

L'opération du transport commença dans les premiers mois de l'année 1648 et fut achevée le 31 août; les trois fragments plus petits avaient été amenés sur des chariots traînés par des buffles, les deux plus grands furent roulés à force de treuils et de câbles. La dépense s'éleva à 12 000 écus. Quand il fallut la couvrir, le Saint-Siège se trouva fort embarrassé: son trésor était vide; on établit donc un impôt extraordinaire qui fut perçu sur les maisons de la ville⁵.

Ce fut sur les dessins du chevalier Bernin que fut édiflée la fontaine au milieu de laquelle s'élève l'obélisque; une cabale s'était formée contre lui et l'on avait demandé des projets à tous les principaux architectes de Rome en le tenant à l'écart, mais le prince Niccolò Ludovisi le favorisait; il lui demanda de préparer un modèle qu'il plaça dans une salle de son palais et, un jour, il fit en sorte que le Souverain Pontife le vît (25 mars 1648); Innocent X fut frappé de son élégance, et le Bernin l'emporta sur ses rivaux⁶.

L'inauguration du monument n'eut lieu qu'en 1650. Le pape récompensa le Bernin en lui donnant une somme de 5 000 écus, un canonicat à Saint-Pierre pour son fils, et la préfecture dell' Acqua Felice rapportant 10 écus par mois.

Le 12 août 1649, il avait été payé à Pietro del Duca 150 écus pour prix de la colombe, de la croix et des ornements de bronze dont on surmonta l'obélisque. En 1651, le dépositaire

1. MARUCCHI, *Bull. Arch. Com.*, 1897, p. 96 et suiv.

2. POGGE, *De Varietate Fortune*, lib. I, p. 20. FULVIO, *Le Antichità di Roma*, Venise, 1588, lib. IV, p. 129. Cet obélisque se distingue très bien dans la pl. 40 de DU PERAC intitulée « Cirque de Caracalla ».

3. FRASCETTI, *Il Bernini*, p. 180. Voir pl. 22 et 45.

4. G. FARINA, *L'Obelisco di Domiziano*, Rome, 1909.

5. Diario de Gigli 1648, Cod. Vat. 8717, c. 351.

6. F. CANCELLIERI, *Il Mercato*, p. 35. F. BALDINUCCI, *Vita del Cav. L. Bernino*, Florence, 1682, page 30.

taire général reçut l'ordre de verser à Franzoni, clerc de la Chambre, préposé à la direction des travaux, la somme de 2 000 écus (3 mai). En même temps (2 mai), le pape autorisait Torrigiani « à liquider toutes les dépenses faites pour amener l'obélisque du cirque de Caracalla à la place Navona et pour l'y ériger », et il mit à sa disposition à cet effet 4 146,93 écus ¹.

Pendant les détracteurs du Bernin n'avaient pas désarmé ; ils soutenaient que l'obélisque penchait et allait tomber. Le Bernin se rendit sur la place, fit attacher quatre ficelles au haut de l'obélisque et les fixa par quatre clous aux maisons voisines. Et les rieurs furent pour lui ². C'est à l'occasion de l'érection de cet obélisque que le P. Kircher, en ayant étudié les hiéroglyphes, découvrit que l'Uraeus était un symbole de la Divinité, parce que « le globe marquait son immensité et son éternité, le serpent sa fécondité et sa prudence, les ailes sa vertu et l'universalité de sa présence ».

OBÉLISQUE DE LA MINERVA (1667).

Le plus petit des obélisques de Rome est celui de Santa Maria sopra Minerva ; il mesure 5m.47 et est en granit rose ; on ne sait à quelle époque ni comment il vint à Rome ; il fut retrouvé, en 1665, dans les ruines du temple d'Isis, qui s'élevait à côté du temple dédié à Minerva Chalcidica, d'où l'église de Santa Maria sopra Minerva a tiré son surnom. Le terrain appartenait alors à des dominicains qui découvrirent l'obélisque à quinze palmes de profondeur (3 mètres environ) en faisant construire un mur. D'autres obélisques ou fragments d'obélisques, dont celui du Panthéon, avaient été déterrés déjà en ce lieu ³.

Dès que le pape Alexandre VII apprit cette découverte, il chargea le P. Kircher d'aller examiner l'obélisque et celui-ci fit un rapport ⁴ ; il s'efforce d'y déchiffrer les caractères gravés sur chaque face ⁵.

Le Bernin fut, en même temps, chargé d'ériger le monolithe sur la place située

1. *Archiv. di Stato, Roma*, Chirografi, vol. XI, p. 189, 221.

2. CANCELLIERI, *Mercato*, p. 44. GREVIUS, vol. IV *in fine*, donne une représentation de la place avec la colonne surmontée de la colombe et des estrades de saltimbanques et de charlatans tout à l'entour.

3. On a retrouvé, dans les ruines de ce temple, six petits obélisques et quantité d'ornements, deux lions et deux sphinx actuellement au Vatican, deux lions qui sont au Capitole, la statue du Tibre qui est au Louvre et celle du Nil qui est au Vatican, plus une statue d'Isis.

Le cardinal Annibale Albani reçut en présent des Pères jésuites, en août 1702, quelques morceaux d'obélisque de même provenance ; ils avaient été trouvés près du Collège Romain ; l'un servait de borne à la maison d'un apothicaire, l'autre lui faisait face... Le cardinal les envoya à Urbino en 1737. LANCIANI, *Bull. Arch. Com.*, 1883, p. 43. A. M. UNGARELLI, *Interpretatio Obelis. Urbis*, Rome, 1842, p. 94 et 133.

C'est dans le temple d'Isis qu'eut lieu l'aventure que raconte Joséphe (liv. XVIII, cap. III [IV], § 4, éd. Didot, 1865, vol. I, p. 699). Une dame romaine de très grande beauté, Paolina, qui avait épousé un certain Saturnino, inspira un violent amour à

un jeune homme du nom de Decius Mundus ; mais comme sa vertu était inattaquable, elle n'écouta ni ses sollicitations ni ses offres ; désespéré, Mundus se laissait mourir de faim quand une esclave lui offrit de secourir ses desirs moyennant 50 000 drachmes ; il les donna et celle-ci, sachant que la dame était très dévote à Isis et à Anubis, s'en fut trouver un des prêtres qui desservaient leur autel et lui proposa de partager la récompense s'il décidait Paolina à passer une nuit dans le temple sous le prétexte que le dieu en avait témoigné le désir. Le prêtre persuada à Paolina que le dieu s'était manifesté à lui et avait déclaré vouloir la visiter ; elle s'ouvrit de cette révélation à son mari qui acquiesça à un si grand honneur et, la nuit dite, Mundus remplaça le dieu dans son sanctuaire et dans les intentions qu'on lui avait prêtées. Paolina ne connut la fraude que plus tard de la bouche même de son séducteur. Son mari, instruit par elle, obtint la punition du prêtre et l'exil de Mundus. Joséphe ajoute même que le temple fut rasé. Il est certain qu'il fut brûlé lors du grand incendie de 80. BOCCACE a fait un conte de cette aventure.

4. LANCIANI, *Bull. Arch. Com.*, 1883, p. 45.

5. A. KIRCHERI, *Ad Aless. VII P. M. Obelisci Ægyptiaci nuper inter rudera Isiaci romani effossa Interpretatio*, Rome, 1666.

devant la Minerve¹; ce fut sans doute Alexandre VII lui-même qui lui suggéra l'idée de le surélever en le plaçant sur un éléphant d'après une gravure du *Polyphile* de Francesco Colonna publié en 1499 et dont on a retrouvé un exemplaire annoté de la main du pape dans sa bibliothèque². D'ailleurs, dans un voyage qu'il venait d'accomplir en France, le Bernin, qui était corpulent, avait reçu à la Cour le sobriquet d'Éléphant, en sorte qu'on pourrait voir aussi dans ce piédestal une allusion à son constructeur³. Au surplus, un éléphant avait été amené à Rome dix ans auparavant et y avait fait sensation⁴. Au temps de Lalande, on disait que l'éléphant symbolisait « la prudence égyptienne transportée dans la place de la Minerve ».

Les dessins de Bernin furent exécutés par son élève Ercole Ferrata et, le 3 février 1667, l'obélisque était placé sur son socle après un an de travail⁵.

COLONNE ANTONINE (1705).

Le pape Innocent XII ayant donné, en 1700, aux prêtres séculiers de la Mission l'église Santi Giovanni e Paolo, ceux-ci, éprouvant sans doute le désir de justifier ce don par quelque embellissement de la ville, résolurent de redresser une colonne fameuse qui gisait dans le jardin de la Mission, près du Monte Citorio⁶; elle était de granit rose, mesurait 15 mètres de haut et 2 mètres de large à la base; l'on reconnut, après l'avoir dégagée, que ce n'était pas l'antique colonne *Citatoria*, comme on le pensait en général, mais la colonne Antonine représentée sur les médailles⁷. En réalité, elle avait été élevée à Antonin divisé⁸ par ses deux fils adoptifs Marcus Aurelius⁹ et L. Verus¹⁰.

Le 24 septembre 1705, commença l'opération; on se serait cru revenu au temps où Domenico Fontana relevait et transportait des obélisques; un « château » de bois avait été construit, une foule énorme assistait à l'opération que dirigeait un architecte du nom prédestiné de Fontana (Francesco); une violente ondée interrompit les manœuvres, qui ne purent être reprises à cause de la nuit tombante, mais le lendemain la colonne était exhumée; trompettes, tambours, mortiers, cloches célébrèrent ce nouveau triomphe. On découvrit sur sa base quelques lettres grecques. Le piédestal était de marbre grec.

Provisoirement la colonne fut déposée près de l'emplacement où on l'avait découverte; deux sculpteurs, Vincenzo Felice et Giuseppe Napolini, devaient la restaurer, en attendant qu'on la mit en un lieu où elle serait « la merveille des visiteurs ». On pensa à

1. S. FRASCHETTI, *Il Bernini*, Milan, 1900, p. 300.

2. Dans la traduction Cl. Popelin, Paris, 1883, cette figure se trouve vol. I, p. 53. Voir pl. 5.

3. A. NIBBY, *Roma antica*, vol. II, p. 263.

4. Diario di Giacinto Gigli, ad an.

5. F. BONANNI, *Num. Pontif.*, Rome, 1699, vol. II, p. 641, n. 46. FRASCHETTI, *loc. cit.*

6. « Lettera de Francesco Cancellieri con la relazione di Francesco Valesio sopra lo scoprimento e la traslazione della colonna di Antonino Pio, e con varie notizie intorno all' obelisco solare innalzato in sua vece nella piazza di Monte Citorio, ed alla colonna di cipollino giacente nel cortile della Curia Innocenziana », Rome, 1821. Cf. DE LALANDE, *Voyage d'un Français*, vol. III, p. 630.

7. PANCIROLO, *Roma sacra e moderna*, Rome, 1725, p. 198, donne une représentation de l'échafaudage qui servit à soulever la statue. Cf. GIOVANNI VIGNOLI, *De columna Antonini*, Rome, 1705. FR. CANCELLIERI, *Della colonna di Antonino*, Rome, 1821. C. HUELSSEN, Mémoire sur les Antiquités du Monte Citorio dans les *Mittheilungen*, vol. IV, 1889, p. 41. LANCIANI, *Ruins*, p. 508.

8. T. Ælius Hadrianus Pius. Ne pas la confondre avec la colonne de Marc-Aurèle.

9. Fils de la sœur d'Hadrien, Paulina, mari de sa nièce Annia Faustina, père de l'empereur Commode.

10. Lucius Aurelius Verus, fils de L. Ceionius Commodus, adopté en 138.

LA PLACE NAVONA. — LE FORUM DE TRAJAN.



LA PLACE NAVONA AVEC L'OBÉLISQUE DU CIRQUE DE MAXENCE. (Phot. Moscioni.)



LE FORUM DE TRAJAN. (Phot. Moscioni.)

la transporter à la fontaine Trevi, mais, ce projet ayant été abandonné comme impraticable, elle resta sur la place du Monte Citorio jusqu'au jour où, mise en pièces, ses débris servirent à restaurer l'obélisque solaire que Pie VI fit ériger en ce lieu en 1792 ¹.

Le piédestal de la colonne en marbre grec, recueilli au Vatican et dressé dans le jardin *Della Pigna*, fut restauré au temps de Grégoire XVI par Fabris. Léon XIII l'a fait transporter dans l'hémicycle de Pie VI (Belvédère) ². Il porte des bas-reliefs représentant l'apothéose d'Antonin et Faustine et des troupes de cavaliers ³.

OBÉLISQUE DU PANTHÉON (1711) (de Ramsès II).

L'obélisque du Panthéon, qui mesure 6 mètres environ de hauteur, provenait probablement d'Héliopolis; il ornait à Rome, comme il a été dit, l'entrée du temple d'Isis; ce fut à la fin du xiv^e siècle qu'on le retrouva, sans doute au cours de travaux accomplis dans l'église de la Minerve; Pogge en fait mention, du moins son texte assez vague permet de le supposer ⁴; au xvi^e siècle, il se dressait devant la petite église San Macuto, située sur la place Sant' Ignazio et qui existe encore mais transformée ⁵. Mercati avait conseillé à Sixte V de l'employer, mais le pape écarta ce projet. Clément XI trouva, en 1711, que cet obélisque était trop beau pour le coin obscur où il se trouvait relégué, et le fit placer au milieu de la fontaine située devant le Panthéon ⁶.

OBÉLISQUE DU QUIRINAL (1786).

L'obélisque du Quirinal provient du mausolée d'Auguste, comme celui de Sainte-Marie-Majeure. On en connaissait l'existence depuis le commencement du xvi^e siècle. Lucio Mauro et Aldroandi l'avaient vu en même temps que son jumeau ⁷; ils étaient alors couverts l'un et l'autre en partie de terre, mais, tandis que celui de Sainte-Marie-Majeure put être dégagé assez facilement au temps de Sixte V, l'autre se trouva bientôt pris sous les constructions de l'hôpital San Rocco et, pendant plus de deux cents ans, il n'en fut plus question. On ne songea à l'utiliser qu'en 1781; le 27 octobre, le pape Pie VI se rendit dans la ruelle qui conduisait aux *Otto Cantoni* et on lui montra, à l'angle de l'hôpital San Rocco, les fragments de l'obélisque et le piédestal; deux gros murs avaient été bâtis par-dessus ⁸. Le 13 avril 1782, un des fragments fut extrait et amené au niveau du sol, grâce à une machine de l'invention de l'architecte Giovanni An-

1. OTTO RICHTER, *Topog. der Stadt Rom*, p. 254. ANTOINE NIBBY, *Rome*, Rome, 1826, p. 26. CANINA, *Roma antica*, p. 283.

2. DE FALERIS, *Il Piedestallo della colonna Antonina*, Rome, 1846. FR. DE' FICORONI, *Le Vestigia di Roma antica*, Rome, 1744, 135.

3. HOMO, p. 155. MORONI, *Diz.*, vol. 5, p. 38; vol. 14, p. 314.

4. POGGE, *De Varietate Fortunæ*, Paris, 1723, vol. I, p. 20.

5. MERCATI, *Degli Obeliscchi*, p. 178 et 264. FULVIO, *Le Antichità*,

avec les additions de Ferrucci, Venise, 1588, liv. IV, p. 141. PIAZZA, *Emerologio*, Rome, 1713, p. 495. G. B. FALDA, *Le Chiese di Roma*, Rome, 1667, liv. III, pl. 19-20. Cf. Représentation de Rome de Bufalini (1551) publiée par le P. Ehrle.

6. Voir pl. 28 et 30.

7. MAURO, *Le Antichità...*, Venise, 1562, p. 94. ALDROANDI, *Delle statue antiche*, Venise, 1556, p. 314.

8. *Diario, Il Cracas*, ad an.

tlorini¹. Le 20 juillet, les autres fragments ayant été de même exhumés, le tout fut amené sur la place du Quirinal. Il y avait longtemps que l'on pensait à y placer un obélisque ; dès 1685, Cornelio Meyer proposait d'y dresser l'autre obélisque du mausolée d'Auguste, celui qui avait été amené à Sainte-Marie-Majeure².

L'ancien piédestal ne pouvant être utilisé, il fallut en trouver un autre, et le pape songea à celui qui avait été mis au jour depuis longtemps près de la demeure des Pères Augustins de San Lorenzo in Lucina, au lieu dit La Vignaccia ; ce piédestal n'était autre, par conséquent, que celui de l'obélisque solaire qui fut élevé dix ans plus tard sur la place de Monte Citorio. Il était en granit très clair, mais peu importait.

Il fallait déplacer les deux groupes de cavaliers qui se trouvaient à côté de la fontaine du Quirinal, afin de pouvoir dresser entre eux l'obélisque³ ; l'opération commença à la fin du mois d'août 1783 ; elle faillit échouer ; un des câbles destinés à tirer les statues se rompit, et aussitôt tous les ennemis de l'architecte de déclarer qu'il allait briser ces chefs-d'œuvre et qu'on devait suspendre ou confier à d'autres le travail ; on faisait remarquer que l'anagramme de son nom était NON TIRAI et l'on en déduisait qu'il lui serait bien impossible de « tirer » les groupes. Le pape ne se laissa point émouvoir ; le 16 septembre (1783), devant une grande assistance dans laquelle figuraient quantité de nobles, le second groupe fut, à son tour, déplacé et disposé comme il convenait ; le pape suivit l'opération d'une fenêtre de la Consulta⁴.

Quelques malveillants transformèrent l'inscription que portait le piédestal d'un des groupes : *Opus Phidixæ* en *Opus Perfidixæ Pii Sexti*⁵.

Trois ans après seulement, le 30 septembre 1786, commença l'érection de l'obélisque ; ce jour-là on éleva sur le socle le premier des trois fragments ; huit treuils furent employés et l'opération dura, paraît-il, soixante et onze minutes ; le pape encore y assista.

Le 7 octobre, à l'aide de dix treuils, le deuxième fragment fut hissé. Le 14 octobre, le dernier fragment était en place, et le 21, on le couronnait de la croix et des armes du pape⁶.

La vasque de la fontaine qui fut disposée au bas du monolithe est celle que l'on voit dans tant de représentations du Forum du XVIII^e siècle⁷.

1. Dans le vol. VIII de l'*Antologia Romana*, p. 262, est donné un dessin représentant une machine imaginée par Angelo Santini à cet effet.

2. C. MEYER, *L'Arte di restituire a Roma la tralasciata Navigazione del suo Tevere*, Rome, 1685, pl. XIV.

3. FR. DESEINE, *Rome moderne*, Leyde, 1713, p. 611, et *Descrizione di Roma moderna*, Rome, 1727, p. 364. Représentations de la place et des statues dans leur état antérieur. Voir pl. 19. Urbain VIII avait fait détruire, comme on l'a dit, pour agrandir la place, les restes du temple du Soleil, *Templum solis Aureliani* (?), dont il subsistait encore, à la fin du XVI^e siècle, des débris importants. Voir pl. 7.

4. CANCELLIERI, *Il Mercato*, p. 107.

5. L'inscription portait jadis : *Phidias nobilis sculptor, ad artificii præstantiam declarandam Alexandri Bucefalum domansti*

effigiem, e marmore expressit. Une inscription de Sixte V, daté de 1589, confirmait cette légende. Sous l'autre groupe se lisait : « *Praxiteles sculptor ad Phidixæ amulationem sui monumenta ingenii, Posteris relinquere cupiens, ejusdem Alexandri Bucephalisque signa felicè contentione perfecti.* » Depuis, on ne lisait plus que *Opus Phidixæ*, — *Opus Praxitelis*, ce qui était encore trop. Voir DESEINE et *Roma moderna*, loc. cit.

6. GIO MALAGRICCI, *Ode sèraphique* (publiée à cette occasion), Rome, 1818.

7. Voir pl. 1. Cette vasque, qui servait à abreuver les bestiaux qui paissaient dans le « Campo Vaccino », aurait été trouvée près de l'arc de Septime-Sévère lorsqu'on avait déterré et enlevé la statue de Marforio pour la transporter au Capitole. Cf. CANCELLIERI *Natività di Pasquino*, Rome, 1854, p. 6. Aussi CHARLES ISIDORE HEMANS, *Historic and Monumental Rome*, Londres, 1874, p. 122.

Cet obélisque, comme celui de la Trinità dei Monti et du Monte Citorio, fut réparé aux dépens de la colonne Antonine dont il a été déjà parlé.

Le grand promoteur de l'érection de ces obélisques fut l'abbé Cancellieri, l'inépuisable historien de la Rome pontificale qui composa à cette fin une « Supplique des obélisques gisants ».

OBÉLISQUE DE LA TRINITÀ DE' MONTI, 1788
(*Sallustiano*).

L'obélisque de la Trinità de' Monti fut également érigé par Pie VI. Il mesure 13 mètres de hauteur environ ; les hiéroglyphes qu'il porte reproduisent ceux de l'obélisque érigé place du Peuple avec les cartouches de Sétouï I^{er} et de Ramsès II; ils sont non pas égyptiens, mais romains; sans doute le monolithe vint à l'état brut d'Égypte, comme celui du Vatican, et fut gravé ensuite¹. Pline, qui écrivait sous Vespasien, n'en faisant pas mention, il est à supposer qu'il fut amené plus tard à Rome. Ammien Marcellin le cite et dit qu'il se trouvait dans les jardins de Salluste² ; son emplacement exact a pu être reconnu, car on a identifié le bloc de granit oriental qui lui servait de piédestal³.

Quand Fulvio et Lucio Mauro le virent, il était brisé et l'on pensait qu'il avait été dédié à la Lune⁴.

Sixte V eut l'intention de l'ériger devant l'église Santa Maria degli Angeli, sur les thermes de Dioclétien ; on aurait « supprimé quelques ruines » et fait une grande place dont il aurait orné le centre⁵. En 1621, il fut acheté par le cardinal Lodovisi ; en 1733, le 22 mars, le pape Clément XII le demanda à la princesse Lodovisi qui le lui céda⁶ ; il voulait le placer devant l'église Saint-Jean de Latran ; on le transporta à travers tout Rome, jusqu'en ce lieu, mais le pape mourut sans avoir donné suite à son projet, et l'obélisque demeura là abandonné jusqu'en 1788⁷. C'est alors que Pie VI s'avisait de l'ériger devant l'église de la Trinità de' Monti, en haut du grand escalier qui monte de la place d'Espagne. Un modèle en toile fut établi pour que le pape pût juger de l'effet et, comme il en avait été content, le monolithe fut ramené et dressé en cet endroit par les soins de l'architecte Giovanni Antinori⁸.

On plaça au sommet une croix contenant de nombreuses reliques de tous les temps, depuis un morceau du bois de la vraie Croix jusqu'à une relique du pape saint Pie V⁹.

1. O. MARUCCI, *Bull. Arch. Com.*, 1897, p. 216.

2. *Hist.*, XVII, 4.

3. LANCIANI, *L'itinerario d'Einsiedlen*, Milan, 1891, col. 461.

4. FULVIO, *Antiq.*, p. LXXI. MAURO, *Le Antichità della Città di Roma*, Venise, 1562, p. 83.

5. MERCATI, *Degli Obelischî*, p. 259.

6. VALESIO, *Diario, Arch. Stor. Capit.*, Cred. XIV, vol. 19, p. 23.

7. La Lande l'y vit en 1765 : « Il y a encore au coin de la place un autre obélisque couché qui était autrefois dans les jardins de

Salluste et qui fut trouvé dans la villa Lodovisi. » *Voyage d'un Français...*, Venise, 1769, vol. III, 392, 523. MISSON, *Nouveau Voyage d'Italie*, La Haye, 1702, vol. II, p. 200, et CHARLES ISIDORE HEMANS, *Historic and Monumental Rome*, Londres, 1874, p. 122.

8. *Cyacas, Diario*, ad an. Voir pl. 23.

9. Une inscription rappelle cet événement. FORCELLA, *Is.*, vol. XIII, p. 135, n. 258. Cf. MORONI, *Diz.*, vol. XLVIII, p. 191, et TOMMASO GABRINI, *Annotazioni sull' Obelisco Sallustiano*, Rome, 1789.

OBÉLISQUE DU MONTE CITORIO (SOLAIRE, CAMPENSE OU D'AUGUSTE), 1792
(*Psammétique II?*).

Cet obélisque, que l'on appelait l'obélisque d'Auguste parce qu'il avait été amené d'Héliopolis à Rome sous son règne, avait été dressé dans la partie septentrionale du Champ de Mars, non loin de la colonne d'Antonin le Pieux¹. Il mesure 21 m. 80 de hauteur. Il était surtout connu à Rome sous le nom d'« obélisque solaire », parce qu'il servait de gnomon à une méridienne, c'est-à-dire à une courbe en huit indiquant le midi moyen ; on ne pouvait en avoir fait le gnomon d'un cadran solaire, comme on l'a répété, puisque l'obélisque était perpendiculaire au sol, alors qu'un gnomon doit avoir une inclinaison déterminée par la latitude et que le plan sur lequel il projetait son ombre était horizontal. Pline parle de ce cadran : « On étendit un lit de pierre dans un tel rapport avec l'obélisque que l'ombre fût égale à ce lit le jour du solstice d'hiver à midi, puis pour chaque jour l'ombre subissait des décroissements et plus tard des accroissements correspondant à des règles d'airain incrustées dans la pierre, construction mémorable et digne du fécond mathématicien Novus. Depuis trente ans environ les observations ont cessé d'être justes, soit que le soleil lui-même ait changé son cours par suite de quelque dérangement survenu dans le ciel, soit que la terre entière ait été un peu déplacée de son centre, soit que des tremblements de terre bornés à Rome aient fait dévier le gnomon, soit que les inondations du Tibre aient fait tasser les fondements, quoiqu'on prétende que ces fondements sont aussi profonds que l'aiguille est haute². »

On a retrouvé quelques-unes des baguettes d'airain doré placées sur la méridienne ; des signes sidéraux y sont représentés.

On racontait que le roi d'Égypte qui l'avait érigé avait fait attacher son fils au sommet lorsqu'on le dressa, afin que les ingénieurs missent plus de soin à conduire l'opération. Cet obélisque était peut-être encore debout au VIII^e siècle.

En 1462, le cardinal Filippo Calandrino ayant fait recouvrir l'église San Lorenzo in Lucina dont il était propriétaire et construire une chapelle dédiée à saint Philippe et à saint Jacques, les fouilles nécessitées par ces travaux amenèrent la découverte d'une partie de l'obélisque³.

De nouveau, au temps de Jules II, le barbier du cardinal Grassi retrouva l'obélisque en creusant une fosse ; les architectes qui allèrent l'examiner le jugèrent en trop mauvais état pour qu'on pût en tirer parti, et après quelques années, en 1509, on le recouvrit de terre⁴.

On l'aperçut encore vers le milieu du siècle, au cours de certains travaux de drai-

1. En l'an de Rome 731. A. J. 23. O. MARUCCI, p. 273. *Studi Romani, Rivista di Archeologia*, Rome, 1913, p. 3 et suiv. Récentes découvertes au Monte Citorio. *Ustrinum* (bûcher) des Antoniani.

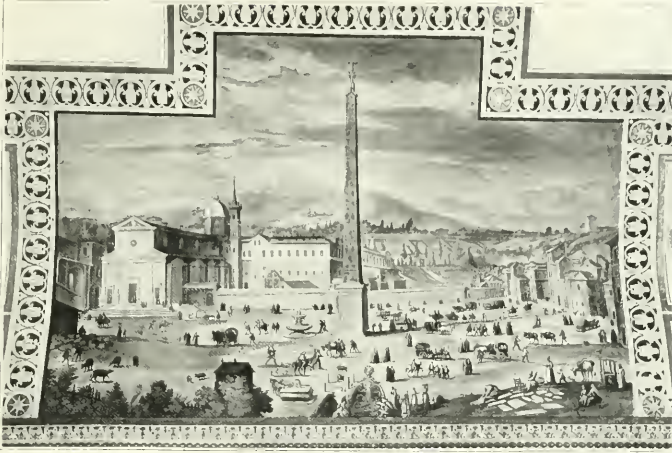
2. PLINE, *Histoire naturelle*, liv. XXXVI, § 15, trad. Nisard,

vol. II, p. 511.

3. FORCELLA, *Is.*, vol. V, p. 21, n. 347 ; p. 121, n. 348. LANCIANI, *Scavi*, vol. I, p. 83.

4. G. ZOEGA, *De Origine et usu obelisc.*, Rome, 1797, fol. XXXI et p. 636.

LA PIAZZA DEL POPOLO. — L'OBÉLISQUE DE LA TRINITA DE' MONTI.



LA PIAZZA DEL POPOLO AVEC L'OBÉLISQUE TEL QUE L'INSTALLA FONTANA, FRESQUE CONTEMPORAINE, DE LA BIBLIOTHÈQUE VATICANE. (Phot. Sansaini.)



L'OBÉLISQUE DE LA TRINITA DE' MONTI. (Phot. Moscioni.)

nage entrepris pour assécher la place Navona ¹, et au commencement du pontificat de Sixte V, en 1587. L'architecte Fontana, à qui le pape avait confié le soin de l'examiner, le trouva en si mauvaise condition qu'il ne voulut pas se charger de l'exhumer; le feu en avait complètement effrité la base et certaines parties du fût ². Cependant on parlait toujours d'en tirer parti. Le P. Kircher écrivait en 1666 au pape Alexandre VII pour lui conseiller de l'utiliser ³. Cornelio Meyer proposa, en 1685, un procédé pour le relever ⁴.

Enfin, en 1748, Benoît XIV, apprenant qu'on allait bâtir des maisons sur le lieu où était enterré l'obélisque, décida de le faire extraire du sol ⁵.

L'architecte qui dirigea ce travail fut Niccolò Zabaglia, âgé alors de soixante-dix-huit ans; il s'exprimait difficilement, ne savait ni lire ni écrire, bien qu'il eût publié un savant traité sur l'art de transporter des blocs et d'ériger des colonnes ⁶, mais possédait une admirable fertilité d'imagination pour inventer des instruments de toute sorte, et un grand talent d'ingénieur. Tommaso de Marchi lui fut donné comme second et eut mission d'écrire un rapport sur l'opération.

Toutefois on se borna à dégager le monolithe, et il demeura quarante ans (1748-1788) gisant brisé en neuf morceaux, à l'endroit où on l'avait déposé ⁷. Les travaux furent repris le 16 août 1788 ⁸. L'architecte qui en avait la direction, Antinori, fit débarrasser la place du Monte Citorio du piédestal de la colonne d'Antonin le Pieux qui s'y trouvait, comme on l'a dit, depuis 1704. On le remplaça par un nouveau piédestal plus en rapport avec le monument qu'il devait supporter.

Après deux ans d'efforts, le premier des fragments de l'obélisque fut dressé, le 23 janvier 1790, au moyen de quatorze treuils et en soixante-cinq minutes; les princesses royales de France, plusieurs cardinaux et la première noblesse de Rome ainsi qu'une foule innombrable, assistaient à l'opération. L'ordre était maintenu par des soldats russes! Deux ans après, le dernier fragment était en place (juin 1792) ⁹. L'architecte mourut de maladie au moment de son triomphe ¹⁰.

L'obélisque avait été réparé, on s'en souvient, avec les débris de la colonne Antonine. Cet obélisque servit à Suard à mesurer le pied romain ¹¹.

1. C. FEA, *Miscellanea filologica*, Rome, 1790, vol. I, p. 206, cite *Memorie di Pietro Santi Bartoli*, n. 103. Cf. L. MAURO, *Le Antichità*, Venise, 1556, p. 94.

2. FLAMINIO VACCA, *Memorie*, § 45 et 74.

3. C. MEYER, *L'Arte di restituire a Roma la trasalciata Navigazione del suo Tevere*, Rome, 1685, sans pag.

4. *Obelisci Interpretatio*, Rome, 1666, p. 132.

5. G. STUARD, *Dell' obelisco di Cesare Augusto cavato fuori di terra ultimamente nel campo Marzo*, Rome, 1750.

6. NIC. ZABAGLIA, *Castelli e Ponti*, Rome, 1743. Il mourut le 26 juin 1750 et son épitaphe rappela cette laborieuse opération :

*Hic jacet annosus gelida Zaballus in urna
Qui motum dederat corporibus facilem
Sacra sub Augusto olim saxa immania Phæbo
Extulit e cavea, transtulit, exhibuit...*

CANCELLIERI, *Mercato*, p. 171. Voir ZABAGLIA, *Contignationes ac*

Pontes, Rome, 1824, p. 49, pl. I, représentant l'appareil destiné à soulever le monolithe.

7. « L'obélisque horaire se voit actuellement, dit La Lande en 1765, brisé et abandonné avec son piédestal et son inscription dans une cour qui est derrière S. Lorenzo in Lucina. » *Voyage d'un Français en Italie...*, Venise, 1769, vol. IV, p. 3, 4.

8. *Diario del Chracas ou Craças*.

9. ANGELO MARIA BANDINI, *Dell' obelisco di Cesare Augusto*, Rome, 1750. A. NIBBY, *Roma antica*, vol. II, p. 265. FULVIO, *Ant. Urb. Rom.*, liv. V, p. LXXXVII v. VASI, *Itinéraire*, Monte Citorio. GUATTANI, *Roma*, Rome, 1805, 2^e partie, p. 95.

10. *Chracas*, ad an.

11. Il lui trouva 10 pouces, 10 lignes et 37 centièmes. *Mémoires de l'Acad. des Inscriptions*, vol. II, p. 210. En fait, le pied romain mesure 0^m.29. Une inscription fut placée à l'emplacement d'où venait l'obélisque, à l'angle de la place Impresa, près de S. Lorenzo in Lucina. FORCELLA, *Isc.*, vol. XIII, p. 133, n. 226.

OBÉLISQUE DU PINCIO, 1822
(d'Antinoüs).

L'obélisque du Pincio n'a que 9 mètres de hauteur¹. Il gisait au Moyen âge à un demi-mille des murs hors de la Porta Maggiore, dans une vigne appartenant à la famille Saccoccia; peut-être ornait-il, comme plusieurs autres, la spina d'un cirque, celui d'Elagabal. Les inscriptions et les bas-reliefs qu'il porte sont de facture romaine. L'empereur Hadrien s'y est fait représenter avec sa femme, l'impératrice Sabina, et leurs noms se lisent dans les cartouches; mais l'obélisque fut surtout dressé en souvenir et à l'honneur du favori d'Hadrien, Antinoüs, « que l'empereur pleura comme une femme ». Son image est répétée sur trois des faces du monolithe et il est rappelé que son tombeau ou un monument funéraire s'élevait près de Rome, peut-être non loin de l'endroit où l'obélisque fut dressé.

Il demeura rompu en deux morceaux et à peu près enseveli à l'emplacement où il était tombé jusqu'en 1570, quand les deux frères Curzio et Marcello Saccoccio le dégagèrent². Une inscription qu'ils placèrent sur une des arches de l'aqueduc de l'Acqua Felice rappelle leur initiative³; au temps d'Urbain VIII (vers 1630), les Barberini le transportèrent dans la cour de leur palais :

« On aperçoit, dit La Lande⁴, en entrant (dans le palais Barberini), un obélisque de granit avec des hiéroglyphes égyptiens qui était autrefois vers Sainte-Croix devant l'*amphitheatrum Castrense* ou cirque d'Aurélien, d'où il fut tiré pour être relevé, mais il est encore couché dans la cour du palais. »

En 1773, Cornelia Barberini l'offrit au pape Clément XIV, qui le fit placer dans la cour du Vatican appelée Della Pigna; son successeur Pie VI avait l'intention de le dresser sur le piédestal de la colonne d'Antonin le Pieux qu'il y avait fait amener naguère comme on l'a dit; l'abbé Cancellieri, qui a si abondamment écrit sur les obélisques, avait aussi son projet; il voulait qu'on le plaçât sur la Porta Pia afin que du carrefour des Quatre-Fontaines on vît quatre obélisques! Ce rêve ne fut pas réalisé. L'obélisque demeura encore quelque vingt ans abandonné; enfin, en 1822, l'architecte Marini présida à une restauration, car dans sa chute et ses diverses étapes il avait eu à souffrir, et l'érigea dans les jardins du Pincio où il se trouve encore. Un auteur du siècle dernier s'est plu à remarquer que, des deux obélisques voisins de la Trinità et du Pincio, le premier fut érigé au moment où s'ouvrait la période révolutionnaire et l'autre à la fin du pontificat de Pie VII qui en avait effacé à Rome les derniers vestiges.

1. O. MARUCCHI, *Bull. Arch. Com.*, 1897, p. 208. PARKER, *The Twelve Obelisks of Rome*, Oxford, 1879.

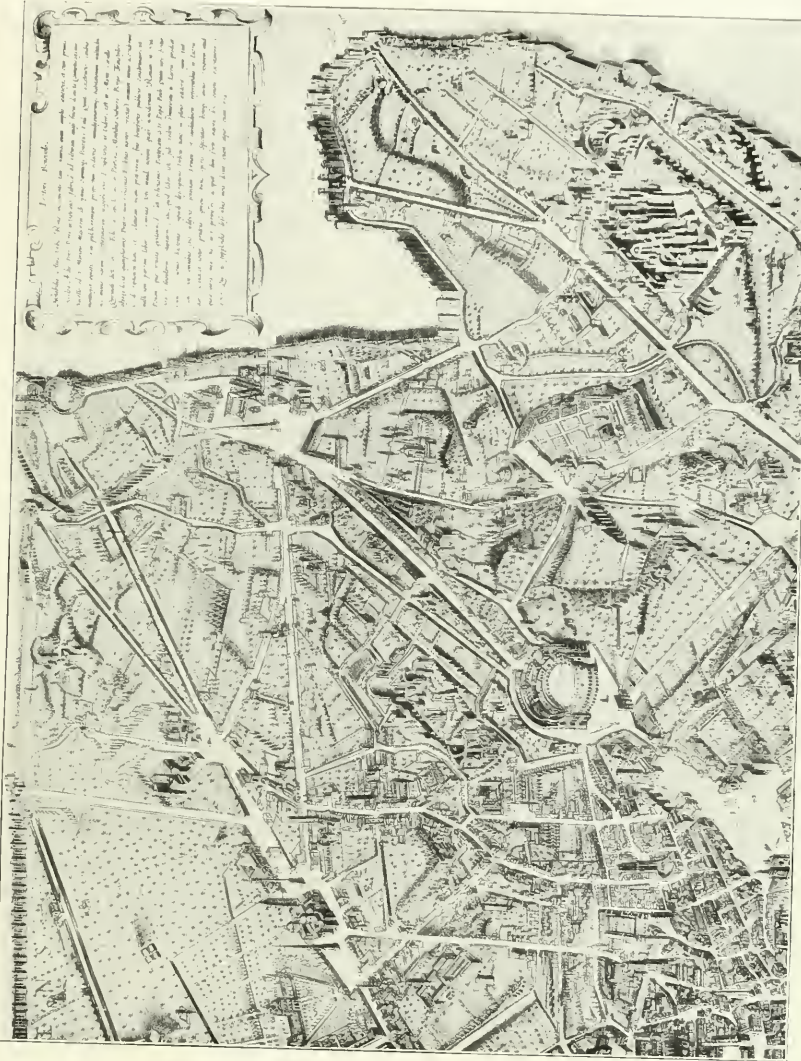
2. LANCIANI, *L'Inventario di Einsiedlen*, Milan, 1891, col. 491. A. FULVIO, *Antiq.*, p. LXVII. A. NIBBY, *Roma antica*, Rome, 1839, vol. II, p. 275.

3. FORCELLA, *Isc.*, vol. XIII, p. 137, n. 242.

*Obelisci fragmenta diu prostrata
Curtius Saccoccius et Marcellus fratres
Ad perpetuam hujus circi solis memoriam
Erigi curarunt.
Anno Salutis MDLXX.*

4. *Voyage d'un Français*, vol. III, Venise, 1769, p. 533.

PLAN DE ROME.



PLAN DE ROME EN PERSPECTIVE. FORUM, COLISÉE, SAINTE-MARIE-MAJEURE, LAURAN, THERMES ANTONINS (CARACALLA), Pontificat de Paul V (1695-1621).

OBÉLISQUE DIT DE DOGALI, DEVANT LA GARE (1883)
(Ramsès II).

Cet obélisque fut retrouvé en 1883, au cours de fouilles pratiquées dans le temple d'Isis, Via Sant' Ignazio ; on découvrit au même endroit un sphinx et deux cynocéphales. Le monolithe provenait des carrières d'Éléphantine et avait été taillé au temps de Ramsès II pour célébrer ses triomphes. On ne sait à quelle époque il fut amené à Rome. Il mesure 6 m. 34 de hauteur. L'inauguration en eut lieu au mois de juin 1887 ¹.

OBÉLISQUES QUI ONT ÉTÉ TRANSPORTÉS HORS DE ROME

OBÉLISQUE DE LA VILLA MÉDICIS.

Au xviii^e siècle, les jardins de la villa Médicis possédaient un obélisque. Desèine le mentionne ². Ce fut peut-être le cardinal Ferdinando, qui devint grand-duc de Toscane, propriétaire de la villa à la fin du xvi^e siècle, qui le reçut en don et le plaça dans ses jardins ³. Mercati raconte que, vers cette époque, « on découvrait fréquemment des obélisques » et que celui-ci gisait auparavant dans la cour du palais Orsini ⁴. D'après Cipriani, cet obélisque aurait été érigé par Claude dans le *Circo di Flora*. En 1790, l'obélisque passa à Florence et il décore maintenant les jardins Boboli ⁵.

OBÉLISQUE DE LA VILLA ALBANI.

Il existait dans la villa Albani un obélisque d'assez petites dimensions puisqu'il ne mesurait guère que 7 mètres de hauteur ⁶. Il semble provenir du temple d'Isis, comme celui du Panthéon, de la Minerva et de Dogali ⁷ ; les Pères jésuites l'auraient donné, en août 1729, au cardinal Alessandro Albani qui créait alors sa villa ⁸ ; l'obélisque était en trois fragments mesurant respectivement dix, quatorze et six palmes ⁹. Le cardinal l'envoya chercher aussitôt et le fit ériger dans son jardin.

En 1798, le Directoire ayant confisqué tous les biens de la famille Albani, l'obélisque devint propriété nationale et fut peut-être transporté en France ¹⁰.

1. O. MARUCCI, *Bull. Arch. Com.*, 1896, p. 369. G. GATTI, *Archeologia*, Rome, 1911, p. 57.

2. *Rome moderne*, Leyde, 1713, p. 76.

3. G. VASI, *Delle Magnificenze di Roma*, Rome, 1761, lib. X, pl. 188, représentation de cet obélisque.

4. MERCATI, *Degli Obelischii...*, Rome, 1589, p. 245.

5. TREVES, *Firenze e dintorni*, Milan, 1900, p. 79.

6. D. MAGNAN, *La Città di Roma*, Rome, 1779, vol. I, pl. 32, col. 62. CANCELLIERI, *Mercato*, p. 164, n. 5.

7. ALDROANDI, *La Statue*, Venise, 1562, p. 314.

8. VALESIO, *Diario, Archiv. Stor. Capù.*, Cred. XIV, vol. 18,

fol. 63. Toutefois il est à remarquer que dans la description si minutieuse qu'il donne de la villa, La Lande, qui écrivait en 1765, n'en fait point mention. Le fameux Winkelmann était le conservateur des collections que le cardinal avait rassemblées dans la villa et dans ses jardins. *Voyage d'un Français...*, vol. V, p. 326.

9. A. KIRCHER, *Obeliscii...*, Rome, 1666, p. 134. Cf. A. M. UNGARELLI, *Interpretatio Obelis. Urbis*, Rome, 1842, p. 96. Le cardinal Annibale Albani, contemporain du cardinal Alessandro, fit don à la ville d'Urbino de quelques fragments d'obélisques. LANCIANI, *Bull. Arch. Com.*, 1883, p. 41.

10. G. A. SALA, *Diario Romano* (1798-1799), publié par Cugnoli,

La Villa Torlonia possédait deux obélisques que le prince Alessandro Torlonia avait fait venir du Simplon (1839) ; ils sont en granit rose. Leur arrivée à Rome fit sensation. Plus de sept mille personnes furent témoins de ce spectacle, dont on n'avait pas vu le pareil, dit-on, depuis les temps de l'empereur Constantin. La pose des deux obélisques se fit en grande pompe ; au milieu de l'opération, il tomba une violente averse, qui mit quelque désordre dans les manœuvres et obligea même à les suspendre. Torlonia, rapporte le chroniqueur, subit ce contre-temps avec une admirable sérénité, et le pape, qui assistait à l'érection, rentra chez lui. Le prince eut d'ailleurs la joie de voir le lendemain les obélisques debout et put faire graver sur le socle de pompeuses inscriptions ¹.

Rome, 1882, vol. I, p. 126. — Sur les nombreux objets confisqués, on n'envoya en France que 294 statues et bustes. Au Congrès de Vienne, le cardinal Giuseppe Albani, petit-neveu du cardinal Alessandro, obtint la restitution de tout ce qui lui avait été confisqué, mais, ne voulant pas assumer les frais de retour, il en fit une vente publique ; la Glyptothèque de Munich acheta la ma-

jeure partie des objets, à ce qu'on croit, et ceux-ci figurent dans la galerie des antiquités romaines. L'obélisque ne fait pas partie de cette collection. S'il a été envoyé en France, il devrait s'y trouver encore ; or il n'a été signalé nulle part. (Communiqué par M. FROMM, rédacteur à *l'Univers*.)

1. MORONI, *Diz.*, vol. 100, p. 306.



MAUSOLÉE D'AUGUSTE

ORIGINE DU MAUSOLÉE. — SA TRANSFORMATION EN FORTERESSE, EN JARDIN D'AGRÉMENT, EN ARÈNE POUR LES COMBATS DE TAUREAUX, EN SALLE DE SPECTACLE.

DES anciens monuments de Rome, celui dont la destinée fut le plus étrange est sans contredit le mausolée d'Auguste¹ ; il rappelle d'illustres souvenirs et on l'ignore ; il fut construit pour servir de tombe, et on en a fait un lieu de divertissement ; il était peut-être l'un des plus beaux monuments de la ville, et il en est maintenant le plus laid !

Auguste l'avait fait ériger durant son sixième consulat, par conséquent en l'an 27 avant notre ère, à l'extrémité du Champ de Mars, pour servir de sépulcre à lui et à sa famille ; le lieu était alors désert, occupé par des bosquets et tout à la limite de la région habitée. C'était un vaste édifice circulaire de 88 mètres de diamètre intérieur placé sur une base carrée qui se trouve actuellement ensevelie² ; le centre formait une salle voûtée contenant des statues ; l'empereur se l'était réservée comme chambre funéraire ; elle était entourée de douze cellules pratiquées dans l'épaisseur des murs et destinées aux membres de la famille impériale³. L'entrée était tournée vers le sud et précédée d'un porche que flanquaient les deux obélisques égyptiens⁴. De chaque côté avaient été apposées deux tablettes de bronze contenant les *Res gestæ*, c'est-à-dire la nomenclature des hauts faits de l'empereur ; il en a été retrouvé à Ancyre une copie qui est précieuse pour l'histoire monumentale de Rome comme pour l'histoire générale du règne. Au-dessus de la rotonde s'élevait une série de gradins garnis de terre et plantés de cyprès ; une statue de l'empereur en bronze dominait ce bois aérien. On racontait, au Moyen âge, que l'empereur avait fait venir, dans des paniers, des diverses provinces de son empire, la terre nécessaire, afin de bien marquer que sa puissance s'exerçait partout⁵. Tout autour du monument fut planté un parc dans lequel le public eut permission de se promener.

1. SAMUEL BALL PLATNER, *The Topography... of Ancient Rome*, Boston, 1911, p. 382. E. CALVI, L'Auguste dans *Nuova Antologia*, 1888. F. SABATINI, *Il Mausoleo di Augusto*, Rome, 1907. NIBBY, *Roma antica*, part. II, p. 520. CANINA, *Roma antica*, Rome, 1841, p. 237, avec reconstitution. PYRRO (PIRRO) LIGORI, *Libro delle Antichità di Roma*, Venise, 1553, p. 46. *Corpus Ins. lat.*, vol. VI, p. 157,

n. 884-895, 914, 8636. LANCIANI, *Ruins and Excavations*, p. 464.

2. L'existence de ce soubassement rectangulaire, semblable à celui du mausolée d'Hadrien, n'est qu'une hypothèse.

3. HOMO, p. 332.

4. L'obélisque de Sainte-Marie-Majeure et l'obélisque du Quirinal.

5. *Mirabilia*, éd. Parthey, p. 30.

Entre le monument et la voie Flaminienne une esplanade dallée de marbre et ceinte d'une muraille, l'*Ustrina*, avait été réservée pour y dresser les bûchers funéraires. Ce fut là en effet que fut consumée la dépouille d'Auguste ; pendant cinq jours on entretint les flammes ; lorsque l'on avait approché les torches pour mettre le feu au bûcher, un centurion avait vu distinctement, affirma-t-il, l'image de l'empereur s'élever aux cieux ; d'ailleurs, pour plus de sûreté, sa femme Livie avait eu soin de faire placer au sommet un aigle qui en s'envolant au moment opportun, sembla porter aux demeures célestes l'âme de son époux. Livie, après avoir lavé et parfumé ses cendres, les enferma dans une urne d'albâtre qui fut déposée dans la grande salle centrale, ainsi que l'avait prescrit l'empereur ¹. Les restes de Marcellus se trouvaient déjà dans le mausolée ². Plus tard Octavie, Livie, Agrippa, Britannicus, Drusus, Tibère, Nerva, Poppée, peut-être Caligula y reçurent la sépulture. L'urne contenant les cendres d'Agrippine, femme de Germanicus, et celle contenant les cendres de son fils Néron César, tous deux morts en exil, ayant été rapportées à Rome par Caligula, fils d'Agrippine, furent aussi déposées dans le mausolée d'Auguste. Au Moyen âge, antérieurement au xiv^e siècle, le cube de pierre dans lequel avait été placée l'urne d'Agrippine fut transporté au Capitole et la cavité, élargie, devint une mesure de capacité pour le grain. Sur une des faces sont inscrits, en caractères archaïques, ces mots : *RUGITELLA DE GRANO* ; sur une autre se voient deux miliciens romains de ce temps et un notaire ³.

Comme à l'époque de l'empereur Hadrien le mausolée ne contenait plus de places disponibles, il se fit construire pour sépulture cet énorme édifice qui domine encore Rome et qui devint le château Saint-Ange.

Lors de l'invasion gothique, en 410, Alaric fit briser les urnes et leurs enveloppes de pierre, pensant y découvrir des trésors, mais il ne toucha pas au monument. Le temps, les tremblements de terre et sans doute le poids de la terre qui pesait sur la coupole, amenèrent seuls la ruine du monument ; au x^e siècle, ce n'était plus qu'un amas de décombres formant un monticule⁴ au sommet duquel les moines bénédictins de l'abbaye voisine de San Silvestro *in Capite* ou *Inter duos hortos*, qui possédaient déjà la colonne Antonine, élevèrent une église ; elle reçut le nom de Sant'Angelo comme celle qui dominait, de l'autre côté du Tibre, les restes du mausolée d'Hadrien ⁵.

Le souvenir de ce qu'avait été le monument subsistait toujours cependant ; la région voisine porta longtemps le nom de *In Augusta*, *Agosta*, *Austa*, *Lagusta*, *Hautam*, *Lauste*... tandis que la place qui se trouvait à l'entrée de la ville prit le nom de *Del Popolo*, place du Peuplier et non du Peuple, à ce qu'avancent certains auteurs, parce que le parc qui entourait le mausolée, et qui s'étendait jusque-là, était planté de peupliers !

Le mausolée, qui s'élevait solitaire dans une région redevenue abandonnée, était d'une

1. SUÉTONE, *Vie d'Auguste*, § c. STRABON, liv. V, cap. III, § 8.

2. VIRGILE, liv. VI, v. 873. GUATTANI, *Roma*, Rome, 1805, vol. II, p. 94. DESOBRY, *Rome au siècle d'Auguste*, vol. III, p. 254.

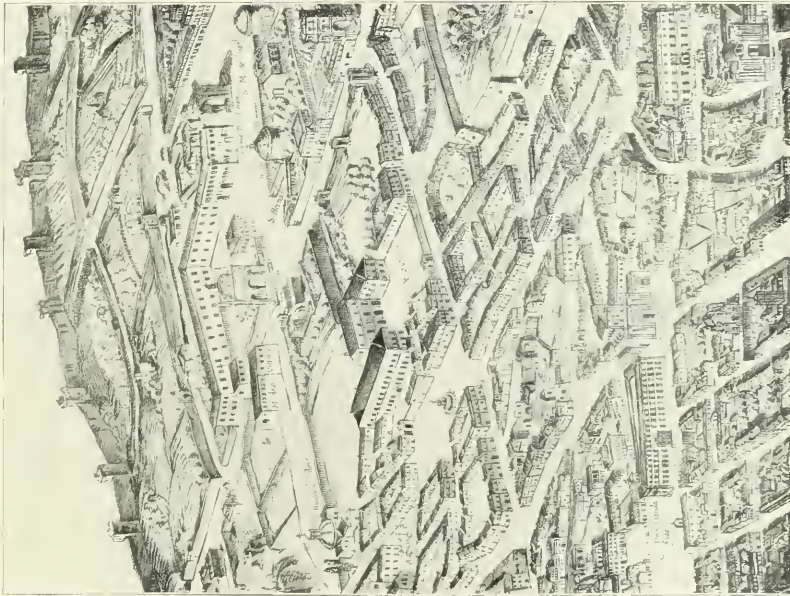
3. HELBIG, *Guide dans les Musées de Rome*, trad. Toutain, Leipzig, 1893, vol. I, p. 404, n. 542. NIBBY, *Roma antica*, vol. II,

p. 530. MICHAELIS, *La Collezione Capitolina*, p. 10.

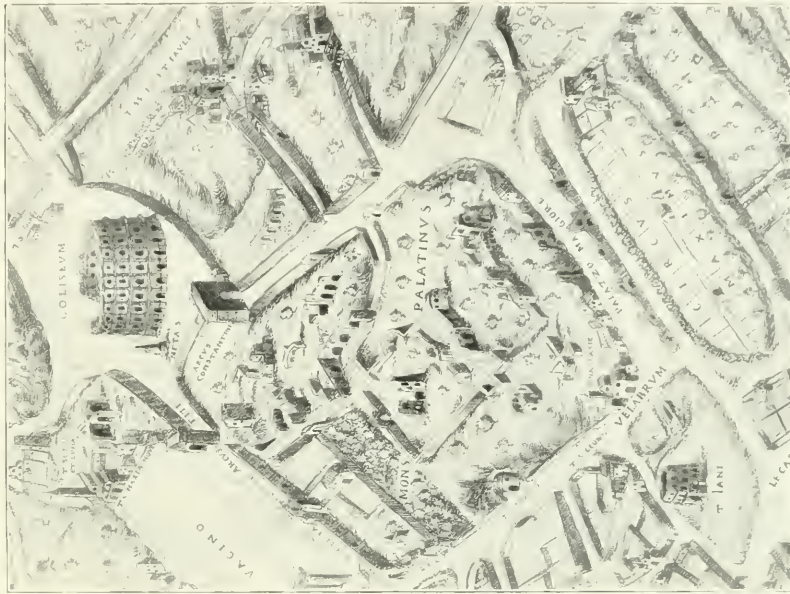
4. On le comptait parmi les sept collines mineures de Rome : Testaccio, Savelli, Giordano, Secco, Citorio, Cenci et Augusto.

5. S. Angelo de Augusta. Voir ARMELLINI, *Le Chiese*, Rome, 1891, p. 325.

PLANS DE ROME.



PLAN DE ROME EN PERSPECTIVE, THERMES DE DIOCLETIEN EN HAUT.
Antoni Tempesta, 1644.



PLAN DE ROME EN PERSPECTIVE.
PALATIN (1602.)

défense trop facile et avait une importance trop grande au point de vue stratégique, car il commandait l'entrée de Rome, pour que les parties qui se disputaient la ville n'en fissent pas une forteresse ; de fait, les Colonna s'y étaient établis dès le XI^e siècle ; ils en furent chassés par les Romains après leur défaite du 30 mai 1167 à Monte del Porco ¹, mais, soixante ans plus tard, ils en étaient de nouveau possesseurs ². Il semblerait que, durant la lutte entre la papauté et l'empire, en l'année 1241, le cardinal Giovanni Colonna ait cédé le mausolée à l'empereur Frédéric II ³, mais, en 1252, il était certainement la propriété de Oddo, fils de Giovanni Colonna ⁴ ; cette famille en demeura possesseur pendant plus d'un siècle ⁵. Peut-être y faisait-elle pratiquer quelques fouilles dans la vue d'en retirer des objets de valeur qui pouvaient y être enfouis ; dans leur palais de Santi Apostoli se trouvaient, au XVI^e siècle, les deux piédestaux sur lesquels étaient jadis posées les urnes funéraires de Caius César et de Tibère Auguste ⁶.

Ce fut devant le tombeau d'Auguste que fut brûlé le dernier tribun de Rome, Cola di Rienzo, massacré le 11 octobre 1354 dans un tumulte populaire ; la foule y traîna son cadavre après s'en être fait un jouet pendant trois jours ; les Juifs, qui pourtant n'avaient pas de raison particulière de haine contre lui, voulurent dresser eux-mêmes le bûcher et l'entourèrent en foule, témoignant une joie bruyante tandis que les flammes consumaient les restes du tribun. « Ils vinrent si nombreux, dit le biographe anonyme, que pas un n'avait dû rester dans sa maison ⁷. »

Lorsque Poggio Bracciolini vit le mausolée, au cours de ses chevauchées archéologiques, vers 1430, il le trouva « encombré de vignes et formant une petite éminence ⁸ » ; cependant le descripteur anonyme de Rome que l'on a coutume de désigner sous le nom de la bibliothèque où fut découverte sa relation, *Magliabecchianus*, et qui visita la ville entre 1410 et 1415 ⁹, rapporte qu'il était « recouvert de plaques de marbre et magnifiquement orné », sans doute il veut parler de ce qu'il avait été.

Le mausolée était alors la propriété de deux moines de Pistoie, Gallo et Pasquino Gallo, auxquels le pape Martin V l'avait abandonné pour vingt ans, en 1427 ¹⁰. Quel avait été leur objet en sollicitant cette concession ? On ne peut que trop l'induire du fait qu'en 1452 il existait dans le voisinage immédiat des fours à chaux en pleine activité que le pape Nicolas V céda à perpétuité à un citoyen romain appelé Giuliano Ser Roberti ou Serroberti avec quelques mesures voisines qu'il avait transformé en auberge ¹¹. Le monument appartenait alors au Saint-Siège représenté par la Chambre apostolique. A ce titre, Innocent VIII céda, en 1486, à la confrérie San Rocco, une crypte située sous le monticule, apparemment l'une des chambres funéraires ¹². De même, en 1488, le pape

1. NIBBY, *Roma antica*, vol. II, p. 528.

2. MURATORI, *R. I. Script.*, vol. XIII, col. 131 A.

3. BARONIUS, *Annales*, vol. XXI, cont. Raynaldus, vol. II, col. 275. A. COPPI, *Memorie Colonnese*, Rome, 1855, p. 59.

4. Acte en date du 7 février 1252. Dans P. PETRINI, *Memorie Prenestine*, Rome, 1795, p. 413.

5. A. COPPI, *Memorie Colonnese*, p. 102.

6. ALDROANDI, *Le Statue...*, Rome, 1599, p. 298.

7. *Vita di Cola di Rienzo*, Bracciano, 1624, p. 269.

8. BRACCIOLINI, *De Varietate Fortunæ*, Paris, 1723, liv. 1, p. 19.

9. C. L. URLICHS, *Codex Urbis*, Wurtzbourg, 1871, p. 162.

10. *Archiv. Vat. Investiture*, vol. VII, p. 40. Cf. Dot. FR. CERASOLI, *Bull. Archiv. Com.*, fasc., IV, 1895, p. 304.

11. F. CERASOLI, *Bull. Arch. Com.*, loc. cit. *Archiv. Vat.*, Reg. Vat., 424, fol. 124.

12. G. ALVERI, *Roma in ogni stalo*, Rome, 1664, part. II, p. 72.

loua, moyennant un florin d'or par an, en perpétuelle emphytéose, les jardins qui entouraient le mausolée ; les locataires, Aurelio Giovanni et Giovanni Batta de Spiriti de Viterbe, s'engageaient à enclore partiellement le terrain et à le débarrasser « du fumier, de la pourriture et des immondices » dont il était encombré¹. Ce n'était pas une petite tâche qu'ils assumaient, car l'état des chemins dans cette partie de la ville était tel qu'on avait grand-peine à y faire des charrois ; néanmoins, grâce à eux, « la corruption de l'air et les miasmes malsains » dont ce lieu était le foyer disparurent en partie ; c'est pourquoi le cardinal camerlingue, Raffaello Riario, les autorisa cinq ans plus tard, le 16 octobre 1493, en vue d'accélérer le travail, à se servir des restes du *Pons Neronianus* pour déverser les détritrus dans le fleuve². Le terrain ainsi déblayé fut planté en vergers et en potagers et toute la région en prit le nom de *Ortaccio*.

Dès le début du XVI^e siècle, le monument se trouve entre les mains des Orsini³ ; en 1512, le « monticule appelé vulgairement Lausta » appartenait à Franciotto Orsini ; à côté se trouvait un four où l'on fabriquait des amphores et que la famille Serroberti vendit à la confrérie de San Rocco au prix de 500 écus⁴.

Par suite des travaux accomplis à la fin du siècle précédent, le quartier se peuplait et les terrains acquéraient plus de valeur ; une maison située au pied du monticule et dont le cens était de 45 *grossi*, fut vendue, en 1519, 212 ducats à un mercier et à un marchand d'aromates⁵.

La même année, des fouilles étaient pratiquées au pied du mausolée ; elles mirent au jour l'un des deux obélisques qui en décoraient l'entrée⁶ ; Marliani le vit vers 1534 et constata qu'il était brisé en plusieurs morceaux ; cinquante ans plus tard, en 1587, Sixte V devait faire transporter cet obélisque au chevet de l'église de Sainte-Marie-Majeure. Quant au second, il ne fut retrouvé qu'au XVIII^e siècle et placé, en 1782, comme on l'a dit, sur la fontaine du Quirinal⁷.

En 1546, le mausolée était la propriété de Francesco Soderini qui venait de l'acheter⁸. Lausta fut bientôt vidé de tous les déblais qui s'y étaient accumulés, et apparut sous la forme d'une double enceinte de murs circulaires, épais et encore assez élevés ; la partie centrale, plantée en jardins à la française, avec quelques cyprès çà et là, devint un lieu de plaisance ; une porte percée du côté du Corso, ou rétablie, y donnait accès⁹ ; elle était surmontée d'un masque provenant peut-être de l'ancien édifice ; de chaque côté étaient deux statues et devant on avait disposé un sarcophage avec son couvercle ; des maisons étaient adossées au mur extérieur. C'est dans ce lieu retiré que

1. *Archiv. Seg. Vat., Div. Camer.*, vol. 49, fol. 173.

2. *Archiv. Vat., Div. Camer.*, vol. 50, fol. 152. Ce pont était déjà croulé au 1^{er} siècle ; les restes portaient, au XVI^e siècle, le nom de *Ponte del Austo*. LANCIANI, *Scavi*, vol. II, p. 14.

3. LANCIANI, *Scavi*, vol. II, p. 13.

4. *Archiv. St. Capit. S. R. C. Inst.*, vol. 18, p. 162.

5. *Ibid.*, vol. 32, fol. 112.

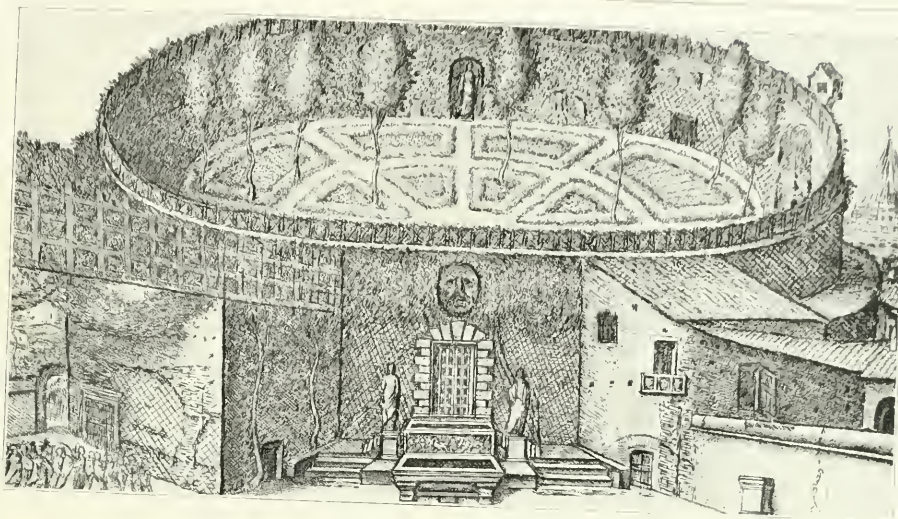
6. LANCIANI, *Scavi*, vol. I, p. 192. *Bullettino della Com. Arch. Com. di Roma*, 1882, pl. XVI et XVII.

7. CANCELLIERI, *Mercato*, p. 168.

8. Interrogatoire d'un familier de la maison : « *Mons. di Soderini ha comprato un luogo che si chiama Mausoleo che sta dietro a S. Rocco...* » *Archiv. di Stato, Roma, Investigat.*, Vol. 25, fol. 73, en date de 6 juin 1546.

9. Plan de Rome Du Pérac Lafrère (1551), publ. par le P. Ehrle, 1908. Cependant d'autres plans de Rome, par exemple NOLLI, 1718, indiquent l'entrée du côté de la Via Pontificale. Dans la gravure de Giovannoli Al³, 1615, le château Saint-Ange s'aperçoit au fond, dans une position évidemment arbitraire, mais qui néanmoins semble confirmer la première hypothèse.

LE MAUSOLÉE D'AUGUSTE.



LE MAUSOLÉE D'AUGUSTE. Gravure de Giovannioli Alò (1619), 1^{re} partie, fol. 40.



LE MAUSOLÉE D'AUGUSTE. État actuel.

Soderini et ses familiers venaient se reposer du tumulte de la ville et méditer sur les traverses alors plus que jamais fréquentes de l'existence humaine. « Je vous écris au milieu du monument d'Auguste, au Champ de Mars, disait l'exilé florentin Busini dans une lettre à Benedetto Varchi. Soderini mon maître veut le restaurer entièrement et l'a transformé en un beau jardin avec quelques salles à l'entour, en forme de grottes dans lesquelles nous prenons nos repas » (1549) ¹.

Mais la pensée de Soderini n'était pas seulement de faire du tombeau d'Auguste un lieu de plaisance, il comptait aussi en tirer parti ; dans cette vue, il se fit autoriser à déterrer les statues (*imagines*), les dalles, les fragments de marbre qui gisaient autour du monument dans un rayon de 30 mètres, afin de les convertir « *in usum humanum* », mots sinistres qui semblent ne signifier que trop clairement que Soderini se réservait le droit de les transformer en chaux s'il ne les jugeait pas dignes d'entrer dans ses collections ². Combien de morceaux intéressants durent alimenter le chaufour qui fonctionna dans le voisinage jusqu'à la fin du siècle ³ !

Le mausolée passa, après la mort de Francesco Soderini, entre les mains de Paolo Antonio ⁴, puis il devint la propriété de la famille Correa ⁵ ; toutefois la Commune, représentée par le conseil du Capitole, conservait certains droits ; la preuve en est qu'en 1700, l'architecte de la ville reçut mission d'aller l'examiner et de présenter un rapport ; toutefois les conseillers capitolins, qui s'intéressaient ainsi à sa conservation, pensaient qu'il s'agissait du tombeau de Pompée, et c'est le nom qu'ils lui donnent ⁶. Le Conseil communal n'était pas seul d'ailleurs à veiller sur le mausolée ; en 1773, la confrérie de San Rocco, à qui appartenaient plusieurs bâtiments voisins et notamment deux hospices ⁷, s'en occupait de son côté ; en 1773, le cardinal Giovanni Maria Riminaldi, primicier de l'archiconfraternité, ordonna en son nom des travaux du côté qui confinait à l'église San Rocco, c'est-à-dire vers la partie sud. Une inscription rappela ce travail ⁸.

« Le mausolée d'Auguste, écrit La Lande en 1765, est situé derrière San Carlo al Corso, près de Ripetta. C'est une vieille tour ronde qui est au marquis Gabrielli, mais qui a appartenu successivement aux Fioravanti et au marquis Conca (Correa). Il ne reste plus rien des colonnes et des marbres dont elle était enrichie par dehors, la couverture en est tombée et l'on ne voit plus rien au-dedans qu'un jardin, une terrasse qui règne sur

1. CALVI, *Op. cit.*, p. 1.

2. « *Patentes facultates effodendi statuas marmoreas et alia hujusmodi circa Mausoleum.* » Avril 1549. *Archiv. Vat., Div. Camer.*, vol. 158, fol. 18. L'autorisation est des plus étendue ; Soderini pouvait disposer à son gré des objets trouvés, employer les matériaux pour de nouvelles constructions, les objets d'art pour orner ses demeures, à la seule condition de remettre les lieux en état après les fouilles. L'expression *In usum humanum* était d'ailleurs de style dans ces concessions. On la retrouve à propos du Colisée. *Archiv. Seg. Vat., Div. Camer.*, vol. 251, fol. 205.

3. *Archiv. di Stato, Relazioni dei Birri*, Buste IV, p. 191. Relation du lieutenant en date du 1^{er} mai 1598. Le four se trouvait près de S. Giacomo.

4. ALDROANDI, *Delle Statue...*, p. 198.

5. BERNARDINI, *Descrizione del Nuovo Ripartimento*, Rome,

1744, p. 87, cite entre ces deux propriétaires, la famille Fioravante, qui eut une habitation adossée au mausolée dans la Via de' Pontifici. Cf. le passage de De Lalande cité plus loin et MORONI, *Diz. di Erud.*, vol. 73, p. 248. NARDINI, *Roma antica*, vol. III, p. 76.

6. *Archiv. Stor. Capit.*, Cred. I, vol. 41, fol. 56. Rogissart, qui le vit en 1706, écrit : « Tout proche est le mausolée d'Auguste, qui était un édifice rond que cet empereur avait fait construire au Champ de Mars pour lui servir de sépulture, mais aujourd'hui il en reste si peu de chose qu'il est impossible de croire, à ce qu'on en peut voir, que c'était été autrefois une des merveilles du monde... » *Les Délices de l'Italie*, Leyde, 1706, vol. II, p. 348.

7. Plan de Nelli.

8. CANCELLIERI, *Mercato*, p. 66. Cf. GIO. BATT. DE ROSSI, *Note di Ruderi e monumenti antichi*, dans *Studi e Doc. di Storia e Diritto*, vol. V, Rome, 1884, p. 152, description d'après Bat. Nelli.

l'épaisseur du mur et des chambres souterraines. Il y a plusieurs murs concentriques qui formaient autrefois différents étages et allaient toujours en diminuant jusqu'à un dernier où était la statue colossale d'Auguste. ¹ »

Cependant la famille Correa avait adossé au mausolée une habitation qui prit le nom de Palazzo Correa ² ; le monument lui-même devint bientôt la *Correa* et l'est resté longtemps. C'est alors que le mausolée changea encore une fois de destination, il devint une arène pour des courses de taureaux³. Le marquis Francesco Saverio Vivaldi Armenitieri avait entrepris d'en faire un lieu de spectacle ; le centre fut transformé en piste ⁴ ; sur le mur d'enceinte on construisit des loges avec une entrée spéciale pour la noblesse à travers le palais Correa, et chacun admira « la parfaite rondeur » de l'enceinte, la commodité des dégagements, la bonne disposition des places. On afflua ; des brochures élogieuses furent publiées et des gravures représentant l'édifice répandues. Aux constructions de bois il fallut bientôt en substituer de briques ; un mur fut élevé pour protéger les spectateurs des rayons du soleil ⁵. Séduit sans doute par cette installation, un entrepreneur de spectacles forains, Bernardo Matas, sollicita la licence d'y donner des courses de taureaux ; dans sa supplique au gouverneur de la ville, le futur cardinal Giovanni Cornaro, il faisait valoir qu'il avait dix fils vivants lesquels lui coûtaient fort cher, que les spectateurs ne courraient aucun risque à cause de la disposition des lieux et que les toréadors eux-mêmes ne seraient guère exposés, car il en choisirait de très habiles venant d'Espagne. Mais Cornaro reçut la pourpre précisément alors (1^{er} juin 1778), et Matas dut pendant deux ans encore nourrir ses dix enfants comme il le put ; enfin, en 1780, le nouveau gouverneur, un Napolitain, Fernando Maria Spinelli, chargea un architecte d'aller inspecter les lieux et, sur le rapport qu'il fit, Matas eut permission d'organiser des courses (20 mars) ⁶. Aussitôt il se mit à l'œuvre et en juin les spectacles commencèrent ; deux publications les annoncèrent avec fracas, vantant les merveilles des arènes. Il y eut non seulement des combats de taureaux, mais aussi des courses en sac, des chasses aux cochons, des jeux de bagues, des mâts de cocagne ; on vit même s'élever un « globe aérostatique ⁷ », mais le jeu de ballon, qui provoquait toujours à Rome des batailles, fut interdit.

Le bon abbé Uggieri traduit l'émerveillement des Romains quand il écrit : « La figure circulaire du local qui, dans un coup d'œil, met en vue tous les spectateurs, la belle et riche illumination en pot (*sic*) à feu, la foule du peuple, sa variété, la machine du feu d'artifice placée au milieu de l'arène, ses explosions non interrompues, un ballon aérostatique qui presque toujours s'y élève, les détonations successives du feu d'artifice

1. *Voyage d'un Français en Italie*, Venise, 1769, vol. IV, p. 12.

2. Entre le mausolée et la Via Pontefici. Voir UGGIERI, *Supplément aux Journées pittoresques*, part. I, pl. XIV et XV, coupe et plans. NIBBY, *Roma moderna*, vol. II, p. 979. Le plan en perspective de Rome de 1568 et celui de 1625 (Graft) montrent très nettement une demeure adossée au monument.

3. D. MAGNAN, *La Ville de Rome*, Rome, 1778, vol. II, col. 17, il est encore parlé du jardin.

4. VASI, *Itinéraire de Rome*, Rome, 1826, vol. I, p. 319.

5. ANTONIO BERTOLOTTI, *La Rassegna Settimanale*, Rome, 1879, n. 78 (29 juin), p. 498.

6. CANCELLIERI, *Mercato*, p. 66.

7. *Viaggio aereo di un uomo* (Vincenzo Lunardi) *in pallone*, 8 juillet 1783. Ce voyage s'accomplit avec l'autorisation du gouverneur, non sans de grandes difficultés. *Il Cracas*, 12 juillet 1788, n. 1412. Lunardi avait fait d'autres ascensions, dont une en Angleterre en 1784, emmenant un chat, un chien et un pigeon ! *Cracas*, 1890-1891, n. 175.

dont il est chargé, les cris des spectateurs, un ciel serein et la fraîcheur ordinaire des soirs d'été produisent une illusion enchanteresse qu'il est impossible de la décrire (*sic*). Les étrangers, qui pour la première fois y assistent, en restent stupéfaits et n'oublient plus les *focchetti* (illuminations) de l'amphithéâtre Correa ¹. »

Matas, en habile homme qu'il était, n'avait pas dès l'abord découvert toute sa pensée ; s'appuyant sur son premier succès, il demanda qu'il lui fût accordé de tirer des feux d'artifice et de donner des concerts, afin, disait-il, qu'il pût regagner par ce moyen les dépenses considérables qu'il avait dû engager pour préparer les courses de taureaux. Cette autorisation lui fut concédée le 15 juillet avec obligation pour lui de donner des spectacles jusqu'à la fin du mois d'août. Le prix de location des arènes était de 432 écus par an.

L'entreprise, malgré ce beau début, périclita à cause du mauvais air qui régnait dans ce lieu trop voisin du fleuve ; l'Augusteo devenu improductif fut mis aux enchères et ne trouva pas d'acquéreur ; Vivaldi racheta ses droits à Matas et revendit le monument moyennant 29 500 écus à la Chambre apostolique le 5 octobre 1802² ; celle-ci le céda à bail à un entrepreneur qui dut faire fortune, si l'on en juge par les recettes de deux des représentations dont les comptes ont été conservés ; le 7 juillet, le spectacle coûta 38 écus et en rapporta 455 ; le 10 juillet la dépense fut plus élevée, car il s'agissait d'une représentation de nuit : elle s'éleva à 181 écus dont 137 pour l'éclairage ; la recette fut de 219 écus ³.

Le mausolée n'avait pas encore fini le cours de ses destinées ; il devint un cirque en l'an 1804 ; un cirque français : M. Guillaume et « ses écuyers français » y montrèrent leur habileté aux Romains du 9 avril au 23 mai. Durant bien des années on vit ainsi des artistes telles que la « légère Schier et l'adroite Latard » accomplir dans le mausolée des acrobaties et se livrer à des exercices équestres. Quand on voulait divertir les souverains, on les menait dans la *Correa* ; le roi des Deux-Siciles et sa femme Lucia Migliaccio y assistèrent à une représentation d'honneur quand ils vinrent à Rome en 1819. C'est l'architecte Valadier qui avait décoré la salle ⁴.

Malgré les interdictions de Léon XII et de Pie VIII, on continuait à y donner des combats de taureaux : la preuve en est que le gouverneur régla, en 1829, la façon dont on devait introduire les bêtes dans la ville ⁵. Plus tard, en 1834, une troupe de cirque dans laquelle figuraient plusieurs sujets français, se montra de nouveau dans la *Correa* ⁶.

En 1838, elle avait encore subi une métamorphose et était devenue un lieu de délassément et de rencontre ; le soir un orchestre y jouait et, dans l'ombre, les uns assis écoutaient, les autres se promenaient jusqu'à ce qu'un feu d'artifice terminât la fête ⁷. Mais les Romains se lassèrent vite de ce divertissement et, en 1850, un autre M. Guillaume

1. UGGIERI, *Supplément aux Journées pittoresques*, loc. cit.

2. CALVI, art. cité.

3. *Archiv. di Stato, Roma*, Fondo Teatri, Bust. VI-X.

4. *Bibl. Naz. Vit. Em. Cod.* 212, 5. Plus tard Valadier organisa un toit provisoire qui s'écroula en 1825 en tuant un ouvrier ; il fut poursuivi, mais on s'aperçut que l'entrepreneur avait substitué

du bois aux armatures en fer indiquées par Valadier, lequel fut absous. Art. CALVI.

5. *Bibl. Casanatense, Coll. Bandi*, vol. 133, fol. 322.

6. *Notizie del Giornio* (Continuation du *Craas*), Rome, 18 septembre 1834, n. 38.

7. NIBBY, *Roma nell' anno 1838*, vol. II, p. 980.

et soulevait, dans des exercices équestres, des enthousiasmes débordants. « Là s'arrête la voix de la renommée, disait une feuille, où ne parvient pas le nom de Guillaume, le merveilleux dresseur de chevaux, le dompteur de l'*éléphante* Miss Baba... »

Dix ans après, on jouait la comédie à ciel ouvert dans l'arène ; les représentations avaient lieu à la tombée du jour ; quand sonnait l'Angelus, acteurs et actrices s'arrêtaient dans leur jeu, se signaient, disaient pieusement une oraison et, dès que la cloche avait fini de tinter, reprenaient le fil de la pièce ¹.

Comme le mausolée semblait voué par le destin à servir aux usages les plus divers, il se trouva que, vers la même époque, une pieuse dame anglaise, qu'on surnommait Sister Rose, s'était fait attribuer quelques-unes des salles funéraires pour y hospitaliser de vieilles femmes indigentes ².

Le Domaine, ayant succédé en 1870 à la Chambre apostolique, loua le mausolée au comte Telfener qui y mit une coupole et y donna des spectacles ; il en fut dépossédé en 1888. Redevenu propriété de la Commune, le mausolée sert actuellement de salle de concerts. C'est avec peine qu'on retrouve, derrière les stalles et les loges et au milieu des habitations qui l'enserrent de toutes parts, quelques vestiges de l'ancien monument qu'un toit de zinc recouvre et déshonore.

1. L'auteur tient ce détail de M. G. Perrot, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions, qui assista à cette scène il y a quelque

soixante ans. Cf. J. GAUME, *Les Trois Rome*, Paris, 1807, vol. II, p. 237.
2. AUG. J. C. HARE, *Walks in Rome*, Londres, 1900, vol. I, p. 42.



LE PANTHÉON

ORIGINE DU PANTHÉON. — ÉNIGMES QUE PRÉSENTENT SES PREMIERS TEMPS. — LE PANTHÉON TRANSFORMÉ EN ÉGLISE. — TRAVAUX D'ENTRETIEN. — DÉPENSES CONSISTANTES OCCASIONNÉES PAR LA TOITURE. — ENSEVELISSEMENT DE RAPHAËL. — AUTRES PERSONNAGES CÉLÈBRES ENTERRÉS AU PANTHÉON. — DÉBATS ENTRE LE CONSEIL COMMUNAL ET LE SAINT-SIÈGE SUR LES DÉPENSES D'ENTRETIEN. — RÔLE DE L'OUVERTURE DU DÔME DANS CERTAINES FÊTES. — CHARLES-QUINT FAILLIT Y ÊTRE PRÉCIPITÉ. — ENLÈVEMENT DES BRONZES DU PORTIQUE PAR BENOÎT XIV. — AUTRES DÉPRÉDATIONS. — LES OFFICIERS FRANÇAIS RÉVOLTÉS CONTRE LEURS GÉNÉRAUX S'ASSEMBLENT AU PANTHÉON EN 1798.

On a beaucoup discuté et l'on discutera encore beaucoup sur l'origine du Panthéon actuel et sur ses premières destinées ¹.

Il est certain qu'un édifice fut construit en ce lieu sous le règne d'Auguste par son gendre M. Vipsanius Agrippa ; achevé en l'an 27 avant notre ère et peut-être dédié deux ans plus tard, en 25, il fut voué à Vénus ² et à Mars, ancêtres de la *Gens Julia*, et d'autres disent aussi à Jupiter Ultor et à d'autres dieux ³. De là lui serait venu, par amplification, le nom de Panthéon, à moins qu'il ne faille y voir une allusion à la coupole, dont la forme semi-sphérique rappelait la calotte des cieux. Agrippa avait voulu placer la statue d'Auguste à l'intérieur du temple, mais il se refusa à cet honneur ; sa statue et

1. D'une façon générale : LANCIANI, *Notizie degli Scavi* avec bibliographie, Rome, 1881, p. 257. *Storia degli Scavi*, vol. I et II. *Bullettino della Com. Arch. Com.*, an. XXIX, Rome, 1901, p. 3. GUILLAUME, *Le Panthéon d'Agrippa*, dans *Revue des Deux Mondes*, 1892, t. 100, p. 391. OTTO RICHTER, *Topographie der Stadt Rom*, Munich, 1901, p. 233. HENRY MIDDLETON, *The Remains of Ancient Rome*, Londres, 1892, vol. II, p. 126. SAMUEL BALL PLATNER, *The Topography... of Ancient Rome*, Boston, 1911, p. 351, avec bibliographie. G. EROLI, *Raccolta epigrafica, storica, bibliografica del Pantheon*, Narni, 1895. HENRY DE GEYMULLER, *Documents inédits sur les Thermes d'Agrippa et le Panthéon*, Rome-Lausanne, 1883. NERALCO, *Descrizione del Colosseo e del Panteo*, Ancone, 1763. GUATTANI, *Roma...*, Rome, 1805, part. II, p. 78. ANTOINE DESGODETZ, *Les Édifices antiques de Rome*, Paris, 1682, avec nombreuses planches, coupes, élévations, plans. Aussi ANDREA PALADINI, *I Quattro Libri dell' Architettura*, Venise, 1570, liv. IV.

2. Cette statue portait, comme boucles d'oreilles, les deux moitiés

d'une perle qui avait appartenu, disait-on, à Cléopâtre ; lorsqu'elle engagea, avec Pompée, le fameux pari de lui servir un repas de dix millions de sesterces (deux millions de francs), elle fit, comme on sait, fondre une perle dans du vinaigre, mais cette perle ne valait que la moitié de la somme ; elle s'appretait donc à en fondre une seconde quand un des convives intervint. C'est cette perle sauvée par lui qui fut ensuite portée à Rome et scisée. PLINE, *Histoire naturelle*, liv. IX, § 58. Le vinaigre ne dissout pas les perles.

3. Il ne paraît guère admissible qu'au lieu d'avoir été dès l'abord un temple, le Panthéon ait servi de *Caldarium* ou de *Laconicum* pour les thermes voisins d'Agrippa ; cependant il y avait peut-être un rapport entre les deux édifices. Voir MIDDLETON, p. 126, qui ne le pense pas. L'abbé Uggeri décide sans hésitation que « c'était une piscine, un bain public, une natation froide où les soldats du Champ de Mars s'exerçaient à la nage. Dans la suite, ajoute-t-il, pour lui donner plus de noblesse, on y ajouta l'avant-corps carré. » *Journées pittoresques des Édifices de Rome*, vol. I, Rome, 1800.

celle d'Agrippa furent donc dressées dans deux niches de chaque côté de l'entrée, dans le pronaos, et seule la statue de César figura à l'intérieur ¹.

Pline l'Ancien, qui vit le monument au temps de l'empereur Vespasien, vers l'an 70 de notre ère, parle des cariatides, dues au sculpteur Diogène d'Athènes, qui surmontaient, ce semble ², les colonnes et que l'on considérait comme des merveilles ; il en était de même des statues qui dominaient le faite, mais pour celles-ci on les admirait, paraît-il, de confiance, car elles étaient si haut qu'à peine pouvait-on les voir.

Le portique qui précédait la rotonde était orné de lames de bronze doré ³ ; les poutres étaient également de bronze doré, ainsi qu'une porte monumentale. On pense que Virgile y fait allusion quand il dit, au premier chant de l'*Énéide* ⁴ : « La Sidonienne Didon élevait là un temple immense, splendide par les offrandes et par la grandeur de la divinité ; des degrés d'airain y conduisaient, et les poutres étaient aussi d'airain ; sur des gonds d'airain grinçaient les portes. »

Environ cent ans après, lors de l'incendie qui, sous Titus, en l'an 80, ravagea une grande partie de la ville, le Panthéon fut brûlé, si tant est qu'un édifice comme le Panthéon, bâti presque uniquement en pierres et en briques, puisse être détruit par le feu ⁵. Domitien, quelque vingt ans plus tard, le restaura, mais il fut frappé de la foudre en 110 sous Trajan et de nouveau incendié ⁶.

La reconstruction de cet édifice tenta Hadrien, qui aimait les œuvres architecturales et en orna la ville avec tant d'abondance. Reprit-il les murs depuis les fondations, modifia-t-il le plan primitif d'Agrippa, c'est ce dont on discute ; partout où l'on a sondé les murailles depuis le sol jusqu'au sommet, dans les escaliers, dans les niches, dans la voûte du dôme, on a trouvé des briques portant la marque de Trajan. Si donc il n'a pas refait le Panthéon de fond en comble, il en a du moins remanié ou reconstruit en partie toutes les parties. Son nom n'y figure pas pourtant, car ce n'était point sa coutume de le faire inscrire sur les édifices élevés par ses soins ; il ne fit exception que pour le temple de Trajan ⁷. Ainsi ce monument qu'Ammien Marcellin plaçait au nombre des merveilles de Rome, dont Michel-Ange disait que le dessin en était « angélique et plus qu'humain », qu'Urbain VIII déclarait dans une inscription le plus fameux de toute la terre ⁸ et que nous contemplons aujourd'hui avec émotion, bien que ce que nous en voyons n'en soit plus que la carcasse comme pour les autres monuments de Rome ⁹, ne serait

1. DION CASSIUS, *Hist. Rom.*, lib. LIII, 27. Il existe au Museo Civico de Venise une statue d'Agrippa, trouvée à Rome et envoyée à Venise en 1505 par le cardinal Domenico Grimani, qui est peut-être celle-là.

2. Le texte dit : « *In columnis templi.* Histoire naturelle, liv. XXXVI, § 4. Il y a, au Vatican, une cariatide de marbre qui est peut-être une de celles-ci ou une copie antique. MIDDLETON, p. 128.

3. Le monument se compose de trois parties distinctes : la rotonde, le vestibule et le pronaos. L'épaisseur des murs à la base est de 6 m. 20 en certains endroits.

4. Vers 446.

5. DION CASSIUS, liv. XVI, 24.

6. *Ibid.*, liv. LIV, 1, LXIX, 7. HOMO, p. 395. PLATNER, p. 351.

7. *American Journal of Archaeology*, 1905, p. 425-449.

8. « PANTHEON AEDIFICIUM TOTO TERRARUM ORBE CELEBRERRIMUM... » FORCELLA, *Is.*, vol. I, p. 299, n. 1137.

9. Au point de vue de la structure architecturale, le Panthéon est aussi une merveille ; c'est avec une habileté ou plutôt un art extrême que les murs ont été bâtis de façon à répartir convenablement les charges énormes qu'ils avaient à supporter, sans qu'on ait eu recours à l'expédient si souvent disgracieux des contreforts. Voir à ce sujet les explications techniques de PLATNER et de LANCANI. Ce qu'en dit VIOLLET-LE-DUC, dans le *Dictionnaire d'Architecture*, article *Voûte*, vol. IX, p. 470, ne se trouve plus exact.

pas celui que bâtit Agrippa et c'est à tort qu'on l'appelle le Panthéon d'Agrippa ; le nom d'Agrippa, qui figure en lettres récemment dorées au frontispice, n'y aurait été laissé que par déférence et comme souvenir.

Un autre problème se pose. Les travaux ordonnés par Hadrien furent accomplis entre les années 120 et 124¹ ; comment admettre que moins de cent ans après, en 202, on pouvait déjà dire que le Panthéon était « croulant de vieillesse », comme le porte l'inscription que Septime-Sévère et Caracalla y apposèrent pour commémorer une restauration faite par leur ordre² ? Il est difficile de trancher la question. Ce qu'on voit de façon indiscutable, c'est que le portique actuel n'a pas dû faire partie du plan primitif ; il ne semble pas avoir été conçu en même temps ; les lignes des deux portions de l'édifice ne se raccordent pas ; il y a lieu de supposer que le portique primitif était décastyle, le portique actuel est octostyle. A l'intérieur, des colonnes furent ajoutées devant les grandes niches, ainsi que des colonnettes.

Quant aux colonnes portant des cariatides dont parle Pline, il est tout à fait impossible, dans l'état actuel du monument, d'imaginer où elles pouvaient se trouver, preuve que l'édifice a été très sensiblement modifié.

On accédait au portique par cinq degrés que l'enfouissement de l'édifice a fait disparaître ; cet enfouissement dut commencer de bonne heure, car on a retrouvé deux pavages antiques superposés, à 2 m. 50 l'un au-dessus de l'autre.

Le dôme était recouvert de lames de bronze doré dont il ne reste plus que ce qui entoure l'ouverture centrale ; on y peut constater le soin avec lequel ces bronzes étaient ciselés d'oves, de feuillages et de fleurons malgré la hauteur où ils se trouvaient et qui rendait invisible le détail de l'ornementation.

Le temple était fermé, comme on a dit, par une porte de bronze massif que Genséric enleva pour la transporter en Afrique en 455, mais le navire qui en était chargé sombra. Elle fut remplacée par une porte de bois garnie d'ornements de bronze. Le seuil de la porte est formé d'une immense dalle de marbre.

Les Frères Arvales se réunissaient au Panthéon avant de se rendre au temple de la Concorde³.

En l'année 399, le culte païen fut supprimé par décret de l'empereur Honorius dans le Panthéon, de même que dans tous les autres lieux de culte⁴. En 608, le pape Boniface IV obtint de l'empereur byzantin Phocas de le consacrer au culte chrétien. Une fresque placée à droite de la tribune et qui subsista jusqu'à l'époque de Valloni, c'est-à-dire jusqu'à la fin du xvi^e siècle, représentait le pape Boniface IV tenant l'église dans sa main⁵.

Cette nouvelle destination n'empêcha pas l'empereur d'Orient Constant II de

1. LANCIANI, *Ruins and Excavations*, p. 478.

2. IMP. CAES. M. AURELIUS ANTONINUS PIUS FELIX AUG. TRIB. POTESTAT. V. COS. PROCOS. PANTHEUM VETUSTATE CORRUPTUM CUM OMNI CULTU RESTITUERUNT. A. NIBBY, *Roma antica*, vol. II,

p. 693. *Corp. Insc. Lat.*, vol. VI, part I, p. 159, n. 896.

3. MIDDLETON, p. 128.

4. NIBBY, *Roma antica*, vol. II, p. 701.

5. LANCIANI, *Notizie degli Scavi*, p. 282.

s'emparer en 663 des tuiles de bronze qui recouvraient le dôme ¹. Le pape Grégoire III les remplaça, en 735, par des lames de plomb, et ce devint par la suite une des préoccupations du pouvoir pontifical que d'entretenir la toiture du Panthéon. Déjà, vers l'an 800, le pape Léon III y fit entreprendre des réparations.

Il avait été apporté au Panthéon quantité de reliques, des « charretées », disent certains auteurs se méprenant sur le mot de *carrellata*, lequel signifie, comme on l'a dit, une mesure de capacité (30 centimètres cubes) ; l'église reçut, en conséquence, le nom de *Ad Martyres* ², mais le peuple lui donna celui de *Rotonda* ou *Rotonna* à cause de sa forme et, en fait, c'est ce nom qui a prévalu. Déjà au XII^e siècle, c'était sous cette dénomination qu'on la connaissait surtout ³.

On raconta qu'il y avait été baptisé plus de cent Juifs qui s'étaient laissés convertir en même temps à la suite d'un miracle dont ils avaient été témoins : la guérison d'un aveugle, attribuée à une image de la Vierge que l'on conservait dans le monument.

En 830, Grégoire IV consacra le monument à tous les saints comme il l'avait été à tous les dieux ⁴.

Des légendes s'étaient formées à son endroit ⁵ ; une version allemande des *Mirabilia* y plaça la *Salvatio*, mais dans la plupart des autres textes, elle est mise dans le Capitole ; et cette version est plus conforme à la légende qui courait alors relativement à l'origine du monument. La *Salvatio*, racontait-on, ayant prévenu les Romains qu'un danger les menaçait du côté de la Perse, Agrippa, « qui était consul », fut chargé d'aller rétablir l'ordre sur ces confins ; se sentant inégal à cette tâche, il demanda trois jours pour réfléchir ; or comme, accablé de fatigue et de préoccupations, il s'était endormi, une femme lui apparut qui lui dit : « Que fais-tu, Agrippa ? tu es dans un grand trouble. Aie bon courage ; promets-moi d'édifier un temple tel que je te le commanderai, et tu seras vainqueur. » Et elle lui montra l'image du monument. « Qui es-tu ? » demanda Agrippa. « Je suis Cybèle, la mère des dieux. Fais des libations à Neptune qui est un puissant dieu, il t'aidera, et tu dédieras le temple à lui et à moi ; nous serons avec toi. » Agrippa, s'étant levé, révéla au Sénat cette vision ; il alla au-devant des Perses avec cinq légions et beaucoup de navires et les défit. A son retour à Rome, il éleva un temple tel qu'il l'avait vu en rêve, et le nom de Panthéon lui fut donné. Agrippa fit placer tout au sommet une statue dorée de Cybèle ; la coupole fut recouverte d'airain doré ⁶.

Dans un autre passage des *Mirabilia* ⁷, toutefois, il rapporte que sur le sommet du Panthéon, « c'est-à-dire de Santa Maria Rotonda », se trouvait la pomme de pin dorée qui se voit actuellement au Vatican.

En 1270, au mois de juin, un petit campanile avec des cloches fut élevé au milieu

1. *Excerpta a Pomponio Leto, dans Studi e Doc. di Storia e Diritto*, Rome, 1882, vol. III, p. 59. « Ubi nunc est Ecclesia S. Mariae Rotundae ibi fuit Pantheon aedatum Jovi Victori : cujus tegmen fuit e laminis argenteis. Illas laminas substulit Constantis nepos Eraclius veniens ad urbem. Antipanthon appellatur prothyron, locus ante portam templi. M. Agrippa fecit illud. »

2. ADINOLFI, *Roma*, vol. II, p. 407. BARBAULT, *Les Monuments*

de Rome, Rome, 1761, p. 3.

3. DUCHESNE, *Libér Pontif.*, vol. II, p. 388. FORCELLA, *Isc.*, vol. I, p. 289, n. 1098, année 1270, n. 1099, an. 1326....

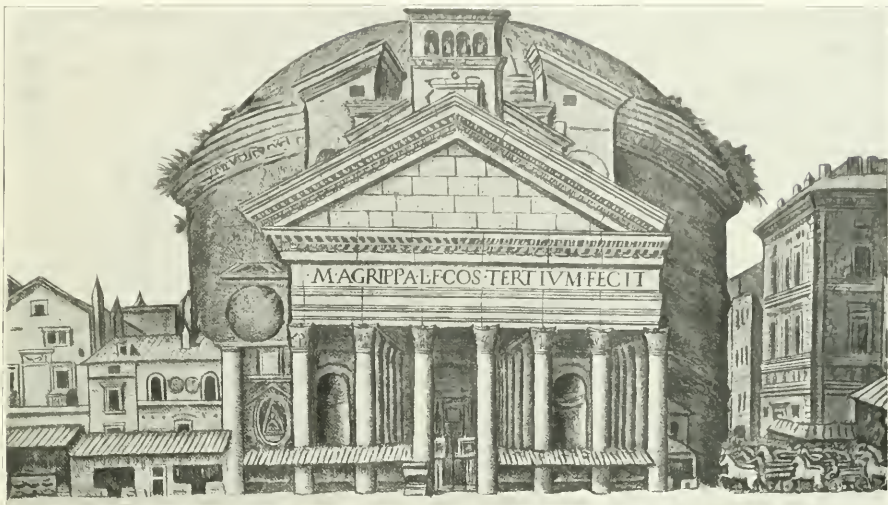
4. LA LANDE, *Voyage d'un Français en Italie...*, vol. III, p. 641.

5. A. GRAF, *Roma nella Memoria del Medio Evo*, vol. I, p. 132.

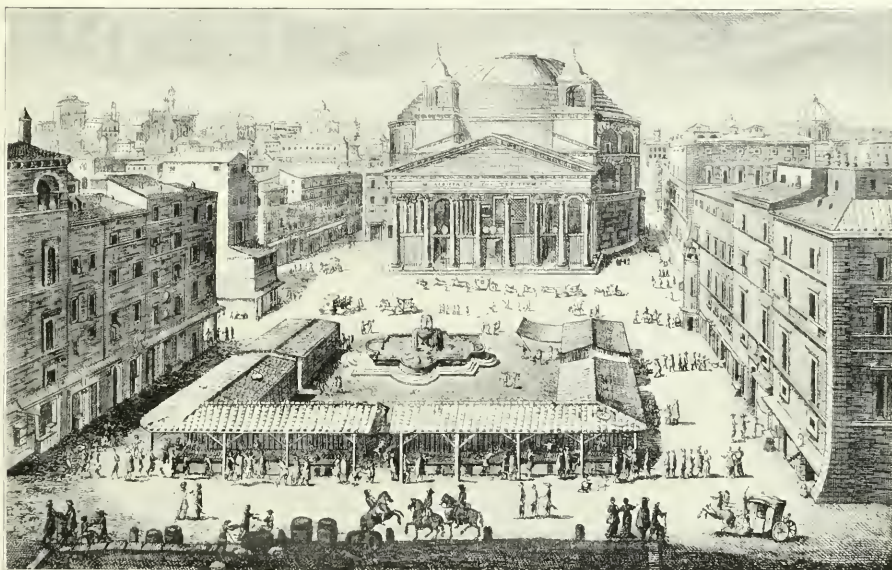
6. *Mirabilia*, éd. Parthey, p. 39.

7. *Ibid.*, p. 15, ligne 20.

LE PANTHÉON.



LE PANTHÉON AVEC LE CAMPANILE CENTRAL ET LES ÉCHOPES SOUS LE PÉRISTYLE.
Gravure de Giovannoli Alb (1619).



LE PANTHÉON AVEC LES DEUX CAMPANILES. Grævius, vol. IV (1732).

de la façade, Pandolfo della Suburra étant archiprêtre de l'église¹. Le Panthéon appartenait alors au Saint-Siège ; il était au nombre des lieux que le sénateur s'engageait par serment à défendre quand il recevait l'investiture pontificale². Cependant le Peuple romain en revendiquait, à ce qu'il semble, la propriété ou l'avait pris sous sa protection comme d'autres monuments de la ville, car Pogge raconte que, s'étant écarté de ses compagnons pour se diriger vers le Panthéon, il aperçut tout auprès une petite colonne sur laquelle étaient gravées les armes du Peuple³.

Le Panthéon passait pour un refuge assuré ; on y avait établi des défenses. Au cours d'un tumulte populaire, en 1409, ce fut là qu'on déposa provisoirement la relique la plus vénérée des Romains, la Véronique, avant de la porter au château Saint-Ange⁴.

De même qu'à Santa Maria Araceli, certains magistrats y siégeaient, magistrats ecclésiastiques bien entendu ; le 27 mai 1428, l'auditeur des causes du Palais pontifical y rendit une sentence relative à une maison du quartier Ponte⁵.

Le 1^{er} septembre 1405, une terrible tempête de vent et de pluie s'abattit sur Rome, et la couverture du Panthéon fut en partie arrachée⁶ ; le 30 novembre 1422, une inondation submergea tout le Champ de Mars ; le Panthéon fut envahi par les eaux jusqu'à la hauteur du maître-autel, à près de 2 mètres⁷. Martin V venait de rentrer dans Rome ; il avait trouvé la ville dans un état lamentable, elle était à refaire⁸ ; néanmoins, il voulut qu'avant toute chose on réparât la toiture du Panthéon, et il y fit placer de nouvelles lames de plomb⁹. Elles tinrent peu apparemment, car vingt ans après, en 1442, le pape Eugène IV dut faire recouvrir de nouveau l'édifice en même temps qu'il débarrassait les abords des échoppes qui s'y trouvaient¹⁰. L'historien Flavio Biondo l'en loua dans sa description de Rome : « Cette église, dit-il, la plus belle de toutes, a des colonnes qui sont plus belles aussi que toutes les autres, mais elles étaient à moitié cachées par des boutiques d'espèces diverses ; maintenant on les voit nettes et propres du haut en bas. En outre, la place entière et la rue qui mène au Champ de Mars ont été pavées¹¹. » Ces travaux mirent au jour plusieurs antiquités dont une grande cuve de porphyre qui, après avoir figuré longtemps sur la place du Panthéon, devant le parvis, servit ensuite de sarcophage au pape Clément XII et se trouve aujourd'hui dans la chapelle Corsini au Latran¹² ; deux lions en basalte égyptien, découverts en même temps, furent placés de chaque côté de l'urne, comme on le voit dans mainte gravure du xvi^e siècle ; Sixte V

1. FORCELLA, *Isc. di Roma*, Rome, 1869, vol. I, p. 289, n. 1098.

2. MABILLON, *Mus. Italic.*, Paris, 1689, vol. II, p. 215.

3. POGGE, *De Varietate Fortunæ*, lib. III, p. 86. Cf. LANCIANI, *Notizie*, p. 284.

4. F. CANCELLIERI, *Descrizione della Settimana Santa*, Rome, 1818, p. 146.

5. COPPI, *Dissertazione della Pontif. Accad. di Archeolog. di Roma*, Rome, 1864, vol. XV, p. 320.

6. S. INFESSURA, *Diario*, éd. Tommasini, p. 13.

7. S. INFESSURA, p. 24. CARCANI, *Il Tevere*, Rome, 1875, p. 40.

8. DUCHESNE, *Liber Pontif.*, vol. II, p. 520.

9. DUCHESNE, *Liber Pontif.*, vol. II, p. 520.

9. DUCHESNE, *Liber Pontificalis*, liv. II, p. 544.

10. S. INFESSURA, *Diario*, p. 42.

11. FLAVIO BIONDO, *Roma instaurata*, éd. 1543, liv. III, c. 63, p. 56.

12. « On voyait aussi sous le Portique, dit de Brosses, le tombeau d'Agrippa, d'un seul morceau de porphyre tout uni sur quatre pieds, avec son couvercle du goût le plus simple, le plus noble, le plus élégant qu'il soit possible. Cette pièce n'a pas non plus sa pareille. Notre pape Corsini (Clément XII) vient de le faire transporter à Saint-Jean de Latran pour lui servir de tombeau dans sa chapelle que l'on décore à grands frais. » *Lettres familières*, éd. 1836, vol. II, p. 61. Cf. BARTOLI, *Cento Vedute*, pl. 47, et NIBBY, *Roma antica*, II, 703.

les fit transporter sur la fontaine de l'Acqua Felice, près des thermes de Dioclétien¹ ; ils ont été depuis quelque temps déposés dans le musée du Vatican. Ruccellai vit la place ainsi décorée lorsqu'il visita Rome en 1450 : « Sur la place, devant l'église, on a disposé un sépulcre de porphyre sur deux lions² et de chaque côté deux vases de porphyre³. » Milanese en célébra la beauté en vers⁴.

A son tour, Nicolas V, après que le jubilé de 1450 eut regarni le trésor du Saint-Siège, fit réparer la toiture du Panthéon⁵.

Trois chapelles existaient alors dans l'église, l'une appartenant à la famille Tedalini, l'autre à la famille des Crescenzi, la troisième à celle des Belliuomini. Les deux premières avaient été fondées depuis quelque temps déjà ; elles reçurent des dotations en 1439⁶ ; la dernière servait de sépulture aux Belliuomini en 1465⁷.

Pie II fit peu de réparations au Panthéon ; en 1460, il fut dépensé 72 florins en travaux de maçonnerie et 3 florins en réparation de chenaux ; en 1463, 43 ducats en nettoyages⁸. Paul II dépensa, entre 1465 et 1470, une somme de 240 florins environ pour une série de travaux de couverture et d'entretien⁹.

Le Panthéon était une des curiosités de la ville ; lorsque le roi Ferdinand de Naples vint à Rome en 1475, on le lui fit visiter entre autres choses¹⁰. Le Panthéon servait aussi de place forte ; au cours des mouvements tumultueux qui eurent lieu en août 1484, les Crescenzi, qui y avaient une chapelle comme on l'a vu, s'y établirent en armes¹¹.

On n'avait pas maintenu longtemps l'interdiction d'établir des boutiques sous le péristyle du temple et sur la place ; contrairement à l'avis des *Maestri di Strada*, Innocent VIII confirma le droit aux chanoines de l'église de tirer profit des étaux, et ceux-ci, forts de cette autorisation, louèrent trois « pierres » sur la place, « propres à vendre des herbes et des feuilles », pour neuf années moyennant 11 ducats et une livre de poivre par an¹².

Ce même Innocent VIII, que la conservation dans son intégrité du monument intéressait peu, ce semble, fit enlever quatre des colonnes de porphyre qui ornaient les niches, pour les placer au centre afin de soutenir le baldaquin qui depuis a disparu ; il les remplaça par des colonnes de granit¹³. Il fit également transporter le maître-autel, qui se trouvait au fond près de la tribune, à l'emplacement qu'il occupa longtemps¹⁴.

En 1520, Raphaël fut enseveli au Panthéon ; sur l'autel qui était au-dessus de sa sépulture on plaça, comme il l'avait désiré, une statue de la Vierge que sculpta Lorenzo

1. FL. VACCA, *Memorie*, § 35. A. NIBBY, *Roma antica*, vol. II, p. 703.

2. Il semble, d'après les gravures, que les lions étaient à côté du cénotaphe.

3. *Archiv. Soc. R. di St. Patria*, vol. IV, p. 573.

4. *Atti Accad. dei Lincei*, Ser. II, vol. 3, Rome, 1876, p. 50.

5. E. MUNTZ, *Les Arts...*, vol. I, p. 145 et 294 ; vol. II, p. 89. En 1840, quelques-unes des tuiles employées furent retrouvées ; elles portaient le nom du pape et la date 1451 ; elles furent aussitôt déposées à la Bibliothèque du Vatican. LANCIANI, *Notizie*, p. 285. *Archiv. di Stato, Roma, Arch., Camerlengato*, fasc. 2545. D'autres tuiles trouvées en même temps portaient la triple marque de

Clément VIII, du cardinal Pietro Aldobrandini et du Peuple romain, et la date 1601.

6. P. ADINOLFI, *Roma*, vol. II, p. 412 et 415.

7. FORCELLA, *Isc.*, vol. I, p. 292.

8. MUNTZ, *Les Arts*, vol. I, p. 294.

9. *Ibid.*, vol. II, p. 89.

10. S. INFESSURA, p. 79.

11. *Ibid.*, p. 168.

12. *Archivio di Stato, Roma, Atti S. Vannucci*, Prot. 1825, fol. 412. *Archiv. Soc. Rom. Stor. Patria*, vol. VIII, p. 586.

13. LANCIANI, *Not. Scavi*, p. 285.

14. LANCIANI, *Scavi*, vol. I, p. 88.

Lotti. Le 9 septembre 1833, sous le pontificat de Grégoire XVI, on entreprit de rechercher ses restes pour trancher une furieuse contestation entre deux académies qui prétendaient l'une et l'autre posséder le crâne de Raphaël. Il fallut cinq jours pour retrouver la dalle funéraire à l'endroit désigné par Vasari dans sa *Vie de Raphaël*; la maçonnerie portait les traces d'un travail hâtif, et ceci concorde bien avec ce que l'on savait des circonstances de l'enterrement. Raphaël mourut dans la nuit du vendredi saint (1520); on le porta au Panthéon le jour suivant, et le travail d'ensevelissement ainsi que le mur masquant la pierre tombale durent être achevés en quelques heures, avant le matin du jour de Pâques. On employa dans cette construction toutes sortes de matériaux, briques, tuf, travertin, fragments de porphyre et de serpentine.

On mit six jours pour dégager la tombe; dans l'après-midi du 14 septembre, la dernière dalle était déposée, et les assistants convoqués à cette émouvante cérémonie contemplèrent les restes de l'incomparable artiste. Les eaux du Tibre, au cours de ses nombreuses inondations, avaient pénétré dans le tombeau malgré un mur de trois pieds d'épaisseur, en sorte que le cercueil de bois s'était peu à peu détruit et qu'on n'en voyait que des fragments; le corps avait presque entièrement disparu; après quelques recherches on trouva le crâne avec les dents merveilleusement bien conservées, et il devint par conséquent évident que ni l'une ni l'autre des deux académies ne possédait la véritable relique de Raphaël; les mains avaient été croisées sur la poitrine; on constata « une grande rudesse du pouce, signe caractéristique des peintres ». La hauteur du corps fut mesurée; on estima qu'elle avait dû être de 1 m. 664¹. Des lambeaux de broderies, des anneaux et des agrafes furent retrouvés, d'où l'on déduisit que le peintre avait été enseveli dans son costume officiel de cubiculaire pontifical².

Après avoir été exposés quelques jours dans une cage de verre, les restes de Raphaël furent replacés où ils avaient été trouvés.

Le buste qui surmonte sa tombe a été sculpté par Naldini aux frais du peintre Carlo Maratta, qui fit également sculpter par Naldini le buste d'Annibale Carracci enterré au Panthéon en 1674³. A droite de la Madonna del Sasso, près de la tombe de Raphaël, est la tombe de Maria Antonia Bibiena, la nièce du fameux cardinal, qu'on disait avoir été fiancée à Raphaël; une épitaphe due à Bembo⁴, comme celle de Raphaël⁵, rappelle ce souvenir.

Au cours du xvi^e siècle, plusieurs personnages furent ensevelis au Panthéon, qui commença ainsi à devenir le lieu de sépulture des hommes illustres d'Italie :

En 1547, le peintre Pierino Bonaccorsi del Vaga;

En 1548, Mario Rufini, évêque de Melfi et gouverneur du château Saint-Ange;

En 1554, l'architecte Bartolommeo Baronimo⁶;

1. Cette précision étonne, étant donné le peu de fragments du squelette qui subsistaient.

2. LANCIANI, *Ruins...*, p. 483, avec une gravure représentant les ossements de Raphaël tels qu'ils furent retrouvés.

3. R. VENUTI, *Descrizione di Roma...*, Rome, 1766, p. 138.

4. FORCELLA, *Isc.*, vol. 1, p. 295, n. 1122 (an. incertaine).

5. FORCELLA, *Isc.*, vol. 1, p. 301, n. 1144, an. 1520.

6. Assassiné le 4 septembre 1554.

Après 1564, le peintre Jean d'Udine ;

En 1566, le peintre Taddeo Zuccari ; son frère Federico, peintre également et sculpteur, sculpta le buste qui surmonte sa tombe¹ :

Au siècle suivant, Flaminio Vacca, mort en 1600, fut également enterré au Panthéon², de même qu'Annibal Carrache, mort en 1609, le Poussin, mort à Rome en 1665 ; au XVIII^e siècle, Carlo Maratta, mort en 1713, Domenico Belletti, mort en 1715. Plus tard, on y ensevelit le peintre allemand Mengs, mort en 1779, et son ami, le chevalier Azara, mort en 1804.... Le cardinal Consalvi, le roi Victor-Emmanuel et le roi Umberto I^{er} y ont aussi leurs sépultures.

Le Panthéon, qui devenait ainsi, à des titres divers, un lieu de plus en plus vénéré des Romains, était aussi l'objet de leurs sollicitudes. En 1524, le Conseil communal vota généreusement 400 ducats pour la réfection du toit ; cette somme se trouva beaucoup trop forte, car la dépense n'atteignit que 100 ducats ; le Conseil décida donc, le 29 octobre, d'employer le solde à des travaux entrepris au Capitole et qu'il était d'autant plus urgent d'achever que le jubilé approchait³.

Clément VII aurait voulu décharger la Chambre apostolique de la part qui lui incombait dans l'entretien du Panthéon ; il suggéra au Conseil d'y employer un fonds de secours créé par le pape Léon X, mais le Conseil résista ; il semble qu'on accommoda le différend en ne réparant que la toiture (1525)⁴. L'année suivante, le pape fit débarrasser la place du Panthéon et les abords du monument des immondices qui les envahissaient, car, ainsi que pour tant d'autres lieux de la ville, les charretiers en avaient fait un dépôt (1526)⁵.

Paul III fit réparer le dallage du portique⁶ ; la dépense, soldée en 1538, s'éleva à 257 ducats⁷.

Le Panthéon aurait failli de peu être le lieu d'une juste vengeance nationale, s'il en faut croire un récit contemporain⁸. C'était le 8 avril de l'année 1536 ; l'empereur Charles-Quint, dont les soldats avaient saccagé Rome huit ans auparavant, venait de faire une entrée solennelle dans la ville, et le peuple de Rome, versatile s'il en fut, l'avait acclamé. Un jeune seigneur de la famille Crescenzi fut chargé de l'accompagner dans la visite des monuments⁹. Or, après avoir admiré l'intérieur du Panthéon, il demanda à en examiner la toiture ; son guide le conduisit donc par l'escalier qui se trouve dans l'épaisseur de la paroi, jusqu'au commencement de la coupole et, de là, tous deux s'aventurèrent sur la toiture, par les degrés vertigineux qui y sont pratiqués jusqu'au bord de l'ouverture circulaire qui sert à éclairer la rotonde¹⁰. Tandis que l'empereur se

1. FORCELLA, *Isc.*, vol. I, n. 1126, 1128, 1129, 1135, 1138, 1157.

2. Son buste est sculpté par lui-même.

3. LANCIANI, *Scavi*, vol. I, p. 206.

4. Séance du 13 août 1524, du 5 et du 13 janvier 1525. *Archiv. St. Not. Capit.*, Cred. I, vol. 36, fol. 161, 173 ; vol. 15, fol. 36. Il s'agit du fonds des biens des *Porzionari*.

5. *Archiv. Seg. Vat.*, *Div. Camer.*, vol. 76, fol. 147.

6. LANCIANI, *Notizie*, p. 286. Une inscription rappelle le fait :
* PAULUS PAPA III DE FARNESII INSTAURAVIT.*

7. *Archiv. di Stato, Roma, Mand. Camer.*, 1537-1541, fol. 88. FORCELLA, *Isc.*, vol. I, p. 295, n. 1125 (an. incert.).

8. CANCELLIERI, *Solenni Possessi*, p. 93.

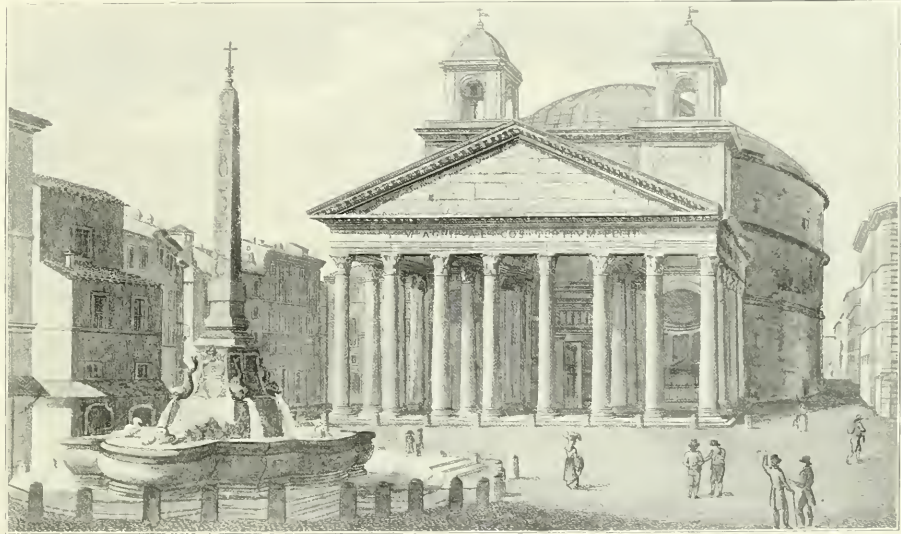
9. Les Crescenzi avaient des habitations contiguës au Panthéon et une chapelle à l'intérieur, comme on l'a dit ; quelques-uns d'entre eux y étaient enterrés. FORCELLA, *Isc.*, vol. I, p. 294, n. 1118 ; p. 297, n. 1132.

10. Elle a 9 mètres de diamètre, ce dont on ne se doute guère quand on la voit d'en bas.

LE PANTHÉON.



LE PANTHÉON AVEC L'OBÉLISQUE ET LES MAISONS ADOSSÉES. Gravure de Barbault (1761).

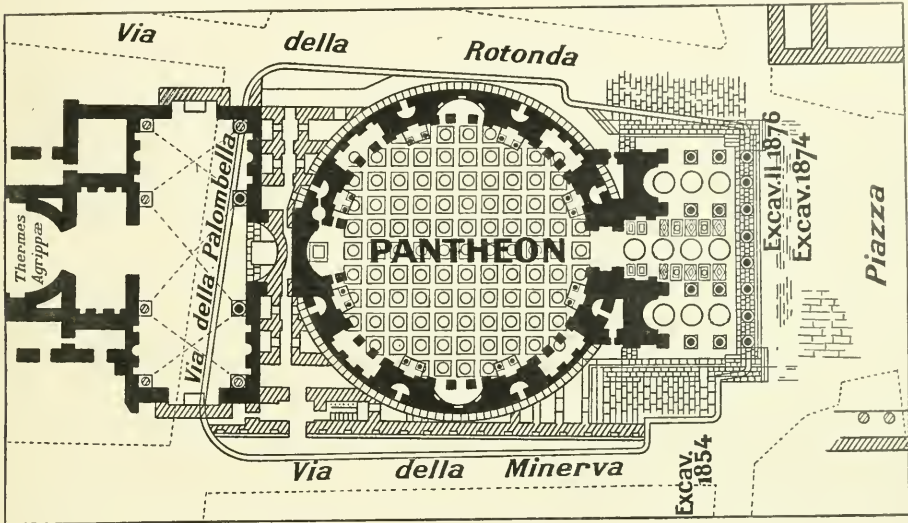


LE PANTHÉON. Gravure de Parboni (1825).

penchait sur le vide pour regarder l'intérieur, le jeune homme se sentit pris d'un furieux désir de le précipiter en avant afin de venger par sa mort les effroyables malheurs et les ruines immenses qu'il avait causés à sa patrie.

Quand le soir il raconta cela à son père, celui-ci fit simplement cette réflexion : « Ce sont choses que l'on exécute, mais qu'on ne dit pas. »

En 1543, Desiderio Auditorio, chanoine de l'église, y fonda la chapelle San Giuseppe



PLAN DU PANTHÉON ¹.

et institua la confrérie des *Virtuosi* du Panthéon qui existe encore et tient séance dans une salle dépendant du monument ².

Le peuple représenté par son Conseil avait, à cette époque, ce semble, un certain droit tout au moins de désignation dans les nominations des membres du chapitre ; témoin une délibération du 29 novembre 1547 par laquelle un candidat est proposé au Souverain Pontife et une expectative demandée en sa faveur ³.

En 1548, l'année de sa mort, Mario Rufini, le gouverneur du château Saint-Ange, restaura un autel qui appartenait à sa famille ⁴ ; l'architecte Pierino de Januarii da Caravaggio légua 50 ducats pour qu'il fût dit trois messes par semaine à son intention dans une chapelle lui appartenant, mais le revenu des propriétés sur lesquelles était assise cette rente ayant diminué, on n'en dit plus dans la suite que deux (1564) ⁵. En 1588, Ottavio Crescenzi rétablit un autel ⁶.

1. Extrait de l'ouvrage du comm. LANCIANI, *The Ruins*, p. 475.

2. FANUCCI, *Opere pie di Roma*, Rome, 1601, p. 36.

3. *Archiv. Stor. Capit.*, Cred. I, vol. 36, fol. 588.

4. FORCELLA, *Isc.*, vol. I, p. 296, n. 1128.

5. *Archiv. Stor. Capit.*, *Atti orig.*, vol. 401, fol. 366.

6. FORCELLA, p. 297, n. 1132.

Ce fut Grégoire XIII qui construisit sur la place la fontaine qui fut plus tard ornée d'un petit obélisque ; il fit aussi réparer le toit et la dépense totale s'éleva à 300 écus¹.

Lorsque le pape Clément VIII alla visiter le Panthéon, le 24 juillet 1593, il remarqua que la sacristie était trop exigüe et ordonna au cardinal Borromée de s'entendre avec les Crescenzi pour leur acheter une maison attenante à l'église afin d'y établir une nouvelle sacristie².

Durant tout le XVI^e siècle, le portique fut obstrué de boutiques et d'échoppes de la location desquelles le chapitre tirait profit ; en 1611, Paul V les fit supprimer comme jadis Eugène IV³.

Trois papes empruntèrent au Panthéon le bronze qui leur était nécessaire, Sixte V pour les statues de saint Pierre et de saint Paul qu'il plaça sur les colonnes Trajane et Antonine, Clément VIII pour les ornements de l'autel du Saint-Sacrement dans Saint-Jean de Latran, Urbain VIII enfin pour les quatre colonnes torses du baldaquin de Saint-Pierre.

Sixte V enleva 2 690 livres de bronze⁴.

Clément VIII acheta au clergé de Santa Maria Rotonda, comme il a été dit, de grandes quantités de marbre et de bronze⁵ :

22 novembre 1597 paiement de	écus	40
6 décembre 1597.		30
10 décembre 1597.		30
31 janvier 1598.		25
30 avril 1598, pour 1 270 livres de bronze.		40
29 novembre 1599.		25
25 juillet 1600.		30
26 août 1600.		50
Total.		270

Les chanoines s'inquiétèrent, car, outre le bronze, l'archiprêtre vendait des pierres et du marbre pris aux alentours et dans le monument⁶ ; ils s'adressèrent au Conseil communal qui décida de faire, d'accord avec les *Magistri Viarum*, une démarche auprès du Saint-Père (1615)⁷. Elle n'eut qu'un effet bien temporaire, si tant est qu'elle en ait eu du tout, car les grandes destructions d'Urbain VIII commencèrent dix ans après, en 1625. « Cette année, dit le diariste Giacinto Gigli, l'Italie étant toute en armes, le pape voulut se munir d'artillerie et, à cette fin, il fit dépecer le portail de l'église Santa Maria Rotonda, lequel était merveilleusement recouvert de bronze ; il détruisit de même les architraves, d'un travail très beau⁸. » Les *Avvisi*, c'est-à-dire ce recueil de faits divers et de nou-

1. LANCIANI, *Notizie*, p. 286. ALBERTO CASSIO, *Corso delle acque antiche*, Rome, 1756-7, vol. I, p. 301. Voir pl. 28, 30.

2. P. ADINOLFI, *Roma*, vol. II, p. 417.

3. LANCIANI, *Notizie*, p. 286.

4. A. BERTOLOTTI, *Artisti Lombardi a Roma*, Milan, 1881, p. 75.

5. *Archiv. di Stato, Roma, Mand. Camer.*, 1597-1598, fol. 36, 40, 41, 53, 162 v. ; Fabbriche 599-1601, fol. 89, 1561, 157.

6. La place du Capitole aurait été en partie pavée avec des pierres provenant du Panthéon. LANCIANI, *Vicende edilizie*, p. 43.

7. *Archiv. Stor. Capit.*, Cred. I, vol. 32, fol. 110. Séance du 19 novembre 1615.

8. Cod. Vat. Lat. 8717 ad an. St. FRASCETTI, *Il Bernini*, Milan, 1900, p. 58. Un contemporain, Giano Nicio Eritreo, rapporte que le pape « voulut donner un emploi plus noble à ce bronze ».

velles tenu par ordre du Saint-Siège, signale également cette spoliation¹ : « Cette semaine on a commencé à descendre les lames de bronze (du Panthéon) avec lesquelles on s'apprête à fabriquer le baldaquin du maître-autel de Saint-Pierre » (4 octobre 1625).

Les lames arrachées étaient remises en partie à un ferronnier qui les rompait en morceaux et les livrait ensuite à la fonderie ; le 4 avril 1626, Giovanni de Santi reçut pour ce travail 50 écus, le 21 novembre autant². La fonderie était établie dans le château Saint-Ange et avait pour directeur le chevalier Bernin qui, malgré ses goûts artistiques et le respect qu'il faut lui supposer pour les choses de l'architecture, ne se refusa pas à cette besogne. Le 21 octobre 1626, il lui fut remis de ce chef une provision de 10 écus³. Il semble que le métal envoyé à la fonderie du château Saint-Ange, qui servait d'arsenal au Saint-Siège, était destiné à la fabrication des canons ; le 7 novembre, deux fondeurs « de l'artillerie pontificale » reçoivent 400 écus pour leurs services⁴. Le dépositaire général de la Chambre apostolique, qui était alors Marcello Sacchetti, avait, au reste, reçu un ordre de payer toutes les sommes nécessaires soit à l'enlèvement des bronzes, soit aux travaux de réparation⁵.

Ce fut en outre avec du bronze du Panthéon que l'on fabriqua l'urne destinée à contenir les cendres de sainte Bibiane, laquelle fut placée dans l'église qui lui était dédiée⁶.

Suivant Torrigiano, le poids total du bronze ainsi enlevé s'éleva à 450 251 livres (les clous à eux seuls représentaient 9374 livres) ; on en évalua la valeur à 67 260 écus⁷. L'une des chevilles de bronze qui maintenaient les lames se trouve au musée Strozzi, à Florence ; le poids en est de 50 livres, et la longueur de deux palmes, soit un demi-mètre⁸ ; une autre de ces pièces fut remise au duc d'Alcala qui l'emporta en Espagne⁹.

Le président de Brosses ne trouvait rien à redire, cent ans plus tard, à cette destruction. « Mais le moyen de lui en vouloir (au pape), écrit-il, quand on sait qu'il en a fait le superbe baldaquin de bronze de Saint-Pierre¹⁰. » Tout le monde ne pensait pas comme

1. *Avvisi, Archiv. Seg. Vat.*, et Cod. Urb., 1648, c. 105.

2. *Archiv. di Stato, Roma*, Deposit. gener., 1626, fol. 89, 286.

3. *Ibid.*, fol. 260.

4. *Ibid.*, fol. 277.

5. *Archiv. di Stato, Roma, Chirografi*, vol. IV, p. 347. « Mons. Vidoni N. tesoriere generale. Havendo Noi ordinato che si levasse il metallo che serviva per tetto delle logge avanti la chiesa della Rotonda per servirsene in fare delle artiglierie per servizio del N. Stato Ecclesiastico in ordinario che tutta la spesa che occorrerà di fare tanto in levare e portar via detto metallo come in ricoprire il tetto e rifare il campanile della detta chiesa lo facciate pagare da Marcello Sacchetti Depositario Nro Generale de denari della Nra Camera al quale quanto per questo servizio avrà pagato e pagherà con nostri mandati vogliamo sia accettato e fatto buono. Dato dal Palazzo Ap. in Monte Cavallo lo 17 giugno 1626. Urbanus pp. VIII. »

6. Paiement de 49,20 écus à L. Bernini pour fourniture de trois caisses de bronze pour les reliques de sainte Bibiane. *Depos. gener.*, 1627, fol. 18. Cette urne fut déposée dans un sarcophage ancien d'albâtre oriental.

7. TORRIGIANO, *Le Grotte Vaticane*, Rome, 1639, p. 142. WINKELMANN, *St. delle Arti...*, vol. III, p. 408. MIDDLETON, *The Remains*

of Ancient Rome, Londres, 1892, vol. II, p. 126.

8. La tête de cette cheville porte des traces de martèlement. Chronique de Valesio. *Archiv. Stor. Capit.*, Cred. XIV, vol. 39, fol. 106.

9. LANGIANI, *Ruins*, p. 483 avec figure.

10. *Lettres familières*, éd. 1836, vol. II, p. 61. Urbain VIII tiraît quelque vanité de cette destruction ainsi que le montre l'inscription qu'il apposa dans l'église :

URBANUS VIII PONT. MAX.
VETUSTAS AHENEI LACUNARIS
RELIQUIAS
IN VATICANAS COLUMNAS ET
BELLICAE TORMENTA CONFLAVIT
UT DECORA INUTILIA
ET IPSI PROPE FAMAE IGNOTA
FERERENT
IN VATICANO TEMPLE
APOSTOLICI SEPULCHRI ORNAMENTA
IN ADRIANA ARCE
INSTRUMENTA PUBLICAE SECURITATIS
ANNO DOMINI MDCXXXII. PONT. IX.

lui¹, et Pasquin exprimait très vraisemblablement l'opinion publique quand il accusait, comme on l'a dit, les Barberini de faire pis que les barbares.

En même temps qu'il dépouillait le Panthéon, Urbain VIII l'affublait de deux campaniles, après avoir fait détruire celui qui existait au centre du portique depuis un temps immémorial ; les travaux commencèrent en 1627² ; les sommes versées aux entrepreneurs, maçons, ferronniers, charpentiers et autres, sont assez importantes :

En août 1627, à un tailleur de pierres.	écus	1 052
A une société de maçons.		5 607
A un charpentier		522
A un serrurier.		177
A un marchand de bois		135
A divers patrons de barques pour du bois apporté de Livourne.	2	433
Le 23 septembre 1628, à trois tailleurs de pierres.		432
Solde d'un mémoire de 1 407 écus.		
En mai 1629, sur un compte de 1702 écus dus à des maçons.		400
A un tailleur de pierres.	1	407
A un tailleur de pierres, acompte		900
A un chaufournier.		200
A un marchand d'étain		400
A un serrurier.		50
Le 19 février 1631, à un tailleur de pierres pour l'escalier		69

D'autre part, le dépositaire pontifical eut ordre de faire certains versements : le 24 février 1626, 200 écus, puis d'autres versements de même importance³.

Ces deux clochetons parurent si disgracieux à peine achevés, qu'on les surnomma : « les Oreilles d'âne⁴ ». Pourtant ils n'ont disparu qu'en 1882.

Vers le même temps (1627), on réparait la couverture de plomb, les paiements étant généralement faits par tranches de 200 écus⁵.

Les boutiques et les échoppes n'avaient pas tardé à envahir de nouveau la place et le parvis ; on y vendait surtout du poisson et des herbes ; d'interminables procès s'engagèrent entre le chapitre et les étalagistes ; l'un de ces procès, après huit ans, semblait devoir en durer encore autant⁶ ! Il y eut même plus tard, au XVIII^e siècle, un marchand de viande humaine ! La disparition de deux cuisiniers et d'un portefaix, qui avaient été vus entrant chez un charcutier, mit la police en éveil ; la torture amena des aveux et l'on sut que ce charcutier attirait et tuait dans sa cave ses clients pour en fournir sa cuisine. Il fut condamné à d'atroces supplices⁷.

1. CANCELLIERI, *Mercato*, p. 181.

2. *Archiv. di Stato, Roma, Arch. Camerale, Fabbriche*, 1627-1632, f.-l. 6, II.

3. *Archiv. di Stato, Rome, Dep. gener.*, vol. an. 1626, fol, 29, 54, 56....

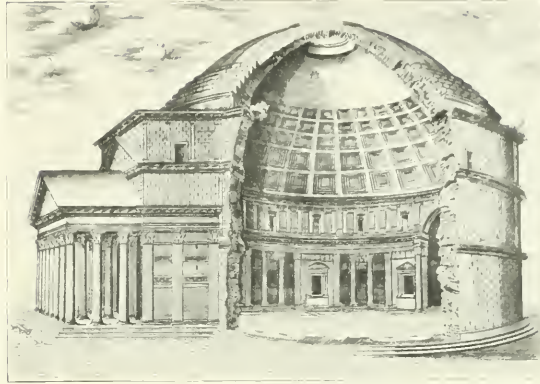
4. FRASCHETTI, *Il Bernini*, p. 78.

5. *Depos. génér.* année 1626, fol. 287-288 ; année 1627, fol. 41.

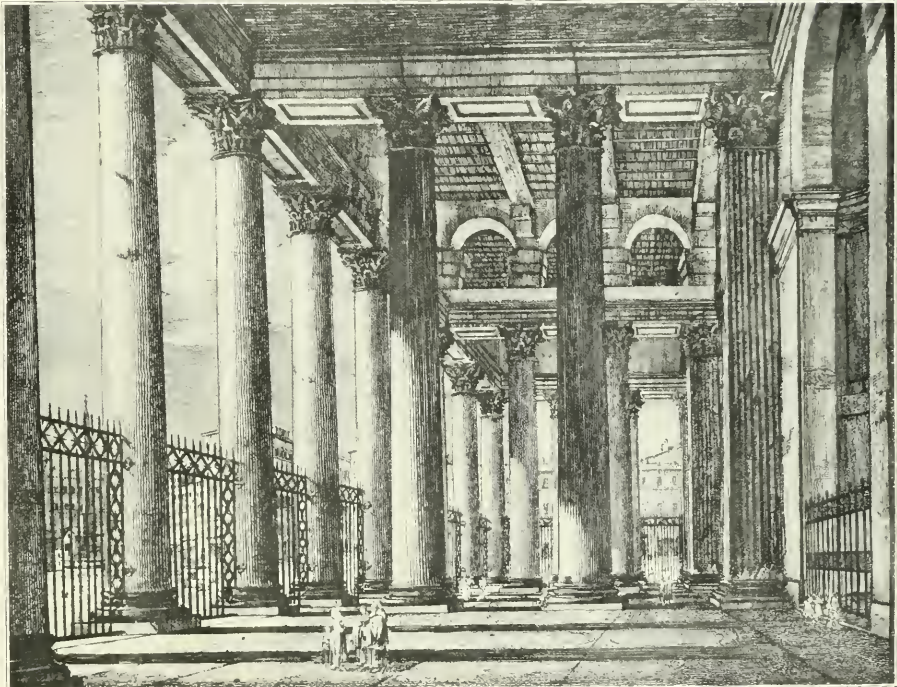
6. Ce sont là les propres termes du bref du pape Alexandre VII cité plus bas.

7. *Il Cracas*, juin-juillet 1888, n. 11, p. 265.

LE PANTHÉON.



COUPE DU PANTHÉON. Gravure de 1753.



PANTHÉON. LE PÉRISTYLE. Gravure de Rossini.

En l'année 1663, le pape Alexandre VII entreprit de débarrasser le Panthéon de tout ce voisinage incommode ; les maisons adossées au portique furent en partie détruites, les marchands chassés¹. Comme l'opération n'alla pas apparemment sans quelque difficulté et que le pape en tira gloire, une médaille fut frappée sur son ordre commémorant l'événement. Elle porte pour légende : « TEMPLI ET PORTICUS MAJESTATE A SORDIBUS REPURGATA². »

Le portique, privé des poutres de bronze qui le soutenaient, courait risque de s'effondrer. Alexandre VII et, après lui, Clément IX et Clément X, firent remplacer ces poutres par des ferrements dont on modifia la forme au cours des travaux, en sorte que la dépense en fut sensiblement accrue³. Elle s'éleva à 648 écus⁴.

Deux colonnes trouvées près de l'église San Luigi de' Francesi, probablement dans les thermes de Néron, furent employées à remplacer deux colonnes du portique qui étaient en mauvais état⁵ ; elles portent les armes des Chigi dans leur chapiteau⁶.

Vers la fin du siècle, il fut de nouveau entrepris des travaux au Panthéon, mais cette fois le Conseil communal eut à en subir les frais. Le « maître d'hôtel » des conservateurs fut chargé de monter sur la coupole pour en examiner l'état (10 septembre 1681) ; le 20, il y retourna avec le marquis Macarani, qui s'occupait des travaux publics, et l'architecte du peuple, Contini, et une dépense de 499,64 écus fut décidée⁷. Le 12 février 1687, il fut payé à un couvreur 100 écus pour des travaux à la toiture de l'église, et le 2 mars 45 écus à un maçon pour des réparations dans le portique⁸. L'année suivante, le pape Innocent XI ayant décidé qu'il ne serait pas donné de prix pour les courses du carnaval ; affecta le crédit devenu ainsi sans emploi à faire des réparations à la couverture du dôme⁹ et, cette somme n'ayant pas suffi, il renouvela l'année suivante la même mesure¹⁰.

Le 15 octobre 1688, on répara les ferrures qui entouraient l'ouverture centrale ; la dépense fut de 102 écus¹¹ ; le 5 mars 1688, il fut payé à l'architecte du Peuple, toujours pour l'entretien de la coupole, 1 633 écus¹², puis à un plombier 1 170 écus et, en 1689, encore 803,25¹³.

En l'année 1700, le Conseil communal eut à s'occuper à mainte reprise du Panthéon ; la question était délicate, car, en tant que monument antique, le Panthéon relevait du Peuple romain mais, en tant qu'église, le chapitre avait des droits sur lui. Voici comment l'affaire s'engagea. Dans sa séance du 4 mars 1700, le Conseil chargea son architecte Filippo Tittoni d'aller informer les chanoines que les colonnes de porphyre de l'église

1. Les marbres intérieurs furent repolis, la voûte fut restaurée.

2. Reproduite par BONANNI, *Numismata Pontificum*, Rome, 1699, vol. II, p. 702. Sur l'opération en elle-même, voir C. FEA, *Dei Diritti del Principato sugli Antichi Edifizi del Panteon*, Rome, 1806, p. 65. Alexandre VII publia à propos de cette opération deux brefs, l'un, « *Dudum per felicitas* », du 27 avril 1663, l'autre, « *Altiss* », du 8 octobre de la même année. Grand Bullaire, vol. XVII, Turin 1869, p. 159 et 205. Voir pl. 46 : Médailles.

3. BONANNI, *Numismata*, p. 702.

4. *Archiv. di Stato, Roma, Chirografi*, vol. XVII, fol. 42. Chirographe de Clément X en date du 22 mai 1675, ordonnant au trésorier pontifical de verser cette somme à l'entrepreneur Zaccaria.

5. FEA, *Miscellanea*, n. 114, p. CCXLII. Ordre du pape daté du 4 novembre 1662 de restaurer le portique en remplaçant ces deux colonnes.

6. GUATTANI, T. Varte II, p. 99. Alexandre VII était de la famille Chigi.

7. *Archiv. Stor. Capit.*, Cred. VI, vol. 6, fol. 15.

8. *Ibid.*, vol. 7, fol. 105, 74.

9. *Ibid.*, vol. 57, n. 24. Chirographe en date du 7 février 1688.

10. *Ibid.*, vol. 57, n. 29. Chirographe du 12 février 1689.

11. *Ibid.*, vol. 7, fol. 128.

12. *Ibid.*, vol. 7, fol. 158.

13. *Ibid.*, vol. 7, fol. 122, 162.

menaçaient de crouler et qu'il y avait lieu de les remettre en état ; ceux-ci s'engagèrent à faire le nécessaire, mais la façon dont ils s'y prirent mit en alarmes les conseillers qui envoyèrent l'architecte dire aux chanoines de ne rien modifier à l'aspect du monument et même, un peu plus tard, ils leur en firent commandement. Les chanoines ne voulurent rien entendre, le Conseil insista ; en sorte que l'on fut devant le camerlingue pour qu'il tranchât le différend ; le litige durait encore en décembre ¹.

L'année suivante, il fallut encore une fois s'occuper de la toiture ; en 1702 également et en 1704 ². Une sorte de partage de possession s'était établi alors entre le chapitre et le Peuple ; le Peuple avait la partie haute du monument, et, pour bien s'en assurer la propriété, il fit poser une serrure sur la porte qui y donnait accès ³.

Clément XI ordonna, en 1718, qu'on repolît les marches de l'intérieur du monument : une inscription rappelle le fait ⁴ ; en 1723, il fit reconstruire le maître-autel ⁵.

Benoît XIII ayant été informé en 1729 que la « coupole et son œil », ainsi que les colonnes et les piliers de marbre violet, avaient besoin de réparations, autorisa le Conseil à dépenser 120 écus pour les restaurer ⁶.

Jusqu'au temps de Benoît XIV, l'attique était orné de quatorze niches quadrangulaires qui se voient encore ; mais qui furent défigurées en 1747 par l'architecte Paolo Posi lequel imagina, pour leur donner plus de hauteur, d'y ajouter des ornements ⁷. Entre chaque niche, on voyait auparavant quatre colonnes de porphyre avec des bases et des chapiteaux de marbre jaune ; les entre-colonnements étaient garnis de marbres de toutes provenances que Posi remplaça par un stucage qui existe encore malheureusement. Piranesi a reproduit cette ornementation disparue ⁸ ; sous les marbres furent retrouvées des lames de bronze.

Une note de service, datée du 12 novembre 1749, montre quelles étaient alors plus généralement les préoccupations de ceux qui avaient la charge d'entretenir le monument ⁹. Elle porte :

Arracher les herbes sur la coupole et sur le toit de la maison du chapitre ;

Réparer la toiture du portique ;

Réparer le pavement du portique et boucher avec des morceaux de granit les trous des colonnes ;

Rectifier les degrés autour de l'édifice ;

Faire publier une ordonnance interdisant de tirer des coups de fusil contre les colombes qui se posent sur le monument, car on commet ainsi un acte irrespectueux de la dignité du lieu et l'on risque de détériorer les chéneaux et les gouttières ;

Faire fermer les campaniles quand les frères de la confrérie du Saint-Sacrement font leurs dévotions en ce lieu parce qu'ils y pénètrent et même grimpent au-dessus

1. *Archiv. Stor. Capit.*, Cred. I, vol. 41, fol. 48 à 60.

2. *Ibid.*, fol. 112, 114, 118, 174.

3. *Ibid.*, vol. 42, fol. 58.

4. A. NIBBY, *Roma moderna*, vol. I, p. 409. FORCELLA, *Isc.*, vol. I, p. 304, n. 1158.

5. FORCELLA, *Isc.*, n. 1159.

6. *Archiv. Stor. Capit.*, Cred. VI, vol. 57, n. 390.

7. A. NIBBY, *Roma*, vol. II, p. 698.

8. *Tempi Antichi*, Rome, 1790, 2^e partie, pl. XII.

9. *Archiv. Stor. Capit.*, Cred. VIII, vol. 15, fol. 60.

LE PANTHÉON.



LE PANTHÉON SANS CAMPANILES. (Phot. Moscioni.)

au moyen d'échelles ou autrement afin de prendre des colombes et de voler le plomb de la coupole.

Voulant mettre fin aux conflits qui recommençaient entre le Conseil et le chapitre, le pape attribua au Saint-Siège, le 17 février 1755, la surveillance et le paiement des travaux d'entretien ¹, et peu après, le 17 février 1757, il mit ce service entre les mains de son majordome ².

Depuis des temps très lointains, l'ouverture qui était au sommet du dôme servait à machiner, le jour de l'Assomption, l'enlèvement au Ciel de la Vierge ; des nuages et des anges étaient établis sur des machines et, pendant qu'on célébrait l'office, la Vierge disparaissait à travers l'orifice ³.

Cet orifice servait encore le dimanche de la Rose (*Lætare*, 4^e du Carême) ⁴ ; au moment où le Souverain Pontife pénétrait dans l'église pour y célébrer une messe solennelle et tant qu'elle durait, on répandait de là sur l'assistance une pluie de pétales de roses qui étaient censés figurer la descente du Saint-Esprit en langues de feu. A l'occasion de cette cérémonie, le pape Benoît XIV rappela que le devoir du Saint-Siège était d'entretenir cette église vénérable et que, afin de mieux réaliser cet objet, il convenait d'en confier le soin à l'administration pontificale ⁵.

En 1773, il existait deux colonnes de porphyre dans la chapelle près de la porte de la sacristie ; Pie VI les fit transporter à la bibliothèque Vaticane ⁶.

Au cours de l'année 1798, le Panthéon fut transformé en club ; à tout le moins il devint un lieu de réunions publiques et d'orageuses discussions. La République venait d'être proclamée à Rome, le 15 février, par Berthier venu pour venger l'assassinat de Duphot et pour « démocratiser » les États pontificaux. Mais si l'armée avait fait une brillante entrée dans la ville et si, le 24, elle avait défilé en bon ordre devant son général, elle manquait du nécessaire et depuis longtemps sa solde ne lui était plus payée. Les généraux donnaient des fêtes, les fournisseurs des guerres s'enrichissaient ; pour se procurer de l'argent, ils avaient d'abord pressuré les « gouvernants », puis dépouillé les églises et finalement levé des taxes arbitraires et vexatoires ; l'armée voyait grossir autour d'elle le mécontentement de la population et ne profitait en rien des mesures qui le provoquaient. C'est pourquoi, le 28 février (1798), la parade finie, les officiers, au lieu de rentrer dans leurs quartiers, se rendirent au Panthéon et, après en avoir fait retirer le Saint-Sacrement, commencèrent à délibérer. En vain, au nom de Masséna, le général Vallette vint les sommer de se dissoudre ; ils répondirent en lui demandant de signer deux décrets mettant fin à « toute déprédation, toute spoliation des propriétés publiques et particulières ». En même temps une proclamation était rédigée, assurant le peuple de Rome que ses tribulations allaient prendre fin et que les officiers en pre-

1. *Archiv. Stor. Capit.*, Cred. VII, vol. 40, fol. 756.

2. NIBBY, *Roma moderna*, vol. I, p. 409. C. FEA, *L'Integrità del Panteon*, Rome, 1807, p. 7.

3. ARMELLINI, *Le Chiese di Roma*, p. 485.

4. MABILLON, *Mus. Italic.*, vol. II, p. 148, Ordo XI du chanoine Benoit ; par conséquent la coutume remonte au XII^e siècle envi-

ron. *Diario di Leone X*, PARIDE DE GRASSI, Rome, 1884, p. 112.

5. *Cracas*, an. 1888, avril-juillet, n. 5, et Lettres apostoliques plaçant l'église S. Maria Rotonda sous la garde particulière du Souverain Pontife. *Archiv. Stor. Capit.*, Cred. VII, vol. 72, n. 41. Document imprimé daté du XII Kal. Martii 1756.

6. A. NIBBY, *Roma antica*, vol. II, p. 697.

naient l'engagement « devant le Dieu éternel en présence et dans le temple de qui ils se trouvaient rassemblés ». Ils décidèrent en outre de cesser leur service au cas où leur solde ne leur serait pas payée dans les vingt-quatre heures.

Le lendemain, les mutins se réunissent de nouveau au Panthéon ; ils envoient deux représentants au général Masséna pour lui signifier qu'« il les avait taxés la veille d'être en insurrection alors qu'ils ne l'étaient pas, mais qu'aujourd'hui ils déclaraient au nom de l'armée entière qu'ils y étaient complètement ». Masséna se retira au camp du Ponte Molle.

Les Romains pensèrent pouvoir profiter de ces divisions et ne comprirent pas que s'ils brusquaient l'événement, ils allaient, en faisant naître un danger commun, réconcilier leurs adversaires. Des moines parcoururent la ville, des émissaires allèrent travailler le quartier du Transtévère, toujours prêt aux insurrections ; on répandit le bruit que les Juifs du Ghetto ne seraient plus soumis au régime sévère qui leur était imposé ; toute la ville fut vers le soir en rumeur. Alors les officiers firent appel à leur général préféré, à Berthier, tandis qu'un nouveau refus d'obéissance était adressé à Masséna, qui partit pour Ancône, déléguant le commandement au général Dallemagne. Toute la nuit, sous la conduite de Berthier revenu au Quirinal, les patrouilles et les détachements parcoururent la ville, dispersant les émeutiers et en fusillant quelques-uns. Le jour suivant, le calme était revenu dans la ville et la discipline rétablie.

Dès lors le Panthéon reprit sa pieuse destination ¹.

En 1802, l'archéologue Fea fit entreprendre des fouilles autour du Panthéon ; elles provoquèrent d'après réclamations de la part des officiers de la voirie ², car Fea n'était pas aimé ; d'ailleurs, un homme était tombé dans les excavations ; le résultat de ces fouilles semble, au surplus, avoir été nul. D'autres fouilles furent opérées en 1804 pour déterminer la forme primitive du monument ³. Le pape y prit intérêt et, de retour à Rome après avoir sacré l'empereur, il fit poursuivre les recherches. La dépense en était minime, car la plupart des travaux se faisaient par des forçats, et les matériaux, les briques et le tuf, provenaient du Colisée ; il ne restait à payer que le transport ; quant au travertin, on le prenait à Tivoli où la Chambre apostolique en avait un dépôt.

Pendant le cours du siècle dernier, le dégagement du Panthéon s'est poursuivi ; Pie VII fit détruire les étalages de marchands de poisson qui encombraient le portique ; Pie IX, en 1854, ordonna la démolition d'un assez grand nombre de masures du côté de l'église Santa Maria sopra Minerva ; la ville de Rome, en 1876, démolit partie des habitations des Crescenzi et des Bianchi ⁴ ; le ministre Baccelli acheva cette œuvre en 1882 moyennant une dépense de près d'un million ⁵.

1. *Monitore di Roma*, n. 3, p. 24 et suiv., n. 4, p. 32. G. CUGNONI, *Diario Romano di G. A. Sala*, 1798-1799, Rome, 1882, p. 57 et suiv. ; vol. III, Rome, 1886, p. 241. C. MAES, *Curiosità Romane*, Rome, 1885, part. I, p. 28. A. DUFOURCO, *Le Régime jacobin en Italie, la République romaine*, Paris, 1900, p. 123.

2. *Arch. di Stato. Archiv. Cam.*, tit. IV, fasc. 208.

3. Il s'agissait d'une réimpression de l'ouvrage de Desgodets sur les Édifices antiques de Rome, qui n'a pas paru.

4. LANCIANI, *Ruins*, p. 486. G. GATTI, *Archeologia*, p. 52.

5. Sur la décoration intérieure du Panthéon en tant qu'édifice religieux, voir l'article de Muñ-z, dans *Nuovo Bollettino di Arch. Christ.*, Rome, 1912, p. 25-35.

LES THERMES DE DIOCLÉTIEN

LEUR UTILISATION. — ÉGLISE SAN CIRIACO. — PROJET D'ÉTABLISSEMENT DES CHARTREUX. — LE CARDINAL SFORZA TRANSFORME UNE PARTIE DES THERMES EN PARC POUR LA CHASSE. — VILLA ET JARDINS DU CARDINAL DU BELLAY. — CATERINA SFORZA FONDE L'ÉGLISE SAN BERNARDO. — PIE IV CONVERTIT LE TEPIDARIUM EN ÉGLISE ; SANTA MARIA DEGLI ANGELI. — LA MÉRIDIDIENNE. — LA PLACE DES THERMES, SPECTACLES FORAINS. — LES GRENIERS.

Les thermes de Dioclétien, les plus vastes de Rome, recouvraient 14 hectares de superficie¹ ; ils mesuraient 420 mètres de long sur 380 mètres de large² ; plus de trois mille baigneurs pouvaient, dit-on, y venir à la fois ; les thermes de Caracalla, si imposants pourtant, étaient moitié moins grands. La légende voulait que quarante mille chrétiens eussent été contraints d'y travailler, et l'on affirmait même que sur beaucoup de briques se voyait empreinte une croix, ce qui est inexact³. Les vestiges de cet édifice étonnent encore aujourd'hui qu'il en reste si peu⁴ ; cependant il ne fallut que peu d'années pour en achever la construction. Commencée en 303 par l'empereur Maximien en l'honneur de son collègue Dioclétien alors absent de Rome, il fut inauguré par Constance Chlore et Galère entre les calendes de mai 305 et le VIII^e jour des calendes d'août 306, quand Dioclétien avait déjà abdiqué⁵. Il ne vit donc guère les bains qui portent son nom.

Presque aussitôt, sous le règne de Constantin, la fameuse bibliothèque Ulpia, qui avait été conservée dans une salle située au forum de Trajan, fut transportée dans les Thermes ; les érudits, tels que Flavius Vopiscus qui rapporte le fait, venaient y travailler⁶.

La durée des thermes de Dioclétien fut courte ; cent cinquante ans s'étaient à peine écoulés depuis leur création, que les soldats d'Alaric y commettaient d'importants dégâts

1. E. PAULIN, *Les Thermes de Dioclétien*, Paris, 1890. PLATNER, *The Topography of Ancient Rome*, Boston, 1911, p. 493. R. LANCIANI, *Storia degli Scavi*, vol. II, Rome, 1903, p. 135-149 et *passim* dans l'ouvrage. ANDRÉ PALLADIO, *Les Thermes de Rome*, Paris, 1838. CORRADO RICCI, dans *Bollettino d'Arte*, 1909. HENRY DE GEYMULLER, *Doc. inédits sur les Thermes... de Dioclétien*, Lausanne, 1883. A. PELLEGRINI, *Diss. sulle rovine delle Terme Diocl.*, 1876, dans le *Buonarroti*.

2. HOMO, p. 651.

3. P. UGONIO, *Istoria delle Stazioni*, Rome, 1588, p. 197. F. MAR-

TINELLI, *Roma ex Ethnica sacra*, Rome, 1653, p. 354.

4. On estime que plus de deux cents colonnes en furent tirées depuis le Moyen âge pour être employées ailleurs, E. PLATNER, *Beschreibung der Stadt Rom*, Stuttgart, 1838, vol. III. B., p. 351.

5. *Corpus Insc. Lat.*, vol. VI, p. 233, n. 1124 ; p. 234, n. 1130, 1131 ; p. 3079 (Additamenta), n. 31242. On sait que Dioclétien ne vint dans sa capitale qu'après vingt ans de règne.

6. *Script. Lat. Minores*, Hanovre, 1611, p. 435. F. Vopisci *Prefacio*. Sur la bibliothèque Ulpia, voir AL. DONATI, *Roma vetus*, lib. II cap. xxiv.

(455) qui, à vrai dire, furent assez vite réparés. Sidoine Apollinaire pouvait, en 466, en célébrer encore la magnificence¹. Leur décadence définitive commença du jour où Vitigès, en 537, coupa les aqueducs qui amenaient l'eau à Rome²; devenus inutiles, les Thermes furent donc abandonnés et peu à peu se ruinèrent; d'ailleurs la région circonsavoisine devenait un désert; ce n'est qu'assez récemment qu'elle s'est repeuplée.

Une église fut bâtie vers ce temps à l'angle nord-ouest des Thermes, peut-être dans quelque construction attenante; elle était dédiée à saint Cyriaque, martyr au temps de Dioclétien et que l'on disait avoir été employé à la construction des Thermes; elle existait déjà en 494, quand il est fait mention d'un prêtre Martianus « attaché à l'église *Sancti Ciriaci in Thermis Diocletianis* »³. Elle était fameuse à cause des souvenirs qui s'y rattachaient. Le pape Pascalis (817-823) y officia; Urbain II donna à saint Bruno « l'église des Thermes avec les bâtiments contigus » pour lui servir d'habitation (1091)⁴. Au xv^e siècle, cette église était croulante; Sixte IV la désaffecta; cependant elle ne semble pas avoir été démolie tout de suite; comme on l'a dit, elle figure dans le plan de Bufalini dressé en 1551⁵.

On a retrouvé au cours des travaux de construction du ministère des Finances, en 1874, quelques vestiges de cette église, des colonnes, des chapiteaux⁶.

Sous le pontificat du pape Urbain V, les Thermes furent sur le point, une première fois, de devenir un monastère; deux membres de la famille Orsini, Niccola, comte de Nola, et Napulione ou Napoleone, comte de Monopoli, firent requête au Souverain Pontife, lui demandant la cession du monument « avec son église, son campanile, ses cloches, son cimetière et toutes ses dépendances⁷ », en vue d'y établir treize pères chartreux et leur prieur qui n'avaient pas de résidence à Rome, car leur ordre n'y possédait pas de maison. Le pape y consentit par un bref daté d'Avignon, janvier 1363, mais en stipulant que les deux requérants feraient toutes les dépenses d'installation nécessaires⁸.

La mort de l'un d'eux, Napoleone, mit obstacle à la réalisation de ce projet, et ce fut près de l'église Santa Croce in Gerusalemme, dans les ruines du Palatium Sessorianum⁹, dont l'église Santa Croce occupe une des salles, que les religieux furent établis. Napoleone avait d'ailleurs laissé la somme de 3 000 florins en vue de leur installation.

Le pape sanctionna cette attribution par un bref daté du 19 août 1369 à Montefiascone¹⁰.

Cependant les Thermes continuaient à se détruire; malgré leur importance, les

1. MIGNÉ, *Patrologia Lat.*, vol. LVIII, c. 744.

2. C'était l'aqueduc de l'Acqua Marcia qui alimentait principalement les Thermes. PROCOPE, *Guerres goth.*, I, 19. Cf. GRISAR, vol. II, Rome, 1897, p. 214.

3. L'emplacement de ce sanctuaire est clairement indiqué dans le plan de Bufalini, édition Ehrle (1551). Cf. MORONI, *Diz. Erud.*, vol. XI, p. 314, et DUCHESNE, *Liber Pontif.*, vol. II, p. 60.

4. P. D. BENEDETTO TROMBY, *Storia di s. Brunone*, Naples, 1775, vol. II, p. 99, et App., p. LX.

5. Quant au titre de l'église, il fut transféré à l'église SS. Quirico e Giulitta. MORONI, *Diz.*, vol. II, p. 314. Ceci est contesté par ARMELLINI, *Le Chiese di Roma*, p. 819.

6. ARMELLINI, *Le Chiese di Roma*, Rome, 1891, p. 819.

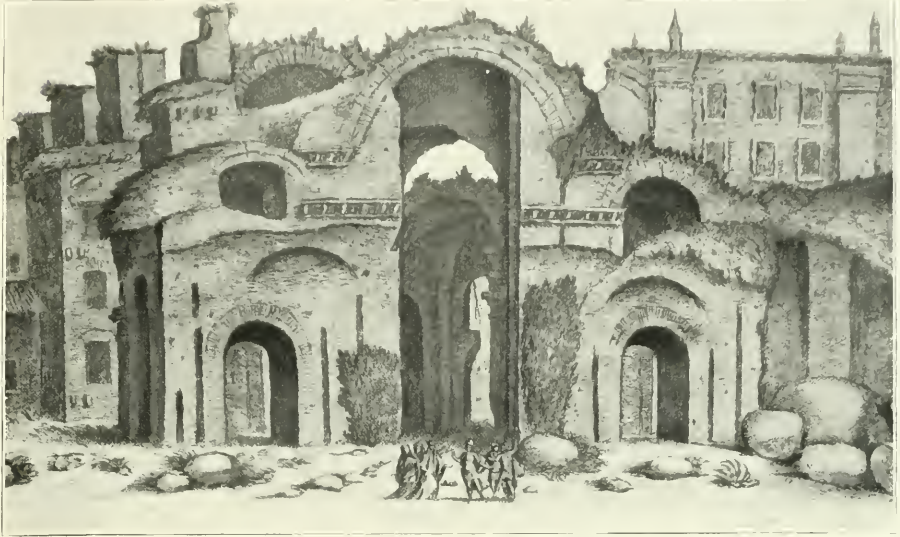
7. On peut inférer du texte que les Thermes servaient déjà d'habitation à des religieux.

8. *Archiv. Seg. Vat.*, Reg. Vat. 261, p. 21, Doc. XXXVI.

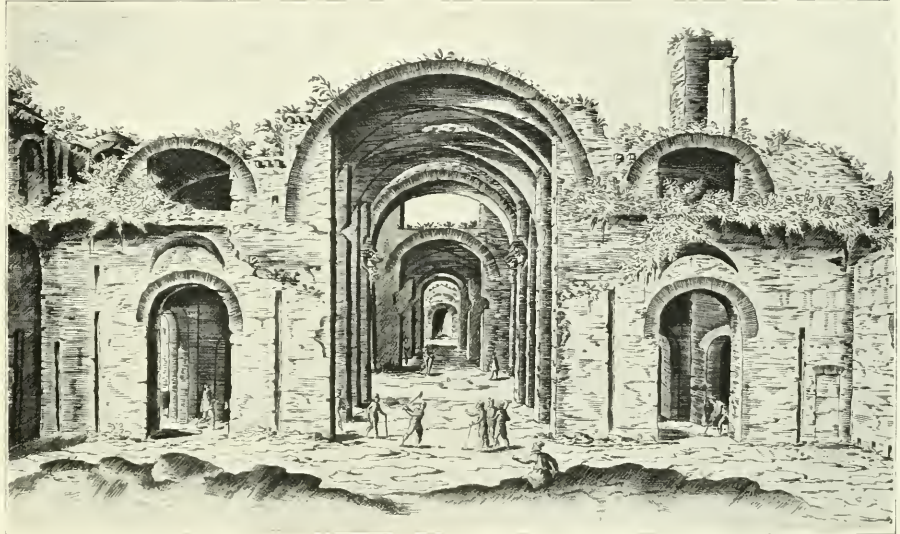
9. Dont on a vu que les vestiges furent abondamment exploités au xvii^e siècle. C'est Constantin qui transforma en basilique la grande salle du palais où sa mère Hélène passe pour avoir habité. Au nord de l'église existait une autre salle dont il ne subsiste que les parois et l'abside; elle était encore entière au xv^e siècle. La nef de l'église Santa Croce mesure 34 mètres de long sur 28 de large et a 20 mètres de hauteur.

10. UGONIO, *Hist. delle Stat.*, p. 210.

LES THERMES DE DIOCLÉTIEN.



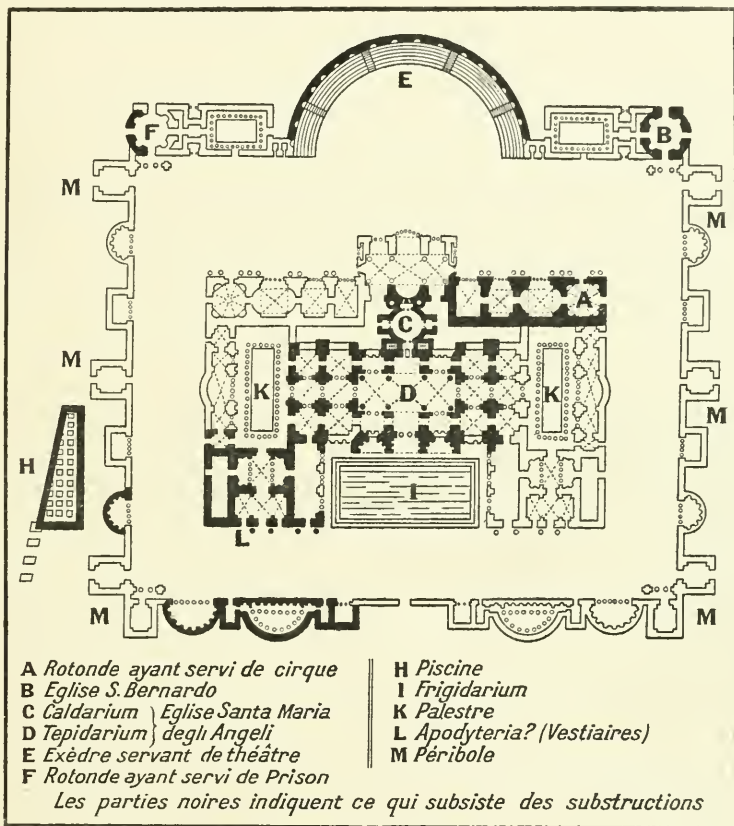
LES THERMES DE DIOCLÉTIEN. Gravure de Giovannioli Alò (1619), 3^e p., pl. 49.



LES THERMES DE DIOCLÉTIEN. AVANT LEUR TRANSFORMATION. Gravure de Du Pérac (1575), pl. 30.

descriptions de Rome de la fin du Moyen âge en font à peine mention ¹, Pétrarque n'y fait allusion que comme un but de promenade :

« Nous avons coutume, après avoir erré dans l'immense ville, dit Pétrarque dans une lettre à Giovanni Colonna, de nous reposer dans les thermes de Dioclétien et parfois



LES THERMES DE DIACLÉTIEN ².

de monter sur le haut des voûtes de cet édifice si splendide jadis, car nulle part l'air n'est plus pur et plus suave, la vue plus étendue, le silence plus grand et la solitude plus délectable. Là nous ne nous entretenons ni de nos affaires, ni du bien et du gouvernement de l'État. Errant à travers ces ruines croulantes, ou assis sur leur sommet, nous disputons d'histoire. »

Au contraire, Pogge parle, au commencement du siècle suivant, de l'impression que

1. URLICHS, *Codex Urbis*, Wurtzbourg, 1871, p.8, 37, 61, 129, 156.

2. Extrait de l'ouvrage de NIBBY, *Roma antica*, Parte II, p. 805.

lui firent « ces ruines imposantes mieux conservées que les autres et ces énormes colonnes » ; Giovanni Ruccellai, qui visita Rome à l'occasion du jubilé de 1450, fut aussi frappé par la beauté des colonnes, dont quelques-unes existent encore, par les architraves de granit et les hautes murailles qui s'élevaient au milieu d'énormes décombres ¹.

Telle était l'admiration produite par la masse et par l'élégance de ces vestiges que le pape Nicolas V voulut, parmi tant d'autres projets, faire démolir la voûte de la basilique Vaticane pour la reconstruire à l'imitation de celles des thermes de Dioclétien ². Plus tard, Antonio da Sangallo II Vecchio dessina les portes et les fenêtres du palais Farnèse sur le modèle des niches des Thermes, lesquelles étaient flanquées de colonnettes.

Cette admiration n'empêchait pas toutefois qu'on mît les Thermes au pillage comme tous les autres monuments de la ville. « Le 10 novembre 1463, raconte le diariste Paolo dello Mastro, un grand entrepreneur en marbrerie, Pietro Paolo de Corte, fut tué par un éboulement tandis qu'il surveillait, dans une vigne qu'il possédait aux Thermes, des travaux d'excavation à l'effet de rechercher sous terre du travertin ³. »

Quand Fulvio visita les Thermes, en 1527, la hauteur des colonnes et des voûtes, la hardiesse des dômes, l'immensité des salles, la profondeur des cryptes le remplirent, comme ses prédécesseurs, d'une profonde admiration ⁴.

En 1520, un prêtre sicilien, du nom de Antonio del Duca, arriva à Rome apportant les portraits des sept archanges : Michel, Gabriel, Raphaël, Uriel, Santhiel, Gendiel et Borachiel, copiés sur ceux qui existaient dans l'église Sant'Angiolo de Palerme ⁵, il obtint la permission de suspendre ces tableaux à sept des colonnes qui se dressaient dans le Tepidarium afin qu'on pût les y vénérer ; cette vaste salle encore intacte devint ainsi un lieu de culte, mais non sans de violents démêlés avec les jeunes Romains, qui venaient s'y exercer à l'équitation et à d'autres jeux ⁶.

Cependant le cardinal Ascanio Sforza, mort à Rome le 28 mai 1505, avait transformé en réserve pour son gibier de chasse, la portion de l'enceinte des murs qui fait hache dans la campagne derrière les Thermes et où se trouvait jadis le camp prétorien ⁷ ; dans les plans de Rome de 1557 et 1568, cette région, qui porta longtemps le nom de *Vlvarum*, se voit entourée de tous côtés de murs et isolée du reste de la ville. Peut-être le cardinal Ascanio avait-il joint à son vivier un enclos qui en était séparé par une ruelle et qui prit bientôt le nom de *El Barco* ou *Parco* ; ce parc semble avoir compris la majeure partie de la surface des Thermes. La situation en est bien définie dans un acte en date du 7 mai 1521 : « Certain lieu vulgairement appelé *El Barco*, situé à Rome dans les thermes de Dioclétien, tenant d'une part à la portion couverte de ces Thermes, de l'autre

1. *Arch. Soc. Rom. Stor. Pat.*, vol. IV, p. 575. Il parle des antiquités découvertes en fouillant, dont une partie fut envoyée à Florence, l'autre au Capitole.

2. DUCHESNE, *Ltb. Pontif.*, vol. II, p. 558.

3. *Il Buonarroti*, Rome, 1875, p. 119.

4. ANDREA FULVIO, *Aniq.*, liv. III, p. XLVII, trad. ital., Venise, 1543, fol. 110.

5. *Cod. Vat.*, 9160. Ms. de Cancellieri daté Rome 1794 et intitulé *Le Terme Diocletiane*. J. C. HARE, *Walks in Rome*, Londres, 1900, vol. II, p. 28.

6. MS. DE CANCELLIERI. Voir p. 127, n. 7.

7. P. CORTESIUS, *De Cardinalatu*, Rome, 1510, p. 76. Sur les *Castra Prætoria*, voir HOMO, p. 127 ; AL. DONATI, lib. I, cap. xv. Voir plan de cette région., pl. 25.

SAN BERNARDO ET SANTA MARIA DEGLI ANGELI.



SAN BERNARDO.



SANTA MARIA DEGLI ANGELI. (Phot. Mosconi.)

à une voie publique (la future Via Porta Pia, actuellement Venti Settembre), à la place des Thermes et à la vigne de Ascanio Scacchi de Pérouse ¹.

Le cardinal Ippolito I d'Este, qui était tout aussi passionné de chasse que le cardinal Ascanio, devint possesseur de ce terrain au commencement du XVI^e siècle ; il y donna des chasses. A la date du 10 novembre 1514, Isabelle d'Este, sa sœur, écrivait à Capiluppo : « Chaque jour nous allons visiter des antiquités qui me paraissent de plus en plus admirables. Mardi, le cardinal notre frère nous donna une collation dans les Thermes ; le cardinal d'Aragon, le cardinal Cibo, le cardinal Cornaro et le cardinal Bibiena y assistaient ainsi qu'un grand nombre de seigneurs et de dames ; nous eûmes d'excellente musique, puis on courut six ou sept cerfs, ce qui fut un délicieux divertissement ². »

Quand mourut le cardinal Ippolito ³, le parc passa à un autre grand veneur, le cardinal Innocenzo Cibo ; afin de l'agrandir, le cardinal loua sa vie durant, au prix de 50 ducats d'or en or par an, payables par semestre, la vigne d'Ascanio Scacchi qui lui était contiguë, s'engageant à entretenir les constructions qui s'y trouvaient ⁴.

D'autre part, le cardinal Du Bellay acheta, quand il vint s'établir à Rome vers le milieu du siècle, les terrains qui se trouvaient autour du grand hémicycle dont la place actuelle Delle Terme garde la forme ; il y construisit une villa et y traça des jardins qu'ornèrent les nombreuses antiquités que l'on découvrait sans cesse en ce lieu ⁵. Ainsi au temps où Albertini écrivait, c'est-à-dire au commencement du XVI^e siècle, on avait mis au jour des statues d'empereurs romains : Dioclétien, Constance, Galérien ⁶, lesquelles furent placées plus tard au musée du Capitole. Dans la seconde moitié du siècle, Vacca rapporte dans ses Mémoires (§ 104) que le propriétaire d'une vigne située derrière les thermes de Dioclétien, voulant bâtir une maisonnette, découvrit les soubassements de deux murs ; il les dégaga et parvint à l'entrée d'une crypte dans laquelle il pénétra ; elle contenait dix-huit « têtes de philosophes » que Gio. Giorgio Cesarini acheta et qui passèrent ensuite dans les collections du cardinal Farnèse ⁷.

La porte monumentale de la villa se voyait encore il y a peu d'années. Elle est représentée sur une fresque du palais du Latran placée dans une salle du rez-de-chaussée ⁸.

Du Bellay fit tant de dépenses qu'il se couvrit de dettes et se ruina ; aussi, quand il mourut, le 16 février 1560, dut-on vendre toutes ses antiquités ; pour les jardins, qui avaient pris le nom de *Horti Bellajani* ⁹, les héritiers du cardinal ¹⁰ les louèrent à Charles Borromée, qui venait précisément d'arriver à Rome, au prix de 150 écus par an (16 juillet 1660) ¹¹ ; mais les créanciers, dont le principal était

1. *Archiv. St. Capit.*, S. R. C. Inst., vol. 40, c. 84.

2. A. LUZIO, *Isabella d'Este...*, Milan, 1907, p. 52.

3. En 1520.

4. *Archiv. Stor. Capit.*, S. R. C. Inst., vol. 40, c. 84.

5. NIBBY, *Roma antica*, vol. II, p. 802. LANCIANI, *Storia degli Scavi*, vol. II, p. 139. Cf. GAMNOCI, *Le Antichità...*, Venise, 1588, avec plan. Le grand plan de Rome de 1602 montre aussi très clairement la villa et ses jardins ainsi que la fontaine de Moïse.

6. On sait avec quelle facilité les antiquaires de ce temps identi-

fiaient les statues et décidaient de la nature et de l'origine des objets qui leur étaient soumis.

7. MASSIMO, *Notizie storiche della villa Massimo*, Rome, 1836.

8. FALDA, *Fontane...*, l'a aussi représentée, pl. 8.

9. « *Quadam vinea sita in thermis Diocletianis appellata Horti Bellajani.* » Voir pl. 25 et 31.

10. Marie, Jeanne et Caroline Du Bellay.

11. *Arch. di Stato, Roma*, Atti Pellegrini, Prot. 1449, Seg. Cam. c. 286.

Bartolommeo Ruspoli, voulant réaliser au plus tôt l'actif, obligèrent la succession à les vendre ; les négociations durèrent assez longtemps et la mise aux enchères ne fut opérée qu'en 1565 moyennant 8 000 ducats¹. Borromée ne pouvant les fournir, à ce qu'il semble, le pape intervint et prit l'achat au compte de la Chambre apostolique, mais il céda peu après la villa et la vigne, « avec les constructions antiques et modernes » qui s'y trouvaient, au cardinal Antonio Serbelloni², titulaire de l'église Santa Maria degli Angeli. Quatre ans après, le 15 octobre 1569, Serbelloni louait la propriété pour neuf ans moyennant 35 écus par an à Antonio Monteboni, en se réservant la possession des objets qui pourraient être trouvés dans les fouilles³.

En 1579, ces terrains appartenaient au cardinal Alessandro Sforza di Santa Fiora⁴, lequel sollicita du Peuple romain l'autorisation d'opérer des travaux dans les souterrains situés sous la place des Thermes, c'est-à-dire à l'intérieur de l'exèdre central, afin d'y aménager une citerne à l'usage de ses vignes⁵. Le Conseil secret approuva sa demande et sa décision fut ratifiée, le 12 août 1579, par le conseil public⁶.

Les jardins de Du Bellay passèrent ensuite aux Chartreux, mais ils s'aperçurent bien vite que les frais d'entretien étaient lourds, qu'il y avait de fortes taxes à payer et que les revenus ne compensaient nullement les charges ; ils estimèrent donc, après de nombreuses délibérations, que mieux valait les vendre. Donc, le 4 mai 1593, dix Pères chartreux « ayant voix au chapitre » signèrent dans la sacristie de l'église Santa Pudenziana l'acte de cession des jardins, qui furent vendus dix mille écus à la comtesse de Santa Fiore, laquelle portait le même nom que l'héroïne de Forli : elle s'appelait Caterina Sforza. De la famille des Nobili, elle avait épousé un frère du cardinal Alessandro et se trouve citée comme habitant chez lui, peut-être dans la villa Bellajani, en 1576. La comtesse se faisait attribuer toutes les antiquités, statues, colonnes, marbres qui pourraient être découverts dans les jardins, et les moines s'engageaient à placer les 10000 écus qu'ils allaient toucher en actions du Mont de Piété rendant 5 1/2 p. 100 au moins, ou en immeubles du même rapport. Les *Horti Bellaiani* sont délimités dans l'acte par la ruelle conduisant à l'église San Vitale, la Via Felice et la Via Pia, les biens de Martino Frangipani et de Gio. Batta Ciano⁷.

Le 31 janvier suivant (1594), la comtesse faisait don aux moines cisterciens réformés de l'ordre de Saint-Bernard des jardins, afin d'assurer le repos de son âme et de celle de son fils le cardinal Francesco. Elle se réservait certains droits toutefois, ainsi que la propriété des antiques qui viendraient à être exhumés⁸.

Les moines s'empressèrent de faire une église de la rotonde qui se trouvait à l'extrémité occidentale des bains et qui était fort bien conservée. Del Duca, d'après Cancellieri, et son ami Natteo Catalani, avaient déjà eu cette pensée et ils auraient voulu adjoindre à

1. LANCIANI, *Scavi*, vol. II, p. 141.

2. Cardinal en 1565, mort en 1581. Il était fils du comte Bosis Sforza.

3. *Arch. di Stato*, Prot. 2262, c. 458.

4. BART. PIAZZA, *Gerarchia cardinalizia*, p. 621.

5. Ce quartier manquait totalement d'eau avant que Sixte V

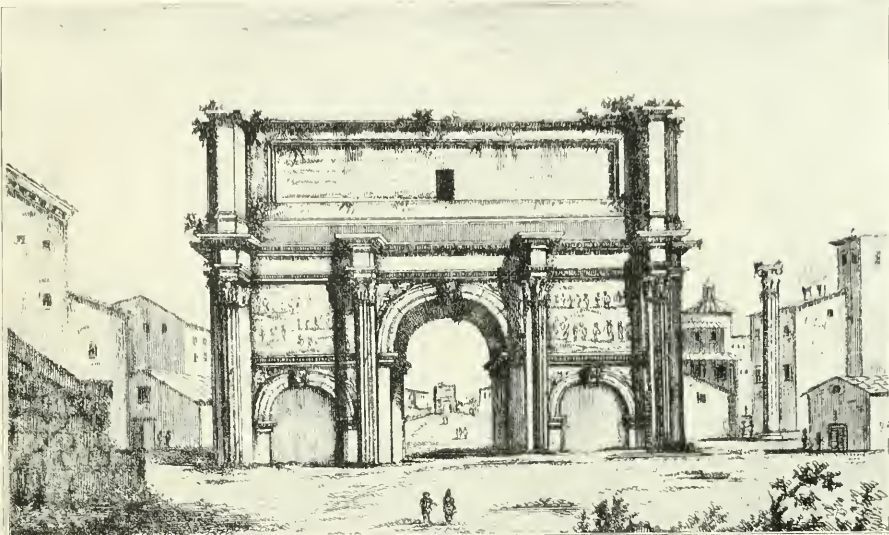
y amenât l'Acqua Felice et n'y créât la fontaine de Moïse ou delle Terme ou dell' Acqua Felice en 1583.

6. *Archiv. Stor. Capit.*, Cred. I, vol. 27, fol. 270.

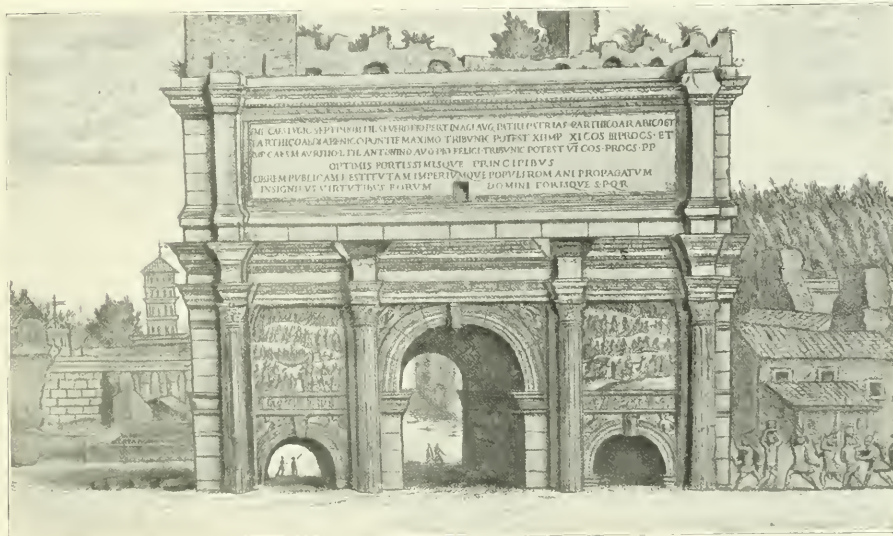
7. *Atti Catalano A. C.*, Prot. 1556, c. 21. Voir pl. 32.

8. *Ibid.*, Prot. 1560, c. 562. N. RATTI, *Storia della Famiglia Sforza*, Rome, 1795, vol. II, p. 191.

L'ARC DE SEPTIME-SÈVÈRE.



L'ARC DE SEPTIME-SÈVÈRE. LA COLONNE DE PHOCAS À DROITE (TROP À DROITE), CÔTÉ DU CAPITOLE.
Gravure du XVII^e siècle.



L'ARC DE SEPTIME-SÈVÈRE. Gravure de Giovanni Alò (1619), 1^{re} p., pl. 33.

l'église un hospice ; le cardinal Du Bellay fit échouer leur projet. La nouvelle église fut dédiée en 1600 à leur saint patron et le cardinal et sa mère y eurent, à leur mort, leur sépulture¹. Comme Caterina n'avait réclamé que les antiquités, les moines, ayant découvert dans le sous-sol de la rotonde de grandes quantités de plomb, purent en disposer. Il s'en trouva assez pour couvrir l'église.

On raconte qu'avant de leur céder la rotonde, la comtesse avait eu soin de faire effacer ou recouvrir d'un badigeon des fresques d'un caractère licencieux qui en décoraient les parois².

D'autre part Pie IV, réalisant le vœu qu'avaient fait deux cents ans auparavant Nicola et Napoleone Orsini, installait en 1561 les moines chartreux dans une partie des Thermes ; il avait bien fallu leur chercher une nouvelle demeure, car leur couvent de Santa Croce était des plus malsain ; ils se plaignaient d'y être décimés par la fièvre ; c'est pourquoi le pape leur abandonna, par un bref du 27 juillet 1561, les Thermes, « afin qu'ils y véussent selon les règles de leur ordre avec cellules, cloîtres, cuisines et autres commodités ». Dans l'acte de donation, le pape déclarait par avance non avenues les réserves ou protestations que pourraient faire les conservateurs au nom du Peuple romain³. Néanmoins, pour plus de sécurité, les chartreux crurent devoir leur demander leur autorisation ; elle leur fut accordée le 14 août 1561, « car, dit le texte de la délibération du Conseil communal, les Thermes dépérissent de jour en jour et mieux vaut les aliéner que de les conserver dans ces conditions ». Au reste, les Chartreux s'engageaient non seulement à les restaurer, mais à les embellir, et promettaient que leur couvent serait le plus beau du monde⁴. Ils ont, à vrai dire, tenu parole en ce qui concerne le cloître⁵.

En même temps, Pie IV reprenait l'idée de Del Duca⁶ ; toutefois, comme il estimait que le culte des archanges n'avait jamais été sanctionné par l'Église, excepté pour trois d'entre eux cités par les Écritures, il fit enlever les tableaux apportés par le prêtre sicilien⁷.

Le Caldarium qui servait de manège d'équitation à la jeune noblesse romaine, réuni à l'immense salle du Tepidarium qui mesure 65 mètres de long sur 25 mètres de large, forma une église ayant la forme d'une croix grecque ; c'est bien l'une des plus belles et des plus imposantes de Rome par ses proportions ; Michel-Ange en avait donné le dessin comme aussi du cloître⁸.

Les colonnes de granit rouge qui décoraient le Tepidarium servirent à orner la nouvelle église ; ce sont de merveilleux monolithes ; encore ne peut-on juger de leur hauteur que d'une façon imparfaite, car ils sont en partie enfouis dans le sol ; il y en a huit.

Les travaux, commencés en avril 1563, furent achevés en juin 1566 ; ils coûtèrent

1. ARMELLINI, *Le Chiese...*, p. 819. LITTA, *Fam. Cel.*, vol. I, tav. II. Famille Sforza. Voir le plan, en B.

2. TASSARI, *Hist. ms. de S. Bernard*, cité par *Il Buonarroti*, Rome, 1876, Ser. II, vol. II, août. A. NIBBY, *Roma antica*, vol. II, p. 804. En 1733, un procès eut lieu entre les héritiers de la comtesse et un certain Antonio Laurenti parce qu'on avait détruit ses armes. Coll. Casanatense, *Decis. Rotaes*, vol. 106, sans page.

3. LANCIANI, *Scavi*, vol. II, p. 136.

4. *Archiv. Stor. Capit.*, Cred. I, vol. 21, fol. 111.

5. « Je crois qu'il y a peu de choses au monde aussi grandes et aussi simples », dit TAINE, *Voyage en Italie*, vol. I, p. 295.

6. A. NIBBY, *Roma moderna*, vol. I, p. 329.

7. Del Duca mourut peu après, en 1564 ; il fut enseveli dans l'église. FORCELLA, *Isc.*, vol. IX, p. 153, n. 298.

8. *Cod. Vat.*, 9160, ms. inédit de l'abbé Fr. Can cellieri et ms. de la *Bibl. Naz. de Naples*, cod. ms. XII, D, 42. Voir le plan en C et pl. 32.

17 512,71 1/2 écus¹. Les cardinaux San Giorgio et Amulio en eurent la surveillance ; les comptes furent tenus par Battista Odescalco. Une partie des matériaux vinrent de Monticelli et de Tivoli, mais, comme dans toutes les constructions de ce temps, la plupart furent tirés des ruines romaines². Vacca mentionne (§ 22) un chapiteau utilisé de la sorte : « Près de Santi Giovanni e Paolo, dit-il, furent trouvés dans une vigne une grande quantité de travertin et deux chapiteaux d'ordre corinthien ; lorsque Pie IV restaura les thermes de Dioclétien, il en employa un. »

L'église actuelle n'est point celle qu'avait conçue Michel-Ange ; en 1749, le cardinal Bichi, titulaire de l'église, et le P. Alessandro Montecatini, procureur général des Char-



MÉDAILLE DE CLÉMENT XI MONTRANT LA MÉRIDienne.

treux, en ont fait transformer l'intérieur par le chevalier Van Wittel (Luigi Vanvitelli). Michel-Ange avait placé l'entrée en face de l'endroit où se trouve actuellement la gare ; Vanvitelli fit pour ainsi dire pivoter d'un quart de cercle l'axe de l'église ; la grande porte fut murée et remplacée par un autel dédié à Nicola Albergati ; l'entrée latérale donnant sur la place Termini devint l'entrée principale avec le Caldarium pour vestibule ; l'autel de la Vierge qui lui faisait face fut transformé en maître-autel ; toutes les proportions se trouvèrent modifiées malheureusement ; comme la nef devenue le transept était ornée des huit belles colonnes dont on a parlé, « pour mettre de l'uniformité dans la nouvelle nef, dit Vasi³, on ajouta huit colonnes de briques peintes en granit ». Leur couleur mate ne fait que mieux ressortir la beauté des autres.

En 1701, Francesco Bianchini⁴ songea à tirer parti, en vue de l'établissement d'une « méridienne », de l'immutabilité des murailles des Thermes « qui avait été éprouvée

1. *Archiv. di Stato, Roma, Archiv. Camerale, Fabbrica di S. Maria degli Angeli a Terme*, 1563-1566 ; comptes des héritiers Battista Odescalco & Cie « dépositaires » de l'Église.

Total des sommes ordonnancées.....	17 570 écus
Total des sommes payées.....	17 512, 71 1/2
Solde au crédit de la Chambre apostolique (sic) ..	58, 26 1/2

2. Par exemple, des alentours de l'église S. Matteo dans la Via Merulana ; peut-être y avait-il là quelque ruine dont il ne reste plus aujourd'hui la moindre trace, tant le travail d'enlèvement fut complètement exécuté. D'autre part, dans *Archiv. Camer. Fab-*

briche, Conti D. Fontana, 1588, lib. X. Sommes payées pour enlever des marbres dans les ruines des Thermes, ces marbres devant servir à faire des statues dans la chapelle de N. S. et de Moïse dans Sainte-Marie-Majeure, 23 écus (27 septembre 1588). Le contemporain B. GAMUCCI parle de cette église « qui, dit-il, sera, on l'espère, l'une des plus belles de la ville ». Page 114^b.

3. *Itinéraire instructif*, corrigé par Nibby, Rome, 1826, vol. I, p. 235. CORRADO RICCI, *Bollettino d'Arte*, 1909.

4. BIANCHINI, *De Calendario et Cyclo Caesaris*..., Rome, 1703. LA LANDE, *Voyage d'un Français*..., Leyde, 1769, vol. III, p. 484.

L'ARC DE SEPTIME-SÉVÈRE.



L'ARC DE SEPTIME-SÉVÈRE, CÔTÉ DU CAPITOLE. (Phot. Moscioni.)



L'ARC DE SEPTIME-SÉVÈRE, CÔTÉ DU FORUM.
Sur la face de gauche, petite porte donnant accès à l'intérieur. (Phot. Moscioni.)

par une antiquité de quatorze siècles » et dont le grand tremblement de terre de 1703 allait donner encore une preuve. Cette méridienne, destinée à permettre des observations astronomiques, devait être d'autant plus utile que le pape Clément XI se proposait précisément alors de faire une réforme dans le cycle pascal du calendrier grégorien. Bianchini, prélat romain, et Maraldi, de l'Académie des sciences de Paris, neveu de Cassini, qui avait été appelé à Rome à ce sujet, encastrèrent dans le pavement, à l'imitation de ce qui s'était fait à Bologne, une lame de cuivre de chaque côté de laquelle furent disposées des dalles de marbre antique grec ornées de figures représentant les signes du zodiaque. Un canal plein d'eau servait de niveau. Grâce à cette méridienne, Bianchini put établir la latitude de Rome, qu'il trouva être de $41^{\circ}54'27''$. Ce qui est exact à quelques secondes près ($41^{\circ}54'6''$), et ce résultat est d'autant plus méritoire que, un peu plus tard, quand, à la demande du cardinal Valenti, le P. Boscovich vérifia la méridienne, il trouva qu'elle n'était pas droite; qu'au lieu d'être divisée en 1000 parties, elle n'en comptait que 900, et que ces parties n'étaient pas égales entre elles ! Cette méridienne existe encore.

Un manège avait été installé, en remplacement de l'ancien, dans une autre partie des Thermes, peut-être dans la salle circulaire qui se trouve à l'extrémité occidentale de la partie centrale et qui subsiste¹; les exercices qui s'y exécutaient montrent, en tout cas, que la piste devait être une piste de cirque de petit rayon. Montaigne y fut, le dimanche 8 octobre 1581, sur ce qu'on lui avait dit de l'habileté d'un écuyer qui y travaillait; il est curieux de voir combien ces exercices diffèrent peu de ceux accomplis aujourd'hui. « J'allais voir aux thermes de Dioclétien, dit-il, un Italien qui, ayant été longtemps esclave des Turcs, avait appris mille choses rares en équitation; ainsi, courant à toute bride, il se tenait droit en pied sur la selle et jetait de toute sa force un dard, et puis d'un coup retombait en selle. Courant en furie et tenant d'une main à l'arçon, il descendait du cheval, touchant du pied droit la terre, gardant le gauche dans l'étrier; plusieurs fois il descendit et remonta en selle de cette manière. Il faisait des pirouettes sur la selle toujours au galop. Il tirait avec un arc ture en avant et en arrière d'une manière extrêmement adroite. Appuyant la tête et les épaules sur l'encolure du cheval, et levant les jambes droit en l'air, il continuait à pousser son cheval. Ayant une masse à la main, il la jetait en l'air et la rattrapait au vol, toujours courant. Étant debout sur sa selle, une lame à la main, il piquait droit sur un gant et le transperçait, de même qu'on courre la bague². »

Quant aux Thermes en eux-mêmes, Montaigne n'en dit rien.

Si le Saint-Siège disposait à l'occasion des Thermes au profit de l'Église, les représentants du Peuple ne renonçaient pas à faire valoir les droits qu'ils s'attribuaient sur ces débris ainsi que sur toutes les ruines romaines; mais ce n'était pas toujours pour les conserver! Ainsi, en 1574, un certain Guglielmo Dei ayant manifesté l'intention

1. Voir le plan en A.

2. Trad. ED. LAUTREY, p. 461. Cf. *Essais*, liv. I, chap. XLVIII.

d'utiliser une partie de l'exèdre semi-circulaire, le Conseil intervint et, plutôt que de le voir usurper ainsi sur les droits du Peuple, il ordonna la démolition de la « niche » en litige « afin de faciliter la circulation » (14 septembre 1574) ¹.

Un peu plus tard, en 1587, lorsque le pape Sixte V fit entreprendre des travaux pour amener l'eau à la fontaine Termini, il fallut exproprier en partie un terrain appartenant aux Panzani; en compensation, le pape leur concéda quelques ruines de l'hémicycle, non toutefois sans que le Conseil intervint pour donner son acquiescement (séances du 26 août et du 28 septembre 1587 ²).

Cette expropriation avait, au reste, un autre but. Sixte V voulait former devant les Thermes une place, et il se proposait même, comme on a vu, d'y dresser un obélisque; quantité « de maisons, de murs et d'antiquailles », dit un contemporain, furent jetés bas; le 16 juin 1586, le pape, après avoir entendu la messe dans l'église Santa Maria degli Angeli, était venu visiter les travaux; le cardinal San Giorgio (Sforza) dut céder quelques mètres des Horti ou Orti Bellajani qui lui appartenaient à vie ³.

On disait alors à Rome que la pensée du pape était d'établir ensuite dans cette place des foires ou un marché afin d'attirer de ce côté la population; de fait, la place des Thermes servait, au XVIII^e siècle, comme lieu d'exhibition. En 1750, on vit y arriver sur un char traîné par quatre bœufs, un rhinocéros qui fit quelque temps l'admiration des Romains ⁴; plus tard, en 1776, un amphithéâtre y fut dressé dans lequel, aux sons d'un orchestre de quarante musiciens, eurent lieu des courses de taureaux ⁵.

Sixte V, dans son ardeur à tout transformer, ne se borna pas à faire raser, ainsi qu'on vient de le dire, une partie de l'exèdre; pour faciliter la construction de la villa Peretti Montalto qu'il avait commencée et que sa sœur Donna Camilla achevait ⁶, il souffrit qu'on abattît bon nombre de pans de murailles encore debout. Du 16 mai 1586 au 15 mai 1589, 94 482 mètres cubes de maçonnerie furent démolis avec l'aide de la poudre. En outre le pape permit à Fontana de s'approvisionner de matériaux dans les Thermes; pendant tout le pontificat, les autorisations d'excaver se succédèrent ⁷. Les terres enlevées servirent à exhausser le sol dans la rue de la Suburra, près de San Pietro in Vincoli.

Voulant introduire l'industrie de la soie à Rome, Sixte V autorisa un juif du nom de Maggino di Gabriele à établir, autour de la villa Montalto et dans les Thermes, une cité ouvrière ainsi que des ateliers (1587). Deux ans après, Maggino était obligé de louer toute son installation à un Napolitain, Giovanni Angelo (1589). Celui-ci se ruina à son tour et le contrat de location fut résilié. Une épidémie qui sévissait dans la

1. *Archiv. Stor. Capit.*, Cred. I, vol. 26, fol. 190. Voir plan en D.

2. *Ibid.*, Cred. I, vol. 29, fol. 98, 105. La disposition des lieux est très nettement figurée dans le plan de Rome de 1625.

3. *Cod. Val. Urb.*, 1054, ad an.

4. *Il Chracas*, ad an.

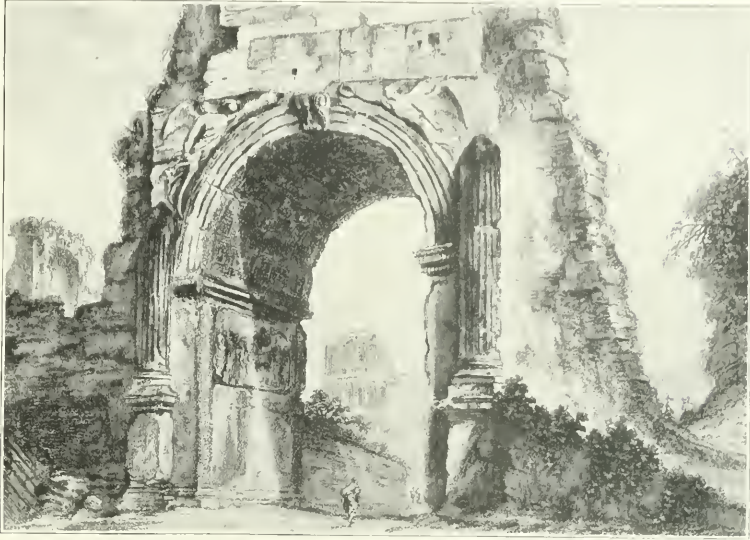
5. *Ibid.*

6. FRANÇOIS DESEINE, *Rome moderne*, Leyde, 1713, p. 653, en donne une représentation. L'architecte en fut Fontana. Cf. CH. ISI-

DORE HEMANS, *Historic and Monumental Rome*, Londres, 1874, p. 572.

7. LANCIANI, *The Ruins and Excavations*, p. 434. On fouillait constamment dans cette région fort riche en pouzzolane. En 1585, Caterina de Lorenzini avait reçu permission d'en retirer dans les alentours de la Piscina, annexe des Thermes, qui existait encore au XVII^e siècle et qui a totalement disparu (détruite en 1726); toutefois il lui était défendu de creuser dans un certain périmètre autour des ruines (LANCIANI, *loc. cit.*, p. 144).

L'ARC DE TITUS.



L'ARC DE TITUS. CÔTÉ DU FORUM. Gravure de Barbault (1761).



L'ARC DE TITUS. CÔTÉ DU COLISÉE.
Gravure de Schenk, fin du XVIII^e siècle



L'ARC DE TITUS. CÔTÉ DU COLISÉE.
Gravure de 1828.

ville décima la population ouvrière, en sorte que l'entreprise fut définitivement abandonnée ¹.

En 1687, la reine Christine de Suède fit opérer des fouilles ; Ficononi, qui y assista, rapporte qu'on trouva peu de chose : trois fragments de statues ².

La Lande est sévère pour ces ruines : « Il reste dans quelques endroits, dit-il, des fragments ³ de décoration d'un goût très mesquin et presque gothique ; tous les profils en sont mauvais ⁴.

Au XVI^e siècle, certaines portions des Thermes devinrent des greniers d'abondance ; le pape Grégoire XIII commença en 1575 cette transformation ⁵. En 1608, « le préfet de l'Abondance, M^{sr} Serra, voulant faire de nouveaux greniers à côté des anciens », signa une convention avec un entrepreneur qui s'engageait à abattre quelques ruines contiguës à l'église S. Maria degli Angeli à ses risques et périls, gardant pour lui les matériaux de démolition. Les nouvelles murailles devaient toutefois être construites avec partie de ces matériaux ⁶ ; Paul V en 1609-1612 ⁷ et Urbain VIII en 1640 ⁸ continuèrent l'œuvre de leur prédécesseur ; Urbain VIII établit des greniers dans toute l'aile qui se trouve actuellement sur la Via Cernaia et dont on a fait depuis l'hospice communal ; plus de quatre cents ouvriers furent occupés à ces travaux. Cependant ces greniers ne parurent pas encore suffisants à Clément XI, qui en ajouta d'autres du côté opposé ; une rotonde des Thermes fut englobée dans les constructions nouvelles ; les travaux, commencés en 1703, ne furent achevés qu'en 1705 ⁹. Valesio rapporte que le 18 mai 1704 le pape alla les visiter ; les ouvriers entourèrent son carrosse aux cris de « Maccaroni » et le pape leur fit remettre 25 écus ¹⁰. Au-dessous des greniers de Grégoire XIII, le pape Clément XII fit creuser des puits pour l'huile (1764). Pie VII transporta en ce lieu le dépôt de mendicité que le gouvernement impérial avait naguère créé dans le palais apostolique du Latran ; Léon XII l'agrandit ; il put contenir jusqu'à neuf cents hospitalisés ¹¹. Une des rotondes servait d'entrée aux prisons situées dans les locaux qui furent ensuite transformés en greniers d'abondance. A présent, la rotonde est devenue une resserre à bois ¹².

Les dernières destructions eurent lieu à la fin du XIX^e siècle et elles ont été impitoyables ; une voie, la Via Cernaia, a été percée à travers la partie ouest des Thermes ; plusieurs salles ont dû être abattues lors de la construction de la gare ; le palais Massimi,

1. V. MASSIMO, *Notizie storiche della Villa Massimo*, Rome, 1836, p. 121. Cf. G. TOMASSETTI, *L'Arte della Seta in Roma*, dans *Studi e Documenti di Storia e Diritto*, vol. II, Rome, 1881, p. 131.

2. FR. DE' FICONONI, *Le Vestigia di Roma*, Rome, 1744, p. 126. Sur les fouilles et les trouvailles faites dans les Thermes, voir aussi : A. NIBBY, *Roma antica*, vol. II, p. 804. G. GUATTANI, *Roma*, vol. II, p. 133 n.

3. En 1690, d'après Deseine (*Description de la Ville de Rome*, vol. III, p. 451), les villas qui occupaient la région des Thermes étaient les suivantes : la villa Montalto ou Peretti, l'ancienne villa de Sixte V qui avait près de trois milles de circuit et dont l'habitation, dessinée par Fontana, était sur la place Termini ; elle appartenait alors au duc Paolo Savelli, neveu et héritier du cardinal Mon-

talto ; la villa Strozzi séparée par une rue ; la villa du cardinal Chigi qu'avait commencée l'abbé Salvetti ; le jardin avait une superficie de plus de quatre hectares.

4. *Voyage d'un Français...*, Venise, 1769, vol. III, p. 476.

5. FORCELLA, *Isc. di Roma*, vol. XIII, p. 174, n. 335. Voir vue perspective, pl. 25.

6. *Archiv. di stato*, Roma, Atti Schenardi, Seg. Cam., Prot. 1782, c. 683.

7. FORCELLA, vol. XIII, p. 177, n. 348 et 349.

8. *Ibid.*, vol. XIII, p. 181, n. 361.

9. *Ibid.*, vol. XIII, p. 186, n. 374 et 375.

10. *Archiv. Stor. Capit.*, Cred. XIV, vol. 14, fol. 64.

11. *Corografia di Roma*, Rome, 1846, p. 47.

12. Voir vue perspective en F.

le ministère des Finances, le Grand Hôtel ont été construits au détriment des ruines. Ce n'est que tout dernièrement que l'on s'est occupé de suspendre ces dévastations et de conserver ce qui reste de ces ruines grandioses.

L'affreuse façade qui servait d'entrée à l'église a été enlevée il y a trois ans.



CHAPITRE XIII

ARCS DE TRIOMPHE

ARC DE SEPTIME-SÈVÈRE : IL DEVIENT UN LIEU D'HABITATION. — ARC DE TITUS : DÉGAGÉ ET RESTAURÉ EN 1818. — ARC DE CONSTANTIN : RESPECT DES ROMAINS POUR CET ARC.

L'ARC élevé en 203 en l'honneur de Septime-Sévère et de ses deux fils, Géta et Caracalla, à l'occasion de la défaite des Parthes et d'autres barbares, eut des destinées singulières. Il était à peine achevé que Caracalla, ayant assassiné son frère, fit gratter sur le fronton la partie de l'inscription qui le concernait ; aux mots : P . SEPT . LVC . FIL . GETAE . NOBLISS . CAESARI on substitua ceux-ci : P . P . OPTIMIS . FORTISSI-MISQVE . PRINCIPIBVS. Soit 34 lettres au lieu de 30.

Jusqu'au x^e ou au xi^e siècle, l'arc continua à servir de lieu de passage ; dans l'*Ordo Romanus* il est prescrit que le pape doit le traverser en se rendant le lundi de Pâques du Vatican au Latran¹. Mais bientôt l'arc se trouva encombré de constructions ; d'un côté — du côté nord — s'élevait une église, Santi Sergio e Bacco, dont on établit le campanile sur le sommet de l'arc ; on le voit très nettement représenté dans les gravures du xvi^e siècle ; de l'autre côté était une habitation ayant appartenu à un certain Cimini et que ses héritiers possédaient au temps d'Innocent III, en 1199². Plus tard l'arc devint, ce semble, un lieu fortifié, mais pour peu de temps. Il se trouvait sur le passage de toutes les grandes pompes romaines, des processions comme des cortèges pontificaux ; on voit encore, dans la paroi latérale qui fait face au midi, des trous qui servaient à établir une tribune réservée aux magistrats du Peuple romain lors de la grande procession du 15 août³ ; elle n'était pas fixe ; on la démolissait après chaque cérémonie⁴. Au xvi^e siècle Léon X fit dégager l'arc. D'autre part, le Conseil communal, ou plutôt les magistrats capitolins, qui ne formaient encore que l'embryon d'un corps municipal, consacrèrent, en 1469, une somme de 14 florins à la restauration de l'arc et de plusieurs autres monuments, une colonne située près des thermes de Dioclétien et le « cheval de Praxitèle », qui n'était autre, comme on l'a dit, que l'un des groupes de chevaux du Quirinal⁵.

1. « *Intrat sub arcu triumphali inter Templum fatale et templum Concordiæ.* » MABILLON, *Mus. Italic.*, vol. II, p. 143. « *Templum fatale in Sancta Marina* » dit le *Mirabilia*, p. 20, lig. 3. L'église S. Martina, surnommé *In Tribus Foris*, avait été élevée vers le vi^e siècle, dans les ruines d'un édifice appelé *Secretarium Senatus*, lequel occupait l'extrémité septentrionale de la *Curia Julia*. Il

s'agit donc bien de l'arc de Septime-Sévère.

2. Lettre d'Innocent III à l'archiprêtre Romano, dans NIBBY, *Roma antica*, part. 1, p. 483.

3. NIBBY, *Op. cit.*, p. 487.

4. CANCELLIERI, *Possessi*, p. 98, n. 2.

5. *Archiv. di Stato, Roma, Mand. Camer.*, 1469-70, fol. 165.

En 1520, le Conseil, alors constitué, autorisa le sénateur Squarcialupi à opérer des excavations autour de l'arc pour y chercher des blocs de marbre en vue de la construction d'une loggia au Capitole ; mais, comme on n'était pas sans quelque méfiance sur la façon dont les fouilles seraient conduites, une commission de huit à dix membres fut chargée de les suivre ¹.

Lorsque, seize ans plus tard, en 1536, le pape Paul III reçut Charles-Quint, il voulut qu'il vît l'arc de Septime-Sévère dans son ensemble et, de même qu'il avait fait démolir sans hésitation pour lui ouvrir un passage grandiose, nombre d'églises et des centaines de maisons, il ordonna la destruction de la petite église Santi Sergio e Bacco ; toutefois, le campanile subsista ; il ne fut démolí qu'en 1636, quand le Conseil communal, dans sa séance du 9 septembre, décida qu'on le supprimerait, non pas pour l'embellir, mais parce qu'on avait besoin de matériaux pour restaurer ou agrandir l'église voisine de Santa Martina ². Cependant le Conseil tenait l'arc en grande vénération ; en 1604, il rétribuait, pour veiller à sa conservation, non moins de cinq gardiens lesquels recevaient lors des vacances du Saint-Siège, 15 écus et demi chacun plus 4 mètres de soie florentine à 7 écus et demi les 2 mètres (*canna*) ³. Le Conseil s'occupait aussi de dégager la base de l'arc, mais les terres qui descendaient de la colline du Capitole venaient sans cesse l'ensevelir de nouveau ; en 1563, on avait déjà tenté d'en déblayer les alentours ; en 1621, le Conseil décida, dans sa séance du 6 avril, de recommencer la même opération, tout au moins pour « la petite voûte de l'arc ⁴ ». Ce fut sans un succès plus durable ; toutes les gravures du XVII^e et du XVIII^e siècle montrent l'arc à demi enseveli ⁵ ; on voit très nettement encore aujourd'hui une ligne légèrement inclinée qui indique la hauteur du sol à cette époque ⁶ ; ce ne fut qu'en 1803 qu'un déblaiement complet put être entrepris ; pour en assurer l'efficacité, un mur fut alors construit autour de l'édifice, lequel n'a été démolí qu'au milieu du XIX^e siècle.

À la vérité, il n'était pas prudent de rendre l'arc trop accessible ; aussitôt dégagées, ses voûtes devenaient un refuge pour quantité de petits marchands qui s'y établissaient pour vendre des fruits, des gâteaux, des échaudés et des chaudrons, tant qu'enfin, en 1714, le Conseil communal finit par s'apercevoir qu'il était quelque peu choquant de laisser ainsi profaner un édifice que « les étrangers venaient en grand nombre visiter journellement ⁷ ».

Le 24 mars, il fut décidé que le fiscal irait signifier à ces intrus leur expulsion ; mais, comme ils ne tinrent nul compte de cet ordre, une nouvelle délibération fut prise, le 14 avril, décidant que, s'ils n'obéissaient pas, ils seraient tous mis en prison ⁸. Le 30 sep-

1. *Archiv. Stor. Not. Capit.*, Cred. I, vol. 36, fol. 83.

2. LANCIANI, *Bull. Arch. Com.*, Rome, 1901, fasc. I, p. 29. Les créneaux existaient encore en 1615. Gravure de Giovannoli Aló.

3. CANCELLIERI, *loc. cit.*

4. *Archiv. Capit.*, Cred. I, vol. 36, fol. 255.

5. « On voit ensuite un arc qui a dû être beau, mais que le feu a ruiné et dont les restes sont presque ensevelis dans la terre, dit Rogissart en 1706 ; on ne laisse pourtant pas d'y voir encore

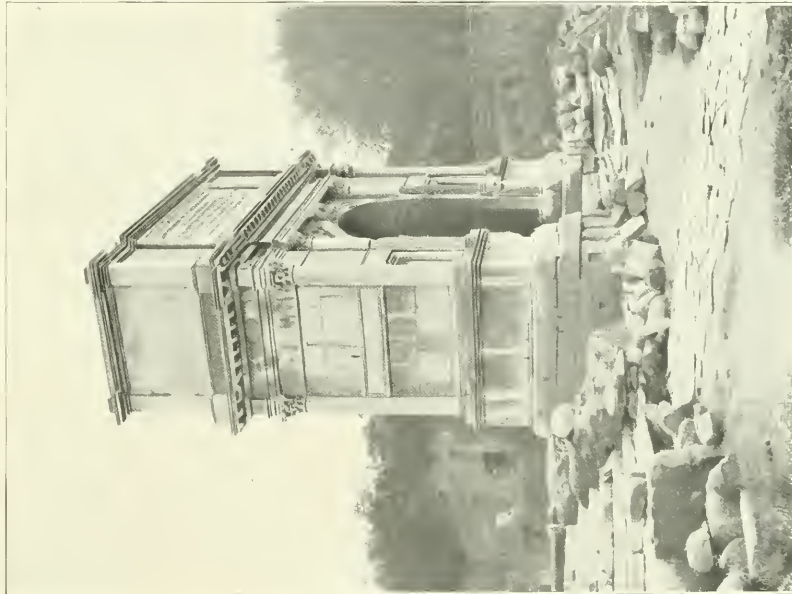
quelques trophées et quelques autres sculptures. » *Les Délices de l'Italie*, Leyde, 1706, vol. III, p. 374. Voir pl. I, 5, 33.

6. On montre, très haut, dans la courbure de la voûte, une plaque blanche qu'on dit être la trace d'une petite affiche placée là à l'époque napoléonienne, alors qu'elle se trouvait à portée du regard par suite de l'exhaussement du sol.

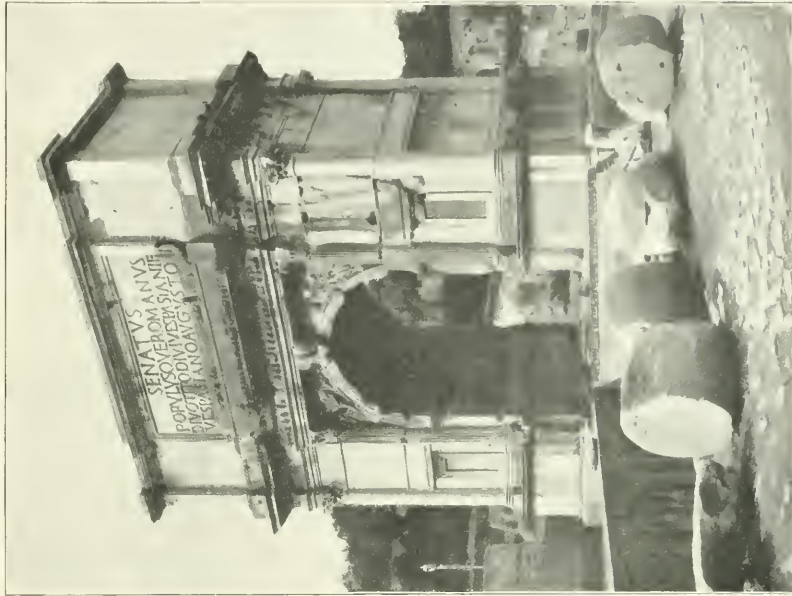
7. *Arch. Stor. Capit.*, Cred. I, vol. 44, fol. 12.

8. *Ibid.*

L'ARC DE TITUS.



L'ARC DE TITUS, CÔTÉ DU FORUM. (Phot. Mosconi.)



L'ARC DE TITUS, CÔTÉ DU COLISÉE. (Phot. Mosconi.)

tembre de la même année, une somme de 175 écus était votée pour la restauration de l'arc et la réparation des fissures « qui laissaient l'eau pénétrer jusqu'à sa base ¹ ».

Si l'arc avait été débarrassé des miséreux qui en encombraient le bas, le fiscal en personne s'était approprié les salles qui se trouvaient dans la partie supérieure au-dessus des petites arches ; on y avait accès par un escalier dont la porte se voit à quelques mètres au-dessus du sol, sur la face méridionale ; un autre personnage s'était installé dans la grande salle centrale ². On l'expulsa non sans certains égards, car on lui accorda un délai d'un an (août 1748) ³. Après quoi la clé de l'escalier fut remise solennellement au premier des conservateurs qui était alors le marquis Costaguti.

Au commencement de l'année 1755, divers travaux de consolidation furent entrepris ; on plaça des cercles de fer autour d'une des colonnes, on refit des scellements, on boucha des fissures ⁴.

Le fiscal continuait à occuper la partie supérieure de l'arc ; il l'avait même transformée en logement garni et y louait un appartement moyennant 8 paoli par mois. En 1748, le Conseil ayant décidé de mettre fin à cette occupation, le fiscal, Bernardino Fiacci, demanda un délai d'un mois en faveur de ses locataires ⁵. Il ne semble pas, au surplus, qu'on ait tenu la main à l'exécution de cette décision car, en 1805, le Conseil prit une résolution invitant le fiscal en exercice à renoncer à cet avantage et lui attribua en compensation une indemnité ⁶.

L'abbé Uggieri écrivait, en 1814 ⁷, qu'il existait encore sous les deux petits arcs des boutiques de comestibles et d'ustensiles de terre cuite ; la voûte d'un de ces deux arcs avait été noircie et même calcinée par le feu, un incendie ayant eu lieu peu auparavant. Uggieri attribue les traces de feu visibles un peu partout, tant sur l'arc de Septime-Sévère que sur celui de Constantin, à des accidents de ce genre car, dit-il, les maisons qu'on y accolait étaient en bois.

En 1803, « à l'applaudissement de l'Europe savante », le pape Pie VII avait fait dégrader et entourer d'un mur de protection et d'isolement l'arc de Septime-Sévère ⁸.

A partir de 1815, les forçats, comme on l'a dit, furent employés à arracher les arbustes et les plantes qui envahissaient l'arc ⁹ ; en même temps, le Conseil faisait élever le mur d'enceinte, de crainte que les gamins ne le franchissent pour détériorer les bas-reliefs inférieurs.

C'était au pied de l'arc de Septime-Sévère que la communauté juive vint, à partir

1. *Archiv. Stor. Capit.*, Cred. VI, vol. 14, fol. 242.

2. *Ibid.*, Cred. VII, vol. 40, fol. 297.

3. *Ibid.*, Cred. VII, vol. 40, fol. 302, 358.

4. *Ibid.*, Cred. VII, vol. 71, fol. 28.

5. *Ibid.*, Cred. VII, vol. 40, fol. 302. Séance du 13 août 1748.

6. *Ibid.*, Cred. XVIII, vol. 32, fol. 214.

7. *Supplément aux Journées pittoresques*, part. I, p. 46 n. a.

8. NIBBY, *Roma antica*, vol. I, p. 484. Une inscription rappelle ce travail. Une partie de ce mur de protection disparut en 1831 lorsqu'on rétablit la communication entre l'arc et les édifices capitulins.

9. *Ibid.*, Cred. XVIII, vol. 99, fol. 30. En cette même année,

il en fut fait des reproductions en marbre et en bronze auxquelles Guattani consacra une étude et dont Antonio Canova, le grand sculpteur, ne refusa pas de vanter l'exactitude et le travail. GIUSEPPE ANTONIO GUATTANI, *I tre archi trionfali di Costantino, Severo e Tito, eseguiti in piccola proporzione con marmo e metalli dorati dalli signori Gioacchino e Pietro Belli romani scultori in metallo, con breve illustrazione di G. A. GUATTANI*; Roma, 1815. Attestation de Canova reproduite par Guattani : « *Attesto di aver veduti i soprannotati lavori eseguiti con ingegno, esattezza e precisione infinita, tanto nelle parti che sono in marmo, come negli ornati e bassorilievi ; onde l'opera industriosa e lodevole sembra a parer mio degna di molta stima ed approvazione degli amatori.* »

de 1590, faire hommage aux papes nouvellement élus lors de leur « prise de possession » ; le chef de la juiverie, généralement le rabbin, présentait au Souverain Pontife une Bible, que celui-ci prenait et parfois laissait ensuite choir sur le sol en disant qu'il approuvait la Loi, mais blâmait l'interprétation qu'en donnaient les Juifs ¹. L'arc était, à cette occasion, tendu de draperies et couvert d'inscriptions louangeuses à l'égard du nouveau pape ; en 1655, lors du couronnement d'Alexandre VII, il fut compté 267,12 écus à Giovanni Piccioli, « écrivain de belles lettres », c'est-à-dire de lettres bien peintes, pour les inscriptions qu'il avait tracées ; en 1667, pour le sacre de Clément IX, le sénateur paya 10 écus seulement au décorateur Lorenzo Carpanti qui avait placé des tentures : encore ce prix comprenait-il la décoration de l'arc de Titus ² !

ARC DE TITUS.

L'arc de Titus, érigé par Domitien pour commémorer les victoires de son père et de son frère, est un de ceux qui ont été le plus endommagés ; seules l'arche et la partie centrale ont été conservées ; les deux côtés ont disparu, et les bas-reliefs, bien supérieurs par la pureté du style à ceux des arcs de Septime-Sévère et de Constantin, ont beaucoup souffert. La raison du délabrement de cet édifice tient peut-être à une malfaçon qu'a signalée Valadier au cours des travaux de réfection entrepris sous sa direction. « Aucun des blocs, dit-il dans son rapport, n'était retenu par des crampons, comme cela se pratiquait toujours ; ils étaient simplement posés les uns sur les autres. Le monument fini, de l'extérieur on ne pouvait s'apercevoir de rien ³. »

D'ailleurs, au Moyen âge, il fut bientôt enclavé dans des habitations ; entre l'arc et le Palatin s'élevait la tour appelée Cartularia, peut-être parce qu'elle servit au XIII^e siècle de dépôt d'archives ; elle faisait partie du système de fortifications établi dans toute cette région par les Frangipani et qui comprenait aussi probablement l'arc de Titus ; de l'autre côté étaient les habitations des Pères de Santa Francesca Romana ⁴. L'arc portait alors le nom de *Del Testamento* ou de *Sette Lucerne* à cause des bas-reliefs rappelant le Chandelier à sept branches et les faits de l'histoire du peuple hébreux. Plus tard, des maisons s'élevèrent de tous côtés, en sorte que l'arc devint l'aboutissant d'une rue fréquentée, ce qui explique le mauvais état des bas-reliefs inférieurs ⁵.

Ce ne fut guère qu'au commencement du XVIII^e siècle que l'on songea à empêcher la ruine complète de l'arc. Dans sa séance du 7 mai 1715, le Conseil communal chargea deux des conservateurs d'aller avec l'architecte du Peuple romain faire une inspection ; dès le 18 mai, ils rendirent compte de leur mission et, le pape Clément XI ayant donné son approbation, les travaux commencèrent ⁶. On s'aperçut alors que les moines avaient

1. CANCELLIERI, *Storia dei solenni Possessi*, Rome, 1802, p. 141, 167, 176, 205, 261, 281.

2. *Archiv. Stor. Capit.*, Cred. VI, vol. 1, fol. 275 ; vol. 3, fol. 367.

3. *Archiv. di Stato, Roma, Archiv. del Camerlingato*, part. I, fasc. 106.

P. ADINOLFI, *Roma nell' Età di Mezzo*, Rome, 1881, vol. 1,

p. 392. MIDDLETON, *The Remains...*, vol. II, p. 303. Voir pl. 37.

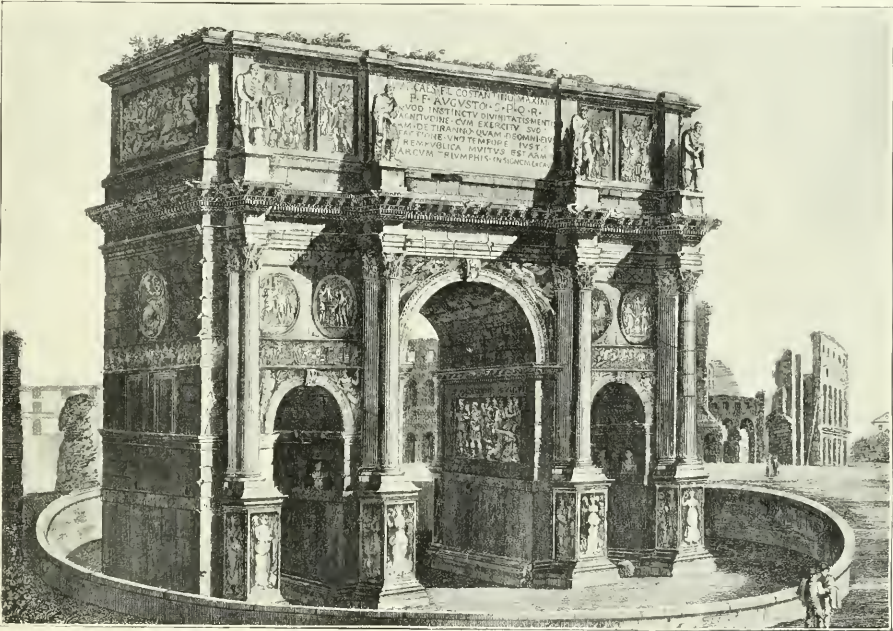
5. On le voit clairement dans la gravure de GAMUCCI, *Le Antichità della città di Roma*, Rome, 1588, p. 44 (1^{re} éd. en 1565). Cf. CARLO FEA, *Nuova Descrizione de' monumenti antichi...*, Rome, 1819, p. 289. Voir pl. 1, 24 et 35.

6. *Archiv. Stor. Capit.*, Cred. I, vol. 44, fol. 56.

L'ARC DE CONSTANTIN.



L'ARC DE CONSTANTIN, LA META SUDANS, L'ARC DE TITUS, LA TOUR CARTULARIA.
Gravure de Du Pérac (1575), pl. 15.



L'ARC DE CONSTANTIN. Gravure de Parboni, 1825.

singulièrement abusé de leur voisinage ; non contents d'appuyer la charpente d'un toit sur un des bas-reliefs et de détériorer une muraille, ils avaient occupé l'intérieur de l'arc et percé une fenêtre dans une des faces. Le fiscal, qui était l'intermédiaire entre le Conseil communal et le Saint-Siège, fut chargé d'aller protester auprès du pape (16 juillet 1716) ¹. La fenêtre tout au moins fut bouchée.

L'architecte du Peuple romain, Alessandro Specchi, mena rapidement les travaux, qui étaient achevés l'année suivante, mais ne furent payés par la Chambre capitoline, sans doute avec le secours de la Chambre apostolique, que quatre ans plus tard, en 1721 ; la dépense ne s'éleva qu'à la somme de 142,81 écus ².

La véritable restauration de l'arc et son dégagement datent du pontificat de Pie VII, quand le cardinal Guerrieri, alors trésorier général de l'Église, chargea l'architecte Stern, en 1818, d'entreprendre ce travail ³. L'Église avait d'autant plus à cœur cette réfection qu'elle voyait dans ce monument un témoignage de l'asservissement du peuple juif et une confirmation des Écritures, ainsi que l'écrivait le cardinal Pacca, doyen du Sacré Collège, aux conservateurs en leur promettant de lever tous les obstacles. Ces obstacles ne tardèrent pas à se manifester. L'architecte Stern étant mort, les travaux se trouvèrent un moment suspendus, mais le cardinal Pacca obtint que Valadier fût chargé de les reprendre ; c'est alors que l'opposition éclata ; on reprocha à Valadier d'avoir démoli l'arc sous prétexte de le restaurer, et l'on disait que ce ne serait plus l'arc de Titus mais l'arc de Pie VII ; on prétendit qu'en déplaçant les bas-reliefs on en avait brisé plusieurs. Le cardinal Pacca en écrivit tout alarmé aux conservateurs ⁴. Cependant Valadier put mener à bien son œuvre, l'archéologue Fea, surintendant des antiquités, s'étant déclaré en sa faveur. Par économie, les parties ajoutées furent faites en travertin, le reste étant de marbre blanc. Il y eut de grandes difficultés pour le paiement des frais. En 1818, l'entrepreneur de maçonnerie Ravaglini avait reçu un bon de 1400 écus, mais il ne lui en fut versé que 500 et il dut attendre jusqu'en 1820 pour avoir le reste. En 1823, les travaux étant achevés ⁵, on lui devait 4396 écus qui lui furent remboursés par acomptes de 100 écus par mois. Le total de la dépense s'éleva, après vérification par Valadier, à 11,191,83 écus ⁶.

Au temps de Stendhal les juifs s'abstenaient de passer dans le voisinage de cet arc élevé en l'honneur de celui qui avait détruit leur nation ⁷.

ARC DE CONSTANTIN.

« Masse imposante, riche décoration, juste proportion des parties, solidité, élégance,

1. *Arch. Stor. Capit.*, Cred. I, vol. 44, fol. 96.

2. *Ibid.*, Cred. VI, vol. 15, fol. 186 (25 février 1721).

3. Note de Valadier, *Archivio di Stato, Roma, Archiv. del Camerlingato*, part. I, fasc. 106.

4. « Au lieu de soutenir l'arc par des armatures de fer... ce malheureux l'a refait, dit Stendhal. Il a osé tailler des blocs de travertin d'après la forme des pierres antiques et les substituer à celles-ci qui ont été importées je ne sais où. Il ne nous reste donc

qu'une copie de l'arc de Titus. » (*Promenades dans Rome*, Paris, 1893, vol. I, p. 325.)

5. *Diario, Il Chracas*, Rome, 3 janvier 1824.

6. Même dossier que ci-dessus, note 3.

7. STENDHAL, *Rome*, vol. I, p. 24. « Les Juifs fanatiques de Rome, dit Graf, répugnent encore aujourd'hui à passer sous cet arc, qui leur rappelle les malheurs d'Israël. » *Roma nella Memoria...*, Turin, 1882, vol. I, p. 400.

rien ne manque à cet arc pour en faire un modèle», dit Guattani ¹. On est donc en droit de douter qu'il ait été élevé à une époque de décadence aussi avancée que celle de Constantin. L'abbé Barthelmy et Nibby ² les premiers ont émis l'opinion que l'arc est dû à un empereur du III^e siècle ; on l'a même fait remonter à Domitien (91-96) ³. Les sculptures qui le décorent viennent sûrement en partie de monuments antérieurs au règne de Constantin, peut-être de l'arc de Trajan qui se trouvait sur la voie Appienne ; les autres sont d'un travail grossier et datent de l'époque où le monument fut dédié à Constantin ⁴, telles les statues des barbares qui surmontent les colonnes, dont sept sont en marbre coloré de Phrygie, *paonazzetto*, et une en marbre blanc ⁵.

Le nom qu'il portait fut une protection pour l'arc qui passa, au XII^e siècle environ, des mains des moines de San Gregorio entre celles des Frangipani, maîtres de toute la région voisine ; ils en firent un réduit fortifié, profitant de l'aménagement intérieur, de l'escalier et des salles supérieures ; cet escalier est construit, comme celui de l'arc dit de Janus, en blocs empruntés à d'autres monuments ; il s'ouvre sur le flanc du monument tourné vers le Palatin ; quant à la salle supérieure, on était convaincu à Rome, au XVIII^e siècle, qu'elle servait jadis aux joueurs de flûte qui y saluaient les entrées des triomphateurs.

Assez tôt, le monument devint propriété du Peuple romain, et il n'en est pas d'autres à Rome dont le Conseil communal se soit occupé plus diligemment et pour lequel il ait été fait plus de dépenses. Les Romains l'avaient en particulière vénération.

Vacca rapporte que, sous le pontificat de Pie IV, un « Goth » vint vers le pape portant un vieux livre dans lequel il était dit qu'un trésor existait à Rome et qu'il était indiqué par un bas-relief où l'on voyait une figure tenant d'une main une corne d'abondance et désignant de l'autre un point du sol. Après avoir longtemps cherché, le Goth découvrit son bas-relief dans l'arc de Constantin ; il s'en vint donc demander au pape l'autorisation d'entreprendre des fouilles ; le pape lui répondit que l'arc appartenait aux Romains et de s'entendre avec eux. Le Conseil communal ayant accordé la permission sollicitée, une excavation fut commencée, mais comme elle était poussée sous l'arc même et semblait devoir en amener l'effondrement, les Romains protestèrent, s'ameutèrent, d'autant plus qu'ils soupçonnaient fort le Goth de n'avoir d'autre but, « à l'exemple de ceux de sa nation », que de chercher la ruine des souvenirs du nom romain. Le fouilleur fut très

1. G. ANT. GUATTANI, *Roma*, 1805, vol. I, p. 40. Voir p. 15, 37 et suiv., 47.

2. F. NARDINI, *Roma antica*, lib. VI, cap. xv, Reg. 10, Rome, 1819, vol. III, p. 210, et A. NIBBY, *Roma antica*, vol. I, p. 443.

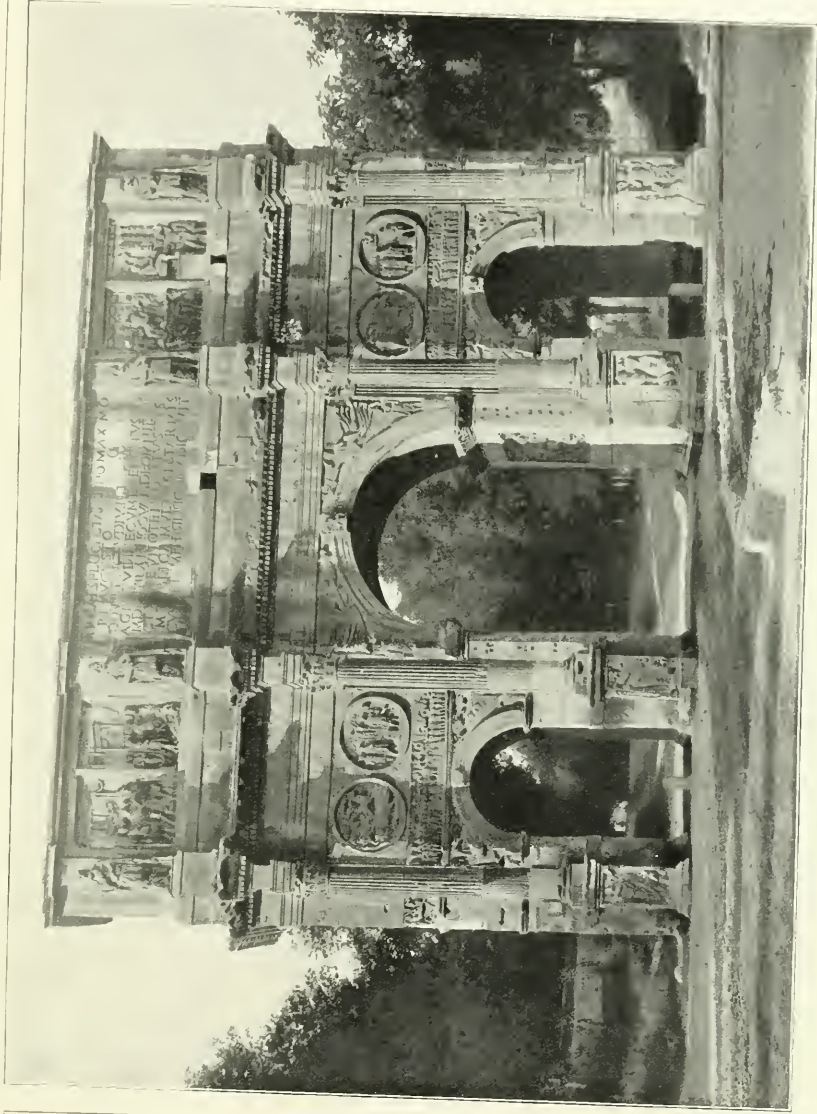
3. Communication de M. Arthur Frothingham au Congrès archéologique de Rome, 1912.

4. SALOMON REINACH, *Les têtes des médaillons de l'arc de Constantin à Rome*, Paris, 1910. A. MONACI, *La Palestina e le Sculture dell' arco di Costantino*, in *Nuovo Bulletino di Arch. Crist.*, An. XIII, Rome, 1907, p. 55.

5. Une gravure de G. Ant. Dosio, reproduite par BARTOLI, *Cento Vedute*, Rome, 1911, tav. XV, montre l'arc avec sept colonnes ; celle qui se trouve le plus près de l'arc de Titus manquait

quand il fit ce dessin qui est conservé aux Offices. On a dit longtemps qu'elle avait été transportée à Saint-Jean de Latran et que c'était une des deux que l'on voit actuellement sous l'orgue. Il n'en est rien. Ces colonnes furent prises, lors des travaux de Clément VIII, en 1597, dans l'ancien portique de la basilique ; elles avaient été tirées du forum de Trajan ; on les remplaça par des colonnes de granit, dont l'une venait d'une vigne située près de l'église S. Croce di Gerusalemme. *Archiv. di Stato, Roma, Archiv. Camerale, Fabbriche*, vol. an. 1599-1601, fol. 48. A. UGGIERI, *Opere*, vol. IX, Rome, 1809, fol. 9, parle de la colonne comme ayant été transportée sous l'orgue. Cf. ROHAULT DE FLEURY, *Arc de triomphe de Constantin*, in *Revue Archéologique*, septembre 1863, p. 246. A. NIBBY, *Roma moderna*, part. I, p. 259. Cf. ce qui a été dit plus haut relativement à ces colonnes, p. 77 et 78.

L'ARC DE CONSTANTIN.



L'ARC DE CONSTANTIN. CÔTÉ DU COLISÉE. (Phot. Maccioni.)

heureux de s'en tirer avec la vie sauve, et la recherche du trésor dut être abandonnée¹.

Peu d'années après, en 1570, le Conseil vota une somme de 100 écus pour dégager l'arc qu'entouraient des bâtisses et désigna trois surveillants des travaux²; mais l'arc ne fut pas tout à fait débarrassé des constructions parasites qui y avaient été appliquées; une maison avait été construite du côté du mont Cælius, et l'on voit actuellement encore la trace des trous qui furent pratiqués dans la pierre pour en soutenir le toit³. Sans doute le Conseil avait assez à faire d'empêcher la végétation d'envahir et de détruire le monument. En 1652, il est compté un écu et 80 b. à un ouvrier pour avoir enlevé un certain nombre de figuiers⁴; deux ans après il était dépensé 3 écus pour un travail plus complet; cet article revient souvent dans les comptes du Conseil; en 1718, par exemple, il fallut arracher une forêt d'arbustes, d'épines et de plantes; un homme dut se suspendre à une corde pour opérer ce travail; il représenta au Conseil les dangers qu'il avait courus et obtint un écu⁵. En outre, le Conseil votait sans cesse des crédits pour la restauration du monument:

Réfection d'une base sous l'un des pilastres qui menaçait ruine	écus	2
Remise en place d'un morceau de ce pilastre (1697) ⁶		90 bol.
Pose d'armatures en fer		7
Réparations diverses. Badigeonnage des parties nouvelles pour leur donner le même ton que les autres (1705).		4
Peinture de l'escalier intérieur ⁷		20 bol.

En même temps on transporta du côté du Colisée de grandes quantités de terre qui encombraient les arches et cachaient les bas-reliefs inférieurs; la dépense fut de 7 écus; il en coûta autant pour établir une voie pavée pour le transport des matériaux⁸; on la dalla avec des pierres antiques.

Une restauration complète s'imposait⁹. Un pape florentin, Clément XII, d'esprit éclairé, venait précisément de monter sur le trône (1730); il fit savoir au Conseil communal qu'il mettait à sa disposition, pour opérer ce travail, une somme de 10 000 écus à prélever par termes successifs sur le Mont de Piété, et aussitôt il fut décidé qu'un échafaudage serait construit pour permettre à l'architecte du Peuple romain, Filippo Barigioni, de se rendre compte des travaux à faire (27 septembre 1731); le 9 octobre, le Conseil désigna comme surveillants, le marquis Girolamo Teodoli et Alessandro Capponi, leur conférant tous les pouvoirs nécessaires « sans limitation pour la dépense ou pour toute autre chose que ce soit »; le 28 octobre, ils obtenaient de la Secrétairerie d'État un bref de nomination les confirmant dans cette charge, et les travaux commencèrent presque aussitôt.

1. FLAMINIO VACCA, *Memorie*, dans NARDINI, *Roma antica*, vol. III, p. 40, § 103. Voir pl. 25.

2. *Archiv. Nat. Capit.*, Cred. I, vol. 39, fol. 219.

3. Voir pl. 39.

4. *Ibid.*, Cred. VI, vol. I, p. 75; vol. II, fol. 42.

5. *Arch. Nat. Capit.* Cred. VI, vol. 16, fol. 124.

6. *Ibid.*, *Nat. Capit.*, Cred. VI, vol. 9, fol. 263.

7. *Ibid.*, Cred. VI, vol. 12, fol. 27.

8. *Ibid.*, Cred. VI, vol. 16, fol. 128.

9. A. NIBBY, *Roma antica*, vol. I, p. 456.

Le 3 avril 1732, les conservateurs donnent 200 écus au « Tribunal des Voies » pour le prix d'un gros bloc de marbre provenant de la Douane, c'est-à-dire du temple de Neptune, Piazza di Pictra¹, et 66 écus au surintendant des fouilles des *Orti Farnesiani*, au Palatin, pour des marbres et des pierres². Ainsi se poursuivait la méthode de restaurer un monument avec les débris d'autres monuments³.

Il fut accordé 200 écus à Filippo de Rossi, administrateur des biens de la famille Cornovaglia, pour prix de la petite maison qui était adossée à l'arc.

L'un des principaux travaux à faire était la restauration des statues de captifs barbares en marbre de Phrygie qui ornent le sommet des colonnes ; l'une d'elles, sur la face opposée au Colisée, faisait défaut⁴, ainsi qu'une des huit colonnes, peut-être celle qui la supportait⁵ ; les sept autres statues avaient été fort maltraitées, il leur manquait « les bras et les mains ; il leur manquait aussi la tête. La tradition voulait qu'un matin de l'année 1534 les Romains se fussent aperçus avec indignation que les sept têtes avaient subitement disparu ; on accusa du larcin un collectionneur, et les soupçons se portèrent sur Lorenzino de Médicis, celui qui devait trois ans plus tard assassiner Laurent de Médicis ; il était très curieux d'antiquités et la voix publique l'accusait de s'être déjà plus d'une fois approprié par fraude des pièces pour son musée. Il était peu vraisemblable, à vrai dire, qu'on fût parvenu à scier en une nuit, à cette hauteur, les sept têtes ; néanmoins le pape dut éloigner Lorenzino⁶.

D'ailleurs le Conseil communal convoqué en hâte avait voté la peine de l'exil contre le coupable ; le sénateur fit plus, il mit sa tête à prix. Cependant le cardinal de Médicis alla trouver le pape. Lorenzino ne fut pas poursuivi et bientôt l'affaire s'assoupit⁷.

Deux siècles s'étaient donc écoulés exactement quand, en 1734, on songea à réparer le dommage ; le plâtrier Carlo Giardini reçut en deux fois 100 écus pour une maquette de la statue manquante, et le sculpteur Pietro Bracci eut 300 écus pour l'avoir sculptée ; il lui fut compté, en outre, 320 écus pour la sculpture des huit têtes à 40 écus l'une, car pour la statue manquante, on avait compté, semble-t-il, la tête à part⁸. Bracci reçut

1. Voir pl. 14, 18 et 19. Les restes de ce monument, qui servait d'hôpital au Moyen Âge, dont on fit au XVIII^e siècle la Douane et qui est devenu le Palais de la Bourse en 1879, appartiennent, à ce qu'il semble, au portique ou au temple de Neptune, surnommé « Argonautarum » parce que les exploits des compagnons de Jason y étaient représentés. On l'appelait, au temps de Stendhal et avant, le temple d'Antonin le Pieux. Agrippa l'avait fait élever pour commémorer ses victoires navales. Les parties encore visibles ne sont qu'une très minime portion de l'édifice.

La place qui s'étend devant le monument s'appelait jadis « De Preide » ou « Del Trullo ». Le nom de « Piazza di Pietra » (Preide est peut-être une corruption de Pietra ou de Preti à cause des prêtres de l'hospice) lui vint de la grande quantité de fragments architecturaux trouvés en ce lieu (ADINOLFI, vol. II, p. 376. — STENDHAL, vol. I, p. 157). On voit sur le fût de la quatrième colonne de gauche une petite croix gravée qui semble prouver une affectation religieuse.

2. Le 4 mars 1733, il fut payé 16 écus à Pietro Blasi pour un morceau de marbre grec.

3. Le maître-maçon fut Sante Maggi, le charpentier Francesco Maria Perini, le sculpteur Pietro Bracci.

4. Elle se voit au musée du Capitole, dans le portique ; la partie supérieure n'existe plus. HELBIG, *Guide dans les Musées d'archéologie de Rome*, trad. Toutain, Leipzig, 1893, vol. I, p. 295.

5. Voir ce qui a été dit page 138, n. 5.

6. En outre on n'a jamais trouvé trace à Florence de ces sept têtes. On a pensé qu'une tête de barbare captif, exhumée dans le voisinage de l'arc et qui est actuellement au Vatican dans la chambre des Bustes, appartenait à une de ces statues, mais elle est en marbre blanc, tandis que les barbares de l'arc de Constantin sont en *paonazzetto*. HELBIG, *Op. cit.*, p. 167. MISSON, *Nouveau Voyage d'Italie*, La Haye, 1702 (1^{re} édit, 1668), vol. II, p. 234.

7. E. PETERSEN, *Bull. dell' Archiv. Germanico*, 1889, p. 314 et suiv. B. VARCHI, *Istoria... Fiorentina*, Leyde, s. d., lib. XV, p. 618. MONACI, *Bull. della Com. Archeolog. Com. di Roma*, an. XXVII, Rome, 1900, p. 75 et suiv. VACCA, *Memorie*, § 9.

8. Il paraît donc bien établi que les statues reçurent de nouvelles têtes en 1734. Cependant on lit (*Lettres contenant le Journal d'un Voyage à Rome en 1773*, Genève, 1783, vol. I, p. 223) que ces statues « n'avaient plus de têtes ». Et l'auteur rappelle à ce propos la boutade d'Arlequin à qui on demandait des nouvelles du gouverneur de la ville tombé de son balcon : « Il va bien, hormis qu'on

L'ARC DE CONSTANTIN.



L'ARC DE CONSTANTIN, CÔTÉ DU PALATIN. Sur la face latérale, la porte d'accès à l'intérieur.

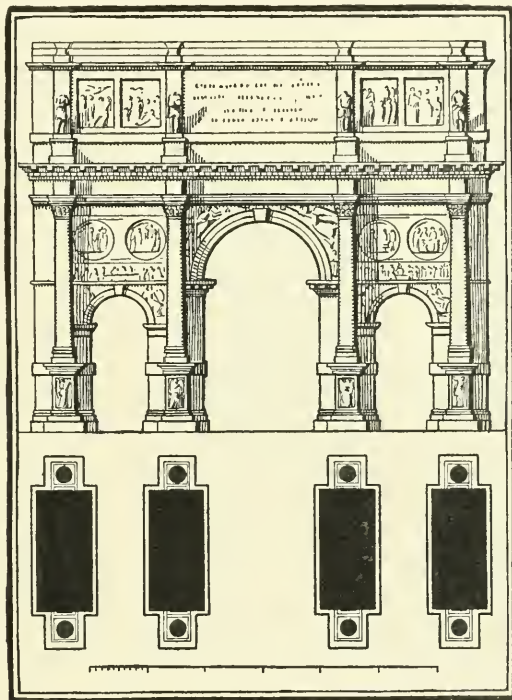


L'ARC DE CONSTANTIN. Face montrant les traces de l'habitation adossée.
LA META SUDANS ET L'ARC DE TITUS. AU FOND, LE CAMPANILE DU CAPITOLE.

105 écus pour « les mains et les bras » des *huit* statues et 65 écus pour treize têtes de marbre qu'il refit pour les bas-reliefs (décembre 1732-décembre 1733) ¹. Une longue inscription rappelle que la restauration de l'arc est due à Clément XII ².

On avait déblayé les alentours, mais bientôt le sol s'exhaussa de nouveau et l'arc fut enseveli jusqu'à la moitié du piédestal des colonnes.

Après avoir entouré d'un mur l'arc de Septime-Sévère, Pie VII en fit autant, en 1805,



PLAN DE L'ARC DE CONSTANTIN ³.

pour l'arc de Constantin, « non seulement parce qu'il est un monument ancien, dit l'abbé Uggieri, mais parce qu'il est érigé à la gloire de Constantin le Grand ». Uggieri se plaint que l'intendant des antiquités ait fait, à cette occasion, remplir de stuc les trous pratiqués jadis pour arracher les scellements de métal. Il rappelle que, de son temps, cet arc

n'a pu retrouver sa tête. *Sta bene, fuor che il capo non si trova.* Dans son ouvrage sur les antiquités de Rome, *Le Vestigia di Roma antica*, publié en 1744, FICORONI représente les statues sans têtes, sans doute d'après un dessin plus ancien (p. 34). Également SANTO BARTOLI, *Romæ Magnitudinis Monumenta*, Rome, 1799, p. 72; Carlo Losi, 1773; Gio. J. Rossi.

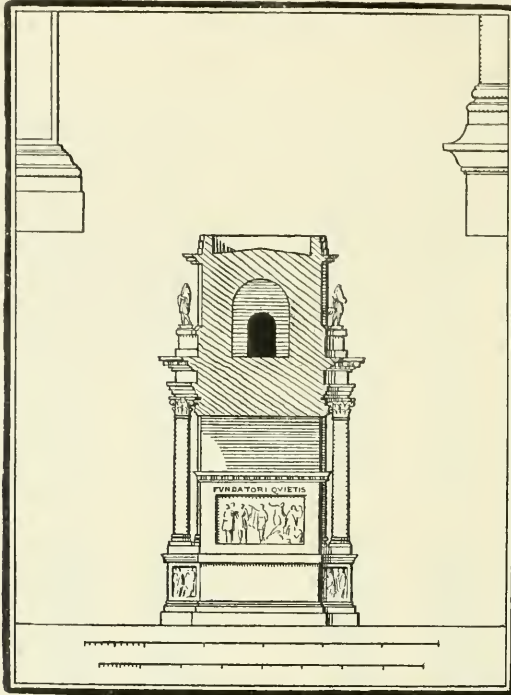
1. *Archiv. Stor. Capit.*, Cred. IV, vol. 13, fol. 167, 169; vol. 83, fol. 81; vol. 115, fol. 174 et suiv. Le fasc. concernant les dépenses a pour titre : « *Spese del Restauro dell' antico Arco di Costantino Magno.* »

2. NIBBY, *Roma nell' anno 1838*, Part. I, Antica, p. 456.

3. GIUSEPPE ANT. GUATTANI, *Roma...*, Rome, 1805, vol. I, p. 42.

était surnommé, sans doute par les gens qui étaient à la fois spirituels et archéologues : la Pie d'Ésope, « parce qu'il est revêtu d'ornements pris ailleurs¹ ».

Stendhal vit cet arc, en 1827, « au centre d'une petite cour en contre-bas, environnée d'un mur de soutènement de huit ou dix pieds de haut² ».



COUPE DE L'ARC DE CONSTANTIN³.

Lorsque le pape Léon XII fit niveler le sol entre le Capitole et le Colisée, le mur fut détruit et le public put de nouveau apprécier dans toute leur beauté les lignes du monument ; en 1835, quand on pava la rue qui mène à San Gregorio, le sol fut surélevé autour de l'arc. Ce n'est qu'en ces temps derniers qu'il a été finalement dégagé.

1. ABBÉ UGGIERI, *Journées pittoresques* : Édifices de la Décadence, p. 7 et Supplément, Rome, 1814, p. 48.

2. STENDHAL, *Promenades dans Rome*, Paris, 1893, vol. I, p. 328.

3. GIUSEPPE ANT. GUATTANI, *Roma...*, Rome, 1805, vol. I, p. 43.



CHAPITRE XIV

AUTRES MONUMENTS DE LA MÊME RÉGION

BASILIQUE DE CONSTANTIN : LES MENDIANTES EN OCCUPENT LE SOMMET. — JARDINS SUSPENDUS. — JANUS : SERT D'ABRI AUX MALFAITEURS ET A DES INDUSTRIELS. — THÉÂTRE DE MARCELLUS : TRANSFORMÉ EN PALAIS. — DÉGAGÉ PARTIELLEMENT.

La basilique de Constantin doit son nom à l'empereur qui l'acheva¹ ; Maxence, qui en posa la première pierre, détruisit, pour l'édifier, l'entrepôt des épices que l'on nommait *Horrea Piperataria* et que Domitien avait construit ; un incendie l'avait d'ailleurs en partie ruiné en 191, sous Commode. Maxence n'eut le temps que de jeter les fondations de la basilique (312) ; Constantin y apporta quelques modifications ; il changea la place de l'abside. C'est un des monuments les plus imposants de Rome ; lanef centrale avait 35 mètres de hauteur, 25 mètres de largeur et près de 80 mètres de longueur² ; huit colonnes monolithes de marbre en ornaient les parois et soutenaient la retombée des voûtes. Ce monument passait pour une des merveilles de la ville, à l'égal du Colisée et du Panthéon³.

Au Moyen âge, la basilique avait reçu le nom de temple de la Paix, qu'elle a gardé jusqu'à une époque récente⁴, parce que le peuple l'avait confondue avec les monuments du forum de la Paix qui étaient tout voisins ; actuellement encore, la rue qui se trouve derrière la basilique porte le nom de *Via del Tempio della Pace*.

Le terrible tremblement de terre de 1349 qui abattit jusqu'à mi-hauteur la Torre dei Conti, éloignée de 300 mètres de la basilique, dut en hâter ou en déterminer la ruine si, comme quelques auteurs le pensent, elle était demeurée intacte jusqu'alors⁵. Au milieu du xv^e siècle, il ne restait déjà plus debout que les trois arches qui subsistent encore ; Pogge les vit et s'étonna de leur grandeur⁶. Des huit colonnes monolithes, une seule n'avait pas été renversée. Jusqu'en 1547, on ne s'occupa guère du monument qu'envahissait la végétation et qui, d'autre part, ne pouvait être utilisé, ainsi que les

1. Elle porte le nom de *Nova* dans le *Curiusum* (URLICHS, p. 6 et 7).

2. Les nefs latérales, divisées en trois parties, mesuraient 16 mètres de largeur.

3. C. FEA, *La Basilica di Costantino*, Rome, 1819. NIBBY, *Lettera di risposta al Fea*, Rome, 1819. N. RATTI, *Sulle Rovine del Tempio della Pace*, Rome, 1823. PLATNER, *Ancient Rome*, p. 336. J. H. MIDDLETON, *The Remains of Ancient Rome*, vol. II, p. 224.

4. « Lors de mes premiers voyages à Rome, dit Stendhal (*Pro-ménades*, 25 janvier 1828), cette ruine singulière était encore appelée le Temple de la Paix. »

5. A. NIBBY, *Roma antica*, part. II, p. 238 et suiv., dit qu'il y découvrit des traces de fresques chrétiennes, preuve qu'après le v^e siècle la basilique était encore entière.

6. *De Varietate Fortunæ*, Paris, 1722, lib. I, p. 10.

autres ruines, ni comme habitation ni comme lieu de défense ; cette année, le 11 février, le premier des conservateurs fit au Conseil communal la déclaration suivante : « Les restes de notre passé ont été détruits ou menacent ruine par suite des injures du temps ou du peu de considération où les tiennent les habitants ; nous devons, en ce qui nous concerne, avoir à cœur ces souvenirs de la gloire de nos ancêtres, lesquels ont mérité l'immortalité par leurs hauts faits et leurs grandes vertus, leurs victoires et leur génie. » Et il concluait en conseillant d'accepter les propositions d'Euryale Silvestri, lequel demandait qu'on lui cédât la partie haute du monument¹. Elle était devenue une sorte de forêt ; arbustes et plantes de toute sorte y croissaient à l'envi. Or Silvestri, qui était un riche amateur d'antiquités venu à Rome quelque vingt ans auparavant, après le sac de 1527, offrait de faire enlever, à ses frais, toute cette végétation. Derrière la basilique, il possédait un monticule² qu'il avait converti en un jardin archéologique plein de statues, de marbres, de pierres sculptées, comme c'était la mode alors³. Aldroandi, qui en donne l'énumération⁴, y vit des Bacchus, des Faunes, des têtes d'empereurs, des tables de marbre et quantité de fragments que Silvestri avait trouvés dans une vigne lui appartenant. Silvestri avait-il demandé la concession du haut de la basilique seulement en vue d'assurer la conservation du monument, ou bien voulait-il en faire une annexe de son musée ? Il existait alors toutefois, semble-t-il, une ruelle qui peut-être séparait la basilique et le monticule qui s'élevait derrière⁵.

A la mort de Silvestri, ses neveux vendirent le palais qu'il habitait, le jardin avec ses collections, et probablement la jouissance du sommet de la basilique à un petit-neveu de Léon X, Ottaviano de Médicis, alors archevêque de Florence (13 février 1567)⁶. Il y continua les traditions de son prédécesseur et accumula dans le jardin les antiquités ; toutefois, le 14 mars de l'année 1591, il céda le palais et ses circonstances au duc de Zagarolo, don Marzio Colonna, sa vie durant.

Montaigne parle en ces termes de la basilique : « A voir sulement ce qui reste du temple de la Paix le long du Forum Romanum duquel on voit encore la chute toute vivve come d'une grande montaigne dissipée en plusieurs horribles rochiers, il ne samble que deus tels bâtimens peussent (tenir) en toute l'espace du mont du Capitole ?... »

Après l'année 1662, Paolo Mercati en était propriétaire ; il y logea les *Mendicanti* qui y résident encore ; les *Mendicanti*, les Mendiants, était une confraternité organisée pendant l'année jubilaire 1650 par une pieuse dame romaine et définitivement constituée en 1660 par le P. Caravita⁸ ; les filles pauvres qui étaient recueillies par cette confraternité devaient aller par les rues et sur les places, chantant des hymnes et des cantiques et sollicitant des aumônes, d'où leur nom. Elles allaient jouer un rôle important dans l'existence du monument. Il semblerait, en effet, que leur rêve ait été, durant des années,

1. *Archiv. Stor. Not. Capit.*, Cred. I, vol. 36, fol. 551.

2. *Mélanges de l'École française de Rome*, vol. IX, an. 1891, p. 161.

3. LANCIANI, *Scavi*, vol. II, p. 72, 209 et suiv.

4. ALDROANDI, Venise, 1556, p. 276.

5. *Mélanges de l'École française de Rome*, vol. XI, 1890, p. 261-

267, art. à propos de quatre dessins inédits de la Collection Destailleur.

6. *Archiv. di Stato, Roma*, Prospero Campana Not. Prot. 437, fol. 168. Il fut élu pape en 1605 sous le nom de Léon XI.

7. *Voyage d'Italie*, éd. Lautrey, p. 222.

8. Q. QUERINI, *La Beneficenza romana*, Rome, 1892, p. 300.

LA BASILIQUE DE CONSTANTIN.



BASILIQUE DE CONSTANTIN. Gravure de Du Pérac (1575), pl. 5.



BASILIQUE DE CONSTANTIN. Gravure de Samozzi (1583), pl. 5.



BASILIQUE DE CONSTANTIN. Gravure de Dosio (1669), pl. 8.



BASILIQUE DE CONSTANTIN. Gravure de l'an VIII (1800).



BASILIQUE DE CONSTANTIN. Gravure du commencement du XIX^e siècle.

de transformer le haut de la basilique en jardin suspendu. De fait, la vue devait en être splendide; de là on dominait tout le Forum, alors appelé Campo Vaccino, car les vaches y paissaient l'herbe drue qui poussait entre les quelques vestiges qui émergeaient du sol; on avait devant soi le cirque admirable formé par le Capitole, le Palatin parsemé de ruines et le Cælius. Les Mendiantes en firent donc un lieu d'agrément; elles laissèrent les plantes pousser à foison sur les voûtes, peut-être y apportèrent-elles dès lors de la terre.

On ne s'occupait guère de la conservation du monument; tout au contraire, le pape Paul V ayant besoin d'une colonne, en 1613, songea à celle qui restait, appliquée à la paroi de briques, entre les deux arches de gauche; on la voit représentée, un peu enfouie, dans toutes les gravures antérieures à cette date¹; le pape avait décidé d'en orner la place qui se trouve devant la façade de Sainte-Marie-Majeure; ce fut un laborieux travail, car la colonne était des plus pesante; il fallut de grands efforts pour la soulever et la coucher sur le berceau de bois grâce auquel on put l'amener à destination; l'opération, commencée le 23 octobre 1613, ne fut achevée que le 15 avril suivant²; on avait employé plus de soixante chevaux; enfin, le 19 juillet, on plaçait sur le sommet une statue de bronze de la Vierge due au sculpteur français Bartolet et fondue par Orazio Censore et Domenico Ferreri; l'architecte Maderno avait dessiné le piédestal et dirigeait les travaux; le cardinal trésorier Giovanni Serra lui versa, pour couvrir la dépense³:

Divers.	écus	10 996.73
Il fut en outre remis à Ferri, fondeur, pour la statue.	l	187.24
A Corradini pour la dorure de la statue.		33
A Laurenziani pour la fonte des dragons du piédestal.		200
A Corradini pour la dorure des dragons.		50
A G. Bartolet pour la statue avec l'Enfant Jésus.		100
Au même pour les dragons.		15
A Tul. Solaro, marbrier.		361.58
Au même pour travaux faits au temple de la Paix.		19.80
Pour la fontaine construite au pied de la colonne ⁴	3	036
A Dom. Grazioli pour la vasque et les ornements et divers.		404.30
Dépense totale.	16	403.65

« Je ne puis vous dire ce qu'était le temple, écrit en 1736 le président De Brosses⁵, mais seulement que cette colonne isolée est la plus belle chose en architecture qui existe dans tout l'univers; qu'elle me donne autant et peut-être plus de satisfaction à la vue qu'aucun autre édifice complet, en me présentant l'idée du plus haut degré de perfec-

1. Chose singulière, SCAMOZZI, *Discorsi sopra l'Antichità*, 1583, la place à droite. Au premier étage de la villa Farnesina, dans la salle où se trouve la *Forge de Vulcain* par B. Peruzzi, il existe une série de fresques peintes par des élèves de Raphaël; l'une d'elles représente la basilique, et la colonne est à gauche.

2. GIACINTO GIGLI, *Diario*, Cod. Vat. Lat. 8717; CANCELLIERI, *Mercato*, p. 184, n. 8. F. CERASOLI, *Diario di cose romane*, Rome,

1894, p. 16. Voir pl. 5, 29 et 40.

3. C. FEA, *Miscellanea storica Antiq.*, Rome, 1836, vol. II, p. 36.

4. « De pauvres blanchisseuses lavent leur linge dans la fontaine qui est au pied de cette colonne; ces oppositions plaisent à certaines âmes et les font rêver. Le vulgaire n'y voit rien que de commun. » STENDHAL, *Promenades*, 5 juillet 1828.

5. DE BROSSES, *Lettres familières*, Paris, 1895, vol. II, p. 216.

tion où l'art soit jamais parvenu. Il y a une quinzaine de jours que le tonnerre est tombé sur cette colonne, au diable soit de l'étourdi, il a cassé tout net un des angles de la corniche à feuille d'acanthé...»

Peut-être existait-il aussi une deuxième colonne enfouie, ou tout au moins une base ; Sangallo le jeune s'en serait servi, au dire de Dosio, dans la construction de Saint-Pierre.

Il ne faut pas accorder trop de créance à l'hypothèse d'après laquelle le groupe d'Alexandre Farnèse et d'une Victoire qui est au Musée des Conservateurs aurait été tiré d'une autre colonne ¹.

Au cours du XVIII^e siècle, un marchand de bois installa sa marchandise sous une des voûtes ; le Conseil communal jugea qu'il compromettrait la solidité de l'édifice et le déshonorait ; une résolution fut prise décidant son expulsion, mais ce ne fut pas chose facile ; il prétendait avoir des brefs, il fallut batailler, négocier ². Cependant le Conseil était informé que les Mendiants transportaient de la terre sur le haut de la basilique et y plantaient des fleurs et même des arbustes (23 juillet 1714)³. Ordre fut donné à l'architecte du Peuple romain d'aller les arracher. En même temps le Conseil fit bâtir autour de la basilique un mur de protection. Le marquis Emilio de Cavalieri, qui apparemment avait des droits de propriétaire ou de locataire, dut remettre au premier des conservateurs les clés de la porte « comme chose relevant du Peuple romain ». Mais ce beau local le tentait, car il rêvait d'établir sous l'arche centrale un manège ; il offrit d'en payer la jouissance 3 écus par an et le Conseil accepta (15 novembre 1714). Restait à expulser le marchand de bois. Ce ne fut qu'en février 1715 qu'on y parvint, et alors le marquis s'était ravisé. On dut recommencer à traiter ; cette fois il fut convenu que le marquis Cavalieri pourrait transformer en manège le terrain convoité, mais n'aurait pas le droit d'en disposer autrement, qu'il entretiendrait à ses frais le mur d'enceinte et fournirait comme location chaque année deux livres de cire de Venise ; la commune gardait à sa charge l'entretien des murs antiques. Cet accord devait être ratifié par le Souverain Pontife ; le fiscal se rendit donc auprès de lui, mais il dut informer le Conseil, dans la séance du 16 mars 1715, que le pape refusait son assentiment et voulait qu'on cédât au marquis la jouissance de la basilique sans bail et sans loyer, à la seule condition qu'il y ferait un manège « et pas autre chose ⁴ ».

Le Conseil s'occupait sans cesse de la basilique ; il faisait arracher les plantes qui y poussaient, enlever les gravats qui en encombraient les abords, il rappelait aux conservateurs de « veiller au maintien de la juridiction du Peuple romain sur les arches du temple de la Paix ⁵ ». Ces droits étaient, à vrai dire, difficiles à défendre. L'architecte du Peuple vint prévenir le Conseil, le 27 juin 1716, que les Pères Olivétains de l'église Santa Francesca Romana avaient ouvert deux portes sous les arches afin de faciliter le passage ⁶ ;

1. G. GUATTANI, *Roma descritta*, p. 62, note 1. CANCELLIERI, *Stor. dei Possessi*, p. 99, note. Cf. A. UGGIERI, *Giornate*, vol. II, pl. VI. Peut-être le bloc venait-il du forum de la Paix.

2. *Archiv. Stor. Capit.*, Cred. I, vol. 44, fol. 38, 39, 45, 48.

3. *Ibid.*, vol. 44, fol. 16, 25, 27.

4. *Archiv. Stor. Capit.*, vol. 44, fol. 52.

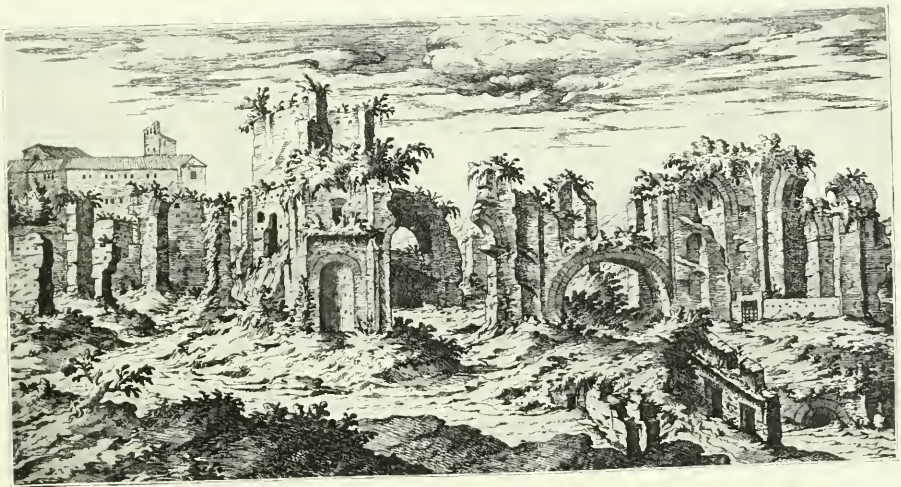
5. *Ibid.*, vol. 44, fol. 79, 87, 93.

6. S. Francesca Romana se trouve très près de la basilique, à l'extrémité du Forum, opposée au Capitole ; les Pères qui se rendaient du côté du forum de Trajan devaient passer par là.

LA BASILIQUE DE CONSTANTIN ET LES THERMES DE TITUS.



LA BASILIQUE DE CONSTANTIN. Gravure de Parboni (1825).



LES THERMES DE TITUS. Gravure de Du Pérac (1575), pl. 17.

non contents de cela, ils occupaient une bande de terrain attenante à la basilique, avaient muré une porte donnant sur la rue et ouvert une issue du côté du jardin. Et le Conseil de protester contre cette appropriation et d'envoyer dire au pape que le Peuple considérait que la basilique lui appartenait. Le pape fit réponse qu'il en informerait le camerlingue afin qu'il parlât du fait aux Pères ¹.

Vingt-huit ans plus tard, en 1744, on s'aperçut que les Mendiantes avaient recommencé à apporter de la terre sur la plate-forme du haut et à y faire des plantations. «Elles grimpent sur l'édifice à son grand préjudice», disait le premier conservateur ².

La preuve que le sommet des arches était devenu un lieu de promenade et de plaisance, c'est qu'on y menait les étrangers comme pour voir une curiosité.

« Il y a de petits jardins au-dessus des voûtes du temple de la Paix, dit La Lande en 1765, mais on ne doit y marcher qu'avec précaution à cause des trous qu'il y a déjà dans les voûtes et de ceux qui peuvent s'y ouvrir à chaque instant. Pour y aller, on est obligé de passer dans le Conservatoire *Delle Mendicanti* où il y a 120 orphelines ³. »

Le marquis Emilio Cavalieri étant mort, le manège passa à son fils Gaspare, le 21 février 1755 ⁴; une tribune avait été installée pour les spectateurs ⁵. Mais le nouveau possesseur ne jouit pas longtemps de sa concession car, deux ans plus tard, les Mendiantes étaient mises en possession pour sept ans du terrain situé « sous les arches ⁶ ».

En 1814, des réparations furent commencées pour empêcher la chute de certaines parties de la basilique plus spécialement menacées ⁷; quatre ans après, le fameux archéologue Fea entreprit des fouilles qui permirent enfin de restituer au monument son nom et d'en comprendre la forme primitive; on retrouva des fûts de colonnes, des fragments et le pavement de la voie Sacrée. En 1828, sous la direction de Nibby, un mur fut construit autour de la basilique et le jardin établi sur le haut supprimé, mais les terres qui y avaient été apportées ne furent enlevées qu'en 1871 ⁸! Il y fallut beaucoup de temps, à ce qu'on raconte encore à Rome.

En 1849, la basilique, qui semble avoir été vouée par le destin, ainsi que la plupart des monuments de Rome, aux usages les plus divers, avait été transformée en une salle d'exercice pour les troupes françaises qui défendaient le Saint-Siège. Les quelques fragments du pavé, déjà fort endommagé, qui restaient encore, disparurent alors.

Sous la basilique se trouvait le passage qu'au Moyen âge on nommait *Arco de' Latrone* ou *Latroni* à cause des nombreux méfaits qui se perpétrèrent en ce lieu obscur et écarté! Il avait été pratiqué dès l'antiquité, lors de la construction de l'édifice, pour faciliter les communications entre le forum de la Paix, situé derrière; et la *Via Sacra* ⁹.

1. *Arch. Stor. Capù.*, Cred. I, vol. 44, fol. 98.

2. *Ibid.*, Cred. VI, vol. 100, fol. 524.

3. *Voyage d'un Français en Italie* (LA LANDE), Venise, 1769, vol. IV, p. 323.

4. *Arch. Capù.*, Cred. VII, vol. 40, fol. 716.

5. FICORONI, *Le Vestigia e Rarità di Roma antica*, Rome, 1744, p. 70. En 1749, la Commune avait fait des travaux d'entretien dont le coût n'est pas spécifié. *Archiv. Capù.*, Cred. VII, vol. 49, fol. 237.

6. *Arch. Stor. Capù.*, Cred. VII, vol. 69, fol. 94.

7. A. NIBBY, *Roma antica*, part. II, p. 249.

8. Au temps de Moroni, *Diz. di Erud.*, on croyait que la colonne de Néron s'élevait au centre de la basilique, que les Romains y déposaient leur trésor, qu'un incendie l'avait détruite et qu'on avait vu des fleuves de métal en fusion couler jusque sur la *Via Sacra*....

9. MIDDELTON, *The Remains of ancient Rome*, vol. I, p. 67, II, 224. PLATNER, *Rome*, p. 336.

Ce passage a 4 mètres de large et 15 mètres de long. Sous le pontificat de Félix IV (526-530), quand le temple voisin *Sacra Urbis* fut devenu l'église Santi Cosma e Damiano, le passage, muré à l'une de ses extrémités, devint un lieu de sépulture ; on y pratiqua des *loculi* qui se voient encore ; plus tard et jusqu'à une époque récente, on y rangeait, dit Lanciani, des barils de vin¹ !

ARC APPELÉ « JANUS QUADRIFRONS ».

Ce monument, dont on ignore et la date où il fut construit et l'usage auquel il était destiné, s'élevait entre le forum Boarium et le Vélambre ; on a supposé qu'il servait d'entrée au marché ou d'abri aux changeurs ; tout à côté se trouve l'arc des orfèvres, *Arcus Argentariorum*, que les marchands du forum boarium érigèrent en l'honneur de Septime-Sévère (204). Peut-être le Janus, qu'on a eu tort d'appeler Arc de Janus, car Janus signifie ici Portique, fut-il élevé vers le même temps ; la grossièreté de la construction et la médiocrité de l'ornementation semblent le prouver² ; ce qui est certain, c'est que le Janus fut construit à une basse époque avec des pierres prises dans d'autres monuments ; on le constate dans l'escalier qui conduit aux salles supérieures et dont il sera parlé plus loin³.

Les assises étaient reliées par des crampons de bronze qui furent arrachés comme dans la plupart des monuments, mais telle était la solidité de la construction qu'il n'en a nullement souffert ; il était du reste si massif que, pour alléger la charge de certaines parties, on y avait remplacé les pierres par des urnes creuses en terre, d'après un procédé que l'on voit employé dans le mausolée d'Hélène⁴.

Le Janus devint donc tout naturellement, au Moyen âge, un château fort ; au xiii^e et au xiiii^e siècle, les Frangipani en couronnèrent le sommet d'une construction de briques assez élevée et crénelée ainsi que d'une tour qui ne furent abattues qu'en 1829⁵ ; d'ailleurs, à cette époque, elles étaient en ruines. Dans la première moitié du xvi^e siècle, l'arc passa, soit en donation, soit par contrat de mariage, soit d'autre façon, des Frangipani aux Massimi. On lui donnait alors parfois un nom singulier, l'Arc de la Vache et du Taureau, à cause d'un bas-relief représentant ces animaux qui se trouve sur l'une des faces. En 1569, les Massimi louaient à Lodovico Cenci représenté par sa mère Portia, le droit de déposer du bois sous l'arche moyennant 3 giuli par an⁶.

Au xvii^e siècle, l'arc, suivant le sort commun, était devenu propriété du Peuple romain. Le Conseil communal autorisa, le 13 février 1662, son charpentier Giovanni di

1. LANCIANI, *Ruins and Excavations*, p. 205.

2. D'autres, au contraire, le font remonter au règne de Domitien, s'appuyant sur un passage de Suétone qui dit que cet empereur construisit un arc dans chaque région de la ville : « *Janos arcusque cum quadrigis et insignibus triumphorum per regiones Urbis tantos ac tot extruxit ut cuidam grace inscriptum sit: Arci.* » (C. L. ROEH, *Suetoni quæ supersunt.*, Leipzig, 1902, p. 249.)

3. Les niches étaient garnies de statues de bronze dont l'une fut,

dit-on, retrouvée en 1860 par le comte Grazioli, dans les fondations d'une maison qu'il faisait construire tout à côté. A. PELLEGRINI, *Roma veduta in otto giorni*, Rome, 1869, p. 197.

4. GUATTANI, *Roma*, vol. I, p. 30.

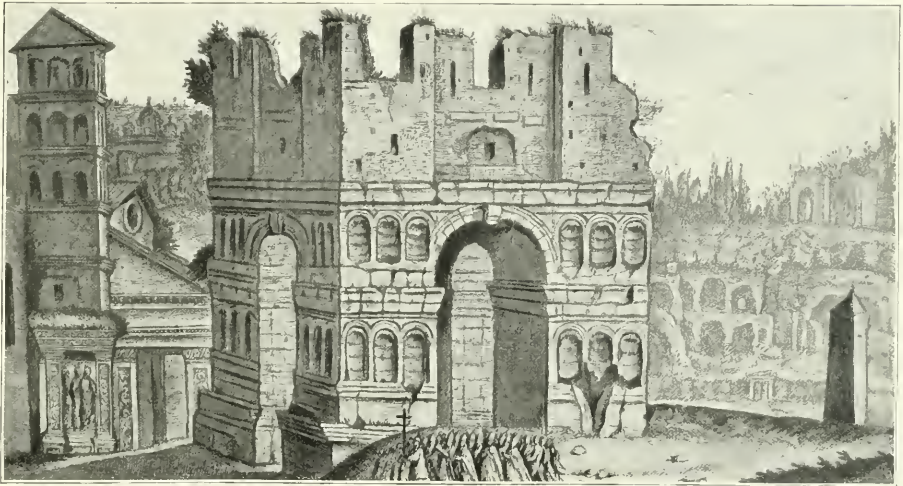
5. GREGOROVIVS, vol. III, p. 185. Voir pl. 42.

6. A. NIBBY, *Roma antica*, part. I, p. 467. A. DONATO, *De Urbe Roma*, lib. II, cap. 26. A. UGGIERI, *Giornale pittoresche*, Rome, 1800, vol. I, p. 54. LANCIANI, *Ruins*, p. 518.

JANUS QUADRIFRONS.



JANUS QUADRIFRONS (ARC D'ENTRÉE DU FORUM BOARIUM). (Phot. Moscioni.)



JANUS QUADRIFRONS. Gravure de Giovanni Alò (1610), 1^{re} p., pl. 39.
A GAUCHE, ARC DES ORFÈVRES (SEPTIME-SÉVÈRE). AU FOND, LE PALATIN.

Bartolommeo à en faire un entrepôt de bois comme son père¹, mais en 1714, le 10 mars, il fut décidé que l'arc serait débarrassé. D'autre part, depuis un siècle, des gens sans aveu s'étaient établis dans les salles situées au-dessus des voûtes et peut-être aussi dans les superstructures des Frangipani; un escalier, qui s'ouvrait dans une des niches du pilier septentrional, y donnait accès. En 1603, c'était un malfaiteur allemand qui y avait sa retraite²; plus tard, il y vécut toute une colonie de malandrins que la police y tolérait parce qu'elle savait ainsi où les retrouver³. Enfin, en 1768, on imagina un moyen bien simple d'expulser ces habitants qui déshonoraient l'édifice : le Conseil prit une délibération décidant de faire poser une serrure sur la porte de l'escalier⁴. Cependant, après l'expulsion du marchand de bois, des fabricants de vermicelle étaient venus s'installer à l'abri de l'arcade, au grand détriment du bâtiment. A leur tour ils furent expulsés en 1771, non sans recevoir une indemnité⁵.

Le 4 janvier 1588, le pape Sixte V avait ordonné la destruction de l'arc et chargé Domenico Fontana d'en employer les matériaux à construire le piédestal de l'obélisque du Latran et à faire « des armes et des épitaphes » (inscriptions)⁶. Heureusement il n'en fut rien.

Il ne fut dépensé que de très petites sommes par le Conseil communal pour entretenir le monument : le 3 août 1673, 3 écus pour la réparation d'une corniche ; le 26 février 1736, l'architecte communal explique au Conseil qu'une lézarde qui lui avait été signalée n'avait aucune importance et qu'il était inutile de la réparer⁷.

Comme on le voit dans certaines gravures, l'arc servait, au XVIII^e siècle, d'appui à des maisons ; lors des grands travaux entrepris par ordre de Napoléon, il fut dégagé et l'on entreprit de le débarrasser des amas de terre et de débris qui en encombraient les alentours (1812), mais ce déblaiement ne fut achevé qu'en 1829.

« La terre s'est tellement accrue au sommet par le moyen de la végétation, qu'elle le couvre entièrement, dit l'abbé Uggieri vers 1816. Ce qui lui donne une forme tout à fait élégante en même temps qu'il reçoit des différentes herbes et des différents arbustes qui ont poussé et végètent dans cette terre une grâce et un fini si pittoresques qu'on ne saurait rien désirer de plus à cet égard ; et comme le lierre, la pariétaire, l'yeuse, l'olivier et le figuier sauvages y ont poussé des racines si profondes et en si grande quantité qu'elles pénètrent en serpentant dans les crevasses des briques et font sauter des pièces entières et endommagent par là ce monument. Une main bienfaisante accourra bientôt, au grand regret des peintres, pour arrêter les progrès de cet état de déperissement⁸ (*sic*) ».

1. *Archiv. di Stato, Roma, Atti Saccoccius*, Prot. 1520, fol. 117.

2. *Archiv. St. Capit.*, Cred. XI, vol. 22, fol. 3.

3. *Archiv. di Stato, Roma, Relazioni dei Birri*, vol. VII, fol. 47.

4. *Archiv. Capit.*, Cred. XV, vol. I, fol. 11.

5. *Archiv. Capit.*, Cred. I, vol. 44, fol. 8, 10 ; Cred. XV, vol. I, fol. 194.

6. *Archiv. di Stato, Mand. Camer.*, 1587-1589, fol. 43. « Roma, Gennajo 1588. Cav^e Fontana nostro architello generale farete guas-

tare l'Arco boarico posto presso la fontana di S. Giorgio ad effetto di servirsi di quei marmi per fare il piedistallo della guglia (obelisco) di S. Giovanni in Laterano, ed anco arme ed épitaffi (inscriptions). »

7. *Archiv. Capit.*, Cred. VI, vol. 4, p. 248 ; Cred. VI, vol. 100, p. 2, 5, 75.

8. ABBÉ UGGIERI, *Edifices de Rome antique*, vol. unique ou XXIII, s. d., p. 48. C'est à côté du Janus que se trouvait établi au XVIII^e siècle le *Giuoco Liscio* (jeu de paume).

THÉÂTRE DE MARCELLUS¹.

Le théâtre de Marcellus, que César avait entrepris d'édifier mais qui fut en fait presque entièrement construit par Auguste² et dédié par lui en l'an 13 avant notre ère, est resté un modèle d'élégance architecturale³; c'était le plus vaste des théâtres de la ville⁴; il possédait quarante-quatre gradins, dont le plus élevé mesurait 180 mètres de pourtour et le plus bas 60; il y avait en outre peut-être cinq gradins dans une galerie supérieure, ce qui donne un développement total de 6 000 mètres, soit environ 20 000 pieds⁵, comme le disent les textes anciens⁶. Le jour de la dédicace du théâtre, six cents bêtes féroces amenées de Nubie furent mises à mort. Auguste assistait au spectacle sur une chaise curule; elle se brisa et il tomba à la renverse, mais nul n'en tira mauvais augure. Une statue en or de Marcellus était assise parmi les préfets des jeux sur une chaise curule⁷. Ce fut dans ce théâtre que les Romains virent pour la première fois dans une cage un tigre apprivoisé⁸. L'incendie survenu sous le règne de Néron l'endommagea, et Vespasien dut y faire d'importantes réparations⁹; Septime-Sévère le répara également. Il y fut alors donné des représentations qui durent être singulièrement coûteuses; le tragédien Apollinaris reçut, en effet, 400, sesterces, soit environ 80 000 francs; deux harpistes, Terpnos et Diodoros, eurent chacun 200 sesterces, soit 40 000 francs, plus des couronnes d'or¹⁰. Déjà, semble-t-il, les arcades inférieures étaient occupées par des boutiques¹¹. En 360 ou 365¹², Lucius Aurelius Symmaque, préfet de la ville, y prit des blocs de travertin pour restaurer le pont Cestius, ce qui montre qu'à cette époque on considérait déjà ce monument comme une chose du passé dont on pouvait disposer¹³; Théodoric, qui s'occupa de faire mettre en état le théâtre de Pompée et en parle avec tant d'admiration, ne fait nulle mention de celui de Marcellus¹⁴. Au temps d'Einsielden, c'est-à-dire au VIII^e siècle, on savait encore qu'il avait été un théâtre, mais au X^e siècle, on le qualifiait de *Templum*¹⁵.

Durant la fin du pontificat de Grégoire VII, les Pierleoni, cette famille d'origine juive dont le rôle fut alors si important, s'empara, ce semble, du théâtre à la faveur des troubles qui désolèrent la ville; toute la région environnante leur appartenait déjà.

Outre que cette énorme et massive construction offrait d'admirables moyens de

1. L. PERNIER, *Bulletino della Commissione Archeologica Com. di Roma*, an. XXIX, 1901, p. 52 et suiv. Comtesse CAETANI LAVATELLI, *Il Teatro di Marcello*, Rome, 1906. L. VAUDOYER, *Description du Théâtre de Marcellus*, Paris, 1812.

2. MOMMSEN, *Res gestæ*, IV, 22-23. DION CASSIUS, LIII, 30.

3. Dans la cour du palais Farnèse, Sangallo le jeune semble s'être inspiré, dans les colonnes superposées, de celles du théâtre de Marcellus. GAMUCCI, p. 70, dit que Michel-Ange s'en inspira aussi.

4. TACITE, *Ann.*, III, 64.

5. Huelsen traduit *loca* par pieds. *Bull. Com.*, 1894, p. 320. LANCIANI, *Ruins*, p. 493. CANINA, *L'Architettura romana*, Rome, 1830-1840, tav. 104, 105. Par conséquent, il contenait 14 000 personnes environ.

6. Exactement 20 500.

7. LANCIANI, *Ruins*, p. 491. VAUDOYER, *Théâtre de Marcellus*,

p. 3. DION CASSIUS, liv. LIV, c. 26. AMPÈRE, *L'Empire romain*, vol. I, p. 256.

8. PLINE, *Hist. nat.*, VIII, 25.

9. SUÉTONE, *Vesp.*, 19.

10. *Corp. I. L.*, Roma, vol. VI, n. 956, 9868, 10 028.

11. SUÉTONE, 19. LAMPRIDE, § 45. Peut-être Alexandre-Sévère eut-il à cœur de réparer ce monument en souvenir d'une prophétie qui lui avait été faite dans le temple de Preneste, alors que son empire semblait encore mal assuré : « *Si qua fata aspera rumpas, tu Marcellus eris.* »

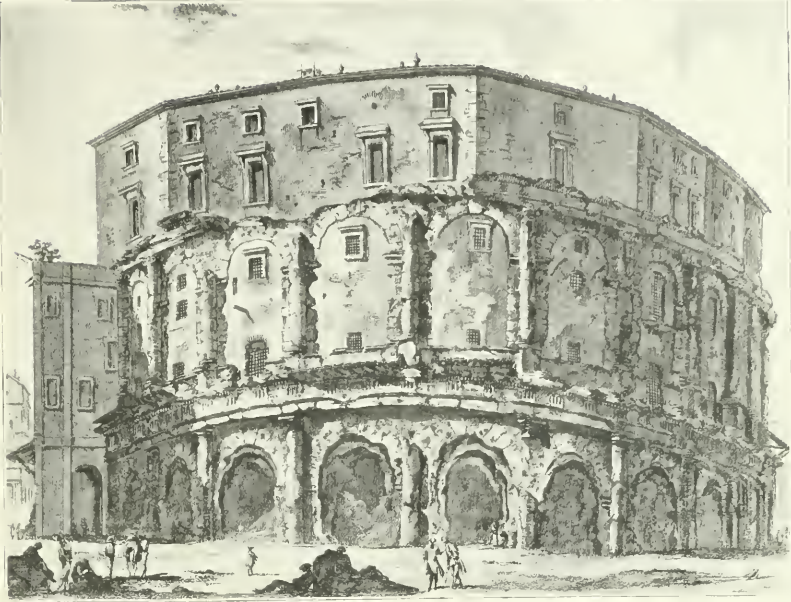
12. HOMO, p. 639.

13. On a retrouvé des pierres provenant de cet édifice quand le pont a été partiellement détruit en 1886-1889.

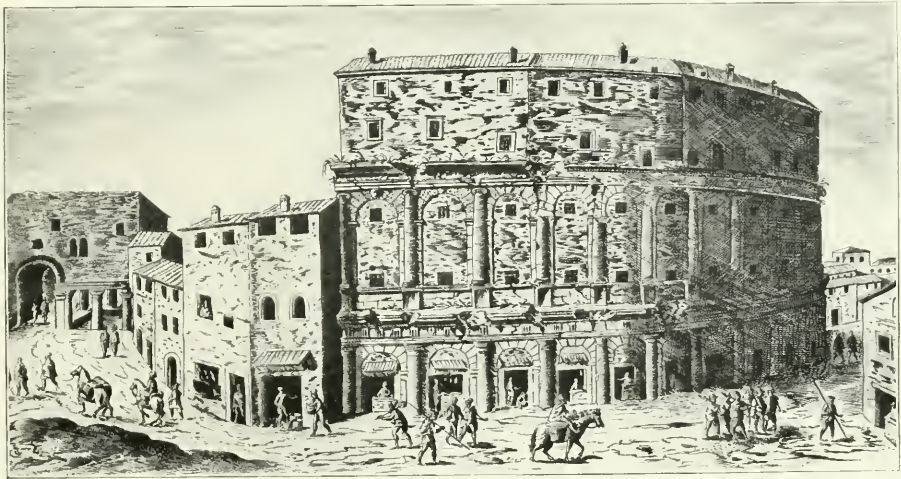
14. CASSIODORE, *Var.*, lib. IV, n. 51.

15. JORDAN, *Top.*, vol. II, p. 342.

LE THÉÂTRE DE MARCELLUS.



LE THÉÂTRE DE MARCELLUS. Gravure de Barbault (1761), p. 22.



LE THÉÂTRE DE MARCELLUS. Gravure de Du Pérac (1575), p. 38.
Tout ce qui est à gauche a disparu.

défense ¹, elle occupait une excellente position stratégique entre le fleuve et le mont Capitolin, dans la partie la plus peuplée de la ville. Les Pierleoni restèrent assez longtemps possesseurs du théâtre pour qu'il ait gardé au Moyen âge le nom de *Casa dei Pierleoni* (1086) ; ils y donnèrent asile au pape Urbain II avant qu'il ne vînt en France y prêcher la croisade ; c'est là qu'il mourut en 1099 ².

La fermeture des arcades par des cloisons de maçonnerie date de la fin du XIII^e siècle.

Quand la famille des Pierleoni eut disparu au cours du XIII^e siècle ³, les Savelli devinrent propriétaires de l'édifice, non pas en une fois, mais graduellement, par achats successifs ; ainsi, en 1368, Luca Savelli acheta « plusieurs maisons, palais et anciennes constructions » en ce lieu. Le théâtre était si difficile à reconnaître désormais par suite des démolitions et des constructions parasites, que Pétrarque le cherchait en vain : « *Ubi theatrum Marcelli !* »

Au commencement du XVI^e siècle, les Savelli demandèrent à l'architecte Baldassare Peruzzi de leur bâtir une demeure dans le théâtre ⁴ ; il employa, à cet effet, la portion la mieux conservée, celle qui se trouvait du côté de la place Montanara, à droite de la scène ; il y existait encore des arcades doriques et ioniques ; les entre-colonnements furent murés et plusieurs voûtes refaites ; comme il convenait alors pour tout palais, Peruzzi dota celui-ci de deux tours ; en même temps, il y pratiquait des créneaux. Cependant cet appareil militaire n'empêcha pas le château d'être pris et mis à sac, en 1527, quand Rome fut envahie par les troupes de Charles-Quint.

Très fier de la transformation qu'il avait opérée, Peruzzi voulut la commémorer par une série de dessins qui sont conservés aux Offices à Florence ⁵.

La légende veut que Béatrice Cenci ait été un moment enfermée dans ce palais, sans doute parce qu'on a confondu la *Corte Savella*, qui était une prison et un tribunal relevant des Savelli, avec leur demeure.

Deux ans avant le sac, en 1525, le 25 décembre, le théâtre avait été loué par Giulio et Gio. Batta Savelli à l'ambassadeur de Portugal ⁶.

En 1550, les Savelli vendirent le quart de leur palais dit alors « des Cents Fenêtres ⁷ ». La situation financière de cette famille allant de mal en pis, la « Congrégation des barons », qui avait, comme on l'a dit, la gestion des fortunes baroniales, se mit en possession du théâtre afin de désintéresser les créanciers (1697). Vingt ans plus tard, en 1717, la vente en fut décidée ; elle eut lieu aux enchères publiques, le 10 mai, et l'acquéreur fut

1. Ceci se voit très clairement dans le plan en perspective de Du Perac-Lafreri (1577), publié par le P. Ehrle, Rome, 1908.

2. MURATORI, *R. italic. Script.*, vol. III, p. 352, 358. FEA, *Annotazioni alla Memoria sui diritti del Principato...*, Rome, 1806, p. 7, 11-13.

3. CECCARELLI, *La serenissima Nobiltà del Alma Città di Roma*, Cod. vat. 4909, p. 296, avance que les Boccamazza possédèrent le théâtre entre les Pierleoni et les Savelli ; ce serait le cardinal Giovanne Boccamazza qui l'aurait cédé aux Savelli auxquels il était uni par des liens de parenté. Sur la porte, il avait fait inscrire :

*Amphitheatrum prius, mox propugnacula, rursus
Diruta restituit clara Sabella domus.*

Archiv. della Soc. R. di st. Pat., 1883, p. 469.

4. Peut-être Raphaël a-t-il représenté le théâtre ainsi transformé, à l'arrière-plan du Massacre des Innocents, à gauche.

5. Sous les cotes 407, 478, 527 v., 603, 604. Cf. NIBBY, *Roma moderna*, vol. II, p. 794. Aussi Plan de Rome de Tempesta, 1600. Cf. PERNIER, *loc. cit.*, p. 60.

6. *Archiv. Not. Stor. Capit.*, *Atti orig.*, vol. 443, fasc. IV, fol. 26.

7. LANCIANI, *St. degli Scavi*, vol. III, p. 7.

D. Filippo Orsini, duc de Gravina, qui le paya 29 000 écus ¹. C'est pourquoi le palais prit le nom de Casa Orsini ; les armes de la famille Orsini y figurent à côté de celles des Savelli.

Au XVII^e et au XVIII^e siècle, des constructions nombreuses s'adossèrent au théâtre, et l'entourèrent presque de toutes parts, en sorte qu'il se trouve actuellement en grande partie masqué ; des familles prirent logement dans les galeries, dans les vomitoires, sous les voûtes ; des marchands s'installèrent comme jadis dans les arcades du rez-de-chaussée, d'ailleurs à moitié enfouies sous le sol ² ; une auberge, à l'enseigne de la Cloche, avait été établie dans quelques salles. Gœthe y fréquentait, dit-on ³. « Les *fornice* ou voûtes du rez-de-chaussée, dit Ampère ⁴, sont habitées encore aujourd'hui comme elles l'étaient dans l'antiquité, mais plus honnêtement, par de pauvres gens qui vendent des ferrailles. Au-dessous des belles colonnes de l'enceinte extérieure, on a construit des maisons modernes dans lesquelles sont pratiquées des fenêtres, et à ces fenêtres du théâtre de Marcellus, on voit des pots à fleurs, ni plus ni moins qu'à une mansarde de la rue Saint-Denis. »

Au milieu de la cour, à laquelle on accédait par une pente douce ⁵, on voyait deux tombeaux avec des bas-reliefs et, dans les salles, des peintures et des bas-reliefs provenant peut-être du théâtre ⁶. L'archéologue Giuseppe Guattani écrivait avec humeur, au commencement du siècle dernier : « Pénètre dans les boutiques, fais le tour et entre dans l'intérieur, tu verras partout dans les nouvelles constructions des fragments de pierres de chapiteaux, de marbres antiques ; marche dans le palais et va dans les cuisines, tu y trouveras la scène et ses dégagements et tu jugeras avec quelle extravagance et dans quelle mesure on a, par ignorance, accommodé les anciennes choses aux usages nouveaux ⁷. »

Plusieurs fois depuis il a été question de dégager le théâtre, Napoléon I^{er} y pensa. En 1900, quelques travaux furent accomplis, mais il reste encore tout à faire ⁸.

1. *Archiv. Capit.*, Seg. 44, vol. 123. Atti del Not. Perugini, sans pag. Le dernier membre de la famille Savelli propriétaire du Théâtre fut Giulio Savelli.

2. VENUTI, *Roma moderna*, Rome, 1686, p. 405.

3. VOGEL, *Aus Goethes römischen Tagen*, p. 51. NOACK, *Aus Goethes römischen Kreis*, p. 172. Comtesse CAETANI LOVATELLI, *Passeggiatè*, Rome, 1909, p. 67.

4. AMPÈRE, *L'Empire romain à Rome.*, vol. I, p. 256.

5. STENDHAL, *Promenades dans Rome*, 15 juin 1828.

6. *Ibid.* FICORONI. DESREINE, *Rome moderne*, Leyde, 1713, p. 891 : « On voit encore par derrière deux ordres de pierres très solides à colonnes doriques et ioniques avec plusieurs statues et

peintures excellentes. » LA LANDE, *Voyage en Italie* (1765) vol. IV, p. 466 : « On trouve dans la cour deux grands tombeaux de marbre ornés de bas-reliefs : sur le portail il y en a un qui représente des gladiateurs qui combattent contre les bêtes ; sur la porte de la salle, un bas-relief tiré de l'arc de Marc-Aurèle ; dans les appartements il y a une statue célèbre de C. Popilius et d'autres bustes antiques... »

7. GUATTANI, *Roma descritta ed illustrata*, Rome, 1805, vol. I, p. 84.

8. Restitutions par V. SCAMOZZI, *Œuvres d'architecture*, Leyde, 1713, p. 149, et LUIGI CANINA, *Indicazione topog. di Roma antica*, Rome, 1841, p. 196.



PALATIN

NOMBREUSES ÉGLISES ÉLEVÉES DANS LES RUINES DU PALATIN. — LE CLERGÉ S'EMPARA DU PALATIN. — LE PEUPLE, LES FRANGIPANI, LA FAMILLE CAPRANICA EN OCCUPENT CERTAINES PARTIES. — LES JARDINS FARNÈSE.

MAXIMIEN et Maxence sont les derniers empereurs qui aient fait leur séjour dans les palais du Palatin¹ : Constance II y résida un mois en 356 ; un siècle plus tard, en 476, après les invasions des Goths et des Vandales, Odoacre s'y installa pour bien montrer qu'il était le légitime successeur des Césars et, à son tour, Théodoric y habita pendant six mois en 500. Mais les palais commençaient déjà à se ruiner ; Théodoric ordonna, comme le rapporte Cassiodore, qu'une somme de 200 livres fût prélevée chaque année sur la gabelle des vins pour les entretenir² ; il eût fallu des crédits bien plus importants, si l'on en juge par ce que le Panthéon à lui seul coûta plus tard au Saint-Siège. Les toits s'effondrèrent, entraînant peu à peu la destruction totale des édifices. Cependant le Palatin, qui avait été si longtemps le siège du pouvoir impérial et que tant de souvenirs et de légendes rendaient vénérable, gardait, surtout au loin, un grand prestige ; les empereurs d'Orient ne se sentaient réellement munis de l'autorité suprême qu'après en avoir reçu l'investiture sur le « trône auguste » ; Justinien, le successeur de Théodoric (527-565), vint à cet effet de la « Rome nouvelle » (Byzance) à la « Rome d'or » et l'on renouvela pour lui les pompes antiques³ ; Justin (565) quitta également la « Rome orientale » pour recevoir la pourpre au Palatin ; et il en fut de même d'Héraclius (610-641)⁴. Quand les nouveaux élus ne pouvaient se rendre en personne à Rome, ils y envoyaient leurs images que l'on exposait au Palatin ; ainsi fit l'usurpateur Phocas en 602, à ce que rapporte Jean Diacre dans sa Vie de Grégoire le Grand⁵.

Ce ne fut pas d'ailleurs dans une salle du palais qu'eut lieu cette exposition, mais dans l'église qui, du lieu où elle se trouvait, avait tiré son nom de Santo Cesareo ou Cesario « intra Urbis Palatium »⁶. Cette église était consacrée à cet usage. Il y avait fort

1. BIANCHINI, *Del Palazzo de Cesari*, Vérone, 1738. HOMO, p. 390. NIBBY, *Roma antica*, part. II, p. 457. R. VENUTI, *Descrizione di Roma moderna*, Rome, 1766, 2^e partie, p. 396. D. CANCOGNI, *Le Rovine del Palatino*, Rome, 1909. SAMUEL BALL PLATNER, *The Topography of ancient Rome*, chap. VIII, p. 129, avec plans.

2. CASSIODORE, *Mon. Hist. germ.*, vol. XII, *Formula Curæ Palatii*, liv. VII.

3. MURATORI, *R. Italic. Script.*, vol. II., col. 353.

4. *Ibid.*, col. 354. H. GRISAR, *I Papi del Medio Evo*, Rome, 1907, vol. II, p. 72.

5. L. DUCHESNE, *Libër Pontif.*, vol. I, p. 371.

6. ARMELLINI, *Le Chiese*, p. 517. A. BARTOLI, *Scoperta dell' Oratorio e del Monasterio de San Cesario sul Palatino*, dans *Nuovo Bollett. di Arch. Cristiana*, an. XIII, Rome, 1907, p. 191.

longtemps qu'elle existait ; on racontait que saint Césaire, mort à Terracine vers 375, y avait été transporté ; elle était établie dans une salle de la demeure d'Auguste et mesurait 5 m. 60 sur 4 m. 95 et 5 mètres de haut ; des fresques chrétiennes du IV^e ou du V^e siècle la décoraient. C'était la chapelle impériale et, à cause de cela, les Romains l'entouraient d'une grande vénération. Un monastère grec y était attenant ; il existait encore au XI^e siècle. Comme la chapelle et le monastère disparurent bientôt ¹, et qu'il existait sur la Voie Appienne une autre chapelle portant le même nom et ayant aussi dans son voisinage un couvent de moines grecs, on a pensé jusqu'en ces derniers temps que seule elle avait ce titre et que c'était là et non au Palatin qu'avaient été portées les reliques du saint.

Le Palatin fut de bonne heure très riche en églises ; ses édifices se prêtaient si admirablement à une transformation ! Il posséda une diaconie, la première de la ville, Santa Maria Antiqua, et un titre presbytéral, Sant'Anastasia ².

Santa Maria Liberatrice, appelée presque tout de suite Santa Maria Antiqua pour la distinguer de Santa Maria Nuova ou Santa Francesca Romana bâtie au Forum vers le VIII^e siècle, avait été fondée par le pape Liberius en 532 environ ; Jean VII, qui régna de 705 à 707, la fit décorer ; elle portait déjà alors le surnom de *Antiqua* ; le père de Jean VII avait, au surplus, la surveillance de cette église ; on lui avait confié : *Cura palatii Urbis Romæ super ecclesiam Sanctæ Dei genitricis quæ antiqua vocatur* ; elle s'élevait non loin du temple de Vesta ³.

L'église Sant'Anastasia, ou plutôt Anastasis, l'église de la Résurrection était une réplique de celles de Byzance et des lieux saints ⁴ ; voisine de l'entrée du Cirque Maxime et des deux temples d'Hercule qui en décoraient les abords, elle avait été construite au IV^e siècle, par conséquent vers la même époque que Santa Maria Antiqua ⁵ ; sa situation près des palais impériaux en fit l'une des premières églises titulaires de Rome ⁶ ; elle venait en dignité tout de suite après la basilique du Latran et était dotée de grands privilèges.

Il semble qu'un portique unissait l'église et les palais ⁷. Le préfet de la ville, Longinianus, édifia le baptistère en 403 ⁸.

L'église San Teodoro, qui s'élève sur le versant occidental du Palatin, est tout aussi ancienne que San Cesareo et que Santa Maria dont elle est proche ; il se peut que ce soit un monument antique transformé ou bien le baptistère de Sant'Anastasia, dont il vient d'être parlé ; elle constituait déjà une diaconie au temps de Grégoire le Grand. Nicolas V lui donna son aspect actuel au XV^e siècle et, en 1674, le cardinal Barberini la

1. La dernière mention qui en soit faite se trouve dans le catalogue dit de Nicolas Signorili (*Bibl. Chigiana*, Cod. I, VII, 204). On sait que d'après G. B. de Rossi ce catalogue serait l'œuvre de Cola di Rienzo (*Bullettino dell' Istituto di Corrispondenza Arch.*, Rome, 1871, p. 11-17). Au XVI^e siècle, toute trace de la chapelle avait disparu. BARTOLI, p. 193.

2. G. GATTI, *Archeologia*, p. 40, 478. Voir pl. 15.

3. *Civiltà cattolica*, 1896, p. 458, 461. DE ROSSI, *Ins. Christ.*,

vol. II, p. 442, n. 153. DUCHESNE, *Liber Pontif.*, vol. I, p. 385.

4. FILIPPO CAPPELO, *Brevi Notizie della chiesa di Sant'Anastasia...*, Rome, 1722.

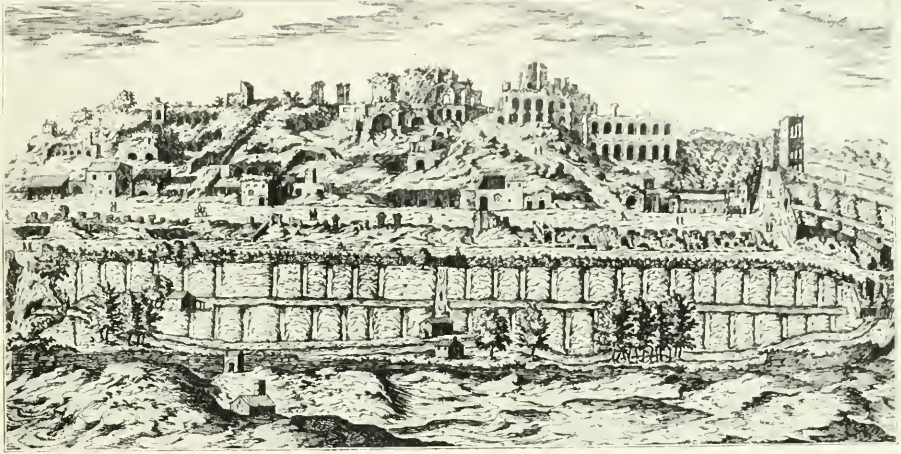
5. GRISAR, *I Papi*, vol. II, p. 307, et du même auteur, *Analecta Romana*, vol. I, Rome, 1899, p. 597.

6. GRISAR, p. 308.

7. GRISAR, dans *Civiltà cattolica*, 1896, vol. III, p. 727.

8. L. DUCHESNE, *Notes sur la topographie de Rome*, Paris, 1887.

LE PALATIN.



PALATIN ET CIRQUE MAXIME. A DROITE, SEPTIZONIUM.
PALATIUM MAGNUM. Gravure de Du Pérac (1575), pl. II.



PALATIN. LE STADE. (Phot. Moscioni.)

restaure, car elle tombait en ruines ; la fameuse louve de bronze qui est au Capitole y aurait été conservée au Moyen âge ¹.

L'église Santa Maria de Manu ² fondée au XIII^e siècle, s'élevait dans le palais de Septime-Sévère, c'est-à-dire à l'extrémité sud-ouest du Palatin, près du Septizonium ; elle devait son nom, semble-t-il, à une main de colosse qui gisait en ce lieu ³. Au XVI^e siècle, la main ayant disparu, un archéologue en plaça une autre afin de justifier le nom de l'église et, comme la tradition voulait que la maison de Cicéron se fût trouvée dans le voisinage, on dit que c'était « la main de Cicéron ».

L'église Santa Maria, ou San Sebastiano, ou encore Sant' Andrea in Pallara, se trouvait entre le Palatin et le Colisée ⁴ ; elle datait, elle aussi, des premiers temps du christianisme et servit au XIV^e siècle d'habitation à l'abbé du Mont-Cassin, l'abbé des abbés, ainsi qu'on le surnommait à Rome à cette époque. Le pape Gélase II y fut élu en 1118 ⁵. On racontait que la papesse Jeanne y était enterrée ⁶. Ainsi le Palatin était entouré d'une ceinture d'églises presque toutes parmi les plus anciennes et les plus vénérables de Rome.

La longue résidence qu'y avaient faite les empereurs lui valait de rester le lieu où se décidait souvent le sort des compétitions entre ceux qui briguaient le pouvoir. Lorsque, après la mort du pape Conon, en 687, on se battit au Latran à l'occasion de l'élection de son successeur, ce fut au Palatin que se réunirent le peuple, les milices et une partie du clergé pour y désigner le nouveau pape qui fut Sergius ⁷ ; il fut d'abord conduit dans l'église San Cesareo pour y recevoir la tiare et ensuite seulement au Latran. En 1145, Eugène III fut élu pape dans l'oratoire de San Cesareo ⁸.

Peu à peu le Palatin passait aux mains du clergé ; Charlemagne constitua, en 778, l'abbé du Mont-Cassin gardien du Palatin ⁹, tandis que les moines de l'église San Gregorio sur le Cælius, profitant de leur voisinage, s'approprièrent les restes du palais de Septime-Sévère que l'on nommait alors Porticus Materiali¹⁰. C'était une source de revenus. En 1215, l'abbé du couvent de San Gregorio loue deux souterrains sous le Palatium Magnum¹¹ ; on commençait à désigner de ce nom les ruines des palais impériaux situées sur le penchant méridional de la colline. En 1216, l'abbé fait abandon à Luca Sinibaldi d'une crypte « pour construire une maison » ; autrement dit, afin de la détruire pour en utiliser les matériaux. Durant longtemps il en alla ainsi ; en 1494, l'abbé Pietro de Negrone donne dans les mêmes conditions un terrain et des caves situées sous le Palatium Magnum plus une église (Santa Maria de Manu?) à Mario de Millini. L'autorité pontificale déclarait précisément cette même année, par la bouche du cardinal Riario, qu'elle ne revendiquait nul droit de propriété sur cette partie du Palatin.

1. ARMELLINI, p. 531, parle du XVI^e siècle, mais le pape Sixte IV (1471-1484) en fit présent au Peuple romain et elle fut aussitôt transportée au Capitole.

2. TOMASSETTI, *La Campagna Romana*, vol. I, Rome, 1910, p. 16.

3. ARMELLINI, p. 605.

4. A. MARLIANI, *Romæ Topog.*, Rome, 1534, liv. III, cap. VII. Cf. NIBBY, vol. II, p. 465.

5. ARMELLINI, p. 124.

6. GREGOROVIVS, vol. IV, p. 311.

7. CIACONIO, *Vit. Pontif.*, Rome, 1601, p. 198. L. DUCHESNE, vol. I, p. 371.

8. DUCHESNE, vol. II, p. 386.

9. MURATORI, *R. Ital. Script.*, vol. II ¹, p. 365.

10. LANGIANI, *Notizie degli Scavi*, Rome, 1883, p. 497.

11. MITTARELLI, *Annales Camal.*, vol. IV, p. CCIX. LANGIANI, *St. degli Scavi*, vol. I, p. 30.

C'était alors un lieu désert où paissaient « non les moutons, mais les chèvres et les chevaux », et qui, aux yeux de Pogge, « n'avait plus de forme »¹. Fulvio qui écrivait au commencement du xvi^e siècle², Panvinio qui écrivait vers le milieu du siècle, parlent de l'abandon dans lequel étaient tombés ces lieux ; on n'y voyait plus que des débris et des jardins et « rien ne subsistait plus de leur antique splendeur »³. C'était la retraite où philosophes et poètes aimaient à méditer sur le retour des choses d'ici-bas. On avait même imaginé de dire, comme pour traduire par une image la transformation de cette enceinte jadis si brillante et si animée en une solitude envahie par les herbages et les ronces, que si on l'appelait « la colline Palatine ou Balatine », c'était parce qu'on n'y entendait plus que le bêlement des troupeaux⁴ !

Cependant les « excavateurs » continuaient leur œuvre ; en avril 1514 deux d'entre eux transmettent leur licence à un certain Paolo Pini⁵. D'autre part, le monastère de San Gregorio louait des cryptes, et ces cryptes, qui avaient peut-être été autrefois des salles de palais, servaient de greniers à foin⁶ ! Le 30 novembre 1515, l'abbé du monastère de San Gregorio, Brugnoli, loue à Gasparino de Ronco, aubergiste, une cave à engranger du foin située entre deux autres caves ayant une destination identique. Le même jour, l'abbé loue deux autres caves destinées aussi à cet usage⁷.

Le versant du Palatin du côté du Settizonio était devenu propriété des moines ; en 1520, le 8 avril, ils y louent une vigne et un souterrain⁸.

Le terrain était évalué à un prix assez élevé dans cette région ; quelque vingt ans auparavant, en 1497, un marchand d'aromates avait vendu une vigne sise près du Cirque Maxime, entre les propriétés de l'église Sant'Anastasia et du couvent San Gregorio, au prix de 400 florins, ce qui représente, en valeur intrinsèque, 5000 à 6000 francs⁹.

Le Peuple romain semblait s'être désintéressé jusqu'alors du Palatin ; vers le milieu du siècle, il y fit valoir ses droits aux dépens des moines de San Gregorio¹⁰ ; en 1557, une muraille élevée avait été établie autour d'un terrain appartenant au monastère et dans lequel les Capizzucchi comptaient entreprendre des fouilles ; prévenus, les conservateurs et le prieur des *caporioni*, chefs de la municipalité, sans toutefois en informer le Conseil¹¹, opérèrent une descente sur les lieux accompagnés d'un gros d'ouvriers démolisseurs et firent jeter bas la muraille pour bien établir les droits du Peuple. Les acteurs mêmes du drame, l'un des conservateurs, Angelo Paluzzi, le prieur et l'abbé en déposèrent six ans plus tard dans un procès que présida le cardinal Marco Antonio Amulio, en sa qualité de Préfet des Antiques. L'un des témoins, Curzio de Lentuli, déclara même

1. GREGOROVIVS, vol. III, p. 670. Voir pl. 15, 25, 42, 44 et 45.

2. NIBBY, *Roma antica*, vol. II, p. 465.

3. Dans GRÆVIUS, *Thesaur. Rom. Antiq.*, vol. III, Venise, 1732, col. 340.

4. GREGOROVIVS, vol. IV, p. 315.

5. LANCIANI, *Scavi*, vol. I, p. 162.

6. Devenues des cryptes par suite de l'enfouissement progressif de tous les monuments.

7. LANCIANI, *Notizie*, vol. I, p. 179.

8. FR. CERASOLI, *Il Palazzo Maggiore*, dans *Boll. Arch. Com.*, Rome, 1898, p. 230.

9. *Arch. Stor. Capit.*, *Atti Orig.*, vol. 891, fol. 23.

10. *Archiv. Capit. Atti Orig.*, vol. 398, p. 157-193. Art. CERASOLI,

11. On ne trouve aucune trace de délibération à ce sujet dans les procès-verbaux des séances. *Archiv. Stor. Capit.*, *Cred.* I, vol. 20^e *Decreti di Consiglio*, 1551-1560.

LE PALATIN.



PALATIN : LE PALAIS DE SEPTIME-SÉVÈRE. (Phot. Alinari.)



PALATIN : LE STADE. (Phot. Alinari.)

qu'à sa connaissance, depuis qu'il se souvenait, c'est-à-dire depuis 1530, ce lieu avait toujours été regardé comme appartenant au Peuple romain.

En 1580, le Conseil secret rappela à l'autorité pontificale que les excavateurs causaient de graves dommages aux monuments et que notamment des arcades et des pans de murs entiers venaient de s'effondrer au Palazzo Maggiore, parce qu'on avait creusé dans un souterrain ¹.

Mais le reste de la colline appartenait en toute propriété à nombre de possesseurs. Les Frangipani avaient une vigne située entre l'église San Teodoro et l'église Santa Maria Antiqua (Libera) ; deux documents, l'un de 1452, l'autre de 1551, en font foi ². En 1516, Gio. Batta et Marcello Frangipani cèdent à don Giovanni d'Aquila, recteur de San Lorenzo, une carrière de pierres située dans leur vigne près de San Teodoro. En 1535, Antonio de Frangipani et Camilla de Alberini signent une transaction à propos d'une vigne située au même lieu ³. Dans ces actes, il est parlé d'un « vieux palais » dit des Frangipani, sous le Palatium Magnum ; par conséquent, il est évident que les Frangipani possédaient alors depuis longtemps un terrain sur lequel ils s'étaient bâti une demeure ; ce devait être dans les soubassements de la Domus Tiberiana ⁴. En 1568, Mario de Frangipani loue jusqu'à la troisième génération ce palais : « *quemdam locum vulgariter vocatum el palazzo antiquo de Freapani* ».

Plus tard, ce terrain fut acquis par les Farnèse pour agrandir leurs jardins.

La création des Jardins Farnèse au Palatin date du pontificat de Paul III qui accorda à son neveu, Alessandro, cardinal du titre de Sant'Angelo, la propriété du site où s'était élevé le palais de Tibère ⁵. Alessandro fit aussitôt dessiner par G. Barozzi un jardin en pente vers le Forum et élever un portail du plus bel effet que l'on a attribué à Vignola, à Michel-Ange et à Antonio da Sangallo. Des acquisitions accrurent ce premier enclos. La vigne du fameux humaniste Inghirami, dit Fedra, fut cédée par ses héritiers ; elle touchait d'un côté à celle de Pietro Millini (Villa Mills) ; la vigne des Palosci, située près de la demeure des Vestales, fut vendue au cardinal Alessandro le 17 janvier 1542. Peu après, par acte du 15 avril 1548, le cardinal faisait don des *Orti Farnesiani* à Ottavio Farnese, duc de Parme, « pour la grande affection qu'il lui portait » ⁶. Le 20 mai 1565, le cardinal Ranuccio achetait moyennant 400 écus la vigne des Maddaleni, laquelle était voisine de l'arc de Titus au lieu dit « Porticus Margaritaria ». Le 6 juin 1579, les frères Cutelli vendaient au cardinal Alessandro une vigne qu'ils tenaient des Mantaco avec une habitation, un verger, un colombier, située près de l'église Sant'Anastasia ; elle fut payée 300 écus ⁷.

Autre acquisition en 1582. Le clergé de Sant'Anastasia céda un petit terrain « couvert de ruines croulantes, de figuiers et de vignes » et « qui ne rapportait pas grand'chose » au cardinal Alessandro moyennant une rente annuelle de 10 écus. Par son

1. *Archiv. Stor. Not. Capit.*, Cred. I, vol. 28, fol. 35. Séance du 17 mai 1580.

2. Art. CERASOLI, p. 309. A. BARTOLI, *La Villa Mills*, art. cité.

3. *Archiv. Stor. Capit.*, Prot. 96, c. 90.

4. *Ibid.*, p. 36. Près de San Teodoro, côté ouest du Palatin.

5. NIBBY, *Roma antica*, vol. II, p. 467. Art. CERASOLI.

6. LANCIANI, *Storia degli Scavi*, vol. II, p. 43.

7. LANCIANI, *Scavi*, vol. II, p. 36.

testament daté du 13 mai 1580, le cardinal Alessandro, qui mourut en mars 1589, confirma la dotation qu'il avait faite.

Cependant des fouilles assez importantes étaient conduites dans ce lieu et amenaient sans cesse la découverte d'antiquités dont les Farnèse ornaient le jardin¹. Elles se poursuivirent durant tout le siècle suivant² et furent dirigées au commencement du XVIII^e siècle par le célèbre archéologue Bianchini qui, comme on sait, y trouva la mort à la suite d'une chute³.

Les *Orti Farnesiani* demeurèrent en la possession de cette famille jusqu'en 1731, quand s'éteignit le rameau romain; Elisabeth Farnèse, reine d'Espagne, mère de Charles III, en hérita⁴ et c'est ainsi qu'ils passèrent entre les mains des Bourbons de Naples qui les cédèrent à l'empereur Napoléon III, en 1860⁵, lors de leur expulsion; à son tour l'empereur les vendit au gouvernement italien après les événements de 1870 au prix qu'il les avait payés, soit de 650 000 livres⁶.

L'Académie des Arcadiens se réunissait au XVIII^e siècle sous les ombrages des *Orti Farnesiani* pour y jouir de la grande beauté de ce lieu, de la vue sans seconde qu'on y a et de la fraîcheur des cyprès et des hêtres⁷. C'est là qu'ils posèrent les règles qui formèrent les célèbres *Leges Arcadum*⁸.

« Ces jardins, dit Vasi, étaient autrefois aussi agréables par les allées, les bosquets et les fontaines qu'ils contenaient que riches par les statues, les bas-reliefs et autres marbres anciens que Paul III y avait fait transporter et qui, vers la fin du dernier siècle, ont été envoyés à Naples. »

La famille Capranica possédait certaine partie de la colline; Blondo, après avoir décrit l'église Sant' Andrea, ajoute que « les autres parties du palais » sont entourées d'une haute muraille et appartiennent au cardinal Capranica (élu en 1426). Les Capranica détenaient encore une vigne en ce lieu en 1557-1563; cette vigne était située du côté de l'arc de Titus.

Au XVI^e siècle, les Mattei étaient propriétaires de ce qui subsistait de la *Domus Augustana*, c'est-à-dire de ce qui avait été la demeure d'Auguste agrandie et embellie par ses successeurs⁹; ils en rasèrent une partie; en 1689, la situation financière de la famille étant devenue critique, Eugenia Spada, mère et tutrice du jeune Alessandro Mattei, dut, à la requête des frères Durazzo, vendre moyennant 4500 écus, la villa qui contenait encore quelques statues, au comte Paolo Antonio Spada, de la branche de Faenza

1. G. FIORELLI, *Documenti inediti...*, vol. III, Rome, 1879, p. 191, 204. ALBERTO CASSIO, *Corso delle Acque*, Rome, 1757, vol. II, p. 440, parle d'une fontaine élevée par le cardinal Odoardo Farnese.

2. Au sujet de dommages causés par ces fouilles, voir un article du *Giornale d'Italia*, en date du 20 avril 1913.

3. G. A. GUATTANI, *Roma*, part. I, p. 46.

4. Description des Jardins Farnèse au milieu du XVIII^e siècle dans R. VENUTI, *Descrizione di Roma...*, Rome, 1766, part. II, p. 396.

5. Représentation des Jardins à cette époque dans PHILIPPE et FÉLIX BENOIST, *Rome dans sa grandeur*, Paris, 1870, vol. I, p. 67.

6. NIBBY, vol. II, p. 467. D. CANCOGNI, *Le Rovine del Palatino*, Milan, 1909, p. 29. MIDDLETON, *Remains of ancient Rome*, Londres, 1892, vol. I, p. 158.

7. ISIDORO CARINI, *L'Arcadia dal 1690 al 1890*, Rome, 1891, p. 21. B. PIAZZA, *Opere pie...*, Rome, 1698, cap. XXII, p. XLVIII. D. CANCOGNI, *Guida del Palatino*, Milan, 1909, p. IX, représentation du bosquet où s'assemblaient les Arcadiens.

8. B. PIAZZA, *Opere pie di Roma*, Rome, 1698, cap. XXII, p. XLVIII. Plus tard les Arcadiens, telle la plèbe de Rome, se retirèrent sur l'Aventin. MORONI, *Diz.*, vol. I, p. 45.

9. A. BARTOLI, *La Villa Mills*, dans *Rassegna contemporanea*, janvier 1908, p. 89-102. LANCIANI, vol. II, p. 35.

MÉDAILLES.



Colisée. A gauche Colosse de Neron. A droite. Meta Sudans. Méd. de Gordien III.



Cirque avec obélisque. Grand bronze de Neron.



Colonne trajane. Bronze de Trajan.



Colisée. Médaille de Vespasien.



Jeux du Cirque. Médaille de Gordien III.



Forum de Trajan. Monnaie d'or de Trajan.



Arc de triomphe de Septime-Sevère avec couronnement. Méd. de Septime Severe.



Temple de Janus. Bronze de Neron.



Place Navona. Médaille d'Innocent X, 1652.



Place du Peuple avec l'obélisque. Médaille d'Alexandre VII, 1662.



Obélisque du Vatican 1586. Médaille de Sixte V.



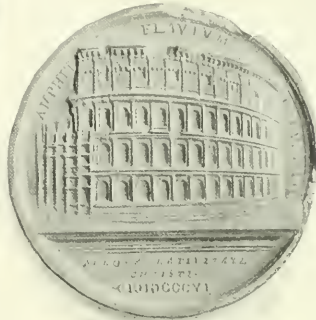
Fontana. Médaille contemporaine.



Le Panthéon. Médaille d'Alexandre VII.



Les Quatre Obélisques érigés par Fontana. Médaille contemporaine.



Restauration du Colisée en 186. Médaille de Pie VII.

MÉDAILLES RELATIVES AUX MONUMENTS DE ROME.

(acte du 9 mai)¹. Cinquante ans plus tard, en 1746, Leonida Maria Spada cédait la villa, au prix de 5 000 écus, au comte (plus tard marquis) Pietro Rinaldo Magnani (12 mars); il estimait que cette villa ne servait qu'à son délassement et ne lui rapportait rien et jugea expédient de s'en défaire, d'autant qu'il habitait Faenza². L'abbé Rancoreil l'acheta à son tour 6 000 écus le 25 février 1774³ de la veuve du marquis Magnani et de ses deux fils et la rétrocéda pour 4600 écus au comte Francisco Colocci le 3 janvier 1781⁴. Les fouilles de l'abbé Rancoreil eurent donc lieu entre ces deux dates et non, comme on a dit, en 1785. En 1818, un Anglais, William Gell, acquit de Colocci la villa au prix de 2650 piastres romaines (9 avril)⁵; il la revendit peu après, en 1821, à Mills pour 2 850 écus⁶. C'est sous le nom de Mills qu'elle est connue⁷; on la détruit actuellement.

La vigne de Barberini occupait l'emplacement de la *Domus transitoria* de Néron; celle des Ronconi, le Stade; le collège anglais, le palais de Septime-Sévère.

Voici en quels termes le Président De Brosses décrit la colline palatine⁸: « Presque toute cette vaste montagne est occupée par la vigne Farnèse, assez négligée elle-même. Elle est remplie de débris et de grandes pièces de marbre; entre autres, de fûts de grosses colonnes de porphyre fendues et délitées en long par l'injure des temps. Tout cela est abandonné en plein air quoiqu'on en puisse faire un bon usage, et le sera de plus en plus, la maison des Farnèse se trouvant éteinte. Cependant le roi de Naples, héritier des Farnèse et plus puissant qu'eux, avait beau jeu pour faire ici quelque chose de remarquable, mais c'est de quoi il ne se soucie guère. Les Farnèse n'ont pas fait de fouilles, crainte de tracasseries. Ils attendent un pape de leur famille. »

La Lande, qui fut à Rome quelque cinquante ans plus tard, en 1767, en parle ainsi: « Dans la partie du mont qui est vers le grand cirque restent deux rangs d'arcades l'un sur l'autre, avec des portiques qui paraissent avoir entouré la montagne en forme de substructions. Au-dessus de ces portiques sont des débris de palais mêlés avec quantité d'arbres qui produisent des vues très belles, soit qu'on les regarde sur la montagne même ou d'en bas. Ils donnent une idée des jardins de Sémiramis, et le pittoresque en est admirable par la grande quantité de cyprès et de ronces qui se mêlent avec toutes ces ruines pour former l'aspect le plus heureux⁹. »

Les ruines du palais de Septime-Sévère étaient devenues un grenier à foin; un terrible incendie qui y éclata en 1862 a montré le danger et l'ignominie de cet emploi.

1. *Archiv. di Stato, Roma*, atti L. Belli a. c. Prot. 915, c. 524. La villa est dite voisine de la *Via Pulvertere*. Le montant de la vente fut versé au Mont-de-Piété au profit des créanciers.

2. *Archiv. stor. Capit.*, Sez. XV, vol. 51, sans pag. ad. an.

3. *Archiv. stor. Capit.*, Sez. VIII, Prot. 75, p. 351.

4. *Ibid.*, vol. 76, c. 806.

5. *Roma, Arch. distriuale*, Prot. 769, c. 114.

6. *Archiv. Stor. Capit.*, Sez. XIX, vol. 138, fol. 35. Il est bien étrange que Nibby, qui était lié avec Mills, ait ignoré ces faits et les rapporte de façon si erronée.

7. * Dans une chambre du rez-de-chaussée, dit Vasi (*Itinéraire instructif de Rome*, corrigé par NIBBY, Rome, 1826, vol. I,

p. 118), on voit un joli portique formé de quatre colonnes de granit gris avec des fresques de Raphaël (?) qui représentent des Vénus et des Nymphes; ces fresques ont été restaurées sous la direction de M. Camuccini; dans la voûte, qui est peinte en arabeque, et qui est bien conservée, il y a deux petits tableaux: l'un représente Hercule et d'autres divinités et l'autre les Muses. Dans cette même villa on descend dans trois chambres antiques fort bien conservées découvertes en 1777 par Rancoreil, appartenant au rez-de-chaussée de la maison d'Auguste. Les fresques furent transportées sur toile en 1816 et vendues à Saint-Petersbourg.

8. *Lettres*, éd. 1885, vol. II, p. 253.

9. *Voyage d'un Français*, 1769, vol. IV, p. 434.

On venait toujours rêver au Palatin. C'est bien un lieu propice aux songeries, dans la calme solitude de ses bosquets que Byron a chantés¹ :

*Cypress and ivy, weed and wallflower grown
Matted and mass'd together, hillocks heap'd
On what were chambers, arch crush'd, column strown
In fragments, choked up vaults and frescos steep'd
In subterranean damp, where the owl peep'd,
Deeming it midnight...
Behold the Imperial Mount; 'tis thus the mighty falls.*

Cyprès et lierre, herbes et violiers
Serrés et touffus; tertres entassés
Où furent des salles, des arcs croulés et des colonnes qui gisent
En fragments, voûtes encombrées de décombres et fresques enfouies
Dans l'humidité souterraine, où le hibou a jeté un furtif regard
Croyant qu'il était minuit...
Contemplez le Mont impérial; c'est ainsi que tombe ce qui fut grand.

1. *Childe Harold's Pilgrimage*, chant IV, st. cvii.



LE COLISÉE

LES PREMIERS SIÈCLES. — LÉGENDES. — LA COURSE DE TAUREAUX. — LE TREMBLEMENT DE TERRE DE 1349. — LA COMPAGNIE DU SAINT-SACREMENT. — DESTRUCTIONS ET ENLÈVEMENT DE MATÉRIAUX. — REPRÉSENTATIONS DE MYSTÈRES. — SCÈNES DE NÉCROMANCIE. — CELLINI.

L'IMMENSE amphithéâtre dont l'empereur Vespasien jeta les fondements vers l'an 75, à l'emplacement du lac sur lequel Néron avait donné tant de fêtes féeriques, fut inauguré par Titus en 80 et embelli par Domitien¹ ; c'est en raison de la part qu'avaient ainsi prise à son édification les trois empereurs de la famille Flavienne que le monument reçut le nom de *Amphitheatrum Flavium* ; cependant il n'était rien moins que terminé quand disparut le dernier de ces empereurs.

On admet que le quatrième étage, qui figure sur une médaille de Titus, était en bois et ne fut bâti en pierre que plus tard. Ceci expliquerait les dégâts occasionnés par le feu du ciel dont le monument fut frappé notamment le 3 août 217 sous le règne de Macrin ; ces dégâts furent si importants qu'on dut renoncer pendant plusieurs années à donner des spectacles. Élagabal commença des travaux de restauration que poursuivirent Alexandre-Sévère (218-222) et Gordien III (238-244) ; une médaille de cet empereur montre le Colisée avec l'étage supérieur construit définitivement en pierre ; à gauche se voit le colosse de Néron, à droite une statue plus petite sous un édicule, dans l'arène un éléphant monté combattant un taureau. Des statues décoraient les baies de la deuxième et de la troisième galerie. Au fond, on distingue l'empereur.

On avait eu tant de hâte à achever la partie supérieure que, comme il a été dit, les entrepreneurs avaient pris des matériaux dans les monuments ruinés du voisinage² ; peut-être aussi faut-il attribuer ces pillages autant à la disette d'argent qu'au manque de

1. D'une façon générale, F. GORI, *Memorie del Colosseo*, Rome, 1875. GIO. MARANGONI, *Delle Memorie... dell' Anfiteatro Flavio*, Rome, 1746. NERALCO, *Descrizione del Colosseo*, Rome, 1763. PARKER, *The Flavian amphitheatre*, Oxford, 1876. P. COLAGROSSI, *L'Anfiteatro Flavio nei suoi venti secoli di storia*, Rome, 1912. FILIPPO CLEMENTI, *Il Colosseo*, Rome, 1912. FR. CERASOLI, *Nuovi Doc. sulle vicende del Colosseo*, Rome, 1903. HOMO, *Lexique de Topog. romaine*, Paris, 1900. OTTO RICHTER, *Topographie der Stadt Rom*.

Munich, 1901. LANCIANI, *Ruins of Rome*, Boston, 1897, p. 367 avec abondante bibliographie, et *Bull. Arch. Com.*, 1880, p. 211. SAMUEL BALL PLATNER, *The Topography... of ancient Rome*, Boston, 1911, p. 325. Carlo Fea a publié, au commencement du siècle dernier, nombre d'études sur le Colisée. Voir, pour la curieuse réunion de photographies de PARKER, JOHN HENRY, *Historical Photographs illustrative of the Colosseum at Rome*, Londres, s. d.

2. Voir pl. 51 et 52.

matériaux neufs. Commode établit un passage souterrain du Colisée à son palais, à la *Domus Vectiliana*, située sur le mont Cælius, car il était un amateur passionné des jeux du cirque, auxquels il prenait part personnellement.

De nouveau atteint par la foudre et incendié, le Colisée fut restauré par Decius en 250 ; le tremblement de terre de 442 causa de grands dommages que Théodose II et Valentinien III s'efforcèrent de réparer en 445 ; Lampodius, préfet de la ville, présida à cette restauration, ainsi qu'en témoigne une inscription gravée sur une dalle de marbre grec qui avait déjà servi à un autre usage et qu'on voit encore actuellement au Colisée. Le *podium*, les entrées et les sièges furent réparés. Messius Phœbus, au temps de l'empereur Anthemius, fit aussi quelques travaux au Colisée entre 467 et 472. En 486, un « abominable tremblement de terre » nécessita de nouvelles réparations que le préfet Decius Marius Venantius Basilius accomplit à ses frais. Basile en 508, Entharich en 519 firent également travailler au Colisée.

Lors de l'inauguration, cinq mille bêtes féroces y avaient été sacrifiées devant les cinquante mille spectateurs qui pouvaient y prendre place ¹. Tout était prévu pour éviter la confusion. Les spectateurs recevaient une plaquette d'ivoire ou d'os sur laquelle étaient inscrits le numéro de l'arcade par laquelle ils devaient entrer, ainsi que la travée, le rang, la place qui leur était attribuée. On a retrouvé, non pas au Colisée, mais dans un autre amphithéâtre, à Frosinone, une de ces plaques.

Les personnages officiels avaient leurs places réservées ; sur le *Podium* étaient les trônes de l'empereur et des membres de la famille impériale, les sièges des vestales, des sénateurs, du *Pontifex Maximus*, des chefs du collège des *Fratres Arvales*, des consuls, des préteurs.... Les vestales étaient admises au premier rang lors des combats de gladiateurs, mais, depuis Auguste, elles ne devaient pas assister aux luttes dans lesquelles les combattants étaient nus ².

La description que donne Dion Cassius, qui y assista, des jeux célébrés au Colisée sous le règne de l'empereur Commode est des plus curieuses tant par l'abondance des détails que par ce qu'elle révèle touchant l'état d'esprit des Romains de la fin du II^e siècle.

« Le premier jour l'empereur tua cent ours à lui tout seul, à coups de flèches, du haut du pourtour de l'amphithéâtre ; tout l'amphithéâtre était divisé par des cloisons diamétrales surmontées d'un chemin circulaire et se coupant deux à deux, afin que les bêtes, partagées en quatre compartiments peu distants, pussent être percées plus aisément. Au milieu de la lutte, lorsqu'il était fatigué, il buvait dans une coupe en forme de massue du vin miellé rafraîchi que lui présentait une femme et, au même instant, le peuple et nous tous nous criions *Vivat* comme on a coutume de crier dans les festins.

« Voilà ce qui eut lieu le premier jour ; les suivants, étant descendu du haut de sa place sur le sol même de l'arène, il tua d'abord toutes les bêtes qui s'approchèrent de lui, bêtes dont les unes lui étaient amenées, les autres présentées dans des cages, puis

1. Sur la contenance du Colisée, voir la Dissertation du professeur CH. HUELSEN, dans *Bull. Arch. Com.*, Rome, 1894, p. 312, et PLAT-

NER, *The Topography and Monuments of ancient Rome*, p. 334.
2. MIDDLETON, vol. II, p. 83.

il égorgea un tigre, un hippopotame et un éléphant.... Ensuite, au sortir de dîner, il combattit comme gladiateur. Il se servait de l'armure de ceux qu'on appelle *Secutores*, le bouclier au bras droit et l'épée de bois à la main gauche, car il était fier d'être gaucher.... Après lui combattaient les autres gladiateurs ; le premier jour ce fut lui qui, au bas de l'amphithéâtre, en costume de Mercure, les réunit deux par deux, tenant une verge d'or et assis sur un trône d'or. Après cela il remonta sur son siège ordinaire, d'où il vit avec nous le reste du spectacle. Un très grand nombre de personnes y perdirent la vie. Comme quelques gladiateurs tardaient à tuer leurs adversaires, il les fit attacher deux par deux et leur ordonna de combattre tous à la fois. De cette façon, ceux qui étaient liés ensemble combattirent un contre un ; quelques-uns même tuèrent des gens sur lesquels ils n'avaient aucun droit, se trouvant embarrassés par la foule et le manque d'espace.

« Ce spectacle dura quatorze jours. Quand l'empereur combattait, nous autres sénateurs nous nous rendions chaque fois à l'amphithéâtre avec les chevaliers.... Outre les acclamations ordinaires, nous criions sans cesse comme on nous l'avait ordonné : « Tu es le maître, tu es le premier, tu es le plus heureux de tous les hommes, tu es vainqueur, tu le seras à jamais, Amzonius ! »

« Beaucoup parmi le peuple ne vinrent pas à l'amphithéâtre, à cause d'un bruit qui avait couru que l'empereur avait dessein de tirer sur les spectateurs, comme Hercule sur les Stymphalides. Cette crainte était commune à tous. L'empereur fit même à l'égard des sénateurs une chose qui n'était pas le moindre indice de notre perte. Après avoir tué une autruche et lui avoir coupé la tête, il s'avança vers l'endroit où nous étions assis et, tenant cette tête dans sa main gauche tandis que, de la droite, il brandissait l'épée ensanglantée, il ne prononça aucune parole et remua la tête en ouvrant la bouche, comme pour nous montrer qu'il pourrait bien nous en faire autant. Quelques-uns s'étant à cette vue pris à rire, eussent été tués sur-le-champ si je n'eusse mis dans ma bouche des feuilles de laurier tirées de ma couronne et conseillé à ceux qui étaient près de moi d'en faire autant afin que le mouvement de nos lèvres ne permit pas de soupçonner que nous riions ¹. »

Les Romains étaient fiers du Colisée. « Que la barbare Memphis ne vante plus ses merveilles, écrivait le poète Martial, ni Babylone l'effort de son travail assidu, que les doux Ioniens ne célèbrent plus leur temple de Diane Trivienne et qu'ils cachent leur autel couvert de cornes, que les Cariens ne portent pas aux nues leur Mausolée dont le sommet semble atteindre le ciel, toute œuvre le cède à l'amphithéâtre Césarien, seul entre tous il doit être célébré par la Renommée ². » Bien des siècles plus tard un personnage de l'Arétin devait dire de même : « Le Colisée ? C'est le trésor et la consolation de Rome ³. » On le mettait au nombre des sept merveilles de la ville, qui étaient le Janicule, les aqueducs, les égouts, le forum de Trajan, l'Odéon et les thermes d'Antonin

1. DION CASSIUS, *Histoire romaine*, trad. E. Gros, Paris, vol. X, 1870, p. 127. Liv., 72, § 18. Voir pl. 46.

2. *De Spectaculis*.

3. *La Cortigiana*, Venise, 1594, acte premier.

(Caracalla) ¹. Au temps de Théodose et même sous Théodoric, on y célébrait encore des jeux, et, lorsque les combats sanglants des gladiateurs furent interdits, on les remplaça par des joutes, des courses, des combats entre bêtes fauves ².

Aussi la légende s'empara-t-elle de bonne heure de ce monument. On racontait que Virgile l'avait construit de même que le Capitole ³ et que, comme pour le Capitole, la durée de la ville était liée à sa conservation.

Tant que durera le Colisée, Rome durera ;
 Quand tombera le Colisée, Rome tombera ;
 Quand Rome tombera, le monde tombera,

écrivait Bède le Vénérable au VIII^e siècle ⁴.

On pensait qu'il avait été recouvert d'un dôme de cuivre ⁵, et c'est ainsi que certaines représentations de Rome du XII^e et du XIII^e siècle le figurent ⁶ ; on croyait aussi que c'était un temple du Soleil. Voici pourquoi. Entre le Colisée et le Forum, sur un socle dont les arasements ont pu être retrouvés, se dressait une statue colossale de bronze, haute de 112 pieds (30 m. 50), qui avait été élevée en l'honneur de Néron ⁷ ; après sa mort, on en avait fait une statue du Soleil ; Commode en fit un Hercule et lui donna ses propres traits ; après sa mort, elle redevint une statue du Soleil. La légende en avait démesurément accru les proportions. « De sa tête partaient des rayons qui avaient 20 pieds de long ; elle mesurait 500 pieds de haut ; elle était d'airain doré et si éclatante qu'elle brillait dans les ténèbres ; dans une main elle tenait le globe terrestre, dans l'autre l'épée, symbole de la Justice ; tout le jour elle tournait avec les rayons du soleil qu'elle saluait à son lever », car cette statue était quelque peu vivante. Quand le pape Grégoire le Grand la fit détruire, il en sortit tant de sang que la mer en fut rougie au loin. Sa tête et le globe avaient seuls échappé à la destruction. On vit longtemps en effet sous les portiques du palais capitolin, et l'on conserve actuellement dans le musée, une tête de dimensions colossales qui est de marbre, il est vrai, mais qui a pu faire naître la croyance à une statue gigantesque de bronze.

Bientôt on établit une corrélation entre cette statue colossale et le colossal édifice : on pensa qu'il avait été destiné à la contenir et que c'était son temple.

« Le Colisée, dit le livre des *Mirabilia*, était un temple du Soleil d'une grandeur et d'une beauté sans pareilles, tout couvert d'un toit d'airain doré sur lequel la foudre, les éclairs et le tonnerre étaient représentés ; par des fissures innombrables tombait de l'eau qui imitait la pluie (ce qui ne devait pas laisser de gêner quelque peu les fidèles) ;

1. Polemeus Silvius, évêque de Sion (432-448). Son ouvrage porte le nom de *Laterculus* ; c'était une sorte de calendrier. *Monumenta Germ. Hist. Auct. Ant. Chron. Minora*, I, p. 545. MIGNE, *Patrologie*, Ind. I, 1865, p. 411, et vol. XIII, p. 671.

2. CASSIODORE, *Var.*, liv. V, let. 22. *Monumenta Germ. Auct.*, XII, p. 165, 5. GRISAR, *Roma alla caduta del Impero*, Rome, 1897, vol. I, p. 56. LANCIANI, *The Ruins*, p. 190.

3. « Chis temple fist Virgile de grant bealteit et de mult grandeche... » Jean d'Outremeuse. Voir COMPARETTI, *Virgilio nel*

Medio Evo, Florence, 1896, Vol. II, chap. V.

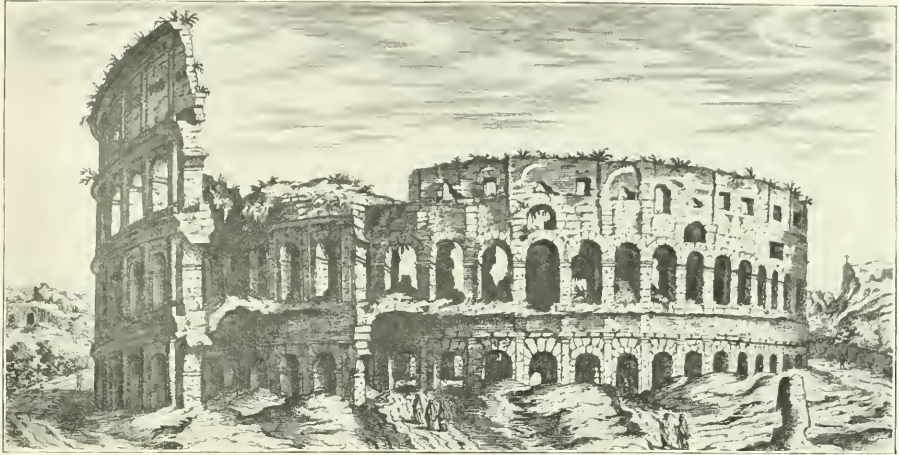
4. BEDA VENERAB., *Opera omnia*, Cologne, 1612, vol. III, p. 483.

5. FAZIO DEGLI UBERTI, vers cité par A. GRAF, *Roma nella Memoria del Medio Evo*, Turin, 1882, vol. I, p. 125.

6. *Cod. Vat.*, 1960, et *Bibl. Nat.*, ms. italien, 81.

7. On la voit représentée sur le médaillon de Gordien III. Voir pl. 46. Hadrien la rapprocha du Colisée ; vingt-quatre éléments furent employés à cette opération.

LE COLISÉE.



LE COLISÉE. Gravure de Du Pérac (1775), pl. 17.



LE COLISÉE AVEC LA CLÔTURE EN PLANCHES. Grevius, vol. IV (1732).

on y voyait aussi les constellations ainsi que le Soleil et la Lune dans leurs chars, conduits par des chevaux ; au centre du temple était la statue de Phébus qui du pied touchait le sol et de la tête la voûte ; le dieu tenait à la main une statue de Pallas.

« Le pape saint Sylvestre (qui vivait au IV^e siècle) fit détruire ce temple qui attirait trop l'attention des pèlerins, parce qu'il trouvait mauvais qu'on vint à Rome pour y voir les édifices profanes plutôt que les églises ¹. »

Le colosse avait donc donné son nom au Colisée ². A la vérité, il y avait longtemps qu'on le nommait ainsi ; sans doute, dès l'antiquité, les Romains, frappés de ses dimensions, le désignaient déjà par le qualificatif de *Colosseum*, *Amphitheatrum colosseum*, car le mot était de latinité courante, Pline l'emploie, et il venait du grec. Anastase le Bibliothécaire, qui vivait au VIII^e siècle, l'appelle le Colisée ³. Un autre amphithéâtre, celui de Capoue, qui était également très vaste, reçut de même le nom de *Colosseum*.

Mais une étymologie si simple ne suffisait pas à l'imagination populaire ; à défaut de celle que l'on vient de rappeler, ou plutôt comme dérivation de celle-ci, on en imagina une autre. Quand les adorateurs du Soleil arrivaient au temple, les prêtres leur demandaient s'ils vénéraient la statue : « *Colis eum* », et ils répondaient : « *Colo eum* », d'où *Colisseum* qui, au reste, se disait fréquemment au Moyen âge *Colideum* ⁴.

C'est dans le Colisée que l'on plaçait parfois la *Salvatio* ⁵. Cette garantie, cette sauvegarde de la puissance romaine était bien en son lieu, en effet, dans un monument qui devait en assurer l'éternité ; on lui donnait plusieurs formes ; tantôt c'était un chevalier qui tournait sa lance du côté d'où venait le danger, tantôt c'était une série de statues représentant les diverses provinces de l'empire et tenant chacune une sonnette à la main, laquelle se mettait à tinter dès que la province correspondante menaçait de secouer son joug.

Telle était l'impression que produisait aux étrangers le Colisée, tant par son aspect que par les souvenirs qu'il évoquait, que les mots manquaient pour le décrire.

Ne pouvant en parler, ma langue se tait,
Car je devrais être un Orphée,

disait Prospettivo Milanese ⁶.

On ne considérait pas sans quelque épouvante et sans recueillement ce lieu qu'avaient ensanglanté tant de chrétiens et qui avait vu succomber tant de gladiateurs. De son ornementation architecturale, il ne restait rien ; l'incurie, le manque d'entretien et les tremblements de terre l'avaient anéantie.

Au XII^e siècle, l'église Santa Maria Nuova, située au Forum (actuellement Santa

1. D'après une traduction allemande des *Gesta Romanorum* et une traduction également allemande des *Mirabilia* ; d'après Higden, le pape serait Grégoire le Grand, et d'après Jean d'Outremerse, Boniface III. Voir A. GRAF, vol. I, p. 124.

2. C'était encore l'opinion au temps où Vacca composait ses Mémoires (1594), § 71.

3. A. GRAF, *Roma...*, vol. I, p. 192, n. 15.

4. *Ibid.*

5. Beaucoup de conteurs l'imaginent, au contraire, au Capitole.

6. *Nol possendo narrar mia lingua tase
Che converria che fossi un altro Orpheo.*

Atti R. Accad. dei Lincei, ser. II, vol. 3, Rome, 1876, p. 50.

Francesca Romana), avait certains droits sur le Colisée ; elle loue à une famille baroniale une crypte avec tous les revenus et avantages y attachés, moyennant 14 sols provinciaux par an (27 septembre 1187)¹. Cependant il semble que, dès cette époque, les Frangipani devaient s'y être établis. Ils tenaient la région environnante, le Septizonium, l'arc de Constantin, l'arc de Titus, la tour dite Cartularia toute proche², et peut-être le Palatin. Les Anici, dont était le pape Grégoire le Grand, avaient jadis occupé ces divers monuments et il se peut que les Frangipani les eussent hérités d'eux³. Le Colisée leur aurait donc appartenu lorsque Robert Guiscard en incendia les alentours en 1084. L'occupaient-ils tout entier et l'avaient-ils transformé en une vaste forteresse, c'est possible, quoiqu'une garnison bien importante eût été nécessaire pour défendre une enceinte aussi étendue. Peut-être s'étaient-ils établis seulement dans une partie de l'édifice et y avaient-ils élevé une tour, comme cela s'est pratiqué dans les arènes d'Arles⁴. Quoi qu'il en soit, ce fut au Colisée que le pape Innocent II chercha un refuge auprès d'eux pendant ses démêlés avec les Pierleoni, qui finalement l'obligèrent à quitter Rome pour venir en France (1130)⁵.

Pendant l'insurrection populaire de 1143, les Frangipani abandonnèrent un moment le Colisée⁶, mais ils restèrent propriétaires de maisons voisines ; il y avait alors des habitations jusque dans l'intérieur du monument, sur l'arène, appelée à cause de sa forme la *Rota* ; en 1157, Romano de Frasia renonce en faveur de son frère Pietro à une maison recouverte de tuiles ayant un jardin et une porte et située « *intus rota Colisei* »⁷.

Le pape Alexandre III vint en 1167, comme Innocent II, s'abriter contre la poursuite de son ennemi, l'empereur Frédéric, « dans les demeures sûres des Frangipani »⁸. Cependant ils commençaient à y être menacés ; vers 1216, un neveu d'Innocent III, Pietro Annibaldi, entreprit d'élever une tour dans le voisinage du Colisée pour en préparer l'attaque. Quelque temps encore les Frangipani continuèrent de disposer de l'amphithéâtre en toute propriété ; en 1228, ils donnèrent en emphytéose perpétuelle à Domenico Salincontra « une crypte sous l'amphithéâtre »⁹. Mais, en 1244, les Annibaldi arrivèrent à leurs fins, du moins partiellement. Au cours de la grande lutte engagée entre l'empereur Frédéric II et le pape Innocent IV, les Annibaldi prirent parti pour l'empereur ; afin de se les attacher davantage, l'empereur sut obliger Enrico Frangipani et son fils Giacomo à leur céder la moitié du Colisée et « le palais extérieur »¹⁰. Mais le pape, qui était favorable aux Frangipani, intervint et annula cette donation comme ayant été faite sans le consentement de l'Église (16 ou 19 avril 1244)¹¹. Sa fuite, le 7 juin suivant,

1. *Dissert. della Pontif. Accad. di Archeologia*, vol. XV, Rome, 1864, p. 228.

2. A la fin du xv^e siècle, les Frangipani possédaient encore un castel fortifié sur les pentes du Palatin, près du Septizonium, ainsi qu'on le voit dans une gravure de Cronaca, faite en 1497. *BARTOLI, Cento Vedute*, pl. XXV.

3. *GREGOROVIVS*, vol. II, p. 466.

4. Des traces d'habitation se voient du côté de l'arcade XIII, vers Saint-Jean de Latran ; on découvre aussi des percements faits pour passer d'un étage à l'autre.

5. *MURATORI, R. Ital. Script.*, vol. I, p. 410.

6. *FREISINGEN, Gesta Frederici Imp.*, I, c. 28. *PERTZ, Script.*,

vol. XX. *MURATORI, R. Ital. Script.*, vol. III², fol. 459, 486.

7. *P. FEDELE, Tabularium S. Marice Novae, Archiv. S. R. Stor. Pat.* 1902, vol. 25, p. 182.

8. *MURATORI, Annali d'Italia*, vol. VI, p. 578.

9. *ADINOLFI, Roma*, vol. I, p. 366, note. En 1231 et en 1255, des tremblements de terre détruisirent certaines parties du monument. Guillaume de Nangis cité par *GREGOROVIVS*, vol. III, p. 197, n. 63. Cf. p. 362, 415, 444, tremblements de terre de 1255, 1300 et 1348, qui occasionnèrent quelques dommages.

10. Voir *F. ROCQUAIN, La Cour de Rome*, Paris, vol. II, 1895, p. 41.

11. Les documents et les chroniques diffèrent sur la date exacte et

rendit vaine cette annulation, à ce qu'il semble, car les Annibaldi restèrent certainement possesseurs d'une partie du Colisée ; quelques membres de la famille portèrent, au commencement du siècle suivant, le nom de *Del Colosseo* ou de *Della Rota* (1300-1309) ¹.

En 1288 (8 septembre), Raymondo Frangipani, comte du Palais du Latran, fait son testament dans le *Templum Frajapanensium* qui semble bien être le Colisée.

Peut-être qu'en fait le véritable propriétaire à cette époque n'était ni les Frangipani ni les Annibaldi, mais, à défaut du pape réfugié à Avignon, le Peuple romain ² ; à tout le moins ce fut au nom du sénateur, qui était alors le représentant du Peuple, qu'en l'année 1332 furent données au Colisée des courses de taureaux. Cet événement fit sensation ; le chroniqueur Monaldeschi nota avec soin tous les détails de la fête et en composa une relation minutieuse ³. Les seigneurs romains et ceux de la campagne avaient été convoqués pour le 3 septembre. Dans chaque région de la ville, une dame de la noblesse était chargée du soin de désigner les femmes qui seraient invitées ; au Transtévère, c'était Giacomina di Vico ; dans le quartier Ponti, Savella Orsini ; dans le quartier Monti, une Colonna ; une loge tendue de drap rouge leur était destinée ; il y en avait une autre pour les femmes de condition médiocre ou infime ; une troisième était réservée à ceux qui devaient descendre dans l'arène. Les spectateurs étaient répandus dans le reste de l'amphithéâtre. Pietro di Giacomo Rossi, du quartier Sant' Angelo, un vieillard, tenait une urne contenant les noms des combattants qu'il devait tirer un à un. Ceux-ci étaient vêtus d'un justaucorps et de braies de même étoffe, coiffés de casques que surmontaient un panache et une aigrette, armés d'une épée courte et d'un épieu. Le premier qui entra dans la lice fut Galeotto Malatesta ; il était habillé de vert et portait comme devise « Seul comme Horace ». Le taureau fondit sur lui, Malatesta lui creva un œil ; alors le taureau s'enfuit, Malatesta le poursuivit, lui enfonça l'épée dans la cuisse sur quoi la bête se retourna et le blessa au genou. Malatesta tomba, mais le taureau ne s'acharna pas et on l'emmena tandis qu'on en introduisait un autre et que le nom d'un nouveau combattant était tiré de l'urne. Ce fut celui de Cicco della Valle ; il avait un costume mi-parti vert et noir et, pour devise : « Je suis comme Énée pour Lavinie ». Or il existait réellement une Lavinie qui était fille de messire Giovenale. Cicco tua sur-le-champ le taureau. Le suivant fut également tué par le troisième combattant, Mezzo Astalli, qui était tout en noir parce qu'il venait de perdre sa femme ; sa devise portait : « Je suis inconsolable ». Ces trois champions furent suivis par un tout jeune homme, imberbe, de la famille des Cafarelli ; il s'était vêtu d'un costume « couleur de lion » et avait cette fière devise : « Qui plus fort que moi ? » Le chroniqueur ne dit pas si son courage et ses succès justifiaient son dire. Après lui parut un noble de Ravenne, Lodovico della Polenta, vêtu

sur les modalités de cette cession. E. BERGER, *Les Registres d'Innocent IV*, Paris, 1884, vol. I, p. 106. LE P. THEINER, *Cod. Diplom.*, vol. I, p. 118, doc. CCVII. RINALDI, *Annales ad an.*, n. 19. A. NIBBY, *Roma antica*, vol. I, p. 411. MARANGONI, *Memorie St. del Colosseo*, p. 53. D'après le document de Theiner, la partie cédée l'aurait été en emphytéose et la date serait celle du 16 avril. Les *Archives Vaticanes*, Reg. Vat. 21, fol. 98, ép. 619, contiennent une deuxième

lettre en date du 13 mai 1244.

1. On a vu que l'arène s'appelait la *Rota* à cause de sa forme plus ou moins circulaire.

2. En 1312, le peuple s'était soulevé ; il avait détruit la plupart des citadelles baronniales, mais le Colisée ne put être pris. MURATORI, *Storia Augusta*, vol. X, p. 454. ADINOLFI, vol. I, p. 367.

3. MURATORI, vol. XII, col. 535.

de rouge et de noir, avec cette devise : « Si je meurs noyé dans le sang, quelle douce mort », puis un Savello d'Anagni, vêtu tout de jaune et portant cette devise : « Que chacun se garde bien de la folie amoureuse ». Puis encore Giovanni Capoccio, dans un costume couleur de cendre, avec la devise : « Je brûle sous la cendre » ; Cecco Conti, couleur d'argent, avec la devise : « Aussi blanche est la foi » ; un membre de la famille Colonna avait cette hautaine devise : « Si je tombe, vous qui me regardez, vous tomberez avec moi ». Deux autres Colonna suivirent, puis nombre de combattants encore.

Ce furent, à tout prendre, les taureaux qui eurent le dessus ; onze succombèrent, mais dix-huit de leurs adversaires furent tués et neuf blessés ; on fit aux morts de belles funérailles à Sainte-Marie-Majeure et au Latran.

Si les Frangipani ne possédaient plus alors le Colisée en totalité, ils en détenaient une portion et les abords ; le 28 octobre 1338, Pietro di Riccardo Frangipani vendit à Orso Orsini le quart « *Palatii Magni* », c'est-à-dire du Palatin, et certaines demeures attenantes près du Colisée et dans le Colisée ¹.

Le tremblement de terre de 1349 fit des ravages dans ce qui restait encore intact du monument ; de cette époque date peut-être le commencement de l'état ruineux où nous le voyons à présent². Des parties entières s'effondrèrent, le sol fut jonché de pierres ; le légat du pape, Pietro Boëri, évêque d'Orvieto, lui écrivait en 1362 qu'il les avait mises en adjudication, mais qu'il ne s'était présenté d'autre acquéreur que les Frangipani qui cherchaient peut-être par ce moyen détourné à reprendre pied en ce lieu. Ceci montre d'ailleurs que le Souverain Pontife considérait le Colisée comme lui appartenant puisqu'il disposait de ses débris ³.

La Compagnie du Saint-Sacrement qui, à ce qu'il semble, en avait reçu une partie en don, acquérait peu à peu le reste ; elle avait été fondée en 1223 par le cardinal Giovanni Colonna, dotée de statuts en 1231 et s'était établie dans la région du Latran d'où elle étendait ses possessions vers le Cælius et le Palatin. D'un acte daté de 1369, il ressort que la Compagnie acheta de Cola Cecco di Giovanni (des Annibaldi) une maison située dans le Colisée pour le prix de 30 florins ⁴ ; trois ans plus tard elle acheta de Giovanni et Andrea de Annibaldi « la moitié d'une maison entière » située dans le Colisée, au milieu d'autres maisons, pour le prix de 30 florins d'or. Ces maisons se trouvaient, d'après le texte de l'acte, voisines de l'hôpital San Giacomo, par conséquent du côté du monument qui fait face à la Via San Giovanni et au Latran, dans cette partie qui menaçait ruine au temps de Pie VII et qu'il dut soutenir au moyen d'un énorme contrefort de briques ⁵.

D'autre part, en 1386, intervint une convention en vingt-sept chapitres entre la

1. GREGORIVS, vol. III, p. 331, n. 2.

2. La démolition du monument avait dû commencer déjà depuis longtemps, depuis qu'on avait besoin de pierres ; on avait déjà arraché, avec un soin méticuleux, tous les crampons de métal qui unissaient les assises et pratiqué ces innombrables trous qui se voient sur tous les piliers. GUATTANI, *Roma antica*, p. II, p. 5, n. 1. SUARESI, *Diatriba de Foraminibus lapidum in prisets ædificis*, dans *Novus Thesaurus antiq.* GREVIL, Venise, 1735, vol. I, p. 313.

3. A. NIBBY, *Roma nell' anno...*, part. I, p. 417. WINKELMANN, *Stor. delle Arti...*, Rome, 1784, vol. III, p. 398.

4. P. ADINOLFI, *Roma*, vol. I, p. 374. Cf. du même auteur, *Laterano e Via Maggiore*, Rome, 1857, p. 120, n.

5. L'antique église S. Giacomo del Coliseo avec son hôpital fut démolie en 1815. On y admettait surtout des femmes. *Archiv. di Stato, Catalo S. Sanctorum*, 1435, p. 59. Voir plus loin, p. 183. Cf. GATTI, *Bull. Arch. Com.*, 1895, p. 118.

LE COLISÉE.



COLISÉE. CLÉ DE VOÛTE PORTANT L'ÉCUSSON DE LA CONFRÉRIE DU SAINT-SACREMENT.
En face de la *Meta Sudans*.



COLISÉE. CLÉ DE VOÛTE PORTANT L'ÉCUSSON DE LA CONFRÉRIE DU SAINT-SACREMENT.
En face de la *Meta Sudans*.

confrérie du Saint-Sauveur et les représentants du Peuple, conservateurs, *banderesi* et *balestrari*, par laquelle la confrérie recevait les droits de *mero* et *mixto imperio*, c'est-à-dire une juridiction absolue, sur toute la région comprise entre le Latran, la Via Santa Clemente et le Colisée, le droit de mort étant réservé au sénateur¹. Cette convention fut remaniée en 1400 (24 avril), en 1403 (2 juillet) et en 1405 (19 septembre) ; une lettre du sénateur en date du 6 décembre 1418 étendit encore les droits de la confrérie. Ce fut alors probablement qu'elle fit graver ses armes sur une clé de voûte du côté de la *Meta Sudans*². Celles du Peuple furent gravées sur un des piliers³.

Néanmoins il ne paraît pas que l'édifice entier ait appartenu à la confrérie, mais bien le tiers, le reste demeurant à la Commune. En effet, un état cadastral de l'année 1435 porte que le tiers de tout le Colisée appartient à la confrérie, tandis que les deux autres tiers sont à la Chambre urbaine, plus « une crypte ou maison » et un four dans l'arène (*rota*) que loue un certain Paolodi Stefano ; « au-dessus de cette cave, ajoute le document, est un emplacement où l'on dépose de la paille⁴ ». Outre ces maisons et ces hangars, il existait une église dans l'intérieur du Colisée, sur l'arène ; elle portait le nom de San Salvatore de Rota Colisei ; c'était apparemment une toute petite église ; un seul prêtre la desservait. Une seconde église, placée peut-être dans une des arcades, en tout cas voisine de la *Meta Sudans*, d'où son nom, s'appelait Santa Maria de Metrio ; un seul prêtre aussi la desservait. Une troisième église, Santa Maria della Pietà, se trouvait également construite dans une arcade⁵. Cette dernière église fut reconstruite en 1622 par l'archiconfrérie du Gonfalon.

On retirait toujours des pierres du Colisée. En 1439, le 16 et le 21 décembre, un Allemand transporta pour le pape, du Colisée au Latran, en vue de la décoration de l'intérieur de la basilique, des blocs de travertin ; ce travail lui fut payé 36 bolognini⁶.

Flaminio Vacca rapporte dans ses Mémoires, écrits en 1594, qu'il avait entendu raconter par les moines Olivétains de Santa Maria Nuova in Campo Vaccino que le pape Eugène IV avait abandonné le Colisée aux moines de ce couvent l'année même de son avènement, en 1431, pour qu'ils en empêchassent la destruction, et qu'à cette fin les moines l'avaient entouré d'un mur⁷. Vacca raconte même que les Romains s'émurent de voir leur monument ainsi enfermé et détruisirent ce mur » malgré tous les parchemins des moines⁸. Marangoni demanda plus tard (xviii^e siècle) aux moines s'ils avaient connaissance de ce fait, et ils répondirent que c'était une tradition, mais que leurs archives n'en contenaient aucune trace⁹.

Il y a cependant du vrai dans ce que raconte Vacca. Alors que le pape Eugène IV

1. D'après l'acte cité plus loin, la confrérie du Saint-Sauveur aurait été possesseur du monument depuis 1370 environ.

2. Voir pl. 48.

3. A. NIBBY, vol. I, p. 417. MARANGONI, *Memorie*, p. 57.

4. *Archiv. di Stato, Roma, Archiv. del Salvatore, Catasto SS. Santorum*, 1435, fol. 59 : « *Tertia pars lotius Colisei juncta pro indiviso cum aliis duabus tertius partibus Camere Urbis, cum tota una gripta seu domo cum furno sita in rota (arena) Colisei quam tenuit in conductam a dicta Societate quondam Paulus Stephani, supra quam*

griptom sunt certa loca in quibus reponuntur stramina » ; et *Ibid.*, Arm. I, mazzo III, autre document daté du 29 avril 1511.

5. ARMELLINI, *Le Chiese*, p. 522, 523. L'une de ces chapelles possédait une vigne qui rapportait 10 carlins payables à Pâques. *Archiv. St. Capit.*, *Atti orig.*, vol. 891, fol. 228.

6. E. MUNTZ, *Les Arts...*, vol. I, p. 48.

7. *Memorie* (dans NIBBY, vol. IV), § 72, p. 30.

8. Cf. CLEMENTI, *Il Colosseo*, p. 191. Voir plus haut, p. 62.

9. MARANGONI, p. 38.

était à Florence (1436-1442), il adressa une lettre non datée aux Romains, dans laquelle il leur disait qu'il avait appris avec déplaisir que quelques parties du Colisée avaient été démolies pour « restaurer certaines maisons » et qu'il défendait que dorénavant on y prélevât des pierres à cet effet ; cependant il permettait à ceux qui en avaient reçu licence de prendre des pierres « enfouies ou éloignées du Colisée ¹ ».

Cela n'empêcha pas que, sous le pontificat de Nicolas V, on n'enlevât dans le Colisée plus de deux mille cinq cents charretées de travertin dont il était besoin pour les constructions si nombreuses entreprises par le pape ². Pie II, cet autre pape humaniste, si épris aussi de l'antiquité, fit tout de même que son prédécesseur ; le Colisée fut mis au pillage ³ ; pour édifier le péristyle de la basilique de Saint-Pierre, on lui emprunta force matériaux et non de ceux qui avaient croulé (1460). Paul II n'agit pas autrement quand il fit élever le palais de Saint-Marc ; ce fut la partie méridionale du monument qui pâtit alors ; à l'exemple du pape, le cardinal Riario pour bâtir son palais qui fut ensuite la Chancellerie, et le cardinal Alessandro Farnèse pour le palais qui est devenu le Palais Farnèse, empruntèrent la matière première au Colisée. On raconte que l'un des « conservateurs », Lorenzo Cafarelli, voulut s'interposer et arrêter ces déprédations ; il maltraita les ouvriers, mais ne put empêcher les destructions de se poursuivre ⁴.

Cependant le Colisée allait devenir un édifice consacré au culte ; il l'était déjà même un peu, ce qui aurait dû le protéger.

En l'année 1490, la confrérie du Gonfalon sollicita du pape Innocent VIII l'autorisation de représenter dans le Colisée des drames sacrés. Cette confrérie était déjà ancienne ; elle avait été fondée en 1263 par saint Bonaventure et se composait de citoyens romains voués à des œuvres pieuses et charitables ⁵. Le pape ayant acquiescé ainsi que les conservateurs, un accord intervint, à la date du 17 mars 1490, entre les deux confréries du Saint-Sacrement et du Gonfalon, dans lequel il était dit que la confrérie du Saint-Sacrement, propriétaire depuis cent vingt ans environ de certaines maisons et d'habitations que lui avait vendues la famille des Annibaldi, cédait à la confrérie du Gonfalon ces demeures ainsi que la partie du monument qui lui appartenait, car ladite confrérie ne pouvait s'en passer pour les représentations « en l'honneur de Dieu et de ses saints » qu'elle projetait d'instituer. La confrérie du Gonfalon s'engageait à n'en pas faire un autre usage et à les restituer dès que la confrérie du Saint-Sacrement l'en requerrait. L'acte fut signé dans le palais des conservateurs au Capitole, apparemment pour bien prouver qu'il s'agissait d'une propriété communale.

1. LANGIANI, *Scavi*, vol. I, p. 50. Pogge, qui vit le Colisée précisément à cette époque, écrivait : « Coliseum vulgo appellatum atque ob stultitiam Romanorum majori ex parte ad calcem delatum. » *De Varietate Fortunæ*.

2. E. MUNTZ, *Les Arts...*, vol. I, p. 105. La charretée était, on s'en souvient, une mesure de capacité équivalant à 30 centimètres cubes.

3. *Ibid.*, p. 266. Biondo, à cette époque, se lamentait comme Pogge au temps d'Eugène IV, sur la destruction du Colisée. *Roma triumphans*, Bâle, 1531, liv. III, p. 261.

4. C. HUELSEN, *Bilder aus der Geschichte des Capitols*, Rome, 1899, p. 26. Pomponius Letus, le fondateur de l'Université romaine, faisant visiter Rome à un étranger, le mena au Colisée dont les parois, dit-il, sont revêtues de marbre à l'intérieur comme à l'extérieur et les arcades supérieures, ornées de statues. G.-B. DE ROSSI, *Note di Topografia Romana*, dans *Studi e Documenti di Storia e Diritto*, Rome, 1882, vol. III, p. 58.

5. ADINOLFI, *Laterano e Via Maggiore*, Rome, 1857, p. 158, doc. XII.

L'emplacement choisi pour y établir la scène fut cette partie de l'arène où se trouvait l'église Della Rota, c'est-à-dire le côté oriental ; ce lieu conserva longtemps l'appellation de *Du Théâtre* ; les arcades servaient de fond et de coulisses ; le public se tenait dans l'arène ; on établissait dans les galeries supérieures les machines destinées à soutenir les anges et les apparitions ; des décors grossiers représentaient Jérusalem, Béthanie, le jardin de Gethsémané, la maison d'Hérode ; on montait des échafaudages pour figurer le Mont des Oliviers et le Calvaire. Les peintres décorateurs et les machinistes étaient pris parmi les membres de la confrérie ; quant aux frais, ils étaient couverts en partie par des personnes charitables ; en 1517, un donateur offrit 60 ducats « pour que la tradition de ces spectacles ne se perdît pas »¹.

On a quelques détails des frais ; par exemple, en 1490, il fut dépensé 65 bolognini pour les supports en fer destinés aux anges et pour la croix ; en 1492, même somme pour le repas des choristes et 10 bolognini pour deux charretées de perruques, barbes, ailes, vêtements, bannières..., 15 bolognini au peintre qui peignit Béthanie ; en 1493, on dépensa 98 ducats dont 40 ducats pour le charpentier qui avait fait la tribune de Pilate. En 1496, il fut dépensé 40 ducats dont 10 carlins pour le peintre décorateur qui avait représenté le Mont des Oliviers. En 1498, la représentation coûta 42 ducats ; en 1499, 61 ducats ; en 1500, 80 ducats dont 14 carlins à un chaussetier pour les chausses du Christ et du drap rouge pour son vêtement.

Parmi les objets appartenant à la confrérie du Gonfalon dont il fut établi un inventaire à la fin du xv^e siècle (1490-1494-1498), on en relève quelques-uns qui servaient évidemment aux représentations² :

- 2 manteaux de Marie, un bleu, un rouge ;
- 22 perruques ;
- 1 paire de chausses pour le Christ ;
- 1 potence pour pendre Judas ;
- 1 manteau de la Madone violet clair ;
- 2 vêtements pour les larrons ;
- 1 manteau d'étoffe noire pour le costume de veuve de la Vierge ;
- 1 étendard noir pour Pilate avec un scorpion noir sur fond jaune ;
- 1 garniture de brocart pour Caïphe ;
- 1 sceptre pour Pilate ;
- 1 voile avec la Véronique.

Les acteurs étaient des artisans, des marchands, un orfèvre, un lainier, un libraire papetier (1500).

La première pièce représentée en 1490 fut la Passion du Christ, en sept actes ; elle

1. *Archivio del Gonfalone, Decret.*, A, fol. 138. E. CALVI, *Il Teatro popolare romanesco* dans *Nuova Antologia*, 16 avril 1908. G. AMATI, *Rappresentazione della Passione*, Rome, 1866. ALESSANDRO

D'ANCONA, *Origini del Teatro italiano*, Rome, 1891, vol. I, p. 277.
2. M. VATTASSO, *Per la Storia del Dramma sacro in Italia*, Rome, 1903, p. 127.

avait pour auteurs Giuliano Dati, Bernardo di Antonio Romano et Mariano Particoppe ; on la donna ensuite, plus ou moins modifiée, le vendredi saint de chaque année.

En 1491, le chevalier de Harff assista à une représentation le jeudi saint : « Des hommes vivants, dit-il, représentèrent la flagellation, la crucifixion, la mort de Judas ; ils étaient de familles nobles, et tout se passa avec beaucoup d'ordre et de décence¹. »

Le dialogue, d'abord en dialecte romain, fut ensuite en italien².

La foule accourait à un spectacle nouveau à Rome ; il vint même tant de monde qu'il en résulta du tumulte, du scandale, en sorte que le pouvoir pontifical fit défense, le 23 mars 1523, de donner les représentations habituelles ; elles furent reprises deux ans après, en 1525, à cause du jubilé ; l'on dépensa pour améliorer le théâtre 250 écus. Les représentations furent suspendues de nouveau à la suite du sac de la ville en 1527 ; la scène ayant été détruite, elle dut être refaite ; il en coûta 20 écus (1531). On ne donna plus ensuite de représentations que tous les quatre ans, à cause de la dépense : la représentation de 1531 avait coûté 298 écus ; celle de 1539 en coûta 651. En 1540, le pape Paul III, sur de faux rapports qui lui avaient été faits, interdit le spectacle, mais l'année suivante, non seulement il le permit, mais il fournit la poudre à canon nécessaire ; la Chambre apostolique eut ordre d'en livrer 4 livres³. Déjà en 1531 elle en avait donné autant⁴.

La représentation de 1541 fut peut-être la dernière, en tout cas l'une des dernières. On n'en donnait plus en 1558.

L'église de Santa Maria in Campo Carleo, actuellement détruite, s'appelait, au xv^e siècle, *Spolia Christi*, parce que les acteurs venaient y dépouiller leurs costumes⁵.

Ces représentations dramatiques, où l'on voyait, à côté du Christ et de saintes personnes, le Diable avec ses cohortes de démons, et plus encore peut-être le passé légendaire du Colisée, en faisaient un lieu de terreur, propice aux incantations. En 1522, comme la peste régnait dans la ville, un Grec nommé Demetrios persuada aux Romains qu'ils apaiseraient la colère céleste en sacrifiant selon les anciens rites un taureau au Colisée ; une foule immense assista à la cérémonie⁶.

Cellini y vit des légions de démons et, pour fanfaron qu'il fût, avoue avoir eu grand'peur (1532). Voici son récit⁷ : « Il m'arriva de lier amitié avec un prêtre nécromant d'origine sicilienne qui avait l'esprit très élevé et des lettres grecques et latines. Étant venu à causer nécromancie, je lui dis que j'avais désiré toute ma vie en savoir quelque chose. A quoi le prêtre me répondit : « Il faut avoir l'âme bien trempée et grand courage pour s'y risquer. » Je lui répondis que j'en aurais et de faire le nécessaire. Alors il m'indiqua un

1. A. REUMONT, *Archiv. Stor. Veneto*, vol. XI (1876), p. 141.

2. Les archives de la confrérie contiennent le texte original du drame sacré composé par Dati et ses collaborateurs. Il parut en 1501, à Rome, et fut réimprimé en 1513 et 1515. « *Incomincia la Representazione de la Passione de Jesu Christo representata in Roma in el luogo dicto Coliseo per li officiali et fratelli della venerabile compagnia del confallone.* »

3. *Archiv. di Stato, Roma, Mand. Camer.*, 1531-1535, fol. 122 ; 1537, 1541, fol. 187.

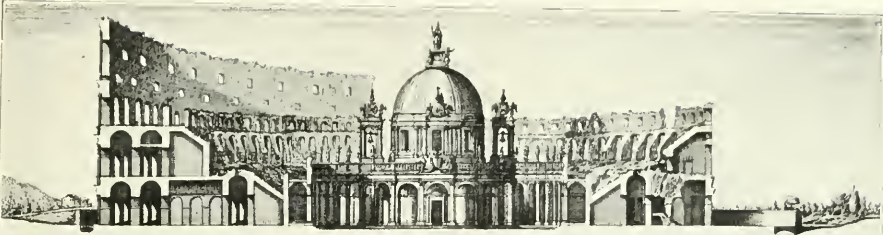
4. VATTASSO, *loc. cit.*, p. 71 et suiv.

5. O. PANCIROLI, *I Tesori nascosti nell' alma Città di Roma*, Rome, 1600, p. 481.

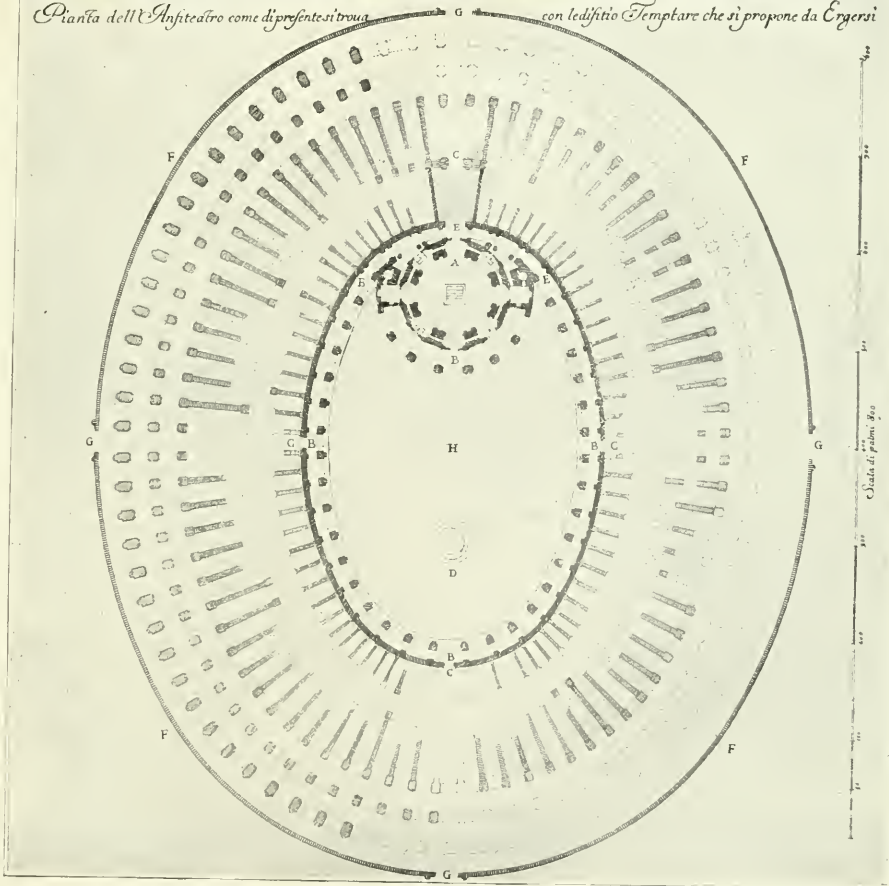
6. *Archiv. Stor. Capit.*, Cred. I, vol. 36, fol 25.

7. *Vita di Benvenuto Cellini*, éd. O. Bacci, Florence, 1901, p. 126.

PLAN DU COLISÉE.



Pianta dell' Anfiteatro come di presentesi troua con l'edifitio Templice che si propone da Ergerzi



PLAN DU COLISÉE; les parties en hachures montent ce qui subsiste.
EN HAUT, PROJET D'ÉGLISE DANS L'ARÈNE. Gravure de C. Fontana (1723).

rendez-vous et me dit de m'y trouver avec deux amis. Étant donc allés ensemble au Colisée, le prêtre mit son costume de nécromant et traça sur le sol des cercles avec les plus grandes cérémonies du monde ; il avait apporté des parfums et du feu et aussi des drogues qui empestaient. Quand tout fut disposé comme il convenait, il fit une porte au cercle et, nous prenant par la main, il nous introduisit un à un dans le cercle ; puis il distribua les rôles ; à son aide nécromant, il confia le *puntaculo* (talisman) ; aux autres, le soin de veiller aux parfums et au feu. Après quoi il commença la conjuration. Tout cela prit une heure et demie environ ; alors apparurent plusieurs légions (d'esprits), de telle sorte que le Colisée en paraissait rempli. Quand le prêtre estima qu'il y en avait assez, il se tourna vers moi et me dit : « Demande-leur quelque chose. » Et je leur demandai de me faire voir ma bonne amie sicilienne. Mais cette nuit-là nous n'obtinmes pas de réponse. Le nécromant dit qu'il nous faudrait revenir une autre fois et que j'aurais satisfaction sur tout ce que je demandais, à condition que j'aménasse un jeune homme dans toute son innocence. Je pris un de mes apprentis âgé de douze ans, ainsi qu'un domestique et une autre personne qui était déjà venue la première fois. Quand nous nous trouvâmes au même lieu que précédemment, le nécromant fit les incantations habituelles, mais avec plus de précautions et de soins encore, et il nous plaça dans le cercle magique. Ce fut à moi qu'il confia le talisman en me recommandant de le tourner vers les lieux qu'il m'indiquerait ; je le tenais au-dessus de la tête de l'enfant. Les incantations commencèrent ; le nécromant interpellait par leur nom les chefs des esprits, leur commandait au nom du Dieu incréé, vivant et éternel, en hébreu, en grec et en latin. Bientôt le Colisée entier fut rempli de troupes de démons cent fois plus nombreuses que la première fois. De nouveau, sur l'invitation du prêtre, je demandai à voir mon amie Angelica. Le prêtre me dit alors : « As-tu entendu ce qu'ils t'ont répondu ? Que dans un mois tu seras avec elle. » Et il ajouta que je tinsse ferme, car les légions étaient en nombre mille fois plus grand qu'il ne l'avait demandé et que c'étaient les plus dangereuses, que maintenant que j'avais ma réponse il fallait les congédier doucement. L'enfant qui était sous le talisman répétait qu'un million d'hommes d'aspect féroce l'entouraient, que quatre géants énormes venaient d'apparaître, qu'ils étaient armés et s'apprêtaient à forcer le cercle.

« Le nécromant, lequel tremblait de peur, s'efforçait avec de douces et suaves paroles de congédier tous ces diables. Pour moi, qui avais aussi peur que les autres, je tâchais de ne point le montrer et de les rassurer, mais au fond j'étais comme mort à cause de la frayeur qu'avait le nécromant. L'enfant m'entourait les genoux et criait qu'il préférerait mourir tout de suite. Et il disait que le Colisée était en flammes et que nous en étions enveloppés. Cependant le nécromant me pressait de faire front aux légions et disait aux autres de continuer à faire brûler les parfums, à entretenir le feu et à répandre les mauvaises odeurs. Notre terreur aux uns et aux autres était extrême.

« Soudain un incident grotesque et naturel survint qui mit en fuite les démons et nous fit tous éclater de rire. L'enfant raconta que le Colisée se vidait peu à peu et bientôt

il assura que les derniers esprits s'en allaient l'un après l'autre. Le nécromant retira alors ses vêtements, prit une pile de livres qu'il avait apportés et nous partîmes non sans qu'il eût fait quelques passes magiques pour briser le cercle qui nous entourait. L'enfant allait entre nous, tenant la cape du nécromant d'une main et de l'autre mon manteau.

« A mesure que nous avançons, il assurait que deux des démons du Colisée nous précédaient, tantôt allant sur les toits, tantôt rasant le sol. Le nécromant m'affirmait que depuis qu'il faisait de la magie, il n'avait jamais vu tant de démons à la fois et qu'il s'estimait bien heureux de s'en être tiré sain et sauf. »



CHAPITRE XVII

LE COLISÉE (Suite)

DÉPRÉDATIONS. — PROJET DE SIXTE V D'ÉTABLIR AU COLISÉE UNE LAINERIE. — LES FABRICANTS DE COLLE. — TREMBLEMENT DE TERRE DE 1703. — VENTE DE PIERRES DÉTACHÉES. — LES ERMITES. — LA COMMUNAUTÉ JUIVE. — LA FABRICATION DU SALPÊTRE. — LES VAGABONDS. — DANGERS QUE COURAIENT LES VISITEURS. — LES AMANTS DE JÉSUS. — LE COLISÉE TRANSFORMÉ EN LIEU DE CULTE. — LES TRAVAUX DE 1804. — LE COLISÉE AU CLAIR DE LUNE.

C EPENDANT on continuait à excaver à force dans le Colisée. En 1519, la Confrérie du Gonfalon prit quelques pierres tombées par terre, ce dont il fut dressé un acte notarié ; elles étaient destinées à parfaire un autel situé dans le monument¹. Adrien VI autorisa Madeleine Brugmans, de Brême, à faire des fouilles, d'accord avec quelques associés, au Colisée et à Santa Croce in Gerusalemme sans leur imposer de redevance (27 juillet 1523)².

Le Colisée était la suprême ressource dans les cas de nécessité. Lors d'une inondation du Tibre, en 1557, une arche, peut-être deux, du Pont Palatino ou Santa Maria furent emportées³ ; seize ans plus tard, au commencement de l'année 1573, le pape fit savoir au Conseil communal qu'il en désirait le rétablissement pour l'année du jubilé 1575. Aussi le 12 mars le premier conservateur, Prospero Boccapaduli, qui fit tant pour la viabilité et l'embellissement de la ville, proposa d'engager les entrepreneurs à soumissionner après avoir opéré le dépôt d'un cautionnement⁴. Le 4 avril, le Conseil décida d'employer à ce travail 1250 « lieux » de 100 écus pris sur la gabelle de la viande récemment affermée. Le 3 mai, le premier conservateur, qui était alors Antonio Velli, exposa que les plans et les devis étaient prêts et approuvés et que la dépense n'excéderait pas 25 000 écus. Mais si tout était décidé en théorie, en fait, les travaux avançaient lentement, manque de matériaux ; c'est pourquoi, dans la séance du 15 octobre 1574, le premier conservateur ayant d'abord exposé « que les œuvres commencées doivent avoir une fin », ajouta que puisqu'on ne pouvait pas se procurer des pierres au dehors, il convenait d'en prendre au Colisée où, disait-on, on en trouverait quantité ; et le Conseil, à l'unanimité, décida

1. *Arch. di Stato, S. Sanctorum, Arm. I, Mazzo III, n. 18.*

2. *Div. Camer., vol. 73, fol. 103.*

3. *CARCANI, Il Tevere, p. 51. LANGIANI, Scavi, vol. II, p. 24.*

4. *Archiv. St. Capit., Cred. I, vol. 38, fol. 429.*

qu'on tirerait du Colisée le marbre et le travertin nécessaires, à condition que ce fussent des blocs « tombés et non adhérents »¹.

L'architecte Matteo di Castello, le constructeur de la fontaine du Capitole, dirigea les travaux².

Prospero Boccapaduli, qui avait conduit toute l'affaire, profita de l'occasion pour se faire attribuer sept charretées de travertin (21 février 1574)³.

En 1576 eurent lieu d'autres spoliations. Voici en quelles circonstances. Le trésorier du Peuple romain, Augustino Palonio, ne recevait pas d'émoluments ; il représenta à la Chambre apostolique qu'il avait pourtant rempli son office et rendu des services à la Commune pendant quinze mois, d'octobre 1574 à décembre 1575, et demanda en récompense à opérer des fouilles au Colisée afin d'y chercher du marbre, du travertin, des « images antiques » et des colonnes qu'il comptait « réduire à l'usage humain ». Ce qui lui fut accordé sous réserve de verser la moitié de son gain à la Chambre apostolique (8 août 1576)⁴.

Sixte V fit déblayer le Colisée ; à la date du 16 avril 1590 il alloua à cet effet un crédit de 250 écus aux *Magistri Viarum* et d'autres versements suivirent jusqu'à sa mort (27 octobre 1590), versements qui s'élevèrent à 2 700 écus⁵. En revanche, il avait eu l'idée singulière et furieusement inesthétique de transformer le Colisée en un atelier de lainerie ! L'arène aurait servi à l'installation des métiers ; les fabricants auraient eu leurs boutiques et leurs logements dans les galeries ; à chacun deux pièces, une salle et un magasin pour lesquels il ne leur serait réclamé aucune redevance. Le pape pensait que tous les pauvres viendraient chercher un honnête moyen d'existence dans cette industrie et qu'il éteindrait ainsi du coup la misère et la mendicité ! Des conduites d'eau furent établies et l'architecte Fontana commença les travaux. Cent hommes et soixante charrettes étaient journellement occupés au transport des terres et des matériaux. Même une somme de 15 000 ducats fut remise à des industriels qui promettaient d'introduire à Rome les secrets de la fabrication et le commerce de la laine.

Pour peu que le pape eût vécu un peu plus, le Colisée devenait une cité ouvrière⁶ !

Si les lainiers ne s'installèrent pas au Colisée, des fabricants de colle y travaillèrent quelque temps ; il s'agissait de colle faite avec des os, que l'on appelait *cervona* ; ces industriels s'étaient établis dans les couloirs supérieurs, du côté de San Clemente, par conséquent, du côté du Latran, au-dessus du « théâtre ». Le Conseil communal informé envoya ses gardes pour les mettre en prison (21 mars 1594), mais ceux-ci montrèrent un bail en due forme consenti par la Compagnie du Gonfalon qui leur accordait la jouissance de ce local moyennant une livre de cire par an⁷. Ceci n'arrêta pas les conservateurs, qui « les tinrent d'autant plus longtemps en prison qu'ils voulaient bien montrer

1. *Archiv. St. Capit.*, Cred. I, vol. 38, fol. 548.

2. En récompense, il fut créé citoyen romain le 11 décembre 1574. *Ibid.*, fol. 555.

3. BICCI, *Notizie della Fam. Boccapaduli*, Rome, 1762, p. 132.

4. F. CERASOLI, *Usi e Regolamenti*, Rome, 1897, p. 18.

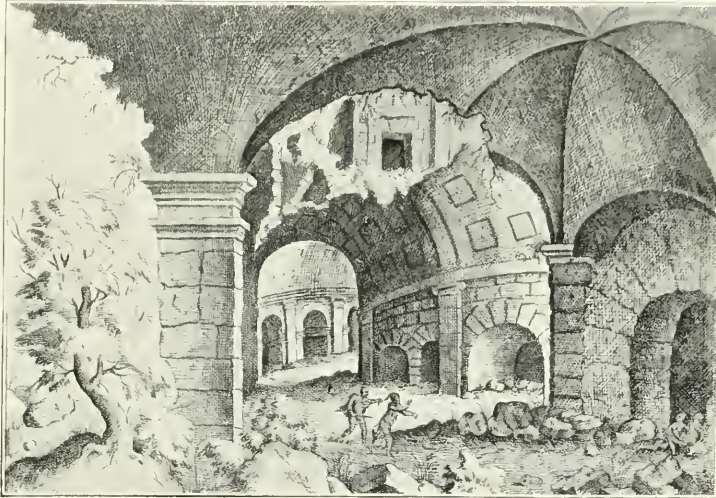
5. *Archiv. di Stato, Roma*, Depos. gen. 1590, fol. 21, 30, 37, 62,

75. *Mand. Camer.*, 1590, *passim*.

6. GIO. MARANGONI, *Memorie dell' Anfileatro Flavio*, § LX, p. 60. D. FONTANA, *Di alcune Fabbriche fatte in Roma*, Naples, 1603, p. 18, et *Della Trasportazione dell' Obelisco Vaticano*, Rome, 1590, Parte II, p. 18. MILAZIA, *Vita dei più celebri architetti*, Rome, 1768, p. 302.

7. *Archiv. St. Capit.*, Cred. IV, vol. 104.

LE COLISÉE.



LE COLISÉE AVEC LES DIABLES. Gravure de Scamozzi (1583), pl. 16.



LE COLISÉE. Gravure de Parboni (1826).

que le Colisée relevait uniquement du Peuple romain». Ils ne furent relâchés que sur leur promesse formelle de déguerpir les lieux. Cependant le Conseil passait en 1604 une convention avec la Confrérie du Saint-Sacrement par laquelle il se faisait autoriser à retirer des pierres et du travertin du Colisée, en compensation de la faculté donnée naguère par lui à la Confrérie de démolir l'arc dit de Basile qui se trouvait près de son hospice. Les matériaux extraits du Colisée devaient servir à rebâtir la grand'salle du palais sénatorial fort délabrée, et le Conseil avouait que, son trésor étant vide et son désir de faire ces travaux très grand, il ne voyait pas d'autre moyen de les mener à bien¹.

Dans sa séance du 6 août 1639, le Conseil autorisa l'un des *Fedeli*² du Capitole à pratiquer des fouilles, sous le contrôle du fiscal, dans plusieurs monuments, entre autres au tombeau de Cecilia Metella, alors appelé *Capo di Bove*, à cause des têtes de bœufs qu'on y voyait sculptées, et au Colisée³. Il lui était imposé de remettre au Peuple romain les deux tiers des marbres, des tuyaux de plomb, des plaques de métal, des statues, des urnes funéraires qu'il découvrirait ; pour l'or, l'argent, les bijoux et autres objets précieux, il devait partager. En outre, le Peuple avait le droit d'acheter tous les objets quelconques qu'il trouverait au prix que fixerait une commission d'experts.

Deux organisateurs de spectacles obtinrent du Conseil communal, en 1671, la permission de donner au Colisée des courses de taureaux pendant six années, à la condition de ne pas gêner la circulation en dehors des jours de courses et de réserver aux magistrats une loge de vingt places⁴. Mais, sur les représentations du cardinal Barberini, le pape Clément X intervint et les courses n'eurent pas lieu⁵. A l'occasion du jubilé de 1675, on planta une énorme croix tout en haut du monument, mais elle fut bien vite abattue par le vent. La même année, le pape Clément X fit opérer quelques travaux de restauration⁶.

Lorsqu'en 1694, le Conseil décida de placer la statue de Marforio au Capitole comme ornement d'une fontaine en construction, ce fut au Colisée qu'on alla chercher le travertin nécessaire à son achèvement⁷ ; on en prit vingt charretées et il en coûta 15 écus⁸. Le Colisée continuait à être la principale carrière de pierre de la ville et l'on y puisait sans

1. *Archiv. S. Sanctorum*, Arm. I, Mazzo III, n. 20. Sur l'arc dit de Basile, ADINOLFI, vol. I, p. 266.

2. Les *fedeli* étaient des sortes d'huissiers et d'appariteurs.

3. *Archiv. di Stato, Roma, ut supra*, Arm. I, Mazzo III, n. 20. Dans l'acte, la Confrérie est reconnue de nouveau propriétaire du tiers de l'amphithéâtre.

4. *Archiv. St. Capit.*, Cred. XI, vol. 22, p. 122. Séance du 23 juin.

5. MARANGONI, p. 63.

6. Texte de l'inscription qui rappelle ces travaux ainsi que de celles qui commémorent les travaux de Benoît XIV et de Pie IX :

I
 AMPHITHEATRUM FLAVIUM
 TRIUMPHIS SPECTACULISQ. INSIGNE
 DIIS GENTIUM IMPIO CULTU DICATUM
 MARTIRUM CRUORE AB IMPURA SUPERSTITIONE EXPIATUM
 NE FORTITUDINIS FORUM EXCIDERET MEMORIA
 MONUMENTUM
 A CLEMENTE X. PONT. MAX. AN. JUB. 1675

II

PARIETINIS DEALBATUS DEPICTUM TEMPORUM INIURIA DELETUM.
 BENEDICTUS XIV PONT. MAX.
 MARMOREUM REDDI CURAVIT
 ANNO JUB. 1750 PONTIF. X

III

PIUS IX PONT. MAX.
 QUUM PARTEM MEDIAM IN EXQUITIAS CONVERSAM
 VETUSTATE FATISCENTEM
 RESTITUENDAM ET MUNIENDAM CURASSET
 MEMORIAM RENOVAVIT
 AN. 1857. PONTIF. VI

FORCELLA, *Isc. di Roma*, vol. XIII, p. 199, n. 418. *Archiv. Stor. Capit.*, Cred. VI, col. 52, fol. 65.

7. *Archiv. St. Capit.*, Cred. VI, vol. 9, p. 50. Les architectes furent Antonio Ferretti et Gaspare Mellini.

8. La fontaine avait été commencée par Giacomo della Porta en 1594. *Arch. St. Capit., Atti orig.*, vol. 12, Atti H., Arconio, fol. 30.

cesse. Pour paver la place du Capitole et la voie qui y donnait accès, on y prit dix-neuf charretées, puis encore d'assez grandes quantités de travertin (1698) ¹.

Le vendredi 2 février, le jour de la Purification, tandis que le pape tenait chapelle au Vatican et qu'on prononçait les paroles : « *Ut nullis nos permittas perturbationibus concussio* » un tremblement de terre se fit sentir qui provoqua dans Rome une extrême frayeur et causa un assez grand nombre de dégâts ; il y eut trois secousses distinctes ². Trois arcades de la seconde enceinte du Colisée, du côté de l'église Saint-Grégoire, dans la partie qui est, en effet, la plus ruinée, s'écroulèrent ³, et aussitôt les tailleurs de pierre d'accourir et de solliciter la faveur d'enlever les blocs qui gisaient sur le sol. Le 28 mars, l'un d'eux, Perini, offrit de payer 2,30 écus la charretée ; mais comme le pape exigeait que l'argent fût versé au Mont de Piété, au crédit du Colisée, et que les travaux fussent contrôlés par le camerlingue, on répondit à Perini de patienter jusqu'à Pâques. Le 18 avril, le procureur du Peuple se rendit auprès du camerlingue et lui représenta que si la vente se faisait en plusieurs lots, elle rapporterait plus et peut-être jusqu'à 80 écus ; le 2 mai, l'architecte du Peuple romain reçut mission de traiter avec ceux qui se présentaient et de recevoir l'argent d'une première vente ; mais le 30 juillet, le Conseil apprit que le pape (Clément XI) venait de céder toutes les pierres tombées « au Tribunal des voies » afin qu'il les employât au port de Ripetta ; une compensation devait être allouée à ceux qui avaient déjà traité pour leur achat. Quelque temps après, en novembre, le fiscal évaluait le travertin ainsi cédé à 464 écus ⁴.

Ainsi le pape agissait en propriétaire tout-puissant, et il l'était. Cependant le Conseil communal et les représentants, les « gardiens » de la Confrérie du Saint-Sacrement étaient toujours en compétition touchant la propriété du monument dont la Confrérie continuait à revendiquer le tiers (1703) ⁵.

L'habitude s'introduisit au xvi^e siècle que la communauté juive vînt saluer au Colisée le pape nouvellement élu, le jour où il se rendait solennellement au Latran pour y recevoir la couronne. Les Juifs étaient tenus de le décorer d'étoffes, à ce qui disent les chroniqueurs ; il est vraisemblable qu'il ne s'agit que de la partie où ils se tenaient, sans quoi... ! Ils apposaient bien en vue des banderoles contenant des paroles louangeuses à l'endroit du pape. Il en fut ainsi pour le couronnement de Pie V, le 27 janvier 1566, de Grégoire XIII, le 25 mai 1592, de Paul V, le 6 novembre 1605, d'Innocent X, le 22 novembre 1644 ⁶.

En 1700 (8 décembre), à l'occasion du couronnement de Clément XI, une foule énorme se pressait au Colisée ; une estrade tomba, mais ceux qui s'y trouvaient n'eurent pas grand mal, parce que l'estrade s'affaissa sur deux carrosses ⁷.

1. *Archiv. Stor. Capit.*, Cred. VI, vol. 9, fol. 228 et suiv.

2. *Ibid.*, Cred. XIV, vol. 13, fol. 22.

3. *Ibid.*, Cred. XIV, vol. 13, fol. 28.

4. *Ibid.*, Cred. I, vol. 41, fol. 157 et suiv.

5. *Ibid.*, Cred. I, vol. 41, fol. 173.

6. CANCELLIERI, *Possessi*, *passim*.

7. Dans l'un, dit l'abbé Cancellieri, était, stores baissés, la fameuse courtisane Tolla di Bocca di Leone qui avait tant agité Rome. *Solenni Possessi*, p. 540. Le texte de Valesio (*Archiv. St. Capit.*, Cred. XIV, vol. X, p. 104) ne mentionne pas ce détail.

En 1707 on dut consolider de nouveau la grand'salle du palais du sénateur que le tremblement de terre de 1703 avait fortement ébranlée, et l'on songea à faire usage des pierres dont le pape n'avait pas disposé encore, mais les meilleures avaient été enlevées et les autres ne purent être utilisés¹.

Il était dit que le Colisée servirait aux destinations les plus inattendues : en 1714, Clément XI en avait fait une fabrique de salpêtre qui devait alimenter la poudrerie voisine située sur le Palatin, près de la route qui conduisait à la Villa Mills et portait le nom Via della Polvereria². Cette poudrerie fut transportée sous Napoléon I^{er} sur l'Esquilin, près de Saint-Pierre-aux-Liens, dans quelques salles encore debout des thermes de Trajan³. La rue voisine prit alors le nom de Via della Polvereria qu'elle a conservé.

Afin que les ouvriers ne fussent pas dérangés, on ferma les arches avec des planches⁴ ; le Conseil protesta et obtint les clés de cette clôture (avril-décembre 1714).

D'autre part, un ermite s'était établi au Colisée, dans l'ancienne chapelle de la confrérie du Gonfalon qui tombait en ruines, mais cet ermite qui, à ce qu'il semble, était un Français, car il s'appelait Pierre Dayé, ne se bornait pas à dire des messes et à faire des oraisons ; profitant de l'abondante végétation qui se développait sur le Colisée, il s'en fit un revenu ; il fauchait les herbes, plantait et récoltait des moissons, entassait la paille sous une des voûtes dont il avait fait une grange et vendait sa récolte à bon compte ; le Conseil communal intervint ; il estima que cette prise de possession portait préjudice à ses droits et chargea son avocat de s'aboucher avec le moine (août 1727)⁵ ; il devait exiger tout au moins qu'il signât un contrat en due forme ; un accord intervint ; le bon ermite continua son industrie, mais il s'engagea à rembourser l'argent qu'il tirerait de la vente du foin et des herbes, en célébrant des messes⁶.

Ce fut vers ce temps (1725) que l'architecte Carlo Fontana proposa au pape Benoît XIII de construire une église dans le Colisée pour « le remettre en honneur » ! Cette église, qui aurait eu l'élégance convenue et la forme banale de tant d'autres églises bâties à Rome en ce siècle, se serait élevée au fond de l'arène, du côté oriental ; son dôme devait dépasser le faite des plus hautes parois du monument, et une large ouverture aurait été pratiquée pour y ménager un accès⁷.

La salpêtrière n'était pas non plus sans inquiéter les magistrats capitolins ; la Chambre apostolique en avait cédé l'exploitation à un fermier qui ne surveillait pas suffisamment la fermeture de l'enceinte ; les portes demeuraient ouvertes et des intrus entraient dans le monument et le dégradèrent. On menaça le fermier d'en parler au pape (14 octobre 1737)⁸. Mais il en alla ainsi pendant des années, le Conseil réclamant toujours et ne recevant pas satisfaction. D'autre part, l'ermite, ou son successeur vraisemblablement, continuait à inquiéter le Conseil ; on avait oublié la convention de 1727 et le Conseil se demandait

1. *Archiv. Stor. Capit.*, Cred. I, vol. 42, fol. 117.

2. MARANGONI, p. 72.

3. Plus tard elle porta le nom de Via San Benavventura. NIBBY, *Roma antica*, part. I, p. 419.

4. Cette fermeture s'aperçoit très bien dans une aquarelle de Antonio Canale reproduite par BARTOLI, *Cento Vedute*, pl. XVII

et dans les gravures de Piranesi, de Barbazza et d'autres. Voir pl. 47.

5. *Archiv. Stor. Capit.*, Cred. VI, vol. 72, fol. 177.

6. *Ibid.*, *Atti orig.*, vol. XIII, p. 2.

7. CARLO FONTANA, *L'Anfiteatro Flavio*, Rome, 1725, cap. V.

8. *Archiv. Stor. Capit.*, Cred. VI, vol. 100, fol. 87. DESEINE, vol. I, p. 109, donne une description du Colisée à cette époque (1690).

de quel droit il se trouvait là, de quel droit il semait du grain sur un sol appartenant au Peuple, faisait des moissons et établissait un dépôt sous les arches. L'architecte communal fut commis pour examiner tout cela (juin 1743). On obligea finalement l'ermite à remettre les clés de sa grange ¹.

C'est vers ce temps (1739-1740) que le président De Brosses vit « ces masses révérees et abandonnées ». « Les galeries de l'enveloppe extérieure du Colisée, dit-il, servent encore de refuge aux petits marchands qui étalent sur des perches. » L'édifice lui parut en si mauvais état qu'il ne voyait qu'une manière de le sauver : en abattre la moitié pour reconstruire l'autre avec ses débris !

« Mon projet serait de réduire le Colisée en demi-amphithéâtre, d'abattre le reste des cintres du côté du Mont Cælius, de rétablir dans son ancienne forme l'autre moitié qu'on laisserait subsister et de faire de l'arène une belle place publique. Ne vaut-il pas mieux avoir un demi-Colisée en bon état que de l'avoir tout entier en guenilles ² ? »

Par bonheur, Benoît XIV en jugea de façon différente. Le Conseil communal avait appelé son attention sur l'état de certaines parties du monument. Il entreprit une restauration assez étendue, ainsi qu'en témoigne une inscription dont on a vu plus haut le texte ³.

En 1741, l'ermite chargé de la garde de la chapelle était un Parisien, François de Beaufort ⁴. L'année suivante il faillit être assassiné par les bandits qui avaient établi leur résidence au Colisée.

Un saint homme qui ne s'occupait pas de tirer parti de son état, Leonardo de Porto Maurizio, prit vers cette époque le Colisée pour lieu de ses pieux exercices et de ses prédications (1744) ⁵. Une foule immense y assistait, et son action fut grande sur les esprits.

On représenta grossièrement, sur une des arcades de « l'entrée occidentale », la ville de Jérusalem avec la Crucifixion ⁶.

En 1750, le nouvel ermite obtint du Conseil communal d'établir au centre de l'arène une croix monumentale ⁷ et dans les galeries un chemin de la Croix ⁸ ; ils n'ont été détruits qu'en 1870 ⁹. En même temps, afin d'encourager la piété, il fonda une confrérie composée de laïques, les Amants de Jésus et de Marie, qui s'occupait de provoquer la dévotion au chemin de la Croix ¹⁰. Les cérémonies religieuses se multipliaient. Le 19 septembre 1756, le Colisée fut transformé en église ; le cardinal Guadagni célébra la messe

1. *Ibid.*, Cred. VI, vol. 100, fol. 356, 421, 423.

2. DE BROSSES, *Lettres familières*, éd. 1836, vol. II, p. 250.

3. Cf. Edit publié à la date du 15 février 1744 par *Cracas*, n. 4143. MARANGONI, p. 70.

4. MARANGONI, p. 68. Il y eut plus tard un autre ermite français au Colisée, Benoît-Joseph Labre, que Pie IX béatifia en 1860 et qui fut ensuite canonisé ; il mourut en 1783.

5. FRA RAFFAELE DA ROMA, *Vita del P. Leonardo*, Rome, 1754. Il le dit né en 1676 (20 décembre) et mort en 1751 (26 novembre) et ne mentionne pas ses prédications du Colisée.

6. MARANGONI, p. 67.

7. *Archiv. St. Capit.*, Cred. VII, vol. 40, fol. 140.

8. Les chapelles furent construites aux frais de Ferdinando Maria de Rossi, vice-gérant de Rome. MORONI, *Diz.* vol. XV, p. 26.

A cette occasion, on enleva quantité d'immondices. *Archiv. Capit.*, Cred. VII, vol. 70, fol. 33. « On a pratiqué depuis peu, écrit un voyageur des chapelles circulaires où sont représentés, ainsi qu'au Calvaire près de Paris (du Mont Valérien), les principaux traits de la Passion. Il se trouve toujours quelque missionnaire qui y prêche *sub die*, et comme le lieu est très vaste, le prédicateur s'enroue d'un côté pendant que l'auditoire s'enrhumme de l'autre. » Cf. *Voyage d'un Français en Italie* (La Lande), vol. III, p. 348. Ces prêches continuaient au temps de Stendhal.

9. La croix fut enlevée au moment où l'on fit les fouilles ordonnées par Napoléon I^{er}, mais rétablie tout aussitôt.

10. Cette confrérie établit son siège dans une chapelle située près de SS. Cosma e Damiano, au Forum, entre deux colonnes à demi enterrées. *Cracas*, 3 mars 1753.

LE COLISÉE.



LE COLISÉE. CÔTÉ NORD, DANS LA PAROI A GAUCHE, FRAGMENTS DE COLONNES.



LE COLISÉE. CÔTÉ OUEST, LA META SUDANS ET L'ARC DE CONSTANTIN.

au milieu d'un grand concours de prélats et de fidèles, puis deux autres messes furent dites ¹. Le souvenir du martyr de tant de chrétiens était sans cesse évoqué ².

Le Colisée cependant était très mal fréquenté ; sous ses voûtes obscures vivaient tout un monde de vagabonds et de miséreux que les sbires ne pouvaient surveiller à cause de la clôture en planches ; c'est pourquoi leur chef demanda, en 1760, à y percer une petite porte qui ne nuirait en rien, assurait-il, à l'aspect de l'édifice, et ceci lui fut accordé par le Conseil. Les malandrins continuèrent pourtant à avoir leur retraite au Colisée, et l'on était persuadé à Rome, au cours du XVIII^e siècle, qu'une population de sauvages y vivait à l'état de nature, tout nus et tout noirs, couverts de poils et fort dangereux pour ceux qui violaient leur domaine ³. Cette croyance persista longtemps. Le bon abbé Uggieri fit la rencontre de quelques-uns d'entre eux un jour qu'il était allé relever des mesures dans les parties hautes du monument ; il pensa perdre la vie, mais ne perdit que son argent ⁴.

Une nouvelle association religieuse se fonda au Colisée en 1783 ⁵ ; elle avait pour objet d'instruire les pauvres et de les inciter à la prière ; elle sollicita deux arches pour y établir une chapelle, à l'exemple de ce qui avait été accordé par Benoît XIV aux Amants de Jésus ; cette confrérie voulait aussi établir des cours de catéchisme et un confessionnal

1. *Cracas*, n. 6117, 25 septembre 1756. Cf. C. MAES, *Curiosità romana*, part. III, Rome, 1885, p. 84.

2. En 1773, on croyait de même encore que les chrétiens étaient battus de verges au pied de la *Meta sudans* et qu'on leur lisait là leur sentence. On croyait que les gladiateurs venaient s'y désaltérer. *Voyage en Italie* (anonyme), La Haye, 1783, vol. I, p. 226.

La *Meta sudans*, dont il ne reste plus que le gros œuvre, était une fontaine ; on la voit représentée sur la monnaie de Vespasien qui a été reproduite. Son nom venait-il de ce monument de ce qu'il ressemblait aux bornes qui figuraient dans les cirques ou de ce qu'il servait à indiquer la limite des quatre régions qui précisément se touchaient en ce point : on n'en sait rien. On ne sait pas non plus si Sénèque fait allusion à cette fontaine quand, à propos des bruits du dehors qui ne doivent pas troubler le sage dans ses méditations et son travail, il parle entre autres des fabricants de flûtes qui venaient les essayer à grand fracas près de la *Meta sudans* car quelques-uns pensent qu'il fait là allusion à une fontaine de ce nom située, non à Rome, mais à Baes. Il est difficile pourtant d'admettre que tout le vacarme dont il parle s'applique à une petite ville de province (Épître à Lucilius, LVI). NIBBY (*Roma ant.*, vol. I, p. 370) pense qu'elle fut construite par Titus en 80, c'est-à-dire après la mort de Sénèque (65) ; peut-être existait-il une autre fontaine à la même place et ce serait elle qu'on voit sur les monnaies de Vespasien. Cassiodore la dit construite en 95 sous le règne de Domitien. NARDINI, *Roma antica*, vol. I, p. 304. B. MARLIANI, *Urbis Romæ Topog.* dans GRÆVIUS, *Thes. Antiq.*, Venise, 1752, vol. III, col. 209.

3. Dans une des représentations si intéressantes du Colisée que contient l'ouvrage de SCAMOZZI (1583), pl. XVI, on voit très nettement au centre un diable qui retient une femme par la chevelure et la menace de son épée et, à l'extrême droite, deux diables noirs, un homme et une femme. Voir pl. 50.

4. « Le fait suivant qui m'est arrivé à moi-même, dit-il, et qui faillit me coûter la vie, ne laisse aucun doute que ce ne fût là, avant les déblais, un réceptacle de voleurs et de gueux. Voulang en 1790 recueillir quelques mesures que j'avais prises de la pécincte du Colisée, je me trouvai là une heure avant le coucher du soleil ;

je pénétrai du côté opposé à l'ermitage ; je montai en gravissant au baut du mur d'enceinte près de la pile du bœnitièr, et je parvins dans le grand corridor, pour me traîner jusqu'à la partie supérieure où m'appelait mon objet ; à peine j'avais fait cent pas que je me vois tout à coup assailli par un homme d'une grande taille, nu, ayant les jambes et la tête couvertes de lambeaux, barbu, noir et dégoutant ; il me saisit au collet et me poussa si rudement qu'il me fait tomber mon chapeau à terre. Nous gardons l'un et l'autre pendant quelque temps le silence. Enfin, levant la main d'un air menaçant, il me dit tout d'un coup : « Où vas-tu ? Que fais-tu ? Qui es-tu ? Que cherches-tu en ce lieu ? — Vous le voyez, lui répondis-je en tremblant, et en lui montrant la demi-toise que je tenais à la main, je suis venu ici prendre certaines mesures, je suis architecte. » Il ne me comprit point ; je lui montrai un compas : il ne savait ce que c'était ; il me demanda seulement s'il était d'argent, je lui répondis qu'il était de laiton. Et il cessa alors d'être pour lui un objet de convoitise.

« Cependant une voix se fait entendre à peu de distance de là et articule ces mots : « Laisse-le. » Alors je me remis un peu ; cet homme me laisse aller ; je ramassai mon chapeau ; mais à peine j'avais fait quelques pas mal assurés qu'il revint et, d'un ton plus fort, me demanda de l'argent ; je lui donnai tout ce que j'avais sur moi. En continuant mon chemin, je connus d'où était venue cette voix, qui m'avait rassuré. Je vis, en passant, sous une des voûtes des escaliers, le reste de la troupe qui consistait en deux autres hommes et une femme tous nus : c'était au fort de l'été ; un de ces hommes était debout, et l'autre attisait le feu pour apprêter la soupe dans l'angle d'un dessous d'escalier. La femme, en me voyant passer, s'accroupit près du foyer, honteuse de sa nudité. Je hâtai le pas, je montai, en grimpaant au baut de la partie supérieure, et comme je connaissais tous les détours de ce labyrinthe, je pris un autre chemin pour en sortir ; et je cours chez moi me prémunir contre les suites que pouvait avoir la peur que je venais d'éprouver. » UGGIERI, *Edifices de Rome antique, depuis l'an 1804 jusqu'en 1816*. Volume unique (ou XXIII), p. 21.

5. En 1776, 13 juillet, plusieurs gros blocs se détachèrent et tombèrent. *Il Cracas*, à la date.

sous une arcade. Le fermier du salpêtre, qui avait la concession des arcades, ne fit pas de difficulté et la congrégation put commencer son œuvre (1783). Mais les Amants de Jésus se mirent à en user trop à leur aise dans la partie qui leur était réservée, installant un gardien, établissant des barrières, en sorte que le Conseil réclama auprès du pape (1788). On s'entendit et, en 1796, le Conseil donnait le droit au gardien, moyennant 6 paoli (3 francs), de faucher l'herbe autour du Colisée et le retirait à l'ermite auquel on laissait seulement l'arcade où il entreposait le foin ¹.

En cette même année, le Conseil vendit des blocs de travertin qui venaient de se détacher. Néanmoins il s'occupait de la conservation de l'édifice ; une mare s'étant créée entre le Colisée et l'arc de Constantin, l'architecte du Peuple fut chargé d'examiner s'il ne pouvait en résulter de dommage pour le monument.

En 1798, les Républicains transportèrent au Colisée la statue de Pompée, parce que c'était à ses pieds, pensait-on, que César avait été assassiné ².

En 1805, Charles-Emmanuel IV de Sardaigne, celui qui avait épousé la sœur de Louis XVI, vint faire ses dévotions au Colisée vêtu du manteau des Amants de Jésus ³ ; le cardinal Mattei, protecteur de la confrérie, l'amena entouré de prêtres et de nombreux frères ; des grenadiers les escortaient ; le père Giov. Francesco de Santa Bonaventura fit un sermon et le prince accomplit pieusement ses dévotions et s'en alla aussi pompeusement accompagné qu'à l'aller, non sans avoir fait de larges aumônes. L'ermite avait disparu ; Chateaubriand le chercha en vain au commencement de l'année 1804 ⁴. Mais Corinne l'avait entendu, car elle accompagnait Oswald le jour qu'il fut au Colisée.

« Oswald voulut aller au Colisée pour entendre le capucin qui devait y prêcher en plein air au pied de l'un des autels qui désignent, dans l'intérieur de l'enceinte, ce qu'on appelle la route de la Croix. Quel beau sujet pour l'éloquence que l'aspect de ce monument, que cette arène où les martyrs ont succédé aux gladiateurs ! Mais il ne faut rien espérer à cet égard du pauvre capucin qui ne connaît de l'histoire des hommes que sa propre vie. Néanmoins, si l'on parvient à ne pas écouter son mauvais sermon, on se sent ému par les divers objets dont il est entouré. La plupart de ses auditeurs sont de la confrérie des Camaldules ; ils se revêtent, pendant les exercices religieux, d'une espèce de robe grise qui couvre entièrement la tête et tout le corps et ne laisse que deux petites ouvertures pour les yeux ; c'est ainsi que des ombres pourraient être représentées. Ces hommes, ainsi cachés sous leurs vêtements, se prosternent la face contre terre et se frappent la poitrine. Quand le prédicateur se jette à genoux en criant *Miséricorde* et *Pitié*, le peuple qui l'environne se jette aussi à genoux et répète ce même cri qui va se perdre sous les vieux portiques du Colisée. Il est impossible de ne pas éprouver alors une émotion profondément religieuse ; cet appel de la douleur à la bonté, de la terre au Ciel, remue l'âme jusque dans son sanctuaire le plus intime ⁵. »

1. *Archiv. Stor. Capit.*, Cred. XVIII, vol. 32, fol. 72, 93.

2. G. BARACCONI, *I Rioni di Roma*, Turin, 1905, p. 412. Voir pl. 9. C'est la statue dont il a été parlé p. 32.

3. *Il Cracas*, 20 février 1805.

4. CHATEAUBRIAND, *Voyage en Italie*, lettre à Fontanes, janvier 1804, vol. VII, Paris, 1827, p. 246.

5. Ces prédications se répétaient chaque vendredi à quatre heures de l'après-midi.

Le 22 juin 1804, le cardinal Giuseppe Doria Pamfli, pro-camerlingue, adressa une lettre au trésorier général pour lui exposer que, depuis nombre d'années, on déposait du fumier dans les galeries du Colisée afin de favoriser la production du salpêtre destiné à la poudrerie voisine ; il en résultait que les pierres étaient attaquées et corrodées et qu'en outre les charretiers en entrant et en sortant, l'hiver en allumant de grands feux, causaient d'irréparables dommages « à ce rare édifice ». Dans une autre lettre, datée du 2 juillet suivant, il estimait à douze mille charretées la « terre nitreuse » et à six cents charretées le fumier accumulés dans le monument ; il rappelait que ces dépôts étaient jadis recouverts de paille, mais qu'un jour un fabricant de salpêtre y avait mis le feu, pensant tirer du salpêtre des cendres : mauvais calcul, dit le cardinal, car si la paille chaude contient du sel, il s'évapore lorsqu'on la brûle. Il proposait, en conséquence, d'offrir aux agriculteurs d'enlever le fumier en le payant 30 bolognini la charretée ¹.

D'ailleurs, une commission réunie l'année précédente concluait de même dans un rapport daté du 13 juin 1804 ; il déclarait que « soixante-dix ans de salpêtrage » uni à l'action du fumier avaient gravement compromis certaines parties de l'édifice ; des pilastres ne tenaient plus que par miracle ; les arcades du côté oriental, faisant face à Saint-Jean de Latran, étaient particulièrement atteintes ; un grand travail de consolidation s'imposait.

Les projets affluèrent. Un entrepreneur proposait de se charger, moyennant 7 000 écus, de démolir tout ce qui menaçait ruine à condition qu'on lui abandonnât tous les matériaux de démolition. Que serait-il resté du Colisée ! Son projet fut repoussé avec indignation. Deux architectes se présentèrent, concluant l'un et l'autre que, pour sauver la partie orientale qui était la plus menacée, il n'y avait d'autre recours que de construire un éperon allant de la base au faite, l'un en estimait le coût à 3 100 écus, l'autre à 3 200 (novembre 1806). Ce travail fut donc décidé et confié par un rescrit de Pie VII à un certain maître maçon du nom d'Antonio Valenti ² (22 novembre 1806). Il avait été convenu que le trésorier général verserait à Valenti 100 écus par semaine, mais, comme on le pressa d'activer les travaux et d'engager à cet effet le plus d'ouvriers possible, il demanda que cette allocation fût portée à 400 écus ; on consentit à lui en donner 250. Les architectes Palazzi, Camporesi et Stern surveillaient les travaux. Presque dès le début, ils avaient reconnu qu'il serait nécessaire de murer quelques arcades³, en sorte que la dépense totale s'élèverait à 2 800 écus, chiffre qui se rapprochait sensiblement des premières évaluations. L'œuvre achevée, ils protestèrent qu'il fallait commémorer par une inscription l'intervention du pape, et une plaque de marbre avec des lettres en plomb retenues par des crampons de fer fut apposée sur l'éperon ; elle coûta 240 écus.

Restait à dégager de ce côté le monument ; de misérables masures y étaient adossées, devenues pour la plupart des dépôts de fumier et d'ordures et infectant tout le quartier avoi-

1. *Archivio di Stato, Roma, Archivio Camer., Antichità*, fasc. 207.

Journées pittoresques, Paris, 1814, p. 28.

2. « Un homme très habile et qu'on peut même appeler unique dans ces sortes d'ouvrages », dit l'abbé Uggieri. *Supplément aux*

3. *Archivio di Stato, Archivio Camer., Antichità*, fasc. 193. Voir médaille commémorative, pl. 46.

sinant ; de l'église et de l'hôpital San Giacomo del Colosseo il ne demeurait que des ruines également transformées en dépotoirs. L'architecte Stern adressa à ce sujet un mémoire au pape en 1807. Toutes ces constructions appartenaient à l'hôpital San Giovanni et lui rapportaient 48,50 écus de location par an ; on pouvait donc en estimer la valeur à 606 écus, mais, vu leur état de délabrement, l'hôpital les céda à 400 écus dont l'entrepreneur Valenti paya la moitié pour prix des matériaux et la Chambre apostolique le reste ¹.

En 1808, un petit terrain tout voisin fut acquis pour y déposer les terres qu'on enlevait incessamment du Colisée où on les avait accumulées pendant des siècles ; le prix de ce terrain fut de 558 écus ; en même temps l'architecte Stern, qui avait entrepris de relever le plan exact de l'édifice, se faisait attribuer par la Chambre apostolique une cabane située près de l'arc de Constantin afin d'y déposer ses instruments ; il la paya 400 écus à prélever sur ce qui lui était dû.

Des fouilles accomplies en 1813 sous la direction de Carlo Fea donnèrent lieu à plus de polémiques que de découvertes.

En 1815, on expropria six dépôts de fumier qui existaient encore du côté oriental, pour dégager plus complètement le Colisée et agrandir la place et la rue menant au Latran. La dépense fut de 1 500 écus. En détruisant ces masures, restes de l'ancienne église San Giacomo et de ses dépendances, on mit au jour quelques fresques « à la manière de Giotto » ; l'une, qui était de dimension colossale, représentait l'apôtre saint Jacques avec le bourdon à la main ; une autre représentait la procession du 15 août ; une autre, des évêques adorant le saint.... Avant d'être détruites, ces fresques furent copiées par Ferdinando Bondar, peintre parmesan ; une partie de ses dessins seraient au Vatican ².

La commission consultative des Beaux-Arts fut appelée, en octobre 1824, à examiner certaines parties du Colisée qui semblaient fort ébranlées ; elle comprenait l'archéologue Fea, Thorwaldsen, Visconti. L'architecte Valadier, qui s'occupa tant des anciens édifices romains, proposa et fit accepter un plan de restauration³. Mais sept ans plus tard, Fea et Valadier étaient en lutte ouverte. Fea signalait au Souverain Pontife, qui était alors Grégoire XVI, les « irréparables dommages » causés par les fouilles qu'avaient pratiquées Nibby et Valadier et dont le résultat était de faire écouler dans l'amphithéâtre toutes les eaux du voisinage (28 avril 1831) ⁴.

On eut fort à faire pour lutter contre l'envahissement des eaux ; le commissaire des Antiquités essayait tous les moyens imaginables pour les épuiser, mais en vain ; tout Rome, dit l'abbé Uggieri, venait assister à ces tentatives malheureuses. On répandit le bruit que ces eaux stagnantes allaient propager la fièvre, et force fut au commissaire de combler les fouilles et de renoncer à trouver la base des substructions de l'arène. On put alors rétablir le chemin de la Croix qu'on avait dû déplacer ; la pensée de rendre

1. En 1830, l'architecte Duc, pensionnaire de l'Académie française, était autorisé à mesurer le Colisée et à y pratiquer des fouilles.

2. *Ibid.*, fasc. 207. G. A. GUATTANI, *Memorie enciclopediche sulle Antichità e belle Arti di Roma per il 1817*, vol. VII, Rome, 1819,

p. 130. Cf. ADINOLFI, *Laterano e Via Maggiore*, Rome, 1857, p. 114. B. MILLINO, *Orat. di S. Lorenzo*, cap. IV, p. 170.

3. *Archivio di Stato, Roma, Arch. del Camerlingato*, tit. IV, fasc. 2376, 2411, 2532.

4. *Ibid.*, fasc. 2411.

LE COLISÉE.



LE COLISÉE. VUE DE L'ARÈNE AVEC UNE PARTIE DES SUBSTRUCTIONS DÉGAGÉES.
En haut, paroi construite avec des matériaux d'emprunt. (Phot. Alinari.)



LE COLISÉE, FACE EST. (Phot. Alinari.)

possible cette restauration avait sans doute été pour quelque chose dans l'acharnement des adversaires des fouilles ¹.

En l'année 1836 on fit quelques échafaudages pour soutenir des portions de voûte ².

Cette même année et la suivante, la ville fut dévastée par une épidémie de choléra des plus violentes ; comme on ne savait où enterrer les morts, qu'on ensevelissait jusque-là dans les églises, le cardinal-vicaire s'avisait de les faire porter au Colisée ! Le cardinal secrétaire d'État Lambruschini protesta, mais, pendant un temps, le Colisée devint un charnier. Quand enfin le scandale eut cessé par suite de l'intervention du pape, ce fut bien autre chose. On décida de procéder dans l'arène aux distributions de pain aux indigents ; cinq ou six mille personnes affluèrent, au grand détriment des piliers et de tous les soubassements. Le gardien du Colisée, auquel avait été accordé depuis quelques années l'appui d'un corps de garde, protesta, « pour couvrir sa responsabilité », par une lettre adressée au camerlingue à la date du 29 mai 1837³. Ce malheureux gardien avait fort à faire ; grâce au mauvais état des clôtures, les vauriens pénétraient sans cesse, comme jadis, dans ce « local », s'y installaient et dégradaient même les parties hautes. Le secrétaire de la Commission des Antiquités fut fort étonné, un jour de mars 1838, de voir un homme courir sur la corniche de la deuxième galerie ; on lui répondit que c'était chose commune.

L'utilité des gardiens se faisait surtout sentir les nuits de pleine lune.

Le peuple romain, que les spectacles grandioses et artistiques ont toujours touché profondément, aimait à se réunir dans les nuits d'août au Colisée pour y voir se lever la lune entre le Monte-Porzio et Frascati, et l'amphithéâtre s'éclairer peu à peu et se transformer sous sa lumière blanche et si doucement mystérieuse. Cette coutume, qui s'est perdue, durait encore au milieu du siècle dernier.

Que de belles pages ont été écrites sur la splendeur d'une nuit de lune au Colisée ! Et quelle association émouvante, en effet, et plus apte à suggérer de poétiques pensées que celle de ce débris colossal du passé, témoin de tant d'années révolues, et de « la souveraine maîtresse des mélancolies profondes », comme l'appelait Shakespeare. Nul n'a peut-être parlé de façon plus magnifique de ce magnifique spectacle que lord Byron dans *Manfred*. « ... Dans le lointain, le chien de garde hurlait par delà le Tibre ; plus près, sortait du palais des Césars le long cri du hibou ; l'appel distant des sentinelles s'élevait et s'évanouissait sur l'aile d'une douce brise.... Et toi tu brillais, lune roulante, sur tout ceci ; tu répandais une large et tendre lumière qui adoucissait l'âpre austérité et la désolation rugueuse de ces lieux ; elle semblait remplir le vide qui sépare les siècles passés de celui d'aujourd'hui ; elle laissait sa beauté à ce qui fut beau autrefois et rendait beau ce qui ne l'était pas ⁴. »

1. UGGIERI, *Edifices de Rome antique*, vol. unique ou XXIII, s. d., p. 24. Des fouilles opérées en 1804 avaient fait découvrir quelques médailles, treize bourses de cuir et un squelette humain.

2. Le coût n'en est pas indiqué.

3. *Archiv. di Stato, Roma, Arch. del Camerlingato*, tit. IV, *Ibid.*, fasc. 2663, 2411. Les fasc. 131, 836, 1231, 1591 con-

tiennent des actes de peu d'importance relatifs au Colisée : autorisations de faire des fouilles et de prendre des mesures.

4. *Manfred*, acte III, sc. iv. Voir aussi le beau passage de *Childe Harold*, ch. IV, st. cxxviii : « Les rayons de la lune semblent la torche naturelle de ces lieux, car il leur faut une lumière divine... »

Mais ces contemplations n'étaient pas sans danger pour ceux qui s'y livraient, non pas tant à cause des vagabonds dont le Colisée était encore infesté que de l'antagonisme qui existait entre les différents gardiens chargés de les surveiller. On en a la preuve dans un rapport bien curieux adressé par le gardien du Colisée, un certain Stoisman, au *Presidente delle Armi* ¹. « Un des spectacles qui réjouissent le plus les yeux des étrangers, dit-il, est l'Amphithéâtre Flavien au clair de lune. Là se réunissent fréquemment beaucoup d'illustres familles; un Espagnol vint, il y a peu de temps, amenant quelques-uns de ces aveugles qui chantent dans les rues de la ville, car il voulait unir le plaisir des oreilles à celui des yeux... Or, la sentinelle n'a pas voulu les laisser passer et ils ont tous été jetés hors du monument. D'autres visiteurs ont subi le même sort... » (8 octobre 1838). Le cardinal Giustiniani intervint; plus tard, en 1841, un règlement fut promulgué, mais la querelle continua. Le même Stoisman se plaignait cette même année que le sergent de garde avait repoussé de vive force des visiteurs que lui, en sa qualité de gardien, s'appropriait à conduire dans le Colisée pour y admirer le monument éclairé par la lune; Anglais et Allemands subissaient le même sort. Pour un peu, l'arène aurait revu les sanglants combats d'autrefois.

Le ministre Guido Baccelli a fait déblayer le Colisée et on a même retrouvé les traces de la plate-forme qui l'entourait; cinq des cippes qui la limitaient ont été découverts en place et on peut les voir du côté nord, en contre-bas de la Via del Colosseo.

Ce fut en 1874 que commença le dégagement des substructions de l'arène ².

On trouve, dans le « Voyage de l'abbé Barthélemy en Italie », accompli en 1756, une bien singulière remarque; il fit estimer la pierre qui existait encore dans le Colisée et trouva qu'il y en avait, au prix du jour, pour 2 218 065 écus et, avec la main-d'œuvre, pour 3 177 078 écus romains « faisant 17 millions de francs » ³!

Stendhal écrivait, en 1828: « Il y a quelques jours un Anglais est arrivé à Rome.... Il a vu au Colisée une centaine de maçons et de galériens qui travaillent toujours à consolider quelque pan de mur ébranlé par les pluies. L'Anglais les a regardés faire puis nous a dit le soir: « Par Dieu, le Colisée est ce que j'ai vu de mieux à Rome. Cet édifice me plaît. Il sera magnifique quand ils l'auront fini. » Il a cru que ces cent hommes bâtissaient le Colisée ⁴! »

L'abondante végétation qui couvrait les ruines du Colisée a été supprimée au commencement du siècle dernier.

« On a dépouillé les murs à demi croulés du Colisée des plantes et des arbustes qui en accompagnaient si bien la vieillesse, écrit Ampère ⁵. Toutefois, en arrachant toutes

1. *Archivio di Stato, Camerlengato, loc. cit.*, fasc. 2079, 2841.

2. G. GATTI, *Archeologia*, Rome, 1911, p. 41. Voir pl. 52.

3. ABBÉ BARTHÉLEMY, *Voyage en Italie*, Paris, an X (1802),

p. 392. Ce fut le P. Jacquier qui établit cette estimation.

4. STENDHAL, *Promenades dans Rome*, 30 mai 1828.

5. AMPÈRE, *L'Empire romain à Rome*, Paris, 1881, II, p. 156.

ces plantes, on a ébranlé et fait choir bien des pierres, et d'aucuns pensent que le mal a surpassé le bien. »

Ces plantes et ces arbustes avaient inspiré à Lamartine, dans son hymne à la Liberté, les beaux vers que voici :

Sur les flancs décharnés de ces sombres collines,
Des forêts dans les airs ont jeté leurs racines :
Là, le lierre jaloux de l'immortalité
Triomphe en possédant ce que l'homme a quitté,
Et, pareil à l'oubli, sur ces murs qu'il enlance,
Monte de siècle en siècle au sommet qu'il efface.
Le buis, l'if immobile, et l'arbre des tombeaux,
Dressent en frissonnant leurs funèbres rameaux ;
Et l'humble giroflée, aux lambris suspendue,
Attachant ses pieds d'or dans la pierre fendue,
Et balançant dans l'air ses longs rameaux flétris,
Comme un doux souvenir fleurit sur des débris ¹.

1. Ce que Taine a écrit des thermes de Caracalla mérite d'être relu tant à cause de la grande beauté et de l'exactitude de la description que de ce qu'il dit des plantes qui en son temps tapisaient encore les ruines romaines :

« On entre et il semble qu'on n'a rien vu au monde d'aussi grand ; le Colisée lui-même n'en approche pas, tant la multiplicité et l'irrégularité des débris ajoutent encore à l'énormité de l'énorme enceinte. Devant ces monceaux de briques roussies et rongées, devant ces voûtes rondes élançées comme les arches d'un grand pont, devant ces môles croulants, on se demande s'il n'y a point eu là une ville entière. Souvent une voûte est tombée et le massif monstrueux qui la soutenait se dresse encore en l'air, avec un reste d'escalier, avec un fragment d'arcade épais comme une maison, ventru et difforme. Parfois il est fendu par le milieu et il semble qu'un pan va se détacher, rouler comme une roche. Des parois de mur, des morceaux

de voûtes fléchissantes y sont collées et les saillies menacent, extravasées dans l'air vide... Ailleurs les arcades intactes s'étagent les unes au-dessus des autres ; le ciel, tranché par leur courbe, luit derrière elles et tout en haut, sur le rouge terne des briques, les chevelures verdoyantes des plantes chatoient et ondulent au milieu de l'azur.

« Il y a des profondeurs suspectes où l'ombre humide traîne parmi des noirceurs étranges. Les lierres y descendent ; les fenouils, les anémones, les mauves foisonnent sur les bords ; à demi ensevelis sous des monceaux de pierres écroulées, les fûts de colonnes s'enfoncent sous un pêle-mêle d'herbes grimpantes ; le trèfle aux feuilles grasses tapisse les pentes. De petits chênes verts arrondis, des arbrisseaux verts, des milliers de giroflées se perchent sur les saillies... Tout cela bruit au vent et les oiseaux chantent dans le grand silence. » *Voyage en Italie*. Les antiques, vol. I. Cf. STENDHAL, vol. II, p. 36.





INDEX ALPHABÉTIQUE¹

A

ACCONCIO, 77.

Acqua Felice (aqueduc), 59, 94, 126.

Acqua Felice (fontaine), 110.

Acqua Felice (préfecture dell'), 86.

Acqua Marcia, 60, 64, 122 note 2.

Acqua Vergine, 19 note 3.

Acque Albule (thermes), 83.

Ad Cimbrum, nom donné au Castello dell' Acqua Marcia (Trophées de Marius), 64.

Ad Martyres, nom donné au Panthéon transformé en église, 108.

ADRIEN VI, 175.

Ad Tres Facciellas, nom donné au Moyen âge à l'arc de Domitien, 83.

Æmilia (basilique), 22.

ÆMILIUS (L. Paulus), 23.

Æsculapii (temple), 23.

AGULFE, diacre, 21 note 2.

Agonale (cirque) [Stadium Domitiani] (Place Navona), 23, 78.

Agone (cirque de l') ou Agonale, 37.

Agosta, nom donné à la région où se trouvait le mausolée d'Auguste, 98.

AGOSTINI (Leonardo), « antiqueur du Souverain Pontife », 84.

AGRIPPA (M. Vipsanius), 98, 105-106, 108.

Agrippa (Panthéon d'). *Voir* Panthéon.

Agrippa (statue d'), 105-106.

Agrippa (thermes d'), 8, 27, 37, 53, 78 note 5, 79 note 2, 82, 82 note 5, 105 note 3.

AGRIPPA (Camillo), architecte, 41, 55 note 1.

AGRIPPINE, femme de Germanicus, 98.

Agulia, nom donné à l'obélisque du Vatican, 42.

Aix-la-Chapelle, 25.

ALARIC, 2, 12 note 3, 20 note 1, 98, 121.

ALBANI (les), 59 note 3.

ALBANI (Alessandro), cardinal, 73, 95.

ALBANI (Annibale), cardinal, 87 note 3.

ALBANI (Giuseppe), cardinal, 95-96 note 10.

Albani (obélisque de la villa), 95.

ALBANO (Francesco), 78.

ALBERGATI (Nicola), 128.

ALBERINI (Camilla de), 157.

ALBERTINI, 125.

Albins (monts), 79 note 4.

ALBINUS, préfet de Rome, 3.

ALCALA (duc d'), 115.

ALDOBRANDINI (Pietro), cardinal, 110 note 5.

ALDROANDI, 89, 144.

Alessandrina (Via), 40 note 2.

Alexandre (deux groupes d'Alexandre domptant Bucéphale), 27, 90 note 5, 133.

ALEXANDRE II, 24.

ALEXANDRE III, 166.

ALEXANDRE VI, 34 note 1.

ALEXANDRE VII, 65, 83-84, 87-88, 93, 116 note 6, 117, 136.

ALEXANDRE-SÈVÈRE, 150 note 11, 161.

Alexandrine (Via Alessandrina) (pyramide de la rue), 34.

Alexandrins (thermes). *Voir* Néron (thermes de).

ALFANO, poète, 24 note 9.

Alle Gradate (rue), 22.

Almo, ruisseau, 51 note 3.

ALÒ (Giovannoli), graveur, 100 note 9, 134 note 2.

ALTEMPS (famille), 81.

Altemps (palais), 73.

Altieri (Piazza), 31.

ALTOVITI (famille), 73.

AMADEO (Fulvio), 67.

Amalfi, 24.

Amants de Jésus et de Marie (confrérie des), 180-182.

AMATESCHI (les), 28.

Amazone (statue d'), 71.

Ambassade de France, 81.

AMBROISE LE CAMALDULE, 27.

AMMANATI (Bartolommeo) de Florence, architecte, 41.

AMMIEN MARCELLIN, 41 note 2, 50, 91, 106.

Ammon-Ra (temple d'), 50-51 note 4.

AMODEI (Gaspard de), 66.

AMPÈRE, 186.

Amphitheatrum Flavium, nom du Colisée, 161.

ANULIO (Marco Antonio), cardinal, 128, 156.

AMZONIUS, nom donné à l'empereur Commode, 163.

ANASTASE le Bibliothécaire, 165.

Anastasis, église, ou de la Résurrection. *Voir* Sant' Anastasia.

ANCÔNE, 120.

Ancyre, 97.

ANDROMACHUS, sénateur, 2 note 2.

ANGELICA (porte), 43, 45.

ANGELICA, amie de Benvenuto Cellini, 173.

ANGELIS (Paolo de), abbé, 81.

ANGELO (Giovanni), industriel napolitain, 130.

ANICI (famille), 166.

ANNIBALDI (Andrea de), 168.

ANNIBALDI (Annibale degli), sénateur, 62, 166-167.

ANNIBALDI (Giovanni de), 168.

ANNIBALDI (Pietro), neveu d'Innocent III, 166.

ANTHEMIS, empereur, 162.

Antinoé (bustes d'), 70, 72.

ANTINORI (Giovanni), architecte, 89-91, 93.

ANTINOÏS, 94.

Antoine le Pieux (tête de bronze d'), 69.

ANTONIN (T. Aelius Hadrianus Pius), représentation de son apothéose, 88-89.

Antonin (arc d'), nom donné à l'arc de Domitien, 83.

Antonins (thermes) ou de Caracalla. *Voir* à ce dernier nom.

1. Les articles relatifs aux églises, chapelles, couvents, hôpitaux, etc., connus sous le vocable d'un saint, ont été rejetés à la fin de la lettre S.

- Antonine (colonne), celle de la place Colonna, autrement dit Colonne de Marc-Aurèle, 54, 59, 114.
- Antoninne (colonne), 88-89, 91-94.
- Antonini et Faustina (temple), 23.
- Antonin le Pieux (tête d'), 72.
- Antonin le Pieux (temple d'), nom donné au temple de Neptune, 140 note 1.
- Antonino (pont [Sublicio]), 10.
- ANTONIO (Paolo), propriétaire du Mausolée d'Auguste, 101.
- ANTONIO ROMANO (Bernardo di), auteur d'un mystère de la Passion, 172.
- Anubis (temple d'), 87 note 3.
- APOLLINARIS, tragédien, 150.
- Apollon (temple d'), 21 note 3.
- Apollon (statue d'), 37.
- Appienne (Voie), 15, 23, 35, 54, 66, 86, 138, 154.
- Aqueducs, 19 note 3, 58-60, 75, 79 note 4, 94, 122 note 2, 122, 163.
- AQUILA (don Giovanni d'), recteur de San Lorenzo, 157.
- ARAGON (cardinal d'), 125.
- Ara Maxima, 23.
- Ara Pacis, 83.
- Arcadiens (Académie des), 158.
- ARCADIUS, 17.
- Archanges (portraits des sept — : Michel, Gabriel, Raphaël, Uriel, Santhiel, Gendiel et Borachiel), 124, 127.
- Arco delle Sette Vespè, 67.
- Arco de San Lazzaro, 67 note 3.
- Arco di Basile, 75.
- ARCONIO, commissaire des fouilles et des antiquités de Rome, 79-80.
- Arcs, p. 28. *Voix* aux noms de : Constantin, Domitien ou Portogallo, Gordien, Gratien, Valentinien et Théodose, Janus, Septime-Sévère, Titus, Victorin Actia.
- Arcs Argentariorum, nom donné à l'arc élevé par les orfèvres au Vélabre, en l'honneur de Septime-Sévère, 148.
- ARENULA (quartier de l'), 19.
- ARÉTIN (L'), 163.
- ARETINO, voir Bruni (Leonardo).
- ARGOLICUS, préfet de Théodorice, 19 note 1.
- Arles (arènes d'), 166.
- ARMAGNAC (cardinal Georges d'), 69.
- ARMELLINI (Francesco), cardinal, 62.
- Armi (Presidente delle), 186.
- ARNOLPHE (empereur), 5.
- ARRIVABENE (Vittoria), 66.
- Artillerie pontificale, 115.
- ARVALES (Frères), 107.
- Assomption à Santa Maria Rotonda, 119.
- ASTALLI (Mezzo), 167.
- ASTOLPHE, 5.
- ATAULPHE, beau-frère d'Alaric, mari de Placidie, fille de Théodose, 2.
- Athlète (statue d'), 71.
- AUDITORIO (Desiderio), chanoine du Panthéon, 113.
- AUGSBOURG (Otho, cardinal d'), 71.
- AUGUSTE, empereur, 7 note 2, 13, 14, 22, 40, 50, 92, 97, 105, 162.
- Auguste (demeure d'), 158, 159 note 6.
- Auguste (forum d'), 11.
- Auguste (mausolée d'), 28, 30, 31, 34, 37, 49, 63, 89, 90, 97-104.
- Auguste (Naumachie d'), 24.
- Auguste (obélisque d'). *Voix* au mot Obélisque.
- Auguste (statues ou têtes d'), 70-71, 97, 105.
- Augusteo ou Augusto, nom donné au mausolée d'Auguste, 103.
- AVOUSTIN (saint), 2.
- Augustins (frères), 31.
- Augusto, colline mineure de Rome formée par les restes du mausolée d'Auguste, 98 note 4.
- Aula Annouaria, 23.
- AURELIANUS, préfet de Rome, 17.
- Aurélien (encinte d'), 7, 14.
- Aurélien (cirque d'). *Voix* Castrensè (amphithéâtre).
- Aurore (temple de l'), 15-16.
- AUSONE, 4.
- Austa, nom donné à la région où se trouvait le mausolée d'Auguste, 98.
- Aventin, 2, 27, 51 note 3, 66, 67, 158 note 8.
- Averse, 9.
- Avvisi, 70, 114-115.
- AZARA, chevalier, 112.
- BABA (Miss), éléphant, 104.
- Babylone, 163.
- BACCELLI (Guido), ministre, 120, 186.
- Bacchante (buste de), 72.
- Bacchus (statues de), 71, 144.
- Baies, 181 note 2.
- Balbo (théâtre de), 8.
- Balestrari, représentants du peuple, 169.
- Balbus (théâtre de), 40.
- Bambino Gesù (Via del), 59.
- Banderesi, représentants du peuple, 169.
- BANDINELLO, cardinal, 30.
- BARBERINI (famille), 82, 94, 116.
- BARBERINI, cardinal, 154-155, 177.
- BARBERINI (Cornelia), 94.
- Barberini (palais), 94.
- Barberini (vigne de), 159.
- Barberinianus (le), 57 note 3.
- BARBO (cardinal Pietro), 73.
- Barco (El), parc aux thermes de Dioclétien, 124.
- Barigel, 43, 66.
- BARIGIONI (Filippo), architecte du peuple romain, 139.
- BARONIMO (Bartolommeo), architecte, 111.
- BARONS (congrégation des), 77, 151.
- BAROZZI (G.), 157.
- BARTHELMY, abbé, 138, 186.
- BARTOLET, sculpteur français, 145.
- BARTOLI, graveur, 179 note 4.
- BARTOLOMMEO, dit le Fou, 65.
- BARTOLOMMEO (Giovanni de), charpentier du Conseil communal, 148-149.
- BASILE, 162.
- Basile (arc dit de), 177.
- BASILISU (Decius Marius Venantius), préfet de Rome, 162.
- BASSANI (Lorenzo), tailleur de pierres, 50.
- BEAUFORT (François de), ermite du Colisée, 180.
- BÈDE LE VÉNÉRABLE, 164.
- BÉLISAIRE, 4-5.
- Bellajani (villa), 126.
- BELLETTI (Domenico), 112.
- BELLI (Pietro), sculpteur, 135 note 9.
- BELLINI (Nicola), entrepreneur, 26.
- BELLIUOMINI (famille), 110.
- Belvédère (Palais du), 38, 43 note 1, 59 note 3, 70, 80.
- BEMBO, cardinal, 111.
- BENOIT (saint), 13 note 6.
- BENOIT XIII, 118, 179.
- BENOIT XIV, 24 note 2, 93, 118, 119, 177 note 6, 180, 181.
- BENTIVOGLIO (famille), 81.
- BERETTAROSSA, 78.
- BERNARDO, charretier, 81.
- BERNIS (Le chevalier), 86-88, 114.
- BERTHIER, général, 119, 120.
- BIAGI (Luca), 78 note 1.
- BIANCHI (famille), 120.
- BIANCHINI (Francesco), 128-129, 158.
- BIBIENA, cardinal, 125.
- BIBIENA (Maria Antonia), 111.
- BICHI, cardinal, 128.
- BIONDO (Flavio), historien, 34 note 1, 109, 170 note 3.
- BLANCHIS (de), 54 note 5.
- BLASI (Pietro), 140 note 2.
- Boarium. *Voix* Forum Boarium.
- BOBBA (cardinal Marcantonio), 71.
- Boboli (jardins), à Florence, 95.
- BOCCACE, 61, 87 note 3.
- BOCCAMAZZA (cardinal Giovanni), 151 note 3.
- BOCCAMAZZA (les), 28, 151 note 3.
- BOCCAPADULI (les), 28.
- BOCCAPADULI (Prospero), conservateur, 175-176.
- BOËRI (Pietro), évêque d'Orviété, légat du pape, 168.
- Bologne, 129.
- BOMARZO, 71.
- BONACCORSI DEL VAGA (Pierino), peintre, 111.
- BONAVENTURA (Francesco de Santa), 182.
- BONAVENTURE (saint), 170.
- BONAZZI, 81.
- BONDAR (Ferdinando), peintre parmesan, 184.
- BONFILI (les), 28.
- BONI (Le professeur G.), 11.
- BONIFACE III, 165 note 1.
- BONIFACE IV, 107.
- BORGHÈSE (Scipione), 80, 81.
- Borghesiana (chapelle), à Sainte-Marie-Majeure, 79, 81.

- BORGIA (cardinal Stefano), 85 note 1.
 Borgo (Le), 34, 35, 40 note 2.
 BORROMÉE (saint Charles), 71, 78 note 5, 125-126.
 BORROMÉE (cardinal Frederico), 114.
 BOSCOVICH (Le Père), 129.
 Bottege obscure (Via delle), 30, 31.
 Bourbons de Naples, 158, 159.
 Bourse (Palais de la), 140 note 1.
 BRACCI (Pietro), restaurateur de statues de l'Arc de Constantin, 140 note 3, 140-141.
 Bracciano (lac), 82.
 BRACCIOLINI (Pogge). *Voir* Pogge.
 BRAMANTE, architecte, 33-34.
 BRANCALEONE, sénateur, 28, 57.
 BRESCA (famille), 44.
 BRESCIA (Arnaldo de), 61.
 BRESCIANO (Prospero), sculpteur, 47.
 BRITANNICUS, 98.
 BROSSES (Président De), 33, 109 note 12, 114, 145-146, 159, 180.
 BRUGMANS (Maria Magdalena), de Brème, entrepreneuse de fouilles, 66, 175.
 BRUGNOLI, abbé du monastère de San Gregorio, 156.
 BRUNI (Leonardo), dit Aretino, 5.
 BRUNO (saint), 122.
 BUCCI, 77.
 BUCCIO (Filippo), représentant à Rome du duc de Savoie, 72.
 Bucéphale (deux groupes d'Alexandre domptant Bucéphale), 27, 90 note 5, 133.
 BUFALINI (plan de), 122, 122 note 3.
 BUSINI, exilé florentin, 101.
 BYRON (Lord), 159-160, 185.
- C
- Cælius (Colline du), 2, 6, 24, 27, 37, 53, 139, 145, 155, 162, 168, 180.
 CAETANI, ENRICO, cardinal, 73.
 CAFARELLI (famille des), 167.
 CAFARELLI (Lorenzo), « conservateur », 170.
 CAFFARELLI (Io. Petrus), 31.
 CALANDRINO (Filippo), cardinal, 92.
 Caldarium des thermes de Dioclétien, 127, 128.
 CALIGULA, 40, 98, 99.
 Caligula (obélisque de), 50.
 Camerlingue, 65, 147, 178, 184.
 Camigliano (arc), 77.
 CAMILLA (donna), sœur de Sixte V, 130.
 Campense, voir obélisque.
 CAMPORESI, architecte, 183.
 Campo Vaccino, 90 note 7.
 CAMUCCINI, restaurateur de fresques, 159 note 6.
 CANALE (Antonio), peintre, 179 note 4.
 CANOVA (Antonio), 135 note 9.
 CANCELLIERI (Francesco), abbé, historien, 88 note 6, 91, 94, 126, 178 note 6.
 Capena (porte), 56, 58 note 1.
 CAPILUPO, 125.
 CAPISUCCO (Sicinio) aussi Capizucchi, 67.
 Capitole, 6, 7, 13, 26, 27, 28, 30, 37, 43 note 1, 53, 54, 63, 64, 83, 84, 85, 87 note 3, 90 note 7, 98, 107, 112, 124 note 1, 125, 134, 140 note 4, 141, 144, 145, 146, 155, 164, 165 note 5, 176-178.
 Capitole (fontaine du), 176-177.
 Capitole (obélisque du), 53, 54, 64.
 CAPIZUCCHI (les), voir aussi Capisucco, 28, 156.
 CAPOCCIO (Giovanni), 168.
 Capo di Bove, nom donné au tombeau de Cecilia Metella, 177.
 CAPODIFERRO, cardinal, 33.
 CAPORIONI, 62, 63, 156.
 Capoue (amphithéâtre de), 165.
 CAPRONI (Alessandro), surveillant des travaux de l'Arc de Constantin, 139.
 CAPRANICA, cardinal, 158.
 CAPRANICA (famille), 158.
 Caprarola (château de), 58 note 1.
 CARACALLA, 56, 107, 133.
 Caracalla (cirque de), 40 note 4, 87.
 Caracalla (thermes de) ou Antonins, 7, 8, 14, 15, 27, 32, 35, 64-65, 68, 70, 77, 83, 121, 163-164, 187 note 1.
 Caracalla (tête de), 70.
 CARAVITA (Le Père), 144.
 Cardinal vicaire, 185.
 CARPANTI (Lorenzo), décorateur, 136.
 CARPEGNA (cardinal Gaspare), 73.
 CARRACCI ou Carrache (Annibale), 111, 112.
 CARRARE (Domenico de), 59 note 3.
 Cartularia (tour appelée), 136, 166.
 Casa dei Pierleoni, nom donné au Moyen âge au théâtre de Marcellus, 151.
 Casa Orsini, nom donné au théâtre de Marcellus, 151.
 CASAPIA, 78.
 CASSIODORE, consul, puis secrétaire de Théodoric, 3, 4, 19, 153, 181 note 2.
 CASTELLANI (Gio.), 116 note 1.
 CASTELLI (Domenico), architecte du peuple romain, 84.
 Castello dell' Acqua Marcia ou Trophées de Marius, 64.
 CASTELLO (Matteo di), architecte, 51 note 2, 52, 176.
 CASTIGLIONE (Bald.), 34 note 3.
 Castor et Pollux (groupe de), 64, 100.
 Castor (statue de), 71.
 Castrens (amphithéâtre), 34, 72, 80, 94.
 CATALANI (Natteo), 126-127.
 CATHERINE (Madame), 78.
 CATULLE, 8.
 CAVALIERI (marquis Emilio de), 146, 147.
 CAVALIERI (Gaspare de), 147.
 CAVOUR (Via), 12.
 CECARELLI, 151 note 3.
 CECCO DI GIOVANNI (Cola), de la famille des Annibaldi, 168.
 CECCONE (Ginevra de), 76.
 Ceclia Metella (tombeau de), 28, 56, 177.
 CELLINI (Benvenuto), 172-174.
 Cenci, colline mineure de Rome, 98 note 4.
 CENCI (Béatrice), 151.
 CENCI (Lodovico), 148.
 CENSORI (Orazio), 76 note 4, 145.
 CÉRÉS (temple de), 23, 34.
 Cernaia (Via), 131.
 CÉSARE (saint), 154.
 CÉSAR (Jules), 8, 22, 33 note 1, 42, 43, 150, 182.
 César (statue et buste de Jules), 71, 72, 106.
 CESARINI (Gio. Giorgio), 125.
 Cesarini (Via dei), 31.
 Cesi (chapelles), 36, 37.
 CESTIUS (pont de), 15, 150.
 CESTIUS MELA (Pontius), 83 note 9.
 CESTIUS POPLIUS (pyramide de Caius), 83-84.
 Chambre apostolique, 29, 31, 52, 65, 66, 67, 73, 79, 99, 103, 112, 120, 137, 172, 176, 179, 183.
 Chambre capitoline ou urbaine, 137, 169.
 Champ de Mars, 6, 10, 12, 22, 39, 79 note 3, 92, 97, 101, 105 note 3, 109.
 Chancellerie (palais de la), 33, 59, 170.
 Chantilly (château de), 69.
 CHARLEMAGNE, 25, 155.
 CHARLES-EMMANUEL IV, de Sardaigne, 182.
 CHARLES-QUINT, 42, 58, 112-113, 134, 151.
 Chartreux (père procureur des), 81.
 Chartreux des thermes de Dioclétien' 126-127.
 CHATEAUBRIAND, 182.
 Château Saint-Ange. Voir Hadrien (Mausolée d').
 Chauffourniers, 29-38.
 CHIARI (Flaminio), industriel, 76.
 CHIGI, cardinal, 131 note 2.
 CHIGI (famille), 65, 73, 117.
 CHIORE (Constance), 121.
 Choléra (épidémie de) en 1836, 184.
 CHRISTINE DE SUÈDE (reine), 131.
 CHRYSOLARAS, maître de Pogge Bracciolini, 26.
 Ciambella (arc della), 79 note 2.
 CIANO (Gio. Batta), 126.
 CIBO (Innocenzo), cardinal, 125.
 Cicco DELLA VALLE, 167.
 Cicéron (maison de), 155.
 CICILIANO (Lodovico), fondateur, 47.
 CIMINI, 133.
 CIPRIANO DE NAPLES, général de la Congrégation du mont Olivet, 68.
 Cirques. *Voir* : Agonale, Flaminius, Hadrien, Maxence, Maxime, Néron, Pompée.
 Cisterciens, moines réformés de l'ordre de saint Bernard, occupant les jardins des thermes de Dioclétien, 126.
 Citatoria (antique colonne), 88.
 Citorio (monte), 85, 88-93, 98 note 4.
 Civitavecchia, 55, 71, 82.
 Claude (aqueduc de), 59-60.

Claudian (aqueduc), 64, 75, 79 note 4.
 CLAUDIEN, poète, 7.
 Claudius (buste de), 32.
 Claudius Claudianus (maison de), 14.
 Claudius (temple de), 27, 37.
 CLÉMENT VII, 112.
 CLÉMENT VIII, 75, 77 note 1, 110 note 5, 114, 138 note 5.
 CLÉMENT IX, 117, 136.
 CLÉMENT X, 117, 177.
 CLÉMENT XI, 72, 89, 118, 129, 131, 136-137, 146-147, 178, 179.
 CLÉMENT XII, 91, 109, 131, 139-142.
 CLÉMENT XIV, 94.
 CLÉOPÂTRE, 105 note 2.
 Cléopâtre (bustes de), 72.
 Cloche (auberge à l'enseigne de la Cloche située dans le théâtre de Marcellus), 152.
 Colideum, nom donné au Moyen âge au Colisée, 165.
 Colisée, 7, 11, 15, 27, 28, 33, 58, 62, 64, 66, 78, 79, 120, 139, 141, 143, 155, 161-186.
 Collège anglais, 159.
 Collège romain, 77 note 2, 87 note 3.
 Collines mineures de Rome, 98, note 4.
 COLOCCI (comte Francisco), 159.
 Colonna (jardin), 78 note 3.
 Colonna (place), 68.
 COLONNA (les), 28, 99, 167, 168.
 COLONNA (Francesco), 88.
 COLONNA (Giovanni), cardinal, 99, 168.
 COLONNA (Giovanni), 123.
 COLONNA (Marzio), duc de Zagarolo, 144.
 COLONNA (Oddo), 99.
 COLONNA (prince), 23, 78 note 3.
 Colonnas. Voir Antonine, Trajane.
 Colosseo (Via del), 185.
 Colosseum, Amphitheatrum —, nom donné au Colisée, 165.
 Comitium, 22.
 COMMODE, empereur, 143, 162-164.
 Commode (thermes de), 8.
 Concorde (temple de la), 14, 26, 107, 133 note 1.
 CONON, pape, 155.
 CONRAD III, empereur, 28.
 CONSALVI, cardinal, 112.
 Conseil communal de Rome, 40 note 2, 46, 53, 54, 62-65, 73, 75, 83-84, 101, 112-114, 117-119, 126-127, 129-130, 133-140, 144, 146, 147, 148-149, 156, 157, 175-182.
 Conseil des Dix, 34.
 Conservateurs, 56, 62, 63, 65, 66, 67, 75, 117, 127, 135, 136, 137, 140, 144, 146, 147, 156, 169, 170, 175-176.
 Conservateurs (Musée des), 146.
 Conservateurs (palais des), 36, 43 note 1.
 CONSTANCE II, 153.
 Constance (statue de), 125.
 CONSTANT II, dit Constantin le Barbu, empereur d'Orient, 5, 107-108.
 CONSTANTIN, empereur, 5, 21, 22, 50, 96, 121, 122 note 9, 138, 143.

CONSTANTIN II, fils de Constantin le Grand, 50.
 Constantin (arc de), 11, 15, 26, 58, 67, 73, 76, 77, 78, 135, 136, 137-141, 166, 182, 183.
 Constantin (basilique de), 82, 143-148.
 Constantin (obélisque de). Voir au mot Obélisque.
 Constantin (statue de), 14 note 1.
 Constantin (thermes de), 8, 14, 26, 80.
 Consulta, 90.
 CONTI (Cecco), 168.
 CONTI (Gio. Batta de), 67.
 CONTI (Riccardo), 25.
 Conti (tour des), 9, 25, 143.
 CONTINI, architecte du peuple, 117.
 CORNARO, cardinal, 125.
 CORNARO (Giovanni), gouverneur de Rome, puis cardinal, 102.
 CORNETO (cardinal de), 34.
 CORNOVAGLIA (famille), 140.
 CORRADINI, doreur, 145.
 Correa, amphithéâtre, 102-103.
 CORREA (famille), 101-102.
 Correa (Palazzo), 102.
 CORSI (les), 28.
 CORSINI (cardinal), 35.
 Corsini (chapelle), à Saint-Jean de Latran, 83, 109.
 Corso (le), 30, 35, 83, 100.
 CORTE (Pietro Paolo de), entrepreneur, 124.
 COSME I^{er}, grand-duc de Toscane, 37, 70, 71.
 COSTA (cardinal) dit de Portugal, 83.
 COSTAGUTI (marquis), premier des conservateurs, 135.
 COSTA DE MACERATA (Camillo), 68.
 Courage (statue du), 20 note 1.
 Courses de taureaux, 102, 130, 167-168, 177.
 Crèche (chapelle de la), à Sainte-Marie-Majeure, 50.
 CRESCENTIUS, 61.
 CRESCENZI (famille), 110, 112-114, 120.
 CRESCENZI (Ottavio), 113.
 Crispus, versant du mont Esquiline, 23.
 Croce Bianca (Via della), 29 note 2.
 CRONACA, graveur, 166 note 2.
 Cupido (statue de), 71.
 Curatores statuarum, 19 note 4.
 Curia Innocenziana (ou Palais du Parlement), 88 note 6.
 Curia Julia, 65 note 5, 133 note 1.
 Curie, 8, 27.
 Curiosum Urbis, 7.
 CURTIUS (préfet de Rome), 17.
 CUTELLI (frères), 157.
 CYBÈLE, 108.

D

DAVÉ (Pierre), ermite, 179.
 Decius, empereur, 162.
 Décius (thermes de), 2, 8.
 DEI (Guglielmo), 129-130.
 Delle Milizie (tour), 67.
 DEMETRIOS, Grec, 172.
 DEMETRIOS GALUS, 44 note 3, 56 note 6.
 DEONE, 86.
 DESERNE, 5 note 4, 58, 90 note 3, 95, 131 note 3, 152 note 3.
 DESGODETS, 120 note 3.
 DEVONSHIRE (duchesse de), 16 note 2.
 DIACRE (Jean), 153.
 Diane Trivienne (temple de), 163.
 DIDON, 106.
 Didon (buste de), 72.
 DIACLÉTËN, 7, 26, 65 note 5, 121.
 Dioclétien (statue de), 125.
 Dioclétien (thermes de), 8, 14, 23, 30, 31, 37, 40, 53, 59, 67 note 6, 81, 91, 110, 121-131, 133.
 DIODOROS, harpiste, 150.
 DIODÈNE d'Athènes, sculpteur, 106.
 Diogène (tête de), 72.
 DION CASSIUS, 162-163.
 Dioscures (statues des), 64, 100.
 Directoire, 95.
 Distributions de pain, 184.
 Divi Augusti (temple), 23.
 Dogali (obélisque dit de), devant la gare, 94, 95.
 DOMENICO, excavateur, 77.
 DOMITIEN, 49, 86, 106, 136, 138, 143, 148 note 2, 161, 181 note 2.
 Domitien (arc de), 83.
 Domitien (statue de), 4, 70.
 Domus Augustana, 158.
 Domus Tiberiana, 157.
 Domus transitoria de Néron, 159.
 Domus Vectilliana, 162.
 DONI (Alessandro), 71, 72.
 Doria (palais), 30.
 Dosio (Giovanni Antonio), dessinateur du xvi^e siècle, 37 note 5, 138 note 5, 140 note 5, 146.
 Douane (la) au xviii^e siècle, 140.
 DRACO (marquis del), 59.
 DRUSUS, 98.
 DU BELLAY, cardinal, 125, 127.
 Du BELLAY (héritiers du cardinal —, Marie, Jeanne et Caroline du Bellay), 125-126.
 Duc, architecte français, 183 note 3.
 DUCA (Antonio del), prêtre sicilien, 124, 126-127.
 DUCA (Lodovico), fondeur, 52.
 DUCA (Pietro del), 87.
 DUCHETUS (Charles), 59 note 3.
 Du PÉRAC, graveur, 8, 81.
 Du PÉRAC LAFRÈRE (plans de Rome de), 100 note 9, 151 note 1.
 DUPHOT, général, 119.
 DURAZZO (frères), 158.

DALLEMAGNE, général, 120.
 DATI (Giuliano), auteur d'un mystère de la Passion, 172.

E

Egérie (grotte de la nymphe), 23.
 Einsiedlensis, 57, 150.
 ELAGABAL, 161.
 Elagabal (cirque d'), 94.
 Éléphant (venue d'un) à Rome, 88.
 Éléphantine (carières d'), 94.
 Elephas Herbarius, 4.
 Einporium, 37.
 ÉNÉE, 167.
 Énéo (navire d'), 4.
 Enfants, statues représentant l'une un enfant pêcheur, l'autre un enfant enserrant dans ses bras une outre, 71.
 ENTRAYGUES (De), familier du roi de France, 69.
 ERITREO (Giano Nicio), 116 note 1.
 Esculape (statue d'), 73.
 Espagne (place d'), 91.
 Espérance (statue d'), 71.
 Esquilin, 2, 23, 63 note 4, 179.
 Esquilino (place de l'), 12, 50.
 Etrusques (thermes), 8.
 EUDOXIE, reine, fille de Théodose II, femme de Valentinien III, puis du sénateur Maxime, assassin de son premier mari, 3, 18.
 EUGÈNE III, 155.
 EUGÈNE IV, 26, 27, 62, 109, 114, 169-170.
 EUTHARICH, 17, 162.
 Eventus Bonus, 8.

F

FABRIS, sculpteur, 89.
 Faenza, 158-159.
 FARNÈSE (famille), 158, 159.
 FARNÈSE (Alessandro), cardinal du titre de Sant'Angelo, pape sous le nom de Paul III, 32, 73, 125, 157, 158, 170.
 FARNÈSE (Elisabeth), reine d'Espagne, mère de Charles III, 158.
 FARNÈSE (Odoardo), cardinal, 158 note 1.
 FARNÈSE (Ottavio), duc de Parme, 157.
 Farnèse (jardins), 140, 157, 158.
 Farnèse (palais), 66, 83, 124, 150 note 3, 170.
 Farnèse (vigne), 159.
 Farnèse (groupe d'Alexandre — et d'une Victoire), 146.
 Farnesina (villa), 145 note 1.
 Fatale (temple), 133 note 1.
 Faune à cheval, avec une panthère, sculpture, 72.
 Faune (statues de), 70, 71, 144.
 Faustine (buste de), 72.
 Faustine, représentation de son apothéose, 89.
 FEA (Carlo), archéologue, surintendant des antiquités, 120, 137, 147, 183, 184.
 Fedeli, huissiers du Capitole, 177.

FEDRA, 157.
 FELICE (Vincenzo), sculpteur, 88.
 Felice (rue), 59, 126.
 FÉLICIELS, 13.
 FÉLIX IV, 148.
 Femmes (bustes de — en marbre), 71.
 FERDINAND, roi de Naples, 110.
 FERDINAND I^{er}, roi des Deux-Siciles, 103.
 FERDINAND de Toscane, grand-duc, 36, 37, 95.
 FERRARE (cardinal de), 71.
 FERRARE (duc de), 71.
 FERRATA (Ercolo), élève de Bernin, 88.
 FERRATINI, évêque, 45.
 FERRERI (Domenico), fondateur, 145.
 FERRETTI (Antonio), architecte, 177 note 6.
 FERRI, fondateur, 145.
 FERRUCCI (Romulo), dit Tadda, sculpteur, 70.
 FIACCI (Bernardino), 135.
 FICORONI (Fr. de'), 131, 140-141 note 8, 147 note 5, 152 note 3.
 FIGLIUCCIO, évêque de Chiusi, 66.
 Finances (ministère des), 12, 122.
 FIORAVANTE (famille), 100 et 101 note 5.
 Fiscal, 134-135, 137, 177, 178.
 Flaminienne (voie), 83, 98.
 Flaminus (cirque de), 8, 22, 23, 30, 79 note 1.
 Floreria (Cour della), au Vatican, 80.
 FONTANA (Bartolommeo), 59.
 FONTANA (Carlo), architecte, 179.
 FONTANA (Domenico), architecte, 39-55, 88, 93, 130, 131 note 2, 149, 176.
 FONTANA (Francesco), architecte, 88.
 FONTANA (Marsilio), frère de Domenico, 50.
 FONTANA (Sebastiano), fils de Domenico, 40 note 2.
 Forma Urbis, plan de Rome, 25.
 Foro Boario. Voir Forum Boarium.
 Fortuna Prenestina, 24.
 FORTUNAT, poète, évêque de Poitiers, 4, 5.
 Fortunæ Virilis (temple), 23.
 Fortune Maritime (statue), 71.
 Foruns. Voir Auguste, Mars, Nerva, Paix, Trajan.
 Forum Boarium, 66, 148.
 Forum Romanum, 5, 11, 35, 66, 77, 80, 82, 144, 145, 146, 154, 157, 164, 165, 180 note 10.
 Forum Suarium, 14.
 Forum transitorium, 34, 79.
 FRANGIPANI (les), 28, 57, 136, 138, 148-149, 157, 166, 168.
 FRANGIPANI (Antonio de), 157.
 FRANGIPANI (Enrico), 166.
 FRANGIPANI (Giacomo), 166.
 FRANGIPANI (Gio. Batta), 157.
 FRANGIPANI (Marcello), 157.
 FRANGIPANI (Mario de), 157.
 FRANGIPANI (Martino), 126.
 FRANGIPANI (Pietro di Riccardo), 168.

FRANGIPANI (Raymondo), comte du Palais du Latran, 167.
 FRANZONI, clerc de la Chambre Apostolique, 87.
 Frascati, 73, 185.
 FRASIA (Pietro et Romano de), 166.
 Fratres Arvales, 162.
 Frattocchie, boug à 10 milles de Rome, 32.
 FRÉDÉRIC I^{er} Barberousse, empereur 166.
 FRÉDÉRIC II, empereur, 99, 166.
 Frosinone (amphithéâtre de), 162.
 FROTINGHAM (Arthur), 138 note 3.
 Fulvia, basilique, 22.
 FULVIO (Andrea), 34 note 1, 34 note 3, 49, 58 note 1.
 FULVIO, 86, 91, 124, 156.
 FULVIUS (M.) Nobiliore, 23.

G

GABINIO VEZZIO PROBIANO, 14.
 GABRIELLI (marquis), 101.
 GADDI (cardinal de), 69.
 GAETANI (les), 28.
 GAETANI (cardinal Enrico), 73.
 GAETANI (palais), 31.
 Gaius (cirque), 40.
 GALÈRE, 121.
 Galérien (statue de), 125.
 GALGANO (Fabia), 37.
 Gallien (arc de), 63 note 3.
 GALLIEN, 21.
 GALLO, moine de Pistoie, 99.
 GALLO (Pasquino), moine de Pistoie, 99.
 GAMUCCI (gravure de), 136 note 5.
 Ganymède (statue de), 71.
 GÉLASE II, 155.
 GELASUS, pape, 2 note 2.
 GELL (William), 159.
 Génie (statue de), 71.
 GENSÉRIC, 3, 107.
 Gesta Romanorum, 165 note 1.
 Gesù (église del), 36, 37.
 GÉTA, 133.
 Géta (tête de), 70.
 Ghetto (Juifs du), 120.
 GIACOMO ROSSI (Pietro di), du quartier Sant'Angelo, 167.
 GIARDONI (Carlo), plâtrier, 140.
 GIGLI (Giacinto), 114.
 GILII, astronome du Vatican, 47.
 GIOACCHINO, sculpteur, 135 note 9.
 GIOCONDO (Fra), directeur des antiquités, 34.
 Giordano (Monte), colline mineure de Rome, 8, 98 note 4.
 GIOTTO, 184.
 GIOVANNI (Andrea di), de Sienne, 66 note 2.
 GIOV. FRANCESCO DE SANTA BONAVENTURA, prédicateur, 182.
 GIOVANNOLI (Alò), 82.

GIOVANNOLI, 8.
 GIOVENALE (messire), 167.
 GINDEA (place), 36, 37, 78.
 GIUDICE (Domenico del), 76.
 GIULIA (cau), 64.
 GIUSTINIANI, cardinal, 186.
 Giustiniani (palais), 33.
 Glyptothèque de Munich, 05-96 note 10.
 GONOI, prince de la Paix, 54.
 GONFALON (confrérie du), 169-172, 176, 179.
 GONZAGA (Cesare), cardinal, 71.
 Gordien (arc de), 33.
 GORDIEN III, empereur, 161.
 Gordien III (médaillon de), 164 note 7.
 GRASSI, cardinal, 92.
 GRASSI (Cassandra), 68.
 GRATIEN, 17.
 Gratien Valentinien et Theodose (arc de), 27.
 GRAZIOLI (Dom.), 145.
 GRAZIOLI (comte), 148 note 3.
 GRECO (Muzio), 78.
 GRÉGOIRE (abbé), 25 note 5.
 GRÉGOIRE DE TOURS, 21 note 2.
 GRÉGOIRE LE GRAND, 19 note 3, 154, 164, 165 note 1, 166.
 GRÉGOIRE (saint), 13 note 6, 19.
 GRÉGOIRE II, 29.
 GRÉGOIRE III, 5, 29, 108.
 GRÉGOIRE IV, 57, 108.
 GRÉGOIRE VII, 6, 150.
 GRÉGOIRE XIII, 37, 39, 41, 51, 63, 64, 77 note 2, 114, 131, 178.
 GRÉGOIRE XVI, 111, 184.
 Grégorienne (Chapelle — à l'église Saint-Pierre), 37-38.
 GRIMANI (Domenico), cardinal, 106 note 1.
 GUADAGNI, cardinal, 180-181.
 GUALTIERI, 59.
 GUATTANI (Giuseppe Antonio), 135 note 9, 138, 152.
 GUBBIO (Ottaviano da), 78.
 GUERRIERI, cardinal, trésorier général de l'Église, 137.
 Guglia, nom donné à l'obélisque du Vatican, 42.
 GUIDE (Le), 79 note 5.
 GUILLAUME, directeur de cirque, 103.
 GUILLAUME, écuyer, 103-104.
 GUILLAUME DE NANCIS, 166 note 9.
 GUISCARD (Robert), 5-6, 8, 12, 25, 166.
 GUISE (Charles, cardinal de), 69.

H

HADRIANUS I^{er}, pape, 19 note 3, 65.
 HADRIEN, empereur, 94, 98, 106, 107.
 Hadrien (arc d'), 83.
 Hadrien (cirque d'), 8, 21.
 Hadrien (mausolée d'). Château Saint-Ange, 4, 21, 37, 97 note 2, 98.
 HANNIBAL, 34.
 HARFF (chevalier de), 172.
 Harpocrate (tête d'), 32.

Haustam, nom donné à la région où se trouvait le mausolée d'Auguste, 98.
 HÉLÈNE (sainte), 122 note 9.
 Hélène (sainte), son mausolée, 78, 148.
 Héliopolis, 89, 92.
 HENRI IV (empereur), 6, 28, 57.
 HÉRACLIS, empereur d'Orient, 153.
 HERCULE, 163.
 Hercule, statue de marbre, 69.
 Hercule jeune (tête d'), 70.
 Hercule (statue d'), 71.
 Hercule Farnèse, 32.
 Hercules Custodis (temple), 79 note 1, 154.
 Hercules Victoris (temple), 27, 154.
 HIGDEN, 165 note 1.
 HILDEBERG LE VÉNÉRABLE, 6-7.
 HONORIUS, 12, 17, 22, 107.
 HORACE, 167.
 Horrea Piperataria, entrepôt des épices, 143.
 Horti Bellajani, nom donné aux jardins du cardinal Du Bellay, 125-126, 130.
 HORSUS enfant (tête d'), 32.
 HORUS, 24.
 Hygia (statue), 73.

I

Idiots (Hospice des pauvres — situé place Colonna), 67-68.
 Impresa (place), 93 note 11.
 In Augusta, nom donné à la région où se trouvait le mausolée d'Auguste, 98.
 INGHIRAMI, fameux humaniste, 157.
 INNOCENT I^{er}, 12.
 INNOCENT II, 24, 25, 166.
 INNOCENT III, 133.
 INNOCENT IV, 166-167.
 INNOCENT VIII, 99-100, 110, 170.
 INNOCENT X, 72, 86, 178.
 INNOCENT XI, 117.
 INNOCENT XII, 88.
 Inondations, 10, 92, 109, 120, 175.
 IFFOLTO I D'ESTE, cardinal, 125.
 ISABELLE D'ESTE, 125.
 Isis (statue d'), 87 note 3.
 Isis (temple d'), 24, 76 note 2, 79 note 3, 87, 87 note 3, 89, 94, 95.
 ISOLANI (Giacomo), cardinal, 29.

J

JACQUES (saint), 184.
 JACQUIER (Le Père), 186 note 3.
 Janicule, 37, 82, 163.
 JANUARI DA CARAVAGGIO (Pierino de), architecte, 113.
 « Janus Quadrifrons » (arc appelé), 56, 78, 138, 148-149.
 Janus (temple de), 23.
 Jason (compagnons de), 140 note 1.
 JEAN D'OUTREMEUSE, 164 note 3, 165 note 1.
 JEAN VII, 154.

JEANNE (papesse), 155.
 JÉRÔME (saint), 2.
 JOSÉPHE, historien, 87 note 3.
 JUDICI (Graziano de), entrepreneur, 76, 79.
 Juifs, communauté des — de Rome, 120, 135-136, 178.
 JULES II, 30, 33, 92.
 JULES III, 32-33, 56.
 Jules III (villa de), 70.
 Jules IV (vigne de), 71.
 Julia, basilique, 7, 14, 29.
 Julia (Gens), 105.
 JULIE, fille d'Auguste, 57-58.
 JUNON, 57 note 1.
 Junonis Lucinae (temple), 22, 23.
 Junonis Monatæ (temple), 22.
 Junonis Sospite (temple), 23.
 Jupiter Capitolin (temple de), 27, 37.
 Jupiter Custos (temple de), 16.
 JUPIETER TONNANT, 57 note 1.
 JUPIETER ULTOR, 105.
 Justice (statue de la), sur la place Santa Trinità de Florence, 70.
 JUSTIN, empereur, 153.
 JUSTIN II, 5.
 JUSTINIEN, empereur, 5, 19, 24, 153.

K

KIRCHER (Père), 87, 93.

L

LABRE (saint Benoît-Joseph), 180 note 4.
 Lagusta, nom donné à la région où se trouvait le mausolée d'Auguste, 98.
 LA LANDE, 84, 91 note 7, 94, 95 note 8, 101, 131, 147, 159, 180 note 8.
 LAMARTINE, 11, 187.
 LAMBROSCINI, cardinal secrétaire d'État, 185.
 LAMPIDIUS, préfet de Rome, 162.
 LANCIANI (Le commandeur), 13, 35, 59, 148.
 LANDO (Angelo), 76.
 LANSEVILLE (Mercurio), alchimiste, 72.
 LACCOON, 83.
 LATARD, écuyer, 103.
 Latran, basilique. Voir Saint-Jean-de-Latran.
 Latran (obélisque du), 41, 50-52, 59, 85, 149.
 Latran (palais du), 59, 125, 131, 133, 155.
 Latran (place du), 56.
 Latrone ou Latroni (Arco de'), 147-148.
 LAUREDANO (Marco), évêque, 69.
 LAURENTI (Antonio), 127 note 2.
 LAURENZIANI (Gio. Batta), fondateur, 52.
 LAURENZIANI, fondateur, 145.
 « Lausta », nom donné au mausolée d'Auguste, 100.

- Lauste, nom donné à la région où se trouvait le mausolée d'Auguste, 98.
- LAVINIE, fille de messire Giovenale, 167.
- Leges Arcadum, 158.
- LENTULI (Curzio de), préfet, 156-157.
- LÉON III, pape, 57, 108.
- LÉON X, 34, 112, 133.
- LÉON XII, 103, 131, 141.
- LÉON XIII, 89.
- LEONIBUS (Francesco de), 67.
- Léonine, cité, 5.
- LEPIDUS (Emilius), 22.
- LEPLAT (baron Raymond), 73.
- Leutari (Via de'), 33.
- Libera. *Voit* Santa Maria Antiqua.
- Liberi Liberæque, temple, 23.
- LIBERIUS, pape, 154.
- Licentia competendi, 17.
- LIGORIO (Pyrrho), fameux antiquaire, célèbre faussaire, 21, 31, 70.
- LIVIE, femme d'Auguste, 98.
- Livres sibyllins, 1.
- LODOVISI, cardinal, 91.
- LODOVISI, princesse, 91.
- LONGHI (Orazio), 31.
- LONGINIANUS, préfet de Rome, 154.
- LONGO (Silla), sculpteur lombard, 54.
- LORENZINI (Caterini de), 130 note 7.
- LOTTI (Lorenzo), sculpteur, 110-111.
- Louve de bronze, qui est au Capitole, 155.
- LOUVRE, 87 note 3.
- LUC (saint), 108.
- Lucques (cathédrale de), 24.
- Lucques (évêque de), 71.
- Lucrèce (buste de), 72.
- LUDOVISI (Niccolò), prince, 86.
- LUNARDI (Vincenzo), aéronaute, 102 note 7.
- LUNE, divinité, 91.
- LUTIO (Orazio), 76.
- LUXEMBOURG (duc de), 45.
- Lysippe (statues de), 4.
- M**
- MACCARANI (marquis), 117.
- MACCARONI (Mario de), entrepreneur de fouilles, 66.
- Macellum Magnum, 2, 23, 35.
- MACRIN, empereur, 161.
- Maddalena (place), 66 note 6.
- MADDALENI (famille), 157.
- MADERNO (Pompeo di Paolo), architecte, 40 note 2, 46, 145.
- Madonna dei Monti, église, 64.
- Madonna dei Monti (Via della), 78 note 4.
- Madonna della Febre, église, 55.
- Madonna del Sasso, 111.
- MADRUZZI (comte), représentant du duc de Savoie, 73.
- Maestri di Strada, 110.
- MAFFEI (Girolamo), 58 note 1.
- MAGGIO DI GABRIELE, industriel juif, 130.
- Magistri Viarum, 63, 65, 114, 176.
- MAGLIBECCHIANUS, descripteur anonyme de Rome, 99.
- Magnæ Matris, temple, 21 note 1.
- MAGNANI (comte Pietro Rinaldo), 159.
- Maison dorée de Néron, 7, 14, 37.
- MAJORIEN, 17-18.
- MALATESTA (Galeotto), 167.
- MAMBILLA (Antonio), ferronnier, 50, 54.
- MANETTIS (Latino Giovenale de), 58, note 2.
- MANTACO, famille, 157.
- MANTOUÉ (duc de), 71.
- MARALDI, de l'Académie des sciences de Paris, neveu de Cassini, 129.
- MARANGONI, 169.
- MARATTA (Carlo), peintre, 111, 112.
- Marc-Aurèle (buste de), 72.
- Marc-Aurèle, colonne. *Voit* Antonine (colonne).
- Marc-Aurèle, statue, 4 note 2.
- Marc-Aurèle, tête de — avec buste cuirassé, 70.
- MARCELLUS, 98.
- Marcellus (statue de), 150.
- Marcellus (théâtre de), 7, 14-15, 28, 65, 76, 78, 150-152.
- MARCHI (de), 30-31.
- MARCHI (Tommaso de), architecte, 93.
- Marcia (eau), 64.
- MARCUS-AURELIUS, fils de la sœur d'Hadrien, Paulina, mari de sa nièce Faustina, père de l'empereur Commode, 88.
- Marforio (statue), 27, 90 note 7, 177.
- MARGANO (Gio. Batta), 67.
- MARIE, impératrice, fille de Stilicon et femme de l'empereur Honorius; découverte de son sarcophage, 68.
- MARINI, architecte, 94.
- MARIUS (*Voit* aussi Trophées), 64.
- MARS, 105.
- Mars (forum de), 27.
- Mars (statue de), 71.
- Mars (temple de), 21 note 3.
- MARTIAL, 8, 163.
- MARTIANUS, prêtre, attaché à l'église de Saint-Cyriaque, 122.
- MARTIN V, 25-26, 99, 109.
- MARTINI (Giorgio), de Sienna, 56 note 3.
- MASSÉNA, maréchal, 119-120.
- MASSIMI (les), 28, 148.
- MASTRO (Paolo dello), diariste, 124.
- MATAS (Bernardo), entrepreneur de spectacles forains, 102-103.
- Matris Matutæ (temple), 23.
- MATTEI (famille), 158.
- MATTEI, cardinal, protecteur de la Confrérie des Amants de Jésus, 182.
- MATTEI (Alessandro), 158.
- MATTEI (Ciriaco), 53.
- Mattèi (palais), 22, 31, 85.
- MATTEO (Muttio), chauxfournier romain, 31, 59.
- MATTEO DE CASTELLO (Paolo di), 68.
- MAURO (Lucio), 42, 89, 91.
- Mausolée, tombeau de Mausole à Halicarnasse, 163.
- Mausolée d'Auguste. *Voit* Auguste (mausolée de).
- MAXENCE, 21, 143, 153.
- Maxence (cirque de), 8, 86.
- MAXIME, sénateur, meurtrier de Valentinien III, 3.
- Maxime (cirque), 3, 7, 17, 41 note 2, 50, 50-51 note 4, 52, 56, 58, 154, 156.
- Maxime (thermes de), 8.
- MAXIMIEN, empereur, 121, 153.
- MAXIMILIEN II, empereur, 71.
- MAZARIN, cardinal, 81, 82.
- MÉDICIS (cardinal de), 140.
- MÉDICIS (Ferdinand), cardinal, grand-duc de Toscane, 36, 37, 95.
- MÉDICIS (Ippolito), cardinal, 68.
- MÉDICIS (Isabella de), 71.
- MÉDICIS (Laurent de), 140.
- MÉDICIS (Lorenzino de), 140.
- MÉDICIS (Ottaviano de), petit-neveu de Léon X, archevêque de Florence, pape sous le nom de Léon XI, 144.
- Médis (obélisque de la villa), 95.
- Médis (villa), 36, 37.
- MELFI (duc de), 37.
- MELLINI (Gaspere), architecte, 177 note 7.
- Memphis, 163.
- Mendicanti, 59, 144-147.
- MENGES, peintre allemand, 112.
- MERCATI (Michele), protonotaire apostolique, 47, 47, 50-51, 51 note 2, 89, 95.
- MERCATI (Paolo), 144.
- Mercur (temple de), sur le Puy de Dôme, 12.
- Mercur, statue, 70.
- Méridienne, 128-129.
- Messaline (buste de), 72.
- Messine, 13.
- Meta de Romulus ou sépulture dit de Scipion, 34.
- Meta Sudans, 169, 181 note 2.
- MEYER (Cornelio), 90, 93.
- MICHEL-ANGE, 36, 41, 106, 127, 128, 157.
- MIGLIACCIO (Lucia), veuve du prince de Partanna, femme de Ferdinand I^{er}, roi des Deux-Siciles, 103.
- MILANESE, 110.
- MILLINI (Mario de), 155.
- Millini (villa de Pietro), 157.
- MILLS, 159.
- Mills (villa), 157, 159, 179.
- Milvius (pont), 21.
- Minerva (église de la). *Voit* Santa Maria sopra Minerva.
- Minerva (obélisque della), 85, 87-88, 95.
- Minervæ Chalcidicæ (temple), 23, 26, 79, 82, 87.
- Minerve (collège des Prêtres de la), 53.

- Minerve (Pères de la), dominicains, 76.
 Minerve, statue, 73.
 Mirabilia, 7, 42, 108, 164-165.
 MIRANDA (comte), vice-roi de Naples, 40 note 2.
 Mission (Pères de la), 88.
 MOENIGO (Leonardo), 71.
 Moïse (fontaine de), 125 note 4, 126 note 5.
 MOÏSE, de Michel-Ange, 36.
 MONACI (A.), 138 note 4.
 MONALDESCHI, chroniqueur, 167.
 MONTAIGNE, 12, 13, 129, 144.
 Montalto (villa), 130, 131 note 2.
 Montanara (place), 151.
 MONT-CASSIN (abbé du), 155.
 Mont-Cassin (monastère du), 24.
 Mont-de-Piété, 126, 139, 178.
 MONTE (cardinal Innocenzo del), 73.
 MONTEBONI (Antonio), 126.
 MONTECATINI (P. Alessandro), procureur général des Chartreux, 128.
 Montecavallo, 14 note 1, 27, 36 note 1, 81.
 Monte Citorio, 85, 88-93.
 Monte Citorio (obélisque), 53, 90, 92, 93.
 Monte del Porco (bataille de), 99.
 Montefalco, ville des Marches, 66 note 2.
 Montefiascone, 122.
 Montegiordano, 38.
 Monte-Porzio, 185.
 MONTEPULCIANO (cardinal de), 36, 70, 71.
 Monti (quartier), 63, 167.
 Monticelli, 128.
 MONTJOSIEU (Louis de), Demontiosius, 44 note 3, 56 note 6.
 MONTMORENCY (comtesse de), 69.
 MONTMORENCY (comtesse Anne de), 69.
 MONT-VALÉRIEN (Calvaire du), 180 note 8.
 MORONI, 147, note 8.
 MOTTA (Pietro della), sculpteur lombard, 54 note 5.
 MUNDUS (Decius), 87 note 3.
 Muse (statue de), 71.
 Musée Strozzi, à Florence, 115.
 Musée Civico, de Venise, 106 note 1.
 MUTI (Orazio), 32, 72.
 Myron (génisse célèbre de), 4.
 MYRON, statuaire, 27.
 Mystères (représentations de — au Colisée), 171-172.
- N**
- NALDINI, sculpteur, 111.
 Naples, 9, 25, 68.
 Naples (musée égyptien de), 85 note 1.
 NAPOLÉON I^{er}, 16, 149, 152, 179, 180 note 9.
 NAPOLÉON III, 158.
 NAPOLINI (Giuseppe), sculpteur, 88.
 NARDINI (P.), 77.
 NARSÈS, 4 note 3.
 Naumachie d'Auguste, 24.
 Naumachie de Claude, 86.
 Navona (place), 8, 10, 40 note 4, 85-87, 93.
 Nazionale (via), 12.
 NAZZANO (Innocenzo de), 67.
 NEGRONI (abbé Pietro de), 155.
 NELLI (plan de), 101 note 7.
 NEPTUNE, 108.
 Neptune (temple de) surnommé *Argonautarum* et auparavant temple dit *d'Antonin le Pieux*, 40, 140.
 NÉRON, 8, 4^{bis}, 150, 161.
 Néron (cirque de), 8, 21.
 Néron (colonne de), 147 note 8.
 Néron (colosse de), 161, 164.
 Néron (*Dumus transitoria* de), 159.
 Néron (« Frontispice de »), 36.
 Néron (pont de), 27.
 Néron (thermes de), appelés aussi thermes Alexandrins, 8, 22, 33, 117.
 Néron (bustes de), 32, 72.
 NÉRON CÉSAR, fils de Germanicus, 98.
 Neronianus (Pons), 100.
 NERVA, empereur, 82, 98.
 Nerva (arc de), 63.
 Nerva (forum de), 29 note 2, 63, 81.
 Nettuno (forêts de), 42.
 NIBBY, 138, 143 note 5, 147, 159 note 5, 181 note 2, 184.
 NICOLAS IV, 39.
 NICOLAS V, 27, 40, 99, 110, 124, 154, 170.
 Nil (statues du), 27, 87 note 3.
 NOBILI (famille des), 126.
 Noé (arc de), nom donné à l'arc de Nerva, 63.
 NOLLI, plans de Rome de —, 100 note 9.
 Novato (thermes de), 8, 24.
 NOVUS, mathématicien, 92.
 NYEM, 28.
 Nymphé (statue de), 71.
- O**
- Obélisque de la villa Albani, 95.
 Obélisque d'Antinous, c'est-à-dire du Pincio, 94.
 Obélisque d'Auguste, nom donné à l'obélisque du Monte Citorio, 53, 90, 92-93.
 Obélisque Campense, nom donné à l'obélisque du Monte Citorio, 92.
 Obélisque du Capitole, 53, 54, 64.
 Obélisque de Constantin II ou du Latran, 50-52, 59, 85, 149.
 Obélisque dit de Dogali, devant la gare, 94, 95.
 Obélisque de Sainte-Marie-Majeure, 49-50, 85, 89, 97 note 4, 100.
 Obélisque Matteiano, 54, 64.
 Obélisque de la villa Médicis, 95.
 Obélisque della Minerva, 85, 87-88, 95.
 Obélisque du Monte Citorio, 53, 90, 92-93.
 Obélisque de la place Navona, 85-87.
 Obélisque du Panthéon, ou de Ramsés II, 85, 87, 89, 95.
 Obélisque de Saint-Pierre ou du Vatican, 40-48, 50, 54, 56, 85, 91.
 Obélisque du Pincio, 85, 94.
 Obélisque de la place del Popolo, 50-51, 53, 59, 85.
 Obélisque de Psammétique II, obélisque du Monte Citorio, 92-93.
 Obélisque du Quirinal, 85, 89-91, 97 note 4, 100.
 Obélisque « solaire », nom donné à l'obélisque du Monte Citorio, 53, 90, 92-93.
 Obélisque des Thermes, 85.
 Obélisque de l'île du Tibre, 85 note 1.
 Obélisque du Transtévère, 85 note 1.
 Obélisque de la Trinità dei Monti, 85, 91.
 Obélisque du Vatican, 40-48, 50, 54, 56, 85, 91.
 Octave (tête antique d'), 72.
 OCTAVIE, 98.
 Octavie (portique d'), 14, 27, 76, 78.
 Odeon du Monte-Giordano, 8, 163.
 ODESCALCO (Battista), 128.
 ONOACRE, 7, 153.
 Olimpiades (thermes d'), 8.
 Olivétains (Pères), de l'église Santa Francesca Romana, nommée auparavant Santa Maria Nuova in Campo Vaccino, 136-137, 146-147, 154, 169.
 Oliveto (Congrégation du mont), 68.
 OLIVIERI (Pietro Paolo), 36 note 1.
 OLYMPIODORE, historien philosophe, 3.
 Opimia (basilique), 14.
 ORDERIC VITAL, 6.
 Ordo Romanus, 133.
 Orfèvres (Arc des), 56, 148.
 ORLANDI (Battista), 31.
 OROSE, 2.
 ORSINI (Des), 28, 71, 100, 151.
 ORSINI (D. Filippo), duc de Gravina, 151.
 ORSINI (Ferdinando), 72.
 ORSINI (Franciotto), 100.
 ORSINI (Lelio), duc de Bracciano, 82.
 ORSINI (Napulione ou Napulione), comte de Monopoli, 122, 127.
 ORSINI (Nicola), comte de Nola, 122, 127.
 ORSINI (Orso), 168.
 ORSINI (Savella), 167.
 Ortaccio, nom donné aux abords du mausolée d'Auguste, 100.
 Orti Farnesiani, au Palatin, 140, 157, 158.
 Orvieto (dôme d'), 24.
 Ostie, 41 note 2, 55, 64, 71, 79, 80.
 Ostie (porte d'), 41 note 2.
 Othon (têtes d'), 70, 72.
 OTTAVIANO, excavateur, 77.
 OTTO CANTONI, 89.
- P**
- PACCA, cardinal, doyen du Sacré Collège, 137.
 PACETTI (V.), sculpteur, 73 note 3.
 PACUVIUS, poète, 27.
 Paix (forum de la), 4, 143, 146 note 1, 147.
 Paix (temple de la), 10, 26, 79, 81, 143-148.
 Palais (auditeur des causes du), 109.
 Palatin (mont), 7, 9, 11, 11 note 5, 12,

- 32, 51, 51 note 3, 56, 58, 67, 81, 136, 138, 145, 153-160, 166, 168, 179.
- Palatino (pont), 175.
- Palatium Magnum, nom donné aux ruines de certains palais du Palatin, 155, 157, 168.
- Palatium Sessorianum, 23, 68, 122.
- Pallazi, architecte, 183.
- Palazzo Maggiore, voir Palatium.
- PALÉOLOGUE (Jean), 26.
- Palestrine, 24.
- PALLADIO, 8, 82.
- Pallas (temple de), 82.
- Pallas (statue de), 165.
- Palombara (villa du marquis Orazio Savelli), 64.
- PALONIO (Augustino), trésorier du Peuple romain, 176.
- Palosci (vigne des), 157.
- PALUZZI (Angelo), conservateur, 156.
- PAMFILI (Camillo), 72.
- PAMFILI (cardinal Giuseppe Doria), pro-camerlingue, 182.
- PAMFILI, prince, 83.
- Panthéon d'Agrippa, 8, 11, 37, 55, 78 note 5, 82 note 5, 85, 105-120, 143, 153.
- Panthéon (chapitre du), 113, 114, 117-118.
- Panthéon (obélisque du), ou de Ramsès II, 85, 87, 89, 95.
- Panthère avec un faune à cheval, sculpture, 72.
- PANVINO, 156.
- PANZANI (famille), 130.
- PAOLINA, dame romaine, 87 note 3.
- Paonazzetto, nom donné au marbre de Phrygie, 138, 140 note 6.
- PARADISI, capitaine, 78.
- Parco (EL), aux thermes de Dioclétien, 124.
- Parione, 67.
- PARISANO (Ascanio), cardinal de Rimini, 66.
- Parlement (Palais du), 88 note 6.
- PARTICOPPE (Mariano), auteur d'un mystère de la Passion, 172.
- PASCAL II, 12.
- PASCALIS, pape, 122.
- PASQUIN, 37, 116.
- PASSARETTI (Bart.), peintre à Bologne, 71.
- Passion, mystère représenté au Colisée, 171-172.
- PAUL II, 27, 41, 110, 170.
- PAUL III, 10 note 4, 30-31, 41, 58, 66, 68, 112, 134, 157, 172.
- PAUL V, 79-82, 114, 131, 145, 178.
- Pauline (fontaine), 82.
- PAULUS STEPHANI, 169 note 4.
- PERETTI (Camilla), sœur du pape Sixte V, 40.
- PERETTI, cardinal. Voir Sixte V, 39.
- Peretti Montalto (villa), 130, 131 note 2.
- PERINI (Francesco Maria), charpentier de l'arc de Constantin, 140 note 3.
- PERINI, tailleur de pierre, 178.
- Pérouse, 9.
- PERROT (M. G.), secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 104 note 1.
- PERUZZI (Baldassare), architecte, 145 note 1, 151.
- PESARO, 72.
- PÉTRARQUE, 20, 25, 28, 61, 123, 151.
- PETRONI (Alessandro), médecin de Civitacastellana, 31.
- Peuple (obélisque de la place du), 50-51, 53, 59, 85, 91.
- Peuple (place du), 37, 54.
- Peuple (porte du), 37.
- Phébus (statue de), 165.
- Phidias (statues de), 4, 27, 90.
- Philippe (thermes de), 8.
- PHILIPPE II, roi d'Espagne, 70.
- Philosophes (têtes de), 72.
- PHILOSTORGIOS, 2.
- PHOCAS, empereur byzantin, 15 et 15 note 4, 107, 153.
- Phocas (colonne de), 15-16.
- PHŒBUS (Messius), 162.
- Pia (porte), 35, 94.
- Pia (rue), 59, 126.
- PIALE (Stefano), 82 note 1.
- PICCARDI (Antonio), entrepreneur, 26.
- PICCIOLI (Giovanni), écrivain décorateur, 136.
- PICCOLomini, nonce en France, 82.
- PIE II, 27, 29, 62, 110, 170.
- PIE IV, 35, 62, 70, 78 note 5, 127, 128, 138.
- Pie IV (hémicycle de) au Vatican, 89.
- PIE V (saint), 39, 59, 91, 178.
- PIE VI, 89-91, 94, 119.
- PIE VII, 120, 131, 135, 137, 141, 168, 183.
- PIE VIII, 103.
- PIE IX, 120, 177 note 6, 180 note 4.
- Piè di Marmo (rue), 77 note 2.
- PIERLEONI (les), 28, 150-151.
- Piété (temple de la), 14.
- Pietra (Piazza di), 140.
- PIETRA SANTA (Cecchino da), sculpteur, 47.
- PIETRO, charretier, 54.
- Pigna (cour appelée Della — au Vatican), 89, 94.
- Pigna (quartier), 31.
- Pincio, 10 note 2, 85, 93-94.
- Pincio (obélisque du), 94.
- PINI (Paolo), 156.
- Pio Clementino (musée), 93.
- Piperno, ville du diocèse de Terracine, 66 note 2.
- PIRANESI, graveur, 118, 179 note 4.
- PISANI ou PISANY (marquis de), 45.
- Pisaro, 72.
- Piscina des thermes de Dioclétien, 130 note 7.
- Pise (cathédrale de), 24.
- PLACIDIE, fille de l'empereur Théodose et sœur d'Honorius et d'Arcadius, 2.
- PLINE, 10, 22, 49, 91, 106, 107, 165.
- Podium du Colisée, 162.
- POGGE BRACCIOLINI, 20, 26, 28 note 4, 61, 86, 89, 99, 109, 123-124, 143, 156, 170 note 1.
- POLEMEUS SILVIUS, évêque de Sion, auteur du *Literculus*, 164 note 1.
- POLENTA (Lodovico della), noble de Ravenna, 167.
- POLIGNAC (cardinal de), 73.
- Pollux (statue et bas-relief de), 71.
- Polvereria (via della), 159 note 1, 179.
- POMPÉE, 105 note 2.
- Pompée (cirque de), 8.
- Pompée (portique de), 33, 37.
- Pompée (théâtre de), 4, 18, 28, 150.
- Polvereria (statues de), 33, 182.
- Pompei, 13.
- POMPONIUS LETUS, fondateur de l'Université romaine, 170 note 4.
- Ponte (quartier), 68, 109.
- Ponte Molle (camp du), 120.
- Ponti (quartier), 167.
- PONTIFEX MAXIMUS, 162.
- Pontificale (via), 100 note 9.
- Pontifici (via de'), 101 note 5, 102 note 2.
- PONZIO (Flaminio), architecte, 79.
- Popolo (place de), 98.
- Popolo (porta de), 10.
- POPÉE, 98.
- PORCARI (le chevalier), 61.
- PORTA (Giacomo della), architecte, 41, 47, 75, 177 note 8.
- PORTA (Tommaso della), sculpteur, 55.
- PORTA (héritiers Della), 77.
- Porta Maggiore, 64, 94.
- Porta Pia (via), 125.
- Portese (porta), 37.
- PORTIA, mère de Lodovico Cenci, 148.
- Porticus Margaritæ, lieu dit, 157.
- Porticus Materiani, nom donné au palais de Septime-Sévère, 155.
- Portique (le), 8.
- Portique Telluris, 23.
- Porto, 64.
- Portogallo (arc dit de), arc de Domitien, 10, 26, 83.
- PORTO MAURIZIO (Leonardo de), prédicateur, 180.
- Portugal (arc de), Voir Portogallo.
- Portugal (roi de), 36.
- Posi (Paolo), architecte, 118.
- POTIUS, affranchi, 83 note 9.
- POUSSIN (le), 112.
- Præfectura Urbana, 23 note 9.
- Pragmatique Sanction, 19.
- PRAXITÈLE (groupe attribué à), 27, 90 note 5, 133.
- Prédicateurs (confrérie des), 26.
- Préfet de Rome, 16, 19.
- Preide (place de), premier nom de la piazza di Pietra, 140 note 1.
- Preteste (temple de), 150 note 11.
- Presepio (chapelle de), à Sainte-Marie-Majeure, 59.
- PROCOPE, 4 et 4 notes 2 et 3, 5.
- Procurateur du Peuple, 178.
- PROSPETTIVO MILANESE, 165.

PSAMMÉTIQUE II, 92.
 PUBLIUS VICTOR, 7, 85.
 PUDENS, sénateur, 77.
 Pulverière (via), 159 note 1, 179.
 Puy de Dôme, 12.

Q

Quatre-Fontaines (carrefour des), 94.
 QUINTUS METELLUS MACEDONICUS, 14.
 Quirinal, 14, 23, 25, 27 note 1, 37, 76 note 3, 78 note 3, 81, 85, 82 note 5, 90, 120.
 Quirinal (groupes de cavaliers du), 90, 133.
 Quirinal (obélisque du), 85, 89-91, 97 note 4, 100.
 Quirinal (palais du), 81.
 Quirini (temple), 23, 25.

R

RABELAIS, 69.
 RAMSÈS II, 50 et 51 note 4, 91, 94.
 Ramsès II (obélisque de). *Voir* Obélisque du Panthéon et Obélisque dit de Dogali, devant la gare.
 RANCOUREL (abbé), 159, 159 note 6.
 RANUCCIO (cardinal), 157.
 RAPHAEL, 34, 110-111, 159 note 6.
 RAPHAEL (élèves de), 145 note 1.
 RAVAGLINI, entrepreneur de maçonnerie, 137.
 Ravenne, 19.
 RAVNERIUS (Joannes), 25 note 5.
 REYNACH (M. Salomon), 138 note 4.
 Retrofoli, nom donné au Moyen âge à l'Arc de Domitien, 83.
 Rhinocéros, exhibition d'un — aux Thermes, 130.
 RIARIO (Raffaello), cardinal camerlingue, 100, 155, 170.
 RICCHI (Lorenzo de), 52.
 RICCI, cardinal, 35.
 RICIMER, 3.
 RIDOLFI, cardinal, 35.
 Ridolfi (palais), 35.
 RIENZO (Cola di), 61, 99, 154 note 1.
 RIMINALDI (cardinal Giovanni Maria), primicier de l'archiconfrérie de San Rocco, 101.
 Ripa Marmorata (port), 16, 67, 68, 79, 81.
 Ripetta (port de), 31, 49, 101, 178.
 ROCCHI, 54.
 RODES (M. de), ambassadeur de France, 69.
 ROGISSART, 101 note 6, 134 note 5.
 ROHAULT DE FLEURY, 138 note 5.
 Romanum. *Voir* Forum.
 Romulus (temple de), 23, 26.
 Ronco (Gasparino de), aubergiste, 156.
 Ronconi (vigne des), 159.
 Rose (dimanche de la — à Santa Maria Rotonda), 119.
 Rossi (Ferdinando Maria de), vice-gérant de Rome, 180 note 8.

Rossi (Filippo de), 140.
 Rossi (G. B. de), 154 note 1.
 Rossi (Vincenzo de), sculpteur, 36.
 Rota Colisci, nom donné à l'Arc de Colisée, 166.
 Rotonda (chanoines de la), du Panthéon, 76-79.
 Rotto (Ponte), 10.
 ROVERE (Bartolommeo della), neveu de Jules II, 34.
 ROVERECA (Bartolommeo), 29.
 RUCCELLAI (Giovanni), 110, 124.
 RUFINI (Mario), évêque de Melfi, gouverneur du château Saint-Ange, 111, 113.
 RUSPOLI (Alessandro), dépositaire, 79.
 RUSPOLI (Bartolommeo), 126.
 RUSTICUS, neveu du pape Grégoire VII, 28, 57.
 RUTILIUS NUMATIANUS, 3.

S

SABINA, impératrice, 94.
 Sabines (têtes de), 36.
 SACCOCCIA (famille), 93-94.
 SACCOCCIO (Curzio), 94.
 SACCOCCIO (Marcello), 94.
 SACCHETTI (Marcello), dépositaire général de la Chambre apostolique, 115.
 Sacré Urbis (temple), 22, 25, 82, 148.
 Sacrée (Voie). *Voir* Voie Sacrée.
 Septa Julia (portique), 30.
 Salaria (port), 2, 35, 67.
 Salaris (pont), 76.
 Salerne, 25.
 SALINCONTRA (Domenico), 166.
 Salino, marbre (ou Saligno), 76, 78, 79.
 SALUSTE, préfet de Rome, 22.
 Salluste (jardins de), 35, 67, 91.
 Sallustiano (obélisque) ou de la Trinité de' Monti, 85, 91.
 Salvatio (la), 19 note 5, 108, 165.
 SALVETTI (abbé), 131 note 2.
 SANGALLO (Antonio da — il Vecchio), 124.
 SANGALLO (Antonio da), DIT LE JEUNE, 41, 146, 150 note 3, 157.
 SANTE MAGGI, maître-maçon de l'Arc de Constantin, 140 note 3.
 SANTI (Giovanni de), 115.
 SANTORIO (Giulio-Antonio), cardinal, 56.
 Sapienza (palais de la), 83.
 SARACENI (Sigismondo), archevêque d'Acrezza et Matera (Mateola), 70.
 SATURNINO, 87 note 3.
 SAULI (Geronimo), évêque de Bari, 66.
 Savelli, colline mineure de Rome, 98 note 4.
 SAVELLI (les), 28, 76, 77 note 1, 151.
 SAVELLI (duchesse Lucrezia), 76, 77, 78.
 SAVELLI (Gio. Batta), 151.
 SAVELLI (Giulio), 151 et 151 note 8.
 SAVELLI (Luca), 151.
 SAVELLI (marquis Orazio), 64.
 SAVELLI (Paolo), neveu et héritier du cardinal Montalto, 131 note 2.

SAVELLO D'ANAGNI, 168.
 Savello (Monte), 78.
 SAVOIE (Emmanuel-Philibert, duc de), 71, 72.
 SCACCHI (Ascanio), de Pérouse, 125.
 SCAMOZZI, 56 note 4, 145 note 1, 152 note 5, 181 note 3.
 SCHIER, acrobate, 103.
 SCHIEL (H. van), graveur, 59 note 3.
 Schola di Vergilio, nom du Septizonium au Moyen âge, 58.
 Scipion (tête à l'imitation de), 70.
 SCIPIO NASICA (Publius Cornelius Lentulus), censeur, puis consul, 22, 67 note 3.
 Scipion (sépulcre dit de), 34.
 Secco, colline mineure de Rome, 98 note 4.
 Secrétairerie d'État, 139.
 Secretarium Senatus, 133 note 1.
 Sedem ou Sedes Solis. *Voir* Septizonium.
 Sémiramis (jardins de), 159.
 Sénat, 16, 18.
 Sénateur, 109, 167, 169.
 Sénatorial (Palais), 53, 177, 179.
 SÈNÈQUE, 181 note 2.
 Septemzodium. *Voir* Septizonium.
 Septem Solia Major, partie du Septizonium, 57.
 Septem Solia Minor, partie du Septizonium, 57.
 Septem Solium. *Voir* Septizonium.
 Septem Via ou Septem Vias. *Voir* Septizonium.
 Septemviri Epulorum, 84.
 Septifolium. *Voir* Septizonium.
 SEPTIME-SÈVÈRE, 56, 58 note 1, 82, 107, 148, 150.
 Septime-Sèvre (arc de), 11, 11 note 6, 26, 56, 63, 90 note 7, 133-136, 141.
 Septime-Sèvre (arc de), dit des Orfèvres au Vélabre, 56, 148.
 Septime-Sèvre (palais de), 155, 159.
 Septime-Sèvre (thermes de), 8, 24.
 Septime-Sèvre (tête de), 70.
 Septisolum. *Voir* Septizonium.
 Septizonium, 28, 52, 54, 56-59, 155, 156, 166.
 Septodium. *Voir* Septizonium.
 Septum Solis. *Voir* Septizonium.
 SÉRAPIS, 24.
 SERBELLONI (Antonio), fils du comte Bosio Sforza, cardinal, 126.
 SERGIUS, pape, 24 note 3, 155.
 SERGIUS III, 24 note 2.
 SERRA (Mgr), préfet de l'Abondance, 131.
 SERRA (Giovanni), cardinal trésorier, 145.
 SER ROBERTOU SERROBERTI (Giuliano), 99.
 SERROBERTI (famille), 100.
 Sessorianum (Palatium), 23, 68, 122.
 SÉTOUI I^{er}, 50 note 4, 91.
 Sette Lucerne, nom donné à l'Arc de Titus, 136.
 Settimania (Porte) ou Septimania, 37.
 SFORZA (Ascanio), cardinal, 124, 125.
 SFORZA (comte Bosio), 126 note 2.

- SPORZA DI SANTA FIORA (Alessandro), cardinal, 126.
- SPORZA (Caterina), comtesse de Santa Fiore, 126-127.
- SPORZA DI SANTA FIORA (Francesco), cardinal, 126-127.
- SHAKESPEARE, 185.
- Siciles (roi des Deux-). Voir Ferdinand I^{er}.
- Siculus, 28 note 1.
- SIOFINE APOLLINAIRE, sénateur de Rome, 3, 122.
- Siena (place de), 35.
- SIGNORILI (Nicolas), 154 note 1.
- Silla (mausolée de), 37.
- SILVESTRI (Euryale), 144.
- Simplon, 95.
- SINBALDI (Luca), 155.
- SIRICIUS, pape romain, 22.
- SISINNIUS, pape, 29.
- SISTER ROSE, dame anglaise, 104.
- SIXTE IV, 27, 122.
- SIXTE V, 28, 39-59, 64, 85, 86, 89, 91, 93, 100, 109-110, 114, 129, 149, 176.
- Sixte V (chapelle de) à Sainte-Marie-Majeure, 56, 79.
- SMARAGDUS, exarque d'Italie, 15.
- SOCRATE DE BYZANCE, 2.
- SODERINI (famille), 63.
- SODERINI (Francesco), 100-101.
- SODERINI (Paolo), 37.
- SOLARO (Tul.), sculpteur, 80, 145.
- Soleil (Statue du), 164.
- Soleil (temple du), au Colisée, 164-165.
- Solis Aureliani (temple), 23 et 23 note 5, 25, 37, 76 note 3, 78 notes 3 et 5, 82, 90 note 3.
- SORMANNI (Leonardo), sculpteur lombard, 36 note 1, 54 note 5, 55.
- SPADA (Bernardino), cardinal, 33.
- SPADA (Eugenia), mère d'Alessandro Mattei, 158.
- SPADA (Leonida Maria), 159.
- SPADA (palais), 33.
- SPADA (Paolo Antonio), 159.
- SPECCHI (les), 28.
- SPECCHI (Alessandro), architecte du Peuple romain, 73, 137.
- Spes (temple de), 23.
- Spina du cirque de Gaius, 40.
- Spina du cirque Maxime, 51.
- SPINELLI (Fernando Maria), Napolitain, gouverneur de Rome, 102.
- SPIRITI (Aurelio Giovanni de), 100.
- SPIRITI (Giovanni Batta de), 100.
- SPIRITI (Mario), capitaine, son jardin, 36.
- Spolia Christi, nom donné à l'église Santa Maria in Campo Carleo, 172.
- SQUARCIALUPI (Pietro), sénateur, 63, 134.
- STABIA (Budino de), 50.
- Stade du Palatin, 159.
- Statilius Taurus (amphithéâtre de), 38.
- STEFANO, fils d'Hildebrand, 57.
- STEFANO (Paolo di), 169.
- STENDHAL, II note 6, 81-82, 137 et 137 note 4, 140 note 1, 143 note 4, 145 note 3, 152 note 3, 180 note 8, 186.
- STERN, architecte, 137, 184.
- STILICON, 12, 20 note 1.
- STOISMAN, gardien du Colisée, 186.
- STRABON, 13, 49.
- STROZZI (Leone), 37.
- Strozzi (Via), 59.
- Strozzi (villa), 131 note 2.
- Stymphalides, 163.
- SUARD, 93.
- Suarium, Voir Forum.
- Suburra, 5, 78, 130.
- SUBURRA (Pandolfo della), 109.
- SUÉTONE, 148 note 2.
- SUGER, abbé de Saint-Denis, 25.
- Sura (thermes de), 8.
- Sylvestre (saint), pape, 165.
- SYMMAQUE (Lucius Aurelius Avianus), 15, 150.
- SYMMAQUE (Quintus Aurelius), préfet de Théodoric, 18.
- Saint-Ange (château), 4, 6, 21, 28, 34, 55, 100 note 9, 109, 115.
- Saint-Cyriaque, église, 122.
- Saint-Georges (fontaine de), 149 note 6.
- Saint-Grégoire (église), 178.
- Saint-Jean de Latran (basilique), 6, 14 note 1, 9, 26, 40, 55, 59 note 2, 65, 67, 72, 75-79, 91, 109, 114, 138 note 5, 154, 168, 169, 176, 178, 182, 183.
- Saint-Marc (palais de), 27, 170.
- Saint-Paul (église), 9, 41 note 2, 56.
- Saint Paul (statue de), 54, 55, 59, 67.
- Saint-Paul hors les Murs, 21, 22.
- Saint Paul (Reliques de), 5.
- Saint-Pierre (basilique), 5, 9, 10, 21, 24, 27, 30, 34, 34 note 1, 35, 36, 37, 38, 40, 45, 46, 54, 55, 68, 70, 76, 77, 80, 81, 86, 114, 115, 124, 146, 170.
- Saint-Pierre-ès-Liens (église), 18, 23, 36, 68, 78, 78 note 3, 130, 179.
- Saint-Pierre (obélisque). Voir à Vatican ou au mot Obélisque.
- Saint-Pierre (place), 45-49.
- Saint Pierre (reliques de), 5.
- Saint Pierre (statues de), 54, 55.
- Saint-Sacrement (confrérie du), 118-119, 168, 170, 177, 178.
- Saint-Sacrement (chapelle du), 77, 78, 79.
- Saint-Sauveur (confraternité de), 168-169.
- Saint-Siège (trésor du), 110.
- Saints Jean et Paul (basilique), 25 note 5.
- Saints Philippe et Jacques, chapelle dédiée par le cardinal Filippo Calandrino, 92.
- Sant' Adriano (église), 30.
- Sant' Andrea à Amalfi, 24.
- San Bartolommeo all' Isola, 23, 85 note 1.
- San Benedetto in Thermis (église), 22.
- San Bernardo (église), 23.
- San Bonaventura (Via), 179 note 3.
- San Carlo al Corso (église), 101.
- San Cesareo (église), 153-155.
- San Clemente (église), 12, 22, 78, 176.
- San Crisogono (église), 24.
- San Francesco a Ripa (couvent de), 80.
- San Giacomo (église), 101 note 3.
- San Giacomo del Colosseo (église et hôpital), 168, 183, 184.
- San Giacomo in Thermis (église), 22.
- SAN GIORGIO, cardinal (Sforza), 128, 130.
- San Giovanni (rue), 75, 168.
- San Giovanni (hôpital), 60, 183.
- San Girolamo degli Schiavoni (église), 59.
- San Giuliano (église), 64.
- San Giuseppe, chapelle du Panthéon, 113.
- San Gregorio (moines de — sur le Caelius), 138, 141, 155, 156.
- San Lorenzo (église), 30.
- San Lorenzo in Damaso (église), 67.
- San Lorenzo in Lucina (église), 81, 90, 92, 93 notes 7 et 11.
- San Lorenzo in Miranda (église), 23, 66.
- San Lorenzo in Panisperna (couvent de), 77, 80, 81.
- San Lorenzo sur la voie Tiburtine (église), 22.
- San Lorenzo (porte), 12, 64.
- San Luigi de' Francesi (église), 117.
- San Macuto (église), 89.
- San Marco (basilique), 10.
- San Martino ai Monti (église), 24.
- San Matteo, église, dans la via Merulana, 128 note 2.
- San Matteo de Salerne (église), 25.
- San Niccolò de Lorensi (église), 37.
- San Niccolò in Carcere (église), 23, 65.
- San Niccolò (église), 30.
- San Nicola a Cesarini ou de Calcario (fabrique de), 23, 79.
- San Paolo alla Regola (église), 40.
- San Pietro in Montorio (chapelle), 35.
- San Pietro in Vincoli. Voir Saint-Pierre-ès-Liens.
- San Remo (église), 44.
- San Rocco, confrérie, 99, 101.
- San Rocco (église), 50, 101.
- San Rocco, hôpital, 89.
- San Salvatore (hospice), 75.
- San Salvatore de Rota Colisei (petite église), 169, 171.
- San Salvatore in Thermis (église), 22, 30.
- San Sebastiano (église), 86.
- San Sebastiano extra muros (église), 66.
- San Sebastiano in Pallara, 155.
- San Sebastiano (porte), 35.
- San Silvestro (abbaye de) in Capite ou Inter duos hortos, 76 note 3, 78, 98.
- San Sisto (église), 66.
- San Stefano del Cacco (église), 79.
- San Stefano in Trullo (église), 68.
- San Stefano Rotondo (église), 2, 23, 35.
- San Teodoro (église), diaconie, 37, 154, 157.
- San Tommaso (ruelle), au Parione, 35.
- S. Vitale (église), 12, 32, 126.
- S. Vito (arco di), 63 note 3.
- Sant' Adriano (église), 65.
- Sant' Adriano a Campovaccino (église), 80.
- Sant' Adriano in Tribus Foris (église), 22, 80.

- Sant' Andrea (église), 23.
 Sant' Andrea delle Frate (église), 81.
 Sant' Andrea della Valle (église), 35, 37.
 Sant' Angelo de Augusta (église), 98.
 Sant' Angiolo de Palerme (église), 124.
 Sant' Eusebio (église), 64.
 Sant' Eustachio (église), 29.
 Sant' Ignazio (place), 89.
 Sant' Ignazio (Via), 94.
 Sant' Urbano alla Caffarella (église), 23.
 Sainte-Croix (église), 94. *Voir* Santa Croce.
 Sainte-Hélène (mausolée de), 78, 148.
 Sainte-Marie-Majeure (basilique), 22, 23, 36, 37, 39, 40, 55, 56, 59, 79, 80, 81, 82, 128 note 2, 145, 168.
 Sainte-Marie-Majeure (obélisque de), 49-50, 85, 89, 90, 97 note 4, 100.
 Sainte-Sophie, 25.
 Santa Agata de' Tessoriti (église), 10.
 Santa Agnese (église), 83.
 Santa Agnese hors les Murs (église), 22, 55.
 Santa Agnese in Navona (église), 23, 72, 78.
 Santa Anastasia, titre presbytéral, 154, 156, 157.
 Santa Andrea in Pallara (église), 155.
 SANTA BIANCA, 115.
 SANTA BONAVENTURA (Père Giov. Francesco de), prédicateur, 182.
 Santa Caterina de' Funari (église), 22, 23.
 Santa Cecilia au Transtévère (église), 81.
 Santa Chiara (église), 78 note 5.
 Santa Clemente (Via), 169.
 Santa Costanza (église), 22.
 SANTA CROCE (marquis Scipione), 84.
 Santa Croce, couvent des Chartreux, 127.
 Santa Croce in Gerusalemme (église), 23, 53, 66, 68, 77, 78, 82, 122, 138 note 5, 175.
 Santa Francesca Romana, auparavant connue sous le vocable de Santa Maria Antiqua (église), 22, 146, 166.
 Santa Francesca Romana (Pères de), 136-137, 146-147, 154, 169.
 Santa Lucia (de' Giunasi) in Calcararia (église), 22, 30.
 Santa Maria (pont), 64, 175.
 Santa Maria Antiqua, diaconie, 23, 154, 157.
 Santa Maria Araceli (église), 22, 24, 25, 53, 109.
 Santa Maria degli Angeli (église), 23, 37, 91, 126-128, 130, 131.
 Santa Maria della Navicella (église), 24.
 Santa Maria della Pace ou in Pace (église), 36, 37, 68.
 Santa Maria della Pietà (église), 169.
 Santa Maria del Popolo (église), 37, 45, 53, 67.
 Santa Maria del Sole (église), 15-16, 23.
 Santa Maria de Manu (église), 155.
 Santa Maria de Metro (église), 169.
 Santa Maria Egiziaca (église), 23.
 Santa Maria in Campo Carleo (église), 27.
 Santa Maria in Cosmedin (église), 23.
 Santa Maria in Pallara (église), 155.
 Santa Maria in Trastevere (église), 24.
 Santa Maria Liberatrice, ancien nom de Santa Maria Antiqua. *Voir* à ce mot.
 Santa Maria Miraculorum ou de' Miracoli (église), 31, 37.
 Santa Maria Nuova, devenue Santa Francesca Romana (église), 62, 78, 154, 165.
 Santa Maria Rotonda ou Rotondu (église) Pauthéon, 108, 114, 117-119.
 Santa Maria sopra Minerva (église), 10, 23, 27, 79 note 3, 85, 87-88, 89, 120.
 Santa Marta (couvent), 76, 77.
 Santa Martina in Tribus Foris (église), 22, 133 note 1, 134.
 Santa Prassede (église), 24.
 Santa Pudenziana (église), 22, 77, 78, 126.
 Santa Saba (église), 64.
 Santa Sabina (église), 40.
 Santa Susanna (couvent de), 67, 80.
 Santa Susanna (église), 40.
 Santa Trinità (place) de Florence, 70.
 Santi Apostoli (Frères des), 77, 78.
 Santi Apostoli (palais de), appartenant aux Colonna, 99.
 Santi Cosma e Damiano (église), 22, 25, 26, 82, 148, 180 note 10.
 Santi Giovanni e Paolo (église), 80, 88, 128.
 SANTINI (Angelo), ingénieur, 90 note 1.
 Santi Pietro e Marcellino, 15.
 Santi Quaranta (Sacré Stimati), église, 30.
 Santi Quattro Coronati (église), 6.
 Santi Quirico e Giulitta (église), 122 note 5.
 Santi Sergio e Bacco (église), 133, 134.
 Santi Silvestro e Martino, autre nom de l'église San Martino ai Monti, 24 note 3.
 Santo Bartoli, 140-141 note 8.
 Santo Cesareo ou Cesario « intra Urbis Palatium », 153-155.
- T**
- Tadda. *Voir* Ferrucci (Romulo).
 TAINE, 127 note 5, 187.
 Tarpéenne (roche), 7, 26, 36.
 TASSE, 46 note 2.
 Taureaux (courses de), 102, 130, 167-168, 177.
 Tedallini (famille), 110.
 TÉLÉMAQUE, 17.
 TELFENER (comte), 104.
 Telluris (temple), 25.
 Tempio della Pace (Via del), 143.
 Temples. *Voir* Cérés, Claudius, Concorde, Divi Augusti, Fatale, Fortuna Virilis, Hercules Custodis, Hercules Victoris, Juno Lucina, Junonis Monatæ, Juno Sospita, Jupiter Capitolin, Jupiter Cestus, Minerve, Neptune, Paix, Romulus, Soleil, Vénus et de Rome, Vesta.
 Templum Frapjanensium, nom probablement donné au Colisée, 167.
 TEODOLI (marquis Girolamo), surveillant des travaux de l'arc de Constantin, 139.
 Tepidarium des thermes de Dioclétien, 124, 127.
 Teputa (eau), 64.
 Terme ou Termini (piazza delle), 85, 125, 126, 128, 131 note 2.
 Termini (fontaine), 130.
 TERPNOS, harpiste, 150.
 TERTULLIEN, 13.
 Testaccio, colline mineure de Rome, 67 note 3, 98 note 4.
 Testament (Del), nom donné à l'arc de Titus, 136.
 Théâtres, 35.
 Théâtres. *Voir* Balbo, Marcellus, Odéon, Pompée.
 Thèbes, 50, 51 note 4.
 THEDALINI (Pietro), 68.
 THÉODORIC, empereur, 6 note 2, 7, 18-19, 150, 153, 164.
 THÉODOSE, 7, 16, 164.
 THÉODOSE I^{er}, empereur d'Orient, 21.
 THÉODOSE II, 162.
 THEODOSIUS, 17.
 Thermes. *Voir* Acque Albule, Agrippa, Antonin, Caracalla, Commodé, Constantin, Décius, Dioclétien, Étrusques, Maxime, Néron, Novato, Olimpiades, Philippe, Septime-Sévère, Sura, Varus (Elogabal), Vespasien.
 Thétis (statue de), 71.
 THORWALDSEN, 184.
 TIBÈRE, 14, 40, 98, 99.
 Tibère (palais de), 32, 157.
 Tibre (statue du), 87 note 3.
 TIGELLINUS, 8.
 Tigre approvisé, 150.
 TITE-LIVE, 13.
 TITTONI (Filippo), architecte du Conseil communal, 117.
 TITUS, 14, 21, 106, 161, 181.
 Titus (arc de), 26, 136-137, 157, 158, 166.
 Titus (thermes de), 8, 14, 36, 83.
 Tivoli, 19, 71, 120, 128.
 TODES (M. de), voir Rodés.
 TOLLA DI BOCCA DI LEONE, fameuse courtisane, 178 note 6.
 TORLONIA (prince Alessandro), 96.
 Torlonia (villa), 96.
 Tor Pignatta. *Voir* Sainte-Hélène (mausolée de), 78.
 TORRIGIANI, fondateur, 55, 87.
 TOSCO (cardinal), 80.
 TOTLA, 4 et 4 note 3-5, 17.
 TRAJAN, 13, 21, 106.
 Trajan (aqueduc de), 82.
 Trajan (arc de), 15, 63, 138.
 Trajan (forum de), 3-4, 11, 12, 77, 81, 121, 138 note 5, 146, 163.
 Trajan (thermes de), 7, 8, 23, 24, 83, 179.
 Trajan (temple de), 106.
 Trajan (tête de), 71.
 Trajane (colonne), 54, 114.
 TRAJANILLO (Giacomo), chaudronnier, 50, 52.
 Transitorium. *Voir* Forum.

Transtévère (le), 32, 37, 67, 68, 78, 120, 167.
 TRAVERSANO (Giovanni), dit Le Prêtre, conducteur de bœufs, 77.
 Tremblements de terre, 9, 14, 86, 98, 129, 143, 162, 165, 166 note 9, 178, 179.
 Trevi (fontaine), 89.
 Trevi (quartier), 67.
 Tribunal des Voies, 140, 178.
 Trinità de' Monti (obélisque de la), 85, 91.
 Trinité du Mont, 36, 85.
 Tripolis, nom donné au Moyen âge à l'arc de Domitien, 83.
 Triton (statue de), 71.
 TRIVULZIO (cardinal), 63.
 Trofei de Mario, nom donné au Castello dell'Acqua Marcia, 64, 68.
 Trullo (place de), premier nom de la piazza di Pietra, 140 note 1.
 TUDÈLE (Benjamin de), 20.

U

UDINE (Jean d'), peintre, 112.
 UGGIERI (abbé), 102-103, 105 note 3, 135, 138 note 5, 141, 149, 181, 183 note 1, 184.
 Ulpia (bibliothèque), 121.
 UMBERTO I^{er}, 112.
 URBAIN II, 122, 151.
 URBAIN V, 122.
 URBAIN VIII, 76, 82, 90 note 3, 94, 106, 114, 115 note 10, 116, 131.
 URBINO (duc Francesco Maria d'), 72.
 URBINO, 87 note 3.
 Ustrina, esplanade réservée pour y dresser les bûchers funéraires devant le mausolée d'Auguste, 98.

V

Vacca (Flaminio), sculpteur, 23, 31, 32, 33, 35-37, 79, 112, 125, 128, 138, 165 note 2, 169.
 Vache et du Taureau (arc de la), nom donné au Janus, 148-149.

VALADIER, architecte, 103, 136, 137, 184.
 VALENS, 17.
 VALENTI (Antonio), maître maçon, 183.
 VALENTI (cardinal), 129.
 VALENTINEN, 17.
 VALENTINEN I^{er} (monument en l'honneur de), 15.
 VALENTINEN II, empereur d'Occident, 21.
 VALENTINEN III, 3, 162.
 VALERIANUS (T. Quinctius Crispinus Valerianus), consul, 67 note 3.
 VALESIO (Francesco), diariste, 35, 73, 88 note 6, 115 note 8, 131.
 VALE (cardinal della), son palais, 35.
 VALLETTE (général), 119.
 VALONI, 107.
 VANNI (Ottavio), orfèvre, 47.
 VAN WITTEL, chevalier, connu sous le nom de Luigi Vanvitelli, 128.
 VARCHI (Benedetto), 101.
 VARUS (Elogabal) [thermes de], 8.
 VASARI, 111.
 VASI, 128, 159 note 6.
 Vatican (obélisque du), 40-48, 50, 54, 56, 85, 91.
 Vatican, 34 note 1, 50, 55, 59, 80, 83 note 5, 86, 87 note 3, 89, 94, 106 note 2, 108, 110, 110 note 5, 119, 133, 140 note 6, 178.
 Vélambre, 56, 148.
 VELLI (Antonio), 37.
 VELLI (Antonio), conservateur, 175.
 Veneris et Romæ (temple), 22, 27, 78.
 Venise (République de), 34.
 Venti Settembre (Via), 125.
 VÉRONIQUE, 105.
 VÉNUS (statues de), 35, 71, 72.
 VÉNUS, 105.
 VERUS (Lucius Aurelius), fils de L. Ceionius Commodus, adopté en 138, 88.
 VESPASIEN, empereur, 13, 82, 91, 106, 150, 161, 181 note 2.
 Vespasien (thermes de), 8.
 Vesta (temple de), 154.
 Vestales, 162.
 Vestales (maison des), 157.
 Vestales Maximæ (statues des), 32.
 Vestales (temple des), 32.

VESTRI, 79.
 Via Lata (Corso), 10.
 Vico (Giacomo di), 167.
 VICTOR-EMMANUEL, 112.
 Victorie Actica (arc), 35.
 VICUS PATRICIUS, 59.
 VICUS PORTE VIMINALIS, 59.
 VIDONI (N.), trésorier général, 115 note 5.
 Vienne (Congrès de), 95-96 note 10.
 VIGEVANO (Giovanni da), 78.
 Vignaccia (La), lieu dit, 90.
 VIGNALI (Ascanio).
 VIGNOLA, architecte, 157.
 VIRGILE, 57-58, 106, 164.
 Virtuosi (confrérie des) du Panthéon, 113.
 VISCHI (Giacomo), 53.
 VISCONTI, architecte, 184.
 VITELLI (Paolo), 71.
 VITELLIUS, 13.
 Vitellius (bustes de), 70, 72.
 VITI, entrepreneur, 24 note 1.
 VITIGÈS, 4, 122.
 Vittorio Emanuele (place), 64 note 9.
 VIVALDI ARMENTIERI (marquis Francesco Saverio), 102-103.
 Vivarium, aux thermes de Dioclétien, 124.
 Voie Sacrée, 3, 5, 10, 34, 147.
 Voies (tribunal des), 178.
 Volta di San Paolo, boucle du Tibre, 67.
 VOPISCUS (Flavius), 121.

W

WARE (Robert de), abbé de Westminster, 25.
 WINKELMANN, 95 note 8.

Z

ZABAGLIA (Niccolo), architecte, 93.
 ZACCARIA, entrepreneur, 117 note 3.
 ZOZIME, comte, 20 note 1.
 ZUCCARI (Federico), peintre et sculpteur, 112.
 ZUCCARI (Taddeo), peintre, 112.





TABLE DES GRAVURES

	Pages		Pages
<i>LE COLISÉE</i>		<i>TEMPLE FORTUNÆ. — ARCS DE GALLIEN ET DE DRUSUS</i>	26
Vue de la partie septentrionale la mieux conservée.		Le temple Fortunæ (Virilis), actuellement Santa Maria Egiziaca.	
	FRONTISPICE.	L'arc de Gallien. — L'arc de Drusus.	
<i>LE FORUM</i>	2	<i>LA STATUE DE POMPÉE</i>	32
Le Forum romain vu du pied du Capitole (État actuel).		La statue de Pompée (palais Spada, Rome).	
Le Forum romain vu du même lieu au xviii ^e siècle.		<i>TRANSPORT DE L'OBÉLISQUE DE LA PLACE SAINT-PIERRE</i>	40
Gravius (1732).		Fontana présentant des plans à Sixte V. Fresque de la bibliothèque du Vatican (salle Sixtine).	
<i>LE FORUM</i>	4	<i>TRANSPORT DE L'OBÉLISQUE DE LA PLACE SAINT-PIERRE</i>	44
Le Forum romain. Colonne de Phocas au centre. Gravure de Parboni (1825). — A gauche, arc de Septime-Sévère; à droite, restes des temples de Vespasien et de Saturne.		Le sacre de Sixte V. — La place Saint-Pierre avant l'érection de l'obélisque, qu'on voit à son emplacement primitif, à gauche de la basilique. Fresque de la Bibliothèque Vaticane (salle Sixtine).	
<i>L'ÉGLISE S. MARIA SOPRA MINERVA. — PORTE SAN LORENZO</i>	6	<i>TRANSPORT DE L'OBÉLISQUE DE LA PLACE SAINT-PIERRE</i>	46
L'Église S. Maria sopra Minerva et l'Obélisque du Bernini. Derrière l'obélisque, plaques de marbre indiquant le niveau des inondations.		Le soulèvement de l'obélisque. Gravure de Guerra (1586).	
La porte San Lorenzo.		Le « château ». — L'obélisque sur le berceau. Gravures de l'ouvrage de Fontana (1590).	
<i>LE PORTIQUE D'OCTAVIE</i>	14	<i>TRANSPORT DE L'OBÉLISQUE DE LA PLACE SAINT-PIERRE</i>	52
Le portique d'Octavie montrant dans la partie supérieure deux tronçons de colonne.		Redressement de l'obélisque sur la place Saint-Pierre. Gravure de Zabaglia Castelli (1743).	
Le portique d'Octavie.		<i>LA COLONNE ANTONINE</i>	56
<i>COLONNES ET TEMPLE DE VESTA</i>	16	La colonne Antonine (de Marc-Aurèle). Le temple de Neptune (actuellement la Bourse) et la piazza di Pietra. Gravure de Du Pérac (1575).	
Colonne devant Sainte-Marie-Majeure. — Colonne de Phocas et arc de Septime-Sévère.		Place Colonna. La colonne Antonine restaurée. Fresque de la Bibliothèque vaticane (salle Sixtine).	
Le temple Matris Matutæ dit temple de Vesta (Santa Maria del Sole). A droite, le temple Fortunæ (Virilis).		<i>LE SEPTIZONIUM</i>	58
<i>LE FORUM DE NERVA. — SAINT-PAUL HORS LES MURS</i>	18	Le Septizonium. Gravure de Du Pérac (1575).	
Le Forum de Nerva. Gravure de Giovannoli Alò (1619).		Le Septizonium et le Colisée (rapproché). Gravure de Scamozzi (1583).	
Église Saint-Paul hors les Murs. Incendie de 1823. Gravure de Parboni (1826).		<i>SAN STEFANO ROTONDO. — LES TROPHÉES DE MARIUS</i>	64
<i>TEMPLES DE MINERVA ET DU SOLEIL. — ARC DE DRUSUS</i>	24	San Stefano Rotondo. Gravure de Giovannoli Alò (1619).	
Le temple dit de Minerva Medica montrant la végétation parasite. Gravure de Giovannoli Alò (1619).		Les trophées de Marius. Gravure de Du Pérac (1525).	
L'arc de Drusus, encore existant, montrant la végétation parasite. Gravure du xviii ^e siècle. — Le temple dit du Soleil. Gravure de Dosio (1669?).			

	Pages		Pages
<i>LA STATUE DE CONSTANTIN.</i>	68	<i>LE PANTHÉON.</i>	116
La statue de Constantin actuellement au Latran et provenant des thermes de Constantin.		Coupe du Panthéon. Gravure de 1753.	
<i>LE TEMPLE DE NEPTUNE.</i>	72	Panthéon. Le péristyle. Gravure de Rossini.	
Le temple de Neptune (actuellement Bourse). Gravure de Giovannoli Alò (1619).		<i>LE PANTHÉON.</i>	118
L'amphithéâtre Castrense. Gravure de Dosio (1569).		Le Panthéon sans campaniles.	
<i>LA FONTAINE DU QUIRINAL. — L'AMPHITHÉÂTRE CASTRENSE.</i>	78	<i>LES THERMES DE DIOCLÉTIEN.</i>	122
La fontaine du Quirinal avant la pose de l'obélisque (<i>Roma Sacra</i> , 1709).		Les Thermes de Dioclétien. Gravure de Giovannoli Alò (1619).	
Le temple de Neptune « douane de terre au xviii ^e siècle ». Gravure de la fin du xviii ^e siècle.		Les Thermes de Dioclétien, avant leur transformation. Gravure de Du Pérac (1575).	
<i>COLONNES ET OBÉLISQUES.</i>	80	<i>SAN BERNARDO ET SANTA MARIA DEGLI ANGELI.</i>	124
La colonne de l'Immaculée-Conception. Piazza di Spagna. Gravure du commencement du xix ^e siècle.		San Bernardo.	
— L'obélisque de la Villa Mattei. Gravure de Amici Romano, 1839.		Santa Maria degli Angeli.	
Sainte-Marie-Majeure. Le chevet de l'église avec l'obélisque. Grævius, vol. IV, 1732.		<i>L'ARC DE SEPTIME-SÉVÈRE.</i>	126
<i>SANTA CROCE DI GERUSALEMME. — ARC DIT DE PORTUGAL.</i>	82	L'arc de Septime-Sévère. La colonne de Phocas à droite (trop à droite). Côté du Capitole. Gravure du xviii ^e siècle.	
Santa Croce di Gerusalemme. A gauche, les vestiges du Sessorianum.		L'arc de Septime-Sévère. Gravure de Giovannoli Alò (1619).	
Arc dit de Portugal. Gravure de Giovannoli Alò (1619).		<i>L'ARC DE SEPTIME-SÉVÈRE.</i>	128
<i>LA PLACE NAVONA. — LE FORUM DE TRAJAN.</i>	88	L'arc de Septime-Sévère, côté du Capitole.	
La place Navona avec l'obélisque du cirque de Maxence.		L'arc de Septime-Sévère, côté du Forum. Sur la face de gauche, petite porte donnant accès à l'intérieur.	
Le Forum de Trajan.		<i>L'ARC DE TITUS.</i>	130
<i>LA PIAZZA DEL POPOLO. — L'OBÉLISQUE DE LA TRINITA DE' MONTI.</i>	92	L'arc de Titus, côté du Forum. Gravure de Barbault (1761).	
La Piazza del Popolo avec l'obélisque tel que l'installa Fontana. Fresque contemporaine de la Bibliothèque vaticane.		L'arc de Titus, côté du Colisée. Gravure de Schenk, fin xviii ^e siècle. — L'arc de Titus, côté du Colisée. Gravure de 1828.	
L'obélisque de la Trinità de' Monti.		<i>L'ARC DE TITUS.</i>	134
<i>PLAN DE ROME.</i>	94	L'arc de Titus, côté du Forum. — L'arc de Titus, côté du Colisée.	
Plan de Rome en perspective. Forum. Colisée. Sainte-Marie-Majeure. Latran. Thermes Antonins (Carcalla).		<i>L'ARC DE CONSTANTIN.</i>	136
<i>PLANS DE ROME.</i>	98	L'arc de Constantin. La Meta Sudans. L'arc de Titus.	
Plan de Rome en perspective. Thermes de Dioclétien (Antoni Tempesta, 1644). — Plan de Rome en perspective. Palatin (1602).		La tour, Cartularia. Gravure de Du Pérac (1755).	
<i>LE MAUSOLÉE D'AUGUSTE.</i>	100	L'arc de Constantin. Gravure de Parboni (1825).	
Le mausolée d'Auguste. Gravure de Giovannoli Alò (1619).		<i>L'ARC DE CONSTANTIN.</i>	138
Le mausolée d'Auguste (État actuel).		L'arc de Constantin, côté du Colisée.	
<i>LE PANTHÉON.</i>	108	<i>L'ARC DE CONSTANTIN.</i>	140
Le Panthéon avec le campanile central et les échoppes sous le péristyle. Gravure de Giovannoli Alò (1619).		L'arc de Constantin, côté du Palatin; sur la face latérale, la porte d'accès à l'intérieur.	
Le Panthéon avec les deux campaniles. Grævius, vol. IV (1732).		L'arc de Constantin. Face montrant les traces de l'habitation adossée. La Meta Sudans et l'arc de Titus. Au fond, le campanile du Capitole.	
<i>LE PANTHÉON.</i>	112	<i>LA BASILIQUE DE CONSTANTIN.</i>	144
Le Panthéon avec l'obélisque et les maisons adossées. Gravure de Barbault (1761).		Basilique de Constantin. Gravure de Du Pérac (1575).	
Le Panthéon. Gravure de Parboni (1825).		Basilique de Constantin. Gravure de Scamozzi (1583).	
		— Basilique de Constantin. Gravure de Dosio (1669).	
		Basilique de Constantin. Gravure de l'an VII (1800).	
		— Basilique de Constantin. Gravure du commencement du xix ^e siècle.	

	Pages		Pages
<i>LA BASILIQUE DE CONSTANTIN ET LES THERMES DE TITUS.</i>	146	<i>LE COLISÉE</i>	164
La basilique de Constantin. Gravure de Parboni (1825).		Le Colisée. Gravure de Du Pérac (1575).	
Les Thermes de Titus. Gravure de Du Pérac (1575).		Le Colisée avec la clôture en planches. Grævius, (1732).	
<i>JANUS QUADRIFRONS.</i>	148	<i>LE COLISÉE</i>	168
Janus Quadrifrons (arc d'entrée du Forum Boarium).		Colisée. Clé de voûte portant l'écusson de la Confrérie du Saint-Sacrement. En face de la <i>Meta Sudans</i> .	
Janus Quadrifrons. Gravure de Giovannoli Alò (1619).		Colisée. Clé de voûte portant l'écusson de la Confrérie du Saint-Sacrement. En face de la <i>Meta Sudans</i> .	
A gauche, arc des Orfèvres (de Septime-Sévère). Au fond, le Palatin.		<i>PLAN DU COLISÉE.</i>	172
<i>LE THÉÂTRE DE MARCELLUS.</i>	150	Plan du Colisée ; les parties en hachures montrent ce qui subsiste. En haut, projet d'église dans l'arène. Gravure de C. Fontana (1723).	
Le théâtre de Marcellus. Gravure de Barbault (1761).		<i>LE COLISÉE.</i>	176
Le théâtre de Marcellus. Gravure de Du Pérac (1575).		Le Colisée avec les diables. Gravure de Scamozzi (1583).	
Tout ce qui est à gauche a disparu.		Le Colisée. Gravure de Parboni (1826).	
<i>LE PALATIN.</i>	154	<i>LE COLISÉE</i>	180
Palatin et cirque Maxime. A droite, Septizonium, Palatium Magnum. Gravure de Du Pérac (1575).		Le Colisée, côté nord. Dans la paroi à gauche, fragments de colonnes.	
Palatin : le Stade.		Le Colisée, côté ouest, la <i>Meta Sudans</i> et l'arc de Constantin.	
<i>LE PALATIN.</i>	156	<i>LE COLISÉE.</i>	184
Palatin : le palais de Septime-Sévère.		Le Colisée : vue de l'arène avec une partie des constructions dégagées. En haut, paroi construite avec des matériaux d'emprunt.	
Palatin : le Stade.		Le Colisée, face est.	
<i>MÉDAILLES.</i>	158		
Médailles relatives aux monuments de Rome.			





TABLE DES MATIÈRES

	Pages
CHAPITRE PREMIER	
<i>LES INVASIONS BARBARES.</i>	
Les pillages d'Alaric et de Genséric. — État de la ville au v ^e siècle. — Vitigès et Totila. — Dévastation de Robert Guiscard. — Splendeur de Rome au temps des derniers empereurs.	1
CHAPITRE II	
<i>CAUSES DE DESTRUCTION.</i>	
Tremblements de terre, inondations, plantes parasites. — Préservation par l'ensevelissement. — Destruction des monuments au temps des empereurs. — Le portique d'Octavie. — Le Colisée. — La colonne de Phocas. — Les cirques et les amphithéâtres. — Mesures préservatrices prises par les derniers empereurs.	9
CHAPITRE III	
<i>DESTRUCTIONS.</i>	
Destructions accomplies au Moyen âge. — Églises bâties aux dépens des anciens monuments. — Colonnes employées. — Matériaux emportés au loin pour en construire des églises. — Emploi pour des constructions diverses. — Lamentations de Pétrarque. — Descriptions de Pogge. — Destructions au xv ^e siècle. — Anciens monuments convertis en forteresses.	21
CHAPITRE IV	
<i>LES CHAUFOURNIERS.</i>	
Fours à chaux au xv ^e siècle. — Fours trouvés remplis de statues et de fragments. — Plaisanteries de l'archéologue Vacca à propos de la destruction des œuvres d'art. — La statue de Pompée. — Disparition des antiquités à l'époque de la Renaissance. — Rapport de Raphaël. — Faits cités dans les mémoires de Vacca.	29
CHAPITRE V	
<i>PONTIFICAT DE SIXTE V.</i>	
Grands travaux projetés et réalisés par le pape. — Son architecte Fontana. — La translation de l'obélisque au Vatican. — Difficulté et réussite de l'opération.	39
CHAPITRE VI	
<i>PONTIFICAT DE SIXTE V (Suite).</i>	
Érection de trois autres obélisques : obélisques de Sainte-Marie-Majeure, du Latran et de la place du Peuple. — Restauration de la colonne Trajane et de la colonne Antonine. — Destruction du Septizonium.	49

CHAPITRE VII

LE CONSEIL COMMUNAL ET LE SAINT-SIÈGE.

Attachement du peuple romain aux vestiges de sa grandeur passée. — Dispositions des statuts municipaux pour protéger les anciens monuments. — Décisions du Conseil communal tendant à empêcher l'anéantissement des ruines. — Autorisations qu'il donne néanmoins de détruire certains monuments. — Disparition des Trophées de Marius. — Il appartenait à la Chambre Apostolique exclusivement d'autoriser des fouilles. — Conditions imposées. — Exportations d'antiquités. 61

CHAPITRE VIII

LES ANTIQUITÉS AU XVII^e SIÈCLE.

Destruction de l'Arco di Basile. — Emploi de marbres antiques dans la reconstruction du transept de Saint-Jean de Latran et dans la décoration de la chapelle Borghèse de Sainte-Marie-Majeure. — Destruction par Urbain VIII de plusieurs anciens monuments, des Thermes d'Agrippa et de l'Arc de Portugal. — Restauration de la pyramide de Cestius. 75

CHAPITRE IX

LES OBÉLISQUES.

Obélisques de la place Navona, de la Minerva ; colonne Antonine ; obélisques du Panthéon, du Quirinal, du Monte Citorio (Solaire), du Pincio, de Dogali. — Obélisques qui ne se trouvent plus à Rome. 85

CHAPITRE X

MAUSOLÉE D'AUGUSTE.

Origine du mausolée. — Sa transformation en forteresse, en jardin d'agrément, en arène pour les combats de taureaux, en salle de spectacle. 97

CHAPITRE XI

LE PANTHÉON.

Origine du Panthéon. — Énigmes que présentent ses premiers temps. — Le Panthéon transformé en église. — Travaux d'entretien. — Dépenses constantes occasionnées par la toiture. — Ensevelissement de Raphaël. — Autres personnages célèbres enterrés au Panthéon. — Débats entre le Conseil communal et le Saint-Siège sur les dépenses d'entretien. — Rôle de l'ouverture du Dôme dans certaines fêtes. — Charles-Quint faillit y être précipité. — Enlèvement des bronzes du portique par Benoît XIV. — Autres déprédations. — Les officiers français révoltés contre leurs généraux s'assemblent au Panthéon en 1798. 105

CHAPITRE XII

LES THERMES DE DIOCLÉTIEN.

Leur utilisation. — Église San Ciriaco. — Projet d'établissement des Chartreux. — Le cardinal Sforza transforme une partie des thermes en parc pour la chasse. — Villa et jardins du cardinal Du Bellay. — Caterina Sforza fonde l'église San Bernardo. — Pie IV convertit le Tepidarium en église ; Santa Maria Degli Angeli. — La Méridienne. — La place des Thermes, spectacles forains. — Les greniers. 121

CHAPITRE XIII

ARCS DE TRIOMPHE.

Arc de Septime-Sévère : il devient un lieu d'habitation. — Arc de Titus : dégragé et restauré en 1818. — Arc de Constantin : respect des Romains pour cet arc. 133

CHAPITRE XIV

AUTRES MONUMENTS DE LA MÊME RÉGION.

Basilique de Constantin : les mendiants en occupent le sommet. — Jardins suspendus. — Janus. — Sert d'abri aux malfaiteurs et à des industriels. — Théâtre de Marcellus : transformé en palais. — Dégagé partiellement 143

CHAPITRE XV

PALATIN.

Nombreuses églises élevées dans les ruines du Palatin. — Le clergé s'empare du Palatin. — Le Peuple, les Frangipani, la famille Capranica en occupent certaines parties. — Les jardins Farnèse. 153

CHAPITRE XVI

LE COLISÉE.

Les premiers siècles. — Légendes. — La course de taureaux. — Le tremblement de terre de 1349. — La Compagnie du Saint-Sacrement. — Destructons et enlèvement de matériaux. — Représentations de mystères. — Scènes de nécromancie. — Cellini. 161

CHAPITRE XVII

LE COLISÉE (Suite).

Déprédations. — Projet de Sixte V d'établir au Colisée une lainerie. — Les fabricants de colle. — Tremblement de terre de 1703. — Vente de pierres détachées. — Les ermites. — La communauté juive. — La fabrication du salpêtre. — Les vagabonds. — Dangers que couraient les visiteurs. — Les amants de Jésus. — Le Colisée transformé en lieu de culte. — Les travaux de 1804. — Le Colisée au clair de lune 175



IMPRIMERIE CRÉTÉ.
CORBEIL (S.-ET-O.).

563252

HR Rodocanachi, Emmanuel Pierre
R Les monuments de Rome apres la chute de
l'Empire.

**University of Toronto
Library**

**DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET**

Acme Library Card Pocket
LOWE-MARTIN CO. LIMITED

UTL AT DOWNSVIEW

D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 16 18 21 03 023 1